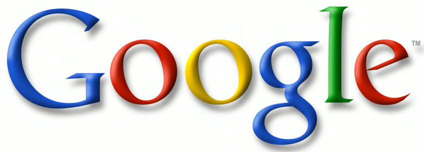






LES ORIGINES
DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

Tiré à 150 exemplaires numérotés.

N° 106

LES ORIGINES

DE L'ORFÉVRERIE

CLOISONNÉE

RECHERCHES

SUR LES DIVERS GENRES D'INCRUSTATION, LA JOAILLERIE
ET L'ART DES MÉTAUX PRÉCIEUX

PAR

CHARLES DE LINAS

Membre titulaire non résidant du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes,
au Ministère de l'Instruction publique ;
Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France ;
Membre de l'Académie d'Arras ;
Correspondant de la Commission de la Topographie des Gaules ;
Correspondant de la Société des Sciences de Lille, de la Société des Antiquaires de la Morinie,
de la Société impériale archéologique Russe,
de l'Académie royale d'Histoire de Madrid et de l'Académie d'archéologie de Belgique ;
Membre honoraire de la Société archéologique de Moscou
et de la Société académique Roumaine de Bucarest,
Etc., etc

TOME PREMIER.

ARRAS
LIBRAIRIE
DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS
Rue d'Amiens, 43

PARIS
LIBRAIRIE
D'ÉDOUARD DIDRON, ÉDITEUR,
Rue St-Dominique, 23.

MDCCCLXXVII

LES ORIGINES

DE

L'ORFÈVRERIE CLOISONNÉE

PRÉLIMINAIRES

J'appelle *orfèvrerie cloisonnée* un travail particulier de joaillerie qui consiste à incruster à *froid* dans des alvéoles d'or, ou, par extension, dans une plaque de métal découpée à jour, soit des pâtes vitreuses, soit des lames de verre, soit des pierres précieuses taillées en table, soit enfin des cabochons, disposés de manière à former un ensemble décoratif, une sorte de mosaïque.

Les métaux ne sont pas toujours l'unique excipient de ce genre de marqueterie; l'ivoire, le bois, la terre émaillée en constituent quelquefois la cuve ou le réseau : j'aurai à signaler divers cas d'une variété d'incrustations dont on ne s'est peut-être pas suffisamment occupé jusqu'ici.

Dans un mémoire publié en 1864 [1], et qui obtint une mention

[1] *Revue de l'Art chrétien*, t. VIII, p. 114, 195, 225, 393. — *Orfèvrerie mérovingienne*, in-8°, 9 planches. Paris, Didron, 1864.

honorable au concours des Antiquités nationales de l'Institut de France, j'avais déjà tenté d'esquisser l'historique de l'orfévrerie cloisonnée; mais, un point de départ trop voisin de notre époque, la pénurie de documents et surtout d'œuvres originales, s'étaient opposés à ce que je donnasse à mon travail l'entier développement qu'il comportait. Néanmoins, si j'ai commis alors des erreurs de détail, je ne crois pas, quant aux idées générales, m'être trompé de beaucoup : la marche progressive d'orient vers l'occident de l'art du cloisonnage, la nationalité des peuples qui l'implantèrent sur le sol romain, sont passées maintenant à l'état de faits acquis.

Je reprends aujourd'hui un sujet que je n'ai pas la prétention d'avoir encore épuisé; j'y rentre armé d'appréciations nouvelles, fruits d'études consciencieuses dans les musées de la France et de l'étranger. Ces appréciations, naturellement discutables, ont toujours pour base le rapprochement des textes et des monuments figurés, les seconds venant en aide à l'intelligence des premiers.

Bon ou mauvais, je me risque à offrir au public érudit le résultat de mes recherches : bon, je n'aurai qu'à me féliciter d'avoir abordé une scabreuse entreprise; mauvais, il se rencontrera tôt ou tard quelqu'un pour mettre à profit mes erreurs comme j'ai utilisé celles de mes devanciers.

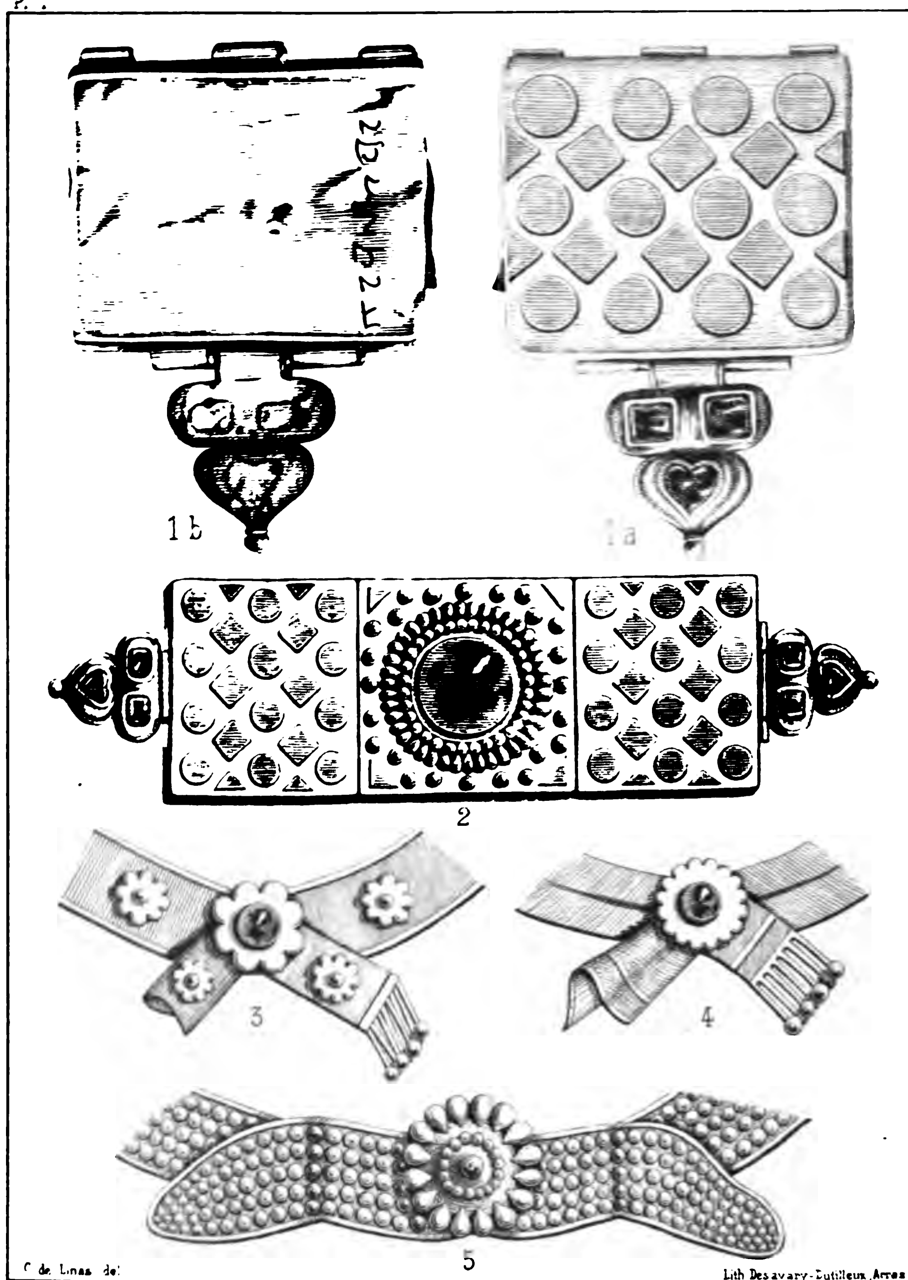
Avant d'entrer en matière, qu'il me soit permis d'adresser un témoignage de gratitude aux savants et aux artistes qui m'ont généreusement aidé de leurs conseils, de leur talent ou de leur bienveillante intervention. A Pest, MM. Rœmer, Pulszky, P. Hunfalvy, Rath et Henszlmann; à Vienne, S. Exc. M. le baron J. A. de Helfert, président de la Commission des monuments his-

toriques d'Autriche, M. le baron E. de Sacken, conservateur du Cabinet des Antiques, M. von Bergmann fils, M. F. Lippman, du Musée d'art et d'industrie, M. Karl Haas, le célèbre galvanoplaste; à Prague, MM. A. Ambros, le bibliothécaire A. Vrtatko et le si regretté professeur J.-E. Wocel; à Nuremberg, M. A. Essenwein, directeur du Musée germanique; à Munich, défunt M. de Hefner Alteneck, directeur général des Musées, M. le docteur Kuhn, M. le professeur A.-W. Christ; à Mayence, MM. Lindenschmit et l'abbé F. Schneider; à Wiesbaden, MM. Schalk et von Cohausen; à Darmstadt, M. le docteur Hofman; à Copenhague, M. C. Engelhardt, secrétaire de la Société royale des Antiquaires du Nord; à Bruxelles, M. Hagemans, membre de la chambre des Représentants; à Bucarest, M. A. Odobesco, ancien ministre; à Saint-Pétersbourg, S. Exc. M. le comte Serge Stroganoff, président de la Commission impériale archéologique, et M. P. Lerch, secrétaire; à Paris, MM. A. de Longpérier et Heuzey, membres de l'Institut, M. A. Chabouillet, conservateur du Cabinet des médailles, MM. Cohen et Lavoix, M. C. d'Averdoing, peintre d'histoire, M. V. Gay, M. Prisse d'Avennes; à Rouen, l'érudit assyriologue, M. J. Ménant et M. G. de la Serre; à Châlon-sur-Saône, l'éminent égyptologue, M. F. Chabas; à Arras, M. Caron, bibliothécaire de la ville, jadis mon maître, à présent mon collègue à l'Académie, homme vénérable dont les profondes connaissances en bibliographie et en littérature classique sont venues maintes fois à mon aide.

Je veux également signaler à mes lecteurs une licence que j'ai prise et dont j'accepte l'entière responsabilité. Lorsqu'un objet est

publié avec le compte-rendu d'une trouvaille, on doit le reproduire dans l'état même où il a été rencontré, mais lorsqu'il s'agit d'études généralisées, de l'histoire d'un art industriel, par exemple, je crois que l'on peut opérer différemment. Aussi, toutes les fois qu'une restauration m'a semblé praticable, soit par l'agencement symétrique des pierres demeurées en place, soit par la similitude incontestable des parties correspondantes, je n'ai pas hésité à la faire. Les bijoux figurés sur les planches qui accompagnent mon texte ne sont donc pas toujours représentés sous leur aspect actuel, je les donne souvent tels qu'ils étaient au sortir des mains de l'orfévre : il n'y a pas de meilleur moyen pour rendre intelligibles la richesse et le bon goût d'un décor. Au reste, un avertissement spécial, mis en regard de chaque restitution importante, mesure le degré de confiance qui pourrait lui être accordé.

Pl. I



BIJOUX SASSANIDES

1.a, 1.b, Face et revers de la plaque de Wolfsheim, état actuel, $\frac{6}{7}$ de l'original. 2, Même plaque restaurée, $\frac{1}{4}$ de l'original. — 3, 4, 5, Plaques de ceinturon, d'après les effigies royales de Tak-i-Bostan.

CHAPITRE I.

LA PLAQUE DE WOLFSHEIM.

Vers la fin de la mission qui m'avait été confiée par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, au printemps de l'année 1870, M. le docteur Schalk, conservateur du musée d'antiquités de Wiesbaden, voulut bien me communiquer un morceau d'orfévrerie trouvé quelques mois auparavant à Wolfsheim, près Mayence, et récemment acquis par les administrateurs de la collection du duché de Nassau.

Ce bijou, qui me parut être une pièce battante, se compose d'une boîte rectangulaire en or ($0^m\,055^m$ sur $0^m\,045^m$), haute d'environ $0^m\,01^c$, formée de minces lames soudées entre elles. La masse, creuse à l'intérieur, est prolongée par un fleuron trilobé à charnière, épais de trois à quatre millimètres. L'ensemble mesure 0^m 077^m en largeur; une seconde charnière rampe sur le flanc opposé.

La face (Pl. I, fig. 1, a), découpée à jour, comporte vingt-deux hyacinthes, grenats ou verres rouges en table; à savoir : douze disques, six carrés et quatre triangles, géométriquement disposés sur paillon d'or sans aucun rabattu. Le fleuron, légèrement bombé, incruste trois grenats cabochons, deux carrés, un cardimorphe. Au revers (Pl. I, fig. 1, *b*), M. Schalk me fit observer une inscription tracée à la pointe, où je reconnus immédiatement un spéci-

men de l'écriture cursive des Perses avant l'invasion arabe. A la vue d'un monument qui confirmait mes précédentes assertions sur l'origine orientale de l'incrustation appliquée à la joaillerie, je demandai à l'honorable Conservateur la photographie du précieux objet. Il s'empressa de m'en adresser un cliché après la guerre, dès que la correspondance fût redevenue possible entre l'Allemagne et la France. A son envoi, M. Schalk joignit une lettre où il m'annonçait que M. le professeur Gildemeister, de Bonn, à qui un estampage de l'inscription avait été soumis, y lisait en caractères pehlevis le nom d'Artaxerxès — *Artakhschater*,

ארתחשתר : forme ancienne, *Artakhschatra* ; forme moderne, *Ardeschîr*. — L'excellente étude de M. F. Lenormant sur les diverses variétés de l'alphabet pehlevi [1] me permit de contrôler sans peine l'exactitude de la lecture de M. Gildemeister, et j'obtins ainsi l'assurance d'avoir sous les yeux une pièce d'orfévrerie incrustée, remontant au moins à l'époque sassanide si elle n'appartenait pas à une dynastie antérieure.

Cependant, détourné par d'incessantes préoccupations du cours de mes études habituelles, je ne me pressais pas de mettre en ordre le butin récolté sur ma route, lorsque M. le colonel du Génie en retraite, A. von Cohausen, directeur actuel du musée de Wiesbaden, eut l'extrême obligeance de me faire parvenir un exemplaire de son mémoire sur les bijoux émaillés de l'époque romaine ; j'y lus ce qui suit :

« Le musée de Wiesbaden possède un bijou, vraisemblablement un *pectorale*, que l'on portait sur la poitrine, suspendu à un cordon ou à une chaîne. Il est en or fin et lames polies d'hyacinthe rouge foncé. On l'a trouvé dans les environs de Mayence (à Wolfsheim, 1870) et une inscription au revers établit son origine perse. M. le professeur Gildemeister y a lu le nom *Artachschater*

[1] *Études paléographiques sur l'alphabet pehlevi* ; in-8°, Paris, 1865.

(Artaxerxès) et reconnu que ce système d'écriture pehlwi est en usage sur les monuments lapidaires et numismatiques des premiers rois de la dynastie sassanide, de 226 à 300 après J.-C. L'empereur Alexandre Sévère, né en Syrie, avait commandé en Perse et fut assassiné près de Mayence, d'où l'hypothèse que cet ornement royal perse serait devenu la propriété du César romain qui l'apporta à l'endroit où on l'a rencontré [1]. »

Il n'y a guère à reprendre aux conclusions de M. le colonel von Cohausen, elles sont basées sur la logique; mais, en face d'un monument de si haut intérêt, leur laconisme m'étonna : elles me semblèrent exiger un développement plus étendu et je me décidai alors à publier à mon tour le bijou de Wolfsheim. La richesse du sujet, qui m'a entraîné beaucoup plus loin que je ne le prévoyais, fera comprendre la longueur du temps réclamé par l'accomplissement de cette entreprise ardue.

Trois questions se présentent à élucider :

1° Quels étaient le genre, la forme et l'usage de cet ornement dont la terre ne nous a rendu qu'une portion?

2° A quels personnages a-t-il dû appartenir?

3° Par quelle voie est-il arrivé sur le sol romain?

Je tenterai de les résoudre.

Les bas-reliefs de la Perse nous ont conservé un certain nombre d'effigies sassanides, tant équestres que pédestres; malheureusement leur attitude et les injures des siècles ne permettent pas toujours de saisir les détails de costume qu'il m'importerait le plus de déterminer à cette heure. Toutefois, quatre figures royales du monument de Sapor II *(Schabour Dhou'lactaf)* à Tâk-i-Bostân, reconnaissables à la richesse de leurs vêtements et aux bouts du *kosti* [2] qui flottent autour d'elles, portent un collier, une ceinture

[1] *Ræmischer Schmelzenschmuck*, p. 9; in-8°, Wiesbaden, 1873, chromolith.

[2] Pièce d'étoffe plissée, analogue aux ailes des surplis du rit parisien. Elle voltige en double sur le dos et à la ceinture des monarques sassanides. Le *kosti* entoure aussi les anneaux de serment.

maintenue par des bretelles autour de la poitrine, sous les aisselles ou un peu plus bas, enfin un ceinturon d'épée descendant des hanches sur l'hypogastre. Le collier est muni d'un pendant, sans rapport avec l'objectif de notre étude; un ornement circulaire, quelquefois double, apparaît au milieu de la ceinture et du ceinturon. La ceinture ne saurait avoir de pièces battantes; elle est continue, articulée, et les éléments métalliques qui la forment se rattachent directement au *monile* ou *pectorale* par une agrafe latérale. Au contraire, les bouts du ceinturon, qui paraît être soit en cuir piqué soit en étoffe, viennent se croiser derrière sa plaque médiane qu'ils dépassent suivant une longueur variable de quinze à vingt centimètres. (Pl. I, fig. 3, 4, 5.)

Or, l'on ne possède évidemment que le tiers du bijou de Wolfsheim, puisque la charnière, veuve de sa broche, montre trois gaînes quand le côté fleuronné n'en a que deux, ce qui implique la nécessité d'une plaque centrale et d'une seconde pièce battante pour établir la symétrie. Dès lors, l'agencement des ceinturons de Tâk-i-Bostân est seul applicable à la restauration de notre bijou telle que je la comprends : un rectangle gemmé, accosté d'ailerons symétriques à double battant (Pl. I, fig. 2). Les extrémités de la courroie du ceinturon, engagées dans les passants adaptés au revers du rectangle central, étaient maintenues, soit par un nœud [1], soit par des arrêts métalliques courbés en crochets. Ainsi reconstitué, l'objet pouvait-il avoir une destination différente ? L'absence des moyens d'attache sur le fragment du musée de Wiesbaden s'oppose à toute autre conjecture.

Les sculptures de Tâk-i-Bostân datent du règne de Varahran IV (*Bahram Kirmanschah*, 389-399), fils et troisième successeur de

[1] J'ai constaté un remarquable exemple de ce nœud à la ceinture d'une reine sculptée à Nâckch-i-Roustam, mais on n'y voit pas de joyau. Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, pl. 183. Un nœud analogue, avec fermoirs circulaires, est visible sur une effigie royale de Tâk-i Bostân. Id., *ibid.*, pl. 14.

Sapor II; il y est représenté à la gauche de son père, les inscriptions du monument en témoignent[1].

Les épées des rois perses qu'il m'a été loisible d'étudier ont une garde peu saillante; aucune effigie pédestre ne permet de se rendre un compte exact de leur mode d'attache. Ces figures ramènent devant elles l'arme posée en pal et insinuée entre le corps et le ceinturon de sorte que la poignée se cache en partie sous la plaque du dernier[2]. Heureusement le Sapor I à cheval du bas-relief de Nâckch-i-Roustam laisse voir un fourreau muni d'un passant vertical où s'engage la courroie du ceinturon[3].

Un autre bas-relief à Nâckch-i-Redjâb, près Istâkhr (ruines de Persépolis), contemporain des précédents, offre un groupe de seigneurs à pied derrière le cheval du roi. La suspension de leurs épées à garde alésée est identique à celle de l'effigie équestre de Nâckch-i-Roustam, mais les ceinturons, soit unis, soit perlés, n'ont point le disque gemmé et ciselé des personnages royaux[4]. De ceci je conclurai sans trop d'hésitations que la plaque ornée de pierreries était un privilége, un attribut exclusivement réservé aux monarques de la dynastie sassanide.

Je crois avoir à peu près établi que le bijou de Wolfsheim est le reste d'une plaque de ceinturon provenant des joyaux de la couronne perse; si l'on admet avec moi cette destination au IV[e] siècle, et pour sûr à une époque antérieure, car les costumes orientaux ne se modifient à la longue que sous une pression étrangère, il faut maintenant préciser l'individualité du souverain à qui l'objet aurait appartenu. Pendant la domination des Arsacides, les satrapes héréditaires de la Perse faisaient battre monnaie; leurs drachmes d'argent montrent au droit la tête du roi parthe régnant,

[1] Flandin et Coste, *ouv. cité*, pl. 13, 14 et p. 6.
[2] Id., *ibid.*, pl. 13. — *Orfévrerie mérovingienne*, pl. 7.
[3] Id., *ibid.*, pl. 185.
[4] Id., *ibid.*, pl. 191, A.

au revers un *mobed* en adoration devant le pyrée, et la légende du prince iranien. M. F. Lenormant a publié deux de ces légendes [1] au nom d'Artaxerxès différents qui vivaient en des temps assez éloignés l'un de l'autre; elles sont en caractères dits *proto-pehlevis* [2] et ressemblent si peu à notre inscription que je les cite seulement pour mémoire.

Les Arsacides écartés, je passe aux Sassanides.

Trois monarques de cette dynastie répondent au nom d'Artaxerxès : Artaxerxès I (*Ardeschîr Babegan*, 223-240), Artaxerxès II (380-384), Artaxerxès III (629) [3]. Je ne m'occuperai pas du dernier, beaucoup trop rapproché de nous; d'ailleurs cet enfant de sept ans régna à peine dix-huit mois et n'eut jamais rien à démêler avec les populations qui habitaient les bords du Rhin au VII[e] siècle : le choix flotte donc entre les deux premiers.

Les inscriptions de Nâckch-i-Roustam et de Châpour, commémoratives du triomphe de Sapor I sur le malheureux Valérien en 260, celles de Nâckch-i-Redjâb, de Tâkt-i-Bostân et d'Istâkr, qui sont postérieures [4], m'ont fourni, quant à la forme des signes, un spécimen complet des caractères employés sur le bijou de Wolfsheim; en est-il de même quant à la valeur? M. A. de Longpérier, dans une lettre qu'il a bien voulu m'écrire [5], appelle mon attention sur l'archaïsme du 2 (ר, R) deux fois reproduit au nom d'*Artakhschater*, et m'engage en outre à ne pas faire descendre notre inscription plus bas que le règne de Sapor II (310-380). D'autre part, les études de M. F. Lenormant nous apprennent que, passé l'époque de Narsès (*Narsi*, 297-303), l'épigraphie numismatique n'attribue plus au signe 2 que la valeur ו, tandis que l'équivalent

[1] *Loc. cit.*, p. 25, n[os] 4 et 5.

[2] M. Lenormant désigne sous ce nom la forme la plus ancienne du pehlevi. *Loc. cit.*, p. 26, V.

[3] A. de Longpérier, *Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide*; in 4°, pl., Paris, 1840. — Flandin et Coste, *ouv. cité*, passim.

[4] Flandin et Coste, *ouv. cité*, pl. 6, 46, 181, 181 *bis*, 181 *ter*, 190, 193 *bis*.

[5] 15 mai 1873.

du ר change complétement de type[1]. Alors le trait inférieur du 2 s'arrondit en large boucle, quand la volute supérieure diminue à proportion. Or, les monnaies d'Artaxerxès II présentent le 2 sous cette nouvelle forme, et si, en remontant jusqu'à Sapor II et Sapor I on trouve 2 avec la double valeur ו et ר, il ne signifie que ר sur les légendes des médailles d'Artaxerxès I, généralement conçues en caractères analogues aux modèles du bijou de Wolfsheim[2].

Un monument rare et précieux confirme ces données. Le Cabinet des Antiques de Paris possède une magnifique intaille en cornaline, représentant le buste d'Artaxerxès I entouré d'une légende pehlevie où son nom est tracé en lettres aussi voisines des types de notre inscription,

que peuvent le permettre les allures gênées de la glyptique vis-à-vis l'ampleur du style lapidaire[3]. M. Cohen, dont la dextérité et l'obligeance égalent le profond savoir, a réussi, malgré les obstacles suscités par la saillie, à obtenir une empreinte en cire de l'intaille, et, la photographie du bijou placée en regard de cette empreinte, j'ai pu, la loupe en main, me convaincre de l'étroite affinité de leurs alphabets.

M. Schalk, interprète de M. Gildemeister, m'a posé une objection que je ne puis taire, et à laquelle je vais essayer de répondre.

« L'épigraphie sassanide accole toujours au nom du souverain

[1] *Ouv. cité*, p. 7 et 8.

[2] A. de Longpérier, *ouv. cité*, p. 44, n° 10, pl. 7, 2; p. 45, n° 41; p. 46, n°s 13 et 14, pl. 3. 2 et 3; p. 40, n° 34, pl. 6, 3; p. 41, n° 3; p. 2 à 10, n°s 1 à 10, pl. 1, 1, 2, 3, 4, 5, 7; pl. 2. 2, 3, 4; etc. etc.

[3] A. Chabouillet, *Catalogue général des camées, etc du Cabinet des Médailles*, p. 193, n° 1339. La pierre, haute de 0m 035m, large de 0m 025m, est taillée en cabochon.

ses titres et qualités ; sur notre plaque il n'y a qu'un nom isolé, donc elle n'a dû appartenir qu'à un simple particulier. »

En effet d'Artaxerxès I à Varahran V *(Bahram gour,* 420-440), les légendes monétaires qui entourent l'effigie du prince, intercalent le nom royal dans les formules : *Mazdiesn bèh..... malcan malca Airan* (l'adorateur d'Ormuzd, l'excellent..... roi des rois de Perse) ; *Minoutchetri men iezdan* (germe céleste des dieux) ; *Iezdani malcan* (divin roi) ; *Malcan* (roi) [1]. Mais le savant professeur de Bonn n'aura peut-être pas remarqué que, sur les revers des mêmes pièces, le nom du monarque, en tête de ligne, est suivi de la seule épithète *iezdani* (divin) ; *Artakhschater iezdani* (le divin Artaxerxès), *Chahpouhri iezdani* (le divin Sapor) et ainsi du reste : qu'en outre, un *aureus* de Sapor I — je le cite seul pour ne pas sortir de mon époque — n'offrait, également au revers, que le nom isolé *Chahpouhri* [2]. Or, la terre n'a rendu que le battant droit de notre plaque, heureusement le plus caractéristique; le nom, gravé parallèlement au sommet du côté étroit qu'il prolonge en entier, doit appeler une suite ; donc si l'on parvient jamais à recouvrer l'aileron gauche, on y lira, j'ose l'espérer, soit *iezdani,* soit peut-être *malcan.* J'irai plus loin : quand même un hasard fortuné nous restituerait les morceaux perdus vierges de toute inscription, appuyé sur l'*aureus* de Sapor I, je maintiendrais encore l'attribution royale du joyau. Pour quels motifs un souverain eût-il gravé au dos de ses bijoux une marque plus pompeuse qu'à l'avers de ses monnaies ? Cette marque n'était pas accessible aux regards vulgaires puisqu'en costume d'apparat elle se dissimulait contre le vêtement ; le trésorier de la couronne et le maître de la garde-robe devaient seuls en avoir connaissance.

Je n'ai rencontré jusqu'à présent aucun type sassanide complet antérieur à Sapor I, et toutes les agrafes que j'ai vues sur ceux qui m'ont été soumis sont discoïdes. La forme oblongue de notre

[1] A. de Longpérier, *ouv. cité,* passim.
[2] Id., *ibid.,* p. 13 et pl. 3, n° 1.

bijou ne serait-elle pas un indice d'antiquité relative? Les Grecs et les Romains, dont l'influence sur les figures ailées de la voûte de Tâk-i-Bostân est si appréciable [1], faisaient usage de boucles carrées [2], et il serait possible que les Orientaux leur eussent emprunté cette mode; mais je crois plutôt l'inverse. Les Barbares, émigrés d'Asie en Europe bien des siècles avant notre ère, avaient des boucles ornées de plaques rectangulaires [3]; les fouilles en ont exhumé un grand nombre. Or, ces Barbares, et spécialement les peuples qui envahirent l'Europe par le Pont-Euxin, durent vivre en contact prolongé avec les habitants du nord de la Perse; les récentes découvertes de la Chersonèse Taurique le prouvent surabondamment [4]. Il me semble encore reconnaître un fermoir elliptique, dont le grand axe est horizontal, à la ceinture d'un guerrier achéménide [5]. Ce dessin est-il exact? Comment se fier à des monuments rongés par les années et que le voyageur ne peut aborder de près? D'ailleurs les monarques sassanides avaient certainement des bijoux de divers

[1] Flandin et Coste, *ouv. cité*, pl. 7, n° 1.

[2] Hermann Weiss, *Kostumkunde*, t. I, p. 762, fig. 282, *d*; p. 973, fig. 391. Cette dernière, prise sur une statue de femme du *Museo Borbonico*, à Naples, accuse un caractère oriental très-prononcé. — L. Lindenschmit, *Die Alterthumer unserer heidnischen Vorzeit*, t. I, x, 5, 1; le ceinturon, très-riche, est formé d'éléments métalliques articulés analogues aux ornements royaux de Tâk-i-Bostân; l'inscription lapidaire me semble du IIe siècle.

[3] Lindenschmit, *ouv. cité*, t. I, IV, 8; VI, 8; grande boucle en bronze décorée de triangles, les uns pleins, les autres ajourés; les premiers ont dû incruster quelque verroterie; type oriental; VII, 8; VIII, 7. T. II, VI, 1. T. III, III, 6. — H. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares, etc.*, pl. I, 1, 2. — J. J. A. Worsaae, *Nordiske Oldsager*, p. 102, fig. 429; agrafe de ceinture en argent, IVe ou Ve siècle. Elle se composait de deux rectangles, l'un manque en partie, sur lesquels repose un disque ajusté de façon à ménager un intervalle de 0m 026m entre les montants, dont la hauteur est de 0m 06c tandis que le médaillon mesure 0m 04c de diamètre. J'avais pensé à rétablir le bijou de Wolfsheim d'après ce modèle; la disposition des charnières y a mis obstacle.

[4] *Comptes-rendus de la Commission impériale archéologique*, passim; texte in-4°, atlas in-fol.: Saint-Pétersbourg, annuel.

[5] *Univers pittoresque*; L. Dubeux, *Perse*, pl. 12, bas-relief de Persépolis.

modèles, et il est probable que les artistes chargés de les éterniser sur le roc ont préféré les saillies du disque gemmé aux plans sans reliefs de l'orfèvrerie cloisonnée.

Malgré des guerres sans cesse renouvelées, les relations amicales entre les Romains et l'Iran ont été plus fréquentes qu'on ne le suppose généralement. A l'aube du IIIe siècle, en 204, sous le règne de Septime Sévère qui venait de remporter en Orient une série de victoires, la prose énergique de Tertullien nous montre Parthes et Mèdes traînant dans les immondices de la Ville éternelle leurs *tzangues* rouges constellées de pierreries [1]. Mais, ni les voies commerciales, ni la diplomatie des ambassadeurs accrédités, ni la sollicitude d'un voyageur ordinaire, n'auraient introduit dans l'Empire un joyau dérobé aux écrins de la couronne sassanide; pour s'en rendre maître, il fallait la guerre, et mieux encore, le triomphe : un vaincu ne recueille pas de butin. Cette guerre, Alexandre Sévère dut la déclarer au restaurateur de l'indépendance perse, Artaxerxès I (231 ou 232), et, nonobstant la version d'Hérodien qui proclame l'insuccès des troupes romaines, la lutte se termina à leur avantage. Quand même nous n'aurions pas le récit explicite de Lampride qui attribue la victoire au jeune Empereur [2], il en resterait un témoignage contemporain et irrécusable dans la médaille frappée à l'occasion de son triomphe [3]. Vainqueur, il est tout naturel qu'Alexandre se soit approprié les dépouilles opimes du vaincu pour en enrichir le trésor impérial; que l'infortuné César les ait eues auprès de lui à l'heure où Maximin le fit traîtreusement assassiner dans le bourg de Secila, près Mayence, on ne s'en étonnera pas davantage. Naturellement pillé

[1] « Gemmarum quoque nobilitatem vidimus Romæ de fastidio Parthorum et Medorum..... et in peronibus uniones emergere de luto cupiunt. Nihil denique tam gemmatum habent, quam quod gemmatum esse non debet. » *De Habitu muliebri*, c. 7.

[2] *Alexander Sev.*, c. 55.

Vaillant, *Numismata imper. Rom. præstantiora*, t. II, p. 285.

après la perpétration du crime par les sicaires qui l'avaient commis, le trésor devint leur proie ; les joyaux, brisés pendant la lutte qui dut en accompagner le partage, jonchèrent le sol, et, un fragment, oublié ou perdu par le misérable qui s'en était emparé, aura été englouti jusqu'au moment où un heureux hasard le fit sortir de la terre.

L'état actuel de la question ne permet guère d'autre hypothèse, aussi veux-je remercier M. von Cohausen qui m'en a fourni l'idée. J'ajouterai que de nouvelles fouilles, entreprises à Wolfsheim sous une direction intelligente, établiraient peut-être l'identité de ce village avec l'antique Secila.

J'ai réservé, pour l'exposer en dernier lieu, une autre attribution du bijou de Wolfsheim ; il aurait fait partie, non d'une plaque de ceinturon, mais d'un harnachement de cheval. La discussion sera courte, faute d'arguments sérieux. D'abord, les nombreuses *phaleræ* des représentations de chevaux sassanides sont toutes circulaires, et leurs détails, nettement rendus par les copies, accusent un travail massif chez les originaux [1] ; ensuite, quand même on reconnaîtrait des pierreries sur ces ornements unis ou ciselés, elles seraient serties au rabattu dans une lame épaisse de métal et non simplement ajustées sur paillon dans une boîte fragile. Les ailerons mobiles adaptés aux parures d'animaux, qui exigent une bien plus grande solidité que les parures humaines, n'auraient pas duré longtemps.

Quelle que soit la valeur de la thèse que je viens de soutenir, un important jalon n'en reste pas moins posé. Un monument authen-

[1] Flandin et Coste, *ouv. cité*. pl. 33, Darabgerd, disques orlés ; pl. 182, têtes de lion arrachées ; pl. 185, rosaces peut-être gemmées : têtes et rosaces se voient à Nâckch-i-Roustam. J'ai encore remarqué des masques humains au harnachement du cavalier sassanide, figuré sur un plat du musée de l'Ermitage à une époque moins reculée. *Compte-rendu de la Commiss. imp. archéol. russe*, 1867, pl. 3, fig. 1.

tique établit d'une manière irréfragable, qu'entre les IIIe et IVe siècles de notre ère, l'orfévrerie cloisonnée, telle que les Barbares la communiquèrent aux Occidentaux, était florissante en Perse. Cette industrie y prit-elle naissance? L'y cultiva-t-on de longue date? Quels peuples la révélèrent aux Iraniens? Les chapitres suivants traiteront ces divers points.

Je commencerai par l'Orient une revue où l'Égypte doit naturellement occuper la première place.

CHAPITRE II.

L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE CHEZ LES PEUPLES ORIENTAUX DANS L'ANTIQUITÉ.

I.

L'Égypte.

De toutes les civilisations connues, celle de l'Égypte est incontestablement la plus vieille. Aussi haut que l'on puisse remonter dans la nuit des temps, quarante ou cinquante siècles avant notre ère, selon les listes de Manéthon ou les données chronologiques de la Bible[1], on trouve dès le règne de Ménès, fondateur de l'Ancien Empire, les Égyptiens en possession complète de la généralité des arts et en particulier de l'industrie des métaux [2]. Du métallurgiste à l'orfévre, de l'orfévre au joaillier, peu d'échelons restent à franchir, il est donc probable que le rameau chamite de Mitsraïm, si intelligent de ces choses de la forme et du luxe qu'encourage toujours le polythéisme, ne fut pas long à inventer l'orfévrerie cloisonnée. Nous ne connaissons, il est vrai, aucun joyau

[1] Manéthon fait remonter la première dynastie à 5004; M. Mariette admet cette date que MM. Lepsius et Brugsch rapprochent, l'un à 3892, l'autre à 4455. V. F. Chabas, *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*, 2e éd., 1873, p. 14. — L'*Art de vérifier les dates* place la création du monde en 4963; Usserius et la chronologie vulgaire, en 4004 avant J.-C. Du reste « il n'est pas démontré par la révélation divine que la création du monde ne remonte pas au-delà de sept mille ans. » *Études relig., histor. et littéraires*, par le R. P. Toulemont, p. 618.

[2] Chabas, *ouv. cité*, c. 2, 3 et passim.

antérieur à la 18[e] dynastie (XVIII[e] ou XVII[e] siècles avant J.-C.); mais il faudrait tenir compte des cinq cents années de trouble et de pillage qu'eut à subir l'Égypte sous la domination des *Hyksôs* ou rois pasteurs, énorme point d'arrêt jeté à travers la marche progressive de ce pays, quand même les fouilles n'auraient pas exhumé du sol des monuments apparentés de fort près à l'art industriel dont je veux écrire l'histoire, monuments qui en reculent la pratique à une antiquité prodigieuse. Il est vraisemblable que sous la IV[e] dynastie, et même la III[e], environ trente-cinq siècles avant J.-C., les ouvriers égyptiens avaient déjà perfectionné l'incrustation des métaux et des substances dures à un remarquable degré.

L'excipient de ce genre d'ouvrages était, suivant les circonstances, l'or, le bronze, la pierre, la terre émaillée et même le bois; la matière incrustée variait entre le lapis, la malachite, le cristal de roche, la cornaline, la serpentine, l'agate, le feldspath et autres pierres dures, le gypse ou albâtre, rarement la turquoise, les pâtes vitreuses, les mastics, l'ivoire, la corne et les métaux précieux.

L'or, *noub*, provenait des mines exploitées par les anciens Égyptiens dans le voisinage de Radesieh; des pays de *Coush*, l'Éthiopie et de *Poun*, l'Arabie. Nous savons que sous la XII[e] dynastie (Moyen Empire, 30 siècles avant J.-C.), le roi Osortasen I envoya en Éthiopie un officier nommé Ameni qui en revint chargé d'or [1]; « cependant, dit M. F. Chabas, si de tout temps les régions du haut Nil ont passé pour être riches en minerai d'or, les recherches modernes n'ont pas répondu à l'opinion qu'on s'en était faite. L'or était probablement beaucoup plus abondant dans l'antiquité. Le chiffre de ce métal apporté du pays des Nègres au temple d'Ammon par Ramsès III (XX[e] dynastie, fin du XIV[e] siècle avant J.-C.) est d'une exagération démesurée. Les annales de Thothmès III donnent des renseignements plus sérieux : on n'y

[1] Chabas, *ouv. cité*, p. 18, 19, 41, 132.

trouve pas de quantité supérieure à 300 kilogrammes d'or, comme tribut d'Ouaoua ; en comptant la même quantité pour Coush, on aurait 600 kilogrammes comme maximum de la récolte annuelle de l'or sous la XVIII[e] dynastie dans les régions du haut Nil »[1]. L'Arabie *(Poun, To-Neter)* était dès l'Ancien Empire en relations avec l'Égypte qui, alors, paraît en avoir tiré seulement des aromates. Les premiers documents détaillés que nous possédions sur des rapports plus étendus entre les deux pays datent seulement du XVII[e] siècle avant notre ère. La reine Num-Ammon Hashepsou (Hatasou) Ra-ma-ka, sœur de Thothmès II et régente pendant la minorité de Thothmès III, dirigea vers l'Arabie une expédition pacifique dont les bas-reliefs d'El-Assassif figurent les principaux épisodes ; l'or est mentionné parmi les produits du voyage. A peu près à la même date remontent les monuments qui font connaître les premières relations commerciales des Égyptiens avec les Phéniciens, les peuples des îles et du pourtour de la Méditerranée. Il arrivait aussi par cette voie de l'or et d'autres métaux [2].

Le commerce du lapis-lazuli, *khesbet, khesteb,* était centralisé entre l'Euphrate et le Tigre dans une ville portant le nom d'Assour; les textes citent une grosse pierre de lapis, du poids d'environ deux kilogrammes, livrée en tribut à Thothmès III par le chef d'Assour : les Égyptiens en tiraient aussi de Babylone. La Phénicie leur fournissait également le lapis en briques, mais elle l'obtenait de l'Asie centrale par voie de négoce ; en outre, un monument de Thèbes représente le pharaon Amentouonkh recevant du lapis offert par des tributaires éthiopiens [3].

Dans une dissertation nourrie de faits, M. Chabas tend à prouver que le mot égyptien *mafek* désignait plusieurs minéraux brillants; en particulier, la malachite ou cuivre carbonaté vert. Personne plus que le savant de Châlon-sur-Saône n'était apte à

[1] *Ouv. cité*, p. 137, 138.
[2] Chabas, *ouv. cité*, p. 143, 149, 150 et sq.
[3] Chabas, *ouv. cité*, p. 23, 33, 120, 124, 139.

élucider cette question et je crois qu'il y a pleinement réussi. Le *mafek* était exploité au Sinaï dès l'Ancien Empire ; les établissements de Wady-Maghara fonctionnaient sous le règne de Snefrou (IIIe dynastie, 45 siècles avant J.-C.) et ceux de Sarbout-el-Khadem n'ont guère une antiquité moindre. Aux temps des Ramessides et aux basses époques, on importa le *mafek* d'un pays nommé Rashata qui produisait aussi l'or, l'argent et le lapis ; il en venait encore de la Syrie, et les Phéniciens le livraient sous forme de briques oblongues semblables à des lingots de métal fondu ou a de petits blocs de roches taillées ; on en voit la preuve sur la décoration du tombeau de Rekhmara, à Thèbes. Plus fréquemment ce minéral est mis en sacs ou en tas arrondis [1].

Le *tahen* se présente assez fréquemment dans les textes avec l'idée de transparence, d'éclat et d'irradiation pour que l'on y reconnaisse le quartz hyalin (cristal de roche) ou le verre incolore. La mention de sa provenance est rare, c'était donc une substance que l'industrie égyptienne savait imiter, néanmoins on trouve signalé le *tahen* de Bakh, c'est-à-dire du Levant ou du Sinaï [2]. On travaillait déjà, sous l'Ancien Empire, le *tahen* qui se rattache même aux traditions mythologiques; quatre briques de *tahen*, gardées à Héliopolis, avaient servi dans les circonstances qui accompagnèrent l'émasculation de Set (Typhon) : on mentionnait ces briques dans les adjurations magiques contre les maléfices de l'implacable ennemi d'Osiris. Conjointement avec l'or, l'argent, le *khesbet* et le *mafek*, le *tahen* figurait à titre d'objet sacré dans les cérémonies religieuses ou funéraires [3].

Les Égyptiens tiraient du pays de Coush une sorte de pierre précieuse nommée *hertès ;* il en existait deux variétés principales, la blanche et la rouge. J'ai cru, et je n'ai pas encore la certitude du contraire, que *hertès* est l'équivalent d'agate ou de cornaline, peut-être de jaspe blanc et de jaspe sanguin ; M. F. Chabas, dont

[1] *Ouv. cité,* p. 21, 22, 28, 29, 31, 36, 39, 120.
[2] Chabas, *ouv. cité,* p. 33, 34.
[3] Chabas, *ouv. cité,* p. 31, 33, 34.

j'ai mis à ce sujet le savoir à contribution, persiste dans son doute [1]. Les bijoux égyptiens incrustent cependant assez de cornaline pour qu'elle soit désignée dans la langue indigène.

On a longtemps contesté l'emploi de la turquoise par les joailliers de l'Égypte ; les découvertes de M. Mariette ont établi la présence de ce minéral sur des armes et des bijoux de la XVIII[e] dynastie. Comme le *mafek*, on extrayait la turquoise des mines de cuivre du Sinaï, notamment à Sarbout-el-Khadem ; elle y est d'un bleu très pâle et se décolore promptement, d'où, sans doute, l'usage peu fréquent qu'on en a fait [2].

Quant aux autres substances minérales énumérées ci-dessus et que l'état actuel de la science interdit de spécifier avec plus de détails, elles provenaient vraisemblablement de l'Arabie. Sur l'inscription de Medinet-Habou, le dieu Ammon-Ra apostrophe ainsi Ramsès III : « Je fais arriver à toi les nations qui ne connaissaient pas l'Égypte, avec leurs valises remplies d'or, d'argent, de lapis vrai et de toutes sortes de pierreries ; le choix de ce que produit le *To-Neter* est devant ta belle face. » Au Sinaï, les vallées voisines du désert abondent en pierres dures, jaspe, agate, quartz, serpentine et roches de toute espèce [3].

Les monuments épigraphiques et les papyrus accolent souvent aux mots *khesbet*, *mafek*, *tahen*, l'épithète *ma*, vrai : *khesteb-en-ma*, véritable lapis ; *mafek-en-ma*, véritable malachite ; *tahen-en-ma*, véritable cristal. Il y en avait donc de faux, et les Égyptiens fabriquaient assurément des imitations de ces matières. Les textes parlent de sistres en *tahen* sans le qualificatif *ma* : or les Musées renferment des modèles de sistres ou des sistres votifs en

[1] *Ouv. cité*, p. 132, 142. — « En matière de spécialisation des noms des métaux et des minéraux, nous n'avons guère de moyens de certitude. Les Égyptiens, sans doute médiocres minéralogistes, classaient ces substances d'après des apparences et leur classement ne peut avoir de base scientifique. Le *hertès* peut être la cornaline ; mais qui prouve le fait ? » *Lettre* du 5 janvier 1875.

[2] Chabas, *ouv. cité*, p. 21, 29, 30, 31.

[3] Chabas, *ouv. cité*, p. 115, 152, 29.

porcelaine de couleur bleue et verte [1]. Il n'est d'ailleurs pas de collection, soit publique, soit particulière, qui n'étale une certaine quantité de statuettes, de scarabées et d'ornements égyptiens en terre émaillée ou en pâte de verre. Les ouvriers de Mitsraïm étaient arrivés pratiquement à la chimie des oxydes métalliques ; ils obtenaient des couleurs solides à l'aide du fer, du cuivre, du cobalt, du manganèse, du plomb et de l'étain. Dans une salle du palais de Khorsabad, M. V. Place a rencontré deux blocs de couleurs, l'un rouge, l'autre bleu ; le rouge était de l'oxyde de fer, le bleu, du lapis-lazuli pulvérisé [2]. Ce dernier était sans doute préparé de la même façon que les briques de *khesbet* importées d'Assyrie en Égypte par le commerce phénicien ; on le destinait aux peintres, aux potiers et à l'industrie des fausses gemmes.

Les Égyptiens tiraient leur ivoire de l'Éthiopie et de l'Arabie ; ils pouvaient également s'en procurer en Assyrie car, au XVIe siècle avant J.-C., Thothmès III, dans sa trente-troisième campagne, entra à Ninive, qui n'avait pas acquis alors l'importance qu'elle eût depuis, et se donna aux environs de cette ville le plaisir d'une grande chasse à l'éléphant. Un tel fait prouve qu'aux époques historiques l'éléphant d'Asie vivait à une latitude beaucoup plus septentrionale que de nos jours [3].

Sous la dénomination générale *abou* étaient compris les ouvriers en métaux, ivoire, pierre et bois ; ce terme s'étendait aux graveurs, sculpteurs, artistes en marqueterie et en incrustations, émailleurs, voire même aux peintres. Les *abous* avaient un chef pris dans la caste sacerdotale ; un certain Ptahmès, *Sam* (prêtre chargé du rôle majeur dans la cérémonie des funérailles), est qualifié de *sam oer kherp abou* (le grand *sam*, le chef des artistes) sur l'inscription d'un couteau de stéatite conservé au Musée Britannique [4]. Le travail d'incrustation ne se bornait pas aux seuls bijoux,

[1] Chabas, *ouv. cité*, p. 21, 23, 32.
[2] Chabas, *ouv. cité*, p. 62, 372. — *Ninive et l'Assyrie*, t. II, l. II, c. 3, p. 251, 252.
[3] Chabas, *ouv. cité*, p. 132, 152, 124.
[4] Chabas, *ouv. cité*, p. 378, 379. Ce couteau, qui porte le n° 5472, ne peut re-

armes ou ustensiles ; on l'appliquait aussi aux barques et véhicules terrestres. Un magnifique bas-relief peint du Ramesseum de Thèbes, reproduit en chromolithographie par M. Prisse d'Avennes, montre Ramsès II (Sésostris), combattant les *Khétas* (Syriens), près des bords de l'Oronte [1]. Le pharaon apparaît debout sur un char dont la conque est orlée de *khesbet*, *mafek* et cornaline incrustés dans des alvéoles rectangulaires en or. Un carrossier anglais s'extasierait devant la grâce et la légèreté des roues de ce tilbury non suspendu, trente-trois fois séculaire.

Les descriptions d'objets incrustés trouvent également place dans les textes. Le papyrus mythologique n° 2 de la collection de Boulaq dit au sujet d'une figure de Phra, représenté assis sous l'aspect d'un vieillard : « Ses os sont d'argent, ses chairs d'or, sa chevelure de *khesteb*, ses yeux de deux cristaux ; un beau disque de *mafek* est par derrière. » On lit encore sur le papyrus magique Harris, contemporain des Ramessides, à propos de l'effigie d'Ammon-Ra, adoré par les Cynocéphales : « Ses os sont d'argent, ses chairs d'or, le dessus de la tête en lapis vrai » [2].

Je crois m'être suffisamment arrêté aux principales données historiques que nous possédons sur l'orfévrerie cloisonnée en Égypte. Je vais donc aborder l'étude de ses monuments, épaves d'une civilisation qui, en fait de luxe et de beaux-arts, aurait bien peu à nous envier; supposé qu'elle ne rendît pas de nombreux points à l'orgueil moderne, relativement au goût, à la conception et à l'exécution. Pour suivre la généalogie d'un objet antique, la forme n'est pas toujours un guide infaillible, on a souvent besoin de recourir à la technique, aide obligée de toute sérieuse expertise ; or, cette technique, variable dans chaque pays sous des ana-

monter au-delà du VI° siècle avant notre ère. — Le grand *Sam* était chef du sacerdoce de Ptah ; des princes de souche royale furent revêtus de cette dignité, témoin Kha-em-uas, fils de Ramsès II. P. Pierret, *Catal. de la salle hist. de la gal. égypt., au Louvre*, p. 31 et 200.

[1] Chabas, *ouv. cité*, p. 143. — *L'art égyptien*, Sculpture.

[2] Chabas, *ouv. cité*, p. 24, 25 ; *Papyrus magique Harris*, pl. IV, 9. — Mariette, *Papyrus du musée de Boulaq*, pl. 2.

logies extérieures parfois trompeuses, les œuvres originales peuvent seules nous la rendre intelligible.

« Je ne connais — m'écrit M. F. Chabas — aucun bijou cloisonné authentiquement antérieur à ceux de la reine Aah-hotep ; mais cette tombe remonte au début du Nouvel Empire. Les Pasteurs venaient d'être expulsés, et ce n'est pas pendant leur domination que les arts et le luxe ont pu se développer en Égypte. La XVII[e] dynastie a repris les choses au point où les avaient laissées la XI[e], la XII[e] et la XIII[e] ; le cercueil d'Aah-hotep est tout-à-fait semblable à celui des Entef de la XI[e]. Je crois donc pour ma part que le travail des incrustations était pratiqué par les Égyptiens au moins sous cette dernière dynastie. Les combinaisons du métal avec les gemmes et l'ivoire leur étaient connues dès la III[e] et la IV[e] ; c'est ce que prouvent les belles statues de bois trouvées par M. Mariette »[1]. Ces indications claires et précises d'un homme dont la compétence est notoire en matière d'égyptologie, ne laissant place à aucun commentaire, il ne me reste plus qu'à dresser le catalogue descriptif et chronologique des principaux monuments qui se rattachent à mon sujet.

Chacun a vu à l'Exposition universelle de 1867, section égyptienne, l'admirable statue en bois d'un prêtre contemporain de la IV[e] dynastie (environ 3426 ans avant notre ère) ; ses yeux, qui exerçaient sur le public une étrange fascination, sont rapportés et fabriqués par le procédé suivant. Un filet de bronze tient lieu de paupière ; un morceau de quartz blanc opaque forme la sclérotique ; dans l'iris, en cristal de roche, est fixé un clou de métal brillant qui donne le point lumineux. Cette figure, trouvée à Memphis (nécropole de Saqqarah), offre, quant aux accessoires, la preuve d'un art déjà très-avancé ; l'incrustation de la pierre dans le bronze et de la gemme dans la pierre est traitée avec une rare perfection : on n'a pas mieux réussi plus tard [2].

[1] *Lettre* du 26 décembre 1874.

[2] C. de Linas, *L'Histoire du travail à l'Exposition universelle*, in-8°, 1868, p. 240 ; *Revue de l'Art chrétien*, t. X, p. 595. Mariette, *Catal. du musée de Boulaq*, p. 185, n° 492 ; *Descript. du parc égyptien*, in-12, 1867, p. 40, n° 3.

Les organes visuels de la statue du scribe Skem-Ka (Ve ou VIe dynastie), qui provient des envois de M. Mariette pendant ses fouilles au Sérapeum, sont exécutés de la même manière. « Dans un morceau de quartz blanc opaque est incrustée une prunelle de cristal de roche bien transparent, au centre duquel est placé un petit bouton métallique. Tout l'œil est enchâssé dans une feuille de bronze qui remplace la paupière et les cils »[1].

La collection égyptienne du Petit-Belvédère, à Vienne (Autriche), renferme plusieurs yeux votifs en bronze incrustant des minéraux[2]; ils sont, moins l'excipient, semblables à un autre ex-voto que possède le musée de Rouen. Une cuvette de porcelaine bleue[3], gondolée en paupières, encastre une sclérotique en porcelaine blanche munie d'un iris noirâtre, d'aspect corné, que je crois être de la serpentine ; le tout maintenu par un mastic.

Les bijoux de la reine Aah-hôtep ornaient la momie de cette princesse, découverte il y a peu d'années dans la partie de Thèbes nommée Drah-abou'l-neggah. Aah-hotep, épouse de Kamès dernier roi de la XVIIe dynastie, fut mère d'Ahmès (l'Amosis des listes de Manéthon) qui inaugure la XVIIIe; les objets dont il s'agit sont en conséquence contemporains de l'expulsion des Pasteurs (1703 avant J.-C.), et vraisemblablement du patriarche Joseph, qui, si l'on en croit certains indices, était ministre vers la même époque, non du souverain légitime régnant à Thèbes, mais du dominateur asiatique, imposé par la conquête et résidant à Tanis. Nous avons donc en notre pouvoir les œuvres d'une indus-

[1] Mariette, *Choix de monuments du Sérapeum*, etc., p. 12, pl. 10. E. de Rougé, *Notice sommaire des monum. égypt. du Louvre*, 2e éd., 1873. p. 79.

[2] *Catalogue des sculptures, etc., du Petit-Belvédère*, collection égyptienne, 2e chambre, armoire 4, tablette 4, p. 29.

[3] Je me sers toujours à regret du mot *porcelaine* pour désigner la terre émaillée, mais ce terme est passé à l'état de cliché Pourtant la porcelaine est une pâte infusible à base d'alumine avec légère addition de silice, tandis que les terres cuites égyptiennes, également infusibles, contiennent 92 pour 100 de cette dernière substance. V. Jacquemart, *Les Merveilles de la céramique*, partie I, Orient, p. 12.

trie nationale arrivée à un degré de perfection qui étonne, surtout si l'on tient compte du moment critique où elles furent exécutées.

Comme la précédente statue en bois de la IVe dynastie, l'ensemble des bijoux que je vais décrire appartient au musée de Boulaq et a figuré à notre Exposition universelle ; on peut les classer en trois groupes distincts : l'incrustation proprement dite, le cloisonnage, la réserve [1].

Ier GROUPE. — 1° Hache dont le manche est en bois de cèdre revêtu d'or; des hiéroglyphes découpés à jour y donnent pour la première fois au complet le protocole royal d'Ahmès ; du lapis, de la cornaline, des turquoises et du feldspath en table y sont incrustés. La lame, en bronze orné d'une épaisse feuille d'or, présente : d'un côté, des bouquets de lotus dessinés en pierres dures sur champ métallique; de l'autre, Ahmès, les jambes écartées, le bras levé pour frapper un barbare qu'il a saisi par les cheveux ; au-dessous, un griffon à tête d'aigle, image de *Month* le dieu des combats. Cette scène, qui rentre dans la catégorie dite de *réserve*, est exécutée en or sur pâte vitreuse bleu-sombre, si compacte qu'elle ressemble à de la pierre. 2° Poignard d'or à poignée décorée d'un semis de triangles en lapis, cornaline et feldspath disposés en damier. Sur une face de la lame, l'inscription, *Le dieu bienfaisant, seigneur des deux pays, Ra-neb-pehti, vivificateur comme le soleil à toujours*, précède le symbole asiatique du lion terrassant un taureau suivi de quatre sauterelles ; sur l'avers, près de la garde, on lit : *Le fils du soleil* (issu) *de ses entrailles, Ahmès-nakht, vivificateur comme le soleil à toujours.*

IIe GROUPE. — 1° *Armilla* d'humérus formée de deux parties que réunit une charnière. La partie extérieure offre un vautour aux ailes déployées ; le plumage est figuré à l'aide de lapis, de

[1] On donne ce nom à un travail d'émaillerie champlevée qui consiste à épargner les figures sur le métal en émaillant seulement les fonds. Les bijoux égyptiens que je range dans la catégorie de la *réserve*, n'en ont que l'apparence, le métal étant incrusté dans le champ vitreux.

cornaline et d'une imitation de feldspath vert, incrustés dans un mince cloisonnage d'or. La partie postérieure, plus étroite, consiste en deux bandeaux parallèles ornés de turquoises. 2° Pectoral, *oudja*, plaque d'or rectangulaire, épaisse de $0^m 04^c$ environ, ouvrée à jour et représentant un *naos* ou petite chapelle. Au centre est Ahmès debout sur une barque, accosté des dieux Ammon et Phré qui versent sur sa tête l'eau purifiante ; deux éperviers, symboles du soleil vivifiant, planent au-dessus des personnages. L'ornementation est déterminée par de fines cloisons d'or ($0^m 002^m$ de profondeur) sertissant des turquoises, du lapis et une pâte imitant le feldspath vert; des cornalines sculptées avec un art merveilleux rendent les carnations. Des anneaux fixés au sommet accrochaient ce chef-d'œuvre d'élégance et d'exécution à une chaîne que l'on passait au cou ; le bas-relief du Ramesseum de Thèbes, mentionné plus haut, montre la manière de le porter. 3° Collier de rosaces d'or cloisonnant des pierres dures.

IIIe GROUPE. — 1° Bracelet d'or massif à double charnière, figures en métal gravé et ciselé, incrustées dans un champ de lapis faux. On y voit Ahmès agenouillé entre le dieu Seb et les génies de la terre dans l'une des postures de l'adoration. Ce bijou, admirable de style et d'exécution, pèse 96 grammes. 2° Scarabée suspendu à une chaîne : il est en or massif ; les pattes, d'un travail si fin qu'on les croirait moulées sur nature, sont soudées au corps ; des filets métalliques incrustés rayent le corselet et les élytres en pâte de verre bleu tendre [1].

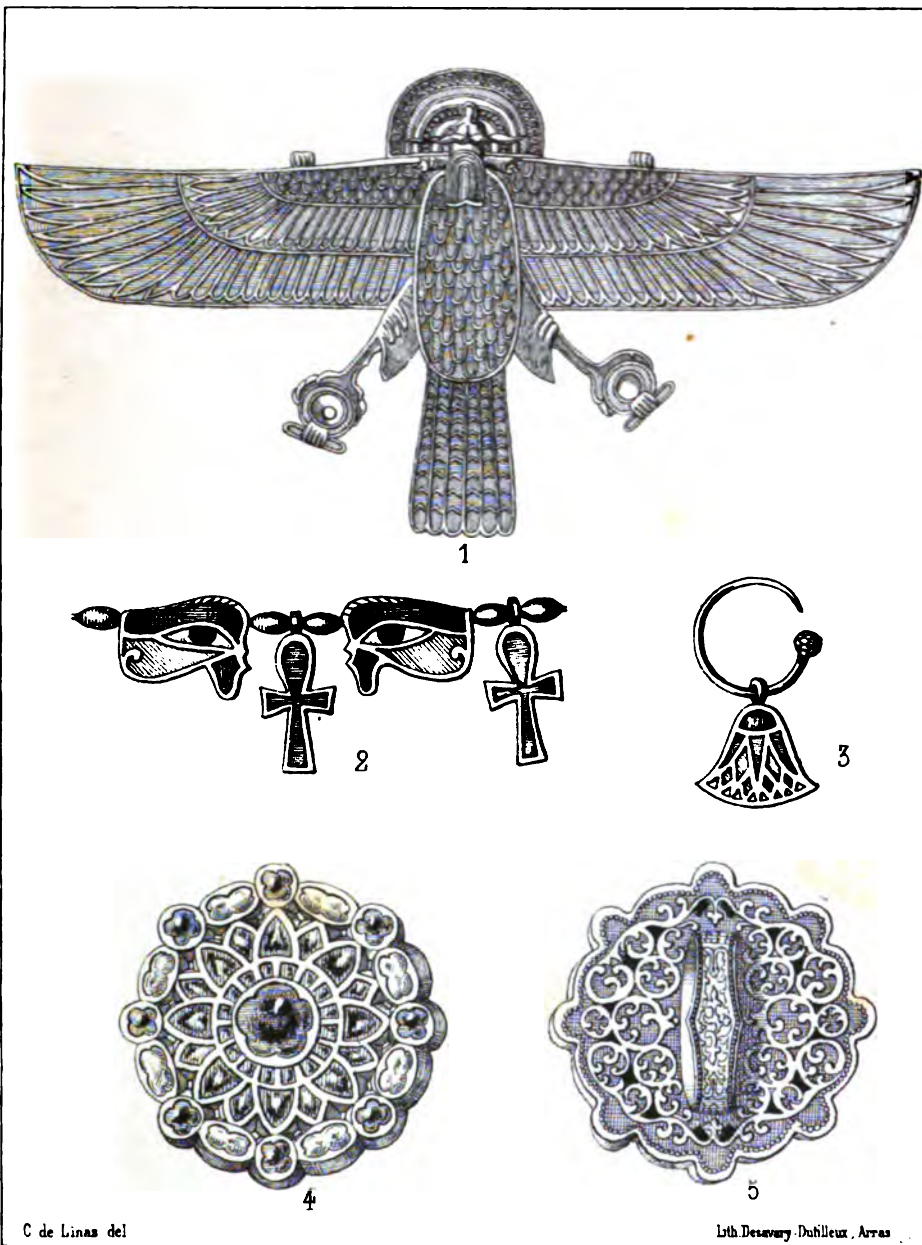
M. le vicomte E. de Rougé attribue encore à la XVIIIe dynastie une paire de bracelets carcans en or, cloisonnant des pâtes de

[1] C. de Linas, *ouv. cité*, p. 243 à 246, et *Revue de l'Art chrétien*, loc. cit. — Mariette, *Catal. du musée de Boulaq*, passim, et *Desc. du parc égyptien*, p. 52, nos 5 et 6 ; p. 53, no 7 ; p. 54, nos 14 et 15 ; p 51, nos 1 et 4. — « Le vautour est le symbole de la maternité ; il sert à écrire le mot *mère* et le nom de la déesse thébaine *Maut*. La déesse *Souban* (??) qui symbolise la région du Sud est représentée sous la forme d'un vautour. Cet oiseau sur une corbeille désigne la souveraineté sur la Haute-Égypte. » P. Pierret, *Catal. de la salle hist. de la galerie égypt. au Louvre*, p. 208.

verre taillées à l'avance comme des pierres dures ; le dessin consiste en un lion et un griffon entre des bouquets de lotus. Ces ornements sont quelque peu détériorés et leur travail manque de finesse ; ils appartiennent à notre musée du Louvre[1]. J'y joindrai, dans la même collection, deux bagues en or non cataloguées : l'une incruste des cornalines en table ; l'autre est formée de deux fleurs de lotus maintenant un triple chaton ovale, le tout en imitation de lapis et de turquoises.

M. Prisse d'Avennes groupe aussi aux environs de la XVIII[e] dynastie les objets suivants qu'il a publiés dans son splendide ouvrage sur l'Égypte. 1° Carcan d'or découpé à jour : deux griffons accroupis, vert clair et rouge, sont affrontés devant une fleur conventionnelle, bleu lapis, rouge, vert et blanc ; les mêmes couleurs, plus le noir, apparaissent dans les rectangles des bandeaux d'encadrement. 2° Pendant de collier en or : tête d'Hathor au-dessus du signe de l'or *(Hathor-Noub)* ; la déesse a des oreilles de vache, elle est coiffée d'énormes tresses d'où s'échappent deux uræus *(coluber naia, hajé* ou *ahje*, vraisemblablement l'aspic des anciens). Incrustations bleu lapis, rouge et vert pâle. 3° Boucle d'oreille dont la pendeloque en or est une fleur de lotus rouge, bleu foncé, vert clair et blanc. (Pl. II, fig. 3.) 4° Collier d'or formé d'yeux symboliques et de croix ansées, reliés par de petits ovoïdes en cornaline ; l'œil est blanc, brun, rouge, vert clair et bleu lapis, la croix n'offre que la dernière nuance. Ce genre de collier, assez commun en toutes matières, symbolise : les yeux, la santé, le salut ; la croix ansée, la vie. (Pl. II, fig. 2.) 5° Pendant de collier : petit *naos* d'or accosté de deux uræus ; l'édicule encadre un taureau Apis en métal, portant un cercle plein entre les cornes et surmonté de l'œil symbolique avec le disque ailé ; l'ensemble, incrusté en réserve dans un champ bleu clair, repose sur le signe des panégyries, une rosace au milieu d'un segment de cercle. 6° et 7° Deux bagues en or à triple chaton ; l'une d'elles ornée de

[1] *Ouv. cité*, p. 92 ; Salle civile, vitrine Q, n° 1962.



Bijoux égyptiens : 1, Epervier du Musée du Louvre, $\frac{5}{6}$ de l'original ;
2, Eléments d'un collier ; 3, Boucle d'oreille : D'après M. Prisse d'Avennes.
4, 5, Bague hindoue, face et revers.

trois petits scarabées aux couleurs du pavillon égyptien, vert pâle, bleu lapis et rouge, semble être un talisman décrit sous le nom de *bague d'Hermès* dans un papyrus magique [1].

Les anneaux à triple chaton se rencontrent aussi chez les Asiatiques au Ier siècle de notre ère. Dans un de ses dialogues, Lucien fait intervenir un militaire nommé Parméno, lequel ornait son petit doigt d'un grand anneau polygonal au chaton de trois couleurs où le rouge dominait; il l'avait rapporté de la guerre contre Tiridate [2]. J'ai vu au musée de Copenhague un énorme anneau d'or à triple chaton dont la forme est identique à celle des bagues égyptiennes; seulement, les cabochons du premier sont inégaux et disposés verticalement, tandis qu'ils sont de même taille et horizontaux sur les dernières. A mon avis le bijou danois est de fabrication orientale [3].

Trois siècles séparent les commencements des XVIIIe et XIXe dynasties; le 15 mai 1852, M. Mariette eut la bonne fortune de trouver dans les petits souterrains du Sérapeum de Memphis des sarcophages inviolés, cénotaphes ou monuments commémoratifs des Apis, datés du règne de Ramsès II. L'une de ces tombes contenait une momie de forme humaine chargée de splendides bijoux

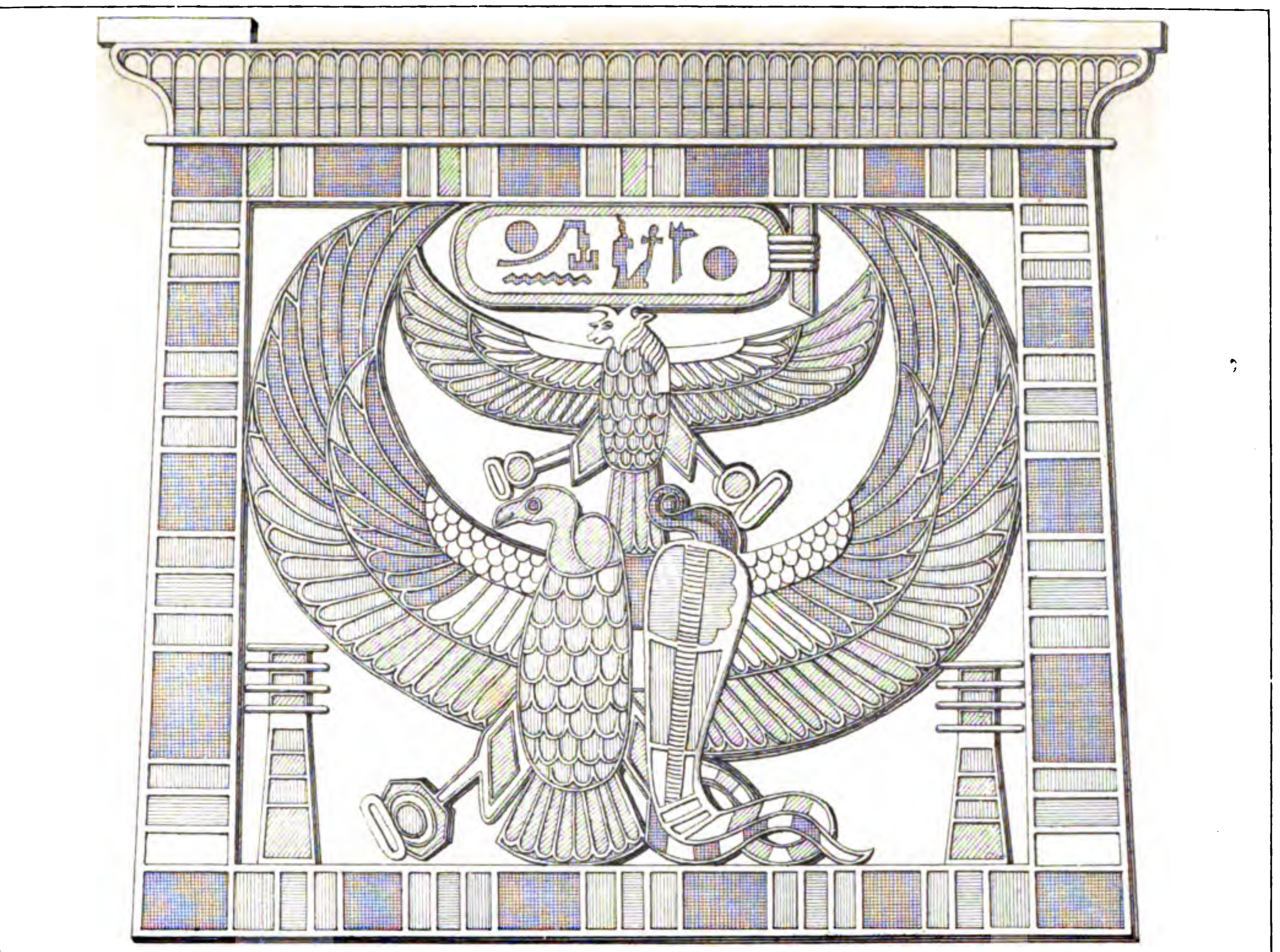
[1] *L'Art égyptien*, art industriel, choix de bijoux, fig. 14, 16, 17, 25, 28, 29 et 30. « Les griffons, dit M. Prisse d'Avennes, semblent avoir été introduits par Séti I (XIXe dynastie), à en juger par les vases offerts après ses conquêtes en Asie. — Tous ces bijoux ont été trouvés, du moins achetés à Thèbes, et appartiennent à diverses époques; ils sont si communs dans les nécropoles que leurs formes ont été fréquemment reproduites à partir de la XVIIIe dynastie jusque sous les Ptolémées et les Césars, où la terre émaillée imite à satiété les petits objets essentiels à la vie égyptienne. J'ai donné ces bijoux au docteur Abbott et je crois qu'ils ont été vendus à New-Yorck où se voit aujourd'hui sa collection. » *Lettre* du 19 janvier 1875. — « PANÉGYRIES. Fêtes dites *populaires* par le décret de Canope. Il y avait, d'après l'inscription de Rosette, trois sortes de panégyries..... une panégyrie était célébrée au trentième anniversaire de l'avénement du souverain. C'étaient des jubilés et non des cycles comme on l'a cru. » Pierret, *ouv. cité*, p. 195.

[2] *Dial. meretr.* 9 : πολύγωνον, καὶ ψῆφος ἐνεβέβλητο τῶν τριχρώμων, ἐρυθρά τε ἦν ἐπιπολῆς.

[3] Worsaae, *Nordiske Oldsager*, p. 88, fig. 381, Ier âge du fer. La légende porte : *Anneau d'or incrusté de morceaux de verre.*

provenant du prince Kha em-uas, fils du célèbre pharaon ; ils font aujourd'hui partie des collections du Louvre et méritent tous une étude spéciale. 1°. Sorte de boucle en or avec incrustations de pâte vitreuse rouge et verte (n° 523). 2° Plaque de basalte vert en forme de *naos*, revêtue d'une lame d'or. Au centre un gros scarabée en ronde-bosse accompagné des figures d'Isis et de Nepthys adorant debout le symbolique insecte. Les vêtements des déesses sont ciselés dans le métal ; les carnations et les détails de l'édifice, rendus par des incrustations colorées. Au-dessous de la frise est gravée la légende de « l'Osiris, sage du palais, le toparque Psar, véridique [1]. » (H. 0^m 10^c, l. 0^m 105^m ; n° 524). 3° Épervier criocéphale (à tête de bélier), les ailes ouvertes, tenant dans ses serres le sceau, emblème de la longévité accordée par les dieux. La tête et le cou, chefs-d'œuvre de ciselure, ont une saillie considérable et sont entourés d'un riche collier formant nimbe ; le plumage des ailes, du corps et de la queue est exprimé par des alvéoles très-délicats incrustant du lapis, de la cornaline, une pâte vitreuse blanc et bleu pâle, enfin du mastic rouge. (Pl. II, fig. 1.) Ce bijou (h. 0^m 07^c, l. 0^m 135^m ; n° 535), que l'on confondrait à première vue avec l'émail le plus fin, a pu servir de *pectorale* ; toutefois le casque du Sésostris déjà cité est orné par derrière d'un oiseau analogue. 4° Épervier ordinaire, même attitude, même travail et mêmes matières que le précédent (h. 0^m 065^m, l. 0^m 12^c ; n° 534). Les Égyptiens affectionnaient beaucoup les représentations d'oiseaux aux ailes étendues, symboles de la protection. M. Prisse d'Avennes a publié quelques vautours peints dans la même attitude que les éperviers du Louvre. Le plumage est rouge, noir, blanc, jaune, brun, bleu-clair et vert pâle ; des filets blancs ou noirs expriment le cloisonnage. 5° Grand pectoral d'or ajouré, figurant un *naos* ; motif principal, un vautour essorant associé à un uræus. Ces animaux sont dominés par un épervier criocéphale aux ailes étalées, supportant le cartouche

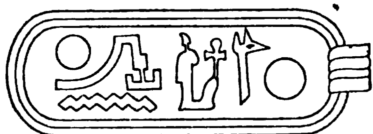
[1] Cette traduction paraît hasardeuse à M. Chabas ; je ne la donne que sous bénéfice d'inventaire.



C. de Linas et C. d'Averdoing del. Lith. Desavary, Arras

Pectoral de Ramsès II, Musée du Louvre.

prénom de Ramsès II, *Ra ousor-ma* (soleil riche de justice), dont les hiéroglyphes, en mastic verdâtre, remplissent les découpures du métal; deux *tat* (sorte de colonnette basse à quatre tailloirs superposés) apparaissent aux angles inférieurs du monument. Le



haut des ailes est massif et ciselé, ainsi que les parties renflées de l'uræus qui accusent un rendu analogue à celui de la pendeloque d'Hathor. Le reste, architecture et *tat* compris, est esquissé par des cloisons d'épaisseurs variables, soudées à la plaque de fond et sertissant des cornalines, du stéaschiste noirâtre, une pâte blanche, des imitations de turquoises et de malachite, du mastic. La queue du reptile est formée de quadrilatères, alternativement blanc et vert pâle, juxtaposés sans cloisonnage. La composition est admirable, mais, en regard de l'épervier n° 3, l'exécution laisse à désirer (h. 0m 12c ; l. 0m 14c; n° 521) [1]. (Pl. II *bis*.)

L'orfévrerie cloisonnée sous la XXIe dynastie (980 à 810 avant J.-C.), est représentée au Louvre par un monument de médiocre importance à mon point de vue, bien qu'il soit d'ailleurs très-remarquable. Un joli groupe de trois statuettes en or (h. 0m 10c; l. 0m 65c; n° 24) montre Isis et Horus étendant la main sur Osiris en signe de protection; le socle était incrusté de pâtes de verre. Osiris est accroupi sur un dé en lapis-lazuli au nom *Oua-sar-kin* (en assyrien *Sar-kin*, Sargon) du roi Osorkon II des listes de Manéthon [2].

Pendant le règne des Lagides (323 à 30 avant J.-C.), et sans doute après l'ère chrétienne, l'orfévrerie cloisonnée atteignit en

[1] Mariette, *Choix de monum. du Sérapeum*, texte et pl., passim. — Pierret, *ouv. cité*, p. 124, 125, 127, 129. — E. de Rougé, *ouv. cité*, p. 73, 74. — Prisse d'Avennes, *ouv. cité*, pl. cit., n° 6 et passim. — Chabas, *Notes manuscrites*.

[2] Pierret, *ouv. cité*, p. 15.

Égypte un degré de perfection qu'aucun peuple n'a jamais surpassé. Le Musée royal d'antiquités de Munich possède quatre bracelets d'or, trouvés en 1834 par le docteur Ferlini dans l'une des grandes pyramides de Méroë (Nubie) et portant, disent MM. Christ et Lauth, le cachet incontestable *(offenbarste Geprægé)* de l'influence de l'art grec [1]. Les deux plus beaux, formant la paire, sont à double brisure ; l'ornementation se compose de sept bandeaux parallèles encadrés d'une bordure métallique perlée et tressée. Les bandeaux supérieurs et inférieurs incrustent alternativement des disques et des losanges ; le bandeau central comporte des imbrications et de six à huit petits bustes coiffés, soit du *pschent* [2], soit du symbole d'Hathor. Une figure de déesse à quatre ailes, les pieds sur une fleur de lotus, rehausse le devant de ces bijoux ; M. Labarte croit y reconnaître *Maut* l'épouse divine d'Ammon, et l'attribution ne manque pas de vraisemblance [3]. (Diam. 0m 078m, h. 0m 046m). Le troisième bracelet (diam. 0m 075m, h. 0m 034m) offre comme les précédents un décor de bandeaux parallèles, échiquiers, losanges, rosaces et torsades ;

[1] W Christ et J. Lauth, *Führer durch das K. Antiquarium in München*, p. 34 et 35 ; 2e salle, vitrine octogone, 6e compartiment. — Prisse d'Avennes, *ouv. cité*, pl. citée, fig. 31, 32, 33. — J. Labarte, *Rech. sur la peint. en émail*, p. 70, 71 ; pl. A, fig. 2, 3, 4. — M. A. W. Franks trouve encore l'époque des Lagides trop reculée : « En continuant la démolition de la pyramide, on trouva des bronzes d'origine romaine postérieurs à l'ère chrétienne, de telle sorte que les bracelets de Munich sont tout au plus contemporains des émaux de la Gaule ou du texte de Philostrate qui en parle. Quoiqu'égyptiens de forme et de style, ces bijoux ont pu appartenir à l'une des reines de l'Éthiopie dont l'apôtre saint Philippe baptisa l'eunuque. » Cité par A. Darcel, *Notice des émaux et de l'orfèvrerie ; Moyen-Age et Renaissance* : Introduction, p. VIII.

[2] Le *pschent*, dont le nom réel est *skhent*, insigne de la domination sur la Haute et la Basse-Égypte, était une coiffure formée par la réunion de la tiare blanche et de la couronne rouge. Pierret, *ouv. cité*, p. 180 et 197.

[3] « L'épouse divine d'Ammon, nommée à Thèbes simplement *Maut* ou *mère*, est ordinairement coiffée du *pschent ;* elle est vêtue d'une longue robe juste et tient en main le signe de la vie. » E. de Rougé, *ouv. cité*, p. 122. Or le *pschent* et la croix ansée (en allemand *Nilschlüssel*, clef du Nil), très-apparents sur le dessin de M. Prisse d'Avennes, sont méconnaissables sur celui de M. Labarte.

le quatrième (diam. 0m 076m, h. 0m 04c) est tout différent. Sa bordure tressée encadre une balustrade de canopes ou de momies debout, sommés d'un disque; au-dessous, des losanges, un large bandeau d'imbrications et de canopes, encore des losanges, enfin des amandes. Les incrustations m'ont semblé en mastic durci, rouge, bleu lapis, bleu turquoise et blanc; leur travail est si délicat que M. Labarte les confond avec l'émail. Je ne viens pas discuter ici la question de l'émaillerie sur métaux en Égypte, un seul monument bien authentique prouve qu'elle y a été pratiquée, et ce monument suffit[1]; l'incrustation à froid m'occupe seule pour le moment. Mon savant confrère a constaté, la loupe en main, la présence de l'émail à chaud sur les bijoux de Munich; mais, moi aussi, j'ai vu, j'ai touché, et je reste dans l'incertitude. Une autorité, que personne ne contestera en matière de technique industrielle, n'est pas aussi affirmative que M. Labarte; M. A. Darcel écrivait en 1867 : — je souligne les mots importants — « Nous avons examiné avec soin ces bracelets, et nous avons reconnu que la matière qui remplit les alvéoles en or composant leur dessin y a été déposée *humide* puis *simplement desséchée* ou fondue; car sa surface n'affleure point le niveau des cloisons et se *creuse en ménisque concave*. De plus, cette matière s'*effrite* aujourd'hui et *tombe en poussière* sur la tablette où ces bijoux sont disposés. Il y a *présomption* pour nous qu'ils sont en émail cloisonné[2] ». Or, le mastic est toujours appliqué humide; il éprouve un retrait par la dessiccation; il s'effrite et tombe en poussière, ce qui n'est guère le cas des émaux antiques : ils craquent, se délitent, mais ne s'effritent pas. La matière rouge qui remplit les contours du

[1] Petit épervier à tête humaine. V. de Laborde, *Notice des émaux du Louvre*, p. 17; E. de Rougé, *ouv. cité*, p. 91, 92; J. Labarte, *Rech. sur la peint. en émail*, p. 69, 70, pl. A, fig. 1. — Les bijoux d'or, trouvés à Méroë et vendus au musée de Berlin par le docteur Ferlini, sont émaillés suivant M. Kugler (*Kunstblatt*, n° du 22 janvier 1853); mais une même provenance doit, il me semble, impliquer une analogie technique avec les bracelets de Munich, et le problème n'est pas résolu.

[2] *Ouv. cité*, Introd., p. VIII.

pectoral de Ramsès II, au Louvre, où l'on n'a jamais reconnu d'émail, devient pulvérulente, absolument comme l'incrustation de même couleur aujourd'hui presque entièrement détruite sur les bracelets de Munich. Le petit épervier à tête humaine, unique spécimen incontestable de l'émaillerie égyptienne, s'effrite-t-il ainsi? Présomption n'équivaut pas à affirmation, et je partage l'avis de M. Darcel, m'en tenant au pyrrhonisme expectant jusqu'à l'arrêt motivé d'un émailleur de profession. Il n'est d'ailleurs aucun besoin des découvertes du docteur Ferlini pour constater l'application du cloisonnage à froid sous les Ptolémées et les Romains. Le pendant de collier à l'effigie d'Hathor, décrit plus haut, a tous les caractères de l'art gréco-égyptien ; je m'étais abstenu de signaler le fait pour éviter une redite.

Les Égyptiens incrustaient le bois avec non moins de goût que le métal ; notre musée du Louvre renferme divers exemples de leur habileté en ce genre d'ouvrages. Une tête attribuée à la XIX[e] dynastie montre sur sa coiffure des incrustations du plus beau bleu. Une autre tête, royale ou divine, a les sourcils et le tour des yeux rapportés en pâte de verre bleu ; le blanc de l'œil est en ivoire, la prunelle en minéral noirâtre [1]. Un fragment de meuble en bois doré, que j'avais pris pour un pectoral, représente un *naos* encadrant la fleur de lotus ; l'ornementation est rendue par des incrustations d'albâtre et de pâtes vitreuses polychromes [2]. La dynastie des Saïtes (XXVI[e] ; 665-527 avant J.-C.) nous a aussi laissé un remarquable spécimen de bois incrusté ; j'en emprunte la description à M. Pierret. « Panneau en forme d'édifice. Au centre, un bas-relief représente un roi en adoration devant Harmachis. Ce dieu hiéracocéphale est assis sur un trône ; il tient le sceptre [3] de la main gauche et le signe de la vie de la main droite. Sa tête est surmontée du disque et des deux grandes plu-

[1] Pierret, *ouv. cité*, p. 50, n[os] 233, 234.
[2] E. de Rougé, *ouv. cité*, p. 87.
[3] A tête de *coucoupha*.

mes, coiffure ordinaire d'Ammon. Le roi est élevé sur un support en forme de pylone où l'on distingue les restes d'une légende hiéroglyphique. Il est assis sur le talon gauche et présente à Horus une statuette de la déesse Ma (la Vérité; *Ma-Kherou*, vérité de parole), coiffée d'une plume d'autruche; il est casqué, et son front est orné de l'uræus. Au-dessus de sa tête est le disque flanqué de deux uræus; en face du roi est le cartouche prénom d'Amasis *(Ahmès-se-neit)*, *Ra-noum-ab*; en face d'Horus la légende : «..... le dieu grand, *Har (em) Khou.* » Au-dessus de cette scène, comme plafond, le signe du ciel dans lequel brille une rangée d'étoiles. Au-dessous, une ligne formant plancher, composée de deux groupes alternatifs de trois cannelures horizontales et verticales; plus bas encore quatre ornements en forme de porte : le tout encadré de carreaux alternant avec des groupes de triples cannelures. Au-dessus du cadre, le disque ailé accosté des deux uræus. Toute la composition est dorée; le trône d'Horus et le socle du roi sont en relief et incrustés de pâtes de verre de différentes couleurs, ainsi que la légende et le cartouche; les vides des accessoires étaient également remplis des mêmes substances dont il reste quelques fragments. Ce panneau semble provenir d'un coffre. H. $0^{m}\ 31^{c}$, l. $0^{m}\ 27^{c}$; n° 663 [1] ».

Les musées de Leyde, Turin, Berlin, Copenhague, Saint-Pétersbourg et le *British-Museum* ajouteraient sans doute un nombreux contingent d'articles à cette nomenclature déjà longue, mais les deux dernières collections me sont inconnues, et, quand j'ai visité les premières, j'y recherchais tout autre chose que des monuments égyptiens. Je crois néanmoins avoir rassemblé une somme de preuves suffisantes pour établir la haute antiquité et l'application continue de l'orfévrerie cloisonnée sur la terre de Mitsraïm.

[1] *Ouv. cité*, p. 163, 164, 172, 189.

II.

Le peuple Juif.

Tandis que le polythéisme, adorateur de la forme, encourageait le développement des arts plastiques, le vieux monothéisme, au contraire, en arrêtait l'essor par la rigueur de ses doctrines. Jacob et sa famille avaient bien emporté en Égypte les traditions d'Abraham, mais le culte patriarcal y perdit beaucoup de sa pureté primitive; le sang de Laban coulait dans les veines des Israélites qui, toujours et partout, se montrèrent fortement enclins à l'idolâtrie. La vie entière de Moïse, de Josué, des premiers Juges, les dernières heures de Samuel résument une lutte acharnée contre les envahissements du polythéisme, gangrène incessante du Peuple de Dieu. Aux quatre points cardinaux, des religions immondes battaient en brèche les dogmes salutaires gardés par un petit nombre de fidèles, qu'une loi impitoyable et des exécutions sanglantes parvinrent seules, jusqu'à l'affermissement de David, à préserver de la contagion. Le honteux déclin de Salomon, le schisme des dix tribus ruinèrent l'œuvre religieuse de David; Jehovah fit place aux dieux étrangers sur les nouveaux autels de Béthel, et l'unité du culte fut ébranlée dans Juda par l'érection des sanctuaires des *haut-lieux*. Jérusalem elle-même, la Cité sainte, vit plus d'une fois Baal, Astoreth et Moloch trôner en face de son temple où cependant venaient toujours sacrifier les vrais croyants d'Israël. Les efforts clair-semés de monarques dociles à la voix des prophètes, organes vivaces du mosaïsme, réussirent souvent à rétablir l'orthodoxie, mais les réformes opérées par ces princes généreux disparaissaient à leur mort quand elles duraient jusque là. La chute de Samarie et la captivité de Babylone ramenèrent enfin les Juifs dans la voie qu'ils suivent encore aujourd'hui.

Sous l'empire d'une législation qui proscrivait à si juste titre les représentations d'êtres animés [1], le souffle créateur d'un art national ne put guère inspirer les Israélites. Nous voyons David et Salomon au comble de la puissance, obligés, pour bâtir et décorer leurs monuments, d'avoir recours aux Phéniciens. En ce qui concerne l'orfévrerie, les Livres Saints mentionnent fréquemment bijoux, meubles, figures en métal fondu ou ciselé; le Temple et le trésor royal regorgeaient d'objets en or, en argent et de pierreries; mais, derrière ces manifestations du luxe on reconnait presque toujours une influence étrangère : Si le travail de l'orfévre est nettement défini par l'Exode, la profession elle-même n'obtient un nom spécial en hébreu — צורף *tzoraph*, de צרף *conflavit* — qu'à partir d'Isaïe [2] (827-694 avant J.-C.). Joaillier, *gemmarius*, n'a pas d'équivalent dans les textes sacrés [3].

Un seul ouvrage de joaillerie se trouve décrit dans la Bible, et, comme il appartient à l'orfévrerie cloisonnée, nous nous y arrêterons longuement : aucun détail ici ne peut être superflu.

[1] Exode, XX, 4. — Non facies tibi sculptile, neque omnem similitudinem quæ est in cœlo desuper, et quæ in terra deorsum, nec eorum quæ sunt in aquis sub terra. *Vulgate.* — « Tu ne feras point d'image sculptée, toute image soit de ce qui est en haut au ciel, soit de ce qui est ici-bas sur la terre, et de ce qui est dans les eaux sous la terre. » S. Cahen, *La Bible*, trad. nouv., 1834.

[2] XL, 19. — Numquid sculptile conflavit faber? Aut aurifex auro figuravit illud, et laminis argenteis argentarius? *Vulgate.* — « L'artiste fond l'idole, l'orfévre la couvre d'or et y attache des chaînes d'argent. » S. Cahen, *trad. cit.* — XLVI, 6. — Qui confertis aurum de sacculo et argentum statera ponderatis : conducentes aurificem ut faciat deum. *Vulg.* — « Ils gagnent un orfèvre pour qu'il en fasse un dieu. » S. Cahen, *trad. cit.* — *La Sagesse*, XV, 9, mentionne aussi l'orfévre : Sed concertatur *aurificibus* et argentariis. Mais, l'attribution de ce livre à Salomon étant plus que douteuse, j'ai préféré m'en tenir à une date certaine.

[3] On lit dans Jérémie : XXIV, 1. ואת־החרש ואת־המסגר — Et fabrum et inclusorem. *Vulgate.* — Καὶ τοὺς τεχνίτας, καὶ τοὺς δεσμώτας. *Sept.* — « Les charpentiers et les serruriers. » Cahen. — XXIX, 2 — והחרש והמסגר — Et faber et inclusor. *Vulg.* — Καὶ δεσμώτου καὶ τεχνίτου. *Sept.* — « Charpentiers et serruriers. » Cahen. — En traduisant *inclusor* par joaillier (*Orfévrerie mérov.*, p. 64), j'ai commis une grave erreur pour n'avoir pas consulté le texte original et m'en être aveuglement rapporté à la glose de saint Jérôme : Artifices *inclusoresque auri* atque *gemmarum* quæ apud barbaras nationes pretiosissimæ sunt.

Lorsque Moïse descendu du Sinaï s'occupa d'organiser le culte extérieur et visible de Jehovah, il fit appel à la générosité du peuple qui lui fournit en abondance les matières précieuses nécessaires à la construction et au mobilier du Tabernacle, ainsi qu'aux ornements sacerdotaux [1] : parmi ces derniers compte le pectoral — חשן, *'hashen, rationale, περιστήθιον, λογεῖον* — fabriqué, comme le reste, sous l'inspiration divine ainsi qu'il suit :

Tu feras le pectoral du jugement, ouvrage de broderie, tu le feras comme l'ouvrage de l'éphod; tu le feras d'or, de laine bleue, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

Il sera carré et double, il aura une palme de longueur et une palme de largeur.

Tu feras son enchatonnement de pierreries, à quatre rangs de pierres. Au premier rang un *odem*, un *piteda* et un *bareketh*.

Au second rang un *nophech*, un *saphir* et un *iahlom*.

Au troisième rang un *leshèm*, un *shebô* et un *a'halama*.

Au quatrième rang un *tarshish*, un *shoham* et un *ioshphé*. Elles seront enchâssées dans de l'or dans leurs enchatonnements [2].

Les pierres seront selon les noms des enfants d'Israël, douze, d'après le nombre de leurs noms, gravées comme un cachet, chaque tribu selon son nom ; ainsi elles seront pour les douze tribus.

Tu feras au pectoral des chaînettes ayant des nœuds aux bouts en façon de cordonnet d'or pur.

Tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or, et tu mettras les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral.

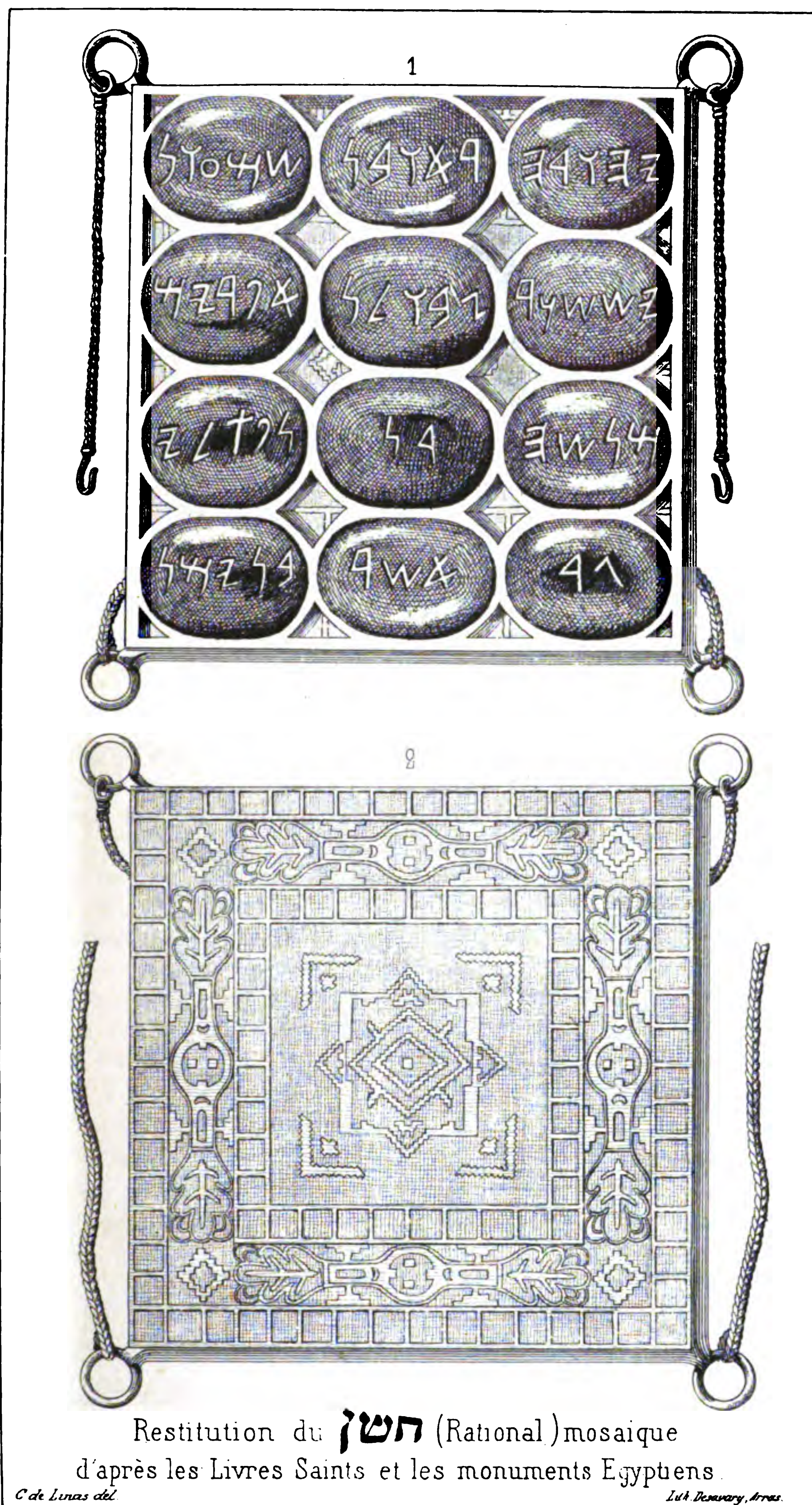
Tu mettras les deux chaînettes d'or en cordonnet dans les deux anneaux, à l'extrémité du pectoral.

Et tu mettras les deux bouts des deux chaînettes en cordonnet aux deux chatons que tu mettras sur les épaulettes de l'éphod, sur le côté du devant.

Tu feras encore deux anneaux d'or que tu mettras aux deux autres extrémités du pectoral sur le bord de l'éphod en dedans.

[1] *Exode*, XXXV, 27, 29 ; XXXVI, 1.

[2] *Vulgate :* Inclusi erunt auro per ordines suos. *Septante :* Περικεκαλυμμένα χρυσίῳ, συνδεδεμένα ἐν χρυσίῳ. — XXXIX, 13; *Vulg.* : Circumdati et inclusi auro. *Sept.* : Περικεκυκλωμένα χρυσίῳ καὶ συνδεδεμένα χρυσίῳ. — Torto cocco opus artificis gemmis pretiosis figuratis in *ligatura* auri et opere lapidarii sculptis, in memoriam secundum numerum tribuum Israël. *Ecclésiastique*, 45, 13.



Restitution du חשן (Rational) mosaique
d'après les Livres Saints et les monuments Egyptiens.

1 Face. 2 Envers.

Et tu feras encore deux anneaux d'or que tu placeras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, sur le devant, à l'endroit de la jointure, au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

Ils joindront le pectoral par les anneaux aux anneaux de l'éphod avec un cordon de laine bleue, afin qu'il demeure sur la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne remue pas de dessus l'éphod [1].

L'examen des *pectoralia* d'Aah-hotep et de Ramsès II rend ce texte fort clair. Une plaque d'or carrée, à jour, mesurant 0^m 225^m de côté, cloisonnait douze pierres précieuses oblongues (h. 0^m 056^m, l. 0^m 073^m), intaillées au nom de chaque tribu d'Israël. Le treillage, appliqué sur un tissu en fil de lin tramé d'or et de laine, bleu, écarlate et cramoisi, d'où le qualificatif *double* כפל, était maintenu contre l'éphod : en haut, par deux de ces fines chaînettes torsades dont les bijoux égyptiens nous offrent de si remarquables spécimens ; à la ceinture, par un cordon de laine bleue. Le but de la doublure était de protéger l'éphod contre les frottements du métal ; peut-être avait-elle encore un autre motif : le tissu polychrome appliqué derrière le rational devait communiquer aux gemmes translucides un chatoiement particulier, analogue à l'effet du paillon d'or usité de l'époque sassanide aux temps postérieurs.

L'éphod était une tunique de dessus, assez longue pour nécessiter une ceinture et vraisemblablement sans manches, tissue en or et laines de couleur [2] dont la disposition ou le dessin ne sont indiqués nulle part. Un bas-relief peint du Ramesseum de Thèbes représente Sésostris vêtu d'une cotte d'armes rayée, bleu et or, le

[1] *Exode*, XXVIII, 15 à 28. V. encore *Id.*, XXV, XXIX, XXXV, XXXIX ; *Lévitique*, VIII, 8. Cahen, *trad. cit.* — Au chap. XXXIX, 9 de l'Exode, M. Cahen traduit indifféremment כפול par *doublé* et par *double.* — Le tissage de l'or ne laisse aucune incertitude. « On étendit des lames d'or qu'on coupa par filets, pour les travailler dans la laine bleue, l'écarlate, le cramoisi et dans le fin lin. » *Exode*, XXXIX, 3. Cahen, *trad. citée.* — Opus textile. *Ecclésiastique*, 45, 12.

[2] « Ils feront l'éphod d'or, de laine bleue, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, etc. » *Exode*, XXVIII, 6 ; passim. Cahen, *trad. cit.*

pectoral suspendu au cou par une chaînette, un uræus cloisonné saillant du frontal d'or de son casque. Cotte d'armes à manches courtes, pectoral et frontal me semblent offrir une singulière analogie avec l'éphod, le rational et le diadème d'or — ציץ זהב — qui ceignait la coiffure du grand-prêtre juif : Moïse aurait-il emprunté au vestiaire des pharaons l'idée première de son costume liturgique, exemple suivi par le christianisme qui décora ses pontifes des insignes impériaux ? De nombreuses raisons appuieraient cette hypothèse [1].

On a beaucoup écrit sur les pierres précieuses du rational ; aucune d'elles n'est déterminée avec une entière certitude.— אדם, *odem*, signifie *rouge* en arabe ; c'est la transcription littérale de l'hébreu que les Septante traduisent par *σάρδιον*. Est-ce le sardonyx, l'hyacinthe rouge, la cornaline ou le grenat ? Je ne m'arrête pas au rubis. — פטדה, *piteda* ; *τοπάζιον* des Septante : Job mentionne la topaze d'Ethiopie [2].— ברקת, *bareketh* ; Septante, *σμάραγδος*, émeraude, attribution généralement admise par les savants. — נפך, *nophech :* les Septante disent *ἄνθραξ*, escarboucle. J'y reconnaîtrais volontiers le *mafek* (malachite) des Égyptiens. — ספיר, *saphir* ; Septante *σαπφεῖρος*. Existe-t-il des saphirs de 0m 07c sur 0m 05c, ou faudrait-il admettre parmi les gemmes du rational une inégalité peu compatible avec la théocratie républicaine de Moïse [3] ? Le saphir corindon ne se trouvant pas ailleurs que dans

[1] Prisse d'Avennes, *ouv. cité*, sculpture. Les Khétas (Syriens) vaincus par Sésostris portent comme le pharaon une cotte d'armes à raies horizontales, mais les couleurs en sont rouge, bleu et vert pâle ; le rouge domine. — *Exode*, XXVIII, 36 : « Tu feras un diadème d'or pur..... 37 : Tu le mettras sur un fil de laine azurée qui sera sur le turban ; le diadème sera sur le côté de devant du turban. » Cahen, *trad. cit.*

[2] Non adæquabitur ei topazius de Æthiopia. XXVIII, 19.

[3] Je parle du saphir bleu, car les Anciens classaient les pierres d'après leurs propriétés extérieures et non d'après leur composition chimique. Le saphir blanc, à l'effigie de Chosroès, que possède le Cabinet des médailles, à Paris, a 0m 075m de diamètre. Au reste le saphir de Pline est tout simplement du lapis-lazuli. In iis (sapphiris) enim aurum punctis collucet. Cæruleæ sapphiri, rarumque ut

l'Inde et la Sibérie, l'idée d'un cuivre carbonate bleu me semblerait plus logique. — יהלם, *iahlom*, ἴασπις des Septante; Braun et les rabbins de l'école espagnole en font un diamant : ne serait-ce pas plutôt le cristal hyalin, *maha* des Syriens et des Arabes, *tahen* des Égyptiens.— לשם, *leshèm*; Septante, λίγυριον, opale? — שבו, *shebô* : les Septante traduisent ἀχάτης, agate; *turquoise* selon la plupart des commentateurs. Une certaine analogie de prononciation m'indiquerait le *khesbet*, lapis lazuli, si employé en Égypte. — אחלמה, *a'halama*; Septante, ἀμέθυστος, améthyste. Un texte hébreu cité par M. Cahen dit : « Nephtali a pour gemme l'a'halama; la couleur de son étendard ressemble a du vin clair dont la rougeur n'est pas forte. » Pline parle d'un minéral nommé *alabandicus*, d'Alabanda, ville de la Carie intérieure; c'était une escarboucle, *carchedonius*, d'un noir tirant sur le pourpre, fusible et employée à la fabrication du verre [1]. L'homophonie comme l'homochromie de la gemme biblique et de la pierre mentionnée par le naturaliste romain sont très-sensibles. — תרשיש, *tarshish*; Septante, χρυσόλιθος, chrysolithe, gemme translucide, aux reflets dorés que produisaient l'Arabie et l'Éthiopie. Mais, au temps de Moïse, le nom égyptien *Toursha* désignait les Étrusques [2], c'est-à-dire l'Italie, contrée qui passa longtemps pour être la patrie de l'ambre jaune, résine minérale de couleur dorée, susceptible de recevoir un beau poli et d'avoir son emploi dans les ouvrages de glyptique. Nul interprète des saintes Écritures n'a jamais pensé au succin, connu cependant en Égypte où, selon Nicias, on le recueillait sur les bords de la mer [3]. — שהם, *shoham*; βήρυλλος des

cum purpura. Optimæ apud Medos : nusquam tamen perlucidæ. *Hist. nat.*, XXXVII, 39, 1.

[1] E diverso niger est alabandicus terræ suæ nomine, quanquam et Mileti nascens, ad purpuram tamen magis aspectu declinante. Idem liquidatur igni, ac funditur ad usum vitri. *Hist. nat.*, XXXVI, 13, 2. Alabandicos (carchedonios) cæteris nigriores esse scabrosque. *Ibid.*, XXXVII, 25, 4.

[2] Chabas, *ouv. cit.*, p. 189 et sq.

[3] Pline, *op. cit.*, XXXVII, 11, 2, 13, 6. — L'assertion de Nicias, cité par Pline, prouve que le succin arrivait en Égypte par les voies du commerce maritime.

Septante; béryl, aigue-marine. Les anciens tiraient le béryl de l'Inde. — ישפה, *ioshphé;* Septante, ὄνυξ : je préfère jaspe à cause de l'homophonie. Si l'onyx se rencontre en Afrique, le jaspe n'est pas rare en Éthiopie et en Arabie; nous possédons des ouvrages égyptiens en jaspe [1].

D'après les ordres formels de Jehovah, Moïse préposa deux Israélites, Betsalel, fils d'Ouri, de la tribu de Juda, et Oholiab, fils d'A'hisamach, de la tribu de Dan, à la direction des travaux du tabernacle et des accessoires du culte. Betsalel, très-habile artiste, exécuta lui-même la menuiserie et l'orfévrerie des objets consacrés à Dieu; Oholiab s'occupait de la broderie et des tissus. Les ouvriers subalternes étaient tous de la race d'Abraham [2]; le législateur n'eut pas souffert d'assistance étrangère. Un séjour prolongé en Egypte avait initié les descendants de Jacob à la pratique des arts industriels, et, quand il s'agit de fabriquer le veau d'or, Aaron put s'en charger. Malheureusement la nécessité, qui ferma l'entrée de la Terre Promise aux compagnons immédiats de Moïse, interrompit des traditions renouées seulement au retour de la captivité de Babylone ; une seconde fois, alors, les Juifs rapportèrent de la servitude l'esthétique qui leur manquait.

En quittant la terre de Mitsraïm, les Israélites avaient fait de larges emprunts à ses trésors, ce qui explique l'immense quantité d'or, d'argent et d'objets précieux possédés dans le désert [3]. De telles ressources, jointes au pillage organisé à l'encontre des Chananéens, suffirent aux besoins de la nation jusqu'à l'avénement de Salomon, qui profita des loisirs de la paix pour s'associer au tyrien Hiram et obtenir par voie commerciale les richesses du pays d'Ophir. En outre, le Livre des Rois évalue à 120 talents

[1] Voy. Cahen, *ouv. cit.*, notes des v. 17 à 20 du c. 38 de l'*Exode*.

[2] *Exode*, XXXV, 30 à 34 ; XXXVII, XXXVIII; XXXVI, 2.

[3] *Exode*, XII, 35 : « Les enfants d'Israël... avaient demandé aux Égyptiens des vases d'argent, des vases d'or et des vêtements. 36. ..... ainsi ils dépouillèrent l'Égypte. » Cahen, *trad. cit.*

d'or (7,200,000 francs) la somme qu'offrit la reine de Saba au plus sage des hommes [1].

Dans sa nomenclature des objets composant la toilette d'une femme juive, Isaïe désigne un seul bijou orné de pierreries, *gemmas in fronte pendentes*, le reste appartient à l'orfévrerie pure. Les artistes en métaux précieux devinrent nombreux à Jérusalem lorsqu'on rebâtit ses murailles après la délivrance. Néhémie cite les constructions élevées par Eziel et Melchias, tous deux fils d'orfévres, et par la corporation entre le grenier de l'Angle, la porte du Troupeau, la porte Judiciaire et le bazar des fripiers [2]. Depuis ce moment, si le mobilier liturgique conserva les formes traditionnelles réglées par Moïse et Salomon, la joaillerie ordinaire, chez les Juifs, dut procéder de l'art assyro-chaldéen et de l'art achéménide comme elle avait auparavant demandé ses inspirations en Égypte ou en Syrie [3].

[1] III, X, 10, 11. *Paralip.* II, IX, 9, 10. — Ophir était la contrée d'Abhira, voisine du Guzarate, dans l'Inde. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 584-592. Salomon retirait annuellement du commerce étranger 666 talents d'or ; le talent d'argent hébraïque valant 6,000 fr., et celui d'or étant compté au décuple, nous atteindrons le chiffre, peut-être exagéré, de près de 40 millions de francs. Encore ne faut-il pas comprendre dans cette somme les impôts et les tributs de toute espèce. V. *Reg.*, loc. cit., 14 et 15.

[2] Isaïe, III, 18 à 21. — Esdras, II, III, 8. Post eum ædificavit Melchias filius aurificis usque ad domum Nathinæorum et scruta vendentium contra portam *judicialem*, et usque ad cœnaculum anguli. Et inter cœnaculum anguli in porta *gregis* ædificaverunt aurifices et negotiatores. Id. ibid., 30, 31.

[3] V. au Louvre les sarcophages de Jérusalem rapportés par M. de Saulcy ; à côté de variantes des rosaces et des bandeaux de feuilles empruntés à l'ornementation assyro-chaldéenne, on voit des enroulements inspirés par l'art grec. A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, in-4°, pl. 30, fig. 1 et 2.

III.

Les Assyro-chaldéens.

Les contrées environnées par l'Euphrate et le Tigre furent habitées de très-bonne heure. Nous y trouvons d'abord au sud la race chamite, dont Nemrod, fils de Koush, *vigoureux chasseur devant l'Éternel* selon les termes de la Bible, est l'expression caractéristique. Nemrod régna sur Babel (Bab-ilu, Babylone), Erech (Orchoë, *Warka*), Akad et Calné, au pays de Shinar (Sennaar, Naharaïn des anciens Sémites, Mésopotamie des Grecs). Parallèlement aux Koushites existait entre les rives des deux fleuves un autre élément considérable de population issu du rameau touranien ; Soumirs et Accads sont les noms que les inscriptions attribuent aux Koushites et aux Touraniens de la Mésopotamie, sans que l'état actuel de la science permette d'en faire une application rigoureuse. Un troisième, l'élément sémite représenté par Assur (Ashour), remonta le Tigre (Diglat) et bâtit Ninive (Ninua), Kalah (Calach, *Nimroud*), enfin Resen (*Sélamiyeh*), alors la plus grande ville du nouvel état, dont cependant El-Assur (Ellassar, *Khalah-Sherghat*) dut être la première capitale [1].

Malgré la diversité de races, Assyriens et Babyloniens, usant d'un système graphique commun, l'écriture cunéiforme anarienne, finirent par avoir un idiome commun ; ils adoraient à

[1] *Genèse*, X, 9, 10, 11, 12. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 6e éd., t. II, l. 4, c. 1. J. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, in-8°, Paris, 1874; *Babylone et la Chaldée*, in-8°, Paris, 1875. Je prendrai souvent pour guide ces deux derniers ouvrages où se trouve un exposé complet de l'état actuel de l'assyriologie.

peu près les mêmes dieux, et leur esthétique ne différait guère. Ne m'occupant ici que d'un art industriel, j'ai cru pouvoir comprendre sous une dénomination unique, les Assyro-chaldéens, deux empires rivaux, tantôt unis, tantôt séparés, mais dont l'un chercha toujours à soumettre l'autre.

Placée dans une situation géographique aussi avantageuse que celle de l'Égypte, la Mésopotamie fit naturellement concurrence à cette dernière pour la domination de l'Asie occidentale. Chaque fois qu'un pharaon énergique gouverna la terre de Mitsraïm, il voulut asservir la Mésopotamie ; réciproquement aussi, dès qu'un pouvoir fort surgissait à Ninive ou à Babylone, il tentait de conquérir l'Égypte. Une loi inévitable, dit M. F. Lenormant, semblait interdire la coexistence des deux rivales [1].

Si la civilisation de Babylone n'obtient pas la priorité sur celle de Memphis, leur contemporanéité du moins ne peut être mise en doute. Malheureusement, tandis que l'Égypte conservait à travers les siècles, dans ses tombes inviolées, un dépôt de bijoux de toute espèce, les fouilles de Ninive et de Babylone n'ont encore exhumé que des joyaux insignifiants. Bien mieux, les historiens comme les inscriptions jusqu'ici découvertes restent muets quant aux ouvrages d'orfévrerie des Assyro-chaldéens primitifs, et il faut descendre à une époque relativement moderne (le XIIIe siècle avant J.-C. pour Ninive, le VIIIe pour Babylone) avant de rencontrer des textes ou des monuments figurés qui puissent nous initier au travail des métaux précieux associés aux gemmes dans les pays situés entre l'Euphrate et le Tigre.

Antérieure à Ninive, Babylone lui survécut néanmoins pendant de longues années. Quoi qu'il en soit, la cité du Tigre aura ici le pas sur la reine de l'Euphrate : devant l'objectif que je poursuis, ses textes remontent plus haut et ses monuments figurés, beaucoup plus nombreux, offrent des types favorables à mes recherches.

[1] *Loc. cit.*

Une tablette de Sennachérib nous apprend que le roi Tuklat-Samdan (1270 avant J.-C.) possédait un sceau gravé en pierre *za mat* qui fut enlevé par les Chaldéens et transporté à Babylone.

Tuklat-Samdan, roi des nations, fils de Salman-Asar, roi du pays d'Assur, a conquis le pays de Kar-Dunias. Si quelqu'un détruit mon écriture et mon sceau, Assur et Bin feront disparaître son nom de ces contrées..... Ceci était écrit sur le sceau en pierre *za mat*. Ce sceau fut enlevé du pays d'Assur et d'Akkad pendant une guerre; moi Sin-akh-irib, roi du pays d'Assur, après 600 ans, j'ai conquis Bab-ilu et j'ai enlevé ce sceau du trésor de Bab-ilu.

On le voit, la formule d'anathème tracée sur nos manuscrits du Moyen-Age date de loin.

Franchissons maintenant un siècle et demi pour atteindre Tuklat-pal-Asar (vers 1130 avant J.-C.). Les prismes trouvés par M. Layard dans les fondations du palais de ce roi, à Ellassar, mentionnent de l'or, de l'argent, des trésors sans nombre, enlevés aux habitants de Khummuk (Comagène), de Khatti (Syrie) et à d'autres peuples voisins. Tuklat-pal-Asar fit tailler à Soubeneh-Sou, en Arménie, un bas-relief où apparaît son image à côté d'une inscription commémorative. Cette sculpture, la plus ancienne que l'art assyrien nous ait transmise jusqu'à présent, fut découverte par M. Jones Taylor et un estampage en a été envoyé au Musée Britannique [1].

Une autre inscription, qui, d'après Sir H. Rawlinson, concernerait Tuklat-pal-Asar, indique des relations amicales avec l'Égypte.

Le roi du pays de Musri (Mitsraim) lui a envoyé comme présent un crocodile *(namsukh)* et des *ummi* de la Grande-Mer; il distribua aux hommes de son pays les *ummi* ainsi que les oiseaux du ciel dont le nom est célèbre [2].

[1] J. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 28, 33, 36 à 41, 49.
[2] Id., *ibid.*, p. 50, 51.

La statue d'Assur-nasir-habal (882 avant J.-C.), seule image en ronde-bosse des monarques assyriens qui nous soit parvenue, a été exhumée par M. Layard dans les restes d'un des palais situés à l'angle N.-O. de l'enceinte royale de Nimroud. Le personnage, debout, tient de la main droite un crochet à long manche (faucille?) dont la volute est gemmée; sa main gauche serre une courte épée. Il est tête nue, sans autres bijoux qu'un bracelet à médaillon; une inscription sur la poitrine simule un pectoral.



Statue du roi Assur-nasir-habal (*British-Museum*).

Différents textes du même prince consignent également les métaux précieux et les joyaux, fruits de ses expéditions victorieuses; mais les lignes qui suivent pourraient bien avoir trait à

l'incrustation : il s'agit d'un temple élevé au dieu Adar, à Kalah.

J'ai fait l'image du dieu Adar, sans égal devant lui, j'ai consacré, dans la piété de mon cœur, le *taureau sacré* de sa grande divinité sur des *tables en marbre* des montagnes et en *or pur* [1].

Cette courte indication me rappelle l'Apis d'or incrusté sur champ bleu dont j'ai parlé à l'article *Égypte;* seulement le taureau assyrien devait avoir des proportions moins exiguës.

Le nom de Salman-Asar, fils et successeur d'Assur-nasir-habal (857 av. J.-C.), n'est pas inscrit dans la Bible, quoique des relations étroites fussent alors établies entre les Juifs et l'Assyrie. Comme son père, Salman-Asar mena une existence toute guerrière qui lui valut d'immenses trésors. L'un des cinq bas-reliefs de l'obélisque en basalte noir trouvé à Nimroud représente le monarque vainqueur recevant les hommages de Jéhu, roi d'Israël, prosterné à ses pieds. On lit au bas :

Tributs imposés à Yaua (Jéhu), fils de Khumri (Omri); de l'argent, de l'or, des patères en or, des *zakat* en or, des coupes en or, des armes qui sont la main des rois.



Jéhu devant Salman-Asar (*British-Museum*).

[1] Grande inscription du pavé d'un palais de Nimroud et stèle commémorative; Id., *ibid.*, p. 65, 72, 73, 76 à 79, 82 à 84, 86 à 90, 93.

Le disque ailé qui plane au-dessus de la scène offre une grande analogie technique avec les éperviers et les vautours égyptiens. Il n'y aurait pas à s'en étonner, car la contribution exigée du pays de Musri est enregistrée immédiatement après le tribut israëlite.

Je ne dois pas oublier un minéral précieux, le *zamat*, demandé à la Syrie avec l'or, l'argent, le fer et le cuivre [1].

Salman-Asar figure encore sur une stèle; il a des bracelets et un collier à pendants.



Salman-Asar *(British-Museum)*.

[1] Obélisque, stèle du *British-Museum*, taureaux du palais; Id., ibid., p. 96, 101 à 109, 112, 114. — « au pays de Patid, 3 talents d'or, 100 talents d'argent, 300 talents de fer..... 20 talents de *zamat*, 1/2 talent d'or, 1/2 talent de *zamat*..... or, argent, cuivre, fer, 20 talents de *zamat*. » P. 108 et 109.

Les annales des rois qui viennent après Salman-Asar ne contiennent aucun détail plus explicite relativement à l'orfévrerie. Cependant une inscription du palais d'un second Tuklat-pal-Asar (le Tiglat-Pileser תגלת פלאסר de la Bible, 744 avant J.-C.) mentionne pour la première fois le khesbet, non comme matière incrustable, mais comme couleur de peintre : « J'ai trituré comme du khesbet le pays de Bit-Silani. » Il y est aussi question de pierreries [1]. La dynastie sargonide va enfin nous fournir des renseignements précis.

Lorsque Sargon (*Sar-kin* סרגון, 721 avant J.-C.) parvint au trône, il résidait à Calach, et la Ninive des premiers âges tombait en ruines. A 16 kilomètres au nord de Mossoul, sur l'emplacement actuel du village de Khorsabad, Sargon fit construire une nouvelle capitale, *Dur-Sar-kin*, et un palais dont le décor et les inscriptions appartiennent exclusivement à son règne. A un Français, M. Botta, revient l'honneur d'avoir découvert ces ruines qui ont enfin permis d'apprécier la civilisation assyrienne [2], comme à M. J. Oppert, la gloire d'avoir trouvé une méthode sûre pour déchiffrer les textes cunéiformes.

La longue inscription des *Annales* s'en tient d'abord à des termes généraux quant aux matières précieuses enlevées aux vaincus [3]; à l'article des palais, elle devient catégorique.

J'ai bâti dans la ville des palais. — J'ai disposé les *(lacune)* sur des tables en or, en argent, en cuivre, en pierres *mitpi*, en pierres *paru*, en pierres *(lacune)*; j'ai sculpté 8 lions doubles entre les portes pesant 6 *(lacune)*, des rosaces, à la gloire de la Grande Déesse *(lacune)*; j'ai placé 64 *kubur* de matériaux provenant du mont Amanus au milieu des Nirgali, j'ai consolidé les portes avec des *timmi* (pierres angulaires), j'ai fait au dehors des animaux des champs, des animaux ailés, je les ai sculptés dans la pierre des montagnes. — J'ai construit les portes avec de grandes pierres de marbre. — J'ai sculpté leurs surfaces pour l'admiration des

[1] Id., *ibid.*, p. 139. « Pierres *sik*, pierres produits de la mer », p. 142.
[2] Id., *ibid.*, p. 152 et sq.
[3] Id., *ibid.*, p. 165, 166, 168 à 171, 176, 177.

hommes. — J'ai présenté à Assur, ainsi qu'aux déesses qui habitent le pays d'Assur, des œuvres ciselées en argent pur, des bijoux de poids en grand nombre. — Ce palais renferme de l'or, de l'argent, des vases en or et en argent, des pierres précieuses, des pierres travaillées....... des perles (?) [1]

L'inscription des *Fastes* complète la précédente.

Je me suis rendu à Bab-ilu aux sanctuaires de Bel..... et j'ai parcouru le palais des redevances. J'y ai entassé 154 talents, 26 mines, 10 drachmes d'or *himirsu* [2], 1804 talents, 20 mines d'argent, de l'ivoire, des couleurs variées..... des pierres *ka*, du cuivre, des pierres *pi*, *muhhu-di-gili*, du *pi* laminé, du *siru*... [3]

J'ai bâti dans la ville des palais. — J'ai disposé leur *dunnu* sur des plaques en or, en argent, en pierre *tikpi*, en pierres lisses, ornées de couleurs faites avec de l'étain, du fer, de l'antimoine, des *khibisti* (khesbet, lapis-lazuli) mélangés. J'ai écrit dessus la gloire des dieux..... j'ai entouré avec des briques émaillées les poutres de pin et de lentisque..... j'ai disposé entre les portes 8 lions doubles..... et des (briques) émaillées..... j'ai sculpté avec art des pierres de la montagne. — J'ai présenté à Assur des vases en verre, des objets en argent ciselé, en ivoire, des bijoux pesants. — J'ai ordonné de déposer (dans mon palais) de l'or, de l'argent, des vases en or et en argent, des pierres précieuses, des couleurs, du fer, des produits considérables des mines..... des perles [4].

[1] Id., *ibid.*, p. 178, 179.

[2] Serait-ce l'*aurum obryzum*, ὄβρυζον ?

[3] Id., *ibid.*, p. 189.

[4] Id., *ibid.*, p. 190, 191. Voici la transcription d'un passage caractéristique telle que me l'a envoyée M. Ménant :

Kirbussu abni va eli musarrii hurasi, kaspi, supri, abni mitpie,
In ea ædificavi et super tabulas auri, argenti, cupri, lapidis mitpie,
abni paruluv, eri anna, parzilli a...... au khibisti
lapidis parutuv, coloribus stanneis, ferreis stibinis et lapidis lazuli
is du-nu-sun addi va li-ta-sun u kin-va. Gusuri *erini*
is eorum stravi et *lita* eorum collocavi. Trabes cedrinas
rabi eli sun u satriza zululi survan, musukkani
magnas super eis disposui columnas ex cupressu, et lentisco
misir urudu namri u rukkis, va urultu
corona rosis aheneis splendentibus cinxi, et symetrice
nirib sun.
comparavi interstitia eorum.

Les autres inscriptions ne nous en apprennent pas davantage, mais celles, à qui j'ai intentionnellement emprunté de longs passages établissent trois faits importants : 1° une distinction tranchée entre les diverses pierres destinées à la joaillerie, à la sculpture ou à l'architecture ; 2° l'emploi des briques émaillées ; 3° un *dunnu* disposé sur des plaques d'or, d'argent, de pierres polies, rehaussées de couleurs métalliques et de lapis, où l'on avait *écrit la gloire des dieux*.

Que pouvait être le *dunnu* ?

Dans les fondations du palais de Khorsabad, M. V. Place a rencontré des tablettes votives en métal et en pierre couvertes d'inscriptions tracées à la pointe ; sur une tablette d'or, on lit :

J'ai écrit la gloire de mon nom sur des tables en or, en argent, en bronze, en plomb, en étain, en marbre et en albâtre et je les ai déposées dans les fondations du palais. [1]

Il y a ici beaucoup à réfléchir ; l'identité presque absolue des matières spécifiées avec les objets découverts en nature et la plupart des substances colorantes que mentionne l'inscription des *Fastes* porterait à soupçonner dans cette dernière une erreur de traduction. Je pense qu'il n'en est rien ; l'omission, sur la tablette d'or, du khesbet, mot trop caractéristique pour qu'on s'y trompe, l'absence de toute couleur artificielle sur les monuments originaux, empêchent de confondre les tables votives de Sargon avec le *dunnu* de ses palais. D'ailleurs, un usage fréquent chez les monarques assyriens était d'accompagner les effigies royales ou divines de légendes à formules laudatives glorifiant le prince et le dieu ; au contraire le prince seul est rappelé lorsqu'il s'agit de textes commémoratifs cachés à dessein dans les fondations d'un édifice. Pour preuve de ce que j'avance, voici une inscription de Sennachérib qui reproduit en d'autres termes l'idée de Sargon :

[1] J. Ménant, *ouv. cité*, p. 198. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 77, in-fol., Paris, 1867. Ces plaques sont en or, en argent, en cuivre et en plomb.

J'ai écrit des inscriptions avec la mention de mon nom et je les ai déposées en plusieurs exemplaires dans les soubassements [1].

A mon avis le *dunnu* semblerait être un sujet à légendes, incrusté, peint, *émaillé* (?) sur plaques de métal ou de pierre polie. L'examen des briques vernissées de Khorsabad et d'un pectoral sculpté, dont je m'occuperai plus loin, donnera peut-être quelque valeur à mon hypothèse; nous retrouverons aussi dans l'Inde antique des ouvrages analogues.

Fils et successeur de Sargon, Sennachérib (*Sin-akhi-erib*, 704 avant J.-C.), le terrible ennemi du peuple Juif, abandonna la ville paternelle pour l'ancienne capitale de l'Assyrie à laquelle il rendit sa première splendeur. Ninive restaurée lui dut deux magnifiques palais, situés, l'un à l'extrémité méridionale, l'autre à 1 kilomètre environ de Koyoundjik ; MM. Layard, Place et Rassam en ont déblayé une partie. Les inscriptions de Sennachérib fournissent peu de renseignements au sujet de l'orfèvrerie : — il dessina des rosaces éblouissantes et les disposa avec art ; — il orna les poutres de rosaces et les distribua symétriquement dans les

[1] J. Ménant, *ouv. cité*, Assur-nasir-habal. « En ce temps là, j'ai fait faire l'image de ma figure, j'y ait écrit le récit de mes exploits. » P. 71. « J'ai fait faire l'image de ma royauté, j'y ai inscrit ma gloire et le récit de mes exploits, je l'ai fait placer dans l'intérieur de mon palais, j'ai fait des tables pour raconter mes exploits, je les ai fait graver et je les ai placées dans mon palais à l'intérieur de la grande porte. » P. 73. « J'ai fait faire une image de ma figure en marbre, j'y ai inscrit le récit de mes exploits. » P. 74. Salman-Asar. « J'ai fait faire l'image de ma royauté, j'y ai fait graver la gloire d'Assur mon maître, le récit de mes exploits et tout ce que j'avais fait dans le pays. » P. 99. « J'ai fait faire l'image de ma royauté, j'ai écrit dessus la gloire d'Assur, le grand seigneur, mon seigneur. » P. 110 et 111. Sar-kin. « J'ai fait faire une image de ma royauté, j'y ai fait inscrire la gloire d'Assur et je l'ai élevée au milieu de la ville d'Izirti. » P. 164. Sin-akhi-erib. « J'ai fait faire l'image des grands dieux, mes seigneurs, j'ai fait graver l'image de ma royauté..... j'ai fait sculpter au-dessus l'image de la déesse qui habite au milieu de Ninua. » P. 237. Assur-akhi-idin. « J'ai restauré les images (des dieux du pays d'Aribi) j'y ai fait écrire la louange d'Assur et la gloire de mon nom. » P. 243. — P. 229.

interstices. — On n'en trouve pas davantage. Un bas-relief du palais de Koyoundjik montre Sennachérib à Lachis (לכיש ville de Judée entre Jérusalem et la mer). Le roi, assis sur son trône et entouré de captifs prosternés, a pour coiffure une riche tiare conique.



Sennachérib à Lachis.

On lit au-dessus :

Sin-akhi-irib, roi des légions, roi du pays d'Assur, assis sur le trône de la justice, reçoit les tributs des captifs de la ville de Lakisu [1].

[1] J. Ménant, *ouv. cité*, p. 211 et sq., 221, 231, 233. — P. 214. — Tunc misit Ezechias rex Juda nuncios ad regem Assyriorum in Lachis, dicens : peccavi, recede a me : et omne quod imposueris mihi, feram. Indixit itaque rex Assyriorum Ezechiæ regi Judæ trecenta talenta argenti et triginta talenta auri. Deditque Ezechias omne argentum quod repertum fuerat in domo Domini et in thesauris regis. IV *Reg.*, XVIII, 14, 15.

Les annales des derniers Sargonides, Assarhaddon (Assur-akhi-idin, 680 av. J.-C.), Assur-bani-pal (669 av. J.-C.), Assur-edil-ili, sous le règne duquel s'évanouit comme un rêve le formidable empire d'Assyrie, n'offrent aucun nouveau détail intéressant nos recherches.

L'usage des métaux précieux et des gemmes en Chaldée, remonte à la plus haute antiquité. L'or et l'argent sont mentionnés dans le célèbre récit du Déluge conservé au Musée Britannique et traduit par M. G. Smith [1]. Des cylindres intailles en pierres dures, cornaline, jaspe, lapis, ont 5000 ans de date. Plusieurs inscriptions babyloniennes (15 à 20 siècles avant notre ère) rappellent des œuvres de ciselure [2]; toutefois, de Mérodach-Baladan (*Marduk-bal-idin.* מראדך־בלאדן, 721 avant J.-C.), ce vigoureux champion de l'indépendance chaldéenne contre les dominateurs assyriens, datent les premières indications précises sur l'orfévrerie à Babylone. Les textes de Sargon et de Sennachérib enregistrent : « le *passur* en argent, le trône en argent, le parasol en argent, le *nirmaktu* en argent, les insignes royaux d'un prix considérable; — le sceptre d'or, le *pasar* en or, le parasol en or, les *uduni* en or et en argent; — les pierreries; — les vases d'or et d'argent; — les chars d'argent, les poignards dont les poignées et les fourreaux sont en or; — les bracelets splendides en or, les anneaux en or ; » provenant de Mérodach-Baladan ou de son armée vaincue [3].

Assur-bani-pal a laissé un document fort curieux relativement à l'orfévrerie cloisonnée chez les Assyro-chaldéens; muettes sur cette industrie à Ninive, les archives du fils d'Assarhaddon sont assez explicites quant à Babylone. Ici je cède la parole à M. F. Lenormant; je ne saurais dire aussi bien.

[1] J. Ménant, *Babylone et la Chaldée*, p. 25 et 75 (Urkham roi de Ur); *Lettre* du 21 mars 1875.

[2] Statues recouvertes d'or ; Id., *ibid.*, p. 115.

[3] Id., *ibid.* p. 154, 156, 159, 165, 166. *Ann. des rois d'Assyrie*, p. 173, 174, 175, 215, 223, 226, 233.

« Pour ce qui est du culte chaldéo-assyrien, nous savons positivement par quelques textes que les statues de pierre ou de métal, placées dans les sanctuaires des temples et représentant les grands dieux, étaient couvertes de vêtements et d'ornements d'or ou d'argent enrichis de pierres précieuses, offrandes de la piété des rois, que leur poids rendait nécessairement fixes, et que, pardessus, on plaçait des vêtements d'étoffe et des bijoux mobiles qui se mettaient ou s'ôtaient dans diverses cérémonies. Le document capital à ce sujet, principalement en ce qui se rapporte aux draperies de métaux précieux posées à demeure, est une tablette, malheureusement mutilée, d'Assur-bani-pal, dont M. Fox Talbot a le premier signalé le sujet. Le roi y énumère les offrandes magnifiques qu'il fit dans plusieurs des temples de Babylone en sa qualité de roi de cette ville, sans doute à l'époque où, pour bien établir ses droits de suzeraineté, il y fit acte de souverain direct, après avoir dompté la grande révolte de son frère Samul-Mukin (*Salummu-kin*). La partie la mieux conservée, la seule qu'on puisse lire avec suite, parle des vêtements d'or qu'il fit exécuter pour les statues de Bel-Marduk et de Zarpanit dans la pyramide de la cité royale de Babylone (*Bit-Saggatu*), afin de remplacer des ornements antérieurement brûlés sans doute dans le sac et l'incendie de la grande cité chaldéenne par Sin-akhi-irib..... Le début en est malheureusement très-mutilé, et le sens ne peut en être suivi dans son entier sans interruption.

Je dis. Le dieu Marduk du *Bit-Saggatu* de Babylone (dieu), très-grand.... leurs.... élevés de Babylone... brûla son Marduk de Babylone... sa face il a fait... Marduk... J'ai donné 4 talents (d'or) pour le vêtement de Marduk et de Zarpanit, je les ai revêtus du vêtement grand, du vêtement d'or, Marduk et Zarpanit, je les ai revêtus. Du marbre de l'orient, de la pierre *ka*..., de la pierre œil de *zatu*, de la pierre *zatu sutru*, de la pierre oreille de *zatu*, de la pierre *zatu utchal*, de la pierre appelée yeux de *Meluchka*, de l'albâtre, de la pierre *zallakru*, dix pierres précieuses dont la renommée est grande, je les ai données pour la statue de Marduk et de Zarpanit. J'ai orné les vêtements d'étoffes de leurs grandes divinités.

Les tiares aux cornes élevées, les tiares de domination, insignes de la divinité pour compléter leur costume.

« La liste des pierres énumérées comme ayant servi à orner les statues de Marduk et de Zarpanit ne comprend que neuf noms, bien que la phrase suivante parle de dix espèces, il y en a sans doute un d'omis par le scribe. Les deux pierres dont les noms, certainement idéographiques, s'écrivent, l'un par les caractères *za-mat*, l'autre par ceux qui signifient *lumière grande*, sont le marbre et l'albâtre.... Le reste rentre dans la catégorie des jaspes; ce ne sont donc pas des gemmes proprement dites. Il est probable qu'elles étaient destinées à faire des plaquettes découpées qui, serties dans l'or, comme des pierres analogues ou des pâtes de verre opaque les imitant sur un certain nombre de bijoux asiatiques et égyptiens que conservent nos musées, décoraient les vêtements des images divines en y simulant des dessins ou des broderies. Ces vêtements étaient appliqués sur des statues de grande dimension à en juger par le poids considérable de 4 talents d'or (122 kil. 600 gr., s'il s'agit de talents faibles, 245 kil. 200 gr., s'il s'agit de talents de la série forte) qu'on y avait employés [1]. »

L'énumération des offrandes royales se poursuivait sur les autres colonnes; malheureusement il en reste très-peu de mots qui seront utilisés ailleurs.

A l'heure où j'ai formé mon opinion sur le *dunnu* [2], j'ignorais que M. F. Lenormant eût déjà traité un point analogue. Je suis

[1] *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 443 à 455. J'ai naturellement supprimé dans cette citation tout ce qui appartenait à la philologie pure.

[2] « *Dinnu* est constamment employé dans les contrats privés avec le sens de *dette ; la din* pourrait donc signifier ; *sans le devoir ; sans y être obligé ; librement ;* ce serait une expression analogue au *votum solvit lubens merito* des inscriptions latines. » F. Lenormant, *ouv. cité*, p. 455. Si *dinnu* et *dunnu* sont le même mot — les assyriologues ne tombent pas toujours d'accord sur la valeur des voyelles et même des consonnes — il représenterait alors une offrande rendue obligatoire par un engagement solennel, un ex-voto.

heureux de voir une haute capacité scientifique partager, sans entente préalable, un avis timidement risqué à l'état d'hypothèse mais que l'analyse comparée des monuments changera, je l'espère, en réalité palpable.

Examinons maintenant les textes des souverains chaldéens qui régnèrent en Mésopotamie après la chute de Ninive.

« L'Euphrate (Purat), dit M. Ménant, a un développement immense. Au-dessus de Babylone, il touche à la Syrie, il pénètre dans l'Asie-Mineure par l'une de ses branches, il exploite l'Arménie par les autres et reçoit les produits des contrées montueuses qui bordent le Pont-Euxin. Au-dessous de Babylone, il communique avec l'Océan par un cours tranquille accessible à la navigation du Golfe Persique, le centre le plus actif du commerce de cette grande phase de la civilisation. Aussi, lorsque le moment fut venu où l'empire assyro-chaldéen dut atteindre son plus grand développement, ce ne fut point Ninive qui devint la reine du monde, mais Babylone qui, vaincue et saccagée, resta cependant la capitale du grand empire de Chaldée. Babylone devint pour ainsi dire à cette époque une ville nouvelle. A part quelques traces des restaurations d'Assarhaddon, on ne rencontre rien qui rappelle la ville antique, et Nabuchodonosor paraît en être le véritable fondateur [1]. »

Au nord de la cité royale, entre l'Euphrate et la route de Bagdad à Hillah, apparaît une ruine gigantesque qui porte aujourd'hui le nom de *Babil*. Ses décombres interrogés ont mis en lumière des briques estampées au nom de Nabuchodonosor; aucun document antérieur à ce prince ne s'est révélé. Beaucoup d'hypothèses émises sur Babil n'ont pas suffisamment éclairci son origine, mais sa destination est parfaitement connue : Babil est désigné dans les textes antiques par le nom de *Bit-Saggatu*.

Le *Bit-Saggatu*, nous l'avons vu tout à l'heure, était un temple consacré au dieu Marduk et qui renfermait outre la coupole

[1] *Babylone et la Chaldée*, p. 176.

des Oracles, séjour de l'idole, un sanctuaire particulier consacré à son épouse, Mylitta-Zarpanit, la Délephat des Grecs. Les inscriptions des rois d'Assyrie parlent souvent de ce temple qui avait une grande célébrité, et dans lequel, après Assur-bani-pal, Nabuchodonosor va nous introduire de nouveau.



Nabu-kudur-usur, נבוכדרצר (604 avant J.-C.), fils de Nabopolassar (Nabu-pal-ussur) fondateur du dernier royaume de Chaldée, est un personnage trop connu pour réclamer ici le moindre renseignement biographique. Une longue inscription, gravée sur le bloc de basalte noir qui est passé au *British-Museum* avec les collections de la Compagnie des Indes, rappelle ainsi les trésors conquis et les offrandes faites aux dieux par le destructeur de Jérusalem.

J'ai amassé dans Bab-ilu de l'argent, de l'or, des métaux précieux, de l'émail (*e-ra-a*), [1] des pierres des montagnes, des pierres de la mer, un trésor considérable et digne d'envie.

J'ai restauré dans le Bit-Saggatu, le grand temple de la souveraineté, le sanctuaire des oracles où repose Marduk, le Maître des Dieux. J'ai élevé sa coupole comme une fleur, je l'ai revêtue d'or travaillé, pour qu'elle resplendisse comme le jour et j'ai couvert le haut du temple avec des pierres, du cuivre et du plomb.

L'autel des Destinées se trouvait à la Haute-Colline, où se pronon-

[1] M. Ménant justifie ainsi sa traduction : « On peut rapprocher *e-ra-a* du chaldéen ערא qui signifie littéralement *recouvrir d'une matière gluante*. Les briques vernissées ou émaillées, qu'on trouve dans les ruines, sont enduites d'une couche épaisse de 0m 002m de matière appliquée à froid à l'aide d'un pinceau et ensuite soumise à la cuisson. La signification est, comme vous le voyez, un peu forcée, elle résulte du sens général et paraît commandée par la présence de briques de cette nature dans les ruines et l'absence de tout autre terme pour les désigner en assyrien. » *Lettre* du 11 février 1875.

çaient les oracles, en dehors de la ville, je l'ai transporté dans les *Zakmu Ku*... Cet autel, l'autel de la souveraineté du Maître des Dieux, du sublime Marduk, avait été construit en or et en argent resplendissant par un roi antérieur, je l'ai fait recouvrir d'or pur d'un poids considérable. J'ai fait ciseler les vases sacrés en or du Bit-Saggatu, j'ai fait incruster du verre [1] et des pierres précieuses dans le sanctuaire de Marduk et je l'ai fait briller comme les étoiles du ciel.

J'ai recouvert avec de l'or brillant les énormes poutres de cyprès qui forment la charpente du sanctuaire des Oracles, les poutres inférieures ont été incrustées avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des métaux.

Barsippa est la ville où l'on adore le Roi des Dieux, je l'ai ornée, j'y ai fait construire le Bit-Zida, sa demeure éternelle. J'en ai achevé la magnificence avec de l'or, de l'argent, des métaux, des pierres, des briques vernissées... J'ai recouvert avec de l'or la charpente du sanctuaire où repose le dieu Nabu... J'ai incrusté avec de l'ivoire la colonnade de la porte du sanctuaire du repos, le seuil, les linteaux... J'ai splendidement orné l'entrée du sanctuaire du repos et le pourtour du temple avec des briques de différentes couleurs.

J'ai fait resplendir comme un rayon de soleil le Bit-Saggatu et le Bit-Zida. J'ai fait resplendir comme la lumière du jour les merveilles du Grand-Dieu.

J'ai orné les portes (de mon palais) avec des briques vernissées, des inscriptions et des peintures. J'y ai entassé de l'or, de l'argent, des métaux, des pierres de toute espèce et de toute valeur, j'y ai réuni un ensemble d'objets de prix, des trésors immenses.

J'ai élevé des colonnes de lentisque, de cèdre et de cyprès, j'ai ajouté des *usa*, des peaux de veau marin, du *ihis*, de l'argent, de l'or et des garnitures en fer, des frises et des bas-reliefs (*sic*) exécutés en briques vernissées au-dessous des portes, j'en ai entouré le faîte avec des *kilil* en cuivre [2].

[1] « Le terme assyrien que j'ai traduit par *verre* est écrit *za-ri-ri*, mais il n'y a rien de moins certain. La présence du verre dans les ruines, combinée avec le sens de la phrase, conduit seule à cette traduction. Le mot suivant est *aban* (pierre), qui doit s'entendre des pierres précieuses comme dans d'autres passages analogues. Tout cela *brille comme des étoiles*. M. Norris traduit *zariri aban* par *statues de pierre*, mais je ne m'explique pas — ni moi non plus — que les statues de pierre puissent *briller comme des étoiles.* » J. Ménant, *Lettre citée.*

[2] *Babylone et la Chaldée*, p. 202, 203, 206, 207.

Un cylindre en terre cuite, trouvé à Babylone et aujourd'hui propriété de Sir Thomas Phillips, confirme le texte précédent.

Le lieu du repos, la demeure de sa puissance (de Marduk), je l'ai faite en forme de pyramide, en or brillant ; j'ai revêtu d'or la porte *kilisat*. J'ai construit, en l'émaillant et en lui donnant la forme de coupole, le temple de Zarpanit, ma souveraine.

J'ai fondé, j'ai achevé le Bit-Zida, la maison éternelle dans Barsippa. J'ai revêtu d'or les colonnes du sanctuaire du dieu Nabu, j'ai recouvert le lieu sacré en or, en argent, en autres métaux (*sic*), en briques vernissées... c'est là que trônent Nabu et Nana... Au premier jour de la fête de la Main-suprême, j'ai fait établir devant eux les 16 images sculptées resplendissantes, les délices des dieux de Barsippa, le *isih*, le poisson, l'oiseau, le *usummu*, le tribut, le trésor étranger, le *dasap*, le *sirur*, le *kurunu*, le *sikar satur*, le don suprême, le *disip*, le *khimil*, le *sizib*, le *yu'ul*, le *saman* [1].

On lit encore sur un autre cylindre au Musée Britannique :

J'ai restauré le Bit-Saggatu, je l'ai embelli avec du marbre, de l'argent, de l'or, des métaux, des pierres précieuses, des briques vernissées.

Sur l'inscription de Borsippa, même collection :

Le Bit-Saggatu est le temple du Ciel et de la Terre, la demeure du Maître des Dieux, de Marduk. J'ai fait recouvrir en or pur le sanctuaire où repose sa souveraineté.

Le Bit-Zida est la maison éternelle ; je l'ai rebâtie depuis ses fondements ; j'en ai achevé la magnificence avec de l'argent, de l'or, des métaux, des pierres précieuses, des briques vernissées [2].

Après le sac de Jérusalem par Nabuchodonosor, Jérémie resté à Masphat écrivit aux captifs de Babylone une lettre pour les prémunir contre le culte des idoles chaldéennes. Baruch nous a con-

[1] *Ibid.*, p. 209, 210.
[2] *Ibid.*, p. 212, 216.

servé cette lettre dont quelques passages ont ici leur place marquée. Quand il a spécifié les dieux de métal, de pierre et de bois, le prophète continue :

Leur langue est l'œuvre d'un artisan ; ceux même qui sont couverts d'or et d'argent n'ont que l'apparence de la vie et ne peuvent parler. Comme les bijoux d'une fiancée ils sont fabriqués avec l'or reçu en don. Ces dieux ont bien des couronnes d'or sur la tête, mais les prêtres leur enlèvent l'or et l'argent pour se l'approprier..... On couvre ces dieux d'habits de pourpre, mais il faut leur épousseter le visage [1].

L'usage des ornements mobiles en métal ou en étoffe avec lesquels on habillait les divinités assyro-chaldéennes est matériellement démontré par les monuments figurés. Bérose, cité par Hésychius, nomme une prêtresse, Sarachéro, chargée de parer la déesse Héra : or un grand nombre de cylindres représentent divers épisodes de cette cérémonie. M. A. de Longpérier en a décrit plusieurs qui appartiennent à notre musée du Louvre. Un texte mythologique, publié par M. J. Ménant, énumère les différents objets dont se composait la toilette de la déesse Istar : grande couronne, boucles d'oreilles, collier et diadème en pierres précieuses, ceinture, anneaux d'or pour les pieds et les mains, enfin le vêtement intime dont le nom répugne aux Anglais et que nous sommes obligés de traduire par le mot vulgaire, chemise [2].

Les successeurs de Nabuchodonosor jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus, Évil-Mérodach (561 av. J.-C.), Nirgal-sar-usur (559 av. J.-C.), Bel-labar-iskun, Nabu-naid ou Nabonid (555 av.

[1] VI, 7, 8, 9, 12. Nam lingua ipsorum polita a fabro, ipsa etiam inaurata et inargentata, falsa sunt, et non possunt loqui. Et sicut virgini amanti ornamenta : ita accepto auro fabricati sunt. Coronas certe aureas habent super capita sua dii illorum : unde subtrahunt sacerdotes ab eis aurum et argentum, et erogant illud in semetipsos, — opertis autem illis veste purpurea, extergunt faciem ipsorum propter pulverem domus.

[2] *Catal. des antiq. assyriennes du musée du Louvre*, n[os] 447, 448, etc. — *Babylone et la Chaldée*, p. 236, 237.

J.-C.), enfin Bel-sar-usur, vraisemblablement le Balthasar de Daniel (537 av. J.-C.), ne nous ont transmis aucun renseignement nouveau sur l'orfévrerie.

J'ai accumulé à dessein des citations qui ne sortent pas des généralités, ne renferment rien de descriptif et tombent dans de perpétuelles redites. Malgré ces inconvénients, leur utilité s'explique ; aucune étude spéciale sur l'orfévrerie assyro-chaldéenne n'a encore été publiée que je sache, et la condensation de textes éparpillés çà et là m'a semblé indispensable pour démontrer à l'aide des monuments figurés l'exactitude de traductions parfois incertaines.

« A Ninive, selon M. V. Place, tout est autochthone, tout est pris dans le territoire et façonné par des artistes indigènes. Aucun doute n'est possible à cet égard, puisque, sauf l'Égypte, dont le style n'a nul rapport avec le style ninivite, la civilisation assyrienne précède toutes les autres. » Il y a dans cette assertion quelque chose de trop absolu : quand une rivalité politique met deux peuples en contact, ils se font toujours des emprunts réciproques dont la plus grosse part s'applique naturellement au vainqueur. Les Égyptiens introduisirent dans leur panthéon la déesse Hathor qu'ils avaient trouvée en Asie, et les Assyriens, passés au rôle d'envahisseurs, s'inspirèrent à coup sûr des édifices de Thèbes ou de Memphis pour orner leurs palais d'une série de bas reliefs coloriés représentant la gloire des dieux et les actions des rois. M. Place, il est vrai, avait dit auparavant : « L'architecture assyrienne exclut l'emploi des colonnes ; il faut pourtant en admettre dans le temple du palais de Sargon, c'est un élément étranger rapporté de ses conquêtes en Égypte : il y avait bien emprunté la première idée de l'édifice et la corniche du soubassement [1] ».

[1] *Ninive et l'Assyrie*, t. II. l. 2, p. 190 ; ibid., l. 1. c. 1, p. 38, 39. — A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, in-4°, texte de la pl. IV.

Nous allons voir que Sargon emprunta aussi à l'Égypte la technique de l'orfévrerie cloisonnée.

M. Botta découvrit dans les ruines de Khorsabad divers fragments de briques émaillées; après lui, MM. Place et Layard exhumèrent au même lieu des systèmes complets de cette matière décorative dont Babylone fournit aussi son contingent. L'émail ninivite est d'assez médiocre qualité, il ne vaut pas celui de Babylone, glaçure composée de silicate alcalin d'alumine sans traces de plomb ni d'étain [1]. Parmi les constructions attribuées à une fabuleuse Sémiramis, Ctésias, médecin d'Artaxerxès Mnémon cite un palais dont les murailles offraient des personnages, des animaux et des sujets de chasse, rendus en couleurs sur briques crues [2] ; l'écrivain grec sous-entend une cuisson postérieure. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer dans les textes cunéiformes la mention des briques vernissées.

Les échantillons de M. Place consistent en arcs de porte de ville, ornés de divinités tétraptères et diptères alternant avec des rosaces ou des roues (Pl. III, fig. 1 et 2), et en un soubassement de porte de palais où un lion, un taureau, un gypaëte (rapace tenant le milieu entre l'aigle et le vautour), un figuier, une charrue placés à la file, sont précédés et suivis par un personnage

[1] « L'émail babylonien, saillant, très-adhérent à la brique, brille d'un vif éclat ; il est dur comme la porcelaine. Celui de Ninive est tendre, se détache facilement et semble une glaçure peu cuite. Les figures, cernées d'un creux sensible, font croire qu'avant la couleur le contour était tracé au style sur l'argile molle. » Place, *ouv. cité*, t. II, l. 2, p. 253. Jacquemart, *Les Merveilles de la céramique*, part. I, Orient, p. 170. On voit des échantillons de ces briques aux musées du Louvre et de Sèvres.

[2] Καθ' ὃν ἐν ὠμαῖς ἔτι ταῖς πλίνθοις διετετύπωτο θηρία παντοδαπὰ τῇ τῶν χρωμάτων φιλοτεχνίᾳ τὴν ἀλήθειαν ἀπομιμούμενα. — Ἐνῆσαν δ' ἐν τοῖς πύργοις καὶ τείχεσι ζῷα παντοδαπὰ φιλοτέχνως τοῖς τε χρώμασι καὶ τοῖς τῶν τύπων ἀπομιμήμασι κατεσκευασμένα · τὸ δ' ὅλον ἐπεποίητο κυνήγιον παντοίων θηρίων ὑπάρχον πλῆρες, ὧν ἦσαν τὰ μεγέθη πλεῖον ἢ πηχῶν τεττάρων · κατεσκεύαστο δ' ἐν αὐτοῖς καὶ ἡ Σεμίραμις ἀφ' ἵππου πάρδαλιν ἀκοντίζουσα, καὶ πλησίον αὐτῆς ὁ ἀνὴρ Νίνος παίων ἐκ χειρὸς λέοντα λόγχῃ. *De rebus Assyriorum*, I, 10, éd. Didot, p. 23.



ASSYRIE

1, 2, Figures en briques émaillées, Khorsabad._3, 4, 5, 6, 7, Bijoux en pierres dures, id._D'après M.V. Place._ Bracelet d'Assurbanipal. D'après un bas-relief du Louvre.

royal. Toutes ces figures, exécutées en jaune d'or vif — carnations jaune rosé, barbe et cheveux noirs, menus détails blanc et vert clair — sur fond bleu lapis, offrent une particularité remarquable : les franges, les broderies et les plis des vêtements, les plumes des ailes, le pelage des animaux, sont exprimés par des plaques découpées en bleu sur le jaune; un gros trait noir les encadre et simule, surtout dans les plumes, un véritable cloisonnage. (Pl. III *ter*, fig. 1, 2 et 3.)

La réduction à petite échelle d'originaux qui mesurent jusqu'à 0m 90c donne pour résultat un effet identique à celui des bijoux cloisonnés égyptiens. L'imitation est encore plus frappante quand on examine les fragments recueillis par MM. Botta et Layard : leur champ est vert ou bleu; l'ornement — plantes sacrées, asters, antilopes, ailes, coiffures, franges, bijoux — qui s'y détache soit en blanc ou en jaune, soit en gris bleuâtre, est toujours rechampi d'un mince filet de l'une des deux premières couleurs. [1] Les sculpteurs assyriens savaient rendre au naturel avec une perfection rare les plumes, les franges et les accessoires en général; l'intention des céramistes est donc manifeste, ils ont copié des modèles en orfévrerie cloisonnée : s'ils eussent voulu autre chose, ils auraient agi à l'instar de leurs confrères babyloniens qui peignaient la réalité et non les formes conventionnelles. Ces derniers toutefois faisaient aussi du cloisonné à l'occasion : une rosace blanche sur champ bleu lapis, au Louvre, est cerclée de noir [2].

De la comparaison des textes avec les monuments, j'ose conclure : 1° que l'intérieur des temples assyro-chaldéens était orné

[1] V. Place, *ouv. cité*, pl 14 à 17, 27 à 31. Botta, *Monument de Ninive*, pl. 155 et 156, in-fol., 1819. V. encore Jacquemart, *ouv. cité;* Layard, *The Monuments of Nineveh*, pl., passim, in-fol., Londres. 1849.

[2] *Musée Napoléon III*. pl. IV : 3, franges rendues par des traits noirs ondés sur fond jaune d'or ; 5, détails d'une aile, champ blanc, imbrications noires nuées de jaune pâle ; 4, rosace ; 1 et 2, fragments d'inscription, caractères *na* et *ku* blancs sur bleu ; 6, tronc de palmier, réticulé noir sur jaune d'or.

de tables en métal ou autres minéraux, comportant des figures incrustées ; 2° que ces mêmes images se reproduisaient à l'extérieur sur des briques émaillées, *libnat*. Les portes des villes et des palais avaient un décor pareil attendu qu'on les regardait comme des sanctuaires ; chacune des huit grandes portes de Dur-Sarkin était consacrée à une divinité spéciale [1].

Les couleurs d'émail, assez précieuses pour qu'on les renfermât dans les magasins royaux, ainsi qu'il a été dit ailleurs, correspondaient aux tons des matières incrustées ou de leur excipient : le jaune, à l'or, *huras* ; le blanc, à l'argent, *kaspi*, à l'albâtre, au jaspe ; le gris bleuâtre, au quartz hyalin, au verre incolore, *zariri* ; le bleu, au lapis, *khibisti* ; le carné, à la cornaline ; le vert, à la malachite ; le noir, quand il ne marquait pas les divisions, au stéaschiste, au bronze, peut-être au fer, *parzil*. La spécialité des gemmes *aban* (pierre) *zalu*, *aban ka*, *aban ini Meluchka*, n'est pas encore déterminée ; elles devaient également s'imiter en émail [2].

Maintenant, que le mot *dunnu* désigne ou non les plaques historiées en incrustation qui décoraient les temples et les palais assyro-chaldéens, ceci est une question philologique dont je n'ai point à m'occuper ; il me suffit d'avoir établi un fait qui, pour n'être pas mathématiquement prouvé, n'en reste pas moins très-vraisemblable.

La sculpture assyrienne nous a conservé un grand nombre de modèles de bijoux, bracelets de poignet et d'humérus, boucles

[1] Ces portes étaient dédiées : orient, à Samas et à Bin ; midi, à Bel et à Mylitta : occident, à Anu et à Istar ; nord, à Nisruk-Salman et à Mylitta. *Ann. des rois d'Assyrie*, p. 203, 204. Les portes ornées que M. Place découvrit à Khorsabad avaient donc pour patrons Bin, Anu et Nisrok.

[2] Voy. Ménant, *Exposé des éléments de grammaire assyrienne*, p. 372, 373, in-8°, Paris, 1868. F. Lenormant, *ouv. cité*, loc cit. — Les tributs imposés à l'Égypte et à l'Arabie par les monarques assyriens ne mentionnent aucun produit où l'on puisse reconnaître la malachite. Ce minéral était vraisemblablement tiré du pays de *Bitini*, sur les frontières de la Médie, qui possédait des mines de cuivre. *Ann. des rois d'Assyrie*, p. 244.

d'oreilles, diadèmes, tiares, colliers; les originaux, presque toujours veufs de leur armature métallique, sont excessivement rares.

Les *armillæ* d'humérus rentrent dans l'orfévrerie ordinaire; quand elles ne sont pas unies, elles prennent la forme d'un lien de joncs maintenu par des arrêts verticaux équidistants. Les bracelets sont plus variés; des têtes de lions ou de panthères, des rosaces, s'y montrent ajustées sur des anneaux et des carcans, lisses, striés, cannelés [1]. Ces rosaces sont fréquemment doubles; une seconde fleur plus petite y tient lieu d'*umbo* central. Quant à la matière dont elles étaient faites, le travail du sculpteur serait impuissant à nous l'apprendre si nous n'avions pas d'autres renseignements à portée. Dans les fondations d'une entrée de ville, à Khorsabad, M. Place a trouvé quelques bijoux, la plupart en cornaline et en agate rouge [2]. Parmi eux, deux rosettes taillées en camée (Pl. III, fig. 4 et 5), dont le diamètre répond exactement aux proportions de l'*umbo* des bracelets sculptés, offrent un contour égrisé à la meule qui accuse une sertissure absente; leur destination est donc à peu près certaine. Autour du centre monolithe rayonnaient des pétales évidemment isolés, vu leurs dimensions, et qui ne pouvaient former un ensemble qu'au moyen d'une monture cloisonnée. Ce rapprochement m'a guidé dans la restitution du bracelet d'Assurbanipal d'après un bas-relief du Louvre (Pl. III, fig. 8).

Je ne me bornerai pas à une seule preuve, et, laissant à l'écart

[1] Botta, *ouv. cité*; pl. 12, 13, 14, 50, 161, etc.

[2] Place, *ouv. cité*; pl 75, colliers et bracelets formés de cônes tronqués, de cylindres, d'ovoïdes et de barillets; pl. 76, gemmes sculptées. Les matières de tous ces bijoux sont l'agate, la cornaline, l'améthyste, le quartz hyalin, la calcédoine, le lapis lazuli etc.; t. I, liv. 1, p. 819, 191, 192; t. II, c. 4, p 259, 260. — M. Place croit que ces bijoux ont été jetés à dessein là où il les a trouvés; j'ajouterai que le but de semblables offrandes était religieux et commun à diverses populations asiatiques. Voy. Orose, *Hist.* l. V, c. 16; C. de Linas, *Les Casques de Falaise, etc.*, p. 45 à 50.

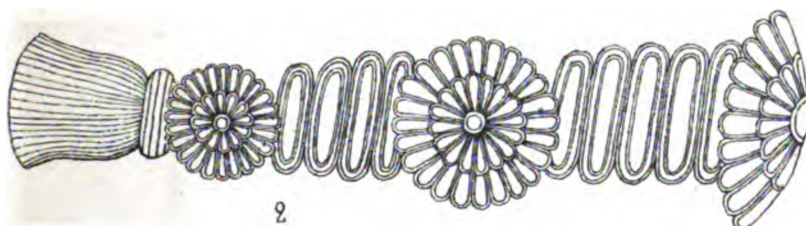
le collier précité d'Aah-hotep — rosaces d'or cloisonnant des pierres dures — dont l'intervention ne serait peut-être pas ici hors de propos, je vais interroger les sculptures enluminées de Khorsabad. J'y rencontre trois diadèmes rehaussés de rosaces : le premier semble un bandeau continu de métal, le second est une écharpe tordue dont les bouts sont noués derrière la tête ; le troisième, qui se compose d'éléments oblongs, arrondis aux extrémités, mérite un examen attentif car j'ai été fort lent à établir une opinion trop hardie pour n'avoir pas besoin d'être solidement appuyée.

Ces éléments, bleu lapis orlé d'un double filet rouge assez épais, sont très-réguliers et vont en décroissant; les extrêmes aboutissent à un gros gland rouge ; sur le tout brochent cinq rosaces de la même couleur dont le diamètre (grandeur naturelle) varie de $0^{m}\ 09^{c}$ à $0^{m}\ 076^{m}$ et $0^{m}062^{m}$. Les rosaces sont à coup sûr en pierreries, leurs pétales affleurent au cercle de monture et l'or eut appelé du jaune, l'argent, du blanc, ainsi qu'on le remarque ailleurs; mais le bandeau est-il en étoffe, en cordons tressés ou en plaques métalliques articulées sertissant des gemmes? Je penche vers la dernière hypothèse. Tissu ou cordons auraient été rendus par des zônes de couleurs alternantes et non par des filets cernant un massif homogène ; ils se seraient réunis en nœud bichrome, tandis que le gland représente l'attache d'un bourrelet, garniture intérieure du diadème. Je crois donc, sauf meilleur avis, que le peintre a simplement jugé inutile d'enluminer ici les cloisons exprimées par un trait en creux [1]. (Pl. III *bis*, fig. 2.)

Les types des boucles d'oreilles sont : la colonnette rectiligne. renflée ou cruciforme ; la navicelle ; une fleur de lotus très-épanouie. Le plus fréquemment un panier conique termine le bijou ; nous retrouvons les variantes de ce panier sur deux antiques pendeloques en or du Danemark. La sculpture n'a reproduit que des boucles d'oreilles où le métal est seul employé ; mais la coquille

[1] Botta, *ouv. cité*, pl. 21, 43, 75, 163 et 155, fig. 2.

1



1, Pectoral Assyrien, d'après Layard; 2, Diadème, d'apres Botta.

Lith. Desavary, Arras

de cornaline à long pédoncule, figurée planche III, n° 6, provient de quelque joyau de même espèce dont les briques vernissées nous offrent en outre un modèle cloisonné : la matière incrustée est blanche cerclée de jaune [1]. (Pl. III *ter*, fig. 5.)

Les colliers consistent en chapelets de sphères, d'ovoïdes, de gemmes taillées en polyèdres arrondis (Pl. III, fig. 3). L'ornement de cou d'une effigie royale suspend pêle-mêle des disques étoilés, croissants, fourches, racloirs qui font penser à certains colliers votifs trouvés dans les sépultures antiques. Les disques pourraient faire soupçonner la présence du cloisonnage, mais j'en constate positivement le travail sur le collier chevronné d'une divinité assyrienne [2]. (Pl. III *ter*, fig. 4.)

Un terme de l'inscription d'Assurbanipal relative au Bit-Sagatu, inscription dont les fragments principaux ont déjà été soumis au lecteur, suggère à M. F. Lenormant les remarques suivantes : « *Susilti*, nous y reconnaissons le chaldaïque שושל (chaîne), le syriaque *sislo* (bandelettes) : ce sont des bandelettes faisant partie du vêtement des statues divines, ou plutôt des bandes superposées de figures et d'ornements selon l'habitude de l'art asiatique, ce qui semblerait appeler le verbe *upachir* qui se rend bien mieux pour le latin *finxi* que par aucun mot français [3]. »

L'admirable effigie d'Assarhaddon (?) trouvée à Nimroud et publiée par M. Layard avec les nombreux détails qu'exigeait une pareille œuvre, autorise le trop bref commentaire de M. Lenormant. Le roi est assis sur un trône entouré de ses eunuques et de divinités ailées ; les limbes, ou plutôt les orfrois des vêtements sont ornés de broderies aux sujets les plus riches et les plus variés :

[1] Botta, *ouv. cité*, pl. 21, 43, etc., 161 ; 155, fig. 2. Place, *ouv. cité*, pl. 53, 76. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, p. 208, fig. 123. Worsaae, *Nordiske Oldsager*, p. 87, fig. 377 et 378, Ier âge du fer.

[2] Botta, *ouv. cité*. pl. 75. Place, *ouv. cité*, pl. 75, fig. 11. Weiss, *ouv. cité*, t. I, p. 202, fig. 119. Layard, *Nineveh and its remains*, fig. 78, in-8°, Londres, 1849. *Musée Napoléon III*, pl. 7, Nisrok.

[3] *Essai de commentaire etc.*, loc. cit.

des figures humaines, des animaux réels ou fantastiques, des plantes sacrées, y sont disposés avec un goût infini. Le pectoral surtout, disque cantonné de quatre pommes de pin simulant des agrafes, est un chef-d'œuvre d'élégance. Au centre, deux personnages aptères, coiffés de la tiare royale et affrontés devant une plante sacrée, étendent la main vers le disque ailé qui domine la scène; personnages et plante reposent sur un pavement imbriqué. La bordure comporte six palmettes chevronnées d'où s'échappent des fruits, alternant avec un pareil nombre de pommes de pin; le cercle extérieur est également chevronné [1].

Ici, l'orfévre apparaît clairement derrière la brodeuse; un sentiment instinctif montre que le sculpteur a rendu la netteté du burin et de l'incrustation plutôt que la mollesse de l'aiguille. J'ai tenté une restitution du pectoral d'Assarhaddon en orfévrerie cloisonnée, et les changements que j'y ai introduits, changements empruntés d'ailleurs à des œuvres analogues, sont tellement insignifiants qu'il me semble inutile de les signaler. (Pl. III *bis*, fig. 1.)

Textes et monuments concourent donc à prouver, tant en Assyrie qu'en Chaldée, l'existence de bijoux, de vêtements, de tableaux en orfévrerie cloisonnée. Hérodote mentionne quelques-unes des richesses du Bit-Saggatu : une statue de Bel, une table, un marchepied, un siége, un autel; le tout d'or et pesant 800 talents [2]. Diodore renchérit encore sur son devancier. Trois statues

[1] Layard, *The monuments of Nineveh*, pl. 5 à 8. Le pectoral assyrien varie de formes : il est tantôt circulaire, tantôt rectangulaire, sur les effigies d'Assurbanipal; dans le second cas, le double galon qui borde cet ornement contourne à l'instar d'une chaîne le col de la tunique, preuve de son origine égyptienne. Le pectoral égyptien était un talisman, l'assyrien devait avoir le même but : il représente toujours deux personnages affrontés devant une plante sacrée, seulement, quand il est rectangulaire, deux grandes rosaces flanquent le motif principal. V. Place, *ouv. cité*, pl. 50 à 53.

[2] Ἔνθα ἄγαλμα μέγα τοῦ Διὸς ἔνι κατήμενον χρύσεον, καὶ οἱ τράπεζα μεγάλη παρακέεται χρυσέη, καὶ τὸ βάθρον οἱ καὶ ὁ θρόνος χρύσεός ἐστι · καὶ ὡς ἔλεγον οἱ Χαλδαῖοι, ταλάντων ὀκτακοσίων χρυσίου πεποίηται ταῦτα. Lib. I, c. 183.

d'or repoussé; Jupiter mesurant 40 pieds, du poids de 1000 talents babyloniens; Cybèle, d'un poids égal, assise sur un trône, ayant à ses genoux deux lions et deux énormes serpents d'argent, chacun de 30 talents; Junon, 800 talents, la droite armée d'un serpent tenu par le cou, la gauche, d'un sceptre en orfévrerie cloisonnée. Une table d'or, de même travail que les statues, longue de 40 pieds, large de 15, pesant 500 talents, avec deux vases de 30; deux brûle-parfums d'or, 300 talents chaque. Trois grands cratères d'or, celui de Jupiter, 1200 talents, les autres, chacun 600 [1]. Il n'y a pas à discuter un si énorme total, 12,000 kilogrammes d'or représentant plus de 38 millions de francs, en face des contributions imposées aux peuples soumis par les rois assyro-chaldéens et des sacs plus récents de Tyr et de Jérusalem: les écrivains grecs sont restés peut-être encore au-dessous de la vérité [2].

Un synchronisme fournira le nom du peuple, qui communiqua aux Assyro-chaldéens la technique de l'incrustation, et la date où cet art industriel fut pratiqué en Mésopotamie. A l'époque où les Sargonides associent sur leurs monuments et leurs effigies le lotus et le sphinx égyptiens aux anciens types nationaux de la rosace, *urud*, et du chevron, on voit apparaître les premiers indices révélateurs de l'orfévrerie cloisonnée à Ninive; il y a donc une

[1] Τρία κατεσκεύασεν ἀγάλματα χρυσᾶ σφυρήλατα, Διός Ἥρας, Ῥέας · .... σταθμὸν δ'εἶχε (Jovis effigies) χιλίων ταλάντιων Βαϐυλωνίων · τὸ δὲ τῆς Ῥέας ἐπὶ δίφρου καθήμενον χρυσοῦ τὸν ἴσον σταθμὸν εἶχε τῷ προειρημένῳ · ἐπὶ δὲ τῶν γονάτων αὐτῆς εἱστήκεισαν λέοντες δύο, καὶ πλησίον ὄφεις ὑπερμεγέθεις ἀργυροῖ, τριάκοντα ταλάντων ἕκαστος ἔχων τὸ ϐάρος. Τὸ δὲ τῆς Ἥρας... ἄγαλμα, σταθμὸν ἔχον ταλάντων ὀκτακοσίων, καὶ τῇ μὲν δεξιᾷ χειρὶ κατεῖχε τῆς κεφαλῆς ὄφιν, τῇ δὲ ἀριστερᾷ σκῆπτρον λιθοκόλλητον. Etc. etc. L. I, c. 9.

[2] Surtout si l'on n'a pas oublié l'immense quantité de métaux précieux introduite à Jérusalem par Salomon. Ezéchias offrit d'un seul coup à Sennachérib 30 talents d'or, 800 d'argent, des pierreries, des perles, etc., etc. (*Ann. des rois d'Assyrie*, p. 219) et ce n'était qu'une faible partie des trésors accumulés dans le temple. La commerçante Phénicie devait être bien plus riche encore que la Judée.

forte présomption, sinon une certitude absolue, en faveur de l'importation égyptienne [1].

IV.

La vision d'Ézéchiel.

« Le miracle, l'intervention surnaturelle, spéciale et directe de la puissance divine dans un événement, n'impliquent pas d'une façon nécessaire la dérogation aux lois de la nature. L'action miraculeuse de la Providence se manifeste aussi par la production d'un fait naturel dans une circonstance donnée, conduisant à un résultat déterminé. Dieu n'a pas toujours besoin de suspendre pour l'accomplissement de ses desseins les lois qu'il a données au monde physique ; il sait se servir aussi dans un but direct de l'effet de ces lois. Aussi l'historien chrétien peut-il chercher dans certains cas à expliquer le *comment* d'un fait exceptionnel voulu par la Providence, sans nier en même temps son essence surnaturelle et miraculeuse. Mais, je le répète, si j'ai cru pouvoir agir ainsi par rapport à quelques-uns des faits de la Bible, ce n'est aucunement avec l'intention de me jeter dans la voie dangereuse du naturalisme et de m'écarter des enseignements de l'Église dans la question des miracles [2]. »

Les sages paroles d'un écrivain éminemment religieux me semblent un préambule obligé à la dissertation qu'on va lire.

[1] Botta, *ouv. cité*, pl. 43 et 105. Place, *ouv. cité*, pl. 49, fig. 1, seuil d'un palais de Koyoundjick, musée du Louvre. — M. Ménant (*Exposé des élém. de gram. assyr.*, p. 33) interprète l'idéogramme *urud* par rosace, mais lui donne aussi le sens de cuivre, peut-être parce que certaines briques étaient colorées avec un oxyde de ce métal. *Lettre* du 11 février 1875. — *Annales, etc.*, p. 240 ; Layard, *The monum. of Nineveh*, pl. 6 et 8.

[2] F. Lenormant, *Manuel etc.*, t. I, Préface, p. XXXIII.

Elles rendent exactement ma pensée et protestent à l'avance contre des critiques auxquelles il me serait pénible d'être en butte.

Ces réserves faites, j'entre en matière.

Un fait épisodique, qui pourrait bien se rattacher intimement à l'art assyro-chaldéen, me semble avoir ici sa place marquée : j'entends désigner la célèbre vision, début de la prophétie d'Ézéchiel. Cette vision, un des termes surtout qu'elle emploie, ont exercé l'érudition séculaire des commentateurs. Il y a peu d'années, un savant archéologue, M. J. Labarte, a risqué du mot litigieux une interprétation hardie, admise avec enthousiasme par les uns, dédaigneusement repoussée par les autres [1]. Je m'étais, dès l'apparition du livre de M. Labarte, rangé au nombre des premiers, et, si depuis, mes convictions à cet égard ont été légèrement ébranlées, la polémique, engagée autour des *Recherches sur la peinture en émail*, n'influa en rien sur un changement où le doute jouait un beaucoup plus grand rôle que la négation absolue. Aujourd'hui, certaines découvertes, inconnues ou négligées en 1856 et 1857, me paraissent éclairer la question d'une lumière nouvelle et gagner à peu près la cause de M. Labarte. Je dis à peu près, car nos points de départ, à mon docte confrère et à moi, sont diamétralement opposés quant à l'invention de l'orfévrerie incrustée; il donne la priorité à l'émaillerie à chaud, tandis que je crois plus logique d'aller du simple au complexe.

Examinons d'abord le Texte sacré.

Ce fut dans la trentième année, le cinq du quatrième mois, qu'étant au milieu des captifs, près du fleuve Chebar, les cieux s'ouvrirent et je vis des visions divines.

Le cinq du mois — c'était la cinquième année de la captivité du roi Ioachim —

La parole de Iehovah fut adressée a Ie'hezkel (Ézéchiel) fils de Bouzi, le cohène, dans le pays des Chasdim (Chaldéens), près du fleuve Chebar, et là fut sur lui la main de Iehovah.

[1] *Recherches sur la peinture en émail*, p. 77 et sq., in-4°, Paris, 1856. F. de Lasteyrie, *L'Electrum des Anciens était-il de l'émail?* in-8°, Paris, 1857.

Et je vis, et voici un ouragan venant du nord, un grand nuage, un feu flamboyant avec un cercle rayonnant autour, et du milieu comme l'aspect du חשמל *'hashmal,* du milieu du feu.

Du milieu je vis une image de quatre חיות *'haïoth* (animaux) et voici leurs figures : ils avaient la forme d'un homme.

Chacun avait quatre visages, et chacun d'eux avait quatre ailes.

Leurs pieds étaient des pieds droits ; la plante de leurs pieds était comme la plante du pied d'un veau, et étincelants comme נחשת קלל de l'*airain poli.*

Il y avait des mains d'hommes sous leurs ailes, sur leurs quatre côtés ; leurs faces et leurs ailes étaient à leurs quatre côtés.

Attachées l'une à l'autre leurs ailes ne se détournaient pas pendant leur marche, ils marchaient chacun du côté de sa face.

La forme de leur visage ressemblait à un visage d'homme et à une figure de lion à la droite des quatre, mais, à la gauche des quatre, une figure de bœuf, et c'était une figure d'aigle pour les quatre.

Ainsi leurs visages et leurs ailes étaient séparés en haut, toujours deux par deux, et deux couvraient leurs corps.

Ils marchaient chacun devant soi ; là où le vent les poussait, ils allaient ; ils ne se détournaient pas dans leur marche.

La forme des *'haïoth*, leurs figures étaient comme כגחלי־אש *des charbons de feu,* brûlant comme les torches ; la flamme s'agitait entre les *'haïoth* ; le feu avait de l'éclat, et du feu sortait un éclair.

Les *'haïoth* couraient et revenaient comme l'éclair.

Je vis les *'haïoth* et voici qu'une אופן *roue* était sur la terre près des *'haïoth*, dans la direction de leurs quatre visages.

L'aspect des roues et leur construction était comme l'aspect du תרשיש *tarshish :* toutes les quatre avaient une seule forme, leur aspect et leur construction était comme serait האופן בתוך האופן *une roue dans l'intérieur d'une roue.*

En marchant, ils se dirigeaient vers quatre côtés, ne se détournant pas dans leur marche.

Et leurs וגבה *dos* étaient d'une hauteur effroyable ; leurs dos étaient pleins עינים d'*yeux* autour, tous les quatre.

Quand les *'haïoth* marchaient, les roues se mouvaient près d'eux, et quand les *'haïoth* s'élevaient de la terre, les roues s'élevaient.

Où le vent allait ils allaient, car là allait le vent ; et les roues s'élevaient dans la même direction, car le vent du חיה *'haïa* (la vie) était dans les roues.

Quand ils marchaient, les roues marchaient aussi, et quand ils s'élevaient de la terre, les roues s'élevaient dans la même direction ; car le vent du *'haïa* était dans les roues.

Au-dessus des têtes des *'haïoth* était la forme d'un רקיע *firmament* étendu au-dessus de leurs têtes comme l'éclat du הקרח הנורא *terrible glaçon.*

Et au-dessus du firmament, leurs ailes étaient droites, l'une vers l'autre ; chacun en avait deux qui couvraient leurs corps.

J'entendis le bruissement de leurs ailes comme le mugissement des grandes eaux, comme la voix du Tout-Puissant ; quand ils marchaient c'était le bruit d'un tumulte, comme le bruit d'un camp ; en s'arrêtant ils laissaient tomber leurs ailes.

Il y eut une voix au-dessus du firmament qui était au-dessus de leurs têtes ; en s'arrêtant ils laissaient tomber leurs ailes.

Et au-dessus du firmament qui était sur leur tête il y avait l'apparence d'une אבן.ספיר *pierre de saphir*, de la forme d'un trône, et sur la forme du trône, comme l'apparence d'un homme, au-dessus, en haut.

Et je vis comme l'aspect d'un *'hashmal*, comme l'apparence du feu, dans son intérieur, autour, au-dessus de ses reins, en haut, et de ses reins en bas je vis comme une apparence de feu et un rayon autour.

Comme la vue de l'arc qui est dans le nuage en un jour pluvieux, ainsi était la vue de la clarté autour, c'était la vue de l'image de la gloire de Iehovah. Le voyant je tombai sur ma face et j'entendis la voix de quelqu'un qui parlait [1].

J'ai reproduit le chapitre tout entier sans en omettre une syllabe ; il serait peut-être difficile d'y retrancher quelque chose. Beaucoup de mots ont une valeur significative très-importante et leur contexte ne saurait être tronqué sans inconvénients. Chacun de ces mots soulignés porte en lui son argument, aussi vais-je les commenter à tour de rôle. Il est bien entendu que je m'abstiens ici de toute interprétation mystique pour ne m'attacher qu'à la lettre. חשמל, plus loin חשמלה, n'apparaît que trois fois dans la Bible ; Ézéchiel est le seul à l'employer [2]. La Version des Septante traduit *'hashmal* par ἤλεκτρον, ordinairement alliage d'or et d'argent ou ambre jaune ; S. Jérôme et la Vulgate par *electrum*, auquel on donne le même sens [3]. Buxtorf rend שמל־חשמ, חשמלא par

[1] Ézéchiel, c. I, Cahen, *trad. cit.*

[2] C. I, 4, 27 ; c. VIII, 2.

[3] Καὶ ἐν τῷ μέσῳ αὐτοῦ ὡς ὅρασις ἠλέκτρου ἐν μέσῳ τοῦ πυρὸς, καὶ φέγγος ἐν αὐτῷ. Et vidi, et ecce soiritus auferens veniebat ab aquilone, et nubes magna in eo, et

ignis scintillans, et ailleurs חשמל, dont il ne suspecte pas l'origine israëlite, par *pruna* : toutefois le docte allemand avoue que cette expression a soulevé de nombreuses controverses entre les hébraïsants [1]. Castell pense que *'hashmal* pourrait bien désigner un ange, quoiqu'il traduise aussi ce terme par *pruna* et *electrum* [2]. M. S. Cahen adopte, préférablement à toute autre, l'opinion de Gésénius qui croit חשמל composé de נחש מל = נחשת קלל, *de l'airain poli* [3]. Samuel Bochart déploie les ressources d'une immense érudition pour démontrer que le *'hashmal* était un métal d'alliage, mais il se débat vainement contre l'inconnu. Néanmoins la dissertation de l'illustre philologue offre un renseignement précieux : la version syriaque de la Bible rend toujours *'hashmal* par *maha*, et la version arabe, faite sur le texte des Septante, une fois (I, 4) par *alkaraba*, ambre jaune, deux fois (I, 27, VIII, 2) par *maha*. Or, le *maha*, d'après un ancien écrivain arabe que cite Ebn-Beïthar est une sorte de verre minéral ou pierre translucide de provenance orientale [4]. Enfin, selon M. J.

splendor in circuitu ejus et ignis fulgurans : et in medio ejus *quasi visio electri* in medio ignis et splendor in eo. *Sept.*, éd. Didot, 1839. Et vidi et ecce ventus turbinis veniebat ab aquilone ; et nubes magna, et ignis involvens, et splendor in circuitu ejus : et de medio ejus *quasi species electri*, id est de medio ignis. *Vulg.*, I, 4.

[1] *Lexicon chald., talmud. et rabbinicum*, in-fol., Bâle, 1639. *Lexicon hebr. et chald.*, in-8°, Bâle, 1735. *Manuale hebr. et chald.*, in-12, Bâle, 1658.

[2] At Hebr. veteres fere omnes et recentiorum nonnulli *nomen angeli* interpretantur. *Lexicon heptaglotton, hebr., chald., etc., etc.*, t. I, R. חשם. — Quelques-uns font dériver *'hashmal* du chaldéen מללא, *or* ; d'autres y voient une *lumière* un *rayon* ; le thalmud dit : מלל־אש, *un être de feu qui parle, qui loue le créateur*

[3] *Trad. cit.*, t. XI, p. 2, note.

[4] *Maha* est vitri species, nisi quod in fodinis reperitur in Magnesia collectum. Sed et in mare viridi (id est Persico) invenitur, et in Said (id est Thebaide) Ægypti. Porro *maha* lapis est albus, in quo genere excellit is, cui alius color præter album non admiscetur. Alia etiam species levioris tincturæ et bonitatis, et majoris duritiei, quam quisquis intuetur, putat esse salis genus. Ex ea in ferrum durissimum impacta excitatur multus ignis. Prima autem species est *albelur*, quam si radiis solis opponas, ita ut sol radiis a lapide emissis objiciatur, ne sol quidem eam luce superabit. Quin et pannus niger ibidem huic lapidi imposi-

Labarte, *'hashmal* équivaudrait à métal émaillé [1]. On le voit, hormis Castell et un certain nombre d'autorités qu'il invoque, la majorité des interprètes fait du *'hashmal*, qui sert de fond au tableau peint par le prophète, une substance minérale ou métallique à l'éclat igné.

Les quatre *'haïoth* (animaux), autrement dit le *tétramorphe*, avaient la forme humaine ; leur quadruple visage associait les types de l'homme, du lion, du bœuf et de l'aigle ; leurs pieds perpendiculaires et non horizontaux, brillaient comme de *l'airain poli*, métal nettement distinct ici du *'hashmal ;* sous leurs quatre ailes, dirigées, deux en haut, deux en bas (*deux couvraient leur corps*), apparaissaient des mains nécessairement attachées à des bras ; les ailes étaient parallèles aux visages, *étincelants*, aussi bien que les corps, comme *des charbons de feu ;* les dos (גבב *saillie, parties saillantes*) étaient constellés d'yeux ou d'espaces colorés [2] ; enfin au chapitre X, le prophète assimile les *'haïoth* aux Chérubins (כרוב *Chroub*), et, au chapitre XLI, il constate l'identité presque complète des Chérubins du temple de Jérusalem avec les *'haïoth* du Chaboras [3]. Or, *Chroub* chez les Hébreux semble comporter l'acception de gardien des choses sacrées. Dieu « plaça, vers l'orient du jardin d'Eden, les *Chroubim* et la lame flamboyante du glaive qui tourne pour garder le chemin de l'arbre de vie. » Moïse fit mettre sur le couvercle de l'Arche d'Alliance deux Chérubins prosternés qui l'ombrageaient de

tus concipiet ignem, ita ut exardescat, quomodo ignem fervidissimum accendere nemini non est liberum. *Hierozoicon*, t. II, l. 6, c. 16, col. 873 ; in-fol., Leyde, 1712. — Il serait difficile de méconnaître ici le signalement du cristal de roche blanc ou enfumé, *tahen* des Égyptiens.

[1] *Ouv. cité*, loc. cit.

[2] עין sœpius *Oculus :* metaphorice *Fons* ; *Superficies*, *Color* : quasi aspectum aut rei speciem externam dicas. Buxtorf, *Lexic. hebr. et chald.*

[3] Passim, surtout au v. 20 : « C'est la *'haïa* que j'ai vue sous le Dieu d'Israël, près du fleuve Chebar, et je sus que c'était des Chroubim. » — XLI, 18 : « Et chaque Chroub avait deux visages. 19 : Un visage d'homme..... et une face de lion. » Cahen, *trad. cit.*

leurs ailes, et orner des mêmes figures les tapisseries du tabernacle [1]. A ces preuves j'ajouterai le témoignage direct d'Ézéchiel : « Et la gloire du Dieu d'Israël s'élevait du dessus le Chroub, sur lequel elle était vers le seuil de la maison. — La gloire de Iehovah s'éleva de dessus le Chroub vers le seuil de la maison [2] ».

Dans la direction de chaque visage des *'haïoth*, qui *marchaient droit devant eux*, était une *roue* ayant l'aspect du *tarshish*, substance qu'une donnée géographique m'a fait, § III du présent chapitre, assimiler au succin, et dont la couleur était indubitablement jaune. La forme de ces roues comportait un second disque encastré dans leur moyeu ; elles suivaient le mouvement des *'haïoth*.

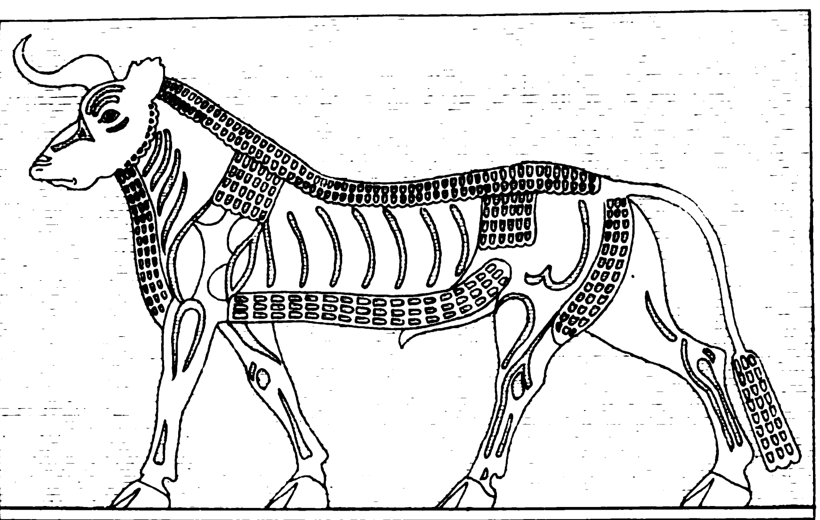
Au sommet du tableau, un firmament de cristal éblouissant [3] encadrait un trône de *saphir* (lapis-lazuli ou cuivre carbonaté bleu) sur lequel siégeait un personnage resplendissant comme le *'hashmal*.

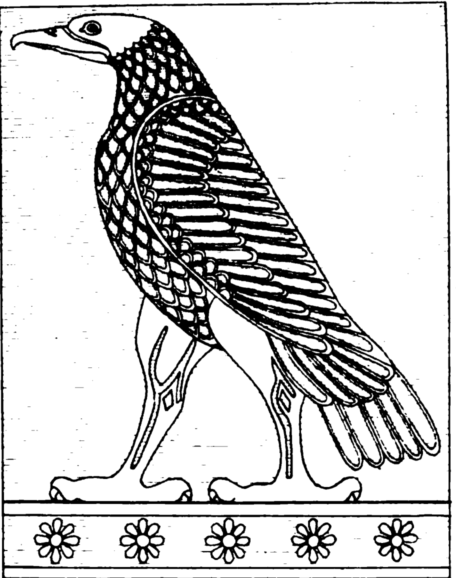
De la vision extatique, passons maintenant à la réalité, c'est-à-dire aux monuments assyro-chaldéens. La sculpture offre des représentations humaines, aptères, diptères et tétraptères ; des animaux ailés ; des monstres hybrides, têtes de lion ou de percnoptère (vautour blanc et noir à crête de plumes) sur un corps

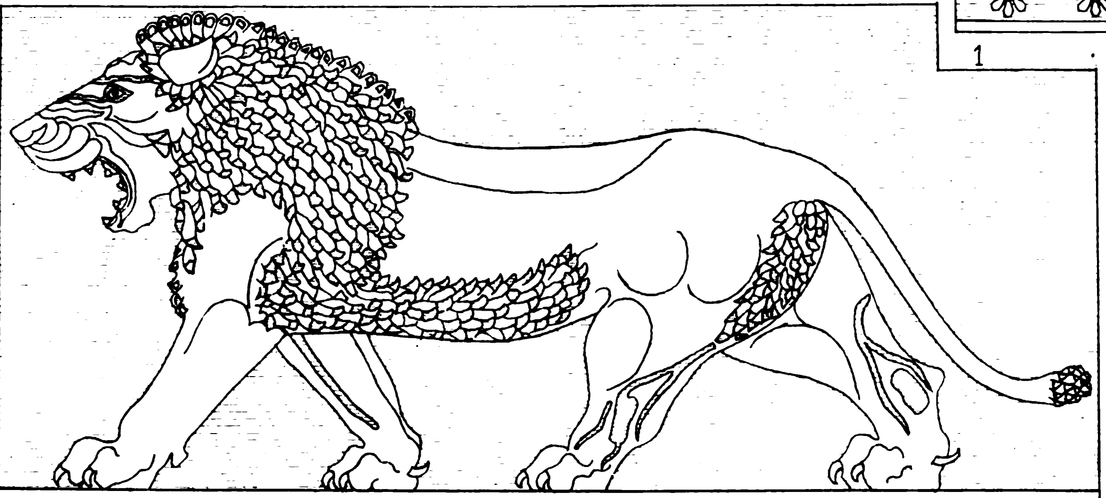
[1] *Genèse*, III, 24. *Exode*, XXV, 18 à 22 ; XXVI, 31 ; XXXVI, 8, 35 ; XXXVII, 7 à 9.

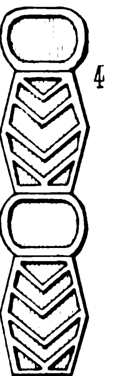
[2] IX, 3 ; X, 4. Cahen, *trad. cit.* — M. le chanoine Van Drival émet sur les chérubins une opinion tant soit peu différente : « *Cherubim* signifie à la lettre : celui qui est *près*, *proche*, *assistant*, *adstans*, *propinquus*. Il désigne donc, dans le cas présent, des êtres qui sont comme les habitués de la demeure de Dieu, ceux qui vivent auprès de lui, autour de lui, au degré supérieur de l'échelle de la création. C'est bien l'idée qu'exprime saint Denys (l'Aréopagite) dans le passage suivant : — Le nom des Chérubins montre qu'ils sont appelés à connaître et à admirer Dieu, à contempler la lumière dans son éclat originel, et la beauté incréée dans ses plus splendides rayonnements ; que, participant à la Sagesse, ils se façonnent à sa ressemblance, et répandent sans envie sur les essences inférieures le flot des dons merveilleux qu'ils ont reçus. — » *Iconographie des anges*, p. 15, in-8°, Arras, 1866 ; *Revue de l'Art chrétien*, t. X, p. 291.

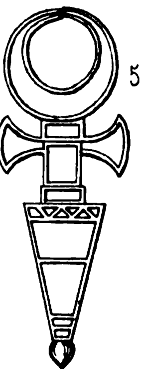
[3] קרח *Gelu*, *Crystallum*. *Sept.*, ὅρασις κρυστάλλου.











C. de Linas del. Lith. Desavary, Arras

1, 2, 3, Figures d'animaux en briques émaillées (Khorsabad, V. Place). 4, Éléments du collier de Nisrok (Louvre). 5, Boucle d'oreille (Botta).

d'homme, têtes d'homme sur un corps de lion ou de taureau, tous munis d'ailes, soit doubles soit quadruples[1]. Les briques émaillées, donnent lieu à des rapprochements encore plus étroits : on y voit, sur champ bleu lapis, le lion, le bœuf, l'aigle associés à l'homme ; des personnages tétraptères, *marchant droit devant eux ;* des roues, dont le moyeu *jaune ambré* encadre un disque, *dans la direction des visages*. Les détails, très-compliqués, sont rendus par une multitude d'*yeux* (espaces ménagés sur le fond), et il n'est pas inutile de rappeler que deux pierres précieuses au moins portaient le nom d'*œil* en langue assyrienne[2]. (Pl. III, fig. 1 et 2 ; III *ter*, fig. 1, 2, 3 ; IV A, fig. 6 et 7.)

La majorité de ces figures, divines ou symboliques, sculptées ou émaillées, résidait à l'entrée extérieure des palais et des temples ; les textes disent formellement qu'elles y jouaient le rôle de protecteur et de gardien.

Inscriptions de Sargon :

Que le taureau sculpté, le taureau protecteur, le génie qui veille, soit toujours présent devant sa face, qu'il veille jour et nuit sur ces œuvres jusqu'à ce que ses pieds se meuvent de ces portes.

Que devant sa face suprême, le taureau sculpté, le taureau protecteur et le dieu qui procure le bonheur et la joie, restent dans cette maison jusqu'à ce que les pieds de ces taureaux quittent le seuil des palais.

Inscriptions d'Assarhaddon :

J'ai disposé des lions et des taureaux en pierre opposés face à face. L'un veille sur la victoire, l'autre sur le roi qui les a élevés.

[1] Botta, *ouv. cité*, pl., passim. *Musée Napoléon III*, pl. VII. Layard, *The monum. of Nineveh*, pl. VIII. H. L. Feer, *Les Ruines de Ninive*, p. 95, in-8°, Paris, 1864. Les fouilles récentes de M. Georges Smith dans le palais sud-est d'Assarhaddon, à Nimroud (Kalach), ont mis en lumière six figures d'argile au corps humain léontocéphale, tétraptère, ayant dans la main gauche la corbeille symbolique. *Daily Telegraph ;* cité par le *Messager des sciences historiques*, Gand, 1874, liv. 4, p. 501.

[2] *Œil de zatu, œil de Meluchka ;* F. Lenormant, *ouv. cit.*, loc. cit.

Que dans ce palais le taureau suprême, le lion suprême, les gardiens de ma royauté qui protégent mon honneur, brillent d'un éclat éternel jusqu'à ce que leurs pieds se séparent de ces portiques[1].

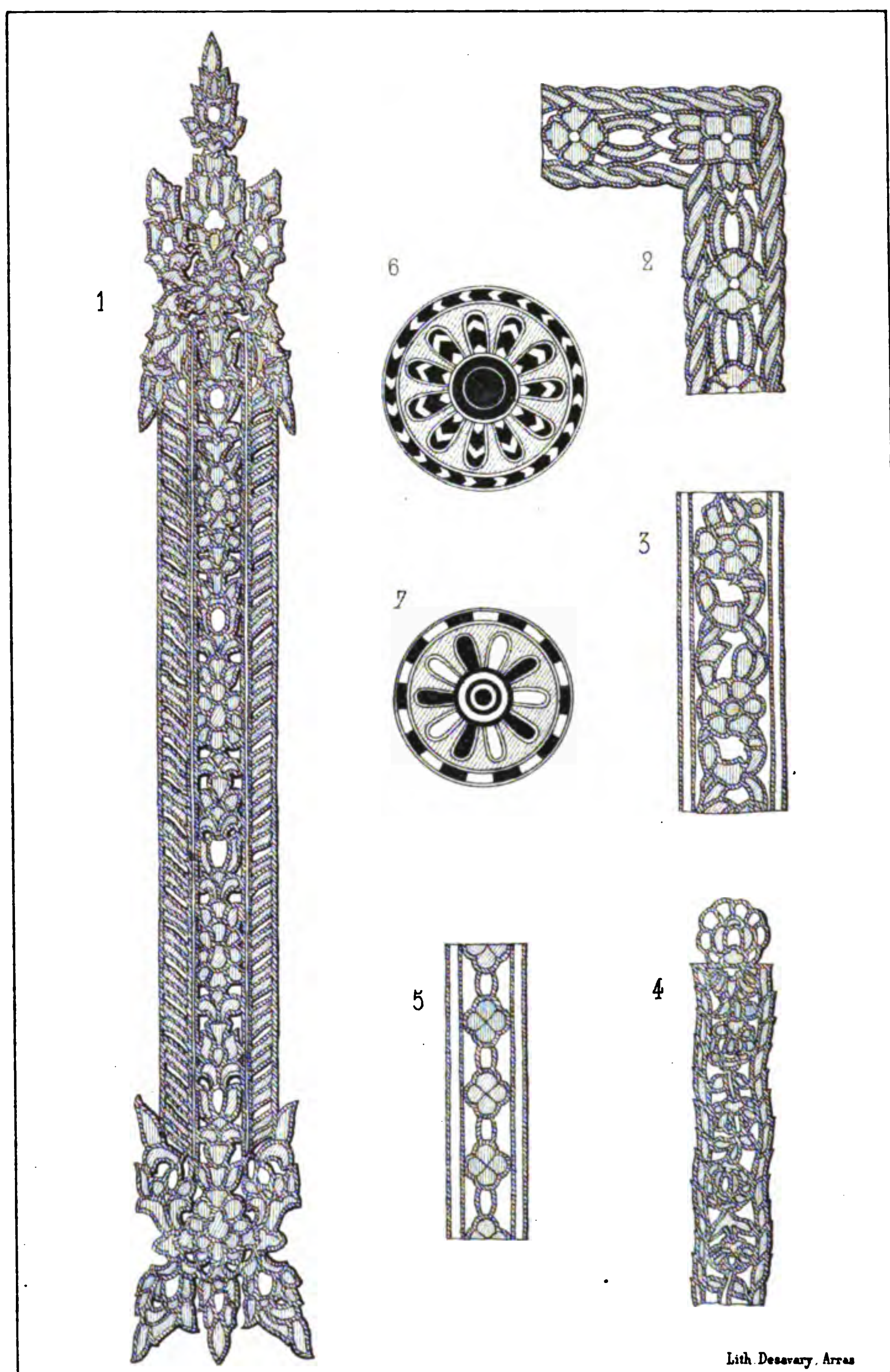
Les attributions des monstres assyriens étaient donc identiques à celles du *Chroub* israëlite. On ne connaît pas exactement le type mosaïque de ce dernier, mais l'érudit Rosenmüller croit que le législateur hébreu aurait emprunté la figure de son *Chroub* au symbolisme égyptien. L'idée, cela n'est pas impossible ; mais la forme dut être quelque peu modifiée en face des tendances idolâtriques du Peuple de Dieu[2].

Avant de conclure, un mot sur la personnalité d'Ézéchiel.

Comme chez les prophètes en général, le voyant, chez Ézéchiel, était doublé d'un habile politique. A l'exemple de Jérémie, il avait soutenu l'opportunité de l'alliance chaldéenne contre les partisans du roi d'Égypte, ce qui ne l'avait pas empêché de suivre Jéchonias en exil. Interné sur les bords du Chebar (*Chaboras*), rivière qui coule au centre de la Haute-Mésopotamie et se jette dans l'Euphrate, rive gauche, il paraît néanmoins y avoir joui d'une certaine liberté, car lui-même nous apprend qu'il alla visiter ses compatriotes à Tel-Abib. Ses écrits, où la violence de l'image et l'âpre crudité de l'expression atteignent à chaque instant le sublime, embrassent trois ordres de faits : surnaturels, moraux et politiques. Quel que soit le sujet abordé par le prophète, l'inspiration divine y apparaît toujours, mais elle se mêle fréquemment à des souvenirs intimes ou à l'annonce d'événements que la sagacité humaine pouvait prévoir sans le concours d'en haut. Vis-à-vis le flot montant des invasions chaldéennes, Ézéchiel, signalant d'avance l'incendie de Jérusalem, la destruction de Tyr,

[1] Ménant, *Ann. des rois d'Assyrie*, p. 179, 191, 246, 247.

[2] Cahen, *trad. cit.*, t. I, p. 17, note. Rosenmüller, *Handbuch der biblischen Alterthumskunde* : *Scholia in vetus Testam.* Spencer, *De Legibus Hæbr. ritual.* — M. A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, texte de la pl. VII, signale l'analogie des tétraptères assyriens avec les Chéroubs de Jérusalem.



1 à 5, Ornements Birmans en verre cloisonné (Cristal-Palace)
6, 7, Rosaces assyriennes (Layard).

l'asservissement de la Syrie et des peuples méditerranéens, la conquête de l'Égypte [1], ne me semble pas beaucoup plus extralucide que M. Thiers prédisant en 1870 les revers prochains de nos armées : hélas ! nul homme sensé qui ne fut alors du même avis. La ruine de Ninive offerte comme exemple à l'Égypte, la transparente allégorie d'Ohola et Oholiba (Samarie et Jérusalem), ressortissent au domaine historique [2]. L'idolâtrie invétérée des Juifs, la reconstruction du temple, le retour à la constitution mosaïque, sont des réminiscences du passé applicables à l'avenir [3]. Membre de la caste sacerdotale, Ézéchiel était familier avec chaque détail, chaque meuble de l'édifice de Salomon; il avait vu de ses propres yeux l'habitation de Jéhovah souillée par des idoles gravées sur le mur [4] : n'aurait-il pas visité aussi pendant son exil les sanctuaires et les palais assyro-chaldéens ? Les versets 14 et 15 du chapitre XXII confirmeraient cette hypothèse :

Elle ajouta à ses déréglements, et quand elle vit des hommes peints sur le mur, des images des Chashdim (Chaldéens) peintes en rouge.

Revêtus de baudriers sur leurs reins, avec des coiffures teintes flottantes sur leurs têtes, ayant tous l'aspect de chefs, l'air des fils de Babel, des Chashdim, leur pays natal [5].

L'allusion du prophète aux figures enluminées, qui décoraient à l'intérieur comme à l'extérieur les monuments ninivites et ba-

[1] Ézéchiel, III, 15 ; X ; XVII ; XXI ; XXV ; XXVI à XXVIII ; XXIX.

[2] Id., XXIII ; XXXI.

[3] Id., VI ; VIII ; XVI ; XX ; XL à XLVIII.

[4] Id., VIII, 10.

[5] Cahen, *trad. cit.* חקקים בשׁשר littéralement, *exprimées en rouge* ; mais שׁשר signifiant à la fois bleu, *indicum*, *indicus color*, et rouge, *minium*, les monuments me portent à croire qu'il aurait fallu traduire : *images de Chashdim enluminées.* Le texte d'Ézéchiel ne me semble contenir aucune allusion à l'usage israëlite de peindre les maisons, signalé par un autre prophète. « Qui dit, je me ferai bâtir une maison vaste et des salles spacieuses ; qui s'y fait percer des fenêtres, poser des lambris de cèdre, et la badigeonne en rouge ומשוח בשׁשר. » Jérémie, XXII, 14 ; Cahen, *trad. citée.*

byloniens, est évidente; s'il ne les avait pas personnellement contemplées, il en avait certainement entendu la description minutieuse faite par un témoin oculaire. Entrés une fois dans l'imagination de l'exilé, ces types étranges s'y animèrent au souffle de l'esprit divin, et, comme il fallait donner un nom à l'ensemble éclatant formé par les incrustations sur métal ou par les briques vernissées, ensemble dont il compare successivement les détails au feu, au métal bruni, aux charbons enflammés, à la glace ou au cristal de roche, Ézéchiel demanda peut-être ce nom au seul ornement mosaïque dont l'aspect rappelât les décors assyro-chaldéens. N'existerait-il pas quelque analogie entre חשן et חשמל? Cette analogie, nécessairement fort problématique, ne touche en rien au nœud de la question et j'y attache une importance secondaire. J'ai uniquement voulu démontrer qu'en traduisant *'hashmal* par émail M. Labarte s'était approché bien près du sens véritable : le *'hashmal* n'est pas l'émaillerie sur métaux, dont la pratique en Mésopotamie n'a laissé aucune trace ancienne, mais bien l'orfèvrerie cloisonnée ou l'émaillerie céramique. L'écart est faible, on le voit, et, s'il y a réellement ici une découverte, j'en dois restituer l'honneur à la perspicacité de mon devancier.

Au reste, l'idée d'une corrélation entre les types bibliques et assyro-chaldéens n'est pas nouvelle; elle a été depuis longtemps appliquée par des hommes qui ne s'en doutaient guère, mais que l'inexorable logique du fait entraîna fatalement. Les commentateurs d'Ézéchiel s'accordent pour reconnaître dans le tétramorphe les symboles des quatre historiographes de N.-S. Jésus-Christ; or, les artistes du Moyen-Age, chargés de traduire en figures palpables les textes mystiques des écrivains sacrés, ont quelquefois représenté les Évangélistes sous une forme humaine à tête d'animal.. L'enlumineur du *Sacramentaire de Gellone* (manuscrit du VIII[e] siècle, Bibl. Richelieu), en donnant à saint Jean des ailes et une tête d'aigle, a, sauf l'incorrection du dessin, reproduit à peu près l'image du dieu assyrien Nisrok, que certes il n'avait

jamais vue [1]. Le même type apparaît encore sur une miniature du XII[e] siècle, peinture tirée d'un *Commentaire sur l'Apocalypse*, dont la reproduction chromolithographique m'est récemment tombée entre les mains, et quelques recherches en multiplieraient les exemples.

Le lecteur pressent déjà les motifs qui engagèrent les Septante à traduire חשמל par ἤλεκτρον; ces motifs seront développés au chapitre suivant.

V.

La Phénicie et la Syrie.

La Syrie est une contrée de l'Asie comprise entre la chaîne du Taurus, l'Euphrate, la Palestine et la Méditerranée. Voisine de l'Égypte au sud, à l'est des Assyro-Chaldéens, elle confinait ainsi aux deux grandes monarchies qu'une rivalité séculaire fit lutter si longtemps pour la domination du monde antique. Placée, on peut le dire, entre l'enclume et le marteau, la Syrie, tantôt indépendante, tantôt soumise au victorieux du jour, finit, après de nombreuses intermittences, par être absorbée dans l'empire assyro-chaldéen.

Deux races distinctes peuplaient la Syrie au moment où les Hébreux entrèrent dans la Terre-Promise : à l'ouest, sur le littoral, une nation chananéenne, les Phéniciens, au midi de laquelle s'établirent plus tard les Philistins; au nord, les Araméens, qui, assujettis par David, émancipés sous le règne de Salomon, constituèrent, depuis ce dernier jusqu'à la conquête de Tuklat-pal-Asar (Tiglat-Pileser des Livres Saints), le puissant royaume de Damas [2].

Au sein d'une agglomération formée d'éléments hétérogènes et

[1] *Le Moyen-Age et la Renaissance*, Manuscrits, pl. III. — Gellone ou Saint-Guillaume-du Désert, monastère bénédictin de l'ancien diocèse de Lodève.

[2] F. Lenormant, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, t. I, liv. II, passim.

souvent divisée par des intérêts locaux, le plus grand rôle historique appartient sans conteste aux Phéniciens : leur influence sur le monde entier fut immense, elle ne dut pas être moindre à leurs portes; aussi demanderons-nous d'abord à ce peuple les renseignements en fort petit nombre qu'il est possible d'obtenir sur l'orfévrerie cloisonnée en Syrie.

Commerçants avant tout, les Phéniciens ont-ils eu un art national? J'inclinerai vers la négative. Le génie créateur s'allie mal aux spéculations mercantiles, et le négociant occupé à calculer ses pertes ou ses bénéfices n'a guère de loisirs pour s'adonner aux choses de l'intelligence. Mais, entre les arts et le commerce, il y a l'industrie, et l'industrie enfante d'habiles praticiens. Or, la Phénicie fut un centre de production en même temps qu'un entrepôt de marchandises : ses orfévres manquèrent sans doute de l'initiative, privilège céleste qui n'est pas un lot banal; à coup sûr ils imitèrent, en y introduisant quelque chose du leur, les chefs-d'œuvre de l'Égypte et des autres pays avec lesquels ils eurent des relations d'intérêt. Il fallait bien se conformer au goût du chaland [1].

Plusieurs monuments, colligés par MM. Renan, de Saulcy et Guillaume Rey durant leurs voyages en Phénicie, monuments exposés dans nos galeries du Louvre, appuient ces données philosophiques. Un sarcophage offre à la fois les caractères de l'art égyptien sous la XIXe dynastie (1462-1288 av. J.-C.) et de l'art assyrien au Xe siècle avant notre ère; le tombeau d'Eshmunazar, roi de Sidon, accuse nettement le style égyptien. Le torse d'un

[1] « L'art phénicien n'a jamais rien créé d'original. Plus commerçants que penseurs, plus vulgarisateurs que créateurs, plus habiles ouvriers qu'artistes véritables, les Phéniciens se sont bornés à l'imitation servile des monuments de leurs voisins ou de leurs maitres, soit qu'ils se contentassent d'appliquer à leurs propres croyances les formes et les symboles étrangers, soit qu'aux époques de transition ils aient fondu dans un ensemble hybride les emprunts faits à des écoles originales et nationales. » Cte de Vogüé, *Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal*, p. 16, in-4°, Paris, 1875.

colosse royal, trouvé à Sarfend (Sarepta), est vêtu de la *schenti* (sorte de pagne bridé sur les hanches au moyen d'une ceinture) rehaussée d'un pendant terminé par deux uræus; or, ce même pendant, analogue au *kilt* écossais, je le rencontre en orfévrerie cloisonnée sur la figure d'un Ramsès que j'ai sous les yeux. Le sphinx ailé coiffé du *pschent*, associé à la palmette assyrienne, deux griffons asiatiques affrontés devant la plante sacrée, le disque symbolique, apparaissent sur des bas-reliefs et le fût d'une colonne. Des bronzes rappellent le décor des vêtements de l'effigie royale exhumée par M. Layard dans les ruines du palais de Nimroud; enfin, deux coupes d'argent doré, achetées au bazar de Larnaca (Citium, île de Chypre) sont couvertes d'ornements égyptiens et assyriens. Quant aux bijoux, couronnes, diadèmes, colliers, boucles d'oreilles, figurés sur les représentations archaïques de la Vénus *Cypria*, ils semblent empruntés à l'écrin d'une princesse ninivite [1].

Une stèle fort curieuse, qui fait partie de la collection de M. L. de Clercq, député à l'Assemblée Nationale, présente un spécimen complet de l'art hybride des Phéniciens. On y voit Yehawmelek, roi de Gebal (Byblos, Djebeïl), revêtu du costume achéménide, sauf les fanons assyriens de la tiare, rendant hommage à

[1] A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. 17. — M. le duc de Luynes croit qu'Eshmunazar vivait au temps où Apriès fut attaqué par Nabuchodonosor (574-572); M. Schlottmann, que ce roi sidonien commandait les forces navales qui, en 387 et 386, détruisirent la flotte lacédémonienne et vainquirent Evagoras à Citium : pl. 16 et texte. — Il faut comparer cette figure royale à une sardoine du musée de Florence, intaille, à l'effigie d'un Abibaal, que M. le duc de Luynes attribue au père d'Hiram ; elle serait alors du XIe siècle avant J.-C. (*Numismatique des satrapies*, 1849, pl. 13, n° 1 ; p. 69) : pl. 18, fig. 1 et texte. — Les bas-reliefs proviennent de Rouad (Aradus) ; les griffons ont la même attitude que les célèbres lions de la porte de Mycènes. La colonne a été trouvée à Tyr ; le galbe de son chapiteau se rapproche du style égyptien : pl. 18, fig. 2, 3, 4. — Pl. 21 ; renvoi aux *Monuments of Nineveh*, pl. 6, 8, 9, 43 à 49. — Pl. 10, assyrien ; pl. 11, égyptien, ou plutôt un mélange des deux styles. — Prisse d'Avennes, *L'Art égyptien*, pl. — *Magasin pittoresque*, t. XXXIX, p. 341.

sa divinité locale, la déesse Baalath-Gebal, dont la pose, l'habillement et les attributs sont identiques à ceux de l'Isis-Hathor égyptienne. Le disque ailé, flanqué des deux uræus couronne le tableau; ce disque et les reptiles étaient en métal inscrusté dans la pierre. Les caractères paléographiques de l'inscription gravée au-dessous de la scène, les procédés égyptiens encore en pleine vigueur, le costume franchement perse du personnage royal, assignent pour date à la stèle, et par conséquent à l'existence de Yehawmelek la première moitié du V[e] siècle avant notre ère [1].

Certains débris d'architecture, de provenance cypriote, et dont le symbole du croissant renversé avec un disque entre les cornes établit suffisamment l'origine phénicienne, sont marqués au signe particulier du cloisonnage. Ils consistent en chapiteaux de pilastres où la volute ionique se marie au chevron et à l'enroulement assyriens : chaque détail de ce bizarre assemblage est cerclé d'un filet saillant, analogue aux bordures qui orlent le dessin des briques émaillées à Ninive et à Babylone [2].

Un motif familier au décor phénicien, le système d'imbrications qu'en héraldique on nomme *papelonné*, me semble aussi emprunté au cloisonnage égyptien. Le musée du Louvre possède un sceptre en bois doré sur pâte, dont la hampe est ornée de zônes où le métal bruni alterne avec des imbrications colorées. Les alvéoles, profondément fouillés dans la matière excipiente, incrustent de la cornaline, du lapis et de la malachite. Il règne entre ce sceptre, le pavement du pectoral d'Assarhaddon et deux frag-

[1] M. de Vogüé, *ouv. cité*, p. 3, 4, 12, 14 et pl.

[2] *Musée etc.*, pl. 33, fig. 4 et 5; provenance, Golgos et Trapeza, près Famagouste. Un chapiteau de colonne (XII[e] siècle), débris probable de l'ancienne cathédrale d'Arras, offre à peu près le même type que la fig. 5. — Les anses du grand vase d'Amathonte, où la palmette assyrienne tourne complétement au grec, sont aussi cernées d'un filet. Chacune de ces anses (même pl., fig. 2) est orientée et encadre un taureau. M. de Longpérier trouve que le vase a des rapports avec la Mer d'airain du temple de Salomon ; l'attitude et la disposition du taureau m'ont fait penser à l'Apis incrusté de la collection Abbott, cité plus haut.

ments de sculpture phénicienne, au Louvre, une affinité très-appréciable [1].

Le riche cabinet de M. L. de Clercq, dont l'accès m'a été ouvert avec une courtoisie toute spéciale, regorge de bijoux syro-phéniciens en or, fabriqués sous l'influence grecque. On y distingue entre autres des boucles d'oreilles à longues chaînettes qui, après avoir entouré le pavillon, permettent à la pendeloque de descendre sur les épaules ; l'anneau, aplati en croissant, rappelle les formes assyriennes : ce croissant est encore porté aujourd'hui en Algérie et par les paysannes slaves de Dignano (Istrie) [2]. Des grenats, des saphirs et des agates rehaussent l'ensemble. Un fort beau collier aux éléments métalliques découpés, sertissant des pierres dures isolées ou géminées, des cœurs en grenat syrien, ont également captivé mon attention. Les pièces de style asiatique pur sont relativement clairsemées dans la collection de Clercq ; mais, rares partout, le musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, est vraisemblablement le seul en Europe qui en possède d'analogues. Citons d'abord un collier de perles d'or filigranées ayant pour pendant la grenade caractéristique : des fibules singulières, gros boudin courbé en arc terminé par des têtes d'antilope et de lion aux yeux de grenat : une bague massive, large anneau biseauté dont les deux faces incrustent des émeraudes, des saphirs et des grenats ; un rat gemmé, ciselé en ronde bosse et tenant une perle entre ses pattes antérieures, rampe sur la tranche. Plus archaïques encore peut-être sont : des bagues au triple ou quintuple chaton versicolore, compris entre de maigres lotus très-épanouis ; enfin une petite palmette délicatement ouvrée à jour pour cloisonner une ornementation polychrome entièrement perdue.

[1] Galerie égypt., Salle civile, n° 12. *Musée, etc.*, pl. 189, fig. 3 et 4.

[2] V. *Le Tour du monde*, liv. 744, p. 236, 1875. Dignano occupe le centre de la pointe sud de l'Istrie. Au croissant, dont les dimensions sont énormes, on accroche encore cinq pendeloques pyriformes.

La boucle d'oreille égyptienne, pl. II, fig. 3, pourra en donner une faible idée [1].

Quelques objets, conservés dans la Salle des bijoux antiques, au Louvre, me semblent d'origine syro-phénicienne : parmi eux le collier n° 221. Il est formé de disques en grenat alternant avec des perles d'or; entre les cornes du croissant renversé qui lui sert de pendant, une poire de grenat surmontée d'une rosette d'or. Ces joyaux n'offrant aucun rapport direct avec l'orfévrerie cloisonnée, je ne m'y arrêterai pas davantage. Le collier du colosse de Sarepta, un double rang de poires et de perles avec le croissant caractéristique, sort également de mon cadre. Néanmoins ce dernier type, resté de mode, tant en Orient qu'en Occident, jusqu'au IVe siècle après J.-C., va me fournir l'occasion d'une remarque. On classe généralement dans la catégorie des colliers certains bijoux trop longs pour servir de bracelets, trop courts pour cerner le col; quelle était leur destination? Une admirable tête de Vénus *Cypria*, en terre cuite, trouvée aux environs de Larnaca par M. le baron L. de Maricourt et faisant partie de sa collection à Vendôme, résout la difficulté. La déesse a pour coiffure un voile relevé surmonté de la *cidaris* [2]; leur ligne de jonction est cachée sous un bandeau de disques annelés et de poires, allant d'une tempe à l'autre. Sur la plupart des nombreux exemplaires connus de cette même Vénus, le bandeau se confond dans la *cidaris*, mais il en est ici très-distinct : il a été rajouté au pastillage et ses points d'arrêt sont parfaitement visibles. On peut donc conclure de mon observation que parmi les bijoux antiques regardés comme des colliers par les archéologues, quelques-uns, sinon beaucoup, étaient à l'usage de *frontale*, ἄμπυξ.

Nous avons vu, au XVIIe siècle avant notre ère, pendant la

[1] Cet ornement dont je n'ai pu déterminer l'usage, semble un compromis entre le lotus et la palmette assyrienne. V. *Musée, etc.*, pl. 18, fig. 3 et 4.

[2] Haute couronne cylindrique, ornée ici de palmettes et de sphinx ailés.

minorité de Thothmès III, les Phéniciens faire le commerce de l'or avec l'Égypte : des peintures de la même époque représentent les offrandes ou les tributs apportés au pharaon par ce peuple et ses alliés. On y reconnaît des objets en métal précieux et des vases de toutes formes incrustant des matières colorées. Évidemment l'industrie du cloisonnage n'en était point alors à ses débuts sur les côtes syriennes de la Méditerranée. Bien que la majeure partie des vases incrustés ait l'or pour excipient, d'autres semblent rentrer dans la céramique pure; certains lotus du Louvre avec leurs calices de pâte blanche, leurs pétales bleus et rouges, paraissent de fabrication analogue [1].

Un curieux spécimen d'incrustations, appartenant aussi au musée du Louvre où il a été envoyé d'Égypte, pourrait être, je crois, attribué à l'industrie phénicienne malgré son lieu de découverte. C'est une terminaison de ceinture en argile rouge très-cuite. La frange du gland est émaillée en bleu vif; la tête, dorée, offre un triple rang d'alvéoles rectangulaires incrustant des imitations de malachite, cornaline et lapis ; un filet de verre bleu, compris entre deux filets dorés, sépare la tête de la frange [2].

Aux temps homériques, nous trouvons les Phéniciens colportant chez les insulaires de la Méditerranée des bijoux sur lesquels j'aurai à m'arrêter plus loin, car j'y soupçonnerais un travail d'incrustation [3]. Ézéchiel, dans sa prophétie de la ruine de Tyr et de Sidon, morceau d'une incomparable beauté, décrit ainsi les royales magnificences de la Phénicie.

Tu as été dans l'Eden, jardin de Dieu ; tu étais couvert de toutes sortes de pierres précieuses : *odem*, *piteda*, *iahlom*, *tarshish*, *shoham*, *ioshphé*, *saphir*, *nophech*, *bareketh* et l'or.

[1] *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, t. I, liv. III, § 2. Chabas, *Les études préhistoriques et la libre pensée*, p. 4, in-8°, Paris, 1875. Prisse d'Avennes, *L'art égyptien*, pl. Galerie égypt., Salle civile. Ces lotus doivent provenir d'un pavement.

[2] Galerie égypt., Salle civile, n° 2998. V. nôtre pl. III, fig. 1, robe du génie tétraptère.

[3] *Odyssée*, XV, 415 et 460.

Toi Chroub protecteur, que j'ai placé sur la montagne sainte de Dieu, tu as été là, tu as marché au milieu des אבני־אש (pierres de feu)[1].

Il me semble difficile de ne pas admettre que le prophète ait voulu désigner ici des joyaux et des plaques de métal incrustés, analogues aux ornements des temples et des palais assyro-chaldéens ; un court passage d'Hérodote pourrait bien s'interprêter dans le même sens.

L'historien raconte qu'il lui a été montré dans le temple d'Hercule, à Tyr, deux stèles, l'une d'or affiné, l'autre de pierre d'émeraude qui brillait avec intensité pendant la nuit[2]. Les traducteurs ayant rendu le grec *στήλη* par *columna,* au lieu de *cippus* ou *stela,* ont altéré la pensée d'Hérodote ; il n'a pas entendu les colonnes destinées à soutenir l'édifice, mais bien ces piliers bas, parfois ronds en Occident, souvent plans et rectangulaires en Orient, chargés d'inscriptions commémoratives, de figures et d'ornements, que l'Assyrie, l'Égypte et la Phénicie nous ont légués en grand nombre[3]. La stèle d'or nous intéresse peu, en revanche la stèle d'émeraude à l'éclat nocturne mérite une explication. Si petit que fût le monument, on n'admettra pas qu'il ait été tout d'une pièce ; dans ce cas Hérodote eut consigné le fait, et il s'en est abstenu ; d'ailleurs la malachite, le jaspe et autres minéraux opaques de couleur verte auraient pu seuls fournir un monolithe capable d'attirer les regards du voyageur : or l'élément de la stèle était translucide[4]. Elle consistait donc en gemmes ou imi-

[1] XXVIII, 13, 14 ; Cahen, *trad. cit.*

[2] Καὶ ἐν αὐτῷ ἔσαν στῆλαι δύο, ἡ μὲν χρυσοῦ ἀπέφθου, ἡ δὲ σμαράγδου λίθου λάμποντος τὰς νύκτας μέγαθος. II, 44.

[3] Pline adopte le mot *stela* pour désigner les pierres inscrites de l'Arabie : Insulæ sine nominibus multæ : celebres vero, Isura, Rhinnea, et proxima in qua scriptæ sunt stelæ lapideæ litteris incognitis. *Hist. nat.*, VI, 32.

[4] Mgr Pallegoix, vicaire apostolique de Siam, a vu à Bangkok deux statues de Bouddha, l'une en or massif de 1m 32c de haut, l'autre faite d'une seule émeraude d'environ 0m 50c, évaluée par les Anglais à plus d'un million. *Descript. du royaume de Siam*, t. I, p. 64, in-12, Paris, 1854. Hérodote eut jeté des cris d'enthousiasme

tations de gemmes, réunies par une armature métallique assez tenue pour qu'un rapide coup-d'œil ne permit pas de la discerner au premier abord. Je crois qu'Hérodote vit une mosaïque de pierreries où dominait le vert, couleur favorite des Orientaux; genre de décor que les textes assyro-chaldéens nous ont révélé, qu'Ézéchiel désigne par les *pierres de feu* au milieu desquelles marchait le roi de Tyr, et que nous allons rencontrer chez les Arabes sous une forme circulaire.

Virgile, le plus grand archéologue de Rome et peut-être de l'Antiquité, connaissait très-bien les merveilles de l'orfévrerie tyrienne; Didon étale une argenterie sur laquelle est gravée l'histoire de ses ancêtres :

Ingens argentum mensis, cælataque in auro
Fortia facta patrum, series longissima rerum,
Per tot ducta viros antiqua ab origine gentis.

Plus loin, la reine de Carthage fait apporter la lourde patère d'or incrustée de pierreries qui avait servi à la dynastie de Baal :

Hic regina gravem gemmis auroque poposcit,
Implevitque mero pateram, quam Belus et omnes
A Belo soliti[1].

La Syrie araméenne apportait aux Phéniciens des minéraux précieux qu'ils lui revendaient sans doute tout montés.

Aram trafiquait avec toi à cause de la multitude de tes œuvres; il fournissait tes marchés en *nophech*, en pourpre, en broderie, en byssus, en ראמת (corail rouge (?), en כדכד *chadchod* (grenat).

Damas faisait le commerce avec tes productions, avec la multitude de tes richesses; en vin de 'Helbon (Alep) et en laine éclatante [2].

devant une semblable pierre, mais n'y aurait-il pas un rapprochement possible entre les idoles siamoises et les stèles tyriennes.

[1] *Æneid.*, I, v. 640 à 643; 728 à 730.

[2] Ézéchiel, XXVII, 16 et 18. « וראמות ne se trouve encore une fois que dans Job, XXVIII, 18; on croit que c'est du corail rouge; chaldéen ואבנין טבין des

Ces textes me paraissent établir que les Syriens de l'intérieur échangeaient leurs vins et leurs produits bruts contre les produits ouvrés du littoral. La Phénicie demanda ses premières inspirations à l'art égyptien, les orfévres araméens firent vraisemblablement aussi des emprunts à l'esthétique assyrienne. Un peuple sémitique, fixé à l'est du Jourdain, sur les confins du désert de Syrie, les Ammonites, avait des ornements dans ce dernier goût. Lorsque David se fut emparé de Rabbath-Ammon, on plaça sur sa tête la couronne du roi vaincu, couronne d'or pesant un talent et rehaussée de pierreries. Le Livre des Rois, qui mentionne le fait, n'entre dans aucun autre détail, mais laisse deviner la lourde coiffure des monarques ninivites [1].

VI.

L'Arabie.

« Intermédiaire entre l'Afrique et le reste de l'Asie, la péninsule arabique borde, au sud-est, une partie de l'Océan Indien, et du côté opposé elle toucherait à la Méditerranée sans l'interposition de la Syrie ; au nord-est ses limites variables suivent le plus souvent l'Euphrate. Le golfe qui, à l'est la sépare de la Perse, prend

pierres précieuses. וכדכד *chadchod;* chaldéen ומרגלין autre espèce de pierres précieuses ; on croit que c'est le jaspe ; voyez Isaïe, LIV, 12. » Cahen, *trad. cit.*, t. XI, p. 96, note. — Buxtorf traduit כדכד par « *pyropus*, lapis pretiosus, quasi scintillans dictus, de כדד *scintilla.* » Le *pyropus* est l'escarboucle ou grenat. Une espèce de grenat porte dans le commerce le nom de *syrien* et les Anciens exploitaient cette gemme en Carie. V. Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 25.

[1] Et tulit diadema regis eorum de capite ejus, pondo auri talentum, habens gemmas pretiosissimas, et impositum est super caput David. II, *Reg.*, XII, 30. Tulit autem David coronam Melchom de capite ejus, et invenit in ea auri pondo talentum et pretiosissimas gemmas, fecitque sibi inde diadema. I, *Paralip.*, XX, 2. — Botta, Place, Layard, *loc. cit.*, pl. passim. — Une sculpture moabite de style égypto-chaldéen rappelle l'ajustement des Sardiniens au temps de Ramsès III. *Musée Napoléon III*, pl. 38 ; Chabas, *ouv. cit.*, p. 297 et sq.

le nom de ce dernier pays ; mais l'Arabie donne elle-même son nom au golfe occidental, Golfe Arabique ou Mer Rouge, au delà duquel nous trouvons l'Égypte et l'Éthiopie.

« Cette position fait de l'Arabie en quelque sorte le centre de l'Ancien Continent, le centre autour duquel se sont établies les civilisations primitives. Aussi, dès les âges les plus antiques de l'humanité, a-t-elle offert une route et un entrepôt au commerce qui lie les peuples. Ses habitants, demeurés toujours dans la demi-barbarie de l'état nomade, ont fait, au travers de leurs déserts, l'office de voituriers pour les relations entre les nations civilisées de l'Égypte, du bassin de l'Euphrate et de l'Inde [1]. »

Avant de former un corps de nation, réuni par la similitude des mœurs et du langage, les habitants de l'Arabie se divisaient en tribus hétérogènes dont il n'est pas inutile d'offrir un court aperçu. A l'ouest, le long des côtes de la Mer Rouge et dans le voisinage de l'Égypte, les puissants *Amâlica*, (Amalécites), métis des races de Sem et de Cham ; au sud et à l'est, les Koushites qui occupaient le Yémen, le Hadhramaut, l'Oman et le Bahrein (Saba et Dedan) ; au nord et au centre, les Araméens et les Ismaëlites, fidèles à la vie nomade si chère à la descendance de Sem. Plus tard, les Djorhom, issus de Jectan, fils d'Heber, arrière petit-fils d'Arphaxad, se superposèrent aux Koushites du sud et s'étendirent à peu près sur tous les points habitables du sol de la Péninsule. Aux Jectanides appartenait en propre l'idiome dans lequel est écrit le Coran. Les Caydar (*Kedar*), tribu ismaëlite de la portion méridionale du Yemâma, lisière du désert, fournissaient les caravanes qui, aux temps antiques, apportaient dans la direction de la Syrie les marchandises du sud ; il en est fréquemment question dans la Bible : Saba et Dedan adonnés au commerce et à l'industrie, jetteront, le premier surtout, quelque lumière sur l'orfévrerie des anciens Arabes [2]. »

[1] F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. III, p. 231 et 232.

[2] Id., *ibid.*, p. 237 à 255. *Genèse*, X, 24 à 26 ; XXV, 13. I, *Paral.*, I, 27. *Ps.*

Nous avons déjà vu, à l'article *Égypte*, que *Poun* et *To-neter* désignaient les contrées de l'Arabie qui longent la côte orientale de la Mer Rouge, vraisemblablement l'empire Sabéen. Ces régions produisaient des métaux précieux, des gemmes, des bois odoriférants, des parfums ; leurs rapports commerciaux avec l'Égypte remontent très-haut dans l'histoire. Une inscription du règne de Sonkh-Kara (XI[e] dynastie, 3000 av. J.-C.) mentionne l'envoi de vaisseaux à Poun pour recueillir l'*ana*, parfum végétal en grande estime à la cour des pharaons ; alors, paraît-il, on n'exportait pas autre chose de l'Arabie. « Mais, dit M. Chabas, il ne faut rien conclure du silence des monuments en ce qui touche l'industrie de l'Arabie dans le troisième millenaire avant notre ère. Des rapports fort étroits entre la mythologie arabe et le panthéon égyptien montrent suffisamment qu'au moins une partie du pays, probablement la partie maritime, était alors parvenue à un certain degré de culture. Il est permis d'espérer que des textes positifs nous éclaireront plus tard sur ce point [1]. »

L'expédition ordonnée par la reine Hashepsou eut des résultats plus variés ; la légende d'un bas-relief d'El-Assassif est ainsi conçue :

Chargement de navires en très-grand nombre avec les merveilles du pays de Poun et toute espèce d'excellents bois de To-Neter, des monceaux de *kami d'ana*, des sycomores qui produisent l'*ana* vert, de l'ébène, de l'ivoire, de l'or, de l'agate du pays d'Amou, des blocs de bois de *tasheps*, du parfum *ahem*, de l'encens, du *mestem* (kohol), des singes *ani*, des singes *kafu*, des *tasem* (chiens lévriers), des peaux de panthères du midi, des *ouvriers* et leurs enfants. Jamais aucun des rois qui ont existé depuis le commencement du monde n'avait apporté de choses semblables [2].

Une autre sculpture du même monument représente la femme

119, 5. Isaie, XXI, 16, 17 ; XLII, II ; LX, 7. Jérémie II, 10 ; IX, 26 ; XLIX, 28. Etc., etc.

[1] *Etudes sur l'antiq. etc.*, p. 143, 144, 150, 151.

[2] Id. *ibid.*, p. 152 et 153. Les singes sont le *Cynocephalus Hamadryas* et le *Cynocephalus Babuinus*.

du chef de Poun descendue de son âne pour saluer l'envoyé égyptien. La princesse, grasse à effrayer, porte des bracelets, des anneaux aux jambes, un élégant collier à médaillons ; sa chevelure, retenue par un bandeau, tombe, nouée en catogan, sur ses épaules [1]. Il y avait donc en Arabie, au XVII[e] siècle avant J.-C., des ouvriers et parmi eux des orfévres. En effet, aux temps de la XVIII[e] dynastie, l'or constituait avec l'*ana* le produit le plus important de la péninsule arabique. Sur les bas-reliefs d'El-Assassif, les cheiks de Poun agenouillés devant Hashepsou ont derrière eux une grande corbeille remplie d'*ana* et d'anneaux d'or. Ce métal arrivait, soit sous la forme d'anneaux isolés ou réunis, soit en poudre dans des sacs. Parmi les objets ouvrés figurent des colliers s'attachant à l'aide de cordons ; de lourds *dextralia* ou *periscelides* lisses et continus ; des chaînettes : nul indice d'incrustation [2]. Les Égyptiens professaient un souverain mépris à l'égard des indigènes de Poun, jusqu'à leur dénier la qualité d'hommes [3]. Toutefois, si l'ancienne race arabe était encore, il y a 37 siècles, étrangère aux habitudes du luxe, son incontestable intelligence dut bien vite saisir les raffinements de la civilisation égyptienne, et, quand les ouvriers expatriés par les envoyés d'Hashepsou retournèrent dans leur pays, ils y importèrent vraisemblablement les procédés techniques auxquels ils s'étaient initiés durant leur séjour sur la terre de Mitsraïm. Les présents offerts à Salomon par la reine de Saba (XI[e] siècle av. J.-C.) consistaient en aromates, en or et en pierreries ; le texte sacré ne dit pas si ces dernières étaient brutes ou serties dans le métal, mais il est permis d'y voir des ouvrages de joaillerie [4]. Les industries opulentes, du reste, ne franchirent jamais l'enceinte des villes où la fertilité du sol et l'appât du lucre commercial avaient aggloméré

[1] Id. *ibid.*, p. 154, fig.
[2] Weiss, *Kostumkunde etc.*, t. I, fig. 102, *d* à *i* ; p. 155.
[3] Chabas, *ouv. cité.*, p. 161, 162, fig., 163.
[4] Et ingressa Jerusalem multo cum comitatu et divitiis, camelis portantibus aromata et aurum infinitum nimis et gemmas pretiosas. III, *Reg.*, X, 2.

les populations; les nomades restèrent à l'état sauvage qu'ils n'ont pas modifié depuis.

Les Assyriens furent aussi en relations avec les Arabes que Sargon rendit ses tributaires :

J'ai imposé des tributs à Samsie, reine du pays d'Aribi, à It-Himar, du pays de Saba, de l'or, des parfums, des chevaux, des chameaux [1].

Assarhaddon continua les errements de son aïeul, suivis d'ailleurs par Sennachérib, ainsi que le démontrent deux prismes gravés en 672 avant J.-C.

La ville d'Audumu, la capitale du pays d'Aribi qui avait été prise par Sin-akhi-erib, roi du pays d'Assur, le père qui m'a engendré, s'était révoltée; je l'ai assiégée, je l'ai prise et j'ai transporté ses habitants au pays d'Assur. — Un envoyé de la reine du pays d'Aribi vint à Ninua avec des présents nombreux, il s'inclina devant moi, il me supplia de lui rendre ses dieux. J'ai accueilli sa demande, j'ai restauré les images de ses dieux qui s'étaient détériorées. —. J'ai nommé au trône du pays d'Aribi, Tabuya, une femme de mon palais. — Les jours de Khaza-ilu avaient atteint leur terme, j'ai mis Ialu, son fils, sur le trône et j'ai augmenté le tribut qu'il payait à mon père de 10 mines d'or, 1,000 pierres précieuses. — Le pays de Bazi est situé très-loin aux confins de la terre, au-delà du désert. A 150 *kasbu gagar*, au pays de Bazi, on trouve des mines et des pierres *kasalin*. — A 20 *karab* on trouve le pays de Khazu et des montagnes de marbre. — J'ai tué huit rois dans cette contrée, j'ai transporté au pays d'Assur leurs dieux, leurs dépouilles et leurs habitants.

Le second prisme donne la liste de ces huit chefs et des villes qu'ils gouvernaient [2].

La nécessité politique et les traditions de famille conduisirent également Assurbanipal en Arabie. Le roi Shamaïti, d'accord avec les Elamites et les Chaldéens, s'était révolté et ne voulait plus payer le tribut; il fut vaincu et emmené à Ninive [3].

[1] Ménant, *Annales, etc.* p. 182.
[2] Id., *ibid.*, p. 213.
[3] Id., *ibid.*, p. 270 à 274.

Les Phéniciens n'eurent garde de négliger l'Arabie, route obligatoire du commerce de l'Inde; l'établissement maritime d'Asiongaber, fondé conjointement avec Salomon à l'extrémité septentrionale du golfe Elanitique, dans la Nabatène, dut persister jusqu'à ce que Nabuchodonosor eût ruiné Tyr et châtié vigoureusement les Nabatéens, alliés naturels de l'Égypte et de la Phénicie. Le plan de Nabuchodonosor était de changer la direction du commerce de l'extrême Orient qu'il voulait transporter à Babylone [1] : or, à Asiongaber venaient aboutir les voies fréquentées par les caravanes, à l'intérieur et sur le littoral du pays. Ézéchiel n'oublie pas ces détails dans son admirable élégie.

Les fils de Dedan étaient tes courtiers, avec de nombreuses îles tu as commercé ; ils faisaient ta fourniture en ivoire et en ébène.

Vedan et Iavan Maouzel pourvoyaient tes marchés en acier ; la casse et le gingembre entraient dans tes échanges.

Dedan a trafiqué avec toi en couvertures de luxe pour s'asseoir.

L'Arabie et tous les princes de Kedar ont fait le commerce avec toi.

Les commerçants de Sheba et de Raimah étaient tes courtiers dans les principaux de tous les aromates ; en toutes sortes de pierres précieuses et en or ; ils ont pourvu tes marchés.

Haran, Chanah, Aiden, les négociants de Sheba, d'Ashour et de Chilmad faisaient ton commerce.

Ils étaient tes fourniseurs en étoffes parfaites, en talars d'hyacinthe, en broderies qu'ils portaient à tes foires, en coffres remplis de beaux vêtements, attachés par des cordes, et en bois de cèdre [2].

Des rapports aussi intimes avec l'Égypte, les Assyro-Chaldéens et la Phénicie communiquèrent aux Arabes citadins, ainsi que je l'ai déjà dit, les arts et l'industrie de ces trois peuples ; l'orfévrerie cloisonnée fut au nombre des industries importées, et elle me semble devoir être mise au compte égyptien. Un fragment d'A-

[1] Classem quoque fecit rex Salomon in Asiongaber quæ est juxta Ailath in littore Maris rubri in terra Idumeæ. Misitque Hiram in classe illa servos suos viros nauticos et gnaros maris, cum servis Salomonis. III, *Reg.*, IX, 26, 27. — F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t; III, p. 381, 382.

[2] Cahen, *trad. cit.*, XXVII, 15, 19 à 24.

gatharchides (géographe grec qui vivait en 110 av. J.-C.), inséré dans la bibliothèque de Photius, nous apprend que les Sabéens et les Gherréens appliquaient sur les plafonds et les portes de leurs demeures des patères incrustées de pierreries, *φιάλαι λιθοκολλήτοι*, dont l'excipient n'est pas indiqué [1]. Heureusement Diodore de Sicile comble cette regrettable lacune ; après avoir énuméré les pièces d'orfévrerie que les Sabéens étalaient dans leurs somptueuses habitations, il dit : « Des colonnes, les unes ont des fûts plaqués d'or, les autres, des chapiteaux argentés. Les plafonds et les portes montrent de nombreuses patères d'or incrustant des pierres précieuses ; si les Sabéens consacrent des sommes énormes à la bâtisse de leurs maisons, ils les ornent à l'intérieur d'argent, d'or, d'ivoire, de gemmes admirables et de tout ce que les hommes estiment le plus [2]. » Il serait difficile de ne pas assimiler les ornements circulaires incrustés de l'architecture sabéenne aux rosaces ninivites et même à la stèle en émeraude que vit Hérodote dans le temple de Melkhart, à Tyr. L'objet qui me semble rendre le mieux la technique et le décor monochrome du meuble phénicien est un magnifique fusil arabe du siècle dernier, pris dans la Kasbah d'Alger, en 1830, et appartenant aujourd'hui à la remarquable collection de M. le Général de Division Véron de Bellecourt. La crosse et le fût sont recouverts d'une mosaïque en plaques de corail découpées, figurant des lotus épanouis, serties dans un réseau de métal gravé, partie argent, partie cuivre doré. Quant aux disques d'or incrustés de gemmes, les Arabes en fabriquaient encore, sauf à leur attribuer une autre destination, deux siècles au moins

[1] Κίονάς τε πολλοὺς αὐτοῖς φησὶ κατεσκευάσθαι ἐπιχρύσους τε καὶ ἀργυροῦς, πρὸς δὲ καὶ τὰς ὀροφὰς καὶ θύρας φιάλαις λιθοκολλήτοις ἐξειλῆφται πυκναῖ; ὡσαύτος καὶ τὰ μεσοστύλια θέαν ἔχειν εὐπρεπῆ. 102, *Geographi Græci minores*, éd. Didot.

[2] Κίονων τε ἀδρῶν περίστυλα, τὰ μὲν ἐπίχρυσα, τὰ δ'ἀργυροειδεῖς ἐπὶ τῶν κιονοκράνιων τύπους ἔχοντα. Τὰς δ'ὀροφὰς καὶ θύρας χρυσαῖς φιάλαις λιθοκολλήτοις καὶ πυκναῖς διειληφότες, ἅπασαν τὴν τῶν οἰκιῶν κατὰ μέρος οἰκοδομίαν πεποίηνται θαυμαστὴν·ταῖς πολυτελείαις · τὰ μὲν γὰρ ἐξ ἀργύρου καὶ χρυσοῦ τὰ δ'ἐξ ἐλέφαντος καὶ τῶν διαπρεπεστάτων λίθων, ἔτι δὲ τῶν ἄλλων τῶν τιμιωτάτων παρ 'ἀνθρώποις, κατεσκευάκασιν. III, 47.

après le triomphe de l'Islamisme ; cela parallèlement à l'émaillerie à chaud : le musée du Louvre en possède un rarissime spécimen. Il n'y a pas à s'y tromper, le génie oriental varie les combinaisons à l'infini sans modifier essentiellement l'unité du type, et sa technique reste immuable. Que l'on examine attentivement les œuvres de l'art et de l'industrie arabes, du XI[e] siècle à nos jours ; elles se ressemblent toutes, et cependant aucune n'est identique à l'autre. Mais, tissus, mosaïques, faïences, peintures de manuscrits, cuirs gauffrés, ont un caractère spécial qu'il est impossible de méconnaître, l'aspect de l'incrustation. Les anciennes étoffes en particulier, et j'en ai copié un assez grand nombre pour constater le fait, sont établies sur des cartons inspirés du cloisonnage égyptien et assyro-chaldéen [1].

VII.

L'Inde.

Descendus des hauteurs de la Bactriane dans le bassin de l'Indus, leur première station avant d'occuper le reste du pays, les Aryas trouvèrent en face d'eux l'élément koushite qu'ils subjuguèrent peu à peu ; celui-ci s'était superposé aux Touraniens, qui, eux-mêmes, avaient dû refouler les tribus mélaniennes autochthones. La race brune, et non noire, des Koushites que l'on retrouve à la source de toute civilisation primordiale, était, suivant les traditions aryennes, arrivée, lors de la conquête des fils

[1] V. Prisse d'Avennes, *L'art arabe*, arabesques, pl , passim ; notamment les étoffes de Toulouse, Nancy, Utrecht et Nivelles, XI[e] siècle au XIV[e]. Ces planches sont le spécimen d'un ouvrage sur les tissus et les broderies que je me disposais à mettre au jour lorsque la concurrence d'une publication analogue effraya mon éditeur, et le projet en est resté là. Il y avait cependant place au soleil pour deux recueils tendant vers un même but — la vulgarisation des plus beaux types de la textrine — mais colligés dans un ordre d'idées très-différent.

de Japhet, à un remarquable degré de perfectionnement. Les Koushites de l'Inde possédaient de grandes villes, une agriculture avancée, une industrie florissante; réduits en servitude, ils forment encore aujourd'hui la quatrième caste de la société brahmanique, les Shoudras, les artisans : à défaut d'autres preuves, leur origine serait démontrée par le culte sensualiste de Shiva empreint des traits caractéristiques spéciaux aux religions matérialistes et obscènes des peuples chamitiques [1].

L'Inde produisait en abondance l'or et les pierres précieuses. La province, qui formait la XX[e] satrapie de l'empire de Darius, payait annuellement au trésor de la couronne perse une somme de 14,560 talents euboïques, plus de huit millions de francs [2].

« On ne trouve, dit M. Chabas, aucune trace de rapports directs ayant pu exister entre l'Égypte et l'Inde ou la Chine, mais il est très-vraisemblable que les Égyptiens les ont plus ou moins distinctement connues sous le nom de *Toou-Neterou* (pays divin), et qu'ils ont pu en recevoir les productions et même en connaître les cultes par l'intermédiaire des Arabes [3]. » Je serai plus affirmatif que mon savant confrère; il me semble que les hypogées sculptés, les temples aux vastes nefs, les tours pyramidales, les figures appliquées à l'ornementation, caractères spéciaux de l'art hindou, touchent, dans une certaine mesure, à l'esthétique égyptienne. L'identité de race implique une communauté d'idées, mais pour que cette communauté ait résisté, même gravement modifiée, à une séparation dont la date est incalculable, des rapports, sinon journaliers, du moins intermittents, doivent être admis entre les branches africaine et hindoue de la race de Khous.

Quant aux relations de l'Inde avec l'Asie occidentale, elles

[1] F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. III, l. 8, passim. — Καὶ τὸ χρῶμα φορέουσι ὁμοῖον πάντες καὶ παραπλήσιον Αἰθίοψι. Hérodote, III, 101. — Une nécessité typographique m'oblige à rendre le son ç par *sh*.

[2] Hérodote, III, 95, 98. Ctésias. *De rebus Indicis*, éd. Didot.

[3] *Ouvr. cité*, p. 94.

sont historiquement prouvées par l'établissement du comptoir d'Ophir, fondation collective de Salomon et d'Hiram, à l'est des embouchures de l'Indus, dans le grand marais d'Irina, sur le territoire de la tribu koushite des Abhiras. Les Grecs venus à la suite d'Alexandre ont aussi laissé au nord de l'Inde une impression de leur art. Le musée de Peshawer possède des bas-reliefs de style grec, tantôt pur, tantôt dégénéré; le temple de Martand (vieux Srinagar) accuse des formes gréco-asiatiques : tous ces monuments appartiennent au bouddhisme [1].

Deux savants, dont M. Labarte invoque l'autorité, ont avancé : l'un, M. F. Kugler, que חשמל est une locution asiatique signifiant émail, d'où sont dérivés le bas latin *smaltum* et l'allemand *schmelz*; l'autre, M. P. Giguet, que les racines sanscrites de חשמל convenaient parfaitement à la définition de l'or émaillé et aux étymologies ci-dessus [2]. Si l'on reconnaît avec moi que le mot en discussion exprime l'idée d'orfévrerie incrustée, on ne s'étonnera pas de rencontrer dans la langue du vainqueur un terme désignant une industrie que le vaincu pratiquait certainement. Quinte-Curce dit du rajah Sophitès : « Aureis soleis inseruerat gemmas : lacerti quoque et brachia margaritis ornata erant. Pendebant ex auribus insignes candore et magnitudine lapilli : baculum aureum berylli distinguebant. » Clitarque, cité par Strabon, mentionne des tables, des siéges royaux, des vases à boire et à ablutions, ἐκπώματα καὶ λουτῆρες, fabriqués en bronze

[1] Puisque les Aryas formaient les castes nobles, c'est aux Shoudras koushites qu'il faudrait attribuer les monuments de l'art indien. Je renvoie le lecteur curieux de vérifier mes assertions aux nombreux volumes illustrés relatifs à l'Égypte, à l'Assyrie et à la Chaldée. Pour l'Inde, je recommande *Le Tour du Monde*. On doit y consulter le *Rajasthan* de M. L. Rousselet, les voyages de MM. G. Lejean et A. Grandidier, l'*Exploration* du *Mékong* par M. F. Garnier, etc., etc. — Qui cum venissent in Ophir, sumptum inde aurum quadringintorum viginti talentorum detulerunt ad regem Salomonem. III *Reg.* IX, 28. F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. III, p. 749.

[2] *Deutsches Kunstblatt*, Stuttgart, mars 1858, p. 67 ; *Revue archéol.*, 1859, t. XVI, p. 225 ; ap. *Labarte*, *Hist. des arts industriels*, 1re éd., t. III, p. 487 et sq.

indien, τοῦ Ἰνδικοῦ χαλκοῦ, et la plupart incrustés de pierreries, λιθοκόλλητα, telles qu'émeraudes, béryls, escarboucles du pays ; Claudien, les pavillons gemmés de l'Inde :

Hic gemmata niger tentoria fixerat Indus [1].

Philostrate rapporte, qu'après avoir traversé l'Indus, Apollonius arrivant à Taxila, capitale de l'ancien royaume de Porus, vit aux portes de la ville un temple renfermant un sanctuaire orné avec un art merveilleux. Les murs étaient couverts de tables d'airain représentant les hauts faits d'Alexandre et de Porus, incrustés en laiton, argent, or, *bronze noir* et fer. Éléphants, chevaux, soldats, armes, étaient figurés avec un talent digne de Zeuxis, de Polygnote et d'Euphranor ; les effets d'ombre et de lumière, les creux et les saillies étaient si bien rendus que l'on eût cru les matières fondues ensemble comme des couleurs. Ces tableaux avaient été posés par ordre de Porus après la mort du héros macédonien [2].

Philostrate décrit ici une œuvre de damasquinure, travail familier à l'antique Égypte. La lame du poignard d'Aah-hotep est en *bronze noir* damasquiné [3]. Mais les plaques historiées du temple de Taxila appartiennent vraisemblablement à la catégorie des décorations assyriennes auxquelles je donne à tort ou à raison le nom de *dunnu*.

[1] IX, 1. Clitarchi *fragm.*, p. 81, éd. Didot ; Strabon, XV, 1, 69. *Stilic.*, I, 158.

[2] Χαλκοῖ δὲ πίνακες ἐγκεχρότηνται, τοίχῳ ἑκάστῳ γεγραμμένο . Τὰ καὶ Πώρου τὲ, καὶ Ἀλεξάνδρου ἔργα γεγράφαται ὀρειχάλκῳ καὶ ἀργύρῳ καὶ χρυσῷ, καὶ χαλκῷ μέλανι, ἐλέφαντες, ἵπποι, στρατιῶται, κράνη, ἀσπίδες, λόγχαι δὲ καὶ βέλη καὶ ξίφη, σιδήρου πάντα. Καὶ ὥσπερ λόγος εὐδόκιμου γραφῆς, οἷον εἰ Ζεύξιδος εἴη τί, ἢ Πολυγνώτου, ἢ Εὐφράνορος, οἳ τὸν εὔσκιον ἠσπάσαντο, καὶ τὸν εὔπνουν, καὶ τὸν εἰσέχον τὲ, καὶ ἐξέχον · οὕτω φασὶ κἀκεῖ διαφαίνεται καὶ ξυντετήκασιν αἱ ὕλαι καθάπερ χρώματα. *Apollonii vita*, l. II, c. 9, in-fol., Paris, 1608.

[3] Chabas, *ouv. cit.*, p. 42 et 43. Dans ses recherches érudites sur les bronzes égyptiens, M. Chabas n'a peut-être pas songé à l'Inde et au curieux passage de Philostrate où trois genres de bronzes, l'ordinaire, le jaune (laiton) et le noir, sont spécifiés : tout s'enchaîne dans le champ fécond de l'art oriental.

De l'incrustation métallique revenons au cloisonnage des gemmes. Le Musée royal d'antiquités à Bruxelles (Porte de Hal), possède un fort curieux bijou cloisonné d'or : il consiste en une bague énorme figurant une étoile. Au centre, un gros saphir cabochon est entouré d'un cercle pavé de rubis d'où rayonnent des grenats taillés en amande, aboutissant à une bordure extérieure de saphirs et de topazes alternatifs. Les vides compris entre les rayons et la bordure sont ajourés. L'anneau et le revers du chaton sont couverts d'enroulements guillochés. La disposition générale rappelle tant soit peu les bijoux en grenats fabriqués de longue date à Prague.

L'objet est ainsi décrit au catalogue :

Inde.—C. 8.—Bague en or enrichie de pierres précieuses de différentes couleurs. Cette bague, dont le chaton est immense, est remarquable autant par son travail que par sa richesse. (Coll. H.) [1].

L'attribution à l'Inde me semble très-naturelle ; le décor et la destination de cette bague féminine d'orteil sont caractéristiques : mais, son itinéraire, de Calcutta ou de Bombay à la Porte de Hal, n'étant pas indiqué, je m'adressai pour le connaître au possesseur primitif, M. C. Hagemans. Des renseignements fournis par mon honorable ami, il résulte que le bijou fut acheté il y a une dizaine d'années à Bruxelles chez un orfévre qui prétendait alors l'avoir trouvé dans une tombe près de Nivelles, voulant sans doute le faire passer pour byzantin. A la lettre de M. Hagemans étaient joints plusieurs croquis à l'aide desquels j'ai pu établir un dessin du joyau. (Pl. II, fig. 4 et 5.)

La découverte d'une bague hindoue en Belgique n'aurait en soi rien de beaucoup plus extraordinaire que la présence d'une plaque sassanide sur les bords du Rhin ; néanmoins, la fable inventée par le vendeur dans l'intérêt de sa marchandise laisserait planer un soupçon sur l'âge véritable de celle-ci, si d'autres bijoux trouvés en Hongrie, cette inépuisable mine archéologique,

[1] T. Juste, *Catal. des collections du Musée roy. d'antiq.*, p. 389, Bruxelles, 1867.

n'en garantissaient l'antiquité relative. Un travail d'aussi longue haleine que le mien réclame avant tout l'ordre et la clarté; les faits sur lesquels repose mon argumentation ne pouvant être produits ici que sous une forme épisodique et tronquée, je me réserve de les exposer au chapitre qui traitera des bijoux exhumés dans les régions baignées par la Theiss et le Danube. Pour le moment je me borne à dire que les orfévres actuels de l'Inde septentrionale et du Dekhan, fidèles à des traditions héréditaires, continuent la fabrication d'objets où l'or sert d'excipient aux pierreries et surtout au grenat. Bien que l'art hindou ait notablement dégénéré, sa décrépitude est moins sensible dans l'orfévrerie et la joaillerie dont les types ont peu varié.

Au reste la Perse me fournira aussi l'occasion de revenir sur cet intéressant sujet.

VIII.

L'Indo-Chine.

L'Indo-Chine est une vaste langue de terre resserrée entre le Golfe du Bengale et la Mer de la Chine. A l'ouest, elle confine à l'Inde; au nord, au Thibet et à l'Empire du Milieu. Quatre grands fleuves, l'Irawady, le Salouen, le Ménam et le Mékong traversent perpendiculairement la contrée dans toute sa longueur.

Les populations de l'Indo-Chine, que nous regardons comme appartenant à cette race jaune sur laquelle Moïse ne fournit aucun renseignement généalogique, ont le teint plus foncé que les Chinois et les Japonais. Leur taille est plus petite, et leur civilisation moins avancée. L'indolence est un de leurs caractères spéciaux [1].

Le vieux Monde n'eut pas de relations permanentes avec les régions transgangétiques, bien qu'il en entendit souvent

[1] L. Figuier, *Les races humaines*, p. 364, in-8°, Paris, 1872.

parler; il connaissait l'existence de la Chersonnèse d'or (péninsule de Malacca), où dut forcément relâcher l'ambassade que Marc-Aurèle envoya par mer à l'empereur de la Chine vers l'an 166 de J.-C. [1].

Une nation puissante établie jadis dans le Cambodge, les Khmers, possédait au plus haut degré le génie des arts; comme originalité, comme grandeur et comme style, les monuments d'Angcor peuvent lutter avec ce que l'architecture bouddhique de l'Inde nous a laissé de plus remarquable. Sévères dans leurs formes générales, élégants dans leurs détails, savants dans leur conception, les édifices khmers sont rehaussés de tours pyramidales; des colonnes les soutiennent; des avenues de lions et de colosses humains, longues de plusieurs kilomètres, y aboutissent. Les figures divines ou royales sont empreintes de cette placidité que donnent la force et la confiance en soi-même. Rien dans tout cela n'est positivement hindou, égyptien, assyro-chaldéen; ni les entassements de l'architecture égyptienne, ni les étrangetés des constructions hindoues ne s'y rencontrent — on soupçonnerait même dans les formes et les proportions générales comme une réminiscence de la Grèce aux plus belles époques — mais la corrélation est frappante. Une idée mère commune semble avoir inspiré les grands peuples asiatiques; chacun d'eux l'a modifiée suivant ses aptitudes particulières [2].

L'art khmer a cessé de vivre, le goût moderne des Chinois l'a remplacé avec ses fantaisies : cependant la sculpture peut donner une idée sommaire de l'orfévrerie antique dans l'Indo-Chine. La statue du roi, fondateur de Wat-Phou, porte des bra-

[1] Reynaud, *Relations polit. et commerc. de l'Empire Romain avec l'Asie orient.*, p. 185, in-8°, Paris, 1863. Pausanias, VI, 26, n°s 6 a 9, éd. Didot.

[2] *Le Tour du Monde, Exploration du Mékong*, passim. — M. Delaporte, lieutenant de vaisseau, ancien compagnon de MM. Doudart de La Grée et Garnier, a depuis peu rapporté du Cambodge une série de monuments khmers, statues, bas-reliefs, photographies. Cette collection forme tout un musée au palais de Compiègne. V. *L'Illustration*, t. 64, 1874, passim. *Monde ill.* août 1875, p. 100.

celets de poignet et d'humérus en grosses perles encadrées de bandeaux parallèles; son large collier d'oves, rehaussé d'un élégant joyau, n'est pas sans analogie avec l'*oudja* égyptien; sa haute coiffure cylindro-conique rappelle la tiare des souverains ninivites. D'autres monuments, soit brahmaniques, soit bouddhiques, sont chargés de ciselures variées; l'un des plus curieux sans contredit est un bas-relief représentant la mort d'Hanouman, roi des singes, légende empruntée à la mythologie brahmanique. Au milieu des cônes en orfévrerie gemmée qui coiffent les personnages du tableau, on aperçoit une sorte de casque à triple cimier vertical et cornes ou plumes retombantes. Il est difficile à la vue de cet étrange accoutrement de ne pas songer à l'*atef* égyptien, dont j'aurai bientôt à parler [1].

Pour ce qui est de l'orfévrerie cloisonnée, les temples et les monastères en possèdent de magnifiques spécimens dont il est malheureusement difficile de préciser l'âge. Tels sont les ornements empruntés aux châsses bouddhiques de la Birmanie et exposés au *Cristal-Palace* de Londres. Des plaques de verre blanc, rouge et vert, découpées et incrustées dans une armature métallique, y serpentent en guirlandes de fleurs et de feuilles. Ces ouvrages, l'un d'eux surtout, ont un cachet d'élégance et d'originalité qui captive les regards [2]. (Pl. IV A, fig. 1 à 5.)

[1] *Le Tour du Monde*, t. XXII, p. 75. — *Ibid.*, p. 79; tête de Bouddha à cheveux frisés en boucles rondes comme les figures assyriennes : Bassac. — *Ibid.*, p. 16; bas-relief représentant une bataille où figurent des rois montés sur leurs chars de guerre : sauf les mouvements désordonnés, particuliers à l'esthétique hindoue, ce tableau rappelle les monuments de Ramsès II et des Sargonides. — *L'Illustration*, t. cité, p. 116; 140, notamment la fig. 4, groupe colossal dont les personnages sont surchargés de bijoux. L'une des têtes, coiffée d'un diadème gemmé, la face encadrée de bandelettes retombantes, *redimicula*, a un caractère antique très-appréciable; elle fait penser aux rois grecs de Syrie et d'Égypte, peut-être à Héliogabale : p. 169, fig. 10.

[2] Owen Jones, *Grammaire de l'ornement*, pl. 57, fig. 1 à 6 et 11. — V. *le Tour du Monde, Expl. du Mékong*, t. cit., p. 413; la vue intérieure d'une pagode dessinée par M. Delaporte, offre plusieurs spécimens de l'orfévrerie liturgique des Bouddhistes indo-chinois. Il y a là certaines châsses en forme de portail dont les

Un charmant Bouddha en bronze (collection de M. O. Petit, à Arras) accuse par ses formes gracieuses une respectable antiquité; les bijoux qui couvrent cette statuette offrent un intérêt spécial. Son riche diadème, son collier, ses boucles d'oreilles, incrustent de petits cabochons en cornalines et pâtes vitreuses. Les oves du support, en cuivre rouge estampé et doré, sont remplis d'un émail bleu pâle d'aspect grumeleux, dont la composition chimique ne doit guère différer de la *porcelaine* du Nil.

Pour les Chinois et les Japonais, ils connaissent certainement à fond la technique de l'art du joaillier, mais, comme ils ont appliqué, de temps immémorial, l'émaillerie au décor et qu'ils semblent avoir négligé l'incrustation à froid, je me trouve obligé, faute de renseignements assez complets, à n'en dire que peu de mots. Selon Tavernier, les Japonais n'estiment aucune pierre précieuse. Au Japon, les femmes n'ont guère d'autres bijoux que des aiguilles de tête ; un collier est formé d'anneaux métalliques alternant avec des cylindres et des virgules de pierreries, accrochés sans sertissure. Certaines danseuses sont déguisées en oiseau; le plumage de l'animal est exprimé par un cloisonnage identique à l'ancien travail égyptien, mais on doit y supposer l'émail. En Chine, on rencontre des coiffures, des colliers, des boucles d'oreilles en pierres montées ; néanmoins notre dernière expédition a prouvé que les Chinois ne faisaient cas que des perles. Ouvriers hors ligne en ciselure, damasquinure, marqueterie, émaillerie, les peuples de l'extrême Orient n'ont jamais eu le goût passionné des races de l'Asie méridionale et occidentale pour les reflets étincelants de l'orfévrerie gemmée [1].

types généraux furent admis chez les artistes chrétiens du XII[e] siècle. Je renvoie le lecteur aux reliquaires de Maëstricht, exposés dans les vitrines du Musée d'antiquités de Bruxelles, E, 23 et 24.

[1] Tavernier, *Voyages*, t. V, p. 88 ; in 18, Paris, 1817. A. Humbert, *Le Japon*, ap. *Tour du monde*, t. XIV, p. 38, 56, 71 ; t. XVIII, p. 78 et 112 ; t. XIX, p. 404. — E. Charton, *Voyageurs anc. et mod.*, t. II, Marco Polo (XIII[e] siècle). p. 318, 327, 328, 333, 347, 380. — Humbert, *loc. cit.*, t. XVI, p. 399. — De Moges, *Voy. en Chine*, ap. *T. du Monde*, t. I, p. 157. — V. aussi toutes les relations de

IX.

L'Asie-Mineure.

Avant que l'élément hellénique eût colonisé les côtes de l'Asie-Mineure et envahi peu à peu la péninsule entière, cette contrée avait pour habitants des peuples qui ont laissé en petit nombre les traces d'un art indigène, oriental par la forme et le symbolisme, art évidemment issu des grandes civilisations de l'Égypte et de l'Assyrie, mais conservant malgré ses emprunts au dehors un certain caractère d'originalité. Des voyageurs appartenant à diverses nations ont étudié tour à tour le sol archéologique de l'Asie-Mineure; le luxueux ouvrage de M. C. Texier [1] en a d'abord fait connaître à la France les monuments, qu'un nouvel explorateur, M. G. Perrot, a récemment expliqués avec une critique au-dessus de tout éloge. En outre, les planches qui accompagnent le texte de ce dernier savant se distinguent par une précision et une fidélité scrupuleuses [2].

Dans l'ensemble des monuments qu'il a décrits, M. Perrot signale une haute antiquité; il constate leurs relations intimes avec les œuvres de l'art assyrien et développe ainsi qu'il suit le motif de cette affinité. « Quelque partie de l'art que l'on considère,

voyages en Chine et au Japon, et surtout les collections, aujourd'hui si répandues, d'objets d'art et d'industrie provenant de l'extrême Orient.

[1] *Description de l'Asie Mineure*, 3 vol. in fol., Paris, 1839-1849.

[2] *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont* par G. Perrot, E. Guillaume et J. Delbet, 2 vol. in-fol., Paris, 1872. — Ouvrages étrangers : Barth, *Reise von Trapezunt nach Scutari*, in-4°, Gotha, 1860; Leake, *Journal a Tour in Asia Minor.* in-8, 1824; Hamilton, *Researches in Asia Minor;* Van Lennep, *Travels in little know parts of Asia Minor*, 2 vol. in-8, Londres, 1870. Les gravures sur bois qui illustrent le livre de M. Van Lennep sont soigneusement exécutées et rendent assez fidèlement le style des monuments reproduits.

l'architecture, ses plans, son ornementation, ou la sculpture, ses procédés et ses conventions, le rapport entre les monuments de l'Assyrie et ceux de l'Asie-Mineure est donc frappant, incontestable. Ce rapport, il n'y a que deux manières de l'expliquer, par une influence que l'Asie-Mineure aurait exercée sur l'Assyrie ou l'Assyrie sur l'Asie-Mineure. Entre ces deux hypothèses, l'esprit ne saurait hésiter. La comparaison directe des monuments suffirait à mettre sur la voie de la vraie solution. Comme importance, comme finesse d'exécution, comme variété de formes, les monuments de la péninsule sont très-inférieurs à ceux de l'Assyrie; il s'ensuit qu'ils sont des imitations et non des modèles. L'histoire nous conduit aux mêmes conclusions. Ces froids plateaux de la Cappadoce, de la Lycaonie et de la Phrygie orientale n'ont jamais possédé de grandes cités populeuses et créatrices. Tant que les habitants de cette région n'ont pas reçu de l'Occident, de l'Asie grecque, les idées et les formes qui les traduisent, elles leur sont arrivées de l'Orient, de Babylone et de Ninive, puis d'Ecbatane et de Suse. Avant d'être une province de l'empire d'Alexandre, l'Asie-Mineure a été, pendant de longs siècles, une dépendance des empires d'Assyrie, de Médie et de Perse. La Lydie paraît avoir acquis une certaine influence politique, mais ce royaume, avec sa population mêlée où domina longtemps l'élément sémitique, avec ses frontières mal définies et les puissants voisins qui le pressaient de toutes parts, Grecs d'Ionie sur les côtes, Mèdes sur l'Halys, n'eut point d'originalité religieuse ni artistique. Jusqu'au jour où s'éveilla le génie grec, il n'y a eu pour toute l'Asie antérieure, d'autre centre, d'autre foyer de civilisation que les capitales de la grande vallée de l'Euphrate et du Tigre. De là venaient, diversement réfractés suivant les divers milieux qu'ils traversaient, les rayons que les artistes grecs rassemblèrent ensuite en une nouvelle ét plus brillante flamme [1]. »

[1] *L'art de l'Asie Mineure*, in-8, Paris, 1873, p. 5, 15 et 16.

Je m'associe de grand cœur aux conclusions de M. Perrot, en faisant néanmoins quelques réserves au sujet de l'Égypte dont il annihile complétement l'influence directe ou indirecte en Asie-Mineure; un coup-d'œil rapide, jeté sur les sculptures que figurent les recueils ci-dessus mentionnés, permettra de restituer à chacun, étrangers comme indigènes, sa part respective dans l'œuvre générale. Au reste, je ne m'illusionne pas trop quant aux difficultés de la thèse à soutenir et à la valeur des arguments qui l'appuient; ils ne seront pas acceptés sans discussion, si on les accepte, mais, pour provoquer une discussion, la publicité est nécessaire, et je n'hésite pas à l'employer.

Les bas-reliefs de la Ptérie, dont les sujets sont évidemment religieux ainsi que le démontre fort bien M. Perrot, manifestent la puissance sous trois formes : divine, sacerdotale et royale. Étudions-en successivement les détails.

L'Olympe cappadocien était peuplé de dieux, de déesses et de génies. A Boghaz-Keuï, les dieux, debout sur un léopard ou marchant sur la tête des génies, sont vêtus d'une courte tunique serrée à la hanche et coiffés d'un haut bonnet conique; dans leurs mains une longue canne ou une épée, à l'épaule une massue ou une hache à double tranchant *(bipennis, σάγαρις)*; un glaive dont le pommeau est arqué en croissant pend à leur côté; des souliers aux pointes recourbées *(calceus repandus)* chaussent leurs pieds. Cette chaussure apparaît invariablement sur tous les personnages des monuments archaïques en Asie-Mineure; elle constitue une de leurs principales caractéristiques, aussi je m'abstiendrai de la signaler à l'avenir. Les déesses portent la robe talaire à plis verticaux, la *cidaris* côtelée, la baguette ou une fleur; elles se dressent, tantôt sur un léopard, tantôt sur un aigle bicéphale. Certains génies, qui me semblent environnés d'une auréole flamboyante, ont la robe talaire et un bonnet conique à pointe recourbée rappelant à s'y méprendre les coiffures d'airain des anciens grenadiers russes; d'autres, court vêtus, se distinguent par des ailes et une tête d'animal. L'analogie des monuments de

Boghaz-Keuï avec les bas-reliefs assyriens des rochers de Maltaï ou de Bavian est incontestable; elle laisse soupçonner une identité de croyances religieuses entre les populations du haut Tigre et du centre de l'Asie-Mineure; en serait-il de même pour le cérémonial liturgique? J'ose en douter. Loin d'être tant soit peu étriqué suivant la mode assyro-chaldéenne, le costume sacerdotal, en Cappadoce, offre au contraire, robe traînante et manteau, une ampleur qui le rapproche du vêtement flottant des harpistes égyptiens. Une calotte ronde (*pileolus*, *πιλίδιον*), ceinte d'un bandeau, couvre la tête du pontife cappadocien, qui semble ainsi rasée à l'instar des ministres du culte en Égypte; ce pontife, armé du glaive à pommeau arqué, tient d'une main un *lituus* la volute en bas, de l'autre, une sorte de chapelle sommée des disques solaire et lunaire superposés, munis d'ailes qui retombent sur des espèces de *tat*; un génie flamboyant accosté de deux vases allongés occupe le centre de l'édicule. Apulée me paraît faire allusion à cette chapelle lorsqu'il dit des prêtres d'Isis : « Secundus manibus ambabus gerebat *altaria*, id est *auxilia* : quibus nomen dedit proprium Deæ summitatis auxiliaris providentia. » Du reste quoique le génie et le disque ailé offrent les symboles disjoints du *férouher* perse, l'ensemble montre une singulière réminiscence du cimier de l'*atef* [1]. Les chefs et les guerriers

[1] *Metam.* XI. « Coiffure sacrée composée de la mitre blanche, de deux plumes d'autruche, des cornes de bélier, d'uræus, et parfois compliquée de quelques autres ornements. » Pierret, *Catal. de la Salle hist. de la Gal. égypt. au Louvre*, p. 176. — Le curieux bas relief de Mourgâb, *Passagarde*, (Farsistan), représente un génie tétraptère, vêtu à l'assyrienne et coiffé d'une calotte surmontée d'un cimier d'*atef* exactement pareil à ceux que l'on voit au sommet de certaines mîtres égyptiennes. *Univers pitt.*, Perse, pl. 1; Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 198. Quelle origine donner à ce personnage hybride, ni assyrien, ni égyptien, ni perse, bien qu'il tienne aux premiers par le costume et qu'il se trouve placé au cœur de l'empire achéménide. J'ai signalé plus haut un bas-relief khmer du musée de Compiègne où je crois reconnaître l'*atef*; peut-être retrouverait-on aussi cet étrange ornement dans les antiquités mexicaines : v. de Waldeck et Brasseur de Bourbourg, *Palenqué etc.*, pl. 23 et 39, in-fol., Paris, 1866.

sont vêtus absolument comme le dieu cité plus haut, lequel dieu n'est sans doute lui-même qu'un conquérant divinisé. On retrouve encore ce dernier type sur les rampants du Tmolus (Nymphi près Smyrne) et à Ghiaour-Kalési (Phrygie). Circonstance digne de remarque, à Ghiaour-Kalési, un appendice frontal, saillant du bonnet aigu de l'une des figures, n'est pas sans rapports avec l'uræus pharaonique. Un groupe, à Boghaz-Keuï, me semble représenter l'association des pouvoirs spirituel et temporel. Le roi passe son bras gauche autour du col du prêtre dont il serre la main, en étendant le droit avec un geste d'adoration ; au dessus des personnages, l'édicule aux disques ailés. Toute la scène est empreinte d'une saveur égyptienne que je ne saurais méconnaître ; seulement en Égypte la divinité domine le pharaon, tandis qu'ici le roi écrase de sa haute stature le prêtre qui lui vient à peine à l'épaule. Je me résume : l'antique Égypte avait des chaussures recourbées, des justaucorps serrés à la taille, une haute coiffure conique, le *pschent*, orné quelquefois du *lituus*. Cette réunion de faits excuse la méprise d'Hérodote attribuant le bas-relief de Nymphi à Sésostris. L'historien grec connaissait à la fois le costume égyptien et la *curbasia* droite effilée en pointe, coiffure qu'il donne aux Perses et aux Saces (tribu scythe) ; il s'est néanmoins trompé : les motifs qui dictent mon appréciation actuelle entrèrent certainement pour quelque chose dans son jugement erroné [1].

[1] *Exploration archéologique, etc.*, p. 331 à 338, pl. 38 à 53 ; p. 157, pl. 10. Place, *ouv. cité*, pl. 45. Layard, *Nineveh etc.*, t. I, p. 230, t. II, p. 142 ; *The mon. of Nineveh*, pl. 51. *Descript. de l'Asie Mineure*, pl. 75 à 79, 132. *Le Tour du Monde*, t. IX, p. 266. G Perrot, *Revue archéol.*, 1866, t. XIII, p. 247 et pl. 12. H. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, p. 37, fig 25, *f, g* ; p. 47, fig. 33, *c, e* ; p. 48, fig. 34, *b* à *e*, *g* à *i* ; p. 56, fig. 42, *a, b* ; p. 113, fig. 82, *a*. C. Lenormant, *Musée des antiq. égypt.*, pl. 13, fig. 14, pl. 20, fig. 15. Apulée, *Metam.*, XI. Hérodote, II, 106 : « Il y a aussi en Ionie deux figures de Sésostris sculptées dans le roc ; l'une sur la route d'Ephèse à Phocée, l'autre sur celle de Sardes à Smyrne. Les personnages ont 4 coudées, 1 spithame de hauteur ; ils sont armés de l'arc et de la lance, leur costume est identique, participant, à la fois de l'égyptien et de

Le palais d'Euïuck (Ptérie), le plus moderne des monuments archaïques de la Cappadoce, accuse une influence égyptienne au moins aussi prononcée qu'à Boghaz-Keuï. D'abord un prêtre debout, le bras levé en signe d'adoration, devant un *tat* bien caractérisé ; derrière, une femme, reine ou prêtresse, appuyée sur un bâton, coiffée d'une calotte plate avec appendices retombants, et vêtue d'une longue robe à plis transversaux arqués. Ailleurs, le taureau sur un autel, et de véritables sphinx, coiffure à fanons pendants, physionomies égyptiennes, sculptés aux jambages d'une porte. Non loin de ces manifestations caractéristiques, une déesse assise que je voudrais bien y rapporter; un autre prêtre tenant, au lieu du *lituus*, une courte verge et l'*anneau de serment* comme certaines figures hiératiques de Maltaï; enfin un taureau et un admirable lion de style assyrien pur, sauf le rendu des griffes qui dénote chez l'artiste un manque complet d'études d'après nature. Je ne m'arrête pas à l'aigle bicéphale étreignant un lièvre dans chacune de ses serres, symbole emprunté par les Seldjoukides d'Iconium à la Cappadoce ou au *hanca* (oiseau fabuleux) musulman, symbole que l'empire d'Occident s'appropria au XIVe siècle; MM. de Longpérier et G. Perrot en ont suffisamment traité : mais je dois mentionner un lion passant, la queue relevée, très-original bien que d'une exécution grossière. M. Perrot l'a découvert à Kalaba dans le voisinage d'Angora. Je reconnais le même animal sur une très-ancienne étoffe pourpre à deux tons, conservée au trésor de Saint Servais, à Maëstricht, et sur un tissu byzantin violet et jaune, chargé d'inscriptions au nom de l'empereur Romain Lécapène et de son gendre Christophe :

l'éthiopien, καὶ γὰρ Αἰγυπτίην καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει. Sur la poitrine court d'une épaule à l'autre une inscription gravée en caractères hiératiques égyptiens dont voici le sens : *J'ai conquis cette terre par la valeur de mon bras*, ἐγὼ τήνδε τὴν χώρην ὤμοισι τοῖσι ἐμοῖσι ἐκτησάμην. Si l'homme ne dit pas qui il est ni d'où il vient, il l'a déclaré ailleurs. Beaucoup donc se trompent qui ont vu ces images et les attribuent à Memnon. » Id., V, 49; VII, 64 : Σάκαι δὲ οἱ Σκύθαι περὶ μὲν τῇσι κεφαλῇσι κυρβασιάς ἐξ ὀξὺ ἀπηγμένας ὀρθὰς εἶχον πεπηγυίας.

'Επὶ Ῥωμανοῦ καὶ Χριστοφώρου
τῶν φιλοχρίστον δεσποτῶν.

(Fabriqué) sous Romain et Christophe empereurs aimant le Christ.

L'âge de ce second tissu qui vient de la châsse de saint Annon, à Siegburg (Allemagne), est donc compris entre les années 919 et 944; il est la réplique du premier que je crois sorti des ateliers cappadociens [1].

Toutefois les figures d'Anaït, de Nisrok, d'Oannès, les taureaux mitrés, les lions dévorant un animal, caractérisent le contingent assyrien des monuments de l'Asie-Mineure, moins encore que la disposition architecturale des édifices et les procédés plastiques. Procédés et disposition, on va le voir, relèguent au dernier plan l'influence égyptienne sur l'art cappadocien.

Je laisse parler M. G. Perrot; il a vu les originaux et sa compétence est irrécusable.

« Dans les monuments primitifs de la Ptérie, nous n'avons trouvé que des bas-reliefs, pas une figure en ronde bosse. A Euïuck même, la figure n'a pu se dégager encore de la pierre dont elle est tirée; dans les sphinx et dans un taureau qui déchire un bé-

[1] *Exploration archéol*, p. 340 à 347, pl. 54 à 68; p. 226, pl. 32. *L'Art de l'Asie-Mineure*, p. 7. *Kostumkunde*, coiffures, p. 41, fig. 29, *d*, *e*; p. 50, fig. 36, *b*; Vêtements plissés, p. 46, fig. 32, *a*; p. 52, fig. 39, *b*, *c*, *d*. *Revue archéol.*, 1845. *Jahrbucher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. 46, Bonn, 1869, p. 161, pl. X, art. de M. E. aus'm Weerth. — A Euïuk, le *lituus* n'est pas seulement aux mains des prêtres; on le voit aussi sculpté sur les corps d'un taureau et d'un bélier. Le *lituus*, bâton augural des Étrusques, a donc été importé par eux d'Asie en Italie. — La verge, ῥάϐδος, ou baguette divinatoire semble avoir été en usage chez les Assyriens au VIII[e] siècle avant notre ère; c'est une des superstitions que le prophète Osée reproche au Peuple de Dieu : Populus meus in ligno suo interrogavit, et baculus ejus annunciavit ei. IV, 12. Mais la verge fut également employée par Moïse pour opérer ses prodiges et par les magiciens de Pharaon pour leurs enchantements. *Exode*, IV, VII, etc. — Nous retrouvons l'*anneau de serment* sur les monuments sassanides et chez les Goths — La chape de Charlemagne, à Metz, le suaire de saint Lazare, à Autun, broderies orientales fort anciennes, montrent le lièvre enlevé par un oiseau de proie; l'aigle à deux têtes est brodé sur le pluvial de Boniface VIII, à Anagni.

lier, la partie antérieure est travaillée en ronde bosse tandis que le reste du corps se profile seulement en silhouette sur la face externe du bloc. »

Plus loin.

« Dans l'édifice que M. Texier a décrit sous le nom de *Temple d'Anaïtis*, les rampes, les terrasses superposées que couronnait le monument, les dispositions intérieures, les pièces secondaires entourant une grande pièce centrale, tout, jusqu'à ce trône orné de deux lions, fait songer aux palais de Ninive et de Persépolis. Le rapport est encore plus sensible à Euïuck. Nous avons là les débris d'un palais construit sur un tertre artificiel, orienté, à peu de chose près, vers les quatre points cardinaux. L'entrée monumentale et ses abords ont été dégagés par nos fouilles; nous y retrouvons avec deux figures colossales d'animaux fantastiques formant les pieds droits de la porte, un cortége qui se développe des deux côtés du passage, pour donner aux visiteurs une haute idée de la puissance et de la majesté du prince. Euïuck nous offre donc comme une réduction provinciale des énormes palais assyriens voisins de Ninive. Seulement Euïuck nous présente une curieuse altération du type consacré par l'Assyrie. Les taureaux et les lions ailés et mitrés qui forment le trait caractéristique des portes de Khorsabad et de Nimroud ont été remplacés ici par des sphinx debout, mais par des sphinx qui *diffèrent à certains égards* du vrai sphinx égyptien. D'autres sphinx semblables paraissent avoir été groupés dans la plaine en avant de l'édifice. *Un artiste élevé dans les traditions assyriennes s'est approprié un motif égyptien et l'a traité de manière à n'en faire qu'une variante de la forme conventionnelle chère aux architectes ninivites* [1]. »

Ici, le docte explorateur et moi nous tombons d'accord; mais, si secondaire qu'ait pu être l'influence égyptienne en Asie-Mineure, à quoi bon l'atténuer encore? La vraie fonction histo-

[1] *L'art de l'Asie-Mineure*, p. 7 et 12. *Descript. de l'Asie-Mineure*, pl. 80.

rique de ce pays a été de servir d'intermédiaire entre l'Assyrie et la Grèce ; l'art décoratif assyro-chaldéen a dû être importé chez les Hellènes bien moins par les Phéniciens que par les peuples de l'Asie-Mineure, maîtres des routes commerciales qui traversaient Comana et Tarse pour atteindre Ninive et Babylone. Tout cela est exact; est-ce suffisant pour nier l'existence d'un courant égyptien, antérieur ou parallèle à l'intervention assyrienne? Hérodote cherche à expliquer ce courant, et il y a toujours du vrai au fond d'Hérodote; les monuments de la Cappadoce ne donneraient-ils pas raison à l'historien grec [1] ?

Je me suis laissé entraîner par une digression en apparence étrangère à mon sujet; elle lui est pourtant utile. Quand on veut interroger un peuple sur les traces d'un art industriel dont les œuvres sont à peu près anéanties et que les monuments écrits ou figurés révèlent trop sommairement, il faut au moins connaître la direction générale imprimée à l'esthétique de ce peuple. Or, l'Asie-Mineure ayant reçu son art de l'Égypte et de l'Assyrie où l'on pratiquait l'orfévrerie cloisonnée, il est vraisemblable que les ouvriers en métaux de la péninsule s'y adonnèrent également.

Malgré leur état fruste, les bas-reliefs cappadociens offrent des boucles d'oreilles tournées en anneaux de grand diamètre; les sphinx, particularité qui les distingue de l'animal symbolique égyptien, portent un large collier carcan, décoré de rosaces dans le goût des bandeaux de la tiare ninivite; les hautes coiffures, formées d'une armature de tringles convergentes où s'enchevêtrent des anneaux superposés, accusent l'emploi du métal comme élément constitutif; l'édicule de Ghiaour-Kalési et l'aigle bicéphale d'Euïuck trahissent certainement l'imitation des procédés de cloisonnage, usitée en Égypte et en Assyrie dans les représentations analogues [2].

Quand l'Asie-Mineure vit le génie grec s'approprier en les

[1] *L'art de l'Asie-Mineure*, p. 16. E. Gerhard, *Ueber die Kunst der Phoenicier*. Hérodote, II, 104 et 105.

[2] *Exploration archéol* , pl. 47, 49, 50, 56, 62, 67, 68.

transformant les types décoratifs assyriens, le cloisonnage ne semble pas avoir été oublié. La muraille sud de l'enceinte de Konieh (Iconium) encastre une stèle en calcaire tendre, bas-relief colorié, représentant un guerrier équipé, partie à la grecque, partie à l'orientale. M. Texier qui a découvert ce personnage hybride, en fait un *soldat lycaonien,* contemporain de la venue des premiers Hellènes en Asie ; je vais le décrire d'après la chromolithographie publiée dans la *Description de l'Asie-Mineure,* sans m'occuper d'une attribution assurément contestable. Peut-être aussi le dessinateur a-t-il commis des erreurs graphiques? Je ne saurais en répondre. Mais, si libre que soit une copie, il y a des détails qu'on n'invente pas, et j'espère que ceux qui se rapportent à mon sujet existent réellement sur l'original.

Vêtu d'un *thorax* de lin et d'un caleçon très-court en étoffe violette rayée que recouvre partiellement un jupon *(cinctus, διάζωμα, περίζωμα, kilt),* bleu côtelé de blanc, le *soldat lycaonien* est armé du casque *(cassis, κόρυς, κράνος),* des jambières *(ocrea, κνημίς),* du glaive et d'une lance fourchue à double dard *(cuspis, αἰχμή),* le tout en bronze. A ses pieds, de fortes bottines en cuir, lacées, à pointes recourbées, chaussures usitées chez les Étrusques, les peuples primitifs de l'Asie-Mineure, et qui apparaissent sur quelques bas-reliefs ninivites ; elles s'engagent sous la cnémide où une courroie les maintient. Le glaive, à lame large et convexe, est un cimeterre *(machæra, μάχαιρα, copis, κόπις)* dont le caractère barbare paraît incontestable [1]; une touffe de crin rouge tient à la poignée. La lance n'est pas moins barbare que le glaive. Le casque, muni d'un nasal et d'un couvre-nuque, est grec; du cimier, surmonté d'une *aigrette (crista, λόφος)* écarlate, pend une

[1] « Les Grecs d'Homère portaient la *machæra* à côté du glaive, et s'en servaient comme d'un couteau de chasse pour immoler les victimes et pour découper leur viande à table ; mais elle venait originairement des Orientaux, auxquels on l'attribue comme une arme qui leur appartient en propre. (Æschyle, *Pers.*, 56). » Rich., *Diction. des antiquités*, p. 382, éd. franc., 1859. « Copides (Persæ) vocant gladios leniter curvatos. » Quinte-Curce, VIII, 14. V. encore Xénophon, *Cyrop.* II, 1, 9 ; VI, 2, 10 ; Rich, *ouv. cité*, p. 190.

queue de cheval de la même couleur. Le décor et la forme bombée sans ressaut du bouclier circulaire (*clipeus, ἀσπίς*), sont évidemment assyriens. Ce décor consiste en une grande rosace polylobée dont les nervures en relief cloisonnent des alvéoles. Le demi-cercle inférieur est garni d'une *frange* rouge. M. Texier avance que la *frange* des boucliers était surtout d'usage en Lycie et qu'on la voit aussi sur quelques vases grecs [1]. Je ne suis pas en mesure de vérifier les assertions d'un voyageur dont l'exactitude, louée par les uns, est mise en suspicion par d'autres : il convient lui-même que la stèle était placée très-haut; a-t-il pu s'assurer de l'état réel d'un détail pour lui sans importance? Autrement dit, la *frange*, aujourd'hui brisée à sa partie supérieure, n'aurait-elle pas primitivement décrit une circonférence entière? Quoi qu'il en soit, j'ai souligné avec intention les mots *aigrette* et *frange*, attendu qu'ils expriment infidèlement la nature d'objets que M. Texier vit à coup sûr tels qu'il les a dessinés, sans cela texte et planche ne se contrediraient pas entre eux. Je m'explique. Les sculpteurs assyriens et cappadociens comprenaient fort bien le rendu des matières effilées, témoins les bas-reliefs ninivites et la stèle même de Konieh où franges et crinières sont reprises en quelque sorte brin à brin. Or, le cimier et l'orle du bouclier du *soldat lycaonien* montrent un faire très-distinct des autres parties colorées en rouge, car ils sont divisés en cellules rectangulaires qu'encadre une bordure saillante et continue : n'y aurait-il pas lieu de leur appliquer l'observation déjà produite au sujet des ornements assyriens? Seulement la négligence de l'enlumineur porterait à Konieh sur un relief, tandis qu'à Khorsabad elle ne s'étendrait qu'au contour en creux. J'ai restitué à mon point de

[1] Il est positif qu'au XVIe siècle on borda de franges le cercle extérieur de certaines rondaches (*targe reonde, roiele, rouele*) d'apparât. Le Musée de Cluny possède un bouclier italien de ce genre, en bois sculpté, qui a dû servir à une fête dont le sujet était emprunté, soit à la mythologie, soit à l'histoire grecque ou romaine : le pourtour est garni d'un effilé de soie rouge assez long. *Magasin pittor.*, t. 23, p. 68; fig.

vue le dessin de M. Texier sans en modifier le tracé et j'ai obtenu un effet analogue à celui du bouclier dace de M. le comte F. de Lasteyrie et des bijoux en bronze incrustés de grenats qu'a publiés M. H. Baudot [1].

L'ancienne architecture de l'Asie-Mineure offre aussi les surfaces planes cernées ou traversées par des lignes enlevées sur le fond, indices caractéristiques du cloisonnage. Je citerai pour exemples le réticulé du tombeau, dit de Midas, à Nacoleia (Phrygie), et un sépulcre taillé dans le roc, à Myra (Lycie). Ce dernier monument comporte des chapiteaux ioniques, le symbole du lion terrassant un taureau, et deux pilastres ornés de la rosace assyro-perse aux pétales cerclés [2].

Les Dardaniens de la Troade, qui fondèrent le premier empire puissant de l'Asie-Mineure, et vinrent combattre Ramsès II en Syrie, paraissent avoir été soumis aux monarques ninivites. En effet, lors du siége de Troie, l'arrivée, positivement historique, de l'éthiopien Memnon à la tête d'un corps de Susiens pour soutenir Priam, revêt le caractère d'un secours envoyé à son vassal en danger par le souverain de l'Assyrie . Cet Africain transplanté en Perse y était-il venu seul ? Des compagnons d'exil l'avaient peut-être suivi, et l'influence égyptienne, que j'ai cherché à discerner dans l'art de l'Asie-Mineure, trouverait encore là une de ses origines.

De 1870 à 1873, un archéologue allemand, M. le docteur H. Schliemann, a consacré son temps et sa fortune à déblayer le

[1] *Descript. de l'Asie-Mineure*, t. II, p. 145, pl. 103. C. de Linas, *Anciens vêtements sacerdotaux et anciens tissus, etc.*, IIIe série, 1863, p. 21 à 23, 45 et 46, pl. 4 et 8. Botta, *ouv. cité*, pl. 55. Weiss, *ouv. cité*, t. I, fig. 115, 117, 119, 120, 124 c. *Essai de restitution d'un bouclier dace de la colonne trajane*, 1868, *Bull. de l'Acad. des Inscript.*, pl. *Mémoire sur les sépult. des Barbares*, pl. 11.

[2] *Explor. archéol.*, p. 112, fig. *Descript. de l'Asie-Min.*, t. I, pl. 56 ; t. III, p. 208, pl. 225.

[3] F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. II, 379, 385.

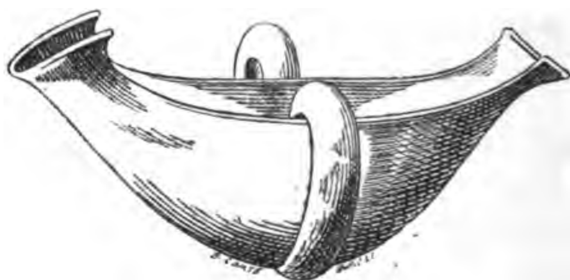
Eoasque acies, et nigri Memnonis arma.

Æneid., I, 489.

plateau d'Hissarlik où il croit avoir exhumé les ruines de la ville immortalisée par Homère. M. Schliemann, dans une série de vingt-cinq mémoires accompagnés d'un atlas de deux cent dix-sept planches photographiées, a exposé son système et ses découvertes montant à 4 ou 5000 objets.

Admises par quelques savants, les théories de M. Schliemann ont été vigoureusement attaquées par d'autres. Cette polémique ne me regarde pas, car il est un point sur lequel tout le monde tombe d'accord : le docteur allemand a mis au jour les restes de civilisations superposées, vraisemblablement antérieures à Laomédon et à Priam [1].

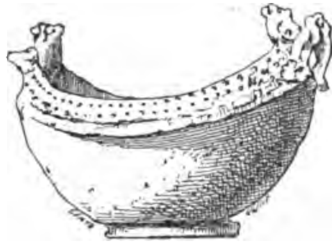
Dans les quatre couches successives fouillées au-dessous de la ville grecque, M. Schliemann a rencontré des poteries, des objets en bronze et en pierre; mais la plus importante de ses trouvailles est celle du dépôt enfoui au pied d'un grand édifice, et auquel il a donné le nom de *trésor du roi Priam*. Les poteries sont très-curieuses, plusieurs formes rappellent la céramique antique des Américains du Sud; malheureusement leur étude ne serait ici qu'un hors-d'œuvre. Les objets de métal précieux consistent en vases parmi lesquels je distingue une navicelle (*phaselus*, φάσηλος), à anses latérales tournées en demi-cercle.



Vase en or du trésor de Priam.

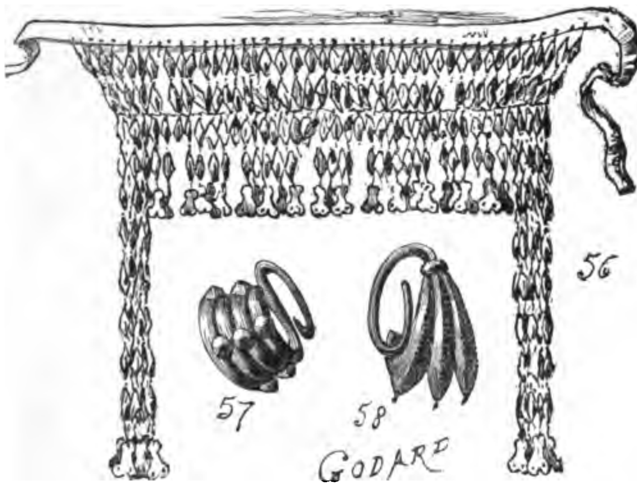
[1] *Journal officiel*, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séances des 13 février, 26 juin, 6 novembre, 18 décembre 1874 et 15 janvier 1875.

Le type bateau apparaît aussi chez les populations anciennes de la Gaule. On a trouvé aux environs de Beauvais une navicelle en terre cuite qui doit remonter à une époque reculée.



Vase en terre cuite du musée de Beauvais.

J'ai remarqué encore des boucles d'oreilles hélicoïdes (n. 57) et à palmettes (n. 58); un collier à six rangs de cylindres et de sphéroïdes alternatifs; enfin le double exemplaire d'un frontal à pendants (κρήδεμνον) composé de minces plaquettes attachées sur un filet (n. 56).



Objets en or du trésor de Priam.

Ces bijoux d'où l'incrustation est absente, me semblent néanmoins inspirés de modèles égyptiens; le Danemark offre des exemples analogues et, actuellement en Kabylie, quelques boucles d'oreilles sont ornées de pendants en petites lames de métal identiques aux éléments du frontal troyen [1].

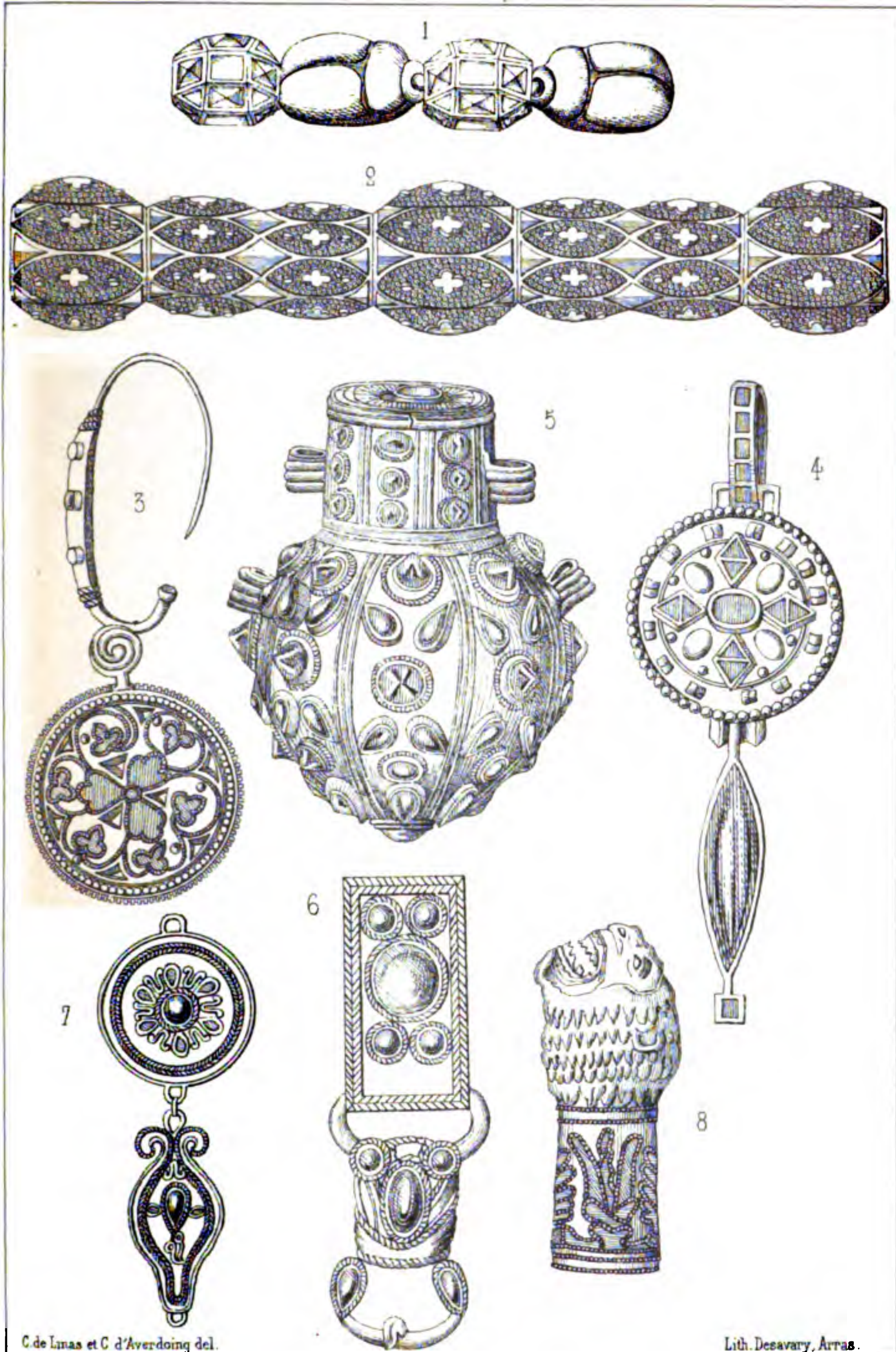
Les Scythes du Pont-Euxin et de la Chersonèse Taurique possédaient des objets en orfévrerie cloisonnée, vraisemblablement fabriqués dans l'Asie-Mineure. Les fouilles opérées à Glinistche, village tartare voisin de Kertch (Crimée), ont mis au jour un sarcophage en marbre blanc contenant le squelette d'une femme, le visage recouvert d'un masque d'or, vêtue d'étoffes de laine tissues d'or, et ornée de splendides joyaux. Le mot *Rescuporis*, écrit au pointillé, en lettres grecques, sur un plat d'argent trouvé



Amphore d'Hissarlik.

[1] *Antiquités troyennes*, in-8°, atlas; trad. de M. Rhizos Rhangabé, Paris, Maisonneuve, 1874 : éd. allemande, Leipzig. *Revue Britannique*, 1874, 2e sém. p. 285 à 310, art. de M. J. Belin de Launay. *L'Illustration*, 11 avril 1874, p. 233, notamment fig. 39, 51 à 56. — *Nordiske Oldsager*, p. 88, fig. 382 et 383, bagues d'or, Ier âge du fer. Duhousset, *Excursion dans la grande Kabylie*, *Tour du monde*, t. XVI, p. 292.

BIJOUX ANTIQUES. Pl. IV.



1,2, Eléments de Colliers ; 3, 4, Boucles d'oreille ; Musée du Louvre
5, Flacon à parfums, 6, Boucle ; 7, Boucle d'oreille ; 8, Extrémité d'un torques ; d'après les **Antiquités du Bosphore Cimmérien**.

près du cadavre, laisserait croire que la défunte était l'épouse de l'un des huit rois du Bosphore Cimmérien qui portèrent ce nom de Tibère à Constantin (14 à 337 après J.-C.). Parmi les meubles de toilette de la princesse, on admire surtout un petit flacon à parfums, en or constellé de 24 grenats syriens cabochons. Il est ovoïde, panse renflée, col large; quatre bélières permettaient de le suspendre au moyen d'un cordon (Pl. IV, fig. 5). Ni le galbe, ni la technique de ce charmant morceau ne me semblent grecs; j'y reconnais la famille des vases tournés en corps de mouche, tels que les grandes amphores, déterrées à Hissarlik par M. Schliemann, et une gourde *(ampulla)* en poterie, de Khorsabad [1].



Gourde de Khorsabad.

Virgile constate l'usage des bijoux incrustés de pierreries chez les Troyens :

[1] *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, t. I, passim, pl. XXIV, fig. 25, in-fol. Saint-Pétersbourg, 1854, texte en russe et en français. *Antiq. troy.*, pl. Place, *Ninive, etc.*, pl. 67, fig. 6. — Suétone, *Tibère*, 37, écrit Rhascuporis.

Præterea sceptrum, Ilione quod gesserat olim,
Maxima natarum Priami, colloque monile
Baccatum, et duplicem gemmis auroque coronam [1].

Mais les joyaux asiatiques que la conquête et le commerce avaient importés à Rome influencèrent peut-être Virgile.

Hérodote mentionne sans autre explication le trône que Midas, fils de Gordias et roi de Phrygie, consacra dans le temple de Delphes. D'après cet historien, les princes lydiens de la dynastie des Mermnades offrirent au même sanctuaire de magnifiques présents. Gygès envoya six cratères d'or pesant 30 talents (1,668,270 francs); Alyattes (610-559 avant J.-C.), un immense cratère d'argent posé sur une base en fer forgé, ouvrage de Glaucus de Chio. Pour se rendre Apollon favorable, Crésus réunit sur un bûcher des meubles et des vases en métal; de leur fonte il obtint 117 demi plinthes, longues de 0m462m, larges de 0m231m, épaisses de 0m077m; quatre, d'or pur, ἀπέφθου χρυσοῦ, étaient chacune du poids de 2 talents ½ (139,012 fr., 50 cent.), les autres, d'or blanc, λευκοῦ χρυσοῦ, c'est-à-dire allié à l'argent, pesaient 2 talents. Sur ces demi plinthes reposait un lion d'or pur, estimé 10 talents (556,090 francs). A ces dons, Crésus ajouta encore deux cratères; l'un était d'or (8 talents ½ et 12 livres), le second, d'argent, mesurait 600 amphores en capacité : on le regardait à Delphes comme l'œuvre de Théodore de Samos, et Hérodote remarque que ce n'était pas un morceau vulgaire. Je me borne à indiquer quatre vases d'argent à panse arrondie (*dolium*, πίθος); deux seaux à eau lustrale (περιῤῥαντήριον) en or et en argent; des aiguières d'argent de forme circulaire, χεύματα ἀργύρεα κυκλοτερέα; une statue de femme en or, haute de 3 coudées (1m386m); enfin, les colliers et les ceintures, τὰ ἀπὸ τῆς δειρῆς καὶ τὰς ζώνας, de la reine épouse de Crésus, bijoux vraisemblablement rehaussés de pierreries. L'oracle d'Amphiaraüs ne fut pas oublié par le monarque lydien; un bouclier et une lance, le tout en or massif con-

[1] *Æneid.*, I, 653 à 655.

servés au temps d'Hérodote dans le temple d'Apollon Isménien, à Thèbes, en sont la preuve [1].

Les paillettes d'or que le Pactole arrachait aux entrailles du mont Tmolus ne pouvaient suffire aux profusions des rois de Lydie; le commerce extérieur devait leur fournir le métal en énormes quantités. Un marché pour l'or existait certainement à Sardes au VI[e] siècle avant notre ère, puisqu'alors les Lacédémoniens en envoyèrent acheter dans cette ville. D'ailleurs les Lydiens jouissaient d'une antique réputation de brocanteurs, genre de trafic qui valut d'énormes richesses à de simples particuliers. Un de ces millionnaires, Pythius, fils d'Atys, avait fait présent à Darius I[er] d'un platane et d'un cep de vigne en or ciselé, et il offrit à Xerxès des sommes considérables pour subvenir aux frais de l'expédition contre la Grèce [2].

Crésus qui, le premier des Barbares, soumit au tribut les Grecs de l'Asie, dut recourir au talent des artistes de cette nation. Alyattes, selon toute vraisemblance, employa des orfévres indigènes. J'ai dit plus haut que le cratère d'argent, offert au temple de Delphes par le père de Crésus, reposait sur une base en fer. Le cratère avait disparu depuis longtemps quand Pausanias visita Delphes, mais le support existait toujours, et la description qu'en donne l'historien touriste est beaucoup plus explicite que celle d'Hérodote. « La base est l'œuvre de Glaucus de Chio qui inventa la soudure du fer; en effet, des clavettes ou des clous n'en réunissent pas les éléments, mais la seule agrégation sert de lien au métal. Le meuble a la forme d'une tour moins large au sommet

[1] I, 14, 25, 50, 51. Ανέθηκε σάκος τε χρύσεον πᾶν, ὁμοίως καὶ αἰχμὴν στερεὴν πᾶσαν χρυσέην, τὸ ξυστὸν τῇσι λόγχῃσι ἐὸν ὁμοίως χρύσεον. 52. Crésus avait encore offert : à Thèbes, en Béotie, un trépied d'or dédié à Apollon Isménien; à Éphèse, des vaches et un bouclier d'or. Ibid., 92.

[2] Hérodote, I, 93. Les Lacédémoniens voulaient dorer une statue d'Apollon; Crésus leur fit cadeau du métal. Ibid., 69. Les Lydiens passaient pour avoir inventé la monnaie et le commerce de détail, πρῶτοι δὲ καὶ κάπηλοι ἐγένοντο. Ibid., 94. Id., VII, 27 à 29.

qu'au pied; ses flancs ne sont pas clos, ils sont formés de traverses disposées en échelons et maintenues par des tringles verticales dont l'extrémité supérieure est courbée en dehors [1]. »

De la disposition du support on peut arriver à la forme du meuble supporté; c'était évidemment un vase apode, hémisphéroïde ou ovoïde à large ouverture. Les sculptures assyriennes en offrent d'analogues montés sur des bases ajourées, et diverses coupes en or ou en bronze (Age du bronze) trouvées en Danemark, en Suède, en Holstein, en Hanovre, en Westphalie, en Saxe, en Bavière, en Irlande, ont le même type. « Partout où on les a constatées, dit M. C. Engelhardt, nous retrouvons une certaine ressemblance dans les formes, exactement le même travail et les mêmes ornements. Ces circonstances nous semblent indiquer une origine commune pour ces vases, qui, dans le Nord, devinrent des vases sacrés. Nos vases ne sont donc pas de travail indigène; l'origine ne peut être cherchée qu'au Sud, dans des régions qui, voisines des pays classiques, en ont reçu leurs inspirations industrielles, et qui se sont élevées de bonne heure à cette hauteur de perfection dans le travail que nos coupes témoignent à un éminent degré. Que ce soit en pleine Étrurie, au-delà des Apennins, qu'on doive chercher ce centre industriel; qu'on doive le trouver dans le nord de l'Italie, entre les Apennins et les Alpes, en pays demi étrusque,

[1] Hérodote, 1, 6. — Τοῦτο Γλαύκου μὲν ἐστιν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς εὑρόντος · ἔλασμα δὲ ἕκαστον τοῦ ὑποθήματος ἐλάσματι ἄλλῳ προσεχὲς οὐ περόναις ἐστὶν ἢ κέντροις, μόνη δὲ ἡ κόλλα συνέχει τε καὶ ἔστιν αὕτη τῷ σιδήρῳ δεσμός · σχῆμα δὲ τοῦ ὑποθήματος κατὰ πύργον μάλιστα ἐς μείουρον ἀνιόντα ἀπὸ εὐρυτέρου τοῦ κάτω · ἑκάστη δὲ πλευρὰ τοῦ ὑποθήματος οὐ διὰ πάσης πέφρακται, ἀλλά εἰσιν αἱ πλάγιαι τοῦ σιδήρου ζῶναι, ὥσπερ ἐν κλίμακι οἱ ἀναβασμοί · τὰ δὲ ἐλάσματα τοῦ σιδήρου, τὰ ὀρθὰ ἀνέστραπται κατὰ τὰ ἄκρα ἐς τὸ ἐκτος. Pausanias, X, 16. J'ai tenu à reproduire ce texte, même après l'avoir fidèlement traduit, car on a conclu du passage d'Hérodote que Glaucus avait inventé la soudure des métaux en général, tandis qu'il s'agit ici d'une opération purement mécanique où la chimie n'a aucune part. A Arras — je ne m'en suis pas informé ailleurs — le vocabulaire technique des serruriers nomme *encollage* l'aggrégation du fer par le calorique et la percussion.

demi gaulois; que des investigations ultérieures attirent nos regards vers les remarquables produits de l'âge du bronze en Grèce, jusqu'ici trop rares et trop peu connus; voilà des questions qui ne sont pas encore bien résolues et que je n'ai pas l'intention de traiter ici [1]. »

Le savant danois voudra bien m'autoriser à présenter une solution provisoire. Les vases antiques, hémisphéroïdes ou ovoïdes — j'excepte les amphores et les *unguentaria* [2] — sont rares en Europe, tandis qu'ils se rencontrent fréquemment en Asie; de plus, les spécimens de ce type, que nous ont laissés les Grecs et les Romains, semblent avoir été affeotés à des usages liturgiques. Un immense cratère en terre cuite, trouvé plein d'eau à Narbonne, porte une dédicace insuffisante :

LV.	COMVS.
DIO.	LVIL.

Mais un autre vase, identique de forme et de monture — sauf les godrons de la lèvre et les cariatides du trépied qui sont de style romain — aux cratères assyriens ci-dessus mentionnés, ne laisse aucune incertitude. Il figure sur un bas-relief découvert à Rome; des couronnes de chêne, un dauphin, un *lituus*, une aiguière, un flambeau et une lampe l'entourent. L'inscription tracée sur le monument prouve, comme ses attributs décoratifs, qu'il fut érigé par le Collége des Augures :

[1] J. Bonomi, *Nineveh and its palaces*, fig. 68 et 187. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, fig. 193 et 194; *Die Voelker Kleinasiens*. Worsaae, *Nordiske Oldsager*, p. 61, fig. 278 (Fionie), 280 (Séland, h. 0m 125m, d. 0m 195m), 281. C. Engelhardt. *Les vases d'or sacrés du musée de Copenhague*, 1875, pl. et p. 7 à 10, 13 et 14. M. Engelhardt regarde comme des vases sacrés les cônes en or d'Avanton (Louvre) et de Schifferstadt (Musée national de Munich); cette opinion me paraît très-soutenable.

[2] V. aussi la coupe de verre apode trouvée à Strasbourg en 1825; *Magasin pittor.*, t. 13, p. 280.

IMP. CAES. VESPASIANO
AVG. PONT. MAX. TR. POT.
COS.
AVGVRVM. COL.
RR. PS.
PRO. SALVTE.
AVGG.[1].

La science augurale était d'origine étrusque et par conséquent orientale ; ses adeptes durent conserver les formes traditionnelles de leur ancien mobilier liturgique : un tel ordre de faits me semble justifier la vraisemblance du caractere assyro-chaldéen que je voudrais reconnaitre, tant à l'ex-voto d'Alyattes qu'aux vases apodes, à fond arrondi, importés dans le nord et le centre de l'Europe.

[1] Gruter, *Inscriptiones antiquæ*, Amsterdam. 1707. p. 927. n° 7 ; p. 1076, n° 5. Boissard, *Romanæ urbis topog. et antiq.*, t. IV. p. 58. — On trouve aussi au Pérou des vases ovoides et musciformes; v. P. Marcoy, *Voy. de l'Océan atl. à l'Océan pacif.* : *Tour du Monde*, t. X, p. 144, fig.

CHAPITRE III.

L'INCRUSTATION A FROID CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

I.

Les matières premières.

L'art décoratif grec procède en droite ligne de l'Assyrie et de l'Égypte ; m'arrêter ici à la démonstration d'un fait établi par l'expérience serait complétement inutile [1]. Toutefois, en s'assimilant les motifs orientaux, le génie hellénique les allégea, les dégagea, et leur imprima cette forme élancée qui, avec la grâce, est le caractère particulier de ses œuvres. La polychromie grecque, en outre, diffère essentiellement du coloriage oriental ; on rencontre dans la première l'harmonie et la sobriété des tons, que l'autre, au contraire, offre toujours crûs et tranchés. Ces sentiments distincts appliqués à une idée commune ont encore abouti à un résultat qui se rattache essentiellement à notre sujet. Le statuaire asiatique est préoccupé du détail ; son ciseau rend les accessoires des figures, notamment les bijoux, avec une perfection voisine de la minutie : chez les Grecs, l'ensemble passe avant tout, et les objets de toilette qui pourraient nuire à la pureté des lignes sont

[1] V. Salzman, *Nécropole de Camirus* (Rhodes) ; *Revue archéol.*, nouv. série, 2e année, t. IV, 1861, p. 467 et 471. V. surtout Owen Jones, *Grammaire de l'ornement*, pl. relatives à l'Égypte, l'Assyrie et la Grèce.

omis ou rapportés [1]. De tels principes devaient inspirer aux Hellènes une certaine répugnance à l'endroit de la joaillerie ornementale; leur grande sculpture se contenta d'associer l'or à l'ivoire, et leurs bijoux sont généralement en métal pur : la règle a cependant des exceptions que nous signalerons plus bas. Du reste l'Antiquité classique regarda toujours l'incrustation des gemmes comme une spécialité de l'Orient; cette industrie n'avait pas même de nom chez les maîtres occidentaux du Vieux Monde, et des adjectifs ou des périphrases, *χρύσεος λιθοκόλλητος* (incrustation avec ou sans rabattu), *χρύσεος διάλιθος* (semis de pierres serties en bâtes), *λίθος περικεκαλυμμένος χρυσίῳ* (pierre montée en bague), *aurum gemmatum, aurum gemmis distinctum, gemma auro inclusa*, désignaient seuls ses produits. On n'est guère plus avancé relativement aux joailliers, fabricants ou revendeurs; ils étaient probablement confondus avec l'orfévre, *χρυσοχόος, χρυσοποιός, aurifex, aurarius*. Je trouve *margaritarius* sur les inscriptions; quant aux termes *gemmator, gemmarius, inclusor, ars gemmaria, opus gemmarium*, ils ne semblent pas antérieurs au IV[e] siècle. Les textes, d'accord avec les monuments, expliquent la pénurie ou l'âge récent des expressions relatives à l'alliance des pierreries et des métaux précieux. Bien qu'en Égypte et en Syrie des artistes de l'école hellénique eussent, sous les successeurs d'Alexandre, fabriqué de notables quantités d'*aurum gemmatum*, bien que les orfévres gréco-romains pratiquassent eux-mêmes cette industrie, les Occidentaux n'avaient pas daigné inventer une dénomination spéciale pour un genre de travail resté barbare à leur point de vue. Mais, quand le goût grec fut complétement effacé par le goût oriental, quand les papillo-

[1] Γέγηθε κόσμον προστιθεὶς ἀγάλματι.
Euripide, *Hippolyte*, 631.

Aurea marmoreo redimicula solvite collo :
Demite divitias : tota lavanda dea est.
Aurea siccato redimicula reddite collo.
Ovide, *Fast.* IV, 135 et sq.

tages de l'orfévrerie gemmée, jusqu'alors privilége exclusif des riches, se popularisèrent à la suite des mercenaires introduits dans les légions, ou par les vicissitudes de la guerre, les choses changèrent d'aspect; des néologismes affectés à la joaillerie surgirent dans la langue civilisée. Une industrie aussi répandue exigeait un vocabulaire technologique; on se hâta de le lui fournir. Le besoin de s'entendre avec les acheteurs indigènes, et surtout étrangers, créa des termes nouveaux. J'ai dit acheteurs étrangers, je ne crains pas d'ajouter que l'officine du bijoutier gréco-romain trouvait en eux ses meilleurs clients; en effet, rares ailleurs qu'en Syrie et aux abords de la Mer Noire antérieurement à l'arrivée des Barbares sur le sol de l'Empire, les bijoux incrustés semblent fourmiller vers cette époque dans les contrées qu'arrosent le Danube et ses affluents. L'Allemagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, le Danemark en offrent à leur tour un contingent respectable. Diverses origines doivent être attribuées à des ornements pour lesquels le monde entier fut mis à contribution, néanmoins les ateliers byzantins en produisirent une bonne part, soit en copiant les modèles orientaux, soit en les appropriant au goût du jour.

Ce que j'ai avancé des Grecs est également applicable aux Étrusques et aux Romains. Originaires de l'Asie, les premiers conservèrent presqu'intacts les types apportés de la terre natale, mais négligèrent la joaillerie, sans doute à cause de la rareté des gemmes dans l'Italie centrale avant les conquêtes de Rome; les seconds, en dehors de la construction, ne furent que les serviles imitateurs des artistes de l'Étrurie, puis de la Grèce, et l'on est fondé à croire qu'ils ne connurent jamais de luxe indigène.

Les métaux précieux se rencontraient en Grèce dans les îles de Thasos et de Siphnos, dans l'Attique, la Thessalie, l'Épire, la Macédoine, la Thrace; le pillage du camp de Mardonius, après la bataille de Platées, procura aux Grecs d'immenses richesses; Alcibiade rapporta un butin considérable de l'Asie qu'il avait ravagée : néanmoins l'or était alors peu répandu chez les Hellènes, ils le concentraient dans les temples. Nous avons vu les Lacédémoniens

aller chercher de l'or en Lydie ; Hiéron I[er], roi de Syracuse, voulant dédier à l'Apollon de Delphes une Victoire et un trépied d'or, trouva, non sans peine, le métal nécessaire chez le corinthien Architelès qui l'avait amassé par petites quantités ; Denys l'Ancien, pour satisfaire son avarice, s'empara des ornements des dieux et des offrandes qui leur étaient consacrées. L'or et l'argent devinrent plus communs lorsque les Béotiens, ensuite les Phocéens, eurent pillé le temple de Delphes ; mais les expéditions d'Alexandre, qui versèrent à profusion les métaux précieux sur la Grèce, y introduisirent l'opulence véritable. Les chiffres donnés par Arrien et surtout par Quinte-Curce atteignent un fabuleux total : Rome en profita plus tard [1].

Pendant longtemps les Romains ne possédèrent que très-peu d'or et d'argent ; d'après le calcul de Pline, il n'y avait à Rome qu'environ 2000 livres d'or lorsqu'elle fut prise par les Gaulois (390 av. J.-C.) ; Cornélius Rufinus, deux fois consul et dictateur, fut rayé de la liste des sénateurs par le Censeur Fabricius Luscinus pour avoir acheté 10 livres pesant d'argenterie (276 av. J.-C.) ; aux jours qui suivirent la défaite du Trasimène, Hiéron de Syracuse adressa au Sénat un subside de 240 l. d'or ; la loi Fannia interdit aux citoyens de mettre sur leur table plus de 100 l. de vaisselle plate pendant les repas de fête (161 av. J.-C.). Cette austérité ne dura guère : Antiochus-le Grand, roi de Syrie, avait,

[1] Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. grecques et romaines*, ARGENTUM, AURUM. Hérodote, IX, 80, 82. Justin, V, 4 ; VIII, 1. Athénée, VI, 4. Denys enleva le manteau d'or de Jupiter Olympien et la barbe d'or d'Esculape, à Épidaure ; il ne respecta pas davantage la vaisselle, *mensas, pateras*, les couronnes et les statuettes en métal précieux que possédaient les sanctuaires. Val. Maxime, l. I, c. 1, 3. — Chez les Soli, 200 talents d'argent ; à Damas, 300 ; à Suse, 50,000 ; Taxile, 200 : *Expedit.*, II, 5, 11 ; III, 16 ; V, 3. A Damas, des vases d'or, 2,600 talents d'argent monnayé, *pecunia signata*, 500 talents d'argent ouvré, *argenti facti* ; à Arbèles, 4,000 talents ; à Babylone, le trésor ; à Suse, des lingots d'argent pour 50,000 talents ; à Persépolis des monceaux de vases en métal précieux et 120,000 talents ; à Pasargade, 6,000 talents. Ajoutez à cela 26,000 talents, pris après la mort de Darius, et les dépouilles de l'Égypte et de l'Inde : Q. Curce, III, 13 ; V, 1, 2, 6, 11 ; IX, passim. Diodore, XVII, 70 et 71, éd. Didot.

en 190, payé aux Romains une indemnité de 15,000 talents; en 157, le trésor public renfermait 16,810 l. d'or, 22,070 l. d'argent et 10,285,400 sesterces en espèces; en 91, 1,628,829 l. d'or. Caius Marius Junior enleva du Capitole incendié et des autres temples 13,000 l. d'or qu'il déposa à Préneste; Sylla les reprit avec un supplément de 6,000 l. d'argent : en outre, il avait lui-même porté la veille en triomphe 15,000 l. d'or et 115,000 l. d'argent, fruit de ses autres conquêtes. Le pillage du temple de Saturne, où était le trésor public, valut à César 15,000 l. d'or et 35,000 d'argent en lingots, plus 40,000,000 de sesterces, selon Pline; 3,000 l. d'or seulement, d'après Suétone. Une telle opulence n'étonne pas lorsque les sources en sont connues : les richesses de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Asie, conquises par les Scipion, la Sicile, la Macédoine et la Grèce, dépouillées par Marcellus, Paul-Émile, Mummius et Métellus, familiarisèrent Rome avec les jouissances du luxe. Silius Italicus expose brièvement les résultats du sac de Syracuse, mais on peut lire entre les lignes. A un demi-siècle de distance, Paul-Émile, vainqueur de Persée, rapporta de Macédoine une quantité considérable d'argenterie ciselée et une somme de 230 millions de sesterces en numéraire, contenue dans 750 vases dont chacun formait la charge de quatre hommes; dès lors, le peuple romain cessa de payer l'impôt. M. Caton revint de son expédition en Chypre sur une flotte encombrée des richesses du roi Ptolémée; enfin le triomphe de Pompée valut au trésor public 20,000 talents, sans compter ce qui fut distribué aux soldats, et d'admirables pièces d'orfèvrerie [1].

Les patriciens rivalisaient avec l'État; Jugurtha sut mettre à profit leur vénalité. Qui n'a ouï parler du faste déployé par Cras-

[1] Pline, XXXIII, 5 à 53; XXXVII, 6. Val. Maxime, l. II, c. 9, 4; l. IV, c. 8, 6; l. VIII, c. 15, 10. Aul. Gelle, II, 24. Suétone, *César*, 54. *Bella Pun.*, XIV, 656 et sq. Plutarque, *Vit.*, *P. Æmil.*, VII et XXXII, t. I; *Pomp.* XLV, t. II; éd. Didot. Polybe. Vell. Paterculus, I. Florus, II, 14, 18. Tite Live, XXV, XLV, *déc.* III, 6. Lors de son triomphe, Scipion versa 132,000 l. d'argent au trésor; *ibid.*, 10. L'at-

sus et Lucullus? La passion des objets d'art gagna tout le monde jusqu'aux simples soldats. Quand la conjuration de Catilina fut découverte, un particulier, Q. Considius, créancier d'une somme de 15 millions de sesterces, ne souffrit pas qu'on poursuivît ses débiteurs. Cent années auparavant, Cn. Servilius Cæpio s'était emparé des lingots que les Tectosages avaient jeté dans les marais de la Garonne ou déposé dans un temple à Toulouse; ces lingots, produit du butin fait en Macédoine par les Gaulois, procurèrent à l'avide consul 110,000 l. d'argent et 5,000,000 l. d'or. Le fils du tribun Curion s'endetta de 60 millions de sesterces (54 av. J. C.); Verrès en vola 40,000,000 aux Siciliens avec bien d'autres choses encore, outre l'or du Parthénon et du sanctuaire de Diane, à Perga. La violation du temple de Saturne ne fut qu'un épisode entre les actes destinés à remplir la bourse de César, toujours mise à sec par ses prodigalités; il extorqua au seul Ptolémée près de 6,000 talents (33,000,000 de francs); dans les Gaules, il spolia les autels, détruisit les villes uniquement pour les piller, et obtint ainsi une grande abondance d'or qu'il fit vendre à raison de 3,000 sesterces (614 francs) la livre [1].

tentat de César inspire à Lucain ce résumé des origines de la fortune publique à Rome :

Tunc conditus imo
Eruitur templo, multis intactus ab annis
Romani census populi, quem Punica Bella,
Quem dederat Perses, quem victi præda Philippi;
Quod tibi Roma, fuga Pyrrhus trepidante reliquit;.. ..
Quod dites Asiæ populi misere tributum;
Victorique dedit Minoia Creta Metello;
Quod Cato longinqua vexit super æquora Cypro.
Tunc Orientis opes, captorumque ultima regum
Quæ Pompeianis prælata est gaza triumphis
Egeritur.

Pharsale, III, 155 et sq.

[1] Salluste, *Jugurtha*, 13, 28, 29; *Catilina*, II. Val. Max., l. IV, c. 8, 3; l. IX, c. 1, 6. Justin, XXXII, 3. Strabon, l. I, c. 1, 13. La version du géographe diffère un peu de celle de l'historien; tous deux reconnaissent le dépôt effectué dans les

L'Empire suivit les errements de son fondateur. Auguste offrit d'un coup au temple de Jupiter Capitolin 16,000 livres pesant d'or, plus la valeur de 50,000,000 de sesterces en perles et en pierreries; ces profusions s'étendirent aux autres sanctuaires de Rome : pendant les vingt dernières années de son règne, il reçut en legs divers 4 milliards de sesterces (795,200,000 francs). Ovide constate la victoire de l'or. Caligula se vautrait sur d'énormes monceaux d'or, fruit de ses proscriptions et de ses rapines; il exposa dans le cirque un dressoir chargé de 124,000 livres d'argent. Les Provinces envoyèrent à Claude, triomphant de la Bretagne, plusieurs couronnes d'or; l'Espagne en fournit une de 700 livres pesant, la Gaule, une de 900 : on exploitait des mines d'or dans ces régions. Néron fit fondre toutes les statues en métal précieux, même celles des Dieux Pénates : Galba les rétablit, mais il avait lui-même dépouillé l'Espagne. Le commerce faisait et défaisait journellement des fortunes colossales; on perdait une fois 30 millions de sesterces, on en regagnait 10,000,000 le lendemain, aussi un luxe extravagant régnait-il chez les particuliers. Vespasien mit tout à l'encan; il écrasa les provinces d'impôts : selon lui, l'État avait besoin de 4 milliards de sesterces pour subsister. Quoiqu'avare, ce prince était néanmoins généreux à ses heures, et il savait répandre l'argent au besoin. La conquête de la Judée dut rapporter beaucoup à Vespasien et à Titus; le pays était riche car les contributions volontaires des Juifs affluaient de toutes parts à Jérusalem. Domitien, en arrivant au pouvoir, trouva à coup sûr des coffres bien remplis; ses prodigalités, avant qu'il

marais, acte essentiellement religieux, mais Strabon dit que ces marais furent adjugés en vente publique et que les acquéreurs y pêchèrent des lingots travaillés au marteau, μύλους σφυρηλάτους ἀργυροῦς. Cicéron, *In Verrem*, *Act.* I, 18; *Act.* II, l. I, 17, 20. Suétone, *César*, 54. César achetait volontiers les pierreries, les vases ciselés, les statues et les anciens tableaux; il y mettait la passion d'un véritable collectionneur; une seule perle, offerte à Servilia, lui coûta 6,000,000 de sesterces (1,228,000 francs). Id., *ibid.*, 47, 50.

recourût à des moyens odieux pour extorquer des fonds, sont notoires [1].

Je n'étendrai pas ces recherches plus loin ; jusqu'à la chûte du dernier César, rien ne change dans l'Empire. Les provinces paient ; le maître dépense ; Rome, les favoris, l'armée, les Barbares engloutissent. Des ouvrages utiles, routes, ponts, aqueducs, figurent cependant au budget, et leurs ruines persistantes témoignent encore aujourd'hui, chez ceux qui les construisirent, d'une haute sollicitude pour les besoins généraux. Néanmoins, des superfluités, sinon des folies, théâtres, cirques, thermes, frais de jeux et de festins, absorbaient la plus grosse part des revenus publics ou privés.

Les Grecs, en contact perpétuel avec l'Asie, durent connaître de fort bonne heure l'emploi des pierres précieuses dans la parure. Il n'en fut pas de même à Rome, car les écrivains de la République, tels que Plaute et Térence, se servent du mot *aurum* pour désigner les bijoux en général. A l'époque de Pline existait encore l'antique usage d'offrir aux fiancées un anneau de fer *sine gemma*. Le goût des gemmes se vulgarisa chez les Romains à la suite des victoires de Pompée, et il y devint bientôt une irrésistible passion. Le premier citoyen qui forma une collection de pierreries, *dactyliothèque*, est Scaurus, beau-fils de Sylla. Après lui, Pompée consacra au Capitole la dactyliothèque de Mithridate. César

[1] Suétone, *Auguste*, 30, 101 ; *Caligula*, 42 ; *Néron*, 32 ; *Galba*, 12 ; *Vespasien*, 16 à 19, 22 ; Domitien, 4, 5, 12. Pline, XXXIII, 16. Strabon, III, 2. Pétrone, *Satyr.*, passim, notamment 45 et 76. — L'or fut même employé à la fabrication de vases intimes : Martial, *Epig.*, I, 37 ; Pline, XXXIII, 14.

Æra dabant olim ; melius nunc omen in auro est :
Victaque concedit prisca moneta novæ.

Fast. I, 221.

— Cum aurum Judæorum nomine quotannis ex Italia et ex omnibus vestris provinciis Jerosolymam exportari soleret, Flaccus sanxit edicto ne ex Asia exportari liceret. Cicéron, *Pro L. Flacco.*

en offrit six au temple de Vénus *Genitrix;* Marcellus, fils d'Octavie, une au temple d'Apollon Palatin. Toutefois, ce luxe ne fut longtemps apprécié que par la délicatesse patricienne. Dans un roman, hélas! trop célèbre, Fortunata, l'épouse du parvenu Trimalchion étale des bijoux d'or massif; elle n'a ni perles ni pierres précieuses : la bourgeoise Scintilla porte, renfermées dans une cassolette d'or suspendue au cou, deux pendeloques, *crotalia,* dont elle semble ignorer la destination, et son mari, le marbrier Habinnas, se plaint amèrement des tracasseries que l'achat d'une *fève de verre* lui ont causées [1].

Pline a catalogué les diverses espèces de gemmes connues des Anciens; elles occupent une large place dans son ouvrage. Le cristal de roche, le diamant, les perles, l'émeraude, le béryl, l'opale, le sardonyx, l'onyx, le grenat, l'aventurine, la *sarda* (cornaline), la topaze, la turquoise, le prase, la malachite, le jaspe, le *cyanos* (cuivre carbonaté bleu), le saphir, l'améthyste, l'hyacinthe, l'agate et beaucoup d'autres encore, sont passés en revue et minutieusement décrits. Sauf le cristal de roche, l'émeraude, l'opale, le grenat, la cornaline et l'agate, dont l'Europe fournissait des échantillons, le reste des gemmes était importé de l'Orient et surtout de l'Inde. On contrefaisait en verre le grenat, la turquoise, le jaspe et le *cyanos.* Le quartz hyalin s'extrayait en morceaux parfois énormes; Livie consacra au Capitole un bloc de cristal pesant 150 livres, et il y eut des vases de cette matière dont la capacité atteignait une amphore (25 litres 89 cent.). La turquoise recevait de la sertissure en or un éclat particulier. Des

[1] Pline, XXXIII, 4; XXXVII, 5, 6.

Conjux modico nupta marito
Non deposito clara monili
Gestat Pelagi dona Rubentis,
Nec gemmiferas detrahit aures
Lapis Eoa lectus in unda.

Sénèque, *Hercules Œteus*, a. II, 658 et sq.

— Pétrone, *Satyr*, 67 : Excatarrassati me, ut tibi emerem fabam vitream.

bouillons cristallins rendaient le saphir opaque (lapis lazuli ?) impropre à la gravure, *scalptura*. La chrysolithe était montée, soit à jour, soit sur paillon, *orichalcum*. La mode, alors comme à présent, régnait en souveraine sur les objets de toilette ; l'agate, jadis très-estimée, n'avait plus qu'une minime valeur au Ier siècle de notre ère [1].

J'ai omis à dessein l'ambre parmi les matières incrustables, il va fournir le sujet d'un paragraphe spécial.

II.

L'electrum.

Un seul terme, ἤλεκτρον, *electrum*, représentait aux Anciens deux substances parfaitement distinctes, n'ayant d'autre ressemblance entre elles qu'une certaine analogie de couleur, à savoir : l'ambre jaune ou succin ; un alliage d'or et d'argent. Au temps d'Hérodote, l'alliage portait encore un nom complexe, χρυσός λευκός, or blanc [2] ; le mot ἤλεκτρον, au moins jusqu'à cette époque, ne doit en conséquence avoir désigné que l'ambre ou peut-être d'autres matières sur la nature desquelles on ne tombe pas d'accord. La question a déjà été entamée au chapitre précédent, § IV, et je vais poursuivre l'exposition des motifs qui m'ont fait adopter un sentiment contraire à celui de mes érudits devanciers.

L'ambre, résine fossile, jaune, diaphane et susceptible d'un beau poli, passa longtemps, surtout en style poétique, pour une concrétion des larmes des Héliades, sœurs de Phaéton ; d'autres

[1] Pline, XXXVII, 9, 10, 15, 16 : Sur le tombeau d'un roi de Chypre, nommé Hermias, était un lion de marbre ayant des yeux d'émeraude ; 17, 18 à 26, 28, 31, 32 : inclusæ decorantur auro, aurumque nullæ magis decent ; 33, 34, 36 à 73, 76. Ælianus, *De nat. animal.*, XV, 8. Arrien, *Hist. Ind.*, 8. Androsthènes, *Fragm.* éd. Didot, p. 72, 1. Strabon, XVI.

[2] Hérodote, I, loc. cit.

origines non moins absurdes lui furent également attribuées. Pline discute toutes ces fables et en fait ainsi justice :

« Il est certain que le succin se produit dans les îles de l'Océan septentrional, et que les Germains le nomment *glessum* (allemand, *glas*, verre)...... Il est apporté par les Germains dans la Pannonie principalement ; de là, les Vénètes, voisins de la Pannonie et habitant autour de l'Adriatique, l'ont mis en vogue. La fable qui y a rattaché le Pô a une cause évidente : aujourd'hui encore les paysannes transpadanes portent un collier de succin [1]. »

L'ambre, qui n'était pourtant recherché que des femmes, occupait un rang égal aux perles et au cristal dans la hiérarchie des matières précieuses. Un chevalier romain, Julianus, entrepreneur des jeux de l'amphithéâtre sous Néron, rapporta des côtes de la Mer du Nord, où il avait été envoyé, une énorme quantité de succin dont le plus gros morceau pesait 13 livres [2].

L'*electrum* métallique était l'or mêlé à un cinquième d'argent ; on le trouvait à l'état natif ou on l'obtenait par des moyens artificiels : un excès du métal secondaire enlevait la propriété de résister sur l'enclume à l'alliage, qui, aux lumières, brillait d'un éclat plus vif que l'argent [3].

Recherchons maintenant le sens attribué au mot *electrum* par les écrivains de l'Antiquité.

Homère vient naturellement en première ligne. Télémaque et Pisistrate reçoivent à Sparte l'hospitalité de Ménélas ; le fils d'Ulysse ne peut retenir son admiration pour la royale demeure, éclatante d'airain, d'or, d'*electrum*, d'argent et d'ivoire :

Χαλκοῦ τε στεροπὴν καὶ δώματα ἠχήεντα,
Χρυσοῦ τ'ἠλέκτρου τε καὶ ἀργύρου ἠδ' ἐλέφαντος.

Plus loin, des marchands phéniciens, chargés d'une pacotille de bijoux, *μυρί' ἀθύρματα*, ont abordé dans l'île où régnait le père

[1] XXXVII, 11, trad. Littré.
[2] Id., ibid.
[3] Pline, IX, 65 ; XXXIII, 23. Strabon, III, 2.

d'Eumée; l'un d'eux séduit une esclave sidonienne qui s'engage à livrer à ses compatriotes, et les trésors du roi, et la personne du jeune prince. A l'heure du départ, les étrangers envoient un messager pour avertir leur complice, et cet homme rusé lui adresse des signes d'intelligence tandis qu'il amuse la reine et ses suivantes avec un collier d'or et d'*électres* :

Χρύσεον ὅρμον ἔχων, μετὰ δ'ἠλέκτροισιν ἔερτο.

Enfin, Eurymaque offre à Pénélope un bijou semblable au précédent et brillant comme le soleil :

Ὅρμον δ'Εὐρυμάχῳ πολυδαίδαλον αὐτίκ' ἔνεικεν,
Χρύσεον, ἠλέκτροισιν ἐερμένον, ἠέλιον ὥς [1].

L'interprétation de ces trois passages semble d'abord facile. Ménélas, hôte successif de l'île de Chypre, de la Phénicie et de l'Égypte, en avait rapporté de nombreuses pièces d'orfévrerie incrustées d'ambre et d'ivoire à la mode orientale; les colliers, analogues au n° 229 (Salle des bijoux antiques, musée du Louvre), se composaient d'éléments alternatifs, or et ambre. Μετὰ δ' ἠλέκτροισιν implique parfaitement à mes yeux l'idée des morceaux d'ambre que les Phéniciens se procuraient dans leurs navigations lointaines au Nord [2]; la comparaison aux rayons du soleil est justifiée par l'étymologie d'*electrum*, ἠλέκτωρ, surnom poétique de l'astre du jour [3]. Mais ces *électres* — le terme est au pluriel quand il s'applique aux bijoux, au singulier quand il s'agit du mobilier — se montraient-ils nus ou sertis? Etaient-ils d'ambre pur? Le verre, les minéraux translucides, n'entraient-ils pour rien dans leur composition? On a certainement fabriqué en Phénicie des parures de verre; les colliers de grenat, ornés du croissant renversé avec une pendeloque entre les cornes, appartiennent à coup

[1] Odyssée, IV, 72, 73; V, 460; XVIII, 295, 296.

[2] V. C. F. Wiberg, *Der Einfluss der Klassischen Vœlker auf den Norden durch den Handelsverkehr*, trad. du suédois en allemand par Mlle J. Mestorf, in-8°, Hambourg, 1867.

[3] Pline, XXXVII, 11.

sûr à l'industrie syrienne [1] ; les incrustations de l'Égypte (Pl. II, fig. 2), ont fort bien pu être un article de commerce pour les Phéniciens, à supposer qu'ils ne les aient pas imitées. L'épithète accolée au don d'Eurymaque me ferait soupçonner dans l'ἤλεκτρον homérique une incrustation polychrome : on traduit vulgairement *δαίδαλος, δαιδάλεος, dædaleus*, etc., par *travail artistique, artistement travaillé*, quoique ces termes concernent aussi bien les ouvrages incrustés et les tissus ornés de dessins en couleur. Le lit d'Ulysse était en bois d'olivier incrusté d'or, d'argent et d'ivoire :

δαιδάλλων χρυσῷ τε καὶ ἀργύρῳ ἠδ' ἐλέφαντι.

Euripide dit au sujet du *peplum* brodé de Minerve :

'Αθα-
ναίας ἐν κροκέῳ πέπλῳ
ζεύξομαι ἅρματι πώλους
ἐν δαιδαλέαισι ποι-
κίλλουσ' ἀνθοκρόκοισι πήναις.

Sur le peplum safran de Minerve, un char attelé, au milieu d'une bigarrure de fleurs diverses brodées en riches couleurs.

Il serait inutile de multiplier les citations, car le grammairien Festus attribue aux mots qui nous occupent le sens de *bigarré* [2].

Hésiode incruste le bouclier d'Hercule de matières peu résistantes associées au métal. Un cercle, où l'or sertit l'albâtre gyp-

[1] On voit au Louvre un collier phénicien tout en verre polychrome, *olovitreus*, don de M. Edouard Delessert. Les éléments, sphères et cylindres, sont agatisés, au centre, une tête barbue, en verre translucide coloré, offre un grand caractère. Cette parure accuse l'époque de transition entre l'art assyro-phénicien et l'art phénico-grec. V. aussi le collier n° 221, Salle des bijoux antiques au Louvre.

[2] *Odyssée*, XXXIII, 200. *Hécube*, 467 et sq.— Dædalam a varietate rerum, artificiorum dictam esse apud Lucretium terram, apud Ennium Minervam, apud Vergilium Circen, facile est intelligere cum græce δαιδάλλειν significet *variare*. Lib. IV. Dans Homère, δαίδαλος etc. ont toujours rapport à des meubles ou à des armes et s'appliquent tant à la ciselure qu'aux tissus et à l'incrustation : *Iliade*, V, 60; XIV. 179; XVIII, 400, 479, 482, 612; XXIII, 613 : *Odyssée*, I, 131; XIII, 11; XIX,

seux, l'ivoire et le succin, relevés par des méandres azurés, encadre l'arme du héros :

Πᾶν μὲν γὰρ κύκλῳ τιτάνῳ λευκῷ τ'ἐλέφαντι
ἠλέκτρῳ θ'ὑπολαμπὲς ἔην, χρυσῷ τε φαεινῷ
λαμπόμενον, κυάνου δὲ διὰ πτύχες ἠλήλαντο.

Au centre apparaissent diverses figures parmi lesquelles des dragons aux écailles bleues et à la barbe noire :

Κυάνεοι κατὰ νῶτα, μελάνθησαν δὲ γένεια [1].

Le génie grec, sans doute, inspira la conception de ce bouclier dont la technique est assurément orientale. Plus explicite qu'Homère, Hésiode a décrit un véritable spécimen d'orfévrerie cloisonnée. Les armes où l'ambre se marie à l'ivoire ne sont pas une fiction ; elles existent réellement.

Sophocle, contemporain d'Hérodote, mentionne l'*electrum* :

Κερδαίνετ', ἐμπολᾶτε τὸν πρός Σάρδεων
ἤλεκτρον, εἰ βούλεσθο, καὶ τὸν Ἰνδικὸν
χρυσόν.

Enrichissez-vous, achetez l'*électre* de Sardes, et, si vous voulez, l'or de l'Inde.

227. — V. Lucrèce, I, 7, 229 ; V, 1450. Virgile, *Georg.* IV, 179, dit au sujet des abeilles :

Et munire favos et dædala fingere tecta.

Paul le Silentiaire, *Descript. S. Sophiæ*, II, 188, donne aux mosaïques l'épithète δαίδαλα ; enfin Nicétas Choniates, *De Statuis C. P.* lib. VI, s'exprime ainsi sur le compte d'une statue d'Hélène, ornée d'or et de pierreries : τὸ δὲ δαιδάλεον περιέκειτο · ἡ δὲ διεδεῖτο μέτωπον χρυσοῦ καὶ τιμαλφῶν λίθων ὑποκρινομένη διαύγειαν. Ap. Banduri, *Imp. Orient.*, t. I, pars 3, p. 111.

[1] *Bouclier d'Hercule*, 141 à 143, 166. Les traducteurs ont rendu par *acier* le substantif du vers 143 et, par *bleu*, l'adjectif du vers 166. Je crois le sens identique dans les deux cas : le blanc, le jaune et le noir impliquent parfaitement une quatrième couleur fournie par le lapis lazuli. Hésychius interprète κύανος, *un ton noirâtre azuré ou une laque minérale* ; ce terme signifie pourtant *fer* dans la description de la cuirasse d'Agamennon (*Iliade*, XI, 24 et 26), mais les revêtements du palais d'Alcinoüs me semblent incrustés de lapis ayant l'airain pour excipient (*Odyssée*, VII, 86 et 87). Les zones du bouclier d'Achille ne comportaient-elles pas aussi une ornementation de marbre ou d'albâtre (*Iliade*, XVIII, 479 à 481) ?

Ce passage est embarrassant; Hérodote constate l'emploi de l'alliage en Lydie où on ne récoltait pas d'ambre : il n'y a néanmoins ici qu'un lapsus géographique ou une nécessité de versification. Sophocle a simplement voulu généraliser les articles du commerce oriental, car, dans une autre pièce dont le titre même est perdu, il dit que l'*electrum* vient des contrées transgangétiques où les larmes des oiseaux Méléagrides le produisaient. D'ailleurs Nicias, cité par Pline, avance que l'ambre est originaire de l'Égypte et de l'Inde; les Syriennes en fabriquaient des bouts de fuseau. Ces incertitudes prirent source dans le colportage des Phéniciens et l'intérêt majeur qu'ils avaient à garder envers tous le secret de leurs places d'approvisionnement. Le sens d'ambre peut donc être maintenu sans préjudice au texte de Sophocle [1].

J'écarte les *Portes Électres*, Ἠλέκτραι πύλαι, l'une des sept entrées de Thèbes, en Béotie. Ce monument empruntait son nom à la belle-mère de Cadmus [2].

Un autre contemporain d'Hérodote, Euripide, attribue l'*électre* aux pleurs des Héliades; Aristophane fait choir les *électres* de la lyre du poëte Cratinus :

> Νυνὶ δ'ὑμεῖς αὐτὸν ὁρῶντες παραληροῦντ'οὐκ ἐλεεῖτε
> ἐκπιπτουσῶν τῶν ἠλέκτρων, καὶ τοῦ τόνου οὐκ ἔτ'ἐνόντος
> τῶν θ'ἁρμονιῶν διαχασκουσῶν.

Mais maintenant si vous le voyez extravaguer, ne le plaignez pas, alors que ses *électres* tombent et qu'il ne reste plus une corde à sa lyre vermoulue.

Voudrait-on méconnaître dans ces vers l'incrustation du succin,

[1] *Antigone*, 1037 à 1039. — Super omnes est Sophocles..... Hic ultra Indiam fieri dixit a lacrymis meleagridum avium Meleagrum deflentium. Pline, XXXVII, 11. Le naturaliste romain raille l'ignorance des poëtes grecs en matière géographique : Faciliorem veniam facit ignorati succini, in tanta ignorantia orbis. *Ibid.* — Id., *ibid.*

[2] Eschyle, *Septem adv. Thebas*, 423. Euripide, *Phœnissæ*, 1129.

quand Suidas rapporte à son tour que les Anciens ocellaient leurs meubles avec des grenats et des *électres* [1] ?

Pour Xénophon, il attribue aux dattes de choix l'aspect de l'*electrum* et ne laisse ainsi planer aucune incertitude sur la signification du mot. Aristote, la plus grande autorité scientifique de la Grèce, ne reconnaît qu'une seule espèce d'*ἤλεκτρον*, le succin ; il en expose l'origine, les propriétés et les conditions de trafic. Le succin, d'après le Stagyrite, se mariait à l'ivoire et à l'or dans les palais des vieux rois Achéménides. L'*electrum* de Platon est aussi le succin. Un philosophe, Eubulide de Milet, introduisit dans la dialectique des arguments nommés *electra*, sans doute parce qu'ils avaient pour but d'attirer l'adversaire [2].

On le voit donc, toutes les mentions de l'*ἤλεκτρον*, antérieures à la mort d'Alexandre, qui sont parvenues jusqu'à nous, s'appliquent au succin, à l'incrustation peut-être, nullement à l'alliage. Le fait est si exact que Pline invoque le témoignage de vingt-deux écrivains au sujet de l'ambre jaune, tandis qu'il n'en cite qu'un, celui d'Homère, à propos de l'alliage. Or, j'ai reproduit les textes d'Homère et le lecteur sait juste à quoi s'en tenir [3].

L'ordre chronologique suivi dans cet exposé m'amène au nœud de la question; pourquoi les Septante ont-ils rendu *'hashmal* par *ἤλεκτρον* ? Les membres du Sanhédrin d'Alexandrie, traducteurs de la Bible en grec sous les premiers Lagides, n'ignoraient certainement pas la valeur exacte du terme insolite employé par Ezéchiel pour exprimer un corps scintillant au milieu des

[1] *Médée*, 740, 741. — *Les Chevaliers*, 531 à 533. — Πόδας τῶν κλινῶν ὀφθαλμισμένους ἄνθραξι καὶ ἠλέκτροις.

[2] *Anabasis*, II, 3. — Aristote, *De Mirab. auscult.*, 81 ; *De Mundo*, 6. — *Timée*, éd. Didot, t. II, p. 240. — Diogène Laërce, l. II, X, *Euclide de Mégare*.

[3] XXXVII, 11. Voici la liste de ces écrivains dont la majorité semble antérieure à la mort d'Alexandre : Eschyle, Philoxène, Nicandre, Euripide, Satyre, Théophraste, Charès, Philémon, Démostrate, Sudinès, Métrodore, Sotacus, Pythéas, Timée, Nicias, Théochreste, Xénocrate, Asarubas, Mnaséas, Théomène, Ctésias, Mithridate.

flammes, sans néanmoins flamber lui-même ; ils connaissaient l'origine de ce terme, et l'industrie du cloisonnage, familière à l'Égypte, devait au besoin leur rappeler les merveilles assyro-chaldéennes, sinon le rational du Grand-Prêtre mosaïque. Les mots λευκὸς χρυσός correspondaient à *alliage*, on les négligea ; l'alliage n'était donc pas désigné par le texte hébreu, mais bien l'incrustation dont un équivalent substantif manquait à la langue grecque. Une périphrase devenait alors indispensable ; afin de l'éviter tout en respectant l'idée du prophète, les hellénistes juifs recoururent à la synecdoche et comblèrent leur lacune avec le nom de la matière incrustante qui se rapprochait davantage de l'éclat solaire. L'ambre, jaune et vitreux d'aspect, élément principal de l'incrustation dans l'antiquité grecque, fournit aux traducteurs le moyen de sortir d'embarras. Je n'oserais affirmer sans preuves irrécusables que les Septante aient, à mon exemple, interprété radicalement les anciens poëtes et reconnu un cloisonnage polychrome sur le mobilier de Ménélas ou le bouclier d'Hercule ; j'en ai pourtant la conviction morale [1].

Je devrais à la rigueur clore ici ma revue et ne pas empiéter sur l'avenir ; mais, pour formuler une conclusion définitive, il est nécessaire de pousser mes recherches à fond et de grouper immédiatement en faisceau les diverses acceptions du mot *electrum* depuis les Septante jusqu'au Moyen-Age.

Un laps de trois siècles ne m'a offert que deux mentions d'ἤλεκτρον : Scymnus de Chio (vers 90 av. J.-C.) désigne par ce nom l'ambre recueilli sur les bords de l'Éridan ; un peu plus tard Diodore de Sicile, hostile aux fables qui environnaient la production du succin, lui restitue sa véritable patrie, l'Océan septentrional [2].

[1] D'autres ont admis avant nous l'acception polychrome de *'hashmal* : « חשמל m. unde cum ה parag. החשמלה, LXX. Theod. ἤλεκτρον, Vulg. *electrum*, alius ἶρις, iris, Aq. Sym. φέγγουσα, splendens. Alii, *pruna*, *carbunculus*, *gemma ignita*, etc. R. חשמל inusité. » Dom P. Guarin, *Lexicon hebr. et chaldæo-bibl.*, col. 685, 686, in-4°, Paris, 1746. Il est fâcheux que le savant Bénédictin ait omis les noms des auteurs qui interprétèrent *'hashmal* par *arc-en-ciel* ou *grenat*.

[2] *Periegesis*, v. 395, ap. *Geog. Græci min.*, éd. Didot. — Diodore, V. 32.

Le néologisme *electrum* ne semble pas introduit chez les Latins antérieurement aux dernières années de la République romaine. Plaute, Térence, Cicéron, Catulle, Varron, Lucrèce, Tibulle, Properce, Horace même, gardent le silence quant à l'alliage et au succin. Virgile, le premier, emploie *electrum* qu'il accepte avec un double sens : ambre en style didactique, alliage en style épique [1]. Je ne permettrai pas de blâmer la seconde attribution : le génie positif de Virgile répugna sans doute à l'idée d'une arme défensive ornée de matières friables ; une licence qu'autorisait l'analogie des couleurs transforma la résine fossile des Grecs en or allié à l'argent. Peut-être aussi les *airains de Corinthe* acclimatés à Rome par la conquête de la Grèce et le pillage de la Sicile, influencèrent-ils le sentiment du poëte latin. Chez Ovide *electrum* représente les larmes des Héliades :

Flere genis electra tuas auriga sorores.

Ailleurs :

Et ab arbore lapsus
Heliadum lacrymas [2].

Pline nomme l'ambre indifféremment *succinum* ou *electrum*, bien que *succinum* soit à ses yeux le terme propre ; il applique *electrum* seul à l'alliage. Au sujet de ce dernier, le naturaliste cite la description du palais de Ménélas, et une coupe d'*electrum* consacrée par Hélène dans le temple de Minerve, à Lindos (île de Rhodes), vase, *adjicit historia*, moulé sur le sein de la fille de

[1] Pinguia corticibus sudent electra myricæ.
Ecl. VIII, 54.
Purior electro campum petit amnis.
Georg., III, 522.

On dit bien *flots dorés*, *flots argentés*, mais on ne saurait établir de comparaison entre la limpidité de l'eau et un corps opaque tout brillant qu'il soit.

Quod fieri ferro liquidove potest electro.....
Tum leves ocreas electro auroque recocto.
Æneid., VIII, 402 et 624.

[2] *Amores*, III, 13 ; *Metamorph.*, X, 262, 263.

Léda. Ici, Pline commet peut-être une erreur, n'ayant pas vu l'objet qui était vraisemblablement d'ambre, matière usitée en toreutique. Pausanias cite une statuette d'Auguste érigée à Olympie et faite en *electrum*, « substance rare trouvée dans les sables du Pô et follement estimée du vulgaire. » Apulée parle d'une coupe travaillée en succin, et le musée de Rouen possède quelques débris d'un admirable vase d'ambre [1].

Trois autres écrivains du Ier siècle de notre ère, Plutarque, Juvénal, Stace, ne désignent que le succin : Plutarque, au sujet de ses propriétés attractives; Juvénal, de son origine et de son emploi. Stace associe l'*electrum* au jaspe et le classe ainsi parmi les pierres précieuses [2]. Martial, très-clair dans certains passages où il emploie le terme *succinum*, l'est moins sur le chapitre de l'*electrum* qui exige un commentaire. Instantius Rufus a envoyé à Martial une patère ciselée, et ce riche don provoque l'enthousiasme du poëte :

Quid labor in phiala? docti Myos, anne Myronis?
Mentoris hæc manus est, an Polyclete, tua?
Livescit nulla caligine fusca, nec odit
Exploratores nubila massa focos.

[1] Pline, XXXIII, 23. Pausanias, V, 12, n° 7.— Succinum mire cavatum in lapides ut bibas : Apulée, *Métamorph.*, II. L'anse du vase de Rouen représente un enfant; ce fragment accuse un ensemble d'assez grandes dimensions.

[2] *Quæst. conviv.*, VII; *Platon. quæst.*, VII; *Moral.*, t. II, p. 777 et 1230, éd. Didot.

Ipse capaces
Heliadum crustas, et inæquales beryllo
Virro tenet phialas.
Sat., V, 37 à 39.

Attonitus pro
Electro, signisque suis, Phrygiaque columna
Atque ebore, et lata testudine.
Sat., XIV, 306 à 308.

Electro pallens et iaspide clarus Eoa.
Thebaid., IV, 270.

Vera minus flavo radiant electra metallo,
Et niveum felix pustula vincit ebur.
Materiæ non cedit opus : sic alligat orbem,
Plurima quum tota lampade luna nitet.

Quel ouvrage merveilleux ? Est-il dû à Mys, Myrôn, Mentor ou Polyclète? Son champ mat ne redoute pas le creuset de l'essayeur. Les vrais *électres* sont d'un métal jaune moins éclatant et ses admirables reliefs l'emportent sur la blancheur de l'ivoire sculpté. Le travail vaut la matière; ainsi la pleine lune éclaire le monde.

L'*emblema* était d'or :

Terga premit pecoris geminis amor aureus alis [1].

Cette traduction ne me satisfait qu'en partie : un alliage frelaté ne se met pas à la coupelle, néanmoins, au vers suivant, l'auteur donne à entendre que l'*electrum* de son vase était faux ; les Anciens n'imitaient pas l'ambre avec du verre ; la comparaison d'une substance jaune et d'un objet blanc est invraisemblable. Je risquerai timidement une nouvelle interprétation du passage litigieux :

Les véritables *électres* incrustent un métal moins brillant et ses jolis cabochons l'emportent en blancheur sur l'ivoire.

Il s'agirait alors d'une série d'incrustations blanches disposées à l'entour de la patère. Un collier de provenance incertaine, conservé au Louvre et ayant appartenu à la collection Campana, éclaircira peut-être la difficulté. Ce bijou, qui me semble remonter aux Antonins, se compose de sphéroïdes alesés alternant avec des cylindres, le tout en or godronné et guilloché. Un quatrefeuilles et deux petits boutons, turquoises décolorées du Sinaï ou émail blanc pur, sertis de bâtes saillantes, rehaussent chaque godron (Pl. IV, fig. 2). La patère d'Instantius Rufus n'était en fin de

[1] *Epig.*, IV, 59; V, 38; VI, 15; VIII, 51, v. 1 à 8, 13; IX, 14. On appelle *emblema* le sujet en relief rapporté sur un vase et non pris dans la masse.

compte qu'une contrefaçon assez réussie de l'antique, exécutée par un Barbedienne de la Voie Sacrée, et l'orfévre romain avait fort bien pu enjoliver son œuvre d'ornements autorisés par le goût régnant sous Domitien. Je n'insisterai pas davantage sur un point assurément discutable; nous avons déjà soupçonné à *electrum* le sens de matière incrustante, ce sens nous le retrouverons encore plus tard établi d'une façon positive : or, il n'y a jamais d'effet sans cause. Du reste, le vers suivant du même Martial confirmerait mon hypothèse :

Et virides picto gemmas numeravit in auro.

Il s'agit ici d'objets antiques où les pierres vertes sont associées à l'or ciselé [1].

Les opinions varient au IIe siècle. Apulée mentionne une coupe d'ambre, *succinum*, mais l'*electrum* qu'il introduit dans le palais des rois perses correspond à l'alliage de Pline. Athénée compare l'ἤλεκτρον aux dattes, après avoir appliqué le même terme à la matière des vases. Lucien pourrait bien faire sortir de la bouche d'Ogmius, l'Hercule gaulois, des chaînes analogues au collier n° 229 du Louvre, car il peint le dieu retenant les hommes par « des liens délicatement travaillés en or et en *electrum*, semblables aux plus magnifiques colliers. » Au reste, les idées de Lucien sur l'*electrum* sont expliquées tout au long dans un traité spécial où l'ingénieux écrivain se prononce formellement pour l'ambre. Pausanias ajoute incidemment aux détails relatifs à la figurine en succin d'Auguste : « Il y a bien un autre *electrum*, alliage d'or et d'argent. » Ailleurs, le touriste énumère une foule de substances que les eaux du Styx avaient la propriété de dissoudre; le verre, le cristal, les vases murrhins, la pierre, la poterie, la corne, l'os, le fer, l'airain, le plomb, l'étain, l'argent, l'*electrum* : l'or est omis. Si l'or était

[1] Musée du Louvre, Salle des bijoux ant., vitrine des objets non classés. — *Epig*, IX, 60, v. 17.

inattaquable par le fleuve sacré, ses composés devaient jouir du même avantage, et, bien que l'*electrum* soit ici rangé avec les métaux, je ne serais pas surpris que Pausanias ait voulu désigner l'ambre [1].

Au III[e] siècle, Tertullien et les Jurisconsultes s'accordent quant à la signification d'*electrum*; c'est l'alliage des métaux précieux ou le clinquant. Tertullien, du reste, trouve dans l'*electrum* métallique un point de comparaison avec la double nature de N. S. Jésus-Christ, et ce motif a peut-être influencé son opinion. Philostrate ne donne pas de nom spécial aux « larmes dorées des Héliades [2]. »

[1] *Métam.*, II. *Du Monde :* Cujus tecta fulgerent eboris nive, argenti luce, flammis ex auro, vel electri claritate. — *Deipnos*, XIV ; l'auteur cite Xénophon. « Calices d'argent, d'or, καὶ ἠλέκτροιο φαεινοῦ. » *Ibid.*, XI, 3. — *Hercules*, 3 ; σειραὶ λεπταὶ... ὅρμοις ἐοικυῖαι τοῖς καλλίστοις. *De electro seu cycnis.* — V. 12, n° 7; τὸ δὲ ἄλλο ἤλεκτρον ἀναμεμιγμένος ἐστὶν ἀργύρῳ χρυσός. VIII, 18.

[2] Una jam erit substantia Jesus ex duabus, ex carne et spiritu mixtura quædam ut electrum ex auro et argento. *Adv. Praxeam*, 27. — Quemadmodum si quis putet auri appellatione electrum vel auricalchum contineri, vel, quod est stultum, vestis appellatione etiam argentum contineri. Ulpien, *Ad Sabinum*, l. 3, ap. *Dig.*, lex 4, princ., tit. *De legat.*, I. Neratius Proculum refert ita respondisse vasis electrinis legatis, nihil interesse quantum ea vasa, de quibus quæritur, argenti aut electri habeant : sed utrum argentum electro, an electrum argento cedat. Idque ex aspectu vasorum facilius intelligi posse. Paul ap. *Dig.*, l. 34, tit. 2, lex 32, § 4. Veluti si alius vinum contulerit, alius mel, vel alius aurum, alius argentum quamvis et mulsi et electri, novi corporis sit species. Gaius, *Rerum quotid. sive aureorum*, l. 2, ap. *Dig.*, l. 41, lex 7, tit. 1, § 8. Aut ex auro et argento electrum. *Instit.*, l. 2, tit. 1, § 27. Je dois la communication de ces textes juridiques à l'obligeance de mon jeune et savant collègue à l'Académie d'Arras, M. Paul Lecesne. — Néanmoins Alciat, lib. 7, parerg. c. 4, prend *electrum* dans l'acception de succin ; v. Jean Calvinus, alias Kahl, *Lexicon jurid.*, p. 321, in-fol. Genève, 1632. Le jurisconsulte allemand, dont les travaux sont fort estimés, cite fréquemment de mémoire les auteurs étrangers à la science du Droit ; je n'ai pas su retrouver ailleurs un vers,

Corticibus duris sudare electra feruntur,

qu'il attribue faussement à Martial et qui doit être bien postérieur à cet écrivain. — Philostrate, *Imagin.*, I, 11.

Lampride et Trebellius Pollio, historiens placés entre la fin du III[e] siècle et le commencement du IV[e], prennent *electrum* en double acception. Lampride rapporte qu'Alexandre Sévère fit frapper des monnaies d'*electrum* à l'exemple d'Alexandre le Grand ; ici le sens de métal n'est pas douteux : mais quand ailleurs l'auteur montre Héliogabale sablant le portique de son palais avec de la poudre d'or et d'argent, tout en regrettant de ne pouvoir y joindre de l'*électre* pulvérisé, cet *electrum* est de l'ambre. Héliogabale avait à sa disposition les deux éléments de l'alliage et la recette de Pline pour le fabriquer. Un autre passage de Lampride relatif au même empereur me paraît aussi se rapporter à l'ambre :

Pisum cum aureis, lentem cum cerauniis, fabam cum electris, et orizam cum albis exhibens.

L'*electrum* est classé, non sans motifs, entre la gemme dite *céraunie* et la semence de perles. La patère de Cornelius Macrus, décrite par Trebellius était-elle en succin ou en métal ?

Pateram electrinam quæ in medio vultum Alexandri haberet, et in circuitu omnem historiam contineret, signis brevibus et minutulis.

L'existence simultanée des camées d'ambre et des ciselures métalliques empêche de trancher la question. Il y avait certainement des morceaux de succin assez gros pour y sculpter un vase, les *capaces Heliadum crustæ* de Juvénal, les débris conservés au musée de Rouen, en témoignent. D'autre part, Trebellius, qui connaissait très-bien la patère cornélienne, clot l'incident par une allusion au métal :

Quia dicuntur juvari qui Alexandrum expressum vel auro gestitant vel argento [1].

[1] Alexandri habitu nummos plurimos figuravit et quidem electreos aliquantos, sed plurimos tamen aureos. *Alex. Sev.*, 25. Scobe auri porticum stravit et argenti, dolens quod non posset et electri. *Heliog.*, 31. — XXX *Tyran.*, 13, 262.

Le grammairien Donat se borne à une vague indication : *Ferrum ad robur pertinet, electrum ad pulchritudinem.* Marcellus Empiricus n'est guère intelligible. Qu'a voulu dire saint Jérôme ?

Ergo hoc sentiendum, quod in medio ignis et tormentorum Dei, electri similitudo sit, quod est auro argentoque pretiosius.

L'or mélangé a certainement une valeur moindre que l'or pur, et le commentateur d'Ézéchiel s'arrête à une matière plus précieuse que ce dernier. Avienus en est toujours à la vieille fable des sœurs de Phaéton. Julien connaît-il au juste le sens exact d'ἤλεκτρον ?

Le trône de Jupiter était plus brillant que l'argent, mais plus pâle que l'or. Faut-il appeler ceci *électre* ou donner un autre nom aux substances extraites du sein de la terre? Mercure aurait à me répondre catégoriquement.

Pour saint Ambroise, il n'existe qu'un seul *electrum,* l'ambre :

Quid autem referam, quod electrum lacryma virgulti in lapideæ naturæ soliditatem durescat? Nec levibus id asseritur testimoniis, quando folia aut surculorum minutissimæ portiones, aut exigua quædam animantium genera in electro sæpe reperiantur, quæ videtur lacryma, cum adhuc esset mollior, recepisse et solidata tenuisse.

Claudien reste ambigu dans sa description du palais de Cérès :

Atria vestit ebur : trabibus solidatur ahenis
Culmen, et in celsas surgunt electra columnas.

Mais le casque de Rome divinisée fournit au poëte l'occasion de se montrer plus précis :

Pius amnis inest et bellua nutrix,
Electro Tiberis, pueri formantur in auro.

L'or fauve sert de repoussoir à l'or pâle [1].

Hésychius définit ainsi l'*electrum* : « Or à bas titre, *ἀλλοτύπον χρυσίον*; métal ayant l'aspect de l'or, *μέταλλον χρυσίζον* » ; sans oublier l'éternel conte des Héliades. Ce conte, Ausone ne manque pas de le reproduire à son tour :

Gemmea fletiferi jaculatur succina trunci [2].

On avance, et les contradictions persistent. Servius cherche à unifier les différents textes de Virgile :

Nam sicut electrum defæcatius est metallis omnibus, ita et currens aqua cæteris purior.

Théodoret penche du côté de l'alliage :

« L'*électre* ne ressemble ni à l'or ni à l'argent, c'est comme un mélange des deux. »

Priscien est pour l'ambre :

Post hunc Celtica tellus,
Eridani fontis contingens rauca fluenta :
Hic Phaetonta suum charæ luxere sorores :
Hic electra legunt alnis stillantia Celtæ,
Succina quæ memorant mellis vinive colore.

Sidoine Apollinaire tourne en ridicule la tradition qui transformait un minéral en substance végétale :

[1] *Comm. in lib. VIII. Æneid.* — Cum annulis aureis, argenteis, ferreis, junguntur electrini. *De medicam.* — *Comm. in Ezech.*, lib. I, c. 1, col. 707, in-fol., Paris. 1701. — *Orbis descriptio*, 359 à 361.

Hic prius Eridani propter nemorosa fluenta,
Fleverunt liquida lapsum Phaetonta sorores,
Mutatæque manus planxerunt pectora ramis.

— *Cæsar.*, c. 2; ἀργύρου μὲν στιλπνοτέρα, χρυσίου δὲ λευκοτέρα. Τοῦτο εἴτε ἤλεκτρον χρῆ καλεῖν, εἴτε ἄλλο τι λέγειν, οὐ σφόδρα ἐκ τῶν μεταλλευομένων εἶχε μοι γνωρίμως ὁ Ἑρμῆς φρᾶσαι. — *Hexam.*, III, 15. — *De raptu Pros.*, 244, 245; *Panegyr. in Prob.* et *Olyb. cons.*, 97, 98.

[2] *Idyl.*, VI, 74.

Qua in Eridanum brevi delatus, cantatas sæpe commessaliter nobis risi et Phaetontiadas, et commentitias arborei metalli lacrymas.

Mais, dans ses poésies, l'évêque de Clermont semblerait incliner vers l'alliage :

Aureasque vites,
Electro viridante pampinatas,
Cum Porus posuit crepanta gaza
Fulvo ex palmite vineam metalli
Gemmarum fluitantibus racemis?

Des pampres en succin seraient invraisemblables [1].

Les rares témoignages du VI[e] siècle s'accordent mieux entre eux que les écrivains de l'époque précédente. Saint Avit, archevêque de Vienne, commande un cachet à double face : l'une en émeraude ou jaspe vert, *vernantii lapilli;* l'autre en *electrum* dont la couleur tient le milieu entre l'or et l'argent, *æqualiter ac modeste ruborem ab auro, ab argento candorem.* Saint Grégoire le Grand, interprétant Ézéchiel, est moins ambigu que saint Jérôme et plus précis que Théodoret :

Electrum quippe ex auro et argento est. In electro dum aurum argentumque miscetur, argentum ad claritatem crescit, aurum vero a suo fulgore nitescit [2].

Au VII[e] siècle, un compilateur, saint Isidore de Séville, expose avec un éclectisme naïf le résultat de lectures dont il ne discute pas les termes.

Il y a trois genres d'*electrum* qui tous empruntent leur nom au soleil : le *succin*, produit d'un arbre résineux ; un métal natif fort estimé ; un alliage de trois parties d'or contre une d'argent.

[1] *Comm. in lib. III, Georg.* — *In Ezech.*, p. 315, *Oper.*, t. II, in-fol., Paris, 1642 : τὸ ἤλεκτρὸν οἱονεὶ μικτὸν τὸ εἶδος ἔχον, καὶ οὔτε χρυσῷ οὔτε ἀργύρω παρεοικὸς, ἀλλ' ὥσπερ ἑκατέρου κρᾶμα τυγχάνον. — *Dionys. Perieg. Metaphr.*, 279 à 283. — *Epist.*, V; *Carm.* XXIV, 70 à 74.

[2] *Epist.*, 78, in-8°, Paris, 1643. M. le comte F. de Lasteyrie, *L'electrum des Anciens, etc.*, p. 53, reproduit in extenso ce curieux passage. — *In Ezech.*, lib, I, *Homil.* 2, n° 14.

Le savant espagnol admet toutes les opinions et ne risque pas de se compromettre [1].

Le sens d'*electrum* change subitement au IX[e] siècle; Suidas le définit « un or altéré, incrusté de verre et de gemmes comme l'autel de Sainte-Sophie. » On ne peut se méprendre quant au décor de cet autel; un contemporain de Justinien, Paul le Silentiaire, nous en a laissé la description :

Les arcs d'or de la Table Sainte retombent sur des colonnes en or; le soubassement est du même métal; l'éclat des pierres précieuses rehausse l'ensemble.

Il ne s'agit pas ici d'une mosaïque ordinaire, mais bien d'une incrustation de gemmes, d'un meuble, *auro clusum, auro interclusum cum gemmis*, à l'instar des calices, patènes et autels rappelés dans les inventaires d'Anastase. L'opinion de Suidas autorise également à croire que la *gabata electrina* pesant 2 livres, offrande de Justin I[er] au Saint-Siége apostolique, était un travail d'incrustation; l'objet fut à coup sûr enregistré à Rome sous le nom même qu'il portait à Constantinople [2].

Cedrenus dit au sujet de l'autel de Sainte-Sophie :

Il était en or, en argent, en pierres de tout genre, en bois, en métaux; tous les produits de la terre, de la mer et du monde entier concouraient à son établissement. Justinien réunit beaucoup de matières précieuses, moins d'ordinaires; il liquéfia celles qui étaient fusibles, les réunit aux solides, et donna à l'ensemble la forme d'une crédence aux éclatantes bigarrures.

[1] *Etymol.*. XVI, 24.

[2] *Lexic.* : ἬΛΕΚΤΡΟΝ, ἀλλοτύπον χρυσίον μεμιγμένον ὑέλῳ καὶ λιθίᾳ, οἵας ἐστὶ κατασκευῆς ἡ τῆς Ἁγίας Σοφίας τράπεζα. — *Descript. S. Sophiæ*, II, 335 à 337 :

Κίοσι δὲ χρυσέαις ἱερῆς πάγχρυσα τραπέζης
Νῶτα κατηρείσαντο, κατὰ χρυσέων δὲ θεμείλων
Ἵσταται, ἀφνειῶν δὲ λίθων ποικίλλεται αἴγλη.

Lib. pont., éd. Migne, t. I, *S. Sylvester*, 36, 38, 41 : t. II, *S. Hormisdus*, 85. Anastase n'a pu voir tous les objets qu'il mentionne, un certain nombre d'ailleurs n'existait plus de son temps : il travaillait sur les documents écrits et a dû copier les anciens inventaires.

Le chroniqueur byzantin dénonce évidemment les procédés de l'émaillerie à chaud, déjà indiquée par Suidas sous le nom d'*ἤλεκτρον, or incrusté de verre*; un Anonyme du XIᵉ siècle qui a décrit aussi l'œuvre de Justinien se montre moins habile praticien que Cedrenus. Suivant cet Anonyme, on aurait broyé dans un mortier et jeté au creuset :

Or, argent, pierres précieuses, perles, nacre (ζάμβυκας), airain, ambre (ἤλεκτρον), plomb, fer, étain, verre, enfin tous les minéraux possibles.

L'émail se devine au sein d'une formule invraisemblable, mais il faut y mettre quelque bonne volonté [1].

Eustathe, à titre de savant, dédaignait peut-être l'extension moderne des termes anciens, et sa position de commentateur le renfermait dans un cercle tracé à l'avance; aussi n'a-t-il pas tenu compte de l'opinion de Suidas et s'en est-il rapporté aux jurisconsultes :

L'*électre* est une matière qui a l'apparence de l'airain (χαλκώδης); plutôt l'airain même; surtout un alliage d'or et d'argent. Le vulgaire croit actuellement que l'*électre*, à cause de sa couleur solaire, est, selon la fable, engendré par les larmes des Héliades.

Rien de neuf, si ce n'est la mention de l'airain et du clinquant dont Bochart a su profiter [2].

De l'Orient revenons en Occident pour ne plus l'abandonner. Les documents du XIᵉ siècle, relatifs à l'Allemagne, offrent simultanément *electrum* et *smaltum* avec le sens de *pièce émaillée; smaltum* était usité en Italie dès l'époque karolingienne [3]. Un

[1] *Hist. comp.*, t. I, p. 386, in-fol., Paris, 1647. Je ne saurais traduire autrement le membre de phrase : τὰ τηκτὰ τήξας, τὰ ξηρὰ ἐπέβαλε, καὶ οὕτως εἰς τύπον ἐπιχέας ἀνεπλήρωσεν αὐτήν · ὅθεν καὶ ποικίλη φαινομένη. — Anonym. *Antiq.*, *C. P.*, lib. IV ; ap. Banduri, *Imper. Orient.*, t. I, pars. III, p. 74. Je n'ai rien changé à l'ordre suivi dans le texte pour les substances énumérées.

[2] *Comment. in Hom.*, t. II, p. 150, l. 13 et sq., in-fol., Froben, Bâle, 1559. — *Hieroz.*, loc. cit.

[3] Calicem ex electri miro opere fabrefactum : *Casuum S. Galli contin.*, ap. Pertz, *Monum. Germ. hist.*, t. II, p. 157. Un évangéliaire donné par l'empereur Henri II

contemporain d'Eustathe, un écrivain artiste du XII[e] siècle, le moine Théophile dont la nationalité germanique est admise, a également appliqué le terme *electrum* à l'émaillerie. Ce terme, il l'avait sans doute emprunté au vocabulaire technologique introduit par les Byzantins à la cour des Othon. Certains chapitres de la *Schedula* ayant occasionné des divergences d'opinion parce qu'on les trouvait un peu obscurs, je crois devoir — moi à qui ils semblent fort clairs — en proposer un nouvel examen. Le lecteur est prévenu que les mots en italique de ma traduction correspondent tous à *electrum* dans le texte latin.

Sur une mince lame d'or, disposez d'abord une pierre cantonnée aux angles de quatre perles, ensuite une *pièce à émailler*..... Puis vous rangerez et souderez les bâtes des gemmes et des *pièces à émailler* en ménageant leurs intervalles..... Cela fait, dans toutes les bâtes réservées aux *pièces à émailler*, vous introduirez et ajusterez de fines bandelettes d'or, que vous ôterez ensuite avec soin. Alors, à la règle et au compas, vous taillerez une petite bande d'or un peu plus épais que vous plierez en double autour de chacun des fonds, de manière à ce qu'un vide imperceptible reste entre les lèvres du contour; ce vide s'appelle bordure de la *pièce à émailler*. Ensuite, à l'aide des mêmes règle et compas, vous couperez des lamelles d'or tout à fait minces, et, avec de fines bruxelles vous les contournerez suivant le dessin des *pièces à émailler*, disques, quatrefeuilles, fleurettes, oiseaux, quadrupèdes, figures humaines. Vous mettrez adroitement en place ces morceaux que vous fixerez au moyen de la farine humectée et du feu. Lorsqu'un compartiment sera garni, vous le souderez avec la plus grande précaution, de peur que ce délicat réseau d'or laminé ne se disjoigne ou ne vienne à fondre [1].

à Ditmar, évêque de Mersbourg ; de auro, electro et preciosissimis gemmis decoratum : *Vita Ditmari*, p. 427, ap. Leibniz, *Script. rer. Brunsvic.* Calicem aureum..... gemmis, et margaritis ac smaltis adornatum : *Vita S. Cunegondis*, *Sæc. VI Benedict.*, pars I, p. 453. Sainte Cunégonde était sœur de Henri II. — *Smaltum* en Italie. *Lib. Pontif.*, éd. cit., t. II, *S. Leo IV*, 513 ; *Bened.* III, 573; *Steph.* IV, 646, 648. Leo Ostiens., *Chron. monast. Casin.*, l. I, c. 20.

[1] Deinde *electrum* juxta quem lapis cum margaritis, rursumque *electrum*....... Easque domunculas in quibus *electra* ponenda sunt....... Quod spatium vocatur limbus *electri*...... Subtili forcipe complicabis et formabis opus quodcumque volueris in *electris* facere. *Divers. artium schedula*, lib. III, 52.

La série des opérations préparatoires à l'émaillerie cloisonné est, on le voit, clairement exposée dans ce chapitre. Je continue :

Toutes les armatures des *pièces à émailler* étant disposées et soudées, prenez les différentes espèces de verre propres à cet ouvrage..... (Réduisez-les en poudre..... Déposez chaque couleur, préalablement humectée, dans le compartiment qui lui est réservé, au moyen d'un bec de plume et d'un racloir effilé en cuivre..... Recouvrez la pièce avec une plaque de fer percée de trous..... Opérez la fusion et, quand tout sera refroidi), vous ôterez du réchaud la *pièce à émailler*, vous la laverez, l'emplirez de nouveau et fondrez comme auparavant. Vous continuerez ainsi jusqu'à ce que la matière liquéfiée affleure également aux bords des cuves [1].

La fusion terminée, on arrive au polissage :

Cela fait, prenez un morceau de cire où vous mettrez la *pièce émaillée*..... Vous frotterez soigneusement la *pièce émaillée* avec un grès uni et de l'eau jusqu'à ce que l'or apparaisse également partout..... Vous écraserez sur une pierre à aiguiser mouillée de salive un morceau de vieille poterie, et vous en enduirez une table de plomb bien dressée contre laquelle vous frotterez la *pièce émaillée* jusqu'à ce que les couleurs deviennent translucides et claires..... Vous étendrez la même pâte sur une peau chamoisée fixée à une planchette de bois, et vous vous en servirez pour polir la *pièce émaillée* jusqu'à ce qu'elle reluise partout, en sorte que si une partie était humide et l'autre sèche on ne pût constater aucune différence entre elles [2].

Dans les chapitres 52 et 53, *electrum* signifie évidemment *pièce à émailler*; c'est l'ensemble de la cuve *(domuncula)* et des cloisons. Peut-être même, au passage, *opus quodcunque volueris in electris facere*, serait-il préférable de traduire *electrum* par

[1] Hoc modo omnibus *electris* compositis et solidatis, accipe omnia genera vitri quod ad hoc opus aptaveris....... Aperiens vero tolles *electrum* et lavabis, rursumque implebis et fundes sicut prius, sicque facies donec liquefactum æqualiter per omnia plenum sit. Id., *ibid.*, 53.

[2] Quo facto, tolle partem ceræ....... in quam aptabis *electrum*....... Et fricabis ipsum *electrum*....... Super quam leniter fricabis *electrum* usque dum colores translucidi et clari fiant..... . Super quod polies ipsum *electrum* donec omnino fulgeat. Id., *ibid.*, 54.

émail? Mais, au chapitre 54, *De poliendo electro,* le sens *pièce émaillée* est incontestable. Au reste, l'intention de l'auteur se manifeste encore un peu plus bas :

Cruces quoque et plenaria et sanctorum pignorum scrinia, simili opere cum lapidibus et margaritis atque electris ornabis.

On ne décore pas avec des bâtes vides un ouvrage terminé.

La synecdoche de Théophile — la question se réduit à une figure de rhétorique — n'a d'autre cause que la pauvreté de son vocabulaire ou ses prétentions au beau langage. *Smaltum, smaltitus* auraient prévenu toute obscurité; l'adepte des traditions byzantines recula devant une locution barbare [1].

Au XVI[e] siècle, l'*electrum* n'était plus qu'un vulgaire laiton [2].

Ce long défilé de textes pourrait s'allonger encore; j'ai beaucoup recueilli sans prétendre avoir tout trouvé. Quoi qu'il en soit, le butin est assez impartial et l'on ne m'accusera pas d'avoir oublié les arguments hostiles à mes conclusions. Je résume.

Les anciens poëtes ont pris ἤλεκτρον dans le sens d'ambre puisque l'alliage est désigné par Hérodote sous le nom de χρυσός λευκός ; probablement aussi ce sens fut-il autrefois étendu à toute espèce de matières incrustantes et peut-être à l'incrustation en général. Il en a été ainsi jusqu'aux Septante qui, embarrassés pour trouver dans le grec un équivalent à l'expression d'Ézéchiel, adoptèrent le mot qui leur sembla le mieux correspondre à l'idée du prophète. Virgile, le premier, donne positivement une double signification à *electrum,* j'ai tâché d'en motiver la cause. Pline traite la question au point de vue scientifique, et Homère est la

[1] Id., *ibid.*, 55. — J'ai intentionnellement tronqué ou abrégé les citations des chapitres 52, 53 et 54; je n'en ai reproduit que l'indispensable. Le lecteur qui voudrait contrôler mes assertions peut recourir à Théophile, *Essai sur divers arts*, texte et traduction par le comte C. de l'Escalopier, in-4°, Paris, 1843; J. Labarte, *Rech. sur la peint. en émail*, loc. cit. ; F. de Lasteyrie, *L'electrum des Anciens*, p. 63 et sq.

[2] Disciplinabat enim se tribus catenis electri vel de latone. Nic. Bertrand. *S. Guillelmi erem. vita;* ap. *De Tholos. gestis.* V. Du Cange, ELECTRUM.

seule autorité produite à l'appui de l'alliage. Le reste des écrivains du I[er] siècle se montre unanime quant à l'ambre ; j'ai même soupçonné l'incrustation dans quelques vers de Martial. Les avis sont partagés au II[e] siècle, bien que l'ambre réunisse encore la majorité. Cette confusion persévère aux époques suivantes, la balance penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et Julien avoue ingénuement qu'il n'est pas du tout fixé sur la véritable nature de l'*electrum*. Au IX[e] siècle, Suidas, éclairé par une étude approfondie des anciens textes, sinon contraint par une actualité de langage, se prononce pour l'incrustation, mais il n'ose trop sortir du chemin battu ; son excipient en métal impur de l'émail ou des pierreries est une réserve vis-à-vis de l'érudition contemporaine. Néanmoins l'ensemble des matières incrustante et incrustée, rendu d'un seul mot par le lexicographe grec, est un témoignage précieux à enregistrer, car il fait comprendre la raison qui, en Allemagne, détermina Théophile et les rédacteurs d'inventaires à appliquer le terme *electrum* tant à la pièce à émailler qu'à l'émail achevé.

Une simple catachrèse modifia l'acception primordiale d'*electrum ;* d'ambre, matière incrustante par excellence, qu'il était chez les Grecs, il devint à Rome métal d'alliage, excipient d'incrustation. Après de longues incertitudes, qu'un malentendu peut seul expliquer, *electrum* reçut définitivement au Moyen-Age le sens général d'incrustation : j'espère avoir démontré que sur ce dernier point les Anciens devancèrent plus d'une fois le Moyen-Age.

Ainsi quand Blaise de Vigenère avance que l'*electrum* pourrait bien être un verre rouge clair ; Guyet, de l'émail blanc : que M. Labarte y voit l'or émaillé ; M. de Lasteyrie, l'armature métallique d'un émail ; nul ne commet d'erreur réelle [1]. L'interpréta-

Les images et tableaux des deux Philostrate, p. 239, in fol , Paris, 1614. — *Notes sur le bouclier d'Hercule*, Hésiode, éd. Græviu s, in-8°, Amsterdam, 1667. — *Rech. sur la peint. en émail*, p. 79 et sq. ; *Hist. des arts indust.*, in-8°, t. III, p. 485 et sq. — « Presque partout, aux yeux de M. Labarte, le mot *electrum* repré-

tion des textes varie suivant la manière de les présenter ; l'isolement les place sous demi-jour, la réunion les met en pleine lumière. Si M. Labarte avait pu, dans ses remarquables ouvrages, établir une limite entre le *'hashmal* d'Ezéchiel *(aurum gemmatum)* et l'*electrum* de Théophile *(or émaillé)*, je n'aurais jamais songé à entamer cette discussion.

III.

Les Œuvres.

L'incrustation chez les Grecs, telle que nous la font connaître Homère et Hésiode, revêt un caractère oriental indéniable, et il en sera toujours ainsi pendant le cours des siècles jusqu'à la suprême révolution qui livrera le monde romain aux Barbares septentrionaux. Le sol antique de la Grèce et de l'Italie fournit des bijoux en or, rehaussés de gemmes ou de pâtes vitreuses, mais ils y sont moins communs que les objets de métal pur. Leur importance augmente en Syrie et dans la Russie méridionale où l'art hellénique, aux meilleures époques, sut grouper les pierres en motifs ornementaux, au lieu de les sertir isolément à l'exemple des orfévres d'Athènes et de l'Étrurie. Les deux manières de procéder se côtoyèrent vraisemblablement tant que l'Asie subjuguée par les armes occidentales n'eût pas pris une légère revanche en imposant à l'Europe les luxueuses fantaisies de la joaillerie assyro-égyptienne ; alors disparut peu à peu l'exquise simplicité du goût hellénique, la richesse de la matière remplaça la perfection du travail. Les conquêtes d'Alexandre ouvrirent l'ère de ces changements qu'un long contact avec les

sente purement et simplement de l'*émail*. Je crois, quant à moi, en trouver la signification plus exacte et plus littérale dans les mots *pièce cloisonnée*, et sous ce nom j'entends la monture métallique, la plaque à rebords fixes, subdivisée par de minces cloisons d'or, qui servait de champ à l'émail. » *L'electrum des Anciens*, p. 69 ; et aussi p. 75, 76.

Barbares fit définitivement triompher au IVe siècle chez les Romains de Byzance.

Toutefois la distinction que je viens d'établir entre les deux esthétiques suivies par les bijoutiers grecs d'Orient et d'Occident est loin d'être absolue. Les derniers ont pu momentanément oublier leurs règles générales et combiner l'or avec les pierreries dans un système décoratif. Les œuvres de ce genre étaient rares, aucune n'a survécu et il faut interroger les textes pour en retrouver la trace.

J'ai déjà suffisamment parlé de l'orfèvrerie incrustée aux temps homériques ; néanmoins trois ouvrages antiques qui se rattachent à cette industrie doivent encore être mentionnés. Pausanias rapporte qu'un très ancien temple d'Amathonte, en Chypre, dédié à Vénus et Adonis, possédait, suivant la tradition, le célèbre collier d'Éryphile ; mais l'écrivain nie l'authenticité de l'attribution, ce bijou étant formé d'éléments en pierre verdâtre sertie d'or à la mode asiatique. Le véritable collier était tout en or, Homère l'atteste ; il fut enlevé par les Phocéens du sanctuaire de Delphes où les fils de Phégée l'avaient consacré. Polémon, dans son livre aujourd'hui perdu sur les peintres, dit qu'à Athènes, Hippœus fabriqua pour les noces de Pirithoüs deux vases en pierre dont les lèvres étaient cerclées d'or. On peut certainement établir une relation entre le collier cypriote et ceux de l'Odyssée ; ils avaient la même origine : pour les vases, la gondole de saint Éloi en donnera une idée [1].

Je néglige les intailles des anneaux ; l'anecdote relative à la bague de Polycrate est suffisamment connue, Théodore de Samos en avait gravé le chaton : je passe à des œuvres plus compliquées. Le grand sculpteur Phidias, orfévre à Athènes, devint joaillier à Olympie. Le trône de son Jupiter était en or incrusté de pierre-

[1] IX, 41 : ἐν Ἀμαθοῦντι μὲν γὰρ ἐστι λίθοι χλωροὶ συνδέοντος χρυσοῦ σφᾶς ὁ ὅρμος. *Odys.*, XI, 327. — Athénée, XI, 6 : οἰνοχόην καὶ κύπελλον λίθινα χρυσῷ τὰ χείλη. — C. de Linas, *Orfévrerie mérovingienne*, p. 60, pl. 4 ; *Revue de l'Art chrétien*, t. VIII, p. 241, 1864.

ries, d'ivoire et d'ébène. Cette application de la marqueterie au décor monumental, évidemment empruntée à l'Orient, eut-elle, depuis Phidias, cours en Grèce ailleurs que chez les fabricants de meubles? Nous l'ignorons.

Les vieillards de l'Attique et de l'Ionie plaçaient des cigales d'or dans leur chevelure ramassée en touffe : *φοροῦντες καὶ χρυσῶν τεττίγων ἐνέρσει κρωβύλον ἀναδούμενοι τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ τριχῶν*. Le port des couronnes, boucles d'oreilles, fibules en or ou en argent, était fort ancien chez les dames grecques ; les bijoux des jeunes filles passaient en proverbe : *Il a autant d'or qu'une vierge.*

ὅσον δ'ἔχει τὸν χρυσὸν, ὥσπερ παρθένος.

Au temps de Périclès, les coquettes relevaient leurs charmes par l'éclat des gemmes ; le collier dont parle Aristophane était à coup sûr un joyau serti.

ὦ χρυσοχόε, τὸν ὅρμον ὃν ἐπεσκεύασας,
ὀρχουμένης μοῦ τῆς γυναικὸς ἑσπέρας
ἡ βάλανος ἐκπέπτωκεν ἐκ τοῦ τρήματος ;
. . . .
ἐλθὼν ἐκείνῃ τὴν βάλανον ἐνάρμοσον.

Orfévre, le pendant du collier que tu as fabriqué pour ma femme est tombé du chaton alors qu'elle dansait le soir. . . . . viens le remonter.

Ménandre confirme le goût des Athéniens pour l'or incrusté de pierres.

L'orfévrerie gemmée était répandue dans l'Italie méridionale et dans la Sicile à l'époque des guerres puniques ; le commerce oriental l'y avait sans doute introduite car Silius Italicus parle ainsi de vases gemmés dont les Romains s'emparèrent à Capoue.

Poculaque Eoa luxum irritantia gemma.

Le pillage de Syracuse procura des objets analogues :

Jam simul argento fulgentia pocula, mixta
Quis gemma quæsitus honos [1].

[1] Hérodote, III, 41. Pline, XXXVII, 2. — Pausanias, V, 11 : ὁ δὲ θρόνος ποικί-

Il faut maintenant suivre les Grecs en Égypte. Athenée nous a conservé les détails de la fête donnée par Ptolémée Philadelphe à Alexandrie, c'est un conte des *Mille et une nuits*. Dans la salle à manger, une vaisselle du poids de 10,000 talents ; tous les vases du buffet étaient en or émaillé de pierreries, *πάντα χρυσᾶ τε ἦν καὶ διάλιθα*. A la procession bachique, on voyait un colossal cratère d'argent dont la panse comportait une zône d'or incrusté, *διὰ μέσου ἐστεφάνωτο χρυσῷ διαλίθῳ* ; trois trépieds d'argent pareillement décorés ; quatre grands trépieds d'or *χρυσωματοθήκη χρυσῆ διάλιθος*. Ensuite venait le lit de Sémélé aux couvertures diaprées d'or et de gemmes, *χιτῶνας διαχρύσους καὶ λιθοκολλήτους*, puis 3,000 couronnes d'or : l'une de ces dernières, mystique, au diamètre de 8 coudées (2^{m} 40^{c}), était rehaussée de pierreries fort riches, *λίθοις πολυτελέσι*, où le verre entrait vraisemblablement pour beaucoup. A la proue du vaisseau royal de Ptolémée Philopator, figurait un sanctuaire de Bacchus en maçonnerie de pierres cloisonnées d'or. Le souvenir du festin que Cléopâtre offrit à Antoine, en Lycie, est parvenu jusqu'à nous à cause du luxe d'orfévrerie gemmée et ciselée étalé par la reine. Ce luxe africain, les poëtes de la cour de Néron ne manquent pas de le rappeler. L'Égyptien Nabis resplendit d'or et de pierreries :

Ardebat gemma Garamantide cærula vestis,
Ut quum sparsa micant stellarum lumina cœlo,
Et gemmis galeam clypeumque adcenderat auro.

Le palais de Cléopâtre est rempli d'incrustations de tout genre :

Ebur atria vestit,
Et suffixa manu foribus testudinis Indæ

λος μὲν χρυσῷ καὶ λίθοις, ποικίλος δὲ καὶ ἐβένῳ καὶ ἐλέφαντι ἐστι. Phidias avait fait en pierre incrustée les yeux de sa Minerve du Parthénon ; Socrate en expliqua le motif. Platon, *Hippias major* ; éd. Didot, t. 1, p. 745. — Thucydide, I, 6. — Ælianus, *Var. hist.*, I, 18. - Aristophane, *Oiseaux*, 670. — Plutarque, *Périclès*, XII : ὥσπερ ἀλαζόνα γυναῖκα περιαπτομένην λίθους πολυτελεῖς. — *Lysistrata*, 408 à 410, 413. — *Puer* : χρυσοῦν ἐπόρισας · εἴθε λιθοκόλλητον ἦν. « Tu me l'as donné en or, je le voudrais en incrustation. » Ménandre, *Fragm.*, éd. Didot, p. 38, 3. — *Bel. Pun.* XIII, 255 ; XIV, 661, 662.

Terga sedent, crebro maculas distincta smaragdo.
Fulget gemma toris, et iaspide fulva supellex [1].

Les éloquents plaidoyers de Cicéron, en dévoilant les méfaits d'un amateur peu scrupuleux, Verrès, ont transmis à la postérité quelques renseignements curieux sur la joaillerie syro-grecque. Deux jeunes princes de Syrie étaient venus à Rome pour affaires ; l'un, nommé Antiochus, eut la fantaisie de pousser jusqu'en Sicile, et ce voyage lui coûta cher ainsi qu'on va le voir. D'abord Antiochus invite le propréteur à souper et fait orner sa table de nombreux vases d'or rehaussés d'admirables pierres précieuses suivant l'usage habituel des rois et spécialement des monarques syriens. Verrès emprunte la vaisselle, sous prétexte de la montrer à ses ciseleurs, et se garde bien de la rendre quand elle est en son pouvoir. Le magistrat romain pratiquant d'ordinaire ce genre d'escroquerie, l'on devait s'attendre au résultat; mais il n'était pas homme à rester en si beau chemin. Antiochus avait apporté, pour le consacrer à Jupiter Capitolin, un très-grand candelabre d'or. semé de pierreries; le travail en était merveilleux et l'art y luttait avec la matière. L'état du temple, alors en reconstruction, n'ayant pas permis d'y déposer l'offrande, elle avait malheureusement accompagné le prince en Sicile. Verrès l'apprend, sa convoitise est éveillée, il ne recule devant aucun moyen pour la satisfaire. Il réussit : Antiochus réclame publiquement, et abandonne sa propre vaisselle pourvu qu'on lui rende l'objet sacré. Efforts inutiles ; Verrès, condamné à d'insignifiantes restitutions, peut gagner Marseille avec ses richesses volées : un édit de proscription, lancé par le triumvir Marc-Antoine, saura l'atteindre vingt-quatre ans plus tard.

La phrase, « non pauca etiam pocula ex auro, quæ ut mos est regius, *et maxime in Syria,* gemmis erant distincta clarissimis », nous apprend que les Séleucides, maîtres en partie de l'héritage

[1] *Deipnos.*, V, 6, 7, 9; IV, 11 : χρύσεα, καὶ λιθοκόλλητα περιττῶς ἐξειργασμένα ταῖς τέχναις. — *Bel. Pun.* XV, 696 à 698. — *Phars.* X, 119 à 122.

direct des rois de Perse, avaient spécialement conservé les traditions du cloisonnage oriental ; les dimensions du candelabre, que les orfévres syriens appliquaient ce genre de décor à des monuments considérables. Un autre passage, « mittit rogatum vasa ea quæ pulcherrima apud illum viderat : ait se *suis cælatoribus* velle ostendere », indique clairement que la ciselure concourait avec les gemmes à l'ornementation des vases d'Antiochus ; on ne peut donc admettre qu'ils fussent de simples ouvrages de joaillerie analogues au flacon de la reine du Bosphore Cimmérien (Pl. IV, fig. 5), ils se rattachaient peut-être au travail complexe et ajouré de la grande coupe de Pétrossa (Pl. V) dont la description viendra en son lieu [1].

Pline fixe une date précise à la naturalisation de l'orfévrerie gemmée chez les Romains, et il établit son origine asiatique.

La victoire de Pompée commença à tourner le goût vers les perles et les pierreries, comme L. Scipion et Cn. Manlius l'avaient tourné vers l'argent ciselé, les étoffes attaliques et les lits de table garnis de bronze ; comme L. Mummius, vers l'airain de Corinthe et les tableaux. Pour faire connaître la chose plus clairement, je citerai textuellement ce qui est dit dans les actes mêmes des triomphes de Pompée. Dans la cérémonie où il triompha des pirates, de l'Asie, du Pont, etc., etc. (30 septembre 61 av. J.-C.), Pompée fit passer sous les yeux des Romains un échiquier avec ses pièces, fait de deux pierres précieuses, large de trois pieds, long de quatre..... cet échiquier portait un disque d'or, *luna aurea*, du poids de trente livres; trois lits de table ornés de perles; des vases en or et pierreries, *vasa ex auro et gemmis*, suffisants pour couvrir neuf buffets ; trois statues d'or, Minerve, Mars et Apollon ; trente-trois couronnes de perles ; un surtout de table carré, en or, *montem aureum quadratum*, avec des cerfs, des lions et des fruits de tout genre, entouré d'une vigne d'or ;

[1] *In Verrem*, act. II, lib. IV, 27. Candelabrum e gemmis clarissimis opere mirabili perfectum... Etenim erat eo splendore, qui ex clarissimis et plurimis gemmis esse debebat ; ea varietate operum, ut ars certare videretur cum copia ; ea magnitudine ut intelligi posset, non ad hominum apparatum, sed ad amplissimi templi ornamentum esse factum..... Candelabrum factum e gemmis..... Cæteris operibus ex auro et gemmis. Ibid., 28. Verres ne habebit domi suæ candelabrum Jovis Optimi Maximi, *e gemmis auroque* perfectum. Ibid., 32.

PL. V.



GRANDE COUPE DE PETROSSA
Restauration, $\frac{2}{3}$ de l'original

Lith Danavary Inulleur

un meuble, *museum*, de perles, au haut duquel était une horloge ; un portrait de Pompée fait en perles.

La fréquence des perles, *margaritæ*, semblerait impliquer une incrustation de nacre ; il n'en est pourtant rien, car l'auteur ajoute :

Ton portrait en perles, ô grand Pompée, cette superfluité si coûteuse et inventée pour les femmes ! en perles, toi à qui il n'aurait pas été permis d'en porter [1] !

La République interdisait aux hommes l'usage des bijoux autres que les anneaux ; l'ère césarienne abrogea cette loi somptuaire.

Après la reddition d'Alexandrie, l'usage des perles devint commun à Rome où elles débutèrent vers le temps de Sylla. Les petites avaient alors peu de valeur, mais les grosses reçurent le nom d'*uniones* (sans pareilles) lors de la guerre de Jugurtha. On appelait *elenchi* les perles pyriformes, bien arrondies par le bas ; *crotalia*, celles qui, réunies en groupe et suspendues aux oreilles, imitaient en se heurtant le bruit des castagnettes. Outre les pendants, les femmes portaient encore des *elenchi* aux doigts ; elles ornaient de perles les courroies de leurs *crepidæ* et aussi leurs *socculi* tout entiers : la médiocrité, la pauvreté même ne pouvaient mettre obstacle à la passion désordonnée, ressentie pour ce genre de parure [2].

[1] *Hist. nat.*, XXXVII, 6, trad. Littré. Je me suis permis d'en modifier quelques expressions, mais ces légers changements sont toujours suivis du terme latin.

[2] Pline, IX, 59. — Id., ibid., 56, 1 : In tantum ut nulli duo reperiantur indiscreti : unde nomen unionum Romanæ scilicet imposuere deliciæ. Nam id apud Græcos non est, ne apud Barbaros quidem inventores ejus aliud, quam margaritæ. — 2 : Elenchos appellant fastigata longitudine, alabastrorum figura in pleniorem orbem desinentes. Hos digitis suspendere, et binos ac ternos auribus, feminarum gloria est. — 3 : Siquidem quum id fecere, crotalia appellant, ceu sono quoque gaudeant, et collisu ipso margaritarum : affectantque jam et pauperes..... quin et pedibus, nec crepidarum tantum obstragulis, sed totis socculis addunt.

Catulle n'accorde qu'une seule mention aux pierreries; il s'agit de cadeaux offerts à une dame :

Non si illam raræ labefactes munere vestis,
Aut pellucidæ deliciis lapidis.

Tibulle en parle toujours avec un sentiment de tristesse ou de dédain :

O quantum est auri potius, pereatque smaragdi
Quam fleat ob nostras ulla puella vias.

Ailleurs :

Non lapis hanc, gemmæque juvent, quæ frigore sola
Dormiat et nulli sit cupienda viro.

Ailleurs encore :

Nec tibi gemmarum quidquid felicibus Indis
Nascitur Eoi qua maris unda rubet.

Properce nous tient au courant de la mode au temps d'Auguste; alors les femmes couvraient leur poitrine de bijoux :

Nec minus Eois pectus radiare lapillis.

Elles se coiffaient avec des pierreries :

Vagi crines
Indica quos medio vertice gemma tenet.

Les bagues ne sont point oubliées :

Ornabat niveas nullane gemma manus?

Le maître du monde partage aussi le goût du jour.

Sed quascumque tibi vestes, quoscumque smaragdos,
Quosve dedit flavo lumine chrysolithos [1].

[1] *Ad Rufum*, LXVII, 3, 4. — I, *Eleg.* I, 51, 52; IX, 39, 40 : II, *Eleg.* II, 15, 16. — I, *Eleg.* XV, 7 : II, *Eleg.* XIII, 43, 44; XVIII, 10 : III, *Eleg.* IV, 12.

Horace se montre peu favorable à la joaillerie et lui impute avec justice beaucoup de méfaits; il raille aussi le luxe extravagant des nouvelles mariées :

Nec sit marita, quæ rotundioribus
Onusta baccis ambulet [1].

Virgile parle des colliers et diadèmes en pierreries :

Qualis gemma, micat, fulvum quæ dividit aurum
Aut collo decus aut capiti.

Mais le poëte semble particulièrement affectionner l'or incrusté d'ivoire, autrement, la sculpture chryséléphantine :

In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto
Gangaridum faciam, victorisque arma Quirini.

Et dans l'Énéide :

Dona dehinc auro gravia sectoque elephanto.

Varron mentionne également ce système décoratif :

Neque potius delectaremur supellectile, distincta quæ esset ex ebore, aliisque rebus disparibusque figureis [2].

Ovide connaît à fond la toilette des Syriennes quand il décrit les présents offerts par Pygmalion à sa Vénus : des coquilles, des cylindres polis, de l'ambre, des bijoux ornés de pierres précieuses. Le même poëte attribue au Soleil un palais, un char, une lyre, incrustés de gemmes et d'ivoire, où l'imagination peut bien entrer

[1] Gemmas, et lapides, aurum et inutile,
Summi materiam mali.
III, *Carmin.* XXIII, 48, 49 :

Epod. VIII, 13, 14. V. encore II, *Carm.* XVI, 7 ; I, *Epist.* VI, 18 : etc. etc.

[2] *Æneid.* X, 134, 135. *Georg.* III, 26, 27. *Æneid.* III, 464. On lit dans un petit poëme attribué à Virgile :

Non niveo retinens baccata monilia collo.
Ciris, 170.

De ling. Latina, VII.

pour quelque chose. Les observations sur la parure des dames,

Conspicuam gemmis vultis habere manum,
Induitis collo lapides Oriente paratos,
Et quantos onus est aure tulisse duos,

les casques et les boucliers radieux des généraux romains,

Scuta, sed et galeæ gemmis radientur et auro,

ne sortent pas de la stricte réalité [1].

Le goût des nobles matrones pour l'orfévrerie gemmée ne se ralentit pas sous Tibère. Pline vit alors Lollia Paulina que Caligula épousa ensuite, couverte d'émeraudes et de perles, non dans une grande fête, mais à un souper de fiançailles ordinaires. Cette parure, qui valait 40 millions de sesterces (8,400,000 fr.), était le résultat des vols commis en Orient par M. Lollius, grand-père de la future impératrice [2].

[1] Modo grata puellis
Munera fert illi conchas teretesque lapillos...
.... Et ab arbore lapsas
Heliadum lacrymas.............
Dat digitis gemmas, longaque monilia collo;
Aure leves baccæ.
Metam. X. 259 à 265.

(Regia) Clara micante auro, flammasque imitata pyropo.
Ibid. II, 2.

Per juga chrysolithi, positæque ex ordine gemmæ.
Ibid. 109.

Ovide a certainement en vue un char égyptien.

Distinctamque fidem gemmis et dentibus Indis.
Ibid. XI, 167.

V. plus haut les vers d'Aristophane contre Cratinus. *Cosmet.*, 20 à 22. *Pont.*, *Epist.* III, 103. — Et encore Manilius :

Perque caput ducti lapides, per colla manusque.
Astronom. V, 406.

[2] *Hist. nat.*, IX, 58 : Vidi smaragdis margaritisque opertam, alterno textu fulgentibus, toto capite, crinibus, spira, auribus, collo, monilibus, digitisque : quæ summa quadringenties H-S. colligebat.

L'extravagance monta sur le trône avec Caligula. Ce fou couronné orna son cheval Incitatus d'un collier de pierreries; il fit faire des galères liburniennes *gemmatis puppibus ;* il revêtit des costumes étranges, *depictas gemmatasque indutus pænulas ;* à l'exemple des femmes, il chaussa des souliers brodés en perles. Déjà Pline nous a mis au courant des ouvrages en perles exécutés par les Orientaux ; la ceinture sassanide (Pl. I, fig. 5) présente un travail de ce genre : on conserve à Vienne (Autriche) d'admirables sandales impériales (XII[e] siècle) qui doivent tenir de fort près aux *socculi e margaritis* de Caligula [1].

Le luxe de Néron fut poussé plus loin encore : ses histrions eurent des sceptres et des masques de perles ; ses lits voluptueux brillèrent des coûteux produits de la Mer Érythrée ; les *gemmata potoria* affluaient sur ses dressoirs. Les grands suivirent naturellement l'exemple du maître : on vit des pierres précieuses aux fourreaux d'or des épées ; le poids des perles agglomérées fatigua les oreilles des nobles matrones, qui, alors plus que jamais, se surchargèrent de bijoux [2].

[1] Suétone, *Caligula*, 37, 52, 55. Pline, XXXVII, 6 : Super cetera muliebria socculos e margaritis induebat. — Xiphilin, *Dion. Cass. epitome*, lib. 59 ; in-fol., Bâle, 1558. — Bock, *Kleinodien des heilig. rœmisch. Reiches deutscher Nation*, pl. IV. C. de Linas, *Anciens vêtements sacerd.*, III[e] série, 1863, pl. 17 et 18, p. 124 à 126.

[2] Pline, XXXVII, 6. Sceptra et personas histrionum, et cubilia amatoria unionibus construebat. — Sénèque, *Epist.* 76 : Cujus vagina gemmis distinguitur. *De Benefic.*, VII, 9 : Video uniones, non singulos singulis auribus comparatos : jam enim exercitatæ aures oneri ferendo sunt : junguntur inter se, et insuper alii binis superponuntur. Le philosophe décrit ici les longues boucles d'oreilles syro-grecques de la collection de Clercq. — Pétrone, LV :

Quo margarita cara, tribacca aut Indica?
An ut matrona, ornata phaleris pelagiis.
....
Smaragdum ad quam rem viridem, pretiosum vitrum?
Quo Carchedonios optas opes lapideos,
Nisi ut scintillent.

Saint Paul interdit les bijoux aux femmes chrétiennes : Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se, et non in tortis crinibus,

La simplicité relative de Vespasien et de Titus n'alimente guère l'histoire de l'orfévrerie ; après eux surgit un nouveau monstre, digne héritier de Caligula et de Néron, Domitien : Juvénal et Martial vont nous initier aux prodigalités de cette époque. Crispin et Stella, deux affranchis, couvrent leurs doigts de lourdes bagues gemmées. Aucun scrupule n'arrête les femmes qui possèdent des pierreries :

Nil non permittit mulier sibi : turpe putat nil,
Quum virides gemmas collo circumdedit, et quum
Auribus extensis magnos commisit elenchos.

Il se rencontre des hommes pour leur en faire cadeau :

Sardonychas auro, lineisque ter cinctum,
Duasque similes fluctibus maris gemmas
Dedisse.

Les camées se gardent dans un écrin d'ivoire :

Gemmaque princeps
Sardonycham, loculis quæ custoditur eburnis.

Une mosaïque de sardoines décore les instruments de musique :

Densi radiant testudine tota
Sardonyches.

Les *pocula gemmata* étaient construits de telle sorte qu'on pouvait facilement en détacher les pierres avec l'ongle, aussi ne mettait-on pas ces vases à la disposition de tous les convives indistinctement ; il y avait même dans la salle à manger une surveillance établie pour s'opposer à des indélicatesses prévues :

Tibi non committitur aurum ;
Vel, si quando datur, custos affixus ibidem,
Qui numeret gemmas, unguesque observet acutos.

aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa ; μὴ ἐν πλέγμασιν, ἢ χρυσῷ, ἢ μαργαρίταις, ἢ ἱματισμῷ πολυτελεῖ. I *Ad Timoth.*, II, 9.

Des vers précédents, on peut tirer une autre conclusion ; les pierres étaient serties au rabattu dans des bâtes légèrement surhaussées et séparées par des intervalles plus ou moins grands. Les couronnes de Monza et de Guarrazar donneront une idée assez exacte de l'*aurum gemmatum* tel que le fabriquaient les orfèvres romains [1].

J'ai cité plus haut la patère d'Instantius Rufus et les vases d'or ciselé incrustant des émeraudes que les marchands de curiosités, à Rome, exposaient dans leurs boutiques.

La passion de l'*aurum gemmatum* ne diminua pas sous les Antonins. Spartien remarque qu'Adrien portait fréquemment des agrafes unies, qu'un modeste pommeau d'ivoire terminait la poignée de son glaive; mais cet empereur gratifia la Junon de Mycènes, œuvre chryséléphantine due à Polyclète, d'un paon d'or émaillé de pierreries. Vérus prodiguait la vaisselle gemmée. Marc-Aurèle, pour combler le déficit du trésor public sans recourir à de nouveaux impôts, fit vendre à l'encan le mobilier de la couronne sur le Forum du Trajan : il s'y trouva de nombreuses pièces d'orfévrerie gemmée. Commode portait une couronne d'or semée de pierres fines de l'Inde ; il déguisait sous les bijoux la nudité des enfants voués à ses infâmes plaisirs. L'inventaire des effets de ce tyran mentionne des armes de gladiateur en or incrusté

[1] (Crispinus) Ventilet æstivum digitis sudantibus aurum,
Nec sufferre queat majoris pondera gemmæ
Juvénal, I, 28, 29.

Sardonychas, smaragdos, adamantas, iaspidas uno
Portat in articulo Stella.
Martial, V, 11; XI, 50. —

Juvénal, VI, 457 à 459. — Martial, IV, 61. — Juvénal, XIII, 138, 139; VI, 379, 380; V, 39 à 41; encore, X, 26 et 27. — V. pour les couronnes de Monza, Bock, *Kleinod.*, pl. XXXIII, 51, 52; quant à celles de Guarrazar, elles ont été reproduites un peu partout; je me borne à indiquer la *Descript. du trésor de Guarrazar* par M. F. de Lasteyrie, in-4°, Paris, 1860, et les *Kleinodien* du chanoine Bock; là se trouvent les plus consciencieux dessins, tant des objets conservés au Musée de Cluny que de ceux restés à Madrid.

de pierreries, des vases damasquinés ou marquetés d'or affiné, d'ivoire, d'argent et de bois de citronnier [1].

Presqu'immédiatement à Caracalla, qui valait bien Commode, succède un adolescent corrompu, élevé en Syrie; Héliogabale reçoit la pourpre des Césars et son luxe asiatique stupéfie les Romains, habitués pourtant aux extravagances impériales. Un sénat féminin règle la toilette des matrones et décide à qui incombe le port des chaussures, soit en or, soit émaillées de gemmes. L'ancien prêtre du Soleil a des tuniques gemmées, des souliers gemmés ; il ceint à domicile un diadème étincelant de pierreries qui embellit son visage hermaphrodite, et il y ajoute la *cidaris* orientale pareillement décorée. Méprisant les chars vulgaires où n'entraient que l'argent, l'ivoire et le bronze, Héliogabale rehausse les siens d'or allié aux pierres précieuses ; enfin, pour échapper par le suicide à l'assassinat qui terminait ordinairement le règne des Empereurs, il fait construire une haute tour au pied de laquelle on dispose une mosaïque de gemmes serties d'or. Une telle magnificence était indispensable pour broyer le crâne d'un si remarquable personnage ; il en emprunta vraisemblablement l'idée aux copies syriennes des plaques ornementales de Ninive et de Babylone [2].

[1] *Adrien :* Sine auro balteum sumeret, sine gemmis fibulas stringeret, capulo vix eburneo spatham clauderet. — Pausanias, II, 17 : χρυσοῦ δὲ καὶ λίθων λαμπόντων Ἀδριανὸς βασιλεὺς ταῶν ἀνέθηκεν. — Jul. Capitolinus, *Verus :* Data etiam aurea atque argentea pocula et gemmata. — Eutrope, VIII, 6 : Vasa aurea, pocula crystallina et murrhina..... multa ornamenta gemmarum. — Xiphilin, *Epit., Commode.* — Hérodien, lib. I : (τῶν) χρυσῷ δὲ καὶ λίθοις πολυτίμοις κεκοσμημένων. — Jul. Capit., *Pertinax :* Arma gladiatoria gemmis auroque composita..... vasaque eluto auro, ebore, argento, citroque composita, atque etiam phallovitroboli ex materie eadem. La répétition du mot *composita*, dont le premier sens n'est pas douteux, motive la traduction *damasquinure* ou *marqueterie ;* mais des vases de verre incrusté de métal, d'ivoire et de bois sont invraisemblables : l'historien a sans doute entendu leurs supports.

[2] Lampride, *Héliogabale :* Et quæ aurum vel gemmas in calciamentis haberent. Les fouilles d'Osztropataka (Hongrie) ont mis au jour des souliers de femme en argent doré et estampé; une médaille d'Herennia Etruscilla, femme de Decius Trajanus (249-251), qui accompagnait cette chaussure, en fixe la date. C. de Linas,

Alexandre Sévère opéra une réforme momentanée ; il mit aux enchères les joyaux du palais et en versa l'or dans les caisses de l'État, disant que les pierreries ne seyaient pas aux hommes et que les matrones, fussent-elles de sang impérial, devaient se contenter d'une coiffure ajourée, de boucles d'oreilles, d'un collier de perles et d'une couronne pour les sacrifices [1].

Au II[e] siècle, Lucien et Apulée nous montrent l'usage des pierreries répandu chez les femmes grecques, honnêtes et autres. Les courtisanes désirent des colliers ornés de grenats ou d'émeraudes; Psyché gratifie ses sœurs *auro facto gemmosisque monilibus* ; on reconnaît le rang d'une noble Thessalienne à la richesse de sa toilette : *aurum in gemmis, et in tunicis..... matronam profecto confitebatur*. En Égypte, saint Clément d'Alexandrie se plaint de l'abus des joyaux, *λίθων περιεργίας*; il tonne contre les sandales gemmées, *τὰς ἐπιχρύσους καὶ διαλίθους τῶν σανδαλίων*, et, dans son indignation, il énumère les pierres alors à la mode.

Elles sont pour les folles ces pierreries attachées sur la poitrine et serties dans les colliers ; l'améthyste et la céraunite, et le jaspe et la topaze, et l'émeraude milésienne, marchandise de haut prix [2].

L'hist. du travail à l'Expos. univers. de 1867, p. 116 ; E. Henszelmann, *Die Alterthümer von Osztropataka*, ap. *Mittheil. der k. k. Central-Commission*, t. XI, p. 39 et sq., pl. III, fig. 7 à 11, Vienne, 1866. Pour les *calcei gemmati*, V. C. de Linas, *Anc. vêtem. sacerd.*, III[e] sér., c. 3, pl. 9. — Lampride, *Ibid.* : Usus et de gemmis Persica (tunique perse)..... Habuit et in calciamentis gemmas et quidem sculptas..... Voluit uti et diademate gemmato, quia pulchrior fieret et magis ad feminarum vultum aptus ; *quo et usus est domi*..... Habuit gemmata vehicula et aurata, contemptis argentatis et eboratis et æratis..... Fecerat et altissimam turrim, substratis aureis gemmatisque ante tabulis, ex qua se præcipitaret. — Hérodien, V, *Héliog.* : στέφανον λιθῶν πολυτελῶν χροίᾳ διηνθισμένον..... εἰς εἶδος πάρης στεφάνην χρυσῷ καὶ λίθοις ποικίλην τιμίοις.

[1] Lampride, *Alex. Sev.* : Gemmarum quod fuit, vendidit et aurum in ærarium contulit, dicens gemmas viris usui non esse : matronas etiam regias contentas esse debere uno reticulo, atque inauribus et baccato monili et corona cum qua sacrificium facerent.

[2] Ψήφους τινὰς πυραυγεῖς. *Dialogi meretr.*, 6 : ὅρμον παχύτερον..... Λεπτότερος ἦν καὶ σμαράγδους ουκ' εἶχε. *Ibid.* 14. On n'a pas oublié la bague arménienne de Parménon — *Metamorph.* II et V. — *Pædag.*, II, 10, 11 et 12.

Le III[e] siècle possède une jurisprudence en matière d'orfévrerie, mais surtout de joaillerie. Si une femme a reçu en don conjugal des perles intactes, et que, malgré son mari ou à l'insu de celui-ci, elle les perfore pour en faire un collier, il y a préjudice. Dans les legs, les pierreries employées à décorer les métaux précieux sont regardées comme un accessoire; au contraire, si l'or n'intervient que pour agrémenter la perle ou la gemme, il passe au second rang. Les *gemmæ, lapilli, margaritæ* ne se confondent pas entre eux.

Gemmæ autem sunt perlucidæ materiæ, quas ut refert Sabinus libris ad Vitellium, Servius a lapillis eo distinguebat, quod gemmæ essent perlucidæ materiæ, velut smaragdi, chrysolithi, amethysti; lapilli autem contrariæ superioribus naturæ, ut obsidiani, veientani. Margaritas autem nec gemmis, nec lapillis contineri, satis constitisse, ibidem Sabinus ait : quia concha apud Rubrum Mare crescit et convalescit.

D'autres textes juridiques établissent une distinction tranchée entre les *ornamenta muliebria* et le *mundus muliebris :* le premier nom s'appliquait aux bijoux proprement dits, les cachets exceptés, et aux coiffures; le second, aux meubles ou vêtements de toilette intime.

Ornamenta muliebria sunt, quibus mulier ornatur : veluti inaures, armillæ, viriolæ, anuli, præter signatorios, et omnia quæ ad aliam rem nullam parantur, nisi corporis ornandi causa. Quo ex numero etiam hæc sunt, aurum, gemmæ, lapilli, quia aliam nullam in se utilitatem habent. Mundus mulieris est, quo mulier mundior sit. Continentur eo specula, matulæ, unguenta, vasa unguentaria, et si qua similia dici possunt : veluti *(alabastrites)*. Ornamentorum hæc, vittæ, mitræ, semimitræ, calantica, acus cum margarita quam mulieres habere solent : reticula, crocufantia. Sicut et mulier potest esse munda, non tamen ornata, ut solet contingere in his quæ se emundaverint lotæ in balneo, neque se ornaverint : et contra est aliqua ex somno statim ornata, non tamen commundata. Margaritæ, si non solutæ sunt, vel qui alii lapides, si quidem exemptiles sint : dicendum est ornamentorum loco haberi. Sed etsi in hoc sint soluti ut recomponantur : ornamentorum loco sunt. Quod si adhuc sint rudes lapilli vel margaritæ vel gemmæ, ornamentorum loco non erunt, nisi alia mens fuit testantis, qui hæc quoque, quæ ad ornamenta paraverat, orna-

mentorum loco et appellatione comprehendi voluit. Unguenta quibus valetudinis causa unguntur, mundo non continentur [1].

Déjà, sous la République, les dames romaines avaient un esclave, *auri custos*, chargé du soin des bijoux ; à Néron ou à Domitien doit remonter la création des *Præpositi ab auro gemmato* du trésor impérial. Cette charge incombait à des affranchis ; on lit en effet sur une inscription trouvée à Rome :

PHILETAERO
AVG. LIB. PRAEPOS.

[1] Ulpien, Ad leg. Aquiliam, ap. *Dig.*, lib. IX, tit. II, l. 27, § 19 : Si cum maritus uxori margaritas extricatas dedisset in usu, eaque invito vel inscio viro perforasset ut pertusis in linea uteretur, teneri eam lege Aquilia, sive divertit, sive nupta est adhuc. — Id., *De auro etc.*, *ibid.* lib. XXXIV, tit. II, l. 19, § 6 et 7 : Perveniamus et ad gemmas inclusas argento auroque, et ait Sabinus auro argentove cedere. Ei enim cedit cujus major est species. Quod recte expressum. Semper enim, cum quærimus quid cui cedat, illud spectamus, quid cujus rei ornandæ causa adhibetur : ut accessio cedat principali. Cedent igitur gemmæ fialis vel lancibus, inclusæ auro argentove. Sed et in coronis mensarum gemmæ coronis cedent, et hæ mensis. In margaritis quoque et auro idem est. Nam si margaritæ auri ornandi gratia adhibitæ sunt : auro cedunt. Si contra, aurum margaritis cedet. Idem et in gemmis anulis inclusis............ Auro legato, vasa aurea continentur : et gemmis gemmea vasa. Secundum hæc sive gemmæ sint in aureis vasis, sive in argenteis : auro argentove cedent. Quoniam hoc spectamus, quæ res cujus rei ornandæ causa fuerit adhibita, quæ non sit pretiosior. — *Ibid.* Paul, l. 20 : Si ut habiliter gemmæ geri possint, inclusæ auro fuerint : tum aurum gemmis dicimus cedere. — Id., *ibid.*, lib. XXXIV, tit. II, l. 32, § 1 : Auro facto adnumerantur gemmæ anulis inclusæ, quippe anulorum sunt....... Margaritæ, quæ ita ornamentis muliebribus contextæ sunt, ut in his aspectus auri potentior sit, auro facto adnumerantur. — Ulpien, *ibid.*, l. 25, § 4. — Paul, *ibid.*, l. 32, § 6 et 7 : Titia mundum muliebrem Sepliciæ legavit. Ea putabat sibi legata et ornamenta et monilia in quibus gemmæ et margaritæ insunt et anulos........... Item cum inaures, in quibus duæ margaritæ elenchi et smaragdi duo, legasset, et postea elenchos iisdem detraxisset · et quæreretur, an nihilominus detractis elenchis inaureis deberentur : respondit, deberi si maneant inaureis, quamvis margaritæ eis detractæ sint. De alio idem respondit, cum quædam ornamenta mamillarum ex cylindris triginta quattuor, et tympaniis margaritis triginta quattuor legasset, et postea quattuor ex cylindris, etiam et sex de margaritis detraxisset.

AB AVRO GEMMATO
IVLIA HIERIA
ANTHI FILIA
CONIVGI B. M. FEC.
ET SIBI IN SVO ITEM
LIB. LIBERTABVSQ.
POSTERISQ. EORVM [1].

Un historien nous a transmis l'état des cadeaux de noces, *arræ regiæ*, que Maximin-le Jeune offrit à Junia Fadilla, sa fiancée, et qu'elle conserva en épousant ensuite Toxotius.

Monolinum (collier formé d'un simple fil de perles) *de albis novem*, *reticulum* (coiffure) *de prasinis undecim*, *dextrocherium* (bracelet) *cum costula* (pendant?) *de hyacinthinis quatuor*, *præter vestes auratas*, *et omnes regias*, *cæteraque insignia sponsaliorum.*

Très-beau et très-recherché dans sa tenue, Maximin aimait les armures enrichies de pierres précieuses. Gallien fit exécuter des vases d'or gemmé ; il parut en public avec une couronne radiée ; ses fibules, ses baudriers et ses chaussures, même à Rome, étincelaient de pierreries. Une lettre adressée à Claude II mentionne l'envoi de *pateras gemmatas trilibres duas ; scyphos aureos gemmatos trilibres duos ; urceos duos auro inclusos* [2].

Retournons en Syrie à la suite d'Aurélien. Zénobie copiait le luxe des Perses ; elle paraissait aux assemblées publiques coiffée d'une tiare maintenue par un ruban pourpre que terminaient des pierres précieuses : Palmyre regorgeait de richesses. Deux chars ruisselant d'argent, d'or et de gemmes figuraient au triomphe d'Aurélien ; l'un provenant d'Odenat, l'autre, don offert à l'em-

[1] Plaute, *Trinummus*, a. 2, s. 1, v. 245.—Grüter, *Inscript. antiq.*, p. 582, nº 5.

[2] Julius Capit., *De Maximino juniore :* Usus et clypeo gemmato inaurato..... Fecit et galeas gemmatas. Fecit et bucculas. — Gemmata vasa fecit eademque aurea..... Radiatus sæpe processit. Cum chlamyde purpurea gemmatisque fibulis et aureis Romæ visus est....... Gemmato baltheo usus est, caligas gemmatas annexuit Treb. Pollio, *Gallieni duo*. Id., *Claude-le Gothique*.

pereur par le roi de Perse. Derrière marchait Zénobie *ornata gemmis*. On reconstruisit alors à Palmyre le temple du Soleil saccagé par la III[e] légion ; Aurélien y employa 300 livres d'or et 1080 d'argent, prélevées sur le butin général, plus les joyaux de la reine déchue, *gemmas regias* [1].

Carin imita Gallien :

Habuit gemmas in calceis : nisi gemmata fibula usus non est. Balteum etiam sæpe gemmatum.

Dioclétien affecta les pierreries aux vêtements impériaux ; jusqu'à lui le signe distinctif du pouvoir était la chlamyde de pourpre. Quant au reste, le costume officiel des maîtres du monde ne différait aucunement de celui des nobles romains [2].

Constantin prodigua l'*aurum gemmatum* aux églises.

Scyphum singularem ex metallo corallo, ornatum undique de gemmis prasinis et hyacinthinis auro interclusum. — Thimiamaterium, (*cassolette, encensoir*) aureum cum gemmis prasinis et hyacinthinis. — Calices aureos tres cum gemmis prasinis et hyacinthinis singuli, qui habent gemmas XLV. — Patenam ex auro purissimo unam, cum turre et columba, ornatam gemmis prasinis et hyacinthinis, quæ sunt numero cum margaritis albis CCXV. – Altare argento et auro clusum cum gemmis prasinis et hyacinthinis et albis CCX ornatum undique. — Thimiamaterium ex auro purissimo cum gemmis undique ornatum. — Lignum Sanctæ Crucis auro et gemmis conclusum. — Patenam argenteam auro clusam cum gemmis. — Calices aureos tres... cum gemmis prasinis et hyacinthinis [3].

Lorsqu'en 356 Constance triompha dans la Ville Éternelle, il était assis seul sur un chariot d'or constellé de pierreries ; à l'en-

[1] Treb. Pollio, *Trig. Tyran.*, 29 : Ad conciones galeata processit cum limbo purpureo gemmis dependentibus per ultimam fimbriam. — Vopiscus, *Aurélien* : Gemmas, argentum, aurum, sericum..... Argento, auro et gemmis operosus..... Vestes in templo solis consertæ gemmis. Id., *ibid.*, lettre d'Aurélien à Ceionius Bassus.

[2] Vopiscus, *Carin*. — Eutrope, IX, 16 : Ornamenta gemmarum vestibus calciamentisque indidit.

[3] Anastase, *S. Silvester*, 36, 38, 41, 44.

tour flottaient des étendards fixés à des hampes pareillement incrustées. Julien, le philosophe Julien, ne craignit pas de se montrer aux fêtes quinquennales, à Vienne, le front ceint d'un brillant diadème. Cet ambitieux ornement contriste Ammien Marcellin qui, ailleurs, présente les opulents Romains aux doigts chargés de bagues. Ausone n'oublie pas les colliers et couronnes gemmés :

Colloque monile
Baccatum et duplicem gemmis auroque coronam.

Claudien célèbre en vers pompeux les armes de luxe du grand Théodose et les splendeurs du costume impérial :

Quin et Sidonias chlamydes, et cingula baccis
Aspera, gemmatasque togas, viridesque smaragdo
Loricas, galeasque renidentes hyacinthis,
Gestatosque patri capulis radiantibus enses,
Et vario lapidum distinctas igne coronas.

Il décrit les harnais incrustés de pierreries :

Dumque auro phaleræ, gemmis dum frena renident
Sanguineos virides morsu vexare smaragdos.

Ailleurs les ornements consulaires d'Honorius mettent le comble à l'enthousiasme du poëte :

Portatur juvenum cervicibus aurea sedes,
Ornatuque novo gravior Deus (l'empereur) : *asperat Indus*
Velamenta lapis, pretiosaque fila smaragdis
Ducta virent : amethystus inest, et fulgor Iberus
Temperat arcanis hyacinthi cærula flammis.
Nec rudis in tali suffecit gratia textu ;
Auget acus meritum, picturatumque metallis
Vivit opus, multaque ornantur iaspide cultus,
Et variis spirat Nereia bacca figuris.

L'étude des monuments figurés absout ici Claudien du péché d'exagération ; il le commet un peu au sujet du palais de Vénus bâti par Vulcain :

Lemnius hæc etiam gemmis extruxit et auro,
Admiscens artem pretio, trabibusque smaragdis
Supposuit cæsas hyacinthi rupe columnas.
Beryllo paries, et iaspide lubrica surgunt
Limina.

Le mobilier de la chambre nuptiale d'Honorius et de Marie est conforme à la vérité :

Ast alii thalamum docto componite textu,
Stamine gemmato, picturatisque columnis [1].

Saint Paulin de Nole inspire aux femmes chrétiennes le mépris des joyaux :

Respuat et variis distincta monilia gemmis......
Non cupiat lapidum pretium.

Saint Augustin déplore la superstition des hommes qui accrochaient leurs boucles d'oreilles d'un seul côté à la partie supérieure du lobe, non par élégance, mais pour se consacrer au démon. Saint Jean Chrysostôme s'emporte contre la parure des dames. « A quoi bon ces pierreries, *τῶν λίθων τῶν τιμίων τούτων*. — Vous n'admirez maintenant que les orfévres et les ouvriers en étoffes, *χρυσοχόων καὶ ὑφαντῶν*. — Que possède en plus la femme chargée d'une si grande masse d'or et de pierreries. » L'illustre orateur mentionne aussi l'orfévrerie cloisonnée, *πέταλα χρυσᾶ τῷ λίθῳ*, et le char gemmé, *λιθοκόλλητον*, d'Arcadius [2].

[1] Ammien Marcellin, XVI, 10 : Insidebat aureo solus ipse carpento, fulgenti claritudine lapidum variorum : quo micante, lux quædam misceri videbatur alterna..... Purpureis subteminibus texti circumdedere dracones, hastarum aureis gemmatisque summitatibus illigati. XXI, 1 : Et ambitioso diademate utebatur lapidum fulgore distincto. XXVII, 4.— *Carm.* 355, v. 5 et 6.—*Stilic.*, II, 88 à 92. *Epigr.* 19. Le harnachement du cheval d'Honorius, *Epigr.* 22 :

Erecto virides spumis perfunde smaragdos.
Luxurient tumido gemmata monilia collo.

De IV Honorii cons. paneg., 584 à 592. *Honorii et Mar. epith.*, 87 à 91; 213, 214.

[2] XXII, *Epithal. Juliani et Iæ*, 45 et 51. — *Epist.* 245 : Exsecranda autem superstitio ligaturarum in quibus etiam inaures virorum in summis ex una parte

Sidoine Apollinaire nous apprend quels étaient de son temps les bijoux gallo-romains. Des médaillons au cou :

Pendula gemmiferæ mordebant suppara bullæ.

Des fibules sur la poitrine :

Ostricolor pepli textus, quem fibula torto
Mordax dente vorat, tum quicquid mamma refundit
Tegminis, hoc patulo concludit gemma recessu.

Des boucles d'oreilles ; un collier à pendeloque en forme de croissant :

Utraque fert auris aurum, fert utraque gemmas.......
Incendunt niveum lunata monilia collum [1].

Tous ces objets comportaient des pierreries ; on voit aux musées du Louvre (n° 221) et de Pest des *monilia lunata* en grenats.

Une loi de Théodose-le Grand (393) interdit aux femmes de théâtre le port des bijoux gemmés ; mais on ne s'y conformait guère, car saint Jean Chrysostôme engage les bonnes chrétiennes à ne pas copier la parure insensée des courtisanes [2].

Le V[e] siècle inaugure une ère nouvelle ; Dieu efface Rome

auriculis suspensæ deputantur, non ad placendum hominibus, sed ad serviendum dæmonibus adhibetur. — *In Matth. homil.* 89 ; *In Joan. homil.* 69 ; *In epist. ad Philip.*, c. 3, *hom.* 10 : ἡ δὲ γυνὴ τοσοῦτον ὄγκον χρυσίου περικειμένη καὶ λίθων. *Expos. in psal.* 48 ; *De perf. carit.* — On lit, *De fato et provid. VI*, surtout *In epistol. ad Coloss.*, c. 3, *hom.* 7, de violentes sorties contre un genre de vaisselle plate dont le nom s'articule tout bas chez les modernes :

Mais le grec dans les mots brave l'honnêteté.

[1] *Carm.* II, 324 ; V, 18 à 20 ; *Ad virgin. nimis cultam,* 14 et 18.

[2] *Cod. Theodos.*, lib. XV, tit. 7, l. II. Nulla mima gemmis, nulla sigillatis sericis, aut textis utatur auratis. His quoque vestibus noverint abstinendum, quas græco nomine a latino *crustas* vocant, in quibus alio admixtus colori puri robur muricis inardescit. Uti sane iisdem scutulatis et variis coloribus sericis, auroque sine gemmis, collo, brachiis, cingulo non vetamus. Dat XI kal. oct. C. P., Theodosio Aug. III et Fl. Abundantio coss. — *In epist. I ad Timoth.* c. 2, *hom.* 8.

de la liste des empires : il ne reste plus alors en Europe que des Byzantins, des Barbares, et des vaincus à la merci du vainqueur. Les uns et les autres paraîtront à leur tour dès que j'en aurai fini avec l'Antiquité.

Le Cabinet des Médailles, à Paris, les musées de Berlin et de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, possèdent des œuvres d'orfévrerie de grandes dimensions ; la patère de Rennes, les trésors de Bernay et d'Hildesheim, les trouvailles de la Russie méridionale, nous font connaître le talent des ciseleurs grecs et romains à une époque reculée. L'*aurum gemmatum* de ces temps ne nous est parvenu qu'à l'état de bagues, de boucles d'oreilles, d'agrafes ou de colliers ; de vases, point. Une semblable pénurie tient à diverses causes. D'abord la presque totalité des pièces gemmées a été découverte dans les tombes où l'on n'enfouissait ordinairement que le *cultus* personnel du défunt, les *ornamenta muliebria* de la défunte ; ensuite, la mode qui enlevait les pierreries d'un objet pour en décorer un autre : nous verrons tout-à l'heure que les Anciens, dont les Modernes ont suivi l'exemple, faisaient à l'occasion remonter leurs joyaux au goût du jour. Plus tard, l'invasion des Barbares jeta le métal au creuset, mais bon nombre de gemmes échappèrent au désastre : le christianisme se les appropria. Les intailles, les camées, la plupart des rubis et des saphirs que le Moyen Age prodiguait au mobilier liturgique ont une origine profane. Il suffit pour s'en convaincre de visiter les musées et les trésors des églises.

L'isolement des gemmes est caractéristique sur les bijoux très-anciens dans les pays occidentaux, elles ne s'y groupent que tard en fleurons. Je citerai quelques exemples.

Cabinet des médailles. — *Collection de Luynes.* Bijou circulaire formé d'une mince feuille d'or sur laquelle ont été rapportés et soudés, par des procédés aujourd'hui inconnus, les mouches, les têtes d'homme et de bœuf, qui en ornent la face, et les fils granulés qui dessinent comme les pétales d'une fleur autour du point central où une pierre bleue se trouve

enchassée. Le travail, d'une finesse et d'un goût exquis, laisse incertain si l'on doit attribuer cet ouvrage aux Grecs ou aux Étrusques [1].



Bijou du Cabinet des Médailles.

— *Collection de l'État.* Bulle en or repoussé ; Vénus assise sur un lion, un génie et Silène : six imitations de grenats et d'émeraudes en pâte de verre, et six rosaces en filigrane, encadrent ce bijou qui a été trouvé en Syrie. Collier en or dont les fermoirs découpés à jour sont ornés chacun de trois gouttes en pâte de verre. Deux paires de boucles d'oreilles en or, provenant d'Athènes; motif, une tête de panthère accompagnée de boules et de cabochons versicolores. Boucle d'oreilles en or figurant une couple de colombes surmontées de disques incrustant des pâtes de verre. Tête de



Boucles d'oreilles du Cabinet des Médailles.

[1] *Magasin pittor.*, t. XXXIV, 1866, p. 296, fig. L'auteur de cette notice a gardé l'anonyme, suivant les usages de l'excellente publication de M. E. Charton, et je n'ai pas le droit de soulever ici un voile qui pour moi est très-diaphane.

lion en or rehaussé de grenats. Fibule circulaire en or; au centre une croix patée en triangles de grenats sertis au rabattu dans des bâtes surhaussées; filigranes; encadrement gemmé. Collier d'or, fermoir en grenat, médaillon chargé de cinq points équipollés en cabochons rouges. Ces deux derniers objets ne peuvent remonter au delà du IV[e] siècle [1].

J'ai remarqué dans la Salle des bijoux antiques, au Louvre : n° 497, une bague à triple jonc et triple chaton de grenats; un très-curieux collier formé de scarabées étrusques en cornalines intailles, séparés par des icosaèdres en cristal de roche dont les faces, alternativement planes et pyramidales, sont encadrées d'un réseau d'or qui en épouse les angles. Chaque polyèdre est muni d'un trou longitudinal pour le relier aux scarabées. (Pl. IV, fig. 1.) La même vitrine expose le collier n° 247 décrit plus haut (Pl. IV, fig. 2) et des boucles d'oreilles qui méritent un examen attentif. Le n° 167 (Pl. IV, fig. 4) consiste en un disque d'or perlé et mamelonné, chargé de grenats disposés en croix; un pavé de la même pierre forme l'anneau; une olive, grenat ou jaspe rouge, sert de pendeloque au bijou qui me paraît un spécimen européen de l'orfévrerie cloisonnée aux IV[e] et V[e] siècles. Le n° 161 (Pl. IV, fig. 3) est moins ancien; il se distingue par une délicatesse de travail qui m'a seule engagée à le reproduire, car ses feuillages cordelés encadrent, non des incrustations à froid, mais un véritable émail pelliculeux. Cet émail est rouge sur les pétales du grand trilobe; le centre et les trèfles sont vert-clair; l'anneau très-allongé présente trois bâtes toriques sertissant des pierres. Les traditions étrusques semblent avoir inspiré ici un habile orfévre byzantin. Au reste, la plupart des objets ci-dessus appartenait à la collection Campana, leur provenance est inconnue et leur classement n'a encore abouti qu'en partie [2].

[1] A. Chabouillet, *Catal. gén. des camées et pierres gravées de la Bibl. imp.*, n°s 2554, 2566, 2568 à 2571, 2581 (v. *Revue archéol.*, VI[e] année, pl. 121, n° 3; *Mag. pitt.*, t. XVIII, 1850, p. 84, fig. 12 et 13.), 2690.

[2] V. encore dans la même vitrine les n°s 166 et 168. — Le lourd pendant d'un collier de la décadence romaine (Louvre, n° 213) ne me semble pas chrétien bien

J'ai choisi comme type parmi les bijoux grecs de la Crimée une boucle d'oreilles (Pl. IV, fig. 7) où le grenat et la turquoise concourent avec le filigrane tressé pour dessiner des fleurs ; elle me semble toutefois incomplète, la bélière soudée au bas de la pendeloque appelle une terminaison absente [1].

Le magnifique portrait de Galla Placidia, mère de Valentinien III, sculpté sur un diptyque du trésor de la cathédrale de Monza, fait connaître les *ornamenta muliebria* d'une grande dame romaine au premier quart du V[e] siècle : boucles d'oreilles à larges anneaux et doubles poires; collier de perles énormes à deux rangs; ceinture incrustée de pierreries ; nulle trace de bracelets. Cette riche parure offre une sobriété de bon goût qui persista jusqu'à l'aube du VI[e] siècle. L'arrière-petite-fille de Galla Placidia, Julia Anicia, peinte à Constantinople où elle s'était retirée après la mort de son père, l'empereur Olybrius (472), porte à peu près le même costume que son aïeule ; elle s'en distingue par une calotte rouge et un diadème gemmé qui coiffe également la Magnanimité et la Prudence figurées aux côtés de la princesse. A quelques années de distance, les femmes sont littéralement écrasées sous cette profusion d'ornements en perles et en pierreries qui caractérise déjà les effigies impériales au VI[e] siècle [2].

qu'il comporte une croix alesée en émeraudes opaques, car au centre est un très-beau scarabée antique. Des perles et des saphirs se produisent en orle à l'entour. La chaîne, losanges ajourés, boules d'or et cylindres d'émeraudes, paraît de meilleur goût que le médaillon. — Un certain nombre d'autres bijoux antiques, diadèmes, pendants d'oreilles, colliers, bagues, où l'or se marie à l'ambre, au verre, à l'émail et aux pierreries, se trouvait dans la collection Campana. Bien que ces objets soient aujourd'hui dispersés dans les vitrines du Louvre, on peut, à leur sujet, consulter avec fruit le *Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III*, Paris, Didot, 1862.

[1] *Antiq. du Bosphore Cimmér.*, pl. XXIV, fig. 19.

[2] *Annales archéol.*, t. XXI, p. 222, pl. Labarte, *Hist. des arts industr.*, éd. cit., pl. 2. Gori, *Thesaurus vet. diptych.*, t. II, pl. 7. V. encore E. Q. Visconti, *Lettera intorno ad una ant. suppeletile d'argento*, pl. 6, fig. 1; in-4°, Rome, 1825. Cet admirable présent de noces faisait partie de la collection du duc de Blacas, aujourd'hui en Angleterre. — Labarte, *ouv. cité*, pl. 78, reproduction d'une miniature

J'ai déjà mentionné l'édicule en pierres cloisonnées d'or de Ptolémée Philopator ; au témoignage de Pline, les Grecs de la Propontide appliquèrent ce système décoratif à leurs édifices pour en faire valoir les figures.

On voit aujourd'hui à Cyzique un temple en pierres polies où l'artiste a insinué un fil d'or dans tous les joints, se proposant de mettre à l'intérieur du sanctuaire un Jupiter d'ivoire couronné par un Apollon de marbre. En effet ces filets imperceptibles illuminent les joints, et le métal, quoique dissimulé, réchauffe les statues par un tendre reflet qui ajoute au mérite du sculpteur et au prix de son œuvre.

Virgile compare Énée au marbre cloisonné d'or :

Quale manus addunt ebori decus, aut ubi flavo,
Argentum Pariusve lapis circumdatur auro.

L'admirable mosaïque, découverte à Constantine en 1842, offrait peut-être un spécimen du genre de travail indiqué par Virgile; elle représente Neptune et Amphitrite, grands comme nature, debout sur un char entouré de symboles marins. Le collier et le bracelet *(dextrale)* de la déesse ont été soigneusement enlevés ; il est présumable que ces bijoux étaient en matières précieuses, en or et pierres fines sans doute, et qu'ils ont été dérobés à une époque déjà ancienne. Le caractère et l'exécution du monument accusent le siècle d'Auguste ou environ [1].

tirée du manuscrit de Dioscoride, à la Bibliothèque impériale de Vienne; pl. 3, diptyque du consul Anastase (517). Gori, *ouv. cité*, t. I, pl. 9, t. II, pl. 17, diptyques de Fl. Taurus Clementinus (513) et de Fl. Orestes (530). Ficoroni, *Gemmæ antiq.*, part. II, pl. XI, in-4°, Rome, 1757 ; verre doré. Buonarruoti, *Osservazioni sopra alc. framm. di vetro*, pl. XXI, fig. 3, in-4°, Florence, 1716. Les deux sujets sont identiques, un mariage chrétien, mais, sur le verre de Ficoroni, un petit autel surmonté d'une grande couronne gemmée sépare les époux.

[1] XXXVI, 22 : Durat et Cyzici delubrum, in quo filum aureum commissuris omnibus politi lapidis subjecit artifex..... Translucent ergo juncturæ tenuissimis capillamentis, lenique afflatu simulacra refovente, præter ingenium artificis, ipsa materia, quamvis occulta, in pretio operis intelligitur. — *Æneid.*, I, 592, 593. — *Magas. pitt.*, t. XI, p. 149, fig.

Nous n'avons pas à traiter ici des mosaïques proprement dites, *lithostrota*, dont les incrustations formées de petits cubes ont le mortier pour excipient, mais il est impossible de négliger un ouvrage romain analogue où le verre joue un rôle particulier : Voici d'abord ce qu'en dit Pline.

Les mosaïques débutèrent à l'époque de Sylla ; un carrelage en petits cubes qu'il fit exécuter dans le temple de la Fortune, à Préneste, existe certainement encore aujourd'hui. Du sol, les carrelages montèrent ensuite aux plafonds ; ils furent alors de verre et c'est une invention récente. Comme preuve, Agrippa, dans les thermes qu'il construisit à Rome, fit peindre à l'encaustique les terres cuites des *caldaria;* à fresque, les crépis des autres locaux. Il eut sans aucun doute revêtu ses parois de verre si la chose avait été dès lors inventée, ou si du théâtre de Scaurus où elle figurait, ainsi que nous l'avons dit, elle s'était étendue aux appartements.

En effet, d'après l'encyclopédiste romain, le soubassement de la scène du théâtre de Scaurus était en marbre ; la partie moyenne, en verre, luxe resté depuis sans imitateurs ; le haut, en panneaux dorés [1].

Un savant antiquaire espagnol du XVI[e] siècle, le chanoine don Pablo de Céspedes, me semble avoir eu la bonne fortune de découvrir à Rome une décoration en verre conforme au texte de Pline : Voici le passage où il expose le résultat de ses fouilles ; des trouvailles plus récentes dissipent les obscurités du style.

Estando yo en Roma, cavando entre unos estribos del monte Quirinal, hacia una calle que era de Suburra à Santa-Maria-Mayor, hallaron todas quadro paredes encostradas de tablas de varios y diversos esmaltes, guarnecidas de compartimientos asimismo de esmaltes de diversos colores, que toma-

[1] XXXVI, 64 : Lithostrota cœptavere jam sub Sylla ; parvulis certe crustis exstat hodieque, quod in Fortunæ delubro Præneste fecit. Pulsa deinde ex humo pavimenta in cameras transiere, e vitro : novitium et hoc inventum. Agrippa certe in thermis quas Romæ fecit figlinum opus incausto pinxit in calidis : in reliquis albaria adornavit : non dubie vitreas facturus cameras, si prius inventum hoc fuisset, aut a parietibus scenæ, ut diximus, Scauri pervenisset in cameras. — Ibid., 24 : Ima pars scenæ e marmore fuit : media e vitro, inaudito etiam postea genere luxuriæ : summa e tabulis inauratis.

van la ladera de alto a bajo y rematavan en el fundo de la cava, junto a su verdadero suelo antiguo con una pintura a mosaico de diversas piedras, figuradas las tres diosas entre arboledas, y de las ramas de un pino colgadas algunas mascaras.

Durant mon séjour à Rome, en fouillant les contreforts du mont Quirinal vers une rue qui allait de Suburra à Sainte-Marie-Majeure, on trouva quatre murs entiers revêtus de plaques d'émail de plusieurs genres, encadrées de bordures aussi en émaux de différentes couleurs. Ces panneaux suivaient de haut en bas la direction des parois et s'arrêtaient au fond de la tranchée, rejoignant sur le véritable sol antique un tableau en mosaïque de pierres où figuraient les trois Grâces au milieu d'une rangée d'arbres, avec des branches de pin supportant quelques masques.

L'écrivain n'a voulu parler, ni de la mosaïque qu'il distingue parfaitement, ni des frises en marqueterie, *taraceadas,* qu'il mentionne ailleurs, ni du stuc, *estuco,* et encore moins de l'émail parfondu sur métal, inadmissible malgré tout ce que nous savons du luxe insensé des Romains. *Tablas de varios esmaltes* signifie donc ici la pâte vitreuse avec laquelle on émaille; des plaques d'émail incrustées à froid ou simplement appliquées, *encostradas* [1].

Le 16 février 1859, un habile investigateur, M. Peigné-Delacourt, déposait sur le bureau de la Société des Antiquaires de France quelques fragments de verre, enchassés dans du ciment romain et trouvés à Pistres. En 1873, M. Helbig a décrit des morceaux analogues provenant de la Ville Éternelle. Le docte Allemand établit une relation intime entre le décor en verre et la marqueterie en marbre découpé, *marmor interrasum,* représentant des objets et des animaux, qui, suivant Pline, recouvrait les murailles des édifices ; il pense que le prix élevé du dernier travail engagea les Romains à employer une matière moins coû-

[1] *Discorso sobre la comparacion de la antigua y moderna pintura y escultura*, ap. Don José Amador de Los Rios, *El arte latino-byzantino*, p. 134, in-4°, Madrid, 1861. Aver visto en ciertas ruinas varios frisos sobre marmol verdes, las hojas taraceadas de diversidad de piedras y nacares harto graciosas. Id., ap. Id., *ibid.*, p. 135.

teuse que le marbre, c'est-à-dire le verre, procédé spécialement recommandable pour l'ornementation des soffites. En effet, la beauté des pierres précieuses, *pietre nobili*, ne peut s'apprécier à une grande distance [1].

La basilique profane de Junius Bassus, construite sur l'Esquilin vers les premières années du IV[e] siècle et transformée par le Pape Simplicius (468-483) en église dédiée à saint André, présentait encore au XVI[e] siècle une double décoration : dans l'abside, une mosaïque chrétienne; sur les parois latérales, des sujets mythologiques et historiques de l'époque impériale en marqueterie de marbre. Du monument primitif, il reste les quatre murs dénudés, mais quelques parties du revêtement païen sont conservées tant à la chapelle Saint-Antoine qu'au Musée du Palatin et au palais Albani. Or, on a remarqué que l'un des sujets échappés à la destruction, le rapt d'Hylas, était composé, non seulement de pierres, mais aussi de pâtes vitreuses colorées. Les fouilles du cimetière de Sainte-Agnès ont procuré à la science un objet très-important pour la question, à savoir un monogramme constantinien accosté de l'A et de l'Ω, inscrit dans un cercle (diam. 0[m] 20) autour duquel on lit : IN HOC SIGNO SIRICI...... La moitié du disque manque. L'ouvrage est en marbre *palombino* découpé à jour *(opus sectile marmoreum)*; les vides ménagés entre les cloisons étaient remplis d'une pâte de verre jaspé de différentes couleurs : on en possède des fragments assez volumineux pour qu'il n'y ait pas à s'y méprendre [2].

Le rapt d'Hylas, au palais Albani, et le monogramme ont une

[1] *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1859, p. 77. *Bulletino dell' Instituto di corrispond. archeol.*, 1873, p. 43. Pline, XXXV, 1 : Nec tantum ut parietes toti operiantur, verum et interraso marmore vermiculatisque ad effigies rerum et animalium crustis.

[2] G. B. de' Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, éd. franç., II[e] série, 1871, p. 6 et 47, pl. 1 à 4 (dessins de Sangallo); 1872, p. 34, pl. 3; 1875, p. 86, pl. 4. — Ciampini, *Vet. monimenta*, t. I. pl. 22 à 24, in-fol., Rome, 1690. — Minutoli, *Ueber die Anfertigung etc. der farbigen Glæser bei den Alten*, p. 15, pl. 4. — Ciaconnio, *Vita pontif., Simplicius.*

relation incontestable avec la découverte de Céspedes ; le même genre de décor a inspiré Stace dans sa description des bains de Claudius Etruscus.

Effulgent cameræ, vario fastigia vitro
In species animosque nitent.

Cependant, contrairement à l'opinion de M. Helbig, les Anciens regardaient le verre décoratif comme le *nec plus ultra* du luxe ; au témoignage déjà cité de Pline joignons un passage de Sénèque. Le philosophe compare la simplicité rustique des bains de Scipion à la richesse des thermes de l'ère impériale.

Pauper sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserunt ; nisi Alexandrina marmora Numidicis crustis distincta sunt : nisi illis undique operosa et in picturæ modum circumlitio prætexitur ; nisi vitro absconditur camera.

Celui-là se croit pauvre et mesquin dont les murailles ne brillent pas de grands et précieux disques ; dont les mosaïques alexandrines n'incrustent pas du marbre africain relevé par un somptueux encadrement simulant la peinture ; dont le verre ne cache pas les voûtes [1].

Pline et Sénèque me laissent soupçonner autre chose qu'une simple incrustation de verre teint en pâte ; ne saurait-on rencontrer mieux ?

L'arénaire, situé entre le cimetière de Thrason et celui des Jordani sur la voie Salaria nouvelle, a fourni au plus savant et au plus consciencieux des explorateurs de Rome chrétienne, M. le commandeur G. B. de'Rossi, divers objets engagés dans le ciment des *loculi* ; l'un de ces monuments doit nous arrêter. Je cite M. de'Rossi sous la responsabilité de son traducteur, M. l'abbé Martigny.

« Près d'un *loculus* pratiqué dans la paroi opposée, nous observons un objet, je ne dirai pas seulement rare, mais d'une nature des plus singulières. C'est un grand disque de verre (diam. $0^{m}33$)

[1] *Silv.*, I, V, 42 et 43. — *Epist.* 86.

qui représente des oiseaux et des fruits de différentes espèces. Il est d'une forme régulièrement circulaire, et en le taillant pour lui donner cette forme, on a mutilé les figures; il serait difficile de se rendre compte du but de cette mutilation. M. Helbig a écrit dernièrement sur l'emploi du verre pour la décoration des murailles et des soffites chez les Romains au temps de l'Empire : mais outre qu'il n'en reste que de très-rares échantillons et de proportions exiguës, l'exécution technique du disque que je décris diffère beaucoup de tout ce que nous observons dans cette classe d'objets antiques chez les Romains. Ses figures ne sont point d'une pâte de verre colorée à la façon de l'émail; elles ne sont pas non plus dessinées ni coloriées sur une feuille d'or renfermée entre deux plaques de verre soudées au feu, comme on le voit dans les fonds des coupes que nous appelons *cimeteriales*; mais elles sont simplement peintes sur la surperficie inférieure d'une grande plaque de cristal, à la façon des ouvrages de la Chine et du Japon [1]. »

A quoi fut employé ce verre *peint*, dont les dimensions lorsqu'il était intact pouvaient atteindre au moins 0m40? M. de Rossi ne se prononce pas; oserai-je risquer une conclusion. La marqueterie de pâtes vitreuses, très-inférieure au *marmor interrasum* comme prix sinon comme aspect, aurait-elle excité l'étonnement d'appréciateurs sérieux, surtout lorsque les deux genres de travail étaient placés côte à côte? Je n'y crois guère. A mon timide avis, le disque des Catacombes offre l'échantillon d'une espèce de vitraux semi-opaques, destinés au revêtement des parois, décor que les chances de la cuisson devaient rendre singulièrement coûteux, et qui, en conséquence, représentait chez les Romains un article de grand luxe.

Prudence nous apprend que les arcs de la basilique de Saint-Paul, à Rome, étaient ornés de verre :

Tum camuros hyalo insigni varie cucurrit arcus :
Sic prata vernis floribus renident.

[1] *Bulletin d'archéol. chrét.*, 1873, p. 13 et 24, pl. 3.

Sidoine Apollinaire dit la même chose de l'église de Lyon :

Distinctum vario nitore marmor
Percurrit cameram, solum, fenestras.
Ac sub versicoloribus figuris
Vernans herbida crusta saphiratos
Flectit per prasinum vitrum lapillos.

Les vers précités ont certainement trait à des ouvrages analogues au décor de la basilique de Junius Bassus et au monogramme du cimetière de Sainte-Agnès. Dans son remarquable ouvrage sur les couronnes de Guarrazar, Don J. A. de los Rios avance que l'usage du verre appliqué à l'ornementation des édifices prit une extension considérable aux temps de la décadence[1] : nous retrouverons plus loin cet usage en Orient.

IV.

Les Ouvriers.

La profession de joaillier, n'ayant pas de nom en Grèce, — on ne peut donner ce sens absolu à δακτυλιουργός, *monteur de bagues,* — s'y confondait pour sûr avec celle d'orfévre. En dehors des artistes célèbres tels qu'Isménias et Pyrgotèles qui sculptaient les camées et les intailles, λιθογλύφος, il y avait nécessairement des ouvriers polisseurs de gemmes, artisans trop clair-semés pour former une classe à part, absorbés qu'ils étaient dans la haute industrie des métaux précieux. Nous avons déjà vu que l'illustre Phidias ne dédaigna pas de se faire joaillier et qu'Aristophane met en scène un orfévre, χρυσοχόος, qui montait les pierres fines ; le sophiste Hippias d'Élée, contemporain de Socrate, fabriqua lui-même un

[1] *Peristeph.*, hymn. XII. — *Epist.* lib. II, 10, *Ad Hesperium.* — *El arte latino-byz.*, p. 136 : Y que este uso se propaga en varios sentidos y con grandes creces a las epocas de decadencia, compruébase por multitud de monumentos.

anneau d'or dont il grava le chaton ; un orfévre athénien, qui fournissait Démosthènes, avait sa boutique, *χρυσοχοεῖον*, située sur l'Agora, et, dans un de ses plaidoyers, le grand orateur fait allusion aux orfévres citoyens. Athènes, vers l'époque d'Alexandre, accorda le droit de cité à certaines professions manuelles insignifiantes, et les Histiæens osèrent élever dans leur théâtre une statue de bronze à Oritas, célèbre escamoteur. A plus forte raison donc la joaillerie fut exercée chez les Grecs par des hommes de condition libre, des citoyens; mais ces chefs d'atelier paraissent avoir eu sous leurs ordres des ouvriers inférieurs, métèques ou esclaves, chargés du gros de la besogne : le maître inventait les modèles, dirigeait le travail abandonné aux subalternes et mettait la dernière main à l'œuvre. L'analogie veut qu'il en ait été ainsi; Démosthènes était fils d'un armurier propriétaire d'une grande fabrique d'épées où l'on employait des ouvriers esclaves, *μαχαιροποιός ἐργαστήριον ἔχων μέγα καὶ δούλους τεχνίτας τοῦτο πράττοντας* : tous les chefs d'ateliers devaient agir pareillement. Plutarque énumère diverses industries pratiquées à Athènes, au temps de Périclès : *τέκτονες*, *artisans en général*, *πλάσται*, *modeleurs*, *χαλκοτύποι*, *bronziers*, *λιθουργοί*, *tailleurs de pierres*, *βαφεῖς χρυσοῦ*, *doreurs*, *μαλακτῆρες ἐλέφαντος*, *ivoiriers*, *ζωγράφοι*, *peintres*, *ποικιλταί*, *brodeurs*, *τορευταί*, *ciseleurs* ; ni les orfévres, ni les joailliers ne sont personnellement désignés. Les orfévres de Colophon jouissaient d'une haute renommée [1].

Les immigrations sorties de l'Orient, la Grande-Grèce et la Sicile contribuèrent certainement à répandre la joaillerie dans

[1] Pollux, *Onomast.*. VII, 24. — Pline, XXXVII, 3. — Apulée, *Florid.*, lib. II : Ipse ejus annuli et orbiculum circulavera: et palam clauserat et gemmam insculpserat. — *Contra Midiam*, 16 ; *Contra Timocratem*, 8 : éd. Didot. — Athénée, I, 15. — Plutarque, *Démosthènes*, 4 ; *Périclès*, 12. — E. Saglio, *Dict. des antiq.*, AURIFEX, p. 569, col. 2.— Aristoph. *Fragm.*, ap. Zenob., VI, 47. — Ælianus, *Var. hist.*, I, 19. — Il y avait à Athènes une sorte d'argenterie publique, des vases en métal précieux destinés à figurer dans les cérémonies; Alcibiade fut accusé de s'en être servi comme si c'était sa propriété particulière. Plutarque, *Alcibiade*, 12.

l'Italie centrale; Virgile a soin de rappeler que le roi sicilien Aceste était issu d'une mère troyenne [1], et, parmi les prix offerts aux vainqueurs des jeux qu'il célèbre en Sicile, Énée compte un carquois d'Amazone rempli de flèches de Thrace, dont la bandoulière d'or est attachée par une fibule ornée d'une pierre brillante :

Alter Amazoniam pharetram plenamque sagittis
Threiciis, lato quam circumplectitur auro
Balteus, et tereti subnectit fibula gemma [2].

Mais les Étrusques avaient importé l'orfévrerie et la joaillerie dans le Latium bien avant la ruine de Troie ; une couronne de pierres précieuses ceint le front de Lavinie tandis qu'elle participe à une cérémonie religieuse :

Præterea, castis adolet dum altaria tædis,
Et juxta genitorem adstat Lavinia virgo,
Visa, nefas! longis comprendere crinibus ignem,
Atque omnem ornatum flamma crepitante cremari,
Regalesque accensa comas, accensa coronam
Insignem gemmis [3].

Pour racheter sa vie, le Rutule Magus promet de l'argent ciselé, de l'or brut et travaillé :

Est domus alta; jacent penitus defossa talenta
Cælati argenti; sunt auri pondera facti
Infectique mihi [4].

[1] Occurrit Acestes,
Troia Criniso conceptum flumine mater
Quem genuit. Veterum non immemor ille parentum,
Gratatur reduces.

Æneid, V, 36 et sq.

[2] *Id.*, ibid., 311 et sq.
[3] *Id.*, VII, 71 et sq.
[4] *Id.*, X, 526 et sq.

L'Étrusque Lausus porte un vêtement en tissu d'or flexible [1].

La division, faite sous Numa Pompilius, des artisans romains en corps de métiers, comprend les orfévres; ces industriels devaient appartenir au contingent fourni par l'Étrurie à la population de Rome naissante. Eux seuls furent longtemps capables de satisfaire le goût raffiné des matrones républicaines pour la bijouterie de luxe; l'*aurifex* de Plaute importunant un mari à qui il présente son mémoire était vraisemblablement un Étrusque aux yeux des spectateurs [2].

« Il est probable, dit M. E. Saglio, que de bonne heure les banquiers romains, *argentarii*, détenteurs des métaux précieux, en fournirent à la fabrication ou se firent eux-mêmes entrepreneurs en faisant travailler des ouvriers libres et surtout des esclaves. » Les riches particuliers suivirent cet exemple; Crassus acheta 500 ouvriers en bâtiment; Verrès avait des joailliers à son service. Il emprunte les plus beaux vases gemmés d'Antiochus pour les montrer à ses ciseleurs qui pratiquaient donc la sertissure des pierres fines; sinon, leur patron voulait au moins qu'ils en connussent le métier. Le même Verrès, après avoir dépouillé l'argenterie sicilienne de ses *emblemata*, réunit à Syracuse dans un immense atelier tous les orfévres du pays, *artifices omnes cælatores ac vascularios* — il en avait déjà beaucoup à lui — et, pendant huit mois consécutifs, il les employa à fabriquer des

[1] Et tunicam molli mater quam neverat auro.

Id., ibid., 818.

J'ai vu au *Museo Borbonico*, à Naples, des fragments d'une étoffe pareille trouvés à Pompéi; l'or est employé seul, aucune autre matière textile n'intervient dans ce curieux travail.

[2] E. Saglio, *loc. cit.*, p. 570. — Plutarque, *Numa*, XVII, éd. Didot, t. I, p. 85.

Stat fullo, phrygio, aurifex, lanarius : etc etc.

Aulul., III, V, 505.

Dans cette tirade pleine de verve, les noms professionnels sont tantôt latins, tantôt gréco latins; l'auteur établit ainsi une distinction entre les métiers indigènes et ceux d'importation étrangère.

vases d'or auxquels les *emblemata* volés furent adaptés avec une merveilleuse adresse [1].

Pline expose les procédés de la taille et du polissage des pierreries, mais il ne désigne les lapidaires que par le nom général *artifices*. Horace fait peut-être allusion à ces procédés :

Ten' lapides varios lutulenta radere palma.

Auguste logea d'abord près du Forum, au-dessus de l'escalier des joailliers, *supra scalas annularias ;* cela prouve que les *officinæ margaritariorum* étaient alors voisines des maisons de banque, *tabernæ argentariæ,* ouvertes, on le sait, sur le Forum. La joaillerie romaine ne se bornait pas alors aux seuls anneaux, elle fabriquait des ornements où les gemmes mêlaient leurs couleurs variées ; témoin Manilius :

Artifices auri faciet, qui mille figuris
Vertere opus possint, caræque acquirere dotem
Materiæ, et lapidum vivos miscere colores.

Sous Domitien, l'*aurum gemmatum* était complétement à la mode et, des bagues, les pierreries passaient à la vaisselle.

Nam Virro, ut multi, gemmas ad pocula transfert
A digitis,

remarque Juvénal. Martial confirme l'observation du satyrique

Gemmatum Scythicis ut luceat ignibus aurum
Adspice quot digitos exuit iste calix [2].

Les Empereurs firent naturellement comme les particuliers ; ils

[1] *Dict. des ant.*, loc. cit., p. 571, col. 2. — Plutarque, *Crassus*, 2. — Cicéron, *In Ver.*, act. II, lib. IV, 24 : Menses octo continuos opus his non defuit, quum vas nullum fieret nisi aureum. Tum illa, ex patellis et thuribulis quæ vellerat, ita scite in aureis poculis illigabat, ita apte in scyphis aureis includebat ut ea ad illam rem nata esse diceres.

[2] XXXVI, 10 ; XXXVII, 20. — II *Sermon.*, IV, 33. — Suétone, *Auguste*, 72. — *Astronom.* V, 389 à 391. — *Sat.* V, 43, 44. — *Epigr.*, XIV, 109.

eurent des orfévres, esclaves ou affranchis, attachés à leur maison.

ANTIGONVS GERMANICI CAESARIS
ARGENTARIVS
VIXIT ANNOS XLII.
AMIANTVS GERMANIC.
CAESAR. CAELATOR
FECIT.

Cette inscription, trouvée à Rome, mentionne Caligula; en voici une autre encore mieux caractérisée.

EVMOLPVS CAESARIS
A SVPELLECTILE
DOMVS AVRIF. ET
CLAVDIA PALLAS F.
SOLI ET LVNAE
DONVM POSVERVNT.

Les orfévres de Rome étaient réunis en corporation sous le règne de Marc-Aurèle.

IMP. CAES. M. AVR. ANTONINO
AVG. PIO FELICI INVICTO PAR
THIC. MAXIMO BRITANNICO MAX.
TRIB. POT. VII. COS. III. P. P. PROCOS.
FORTISSIMO PRINCIPI
MAG. QVIN. COLL. AVRIFICVM
D. D.
CVR. P. VALERIVS. P. P. BENEDI
TVS ET C. AVRELIVS CARPVS
QQ. II. S.

Alexandre Sévère reconstitua entièrement tous les corps de métiers et les soumit à un impôt lucratif; le récit de Lampride

mêle les orfévres à des professions moins artistiques. Les colléges des orfévres et des doreurs sont repris dans les inscriptions [1].

Le travail servile luttait avantageusement contre le travail libre à qui il devait opposer une concurrence ruineuse; Cicéron traite les ouvriers en général de vile canaille : *Opifices et tabernarios atque illam omnem fæcem civitatum.* J'ai néanmoins quelque peine à appliquer cette injure à des patrons assez fortunés pour affranchir leurs esclaves et délaisser un héritage.

D. M.
T. CLAVDIVS PHAEDE F.
ARGENTARIVS VASCVLARIVS
FECIT SIBI ET LIBERTIS LIBERTABVS
QVE ET ALVMNIS SVIS POSTE
RISQUE EORVM. HOC MONVMENTVM
HEREDEM EXTERVM NON SEQVATVR.

Alumnus désigne ici le jeune esclave, l'apprenti, auquel les maîtres enseignaient le métier [2]. Au reste certains entrepreneurs d'industries arrivaient même à l'opulence, témoin le marbrier Habinnas dont il a été précédemment question.

La spécialité des *margaritarii* (joailliers) semble dater de l'Empire. Les *margaritarii*, comme les orfévres, avaient en général sur la Voie Sacrée leur établissement quelquefois dirigé par une femme; ils possédaient un capital et faisaient des legs pour qu'on leur rendît des honneurs posthumes; des magistratures urbaines leur étaient confiées.

[1] Orelli, *Inscript. select. amplis. collectio.* t. II, c. 18, n° 4146. — Grüter, *ouv. cité*, p. 31, 11; p. 258, 7. — Lampride, *Alex Sev.* : Corpora constituit omnino omnium artium..... Braccariorum, linteonum, vitreariorum, pellionum, plaustrariorum, argentariorum, aurificum et cæterarum artium vectigal pulcherrimum instituit. — *Coll. aurificum*, Grüter, *ouv. cité*, p. 638, 9. *Coll. aurariorum*, Id., *ibid.*, p. 12, 6; p. 78, 3; p. 114, 6 : cette dernière a été trouvée en Transylvanie. Orelli, *loc. cit.*, n° 4065. *Coll. bractleariorum inauratorum*, Grüter, p. 1074, 12; Orelli, n° 4067.

[2] Saglio, *loc. cit.*, p. 571, col. 2. — *Pro Flacco*, 8. — Orelli, n° 4147.

TVTICHYLAS HIC POSITVS
QVI FVIT MARGARIT(arius) HIC HABVIT DEC(uriam) VIAT(oriam) CONSV
LAREM ET COLLEG(ii) DENT(drophorum)
ROMAN(orum) Q(uinq)Q(uennalis) P(er)P(etuus) FVIT
QVI RELIQVIT COLLEGIO S(upra)S(cripto) H-S. DECEM MIL(lia) N. VT EX VSVRIS
EIVS OMNIBVS ANNIS PARENTET
EI LOCO AVT SI NON FACTVM
FVERIT ANTE TERMINAL(ia) INFERET
AERARIO P. R. DECEM M. N. [1].

Vers la même époque, parallèlement à l'*aurifex* (ouvrier en or) et au *margaritarius* (marchand de perles et de pierres fines), on trouve des industriels, fabricants d'*aurum gemmatum*, orfévres joailliers, qui cumulaient les deux professions.

MARCIA T. F. SEVERA
AVRARIA ET MARGARITARIA
DE VIA SACRA LEGAVIT CODICILLIS
TESTAMENTI
LIBERTIS LIBERTABVSQVE SVIS
POSTERISQVE EORVM [2].

Gemmator, inclusor, ne se trouvent que dans J. Firmicus et saint Jérôme, écrivains du IVe siècle ; le dictionnaire de Noël attribue *gemmarius* (lapidaire) aux inscriptions : mes recherches au sujet de ce dernier mot n'ont point abouti.

Les noms des orfévres et des joailliers de l'antiquité classique accusent généralement des Grecs, des Syriens et des affranchis ; les vrais Latins sont en minorité : un relevé sommaire permettra d'en juger.

[1] Orelli, n° 4076.

[2] Orelli, n° 4148. — Pour les orfévres de la Voie Sacrée, v. Orelli, nos 4149, 4156 ; Grüter, p. 622, 2 ; p. 639, 11 : pour les joailliers, Grüter, p 64, 7 ; p. 340, 2 ; p. 1116, 9.

Demophon. — D. Segulius Alexsa. — C. Cornelius Philonicus. — L. Furius Diomedes. — L. Seleucus. — Philodamus Bassus. — C. Aspanius Clymenus. — Travius Argentillus; Travius Acutus. — L. Calpurnius. — P. Fulvius Phœbus. — Eumolpus. — Valerius; Benedictus; C. Aurelius Carpus. — Faustus; Fortunatus. — Q. Hordionius Primigenius; Q. H. Pannychus. — M. Poblicius Hilarus. — M. Vipsanius Primigenius. — M. Cædicius Jucundus. — C. Fulcinius Hermeros. — Amiantus. — T. Claudius Phæde. — Marcia Severa. — Tutichylas [1].

J'ajouterai à cette liste les célèbres graveurs sur pierres fines cités par Pline et Athénée; ils sont tous Grecs : Pyrgotèles, Apollonides, Cronius, et enfin Dioscurides qui grava la tête d'Auguste [2].

N'oublions pas l'épitaphe métrique d'un industriel de Cirta (Constantine); la voici reproduite d'après M. Léon Renier. L'orfévre Lucius Præcilius Fortunatus fut loyal, charitable, ami du plaisir, aussi bon époux que possible; il accomplit sa centième année et il a soin d'apprendre aux lecteurs qu'il rédigea lui-même son éloge funèbre.

Hic ego qui taceo versibus meam vitam demonstro.
Lucem claram fruitus et tempora summa,
Præcilius, Cirtensi lare, argentariam exibui artem.
Fydes in me mira fuit semper et veritas omnis,
Omnibus communis ego : cui non misertus ubique ?
Risus, luxuriam semper fruitus cum caris amicis,
Talem post obitum dominæ Valeriæ non inveni pudicæ
Vitam ; cum potui gratam, habui cum conjuge sanctam.
Natales honeste meos centum celebravi felices.
At venit postrema dies, ut spiritus inania mempra relinquat ;
Titulos quos legis vivus mee morti paravi,
Ut voluit Fortuna ; nunquam me deseruit ipsa,
Sequimini tales : hic vos exspecto ; venitae [3].

[1] Eilhard Lubin, *Anthol. græca,* in-4°, 1604, lib. VI, c. 27, p. 935, n° 1 : χρυσοτέχτων Δημοφῶν, l'orfévre Démophon. Grüter. p. 639, 1, 4, 11; p. 638, 9, 10; p. 1116, 9; p. 1117, 1; p. 12, 6; p. 78, 3; p. 31, 11; p. 258, 7; p. 622, 1; p. 1074, 12; p. 64, 7; p. 340, 2; p. 114, 6. — Orelli, n°s 4146 à 4149, 4153, 4076.

[2] Pline, XXXVII, 4. — Athénée, I, 16.

[3] *Inscriptions romaines de l'Algérie*, t. I, p. 249, n° 2074. — Une plaque de

On remarquera que les initiales, à partir du quatrième vers inclusivement, forment l'acrostiche FORTVNATVS.

Cependant tous les orfévres n'arrivaient pas à l'opulence, et le client était fréquemment obligé de leur fournir les matières premières. La responsabilité de l'artiste lapidaire vis-à-vis de la personne qui lui confiait une gemme à tailler est définie par les jurisconsultes.

Si calicem diatretum faciendum dedisti, si quidem imperitia fregit, damni injuria tenebitur. Si vero non imperitia fregit, sed rimas habet vitiosas, potest esse excusatus. Et ideo plerumque artifices convenire solent cum ejusmodi materiæ dantur, non periculo suo se facere [1].

Une loi de Constantin-le Grand (337) interdit aux ouvriers et aux artistes l'exercice de toute charge municipale dans leurs cités respectives, vu la nécessité de loisirs pour apprendre leur état, et afin qu'ils soient d'autant mieux disposés à s'y perfectionner eux-mêmes et à y instruire leurs fils.

Artifices artium brevi subdito comprehensarum, per singulas civitates morantes, ab universis muneribus vacare præcipimus : siquidem ediscendis artibus otium sit adcommodandum, quo magis cupiant et ipsi peritiores fieri, et suos filios erudire. Dat. IV. non. Aug., Feliciano et Titiano coss.

Architecti, laquearii, albarii, tignarii, medici, lapidarii, argentarii, structores, mulomedici, quadratarii, barbaricarii, scasores, pictores, sculptores, diatretarii, intestinarii, statuarii, musivarii, ærarii, ferrarii,

marbre, trouvée dans la Casbah de Constantine et aujourd'hui au Louvre, contient l'inventaire des objets en or, argent, bronze et marbre appartenant aux sanctuaires de l'antique Cirta. *Ibid.*, p. 235, nos 1890 et 1891.

[1] Paul ap. *Dig.*, lib. XXXIV, tit. II, l. 34 : Scribit Quintus Mucius, si aurum suum omne paterfamilias uxori suæ legasset : id aurum, quod aurifici faciundum dedisset, aut quod ei deberetur, si ab aurifice ei repensum non esset, mulieri non deberi.— Ulpien, *Ad leg. Aquil.*, ap. *Dig.*, lib. IX, tit. II, l. 27, § 18. Les *diatreta*, διάτρητα, étaient des vases de cristal ou de pierres précieuses travaillés au tour de manière à obtenir des dessins en relief ou même complétement détachés du corps; une sorte de broderie, de réseau. V. encore Martial, *Epigr.*, XII, 70, et Rich, *Dict. des antiq.*, p. 229.

marmorarii, deauratores, fusores, blattiarii, tessellarii, aurifices, specularii, carpentarii, aquæ libratores, vitriarii, eburarii, fullones, figuli, plumbarii, pelliones.

On est surpris de trouver, confondues avec les métiers et les arts manuels, deux professions réputées libérales, les médecins et les vétérinaires ; mais les[1] mmunités dont jouissaient les corporations ouvrières étaient de nature à compenser tous froissements d'amour-propre, à supposer qu'ils existassent. En effet, les *Colléges* devenaient un refuge pour ceux qui voulaient échapper aux lourdes charges de la *Curie* : une loi de Valentinien Ier (364) réforme cet abus [1].

Aux fabriques impériales d'armes, *fabricæ*, étaient attachés des orfévres damasquineurs, *barbaricarii*, ayant pour spécialité l'ornementation des casques et des jugulaires. Les textes mentionnent deux *fabricæ* en Orient, Antioche et Constantinople ; trois en Occident, Arles, Reims et Trèves [2].

La condition des ouvriers employés à l'extraction des métaux précieux, *aurileguli*, *metallarii*, était fort misérable : ces malheureux ne pouvaient quitter leur résidence sous aucun prétexte ; fugitifs, on les y ramenait de force, et la loi s'opposait à leur expatriation, même voulue par l'autorité. L'or qu'ils versaient dans

[1] *Cod. Theod.*, lib. XIII, tit. IV, l. II, *De excus. artif. Laquearii*, plafonneurs. *Albarii*, ouvriers qui recouvraient les murs d'un enduit blanc. *Tignarii*, charpentiers en couvertures. *Structores*, maçons. *Quadratarii*, ouvriers en carrelages. *Barbaricarii*, damasquineurs. *Scasores (cusores ?)*, monnayeurs, forgerons. *Sculptores*, ciseleurs, ornemanistes. *Diatretarii*, v. la note préc. *Intestinarii*, menuisiers. *Tessellarii*, ouvriers en mosaïque. *Specularii*, stucateurs (Vitruve, VII, 3); peut-être aussi ceux qui incrustaient le verre dans les parois. *Plumbarii (plumarii)*, brodeurs. — *Ibid* , lib. XII, tit. I, *De Decur.*, l. 62 : Municipalis qui ad fabrorum collegium, alia officia inclusurus, irrepsit, statui pristino reformetur; nec in posterum Decurionum quis originem trahens ad hoc officium aspirare audeat. Dat. IV Decemb. Mediolani, Divo Joviano et Varroniano coss.

[2] *Cod. Theod.*, lib. X, tit. XXII, *De fabricensibus*, l. 1 ; *Cod. Justin.*, lib. XII, tit. XXIV, l. 7. *Notitia dignit. etc. in part. occid.*, c. X, *Comes sac. larg.*, éd. Boëcking, in-8°, Bonn, 1853, t. II, p. 48 et 364 ; t. I, p. 245. Orelli, n° 4152 ; Grævius, *Thesaurus antiq. rom.*, t. X, p. 461; etc.

les caisses de l'État devait être à un titre déterminé par les règlements [1].

Le ministère du Comte des largesses sacrées, *Comes sacrarum largitionum*, avait un bureau des matières d'or, *scrinium aureæ massæ*, divisé en quatre sections, *ordines* : 1° la section des lingots, *ordo aureæ massæ* ; 2° la section de l'or travaillé, *ordo aurificum specierum* ; 3° la section de la monnaie d'or, *ordo aurificum solidorum* ; 4° la section des ornements et bijoux, *ordo sculptorum et cæt. aurificum*. Cette dernière, à laquelle se rattachaient certainement les ouvrages de joaillerie, occupait un centenier, cinq rédacteurs, *epistolares*, six employés de 1re classe, *formæ primæ*, et dix-huit de 2e, *formæ secundæ*. Du même ministère relevaient encore le personnel de la Garde-Robe impériale, *officiales sacrarum vestium*, et le *scrinium ab argento*, chargé de tout ce qui était en argent; lingots, espèces, vases et autres objets. Les damasquineurs, *barbaricarii*, dépendaient de la 3e section du bureau des monnaies, *scrinium a pecuniis* [2].

[1] *Cod. Theod.*, lib. X, tit. XIX, l. 5, 6, 7, 9, 12, 15 (années 369 à 424).

[2] *Notitia dignit. orient.*, c. XII, § 2 ; *occid.*, c. X, § 2. *Cod. Justin.*, lib. XII, tit. XXIV, l. 7. L. Bouchard, *Étude sur l'administr. des finances de l'empire romain*, p. 235 à 237, in-8°, Paris, Guillaumin, s. d.

CHAPITRE IV.

LA JOAILLERIE EN PERSE ET DANS LES CONTRÉES MUSULMANES.

I.

L'art mazdéen et l'art musulman.

La Perse a servi de point de départ à mon travail; elle ne figure pas néanmoins dans le chapitre consacré aux pays orientaux : cette omission est volontaire. Comprise entre la Tartarie (route de la Chine), l'Inde, l'Euphrate, l'Arabie (route de l'Égypte), le Caucase et la Mer Caspienne, la Perse, bien qu'elle fût isolée de trois côtés du reste du monde par des mers ou des déserts, occupait en Asie une position centrale qui lui permettait d'aspirer à la domination universelle : elle ne faillit point à sa destinée. Les conquêtes de Cyrus, poussées jusqu'à la Mer Égée, montrèrent aux Perses le chemin de l'Europe; Cambyse, en s'emparant de l'Égypte, devint le maître du commerce antique : l'échec de Xerxès en Grèce retarda seul des projets qu'Alexandre put réaliser un moment. Dans ces conditions exceptionnelles, la Perse méritait un article séparé, d'autant mieux que, suivant toute probabilité, elle a fourni les modèles d'orfévrerie cloisonnée que les Barbares répandirent plus tard en Occident.

A l'époque de Déjocès, l'art assyrien s'était implanté chez les Mèdes; les Perses, encore en partie nomades à l'avénement de

Cyrus, n'avaient alors qu'une civilisation rudimentaire [1]. La défaite de Crésus, la soumission de l'Asie-Mineure, la prise de Babylone, ouvrirent aux montagnards du Farsistan des horizons nouveaux que l'expédition de Cambyse en Égypte vint agrandir.

Diodore de Sicile rapporte par ouï-dire que des ouvriers égyptiens furent employés aux constructions de Persépolis et de Suse [2]; M. Batissier discute cette assertion.

Parmi les voyageurs qui ont étudié les constructions de Persépolis, les uns ont cru qu'elles avaient été bâties sous l'influence du goût égyptien, et peut-être par des architectes égyptiens venus en Perse à la suite de Cambyse ; les autres ont pensé qu'elles étaient l'ouvrage d'artistes grecs ; mais tous s'accordent à reconnaître dans les colonnes de Tshil-Minar les membres et l'ornementation de l'ordre ionique. Ce rapprochement est peut-être fondé ; mais, dans tous les cas, on ne peut se refuser à reconnaître dans la disposition générale du palais de Persépolis, aussi bien que dans sa décoration, un goût particulier, un style original, dont il est difficile de retrouver absolument la source première, qu'on la cherche dans l'Inde ou dans la Phénicie, en Judée ou en Égypte [3].

Les origines de l'art achéménide ne me semblent pas aussi difficiles à découvrir. Peuple neuf, fin, aux instincts artistiques très-développés, subitement jeté de la rude existence pastorale au milieu de civilisations avancées, les Perses, doués au plus haut degré du génie à la fois inventeur et conservateur propre à la race aryenne, comprirent de suite le parti qu'ils pouvaient tirer des éléments décoratifs usités chez les diverses nations récemment soumises. Appelés à jouer en Asie le rôle que les Hellènes remplissaient en Europe, avec autant d'initiative que ces derniers, les Perses empruntèrent beaucoup à l'Assyrie, un peu à l'Égypte et à la Grèce ; ils surent modifier les formes, obtenir des combinaisons nouvelles, et ils arrivèrent ainsi à créer un ensemble par-

[1] F. Lenormant, *Manuel etc.*, t. II, p. 345, 359.

[2] I, 46, éd. Didot : ὅτε δή φασι τοὺς Πέρσας μετενεγκόντας τὴν εὐπορίαν ταύτην εἰς τὴν Ἀσίαν, καὶ τεχνίτας ἐξ Αἰγύπτου παραλαβόντας, κατασκευάσαι τὰ περιβόητα βασίλεια τά τε ἐν Περσεπόλει καὶ τὰ ἐν Σούσοις καὶ τὰ ἐν Μηδίᾳ.

[3] *Histoire de l'art monumental*, p. 46 ; in-8°, Paris, 1845.

faitement original, bien que chacun de ses membres porte un acte de naissance lisiblement écrit [1].

Après la conquête d'Alexandre, et pendant les siècles qui suivirent, un contact journalier avec les Grecs, ensuite avec les Romains, exerça sur les populations mazdéenes une influence relative. Une puissante dynastie grecque occupait encore le trône de la Bactriane moins de deux siècles avant notre ère; les ruines d'un temple grec subsistent à Kingâvar (Irâk-Adjémi, ancienne Médie); les Génies ailés du monument de Tâk-i-Bostân sont inspirés par les Victoires sculptées sur les reins de l'arc de Septime-Sévère, à Rome : ces exceptions confirment la règle. En Orient, les invasions ont beau se succéder les unes aux autres, elles ne réussissent pas à détruire l'harmonie profonde qui y règne; elles peuvent endormir momentanément le goût national, mais il se réveille toujours, et les vainqueurs finissent par s'assimiler aux vaincus, bien loin de leur imposer des mœurs ou des idées étrangères. Aussi l'esthétique arsacide et sassanide, en architecture, statuaire, ornement, quoiqu'elle s'éloigne déjà de la raideur du style achéménide, trahit néanmoins sa filiation indigène et reste complétement en dehors de l'art européen [2].

Les Arabes se précipitent sur l'Asie; ces hordes nomades, parties des bords de la Mer Rouge, armées du sabre et du Koran, avaient-elles pour lors en croupe la technique des vieux Sabéens? L'ignorance ou la simplicité des premiers chefs musulmans autorisent

[1] V. Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, pl. 80, 92, 93, 124, 135, 152 à 164, Persépolis, passim. Botta, Layard, Place, *ouv. cit.*, passim. Prisse d'Avennes, *L'Art égyptien*, passim. Gailhabaud, *Monuments anciens et mod.*, t. I, nos 5, 13; t. II, no 4; t. III, nos 2, 4, 5; t. IV, nos 1, 6. — A l'exemple des monuments de l'Égypte et de l'Assyrie, les bas-reliefs de Persépolis furent entièrement peints et dorés, ainsi que les colonnes et les lambris : Texier, *Lettre au Journal des Débats*, 24 juin 1840. MM. Flandin et Coste ont publié des restaurations de cette polychromie; *ouv. cit.*, pl. 87, 112.

[2] V. le médaillon d'or d'Eucratidas au Cabinet des Médailles et *Mag. pitt.*, t. XXXVIII, p. 344, fig. — Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl, 5 à 9, 33, 182, 186, 216, 28, 29, 38 à 42. — Gailhabaud, *ouv. cit.*, t. III, nos 7, 11.

l'opinion contraire. Quand, à la fin du VI[e] siècle, il fallut rétablir la Kaaba de la Mecque détruite par un incendie, on s'empara d'un navire chargé de matériaux pour la construction d'une église chrétienne; on retint deux architectes, l'un copte, l'autre grec, embarqués sur ce navire, et on les obligea à diriger les travaux du nouvel édifice qui conserva néanmoins l'ancienne forme hiératique : Mahomet, dit-on, fit terminer la Kaaba. Cette réquisition d'artistes étrangers, assurément imbus des traditions de l'art oriental, prouve qu'il n'existait pas alors en Arabie de véritable école d'architecture. Plus tard, le calife Walid, fils d'Abd-el-Malek (705), voulant élever des mosquées à Médine, Jérusalem et Damas, sollicita et obtint de l'empereur d'Orient, Justinien II, des ouvriers habiles dans la bâtisse; toutes les constructions musulmanes primitives ont cette origine. L'Arabe n'est guère inventeur de sa nature; caractère souple, esprit subtil, il ne crée pas, il modifie, s'appropriant avec la plus grande facilité les idées d'autrui : aussi sous les califes, Abbassides à Bagdad, Fatimites en Égypte, Ommiades en Espagne, se développa un art décoratif plein d'élégance, improprement qualifié d'arabe, que j'appellerai musulman, et qui n'est en définitive qu'une transformation de l'art sassanide. Pour orner Bagdad fondée par lui, le deuxième Abbasside, Abou-Djafar-al-Mansour, dépouilla de leurs richesses artistiques la ville de Madain où brillait le splendide palais des Chosroès, merveille qu'admirèrent les premiers conquérants, les cités de Vaseth et de Tak-i-Eïwan. Sur les anciens chapiteaux de Tâk-i-Bostân et d'Ispahan, sur les étoffes contemporaines des Sapor et des Chosroès, on reconnaît en germe toutes les capricieuses fantaisies créées par les ouvriers de l'Islam. Les décorateurs persans, il est vrai, évitent soigneusement la ligne droite que ne dédaignent pas à l'occasion ceux du Caire et de Grenade; là gît la différence. Néanmoins, copiés par les Byzantins, à qui ils ont beaucoup donné sans en rien recevoir, imités par les Arabes, les Persans restèrent longtemps, et demeurent peut-être encore aujourd'hui les premiers ornemanistes du

monde; leurs œuvres, n'importe lesquelles, ne seront jamais confondues avec les productions analogues des autres peuples. Que l'on aille à Cordoue ou à Stamboul admirer un chef-d'œuvre, on est à peu près sûr d'y trouver la griffe d'un artiste iranien [1].

Aux siècles reculés, fleurit dans l'Inde un art national dont les monuments du Cambodge sont la plus noble expression, et dont les édifices brahmaniques, bouddhiques et jaïnas des contrées qu'arrose le Gange ont gardé l'empreinte. J'ai signalé (c. II, § 7 et 8) les termes de comparaison qui pourraient relier les styles khmer et hindou à l'esthétique égyptienne; l'une des admirables têtes découvertes par M. Delaporte à Préasat-Ré (Cambodge) appuie ces vagues données. Aux lèvres épaisses et sensuelles, à la physionomie placide, à la simplicité du rendu qui caractérisent le sphinx des Pharaons, elle joint une coiffure analogue au frontal d'or trouvé à Hissarlik par M. Schliemann (v. la fig. c. II, § 9), coiffure peut-être nommée mal à propos κρήδεμνον puisque deux savants autorisés, MM. Max Müller et F. Lenormant, émettent

[1] V. Batissier, *ouv. cit.*, p. 401 à 407. — Abd-al-Latif, *Relat. de l'Égypte*, trad. Sylv. de Sacy, p. 199, in-4°, Paris, 1810. — Ibn-Khaldoun, ap. *Revue gén. de l'arch.*, 1840, p. 68, note 1. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 5, 6, 8, 11, 17 bis, 27, 27 bis, et *Perse moderne*, pl. 72, 73 et passim. — Prisse d'Avennes, *L'Art arabe*, passim. — Hommaire de Hell, *Voy. en Turquie et en Perse*, passim. — Doré et Davillier, *Voy. en Espagne*, ap. *Tour du Monde*, t. X, p. 368, 375, 391; t. XIV, p. 356 à 365, t. XVI, p. 340 à 349; t. XVIII, p. 328 — Gailhabaud, *Monum. anc. et mod.*, t. I, n[os] 30 à 32; t. III, n° 21; t. IV, n° 17. Id., *L'Architecture du V[e] au XVII[e] siècle*, Mosquées d'el-Khânqeh; de Koûs; d'el-Gaouly; d'Abou-Lata : Hôpital de Grenade; Palais de Chiaramonte. — Nic. Buscemi, *Notizie della Cappella Regia;* in-4°, Palerme, 1840. — Salv. Morso, *Descrizione di Palermo antico*, pl. 2, 4, 10; in-8°, 2° éd., 1827. — Tous les ouv. qui traitent de l'art arabe, mauresque ou siculo-mauresque, notamment ceux du regrettable duc Serra di Falco, de MM. Falke (de Vienne) et Girault de Prangey. — Cahier et Martin, *Mélanges d'archéol.*, t. II, pl. 38, 39; t. III, pl. 13, 14, 16, 20; t. IV, pl. 20, 23 à 25. — Gaussen. *Portefeuille archéol. de la Champagne*, c. IV, pl. 4 à 6, 8, 16. — A. Hinz, *Die Schatzkammer der Marienkirche zu Danzig*, passim; in-8°, Danzig, 1870, 200 photog. — F. Bock, *Geschichte der liturg. Gewänder*, passim. — C. de Linas, *Anc. vêtements sacerd.*, passim. Id., *Notice sur cinq anc. étoffes etc.*, passim.

l'opinion contraire, mais dont les fanons pendants rappellent, de fort loin il est vrai, le voile plissé des figures égyptiennes. D'autre part, l'emploi de la brique, les rochers sculptés, accusent au Cambodge une influence assyro-perse [1].

« Les Jaïnas, écrit M. L. Rousselet, sont les plus grands architectes qu'ait produits l'Inde : on pourrait dire les seuls, car les autres sectes n'ont fait que copier leurs premiers monuments. Les Hindous leur ont du reste donné le surnom de *Vedyavan* ou constructeurs magiques. Enfin l'architecture indo-musulmane est sortie tout entière de l'école jaïna. » La dernière assertion est discutable; plus voisine de la Perse qu'aucun autre pays, subjuguée fréquemment par elle, l'Inde a dû lui faire des emprunts de temps immémorial : l'histoire en a même enregistré un très-saillant. Vers l'an 328 de notre ère, Métrodore, aventurier persan installé dans l'Inde sous prétexte de philosophie, y construisit des moulins à eau et des bains, choses inconnues jusque là des habitants : ce personnage rentrera bientôt en scène [2]. L'invention des types ornementaux communs à la Perse et à l'Inde — ils sont nombreux — revient dès lors à la première dont les monuments datent de plus haut. Quant à l'art indo-musulman, l'Islamisme introduit dans l'Inde au XI[e] siècle par un conquérant persan, Mahmoud-le-Ghaznévide, apporta nécessairement avec lui ses formes consacrées que maintinrent les Ghourides, les fils de Gengis-Khan et de Timour-Lenc, enfin la dynastie mogole, apparen-

[1] V. *Monde illustré*, 6 nov. 1875, p. 301, fig. — « Au VII[e] siècle de notre ère, et pendant les siècles antérieurs, le royaume khmer était puissant et riche; ses monarques déployaient un faste inouï : l'or, l'argent, recouvraient les temples en pierre; l'ivoire, la nacre, les pierres précieuses, ornaient l'intérieur des palais... Le monument à quatre faces de Préasat-Ré, probablement consacré à *Ta-Prohm*, le vieux Brahma cambodgien, ne semble pas devoir remonter à plus de vingt siècles. » *Commun. de M. Delaporte au Congrès des orientalistes à Saint-Étienne*, ap. *Id.*, ibid., p. 299. — *Gaz. des Beaux-Arts*, 2[e] pér., t. XII, p. 293 et 453.

[2] *L'Inde des Rajahs*, ap. *Tour du Monde*, t. XXIV, p. 191. — Cedrenus, t. I, p 295, in-fol., Paris, 1647 : ὑδρομύλους καὶ λοετρὰ, μέχρι τότε μὴ γνωριζώμενα παρ 'αὐτοῖς.

tée de fort près aux Sophis d'Ispahan. Sous le gouvernement des souverains de Delhi, les Persans jouirent à la cour d'une prépondérance marquée que nous constaterons plus loin, et il faudrait être aveugle pour méconnaître le style persan sur les bains, les palais, les mosquées, les tombeaux qui décorent les capitales du nord de l'Hindoustan. Les musulmans des provinces méridionales, sous l'influence du climat et de traditions vivaces, ont, il est vrai, plus ou moins altéré ce style par le mélange d'éléments nationaux, mais le principe persiste toujours[1].

On ne s'étonnera donc pas de voir ici l'Empire Mogol occuper une large place aux côtés du royaume iranien.

[1] V. Gailhabaud, *Monum. anc. et mod.*, t. I, n° 1. Grandidier, *Voy. dans les prov. mérid. de l'Inde*, ap. *Tour du Monde*, t. XIX, p. 8, 57, 61, 68, 72, 76, 77; t. XX, p. 53, 57, 64, 84, 89, 134 à 137, 148 à 151. Fleuriot de Langle. *Voy. au Malabar*, ibid., t. VIII, p. 41, 45. Pâris, *Pagode de Chillambaram*, ibid., t. XVI, p. 27, 42, 43. Rousselet, *ouv. cit.*, ibid., t. XXII, p. 224, 233, 252, 261, 272; t. XXIII, p. 183 à 212; t. XXIV, p. 148 à 171, 177 à 192; t. XXVI, p. 275 à 287; t. XXVII, p. 27, 83 à 89. *Mag. pittor.*, t. II, p. 61; t. VII, p. 8. — On voit à Tengh-i-Saoulek (Khouzistan, ancienne Susiane) un curieux bas-relief sassanide figurant un homme barbu, à la chevelure ondoyante, coiffé d'une tiare ovoïde, vêtu d'une tunique à manches, d'un court manteau, et chaussé de larges bottes. Il est debout, étendant la main droite vers une espèce de borne au sommet arrondi, cerclée d'un double collier de perles d'où pendent des bouts de *kosti* : la borne repose sur un dé carré. Ce monument, où l'on pourrait soupçonner une représentation du *lingam*, n'est pas hindou ; il appartient au culte syrien et je me demande comment un symbole chamitique persista si longtemps au cœur de l'Iran, parmi les sectateurs de Zoroastre. Les rochers sculptés de l'île d'Aradus (Phénicie) offrent des colonnes identiques, moins le *kosti*, à la pierre susienne, colonnes qui atteignent d'énormes proportions. Lucien parle des *phallus*, hauts de 120 coudées, qui ornaient le vestibule du temple d'Astarté, à Hiérapolis (Syrie). Au reste, un second bas-relief de Tengh-i-Saoulek montre un personnage couché sur un lit grec, ayant en face de lui deux figures assises, dont l'une, à tête radiée, doit être une divinité syrienne. Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 224, 225. F. Kugler, *Geschichte der Baukunst*, p. 120, fig. Weiss, *ouv. cit.*, t. I, p. 369. fig. 168 *b*. Lucien, *De Syria Dea*, 16, 28, 32.

II.

Les Achéménides.

L'opulence des monarques achéménides était proverbiale : j'ai déjà énuméré plus haut les immenses trésors tombés au pouvoir des Grecs après les victoires d'Alexandre ; on peut facilement indiquer la source de cette abondance de métaux précieux. La conquête de la Lydie et de l'Assyrie valut à Cyrus 34,000 l. pesant d'or, une grande quantité de vases de la même matière et 500,000 talents d'argent ; Cambyse pilla les temples de l'Égypte qui regorgaient d'argent, d'or, d'ivoire, de pierreries, et emporta toutes ces richesses en Asie ; Xerxès enleva du Bit-Saggatu la statue de Jupiter Bélus, que Darius Ier n'avait pas osé prendre, et fit tuer le prêtre qui s'opposait au sacrilége [1]. A la tête du lit du roi de Perse se trouvait une cachette renfermant 5000 talents d'or, et aux pieds, une seconde qui en contenait 3,000 ; on leur donnait le nom d'*oreiller* et de *marchepied du roi*. Darius III offrit à Alexandre 30,000 talents d'or pour la rançon de sa famille [2].

Le luxe des meubles et des habits marchait à la hauteur d'une pareille richesse ; cependant les bas-reliefs de Persépolis ne montrent pas de bijoux autres que de simples anneaux aux oreilles des soldats, et plusieurs *torques* terminés, soit en têtes de serpent, soit en bourrelets, aux mains d'orfévres de nationalités diverses. Les grands animaux sculptés à l'entrée et sur les chapiteaux des palais ont bien des colliers et des tiares à rosaces, mais ces réminiscences de l'art assyro-chaldéen font exception à la rè-

[1] Pline, XXXIII, 15. Diodore, I, 46. Cambyse laissa pourtant quelque chose en Égypte, témoin le luxe des Lagides et ce qui restait encore au temps de saint Clément d'Alexandrie, malgré la conquête romaine. *Pæday.*, II, 3 et 12. — Hérodote, I, 183 et 191.

[2] Chares Mytilen., *Fragm.* 10, p. 117, éd. Didot. Q. Curce, IV, 11.

gle; les Perses semblent avoir imité la réserve de la statuaire hellénique à l'égard des ornements de toilette [1]. Il faut donc recourir aux documents écrits pour être renseigné sur l'orfévrerie achéménide. Quant aux ouvriers, le roi de Perse avait à sa disposition des Grecs et des Barbares ; je chercherai à rendre à chacun d'eux la part qui lui revient.

Nous connaissons par les bas-reliefs de Persépolis la forme assyrienne des trônes et des estrades (τράπεζα) perses ; quatre colonnettes à griffes de lion les supportaient, leur matière était l'or cloisonnant des gemmes, λιθοκόλλητος. Les lits avaient des pieds en or travaillé au marteau. Parmi le mobilier que Xerxès, s'enfuyant de Grèce, laissa à Mardonius, on trouva des lits plaqués d'or et d'argent; Artaxerxès se fit des partisans à l'étranger avec des meubles du même genre [2]. Des images divines, ciselées en or et en argent, décoraient le char royal, au joug étincelant de pierreries, de Darius III. Dans la chambre à coucher du monarque serpentait une vigne d'or incrusté dont les grappes étaient faites en pierres cabochons de toute espèce. Elle orna, conjointement avec des platanes d'or, le cénacle construit exprès pour les nôces d'Alexandre, cénacle soutenu par des colonnes, hautes de 20 coudées, recouvertes de lames d'or et d'argent semées de gemmes. Auprès de cette vigne, dans le *cubiculum*, figurait, dit Athénée,

[1] V. Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 80, 81, 92, 93, 100 à 102, 105, 107, 109, 124, 157 et passim. V. encore, bien que l'œuvre soit occidentale et relativement moderne, la mosaïque découverte en 1831 à Pompéï; elle représente un combat des Grecs contre les Perses et se trouve aujourd'hui au *Museo Borbonico* de Naples. *Mag. pitt.*, t. III, p. 41, fig. Je renvoie volontiers mes lecteurs au *Magasin pittoresque*, parce que ses articles d'archéologie sont très savants, ses dessins fort exacts, et qu'il est à la portée de tout le monde.

[2] V. Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 154 à 156, 164, 177, 178. — Athénée, XII, 2 : ὁ δὲ θρόνος..... χρυσοῦς ἦν, ὃν περιειστήκεσαν τέσσαρες κιονίσκοι λιθοκόλλητοι χρυσοῖ. Au palais de Cyrus : θρόνος χρύσεος λιθοκόλλητος ; Pseudo-Callisthènes, III, 28, éd. Didot. — Le lit funèbre de Cyrus avait πόδας χρυσοῦς σφυρηλάτους ; Arrien, *Exped.*, VI, 29. Hérodote, IX, 80. Athénée, II, 9. — V. *Mag. pitt.*, t. XXXIII, p. 384, fig. 2, le lit funèbre étrusque reproduit d'après une peinture de Corneto; il doit offrir quelques rapports avec les anciens lits perses.

un cratère d'or, ouvrage de Théodore de Samos [1]. J'ai déjà mentionné la vigne et le platane d'or donnés à Darius I[er] par le Lydien Pythius; les objets que décrivent Hérodote et Athénée sont vraisemblablement une seule et même chose; on peut donc mettre ces œuvres au compte des orfévres de l'Asie-Mineure. La célèbre couronne d'or incrusté d'émaux du musée de Munich, bien que d'une polychromie plus sobre, un diadème analogue et les débris gréco-égyptiens conservés au Louvre feront comprendre la technique de pièces surchargées de pierreries, à la mode orientale, par les artistes qui les fabriquèrent [2].

Le Pseudo-Callisthènes parle des arbres et de l'aigle d'or du palais de Cyrus; Quinte-Curce, d'une image du soleil, enchâssée dans le cristal, qui brillait au-dessus de la tente royale, et des autels d'argent consacrés au culte du feu. La dépouille mortelle de Cyrus, richement habillée de tissus babyloniens, avait un collier,

[1] Deorum simulacra ex auro argentoque expressa decorabant..... Distinguebant intertingentes gemmæ jugum; ex quo eminebant duo aurea simulacra cubitalia, quorum alterum Nini, alterum Beli gerebat effigiem. Q. Curce, III, 3. — Athénée, XII, 2 : λιθοκόλλητος ἄμπελος χρυσῆ..... βότρυας ἔχειν ἐκ τῶν πολυτελεστάτων ψήφων συντεθειμένους. Id., ibid., 9 : « Grappes en émeraudes, escarboucles de l'Inde et toute espèce de gemmes » : Κίονες περίχρυσοι καὶ διάλιθοι καὶ περιάργυροι. Sidoine Apollinaire fait probablement allusion à cette vigne dans les vers cités plus haut au § *Electrum*.

[2] La couronne fut trouvée dans un tombeau, près d'Armento (Basilicate); elle est formée d'une branche de chêne avec ses glands, entrelacée de liserons, narcisses, asters, myrthe et lierre; diverses figurines sont groupées autour d'une déesse placée au centre. Le métal est estampé ou ciselé; les émaux incrustés dans le calice des fleurs sont bleu-clair; une inscription, rapportée en filigrane sur la base de la statuette principale, mentionne le nom du défunt qui reçut cette riche offrande, Kreithonios. L'objet date vraisemblablement du IV[e] siècle avant notre ère. Christ et Lauth, *Führer durch das kœnigl. Antiq. in München*, p. 29 et 30; 2[e] salle, vitrine octog. 1[er] compart. Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 60. Arneth, *Die antiken gold und silber Monum. des K. K. Münz und Antik. Cabinettes in Wien*, chromolith., G. pl. 13. *Mag. pitt.*, t. XXXI, p. 329, fig. — *Catal. des bijoux du Musée Napoléon III*, n° 1; Paris, 1862. — A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiq. du Louvre*, n[os] 1015 et 1016 : couronnes et débris, avec fruits, grains de raisins, baies en pâtes de verre rouge, vert, violet, et cornalines.

des armes et des boucles d'oreilles en or incrusté de pierreries ; Darius III et les *Immortels* de sa garde portaient un costume analogue. Plutarque estime à 12,000 talents la valeur des *regalia* ordinaires du Grand-Roi [1].

Les vases fournissent un article intéressant à l'orfévrerie achéménide ; certains, le cratère de Théodore de Samos, qui représentait un combat naval, et d'autres sans doute, étaient l'œuvre d'artistes grecs, mais la majorité devait appartenir à l'industrie nationale. Parmi les dons qu'Artaxerxès envoya à des personnages influents, lorsqu'il méditait une nouvelle expédition contre la Grèce, figurent des patères d'or incrusté de gemmes, φιάλας λιθοκολλήτους χρυσᾶς. On voit sur un bas-relief de Persépolis des seaux à fond plat de la même famille que les seaux assyriens ; les sculptures d'un palais, au même lieu, où sont figurées les cérémonies du *nourouz* (fête de l'équinoxe du printemps), cérémonies où tous les corps de métiers défilaient devant le Souverain, montrent des orfévres, Mèdes, Cappadociens, Parthes, offrant au roi des coupes apodes, hémisphéroïdes, à lèvres rabattues, semblables aux antiques vases sacrés du Danemark. Athénée rapporte que les rois de Perse buvaient leur vin dans des coupes d'or ovoïdes ; Hérodote, qu'ils faisaient des libations au soleil avec une patère d'or : divers auteurs parlent du *condy* (κόνδυ) et du *besiacum* (βησιακόν), sortes de *pocula* orientaux. Le *condy* était rond et employé dans les

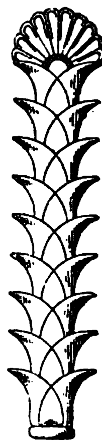
[1] Lib. III, 28, éd. Didot. — Imago solis crystallo inclusa fulgebat..... Ignis argenteis altaribus præferebatur ; III, 3. — Τάπητα ἐπιβλημάτων Βαβυλωνίων καὶ καυνάκας πορφυροῦς ὑποστρώματα. Ἐπεῖναι δὲ καὶ κάνδυς καὶ ἄλλους χιτῶνας τῆς Βαβυλωνίου ἐργασίας, καὶ ἀναξυρίδες Μηδικαὶ καὶ στολαὶ ὑακινθινοβαφεῖς λέγει ὅτι ἔκειντο, αἱ δὲ πορφύρας, αἱ δὲ ἄλλης καὶ ἄλλης χρόας, καὶ στρεπτοὶ καὶ ἀκινάκαι καὶ ἐνώτια χρυσοῦ τε καὶ λίθων κολλητά, καὶ τράπεζα ἔκειτο. Arrien, *Exped.*, VI, 29.— Illi aureos torques, illi vestem auro distinctam habebant, manicatasque tunicas gemmis etiam adornatas..... Purpureæ tunicæ medium albo distincta erat : pallam auro distinctam *aurei accipitres, velut rostris inter se corruerent*, adornabant ; et zona aurea muliebriter cinctus acinacem suspenderat, cui ex gemma erat vagina. Q. Curce, III, 3. Je ferai remarquer en passant que le type perse des *oiseaux affrontés* se montre fréquemment sur les étoffes arabes et sur leurs pastiches. — *Artaxerxès*, XXIV, p. 1220, t. II, éd. Didot.

sacrifices; il y a donc presque certitude que ce mot désignait la coupe apode. Au reste, le modèle existe tant à Persépolis qu'à Ninive, et il vient accroître le nombre des arguments présentés en faveur de l'origine orientale des vases danois [1].

La poignée d'*acinaces* en or ciselé (Pl. V A, fig. 1), trouvée à Nicopol, près de l'embouchure du Dniéper, dans le tombeau d'un roi Scythe, me paraît un rare et peut-être unique spécimen de l'orfévrerie achéménide. En regardant cet objet, on est d'abord frappé de son analogie avec un type de chapiteau persépolitain sommé de taureaux accolés.

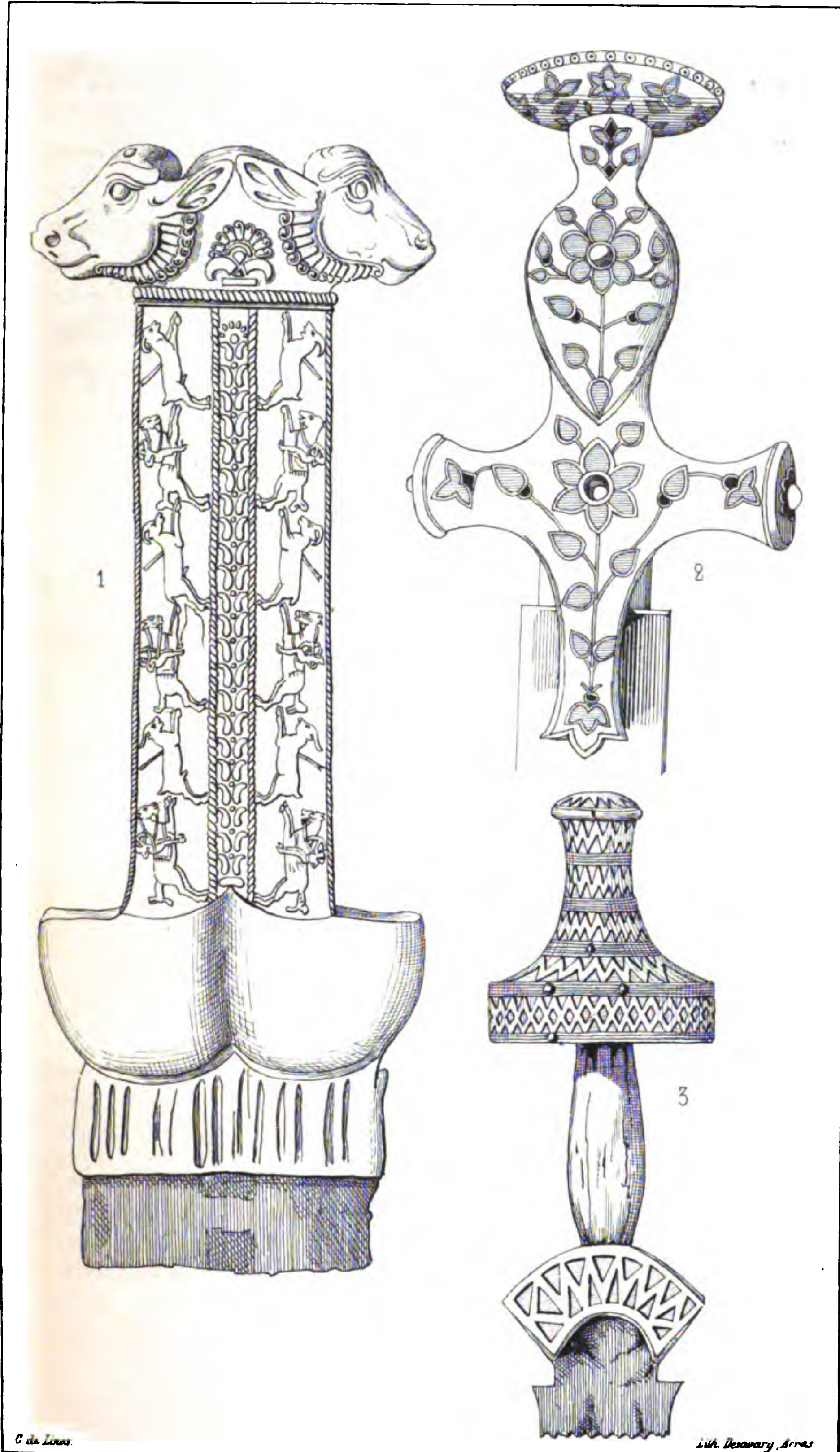


Chapiteau de Persépolis.



Graminée de Persépolis.

[1] Le Pseudo-Callisthènes, III, 28, éd. cit., mentionne les vases d'or ciselé d'un temple perse, mais le cratère représentant une bataille navale, qu'il place dans le palais de Cyrus, doit être l'œuvre de Théodore citée par Athénée.— Plutarque, *Alexandre*, p. 806, t. II, éd. cit. — Athénée, II, 9. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 105, 107, 108, 157. Worsaae, *Nord. Oldsager*, p. 61, fig. 278, 280, 281. Engelhardt, *Les vases d'or sacrés du musée de Copenhague*, pl., fig. 2. Il y a aussi des coupes hémisphéroïdes sur les bas-reliefs assyriens; v. Weiss, *Kostümkunde*, t. I, fig. 137, *q*, d'après H. Gosse, *Assyria*, p. 267. — Xerxès, les prières dites,



1. Poignée d'*acinaces*, Musée de l'Ermitage. — 2. Manche de poignard, Collection Hertford. — 3, Poignée d'épée, Cabinet des Antiques, à Vienne.

Dessin et technique accusent chez tous deux une même école, particulièrement le rendu des yeux, des oreilles et de la crinière : les méplats sont, il est vrai, moins accentués sur les bouvillons de la poignée que sur les têtes du chapiteau, mais cela tient à l'âge des animaux figurés. La baguette, surmontée d'une palmette, qui prolonge le centre de la hampe, n'est autre chose qu'une graminée conventionnelle fréquente sur les monuments perses, sans doute la canne à sucre, d'où l'on tirait peut-être le *soma*, boisson sacrée. Ici la plante se montre allégée à la manière hellénique; est-ce une raison suffisante pour attribuer l'œuvre aux Grecs? Je concéderai tout au juste un artiste lydien. Quant aux cavaliers chassant la chèvre sauvage, placés en bordure, on leur reconnaît, malgré la faiblesse des dimensions, une tournure beaucoup plus orientale que grecque : les monuments assyriens, perses et même arabes offrent de nombreux exemples de personnages et d'animaux ainsi disposés en file[1].

jette dans la mer son poignard et les vases d'or qui ont servi aux rites sacrés. Hérodote, VII, 54. Toujours les usages religieux de nos anciens peuples du Nord. — Athénée, XI, 15 : « Nicomaque, *De Festis Ægyptiorum*, l. I, dit que *condy* est un mot perse. Selon l'astrologue Hermippus, ce vase avait la forme du monde, ὡς ὁ κόσμος, qui manifeste la puissance divine et porte un sol fécond ; pour ce motif le *condy* est employé à faire des libations aux dieux. Etc. etc. » — Le *condy* atteignait parfois une capacité respectable : « En Cappadoce, j'ai vidé trois fois un *condy* d'or, mesurant dix cotyles et rempli jusqu'aux bords. » Ménandre, *Adulator; Fragm.* éd. Didot, p. 29, n° 1. — J. Pollux, *Onomast.*, VI, 16, n° 96 : καὶ Κόνδυ Καππαδοκινὸν, καὶ Βησιακόν ; Περσικὸν δ'ἦν τὸ ἔκπωμα.

[1] V. *Compte-rendu de la Commission imp. archéolog. russe*, 1864, p. 173 et pl. V, fig. 2 ; Notice par M. Ludolf Stephani. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 92, 102, 110, taureaux et *canne à sucre ;* 130, chèvre sauvage ; 156 et 161, files. Weiss, *ouv. cité*, t. I, p. 312, fig 161, *a*, *b*. C. Texier, *Descript. de l'Arménie etc.*, pl. 113, 126. Tous les ouvrages relatifs à l'Assyrie. Le bassin arabe dit *Baptistère de saint Louis*. — Le Rig-Véda mentionne fréquemment le *soma ;* j'en extrais divers passages qui me portent à croire que le principal élément de cette liqueur sacrée était le jus de la canne à sucre. « C'est pour toi Indrâ que sont préparées les libations copieuses qui ont jailli dans le mortier sous les coups du pilon et qui reposent dans ces vases. » Sect. I, lect. 4, hymne VIII, 9. « Coule donc adorable soma, toi qui connais l'œuvre (sainte). Jette sur le filtre de laine ton miel délicieux. » Sect. VII, l. 3, h. XI, 48. « Gonflé d'un lait délicieux, tu

A ces arguments empruntés à l'art, j'en ajouterai d'autres tirés de l'histoire et de la poésie. L'*acinaces* (ἀκινάκης) était un long poignard à lame rectiligne et garde très-peu saillante, que l'on portait accroché sur la cuisse droite :

Insignis manicis, insignis acinace dextro.

Les Scythes se servaient ordinairement de l'*acinaces* et lui rendaient un culte religieux comme étant l'image du Dieu de la guerre ; mais les Anciens l'attribuent surtout aux Perses :

Vino et lucernis Medus acinaces
Immane quantum discrepat [1].

Les grands seigneurs perses avaient des *acinaces* d'or ; le butin ramassé après la bataille de Platées comprenait plusieurs de ces armes de luxe : l'une d'elles, conservée à l'Acropole d'Athènes, provenait de Mardonius et valait 300 dariques (environ 5,500 francs). Alexandre trouva des *acinaces* auprès du corps de Cyrus [2].

Certains *acinaces* scythes sont munis d'une croisée ; la poignée d'un autre est renflée avec garde triangulaire ; le modèle sculpté sur les bas-reliefs persépolitains, manche rectiligne, garde godronnée, s'identifie seul avec notre arme, et vient établir à nouveau la nationalité de cette dernière. La trouvaille d'un objet perse en Scythie est d'ailleurs très-naturelle, Scythes et Perses

nous donnes ton suc aussi doux que le miel. » Ibid., l. 4, h. VII, 14. Il est encore dit que le *soma* se composait de trois substances innocentes ; ibid., l. 5, h. XI, 2. *Bibl. orient.*, t. I, *Rig-Véda*, trad. par M. Langlois, in-8°, Paris, 1872.

[1] Val. Flaccus, *Argonaut.*, VI, 701. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 95, 100, 109 etc. — J. Pollux, *Onomast.*, I, 10, n° 138 : καὶ ἀκινάκας, Περσικὸν ξιφίδιόν τι τῷ μηρῷ προσηρτημένον. — Hérodote, IV, 62 ; VII, 67 ; 54 : ἀκινάκης Περσικὸν ξίφος. — Lucien, *Scytha*, 4. — Sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut Martem, regionum, quas circumcircant, præsulem verecundius colunt. Ammien Marcellin, XXXI, 2. — Horace, *Od.*, I, 27, v. 5 et 6.

[2] Xénophon, *Anabas.* I, 2 : καὶ στρεπτὸν χρυσοῦν καὶ ψέλια καὶ ἀκινάκην χρυσοῦν. Id., ibid., 8. — Hérodote, IX, 80 : ἀκινάκας ἐόντας χρυσέους. — Démosthènes, *Cont. Timocrat.*, § 129 : καὶ τὸν ἀκινάκην τὸν Μαρδονίου, ὃς ἦγε τριακοσίους δαρεικούς. — Arrien, *Exped.*, VI, 29.

vivant dans un voisinage habituel, les premiers aux dépens des seconds. Pourrait-on affirmer que l'*acinaces* de Nicopol n'est pas la dépouille opime de Darius Ier ou d'un satrape de son armée? La coutume, ordinaire chez les Barbares septentrionaux d'inhumer avec le défunt les objets à son usage personnel, expliquerait la présence dans une tombe d'une arme antique, probablement transmise par héritage de génération en génération [1].

Je me suis déjà étendu sur le luxe des Séleucides et des princes asiatiques : les trésors des temples syriens regorgeaient d'ivoire et de pierreries; le simulacre d'Astarté, à Hiérapolis, étincelait d'or et de gemmes blanches, verdâtres (ὑδατώδεες), violettes, rouge feu, outre les sardonyx, hyacinthes, émeraudes, venus de l'Égypte, de l'Éthiopie, de l'Inde, de la Médie, de l'Arménie et de Babylone. De plus, le front de la déesse portait une merveilleuse escarboucle (λυχνὶς) qui brillait au sein des ténèbres [2]. Lucullus prit dans le Pont et en Arménie assez de vases d'or gemmé, ἐκπωμάτων χρυσῶν καὶ διαλίθων, pour en charger des voitures et des chameaux. Au triomphe de ce général figurèrent la statue en or de Mithridate, haute de six pieds; le bouclier semé de pierreries du roi, θυρεός τις διάλιθος; 42 brancards remplis de vases en métal précieux et d'armes; 64 lits d'or ou d'argent massif; 108 millions de sesterces (22,009,500 fr. 36 cent. [3]).

III.

Les Arsacides et les Sassanides.

En fait de magnificence, les Arsacides ne restèrent pas inférieurs aux dynasties qui les avaient précédés. Bien qu'ils appar-

[1] *Compte-rendu etc.* 1864, pl. V, fig. 1. *Recueil d'antiquités de la Scythie*, pl. 37, fig. 3; in-fol., Saint-Pétersbourg. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 100.

[2] Lucien, *De Syria Dea*, 16, 32.

[3] Plutarque, *Lucullus*, XXXIV et XXXVII.

tiennent à des personnages héroïques, les costumes parthes décrits par Valerius Flaccus sont des réalités contemporaines du poëte; il devait connaître le peuple dont Sénèque a dit :

Albim Persæ, Rhenumque bibunt.

Ces Parthes aux vêtements de soie brochée d'or, aux armes et aux chaussures gemmées, Tertullien et Hérodien les virent à Rome sans aucun doute; or tous deux concordent dans leurs récits avec Valerius Flaccus[1].

La révolution politique, qui mit les Sassanides sur le trône, ne changea rien aux mœurs et aux usages des habitants de la Perse; le goût des joyaux, qui depuis tant de siècles passionnait les Asiatiques, persévéra dans l'Iran. Laissons parler les textes avant d'aborder les monuments. J'ai déjà mentionné au triomphe d'Aurélien (274 de J.-C.), le char, *argento, auro et gemmis operosus,* offert au César vainqueur de Zénobie par le roi Bahram Ier (Varahran). Ammien Marcellin énumère les vêtements bigarrés, les bracelets et les colliers d'or, les gemmes et surtout les perles dont la majorité des Perses faisait étalage. Claudien décrit ainsi le costume perse :

Ductor Parthus agit : gemmis et divite cultu
Luxurians sertis apicem regalibus ornat;
Auro frenat equum, perfusum murice vestem
Assyria signatur acu[2].

[1] Accinctum gemmis fulgentibus ensem.
Argonaut., V, 514.

At viridem gemmis et Eoæ stamine silvæ
Subligat extrema patrium cervice tiaram.
Ibid., VI, 699, 700.

— *Médée*, acte II, 374. — *De Hab. mul.*, c. 7; v. la note du chap. I. — Hérodien, lib. IV, *Caracalla* : ἐσθῆτι χρυσῷ καὶ βαφαῖς διαφόροις πεποικιλμένον. — Pline, XXXIII, 24, mentionne chez les anciens Parthes une statue en or de leur déesse Anaïtis.

[2] Vopiscus, *Aurélien*. — Indumentis plerique eorum ita operiuntur lumine colorum fulgentibus vario..... Armillis uti monilibusque aureis et gemmis, præci-

Les monarques Sassanides ornèrent à l'envi de perles et de pierres précieuses le tablier de cuir du forgeron Gao ou Caveh, tablier nommé *dirfesc Gaviani* (étendard de Gao), et qui devint le drapeau national. On le gardait dans le trésor d'où il ne sortait que pour accompagner les rois de Perse lorsqu'ils commandaient eux-mêmes leurs armées[1]. Chosroès Ier (Kosrou Nouschirwan) reçut des plus grands princes du monde, par l'entremise d'ambassadeurs, des présents en étoffes et en pierreries; il possédait une énorme perle pêchée dans le Golfe Persique, joyau dont Justinien offrit vainement cent livres pesant d'or. Alors la noblesse perse se couvrait de chaînes, colliers, boucles d'oreilles en or, de ceintures cloisonnées et de toutes les parures féminines usitées chez les Mèdes. Théophylacte dépeint Hormisdas IV assis sur son trône, coiffé d'une tiare d'or cloisonnant des pierreries (λιθοκόλλητος) entremêlées de perles, de grenats (ἀνθράκων) et d'émeraudes cabochons. Les *anaxyrides* (pantalons) du monarque étaient en étoffe à dessins d'or (χρυσοποικίλοι), tissue par une main très-habile, ἔργον ὑφάντου χειρὸς μεγάλης τιμίας [2]. Chosroès II (Kosrou Parviz), qui, d'après les historiens byzantins, semblerait avoir penché vers le christianisme, rendit à l'église de Saint-Serge, à Nisibe, une croix gemmée conquise autrefois sur les Grecs par Chosroès Ier, mais il y fit ajouter en manière de *titulus* une autre croix d'or pur chargée d'une longue inscription commémorative que Théophylacte rapporte en entier. Le même Chosroès II, désireux d'avoir un fils, donna encore à l'église précitée une patène, un calice, une croix d'autel et un encensoir, le tout d'or; plus,

pue margaritis quibus abundant, adsuefacti post Lydiam victam et Crœsum. Amm. Marc., XXIII, 6. — *Phœnix*, 84 à 87.

[1] D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, p. 348, in-fol. Paris, 1697. — Dubeux, *Univers pittor.*, Perse, p. 222. L'étendard de Gao fut pris par les Arabes à la bataille de Kadesiyya (636). Id., *ibid.*, p. 336.

[2] D'Herbelot, *ouv. cit.*, p. 680 et 997. — Cedrenus, t. I, p. 356; in-fol., Paris, 1647. — Agathias, *De rebus gestis imp. Justiniani*, lib. III. — Théophylacte, l. III, c. 6; λιθοκολλήτους ζώνας : l. IV, c. 3.

un diptyque oriental, *ἀμφίθυρον Οὐννικὸν*, enrichi d'or. Le palais de ce prince renfermait d'immenses valeurs en métaux et pierres précieuses ; des colonnes d'argent soutenaient les plafonds, des globes d'or pendaient aux voûtes. Quand les Arabes envahirent la Perse, les généraux d'Omar ayant trouvé dans le palais de Ctésiphon une magnifique tapisserie, longue de 60 coudées et représentant un parterre où chaque fleur, formée de pierreries, s'élançait d'une tige en or pur, le calife la fit couper en morceaux qu'il distribua à ses compagnons d'armes. La valeur de ce chef-d'œuvre de l'art sassanide était telle qu'Ali put vendre 20,000 dirhems le morceau grand comme les deux mains qu'il avait eu pour sa part. Au reste, les Byzantins du Ve siècle étaient bien en mesure d'apprécier le talent des orfévres orientaux : l'an 473, un Perse, nommé Amorcesus, devenu chef de tribu dans l'Arabie Pétrée, envoya à l'empereur Léon Ier son portrait en or semé de pierreries [1].

Les bas-reliefs sassanides, épars sur le sol persan, offrent de nombreuses effigies royales dont les coiffures, les habits et les harnachements de chevaux sont chargés de bijoux gemmés ou ciselés; les principaux, ainsi que le remarque Ammien Marcellin, consistent en colliers, ceintures et *armillæ* de grosses perles rondes. Plusieurs de ces objets présentent une sertissure qui, malgré sa forme circulaire, dénonce l'emploi des pierreries. L'une des figures royales de Tâk-i-Bostân porte la tunique à manches étroites et d'amples pantalons, le tout semé de poires accrochées à de petits anneaux; ses armes, ses bracelets et l'estrade sur laquelle elle repose montrent des gemmes quadrangulaires : d'autres effigies voisines ont des bretelles et des ceintures pareil-

[1] Théophylacte, V, 13, 14. — Reinaud, *Descript. des monum. musulmans du cabinet Blacas*, t. I, p. 313 ; in 8°, Paris, 1828. Je ne saurais oublier la gracieuseté que M. le duc de Blacas, membre de la Société des Antiquaires de France, a mise à m'offrir un exemplaire de ce précieux ouvrage. — Aboulféda, *Annales moslemici*, t. I, p. 232 ; in-4°, Copenhague, 1789 à 1794. — Ἰδίαν μὲν παρ' αὐτοῦ εἰκόνα τινὰ χρυσῆν καὶ κατάλιθον λαβὼν : Malchus, *Excerpta de legationibus*, p. 92, ap. *Hist. Byzant. script.*, in-fol., Paris, 1648.

lement décorées. Le collier d'une statue de Sapor est en tout semblable, moins le croissant, à celui du colosse de Sarepta, décrit au § *Syrie* [1]. Mais l'ornement caractéristique des monarques Sassanides est sans contredit la plaque du ceinturon (Pl. I, fig. 3, 4, 5), que les Persans modernes ont encore et qu'ils nomment *rose du poignard*. Voici ce qu'en dit Chardin : « Ils passent le poignard dans la ceinture et l'y attachent avec un cordon ; appliquant à l'endroit du nœud une enseigne ronde de pierreries qu'ils appellent rose du poignard. » Impossible d'être plus conforme à la description que j'ai donnée, chapitre Ier, et aux restitutions de ma planche. Un portrait de Feth-Ali-Shah (1797-1834) montre à la ceinture du prince une plaque gemmée identique au n° 5 [2].

Une recherche plus attentive m'a fait découvrir dans le *Voyage en Perse* de MM. Flandin et Coste, pl. II, le type de la boucle carrée dont je n'avais précédemment établi l'origine sassanide que par induction et sous forme dubitative. Cette boucle, qui appartient à l'une des effigies royales figurées sur le bas-relief de la chasse au sanglier, à Tâk-i-Bostân, se compose d'une pierre quadrangulaire sertie, entourée de huit perles énormes. Quoique

[1] V. Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 9 et 13, Tâk-i-Bostân ; 33, Dârabgerd ; 43, Firouz-Abad ; 51, 52, Châpour ; 182, 185, 186, Nâkch-i-Roustam ; 191, Nâkch-i-Redjâb ; 205, Selmas. — Voir encore les deux coupes sassanides du musée de l'Ermitage ; *Compte-rendu etc.* pour 1867, pl. III, fig. 1 et 4. Les fourreaux de l'épée et de l'arc, au n° 1, sont couverts de perles ainsi que le harnachement du cheval. — A. de Longpérier, *Essai sur les méd. sass.*, pl. passim. — *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. X, p. 527 et 528, d'après M. C. Texier, *Descr. de l'Arménie etc.* J'ai cherché à expliquer, chapitre Ier, le port de l'épée sassanide que la statue sans manteau de Sapor fait comprendre parfaitement, mais cette figure m'était alors inconnue. Le ceinturon très-lâche descend en écharpe de la hanche droite sur la cuisse gauche et permet ainsi de ramener à volonté l'arme entre les jambes.

[2] *Voyages en Perse etc*, t. III, p. 74 ; in-4°, Amsterdam, 1735. — Dubeux, *ouv. cité*, pl. 58. — J'ai restitué la plaque fig. 5 d'après celle de Feth-Ali-Shah ; j'aurais pu tout aussi bien la cloisonner à l'instar des bijoux assyriens, cela eut même été préférable.

l'objet manque de pièces battantes, l'extrémité d'une courroie, engagée sous la plaque d'où elle s'échappe latéralement, vient justifier à nouveau mon attribution du bijou de Wolfsheim.

Outre divers ouvrages de ciselure, les Musées possèdent quelques pièces sassanides en orfèvrerie gemmée : Je ne reviendrai pas sur la plaque de Wolfsheim mise au compte d'Ardeschir Babegan, il en a été suffisamment parlé; je passe à un morceau capital, jadis au trésor de l'abbaye de Saint-Denis, maintenant au Cabinet des Médailles, à Paris : un maître a su rendre son véritable nom, *Coupe de Chosroès*, et assigner une date, le VIe siècle, à ce vase que l'on croyait beaucoup plus ancien. Écoutons M. A. de Longpérier.

Le trésor de l'abbaye de Saint-Denis conservait depuis les croisades, ou les Carlovingiens peut-être, une coupe qui fut en 1793 déposée à la Bibliothèque nationale et qui, composée de petits disques en verre coloré sertis d'or, passait pour avoir servi au roi Salomon. Dom Germain Millet le croyait en 1638 : — Une très-riche tasse d'or, qui servit jadis au grand Roy Salomon, enrichie de hyacinthes par le bord, et au dedans de grenats et d'esmeraudes très-fines, au fond d'un très-beau saphir blanc, sur lequel est entaillé à demy relief la figure dudit Roy, séant en son throsne, tel que l'Escriture saincte le représente au 3e livre des Rois, chap. 10. Cette tasse a esté donnée par l'empereur Charles-le-Chauve. (*Le Trésor sacré ou inventaire etc. de Saint-Denys*, p. 129, Paris, 1640.) — Mongez, dans le dictionnaire qu'il a fourni à l'*Encyclopédie méthodique*, dépouilla cette coupe de la haute antiquité traditionnelle que lui attribuait le siècle précédent, et il n'hésita pas à y voir un roi Sassanide, sans pouvoir opter toutefois entre les trente princes qui régnèrent sur la Perse depuis 233 jusqu'à l'an 639. C'est que Mongez ne connaissait que les portraits de quatre de ces rois, de ceux que M. de Sacy avait, avec tant d'habileté, retrouvés sur plusieurs monnaies d'argent. Aussi, lorsqu'il y a quelques années, nous tentâmes de compléter les recherches de l'illustre orientaliste, en essayant de répartir les monnaies incertaines des Sassanides entre presque tous les princes de cette dynastie, nous sentîmes que si la classification que nous proposions était adoptée, on aurait désormais une base assurée pour fixer la date des figures royales qui ont été relevées en Perse par des artistes habiles. Dans une *Notice sur quelques monuments émaillés du Moyen-Age*, Paris, 1842, p. 13, j'ai proposé de restituer au

roi Cosroès 1er la coupe de la Bibliothèque du Roi, me fondant sur la ressemblance parfaite de la figure gravée sur le disque de cristal qui forme le fond de ce vase avec celle que nous voyons sur la monnaie d'or unique du Cabinet de M. le duc de Blacas. (*V. Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide*, p. 72, pl. x, n° 4.) La monnaie est assez grossièrement gravée, tandis que le cristal est travaillé avec un grand soin. Cette différence de style n'empêche cependant pas de suivre dans les moindres détails l'identité des deux types [1].

La coupe du Cabinet des Médailles a la forme ordinaire des vases sassanides du même genre, celle d'un plat circulaire creusé en ellipse et muni d'un pied vertical très-bas (Pl. V bis, fig. 1 et 2). Elle se compose d'une épaisse armature ou d'un réseau d'or ajouré, sertissant trois rangées concentriques, chacune de 18 disques alternativement blancs et rouges; des losanges et des triangles verts occupent les intervalles ménagés entre ces disques. Une bordure en rectangles d'hyacinthes ou de verre orange court sur la lèvre du vase; une autre pareille encadre le médaillon central représentant Chosroès en costume royal, assis sur un trône supporté par deux chevaux ailés. Les hyacinthes sont fixées avec un mastic dans des bâtes closes, ainsi que les triangles voisins du grand médaillon; la régularité du dessin veut que ces derniers aient été de couleur verte, mais il n'en reste aucun. Les incrustations rouges et vertes sont en verre; les blanches, en cristal de roche : le tout, plan à l'intérieur, saillant à l'extérieur, et taillé à la roue. Le camée du milieu a été fabriqué par les mêmes procédés; au dire des experts, sa matière serait le cristal de roche, non le saphir blanc comme l'ont avancé quelques historiens [2] : je m'y suis également trompé.

[1] *Annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. XV, 1843, p. 100; *Explic. d'une coupe sassanide inédite.* — *Lettre* à l'auteur, 10 avril 1864.

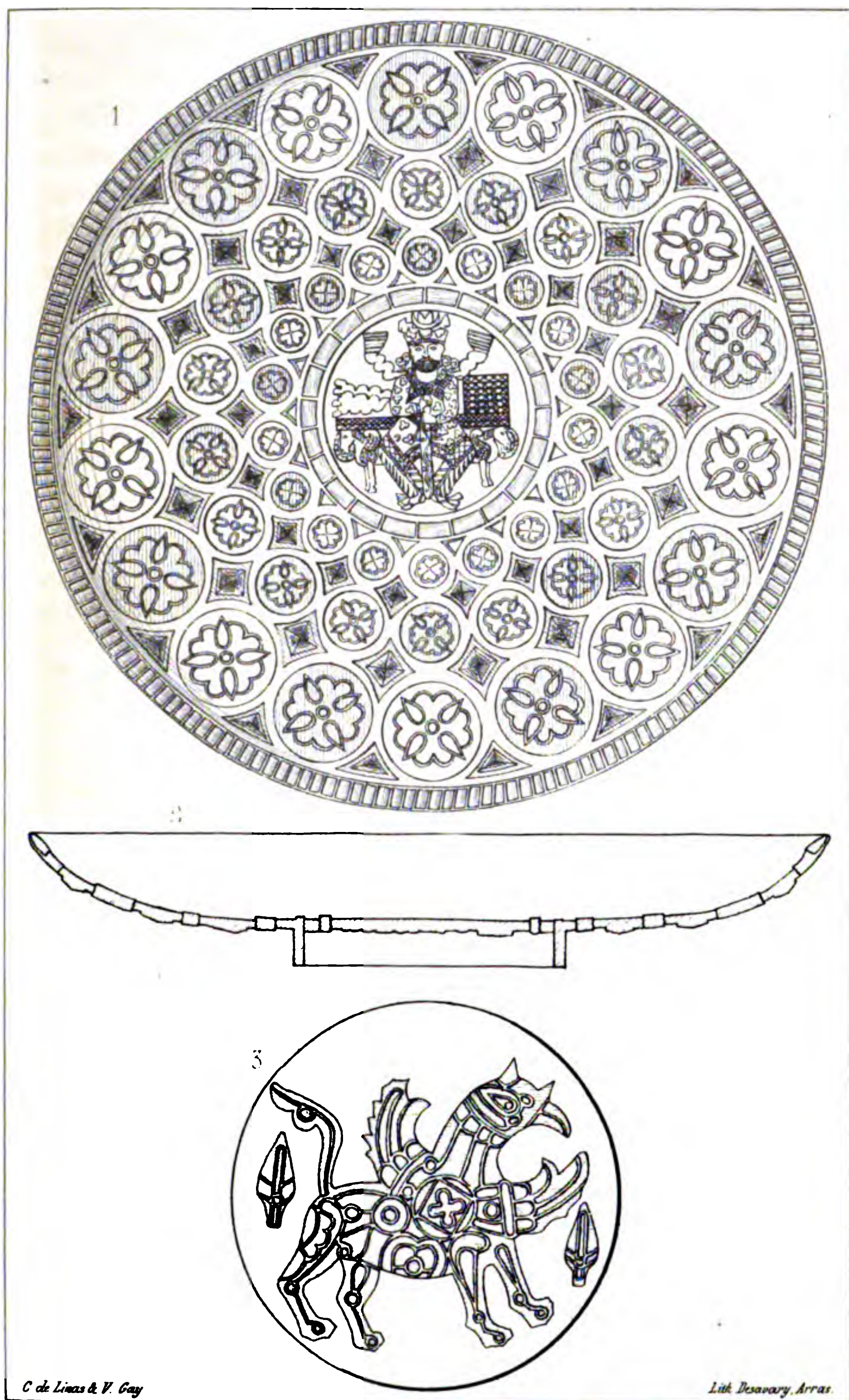
[2] « Une très-riche tasse d'or garni de son pied d'or, qui est la tasse du sage roy Salomon, enrichie sur le bord de hyacinthes, au-dedans de très-beaux grenats, et de très-belles esmeraudes, aussi au fond d'un très-excellent et grand saphir blanc entaillé à enleueure par dehors, de la figure au naturel dudit roy séant en son throsne, avec un escalier orné de lyons de part et d'autre, à la façon qu'on le void representé dedans la saincte Bible. Ceste tasse donnée par l'em- -

Voici les principales dimensions de l'objet. Largeur des cloisons : épaisses, 0^{m} 004^{m}; minces, 0^{m} 0015^{d}. Diamètres : vase entier 0^{m} 2825^{d}; disque central, 0^{m} 075^{m}; grands disques, 0^{m} 034^{m}; moyens disques, 0^{m} 021^{m}; petits disques, 0^{m} 018^{m}. Les écussons triangulaires et les grandes losanges ont environ 0^{m} 015^{m} de côté; les petites losanges, 0^{m} 012^{m}. Les hyacinthes de la lèvre mesurent 0^{m} 007^{m} sur 0^{m} 004^{m}; celles de la bordure intérieure, 0^{m} 012^{m} sur 0^{m} 006^{m}. Profondeur centrale, 0^{m} 03^{c}. Hauteur du pied, 0^{m} 0125^{d} [1].

L'usage des coupes illustrées parait ancien chez les Sassanides ; au IIIe siècle, un futur César fils d'une prêtresse de Mithra, Aurélien, ambassadeur en Perse, fut gratifié par Sapor Ier d'une patère à l'image du Soleil, genre de présent qui n'était offert qu'aux souverains.

reur et roy de France, Charles le Chauve. » Doublet, *Hist. de l'abb. de Saint-Denys*, l. I, c. 46, p. 312 ; in-4°, Paris, 1625. — « M. Espèce de sous-couppe d'or ornée de crystaux de différentes sortes de couleurs. Au milieu l'on y voit un Roy assis sur son trosne. » Félibien, *Hist. de l'abb. royale de Saint-Denys*, p. 543, pl. IV, M ; in-fol., Paris, 1706. — « Item, une tasse d'or garnie d'un pied d'or que lesdits religieux disoyent estre le plat de Salomon, garny par le bord de hyacinthes et LV places vuides, et audessous dudit bord neuf grands ronds de cristal et neuf autres grands ronds de grenat entaillez, les deux cassés en deux pièces ; entre les dits ronds et le dit bord dixhuit escussons de verres vert et audessous desdits grands ronds neuf ronds de cristal et neuf ronds de grenat moindres que les dessusdits entaillés comme les dessusdits, entre lesdits grands ronds et les dessusdits moindres dixhuit lozanges de verre vert, audessous desdits ronds moindres neuf autres petits ronds de cristal et neuf de grenat, et entre lesdits petits et moyens ronds dix-huit lozanges de verre vert, tous lesdits ronds taillez en fleurs enlevez à quatre pampes, dessous lesdits petits ronds un grand rond faisant le milieu du fond dudit plat bordé de onze hiacinthes, les deux cassées en deux pièces et douze places vuides, entre lesdits petits ronds et ledit grand rond dixhuit places vuides d'escussons de pierre, au milieu dudit rond un grand rond de cristal entaillé à enleveure pardehors d'un personnage d'homme quon disoit estre Salomon. » *Inventaire manuscrit du trésor de l'abb. de Saint-Denis dressé en* 1634, L. L. 1327, fol. CXVI, V, Archives nationales. — M. Chabouillet dit que le médaillon central est en cristal de roche et que les encadrements sont en verre coloré translucide ; *Catalogue etc.*, p. 361, 365.

[1] J'ai publié, *Orfèvrerie mérovingienne*, pl. VII, fig. A, B, une réduction aux trois cinquièmes de la coupe de Chosroès avec les détails grandeur d'exécution.



1, Plat de Chosroës 2/5 de grandeur . 2, Id. Coupe verticale . 3, Plaque (cloisonné arabe.)

Data ..... patera qualis solet imperatoribus dari a rege Persarum, in qua insculptus erat Sol eo habitu quo colebatur in eo templo in quo mater ejus fuerat sacerdos.

J'ai mentionné dans une note les coupes sassanides en métal conservées au musée de l'Ermitage ; le n° 1 de la planche citée porte une belle inscription pehlevie gravée au pointillé ; un vase identique, argent doré et ciselé, offert par M. le duc de Luynes au Cabinet des Médailles, semble offrir à M. A. de Longpérier — toujours par suite de la comparaison avec les monnaies — le portrait du roi Firouz (Pérose, 457-488), l'adversaire obstiné des Huns Ephthalites : deux autres, même Cabinet, représentent un tigre au milieu de lotus ; la déesse Anaïtis assise sur un *martichore*, entourée de bustes et de symboles religieux. D'autres encore ont été publiés dans le *Journal asiatique de Calcutta*. Le sujet varie peu : presque toujours un cavalier, vraisemblablement un roi, chassant des lions et des sangliers [1].

« Les Grecs, dit M. de Longpérier, décoraient leurs coupes à boire de compositions empruntées à leur religion ; les Perses, dominés par une puissante monarchie, reproduisirent sur des ustensiles de table les images de leurs rois. C'est un fait curieux qu'au Moyen-Age encore les Orientaux avaient gardé le souvenir des coupes à l'effigie des Sassanides, et malgré l'apparence légendaire des récits qu'ils nous ont laissés, il me semble qu'on peut, sans manquer de critique, les invoquer à l'appui de nos attributions. Voici d'abord ce que dit Mirkhond dans son Histoire des Sassanides au chapitre de Sapor II, surnommé *Dhou'lactaf* (nous empruntons ce passage à la traduction de notre grand orientaliste Silvestre de Sacy).

Schapour, après avoir parcouru une grande partie des pays habités par les Arabes, marcha, disent les historiens, vers les provinces de l'empire grec. Lorsqu'il fut arrivé sur les frontières de cet empire, il forma le

[1] Vopiscus. — Chabouillet, *Catal. cit.*, p. 468, 469, n°s 2881 à 2883. L'auteur reconnaîtrait plus volontiers Sapor II que Firouz sur le n° 2881.

projet de se rendre en personne, déguisé en espion, dans la ville capitale où l'empereur faisait son séjour, et d'examiner par lui-même l'état de ce pays et sa situation. Ayant donc laissé son armée campée dans un lieu convenable, il partit pour Constantinople, qui était la résidence ordinaire de l'empereur grec, et il y arriva après une route très-longue. Le hasard permit que, le jour de son arrivée dans cette ville, l'empereur donnât un magnifique festin. Une autre circonstance singulière concourut encore avec celle-là. Avant que Schapour eût quitté son armée, l'empereur avait chargé un peintre de se rendre au camp des Perses, pour faire le portrait de Schapour et le lui apporter à Constantinople. Le peintre s'étant acquitté de la commission dont l'empereur l'avait chargé, était revenu à Constantinople présenter son ouvrage au pied du trône ; et l'empereur avait donné ordre de graver la figure du roi de Perse sur un grand nombre de vases et de *coupes d'or et d'argent.* Schapour étant donc arrivé à Constantinople au jour où l'empereur faisait un grand festin, s'assit à une des tables qui étaient dressées, et se confondit parmi les soldats de l'empereur. Il se trouvait sur cette table une coupe qui portait la figure du roi ; et il arriva qu'un des officiers qui approchaient le plus près l'empereur porta ses regards en même temps sur Schapour et sur la figure que l'on voyait sur cette coupe. Frappé de la parfaite ressemblance qu'il remarquait entre la figure de cet homme et celle qui était gravée sur la coupe, il en donna aussitôt avis à l'empereur[1].

« Mirkhond écrivait à la fin du XV[e] siècle, mais son récit légendaire est emprunté à des sources plus anciennes. Dans le *Solwan el Mota'* ou exhortations politiques, ouvrage mis au jour en 1179 et dont la traduction a été publiée en 1851 par l'illustre orientaliste sicilien, M. Michele Amari, Mohammed-Abou-Abdallah-Ibn-Zhafer raconte ainsi, chapitre II, l'anecdote de Sapor.

Poussé par la curiosité, le César envoie dans la capitale du roi des Perses un peintre très-habile qui trouve le moyen de faire le portrait de ce prince *à cheval* ou *assis* dans une salle de son palais et en d'autres attitudes diverses, tel qu'il était parvenu à le voir. Ayant rapporté ses dessins au César, celui-ci ordonna de les reproduire sur ses tapis, ses courtines, sa vaisselle de table et ses coupes à boire. On exécuta ces travaux d'art selon l'intention du maître et avec la plus grande perfection.

[1] Silvestre de Sacy, *Mém. sur diverses ant q. de la Perse*, 1793, in-4°, p. 311.

Entré dans le palais du César, le prince persan s'arrêta dans la grande salle pour prendre place au banquet où l'on servait à boire dans des coupes de *cristal de roche*, *d'or*, *d'argent* et de *verre artificiel*. Parmi les convives se trouvait un Romain, homme très-subtil, adonné à l'étude de la philosophie et physionomiste exercé. Ayant par hasard jeté les yeux sur Sapor, et s'apercevant qu'il ne le connaissait pas, il se complut à observer les traits, le regard et l'expression de ce personnage, et il crut lui trouver un air princier. Aussi ne le quittait-il plus des yeux, lorsqu'on fit circuler les coupes et qu'on lui en donna une dans laquelle se trouvait le portrait de Sapor. Le physionomiste considéra cette image, demeura frappé de sa ressemblance avec l'étranger, et il lui vint à l'idée que c'était Sapor lui-même qui était devant lui. Aussi ses yeux restèrent-ils longtemps fixés sur le vase.

« Enfin, deux siècles avant Ibn-Zhafer, la Chronique arabe d'Eutychius, patriarche melkite d'Alexandrie (933-940) rapportait la même histoire »[1].

La triple version d'Eutychius, d'Ibn-Zhafer et de Mirkhond, la seconde en particulier, nous apprend que les empereurs byzantins possédaient une vaisselle de table en or, argent, cristal et verre artificiel, ornée des portraits de monarques sassanides, et en tout conforme à notre coupe de Chosroès. Les deux derniers écrivains ajoutent que ces vases historiés, et aussi des étoffes, avaient été fabriqués à Constantinople d'après des dessins exécutés en Perse par un artiste grec envoyé *ad hoc*, détails qu'omet Eutychius le plus ancien des trois[2].

Il n'est pas douteux que l'art byzantin ait beaucoup emprunté à la Perse; mais, quand l'ouvrier grec s'inspire de modèles orien-

[1] A. de Longpérier, *Extrait d'un mémoire sur des coupes sassanides*, lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, le 3 août 1866, p. 3, 4, 5 et 7.

[2] « Alors qu'il était à table, Maximien fit apporter un des vases sur lesquels était gravée l'image de Sapor et dans lequel les serviteurs présentèrent à boire à l'empereur et aux grands qui l'entouraient..... Maximien ayant demandé quel était l'homme dont il parlait ainsi, le Romain reprit : je vois dans ce hanap l'image de Sapor, et le voici lui-même. » A. de Longpérier, *Extrait etc.*, p. 7 et 8 Eutychius ne spécifie pas autrement la vaisselle impériale.

taux, une gêne évidente trahit le copiste; les répliques byzantines d'étoffes sassanides en sont la preuve [1]. Or, les vases de Paris et de Saint-Pétersbourg, je ne connais pas les autres, ont un caractère original incontestable qui décèle leur nationalité. La coupe de Chosroès est persane; les vases analogues de la table impériale l'étaient vraisemblablement aussi : s'ils eussent été dus à l'industrie grecque, Eutychius l'aurait remarqué. Du reste, une tradition constante a regardé la coupe de Chosroès comme un don fait par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Saint-Denis; ce prince en avait peut-être hérité de son aïeul Charlemagne qui l'aurait pour lors reçue d'Haroun-ar-Raschid en 801 : mon hypothèse n'est pas plus hasardée qu'une attribution à quelque Croisé, retour de Syrie ou du sac de Constantinople en 1204.

Nos coupes sassanides servaient-elles pour boire? Je n'ose m'arrêter à cette opinion. Si l'histoire constate la passion du vin chez les anciens Perses, leur civilisation raffinée est également notoire. Admettra-t-on que de hauts personnages aient eu l'habitude d'un vase large, peu profond, qu'il fallait tenir à deux mains, au risque d'inonder leur barbe et leurs riches vêtements, surtout à l'heure où l'ivresse atteignait son paroxysme; ils auraient imité ces paysans qui hument le bouillon versé dans une assiette creuse au lieu de recourir à la cuiller. Chardin remarque que les vases figurés à Persépolis ne différaient guère des crachoirs, tasses à boire, phioles, etc. usités de son temps en Orient [2], or les *pocula* des bas-reliefs achéménides affectent plus ou moins la forme de gobelets : le témoignage cité d'Athénée ne laisse d'ailleurs aucun doute à cet égard.

Je préférerais rattacher la coupe de Chosroès et les autres au mobilier liturgique du culte d'Ahura-Mazda (Ormuzd); j'y verrais alors des patères semblables à celle que, suivant Hérodote, Xerxès employa pour faire des libations au soleil. Que telle ait été la des-

[1] V. *Mél. d'archéol.*, t. III, pl. 14, et *Notice sur cinq anc. étoffes*, pl. 7. J'en connais bien d'autres exemples inédits.

[2] *Ouv. cit.*, t. II, p. 149.

tination de nos vases dans l'Iran préislamite, on l'admettra sans trop de difficultés, mais elle dut se modifier à la cour de Byzance et des souverains musulmans [1] : un voyageur du XVII[e] siècle, Tavernier, nous indiquera peut-être la voie.

Quand le Mogol demande à boire sur son trône, on lui apporte sur une *soucoupe en or enrichie de pierreries* une grande tasse de cristal de roche, ronde et unie, dont le *couvercle est d'or et de la même richesse que la soucoupe* [2].

Après l'usage indo-musulman, l'usage turc; je cède encore la parole à Tavernier.

Quand le Grand-Seigneur est altéré et qu'il demande de l'eau..... L'eau est portée tantost dans une tasse d'or, tantost dans une tasse de porcelaine, posée sur une grande *soucoupe d'or* d'environ deux pieds de diamètre, et *enrichie de pierreries dedans et dehors* : elle passe pour une des plus riches pièces du serrail [3].

Le cérémonial n'a jamais varié en Orient; Alexandre adopta celui des Perses qui finit par s'implanter chez les Césars de Byzance : il n'avait pas cessé d'être observé et il est toujours actuellement suivi dans les cours asiatiques. La coutume, hors des repas, d'offrir à boire sur un plateau appartient à la civilisation universelle; en Belgique, aux dîners de luxe, on présente les vins fins de la même façon : je n'ai donc pas voulu mentionner un dé-

[1] Je connais deux exemples figurés d'une écuelle semblable au vase de Chosroès. Le premier existe sur l'une des *œnochoés* en or du Cabinet des Antiques, à Vienne; il sert à abreuver un aigle gigantesque ou plutôt un *rockh* (oiseau fabuleux de dimensions colossales). Le second appartient aux ornements du grand bassin arabe, connu sous le nom de *baptistère* de saint Louis et passé de la Sainte-Chapelle de Vincennes au musée du Louvre. L'écuelle, où se trouve une inscription, est portée à la suite du roi par un officier qui la tient à deux mains et semble la trouver pesante. Dans le même groupe on voit un échanson chargé de la bouteille au long col et de la coupe ovoïde sans pied des monarques achéménides : ce détail tranche la question. V. Arneth, *ouv. cit.*, G, VII, 32; Millin, *Antiq. nationales*, pl. 20.

[2] *Voyages*, t. IV, p. 120; éd. Henry et Breton, in-18, Paris, 1817.

[3] *Nouvelle relation de l'intérieur du serrail du Grand-Seigneur*, in-4°, Paris, 1675; *Mag. pitt.*, t. XLIII, p. 112.

tail relatif au service de l'échansonnerie orientale, mais signaler uniquement la forme et la matière de vases employés dans certaines circonstances.

Une telle solution ne me satisfait qu'à demi, il n'est pas logique de poser des gobelets sur un fond concave où ils oscilleraient au moindre choc ; j'en préfère une autre que me fournit la miniature peinte dans le manuscrit arabe des *Séances de Hariri* appartenant à la Bibliothèque nationale (XIIIe siècle). Devant un groupe de personnages occupés à boire au son de la musique, l'artiste a placé divers vases dont deux, contenant des fruits, sont identiques, sauf la hauteur du pied, à la coupe de Chosroès. Je croirai donc volontiers que, en dehors du culte mazdéen, l'ensemble des vases désignés jusqu'ici sous le nom de *coupes sassanides* servit tout bonnement de compotiers ou de drageoirs. Nos porcelainiers de Limoges en fabriquent journellement de pareils [1].

Un laps de trois siècles sépare les pièces authentiques d'orfévrerie sassanide que j'ai décrites; n'en existerait-il pas d'autres, moins caractérisées, à classer entre Ardeschir Babegan (223-240) et Kosrou Nouschirwan (531-579)?

Le trésor découvert en 1837 sur la montagne d'Istritza, commune de Pétrossa, district de Buzéo (Valachie), trésor attribué à Athanaric, roi des Visigoths, mort le 25 janvier 381 à Constantinople où l'invasion de la Dacie par les Huns l'avait forcé à chercher un asile, renfermait plusieurs pièces d'orfévrerie appartenant vraisemblablement à des nationalités distinctes. L'opinion émise par M. Odobesco et par M. le chanoine Bock, au sujet de l'origine du dépôt enfoui à Pétrossa, n'ayant pas jusqu'ici, du moins que je sache, suscité de contradicteurs armés de raisons meilleures à produire, j'accepte la date fixée par les deux savants précités et je rapporte au IVe siècle la fabrication d'objets uniques qui font aujourd'hui l'honneur du musée de Bucarest [2].

[1] V. *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XII, p. 428.

[2] A. Odobesco, *Notice sur les antiquités de la Roumanie*, p. 10, 47 à 54 ; *Notice sur la Roumanie*, 3e partie, p. 360, 397 à 404. — F. Bock, *Der Schatz des Westgo-*

J'avais toujours cru, sans oser néanmoins prononcer en dernier ressort, que la majeure partie du trésor de Pétrossa était asiatique ; je n'ai pas changé d'avis et je vais développer mes premières conclusions en cherchant à démontrer que les pièces gemmées de ce trésor proviennent de l'Iran sassanide : certains détails qui m'étaient échappés en 1867 et des analogies nouvelles empruntées à la plaque de Wolfsheim serviront de base à mon appréciation [1].

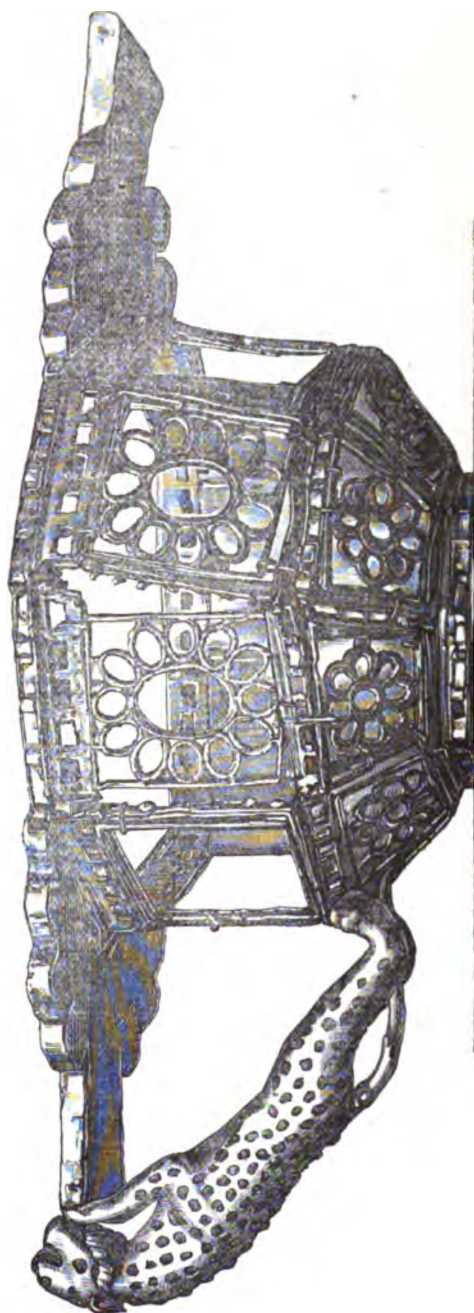
Deux tasses à anses, quatre fibules et un gorgerin, le tout en or, cristal de roche et pierres fines, monture à jour, cloisonnage ou incrustation sur paillon et mastic résineux, forment le contingent à analyser : je débute par les coupes.

N° 1. Tasse octogone à deux anses, fond en retrait, pied très-bas; double rang de quatre panneaux chacun, séparés par des traverses et encadrant des rosaces ajourées à huit et douze lobes, la claire-voie vitrée en cristal de roche. Les anses consistent en guépards dont les membres postérieurs s'arc-boutent à 45 degrés contre la traverse médiane, les griffes antérieures saisissant une patte horizontale en queue d'oiseau munie de quatre oreilles saillantes ; le moucheté des animaux est obtenu par l'incrustation de petits grenats syriens et de parcelles de nacre. Un cloisonné de saphirs, émeraudes et grenats orientaux revêtait l'extra-dos des pattes ; une décoration du même genre en pierres rectangulaires règne sur les traverses et autour du pied. La majeure partie des soudures a été brisée, les gemmes ont presque totalement disparu ; le fond et plusieurs panneaux manquent ; un seul guépard est intact. Dimensions : hauteur, 0^m 105^m ; ouverture, 0^m 185^m sur 0^m 165^m ; fond, 0^m 09^c et 0^m 075^m.

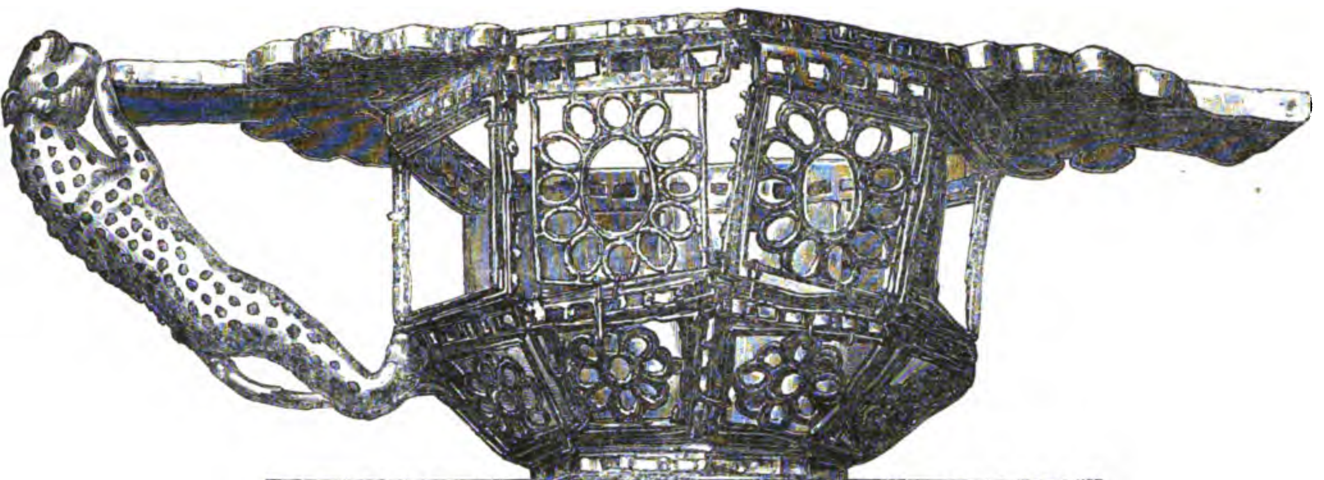
N° 2. Tasse dodécagone analogue à la précédente : traverses gemmées ; claire-voie de rosaces massives à huit lobes. Au fond une fleur pareille ; deux diamètres la maintiennent, quatre petits cercles la cantonnent ; le tout ajouré. Ce vase est encore plus mutilé que le n° 1, il ne lui reste qu'une patte en queue d'aronde où les alvéoles de cloisonnage ont persisté,

thenkœnigs Athanarich, ap. *Mittheil. der K. K. Central-Commis.*, p. 105, t. XIII, Vienne, 1868. — J'ai eu entre les mains toutes les pièces du trésor de Pétrossa et j'en possède les photographies, grande dimension ; ce précieux recueil m'a été libéralement offert en 1867, par M. A. Odobesco, ancien Ministre et Conseiller d'État, Commissaire général de la Roumanie à notre Exposition universelle.

[1] Ces pièces ne sont vraisemblablement les seules ; je parlerai des autres en décrivant en son lieu le trésor entier de Pétrossa.



Tasse n° 1, état actuel, sauf le 2e guépard.



Tasse n° 1, état actuel, sauf le 2e guépard.

mais toute trace d'arcs-boutants à disparu. Hauteur, 0m 12c; ouverture, 0m 175m.

J'ai tenté (Pl. V) de restaurer la tasse octogone; ce que je vais dire s'applique également à l'autre. On remarquera d'abord la forme insolite de nos deux vases; elle n'a rien de grec ou de romain; de byzantin, pas davantage : elle accuse plutôt un type oriental. Ensuite, leur technique ne diffère aucunement des procédés de fabrication de la coupe de Chosroès; l'*aster* à douze lobes est l'une des caractéristiques du décor perse, et l'anse du n° 1, exécutée dans un style inusité en Occident au IVe siècle, ne représente pas une panthère comme je l'avais cru jadis [1], mais bien le guépard, *felis jubata*, reconnaissable à la crinière naissante qui garnit ses joues. Le guépard habite l'Asie méridionale et quelques contrées de l'Afrique, néanmoins le nom persan, *fars*, donné à cet animal, prouve qu'il était spécialement répandu dans la Perse primitive (Farsistan actuel), pays où on le dresse encore pour la chasse. Les Anciens durent nécessairement connaître le guépard, peut-être même ont-ils utilisé ses instincts cynégétiques; mais ils le confondaient avec le tigre, la panthère, le léopard et autres grands chats, reproduits toujours sur leurs monuments d'après un type conventionnel qui persévéra assez tard pour qu'on ne s'en fût pas écarté à Byzance au temps de Théodose Ier [2]. Or l'animal

[1] V. C. de Linas, *Hist. du travail etc.*, p. 187, 188; *Revue de l'Art chrétien*, t. X, p. 516. Odobesco, *loc. cit.*

[2] « GUÉPARD. — *Felis jubata.* — *Fadh* ou *Fedh* en arabe. — *Fars* en persan. — *Pars* en russe. — *Onza* en italien et en portugais. — Les poils de ses joues sont plus longs et plus laineux que les autres, ce qui forme une petite crinière. — Suivant les Turcs et les Persans, c'est un de leurs premiers rois qui le dressa pour la chasse; mais les Arabes, Rasis au Xe siècle, Avicenne au commencement du XIe et El-Demiri dans le XIVe en ont parlé les premiers. — Selon El-Demiri, Khaleb, fils de Walid, eut l'idée de le substituer pour cet usage au lion et au tigre qu'on employait dans les Indes depuis la plus haute antiquité, si l'on s'en rapporte à Élien. — A Surate, au Malabar, dans la Perse, et dans quelques autres parties de l'Asie, on élève ces animaux pour s'en servir à ces exercices; les chasseurs sont ordinairement à cheval et portent le guépard en croupe derrière eux. L'animal est enchaîné et a sur les yeux un bandeau qui l'empêche de voir. —

figuré sur la coupe n° 1 a été pris au naturel puisque les détails de sa crinière n'ont pas été omis, et son rendu, tout grossier qu'il soit, l'apparente aux lions sassanides; on en concluera donc que nos vases ont été fabriqués par un artiste familiarisé avec le guépard, dans un pays où ce chat était commun : La Perse alors s'offre de suite à l'esprit. Les textes cités plus haut disent, il est vrai, que l'orfévrerie gemmée des Perses fût imitée à Constantinople sous les empereurs ; mais une copie se trahit en général par quelque gaucherie involontaire, et il n'en est rien ici où tout se montre naïvement original : les Byzantins auraient voulu faire mieux et leur œuvre eut été maniérée.

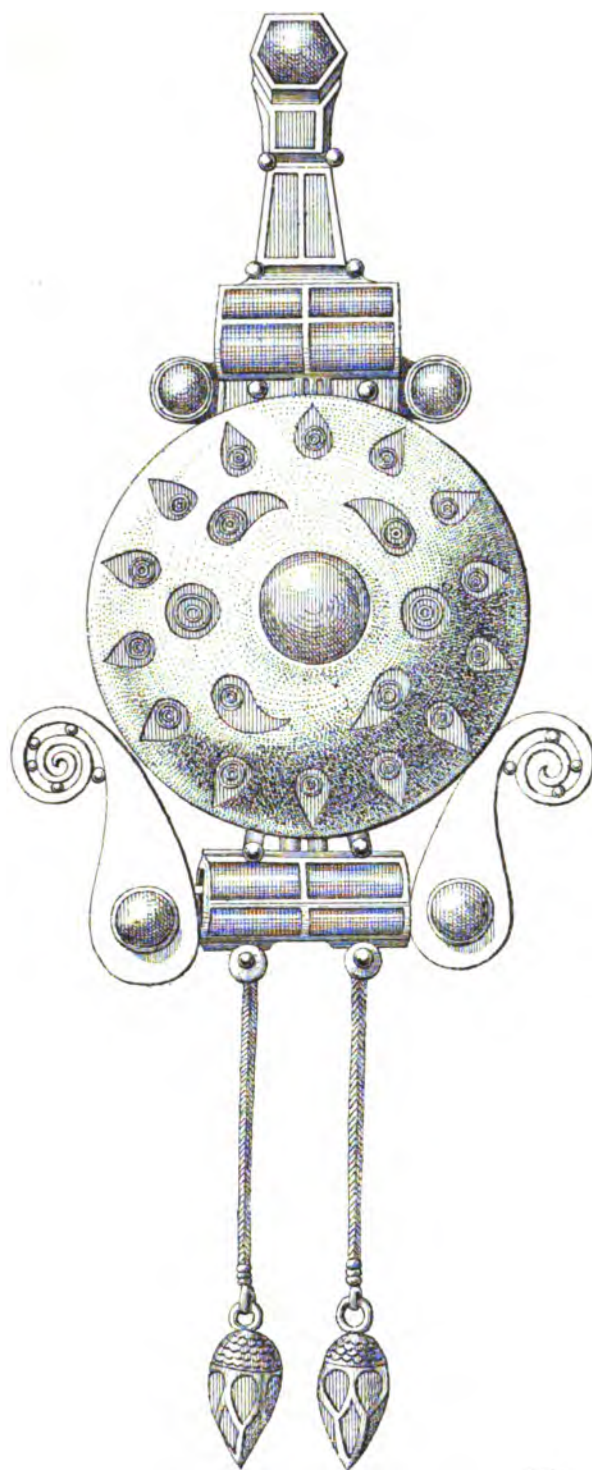
En résumé, une corrélation serait possible à établir entre les vases roumains et la coupe gemmée du Cabinet des Médailles; des 22 pièces qui formaient le trésor d'Athanaric, on n'en a retrouvé que 12, et les vagues renseignements obtenus sur les objets détruits n'interdisent pas de croire qu'on aurait trouvé parmi ceux-ci des *soucoupes* « ornées de pierreries ou de cristaux colorés en rouge, bleu, vert, jaune et blanc[1]. »

Un détail puéril que j'enregistre néanmoins : le fond de la tasse n° 1 correspond exactement au diamètre du camée de Chosroès (0ᵐ 075ᵐ) : la rosace centrale d'un immense plat d'or, provenant aussi de Pétrossa, mesure 0ᵐ 108ᵐ.

N° 3. Fibule imitant un oiseau : corps circulaire et bombé, formé de deux plaques métalliques superposées ; l'une, très-épaisse, sert de champ, l'autre, plus mince, est ajourée de trous découpés en amandes,

Aussitôt que le chasseur aperçoit une gazelle, il s'arrête, déchaîne le guépard en lui tournant la tête du côté du gibier après lui avoir ôté son bandeau. — Dans l'Empire Mogol cette chasse est pour les riches un plaisir très-vif. — En Perse, cette chasse se fait à peu près de la même manière, à cette différence près que le chasseur, qui porte le guépard en croupe, se place au passage du gibier que des hommes et des chiens vont relancer dans les bois. » C. d'Orbigny, *Dict. univ. d'hist. naturelle*, t. III, p. 406, CHAT. — *Mag. pitt.*, t. II, p. 119, 120 ; t. VII, p. 388 à 390. — Le *suaire de saint Lazare*, à Autun, très-ancienne broderie perso-musulmane, reproduit quelques détails de la chasse au guépard.

[1] V. Odobesco, *Notice etc.*, p. 12.



C de Linas del

Lith Desavary-Dutilleux. Arras.

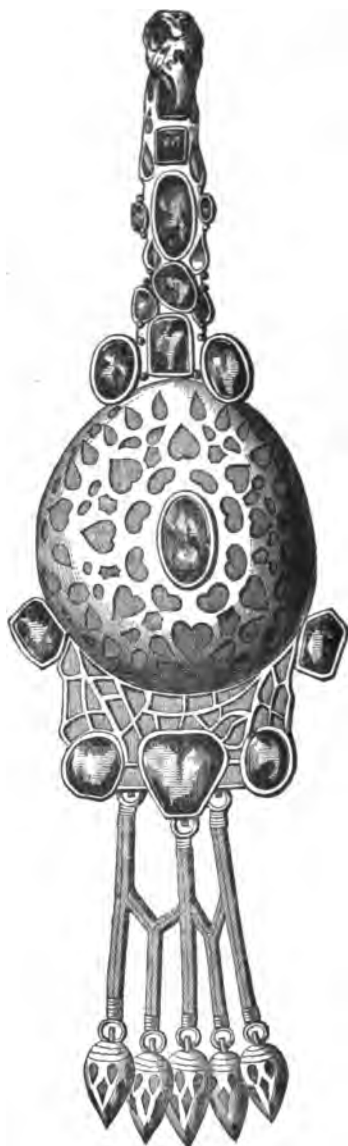
Fibule du trésor de Pétrossa.

virgules et cercles régulièrement disposés autour d'un *umbo* central. On a introduit, dans les ouvertures, des bâtes sertissant des grenats ou des verres rouges gravés à la roue ; ces bâtes descendent jusqu'à la plaque d'assiette. Le corps repose sur une base rectangulaire divisée en quatre compartiments où sont enchâssés des demi-cylindres en cristal de roche ; deux oreilles contournées en volute se dressent aux extrémités du rectangle, un bouton de grenat les rehausse. Au haut du corps, même rectangle qu'au dessous, flanqué de deux boutons de grenat ; pardessus, un trapèze partagé verticalement en double case et sommé d'un carré incrustant une pâte vert-clair : l'ensemble est amorti par un grenat cabochon simulant la tête de l'animal. Ce grenat ferme le pavillon d'une corne hexagone qui prolonge le derrière du col et contre laquelle vient s'appuyer la gaîne d'une broche dont le barillet en navette et les charnières subsistent. Deux fines chaînettes tressées, à pendeloques microscopiques en perles, sont accrochées au rectangle inférieur. Hauteur, 0^{m} 17^{c}; diamètre, 0^{m} 056^{m}. L'objet est à peu près intact, il n'y manque qu'un petit nombre de pierres. (Pl. VI.) [1].

N° 4 et 5. Une paire de fibules en forme d'oiseau au long cou planté sur un ventre elliptique ; le type du bec fait hésiter entre le paon, le vautour et l'ibis. Le cou, bordé de perles ciselées, et les appendices de l'animal étaient ornés de gemmes serties dans des bâtes profondes rapportées ; un cloisonnage de grenats en tables exprime la naissance de la queue. Le ventre, fabriqué par les mêmes procédés que le n° 3, est ajouré d'amandes et de cœurs ou feuilles de lierre enchâssant des grenats. Cinq glands, attachés à des chaînettes tressées dans le goût égyptien, sont suspendus à la queue : ils sont ovoïdes et pointus ; leur tête est imbriquée ; leur corps réticulé à jour incruste des lamelles de grenats. Les attaches et la gaîne du mordant ont persisté. Un tube métallique prolonge le cou à l'intérieur. Ces bijoux, qui sont fortement arqués, mesurent : hauteur, sans les pendeloques, 0^{m} 25^{c}; largeur, 0^{m} 08^{c}. Les deux objets ont beaucoup souffert, l'un d'eux est privé de tout appendice, il reste néanmoins sur les corps quelques traces de verroteries. D'après le témoignage des premiers recéleurs du trésor, confirmé d'ailleurs par deux mortaises que l'on voit encore à l'avers du cou de chacun des oiseaux, les fibules étaient rattachées entre elles par une chaîne d'or qui a disparu [2].

[1] Nous avons cru devoir sur notre planche substituer à ces insignifiantes pendeloques les beaux glands des fibules n°s 4 et 5.

[2] V. Odobesco, *ouv. cit.*, p. 37.



Fibule n° 4-5 restaurée.

La technique des trois derniers objets et celle du bijou de Wolfsheim sont absolument les mêmes; association de la gemme sertie avec l'incrustation de grenats sur métal découpé. Une légère



1, 2, Fibules, 3, Fragment du gorgerin restauré ; 4, Fragment de bandeau.

différence est néanmoins à constater ; l'emploi des petites bâtes nécessité à Pétrossa par l'emboutissure des lames formant les ventres, lames que leur convexité empêche d'adhérer suffisamment l'une à l'autre. En outre, les nos 4 et 5 offrent un cloisonnage épais dont notre figure rend imparfaitement le treillis beaucoup plus régulier sur l'original[1]. Le cœur ou feuille de lierre est un motif antique fréquemment reproduit dans le décor byzantin, mais le fleuron de Wolfsheim (Pl. I, fig. 1 a) prouve que cet ornement n'était pas moins familier à l'art sassanide ; la palmette des oreilles (no 3) est marquée au coin oriental. A l'égard des glands, si on en rencontre d'analogues sur des pièces d'orfévrerie de fabrique grecque, on en voit également au collier de la statue de Sapor déjà citée. Au reste le type réseau des glands de Pétrossa existe aussi, bien caractérisé, sur des parures découvertes en Russie[2].

No 6. Fibule arquée représentant un aigle ou un épervier, les ailes fermées, la queue en éventail. Le dos conserve les rudiments des charnières et la gaîne de la broche. La tête et le cou sont creux et en ronde-bosse. La face externe du corps et de la queue comportait un réticulé de grenats cloisonnés et de cabochons sertis en bâtes. Sur la poitrine, un énorme cabochon ovale dans un encadrement rectangulaire de grosses pierres, dont le côté inférieur aboutit à la naissance des cuisses. Le cou est ajouré de cœurs et de cercles qui devaient enchâsser des grenats disparus avec leurs bâtes et la doublure métallique qui les maintenait. Quatre glands en cristal de roche, monture perlée, attachés par des

[1] Dans la restauration de cette fibule, exécutée en 1864 (*Orfévrerie mérov.*, pl. VI, fig B), je n'avais pour guide qu'une mauvaise photographie de petite dimension ; M. le chanoine Bock a fait depuis, sans avis préalable, graver mon dessin à Vienne. Si j'eusse été consulté alors, j'aurais pu répondre en connaissance de cause que le treillis si mal rendu était formé de triangles, de rhomboïdes et de parallélogrammes régulièrement enchevêtrés non sans une certaine élégance. Je n'ai pas cru qu'un détail minime exigeât de nouveaux essais, aussi je donne ici le cliché de M. Bock tel qu'il m'a été adressé avec bien d'autres par S. Exc. M. le baron de Helfert, Président de la Commission I. R. des monuments de l'Autriche. Je profite de cette occasion pour remercier encore M. de Helfert de l'extrême bienveillance dont il m'a toujours honoré.

[2] V. *Compte-rendu de la Comm. imp. archéol. russe pour* 1865, pl. II, fig. 1 à 5. *Recueil d'antiq. de la Scythie*, pl. XXXIX, fig. 4 et 5.

chaînes tressées, étaient suspendus à la queue ; il en reste une couple. La pièce est complétement dépouillée, sauf quelques tables de grenats et trois cabochons retrouvés par hasard ; les cloisons sont écrasées ; on a violemment arraché la jonction du col et de la poitrine : néanmoins ces débris mutilés conservent un grand caractère. Hauteur sans les pendeloques, 0m 27c. Largeurs : milieu du corps, 0m 105m ; base de la queue, 0m 13c environ.

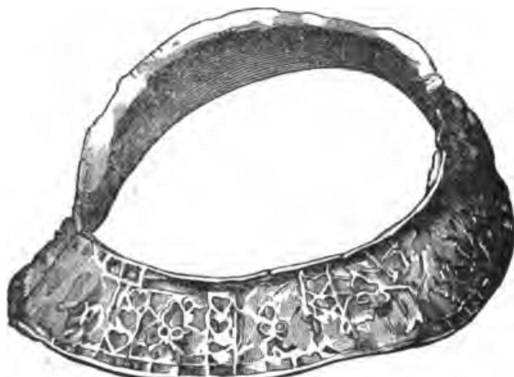


Fibule n. 6, état actuel.

Les observations produites au sujet des nos 3, 4 et 5 s'appliquant aussi au n° 6, il n'y a pas lieu d'y revenir. On n'oubliera

pas toutefois que les représentations d'oiseaux de proie, sont également communes à l'Orient et à l'Occident [1].

N° 7. Gorgerin courbé en croissant et formé de deux lames peu épaisses. L'une sert de fond : l'autre, très-mince, finement ajourée de cœurs, trèfles, feuilles, cercles, triangles, est superposée à la première; elle incrustait des grenats orientaux, du lapis et une pâte vert-clair taillés *ad hoc,* rapportés entre les linéaments de l'esquisse et fixés par un mastic résineux qui remplissait la cuve. Un bandeau d'alvéoles rectangulaires sertissant des grenats, borde le tour entier du bijou en haut et en bas. Les procédés déjà signalés se rencontrent toujours ici, seulement le découpage de la plaque supérieure, au lieu d'ouvrir des baies clairsemées, simule un réticulé de cloisonnage. Un carcan va mourir entre les cornes du croissant auxquelles il est soudé presqu'à angle droit; ce carcan, décoré à l'extérieur comme le reste de l'objet, se ferme par derrière à l'aide d'une pièce mobile à charnières annelées que traversent deux goupilles sommées d'un bouton de grenat : on passait le gorgerin au cou en démontant la pièce mobile. Diamètres, 0^{m} 20^{c} et 0^{m} 15^{c}; hauteur du croissant, 0^{m} 046^{m}; hauteur du carcan, 0^{m} 038^{m}. Avaries majeures, mais permettant une restitution [2].



Gorgerin n° 7, état actuel.

[1] Les oiseaux de proie forment le motif principal de la chape de Charlemagne, à Metz, du suaire de saint Lazare, à Autun, et d'autres monuments orientaux.

[2] La salle roumaine de l'Histoire du travail, à l'Exposition universelle de 1867, montrait, parallèlement aux originaux, les restitutions coloriées du trésor de Pétrossa. Ces dessins avaient été faits en vue d'un ouvrage que M. Odobesco n'a pas encore mis au jour. Un seul essai chromolithographique, dont je possède la rarissime épreuve, fut tenté en 1866; il représente le gorgerin dans son état ac-

En dehors de l'exécution, la caractéristique de notre gorgerin est une feuille à crochets que le graveur n'a pu rendre sur la réduction ci-jointe. Ce motif, emprunté depuis par les Arabes au décor sassanide, prend à Byzance un aspect tout différent, mais on le rencontre à peu près tel qu'il existe au trésor de Pétrossa sur l'ornementation latino-germanique du XI[e] siècle au XIII[e] [1].

Le musée de Copenhague possède deux gorgerins classés dans l'Age du bronze ; ils ont la même forme que celui d'Athanaric, mais ils s'en éloignent par la matière, la technique et le décor [2].

Restent à mentionner deux fragments de bandeau en tables de grenats incrustées par le véritable procédé du cloisonnage serti au rabattu : la configuration de ces grenats, découpés en fleurs de lotus, équivaut, pour le monument auquel ils ont appartenu, à un certificat d'origine orientale.

En archéologie, comme en toute autre science, présomption n'est pas certitude ; je m'attends donc — je le désire même — à ce qu'une opinion, émise d'ailleurs sans système préconçu, soit rigoureusement discutée. Si le débat s'engage, peut-être aurai-je le dessous. Qu'importe une défaite pourvu que la lumière se fasse.

IV.

Les Califes et leurs successeurs.

Qui, dans son enfance, n'a pas lu les *Mille et une nuits* ; qui, à l'occasion, ne les relirait encore avec plaisir ? Peut-être y trouve-t'on des détails évidemment exagérés, peut-être la note du luxe y est-elle forcée dans quelques endroits ; néanmoins le fond de ces contes puérils est parfaitement exact quant à la magnifi-

tuel avec la restitution à côté, le tout grandeur nature : cette restitution est incontestable.

[1] V. Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 27 bis. Owen Jones, *Gramm. de l'ornement*, pl. XIV, Perse, n° 16.

[2] Worsaae, *Nord. Oldsager*, p. 50, fig. 225 et 226.

cence et à la générosité des Califes ou autres monarques orientaux : les documents historiques sont là pour le démontrer.

« Lorsque les Musulmans, dit M. Reinaud, se furent rendus maîtres des plus belles contrées de l'Asie et de l'Afrique, ils commencèrent à imiter le luxe des peuples conquis. On vit les descendants des pasteurs de l'Arabie rechercher avidement les substances les plus précieuses et les acheter à des prix exorbitants. Ils ne se contentèrent même plus des pierres qui leur servaient de cachet, ou qu'ils faisaient monter en bagues ; ils voulurent réunir tout ce qui joignait l'éclat à la beauté des formes[1]. »

L'antique opulence des Sabéens n'avait pourtant pas cessé de vivre à l'apparition de l'Islamisme : une princesse himyarite, nommée Mariah, mourut d'inanition dans une famine au milieu de joyaux d'une valeur énorme, et ses pendants d'oreilles, passés en proverbe, étaient des perles du plus grand prix ; un roi d'Arabie avait donné au temple de la Caâba, à la Mecque, lieu de pèlerinage fréquenté de temps immémorial par toutes les tribus, deux gazelles d'or massif (*gazalan*), cachées ensuite au fond du puits de Zemzem, d'où Abou-Lahab, oncle et ennemi de Mahomet, les retira pour les vendre à son profit. L'intérieur de la Caâba était rempli, selon Chardin, « à centaines de vases creux et sans fond de diverses grandeurs, d'or et d'argent, garnis de pierreries, suspendus comme des lampes dans les églises. » Enfin, à l'époque du Prophète, et avant sa vocation, les habitants de la Mecque faisaient un commerce très-lucratif avec la Syrie[2].

[1] *Descript. des monum. musulm. etc.*, t. I, p. 4. — Abou-Bekr (632-634) s'empara de la Syrie et de la Babylonie ; Omar (634-644), de la Palestine, de la Phénicie, de la Perse, de l'Égypte et de l'Afrique.

[2] D'Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 557. — Les Himyarites ou Homérites qui figurent pour la première fois dans la relation de l'expédition d'Ælius Gallus (24 av. J.-C.), régnèrent dans le Yémen depuis Himyar, leur auteur, jusqu'en l'année 525 de notre ère. F. Lenormant, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 283, 358. — *Bibl. orient.*, p. 23, 362 et 928. — Chardin, *Voy. cit.*, t. IV, p. 168. Il s'agit d'ornements semblables aux *coronæ* liturgiques ; v. Anastase, passim, et Magri, *Hierolexicon*, CORONA. — Reinaud, *ouv. cit.*, t. I, p. 193.

Mahomet, s'il promet aux croyants les richesses dans la vie future, leur en enseigne le mépris dans la vie présente : quoiqu'il eût sa large part du butin fait sur l'ennemi, il affectait dans son intérieur une simplicité excessive. Il racommodait lui-même ses habits, cultivait son jardin ; son unique luxe portait sur les armes et les chevaux. Son logement consistait en huttes d'argile fermant une cour ; son épouse chérie, Aisha, fille d'Abou-Bekr, n'avait d'autre parure que d'amples caleçons rouges et la fine chemisette de gaze qui voilait pudiquement ses charmes [1]. En butte à des guerres et à des compétitions sans cesse renaissantes, les premiers Califes n'eurent pas toujours le loisir ou la volonté de favoriser les arts de luxe ; leur existence, intérieure ou extérieure, était toute patriarcale. Néanmoins Omar fut un grand bâtisseur ; son successeur Othman (644-656) exécuta lui-même une copie du Koran, nommée le *Myhhaf*, qui, de la mosquée de Cordoue, passa à Maroc où Abd-el-Moumen la fit mettre entre deux planchettes incrustées d'or rehaussé de perles, d'émeraudes et de rubis. Sous Othman, du reste prince libéral et magnifique, les richesses commencèrent à tourner la tête aux Arabes et le luxe fit chez eux d'énormes progrès [2].

Ce luxe augmenta encore quand les Ommiades se furent établis à Damas. Alors, comme aujourd'hui, l'opulente Damas était le centre du commerce de l'Orient ; ses bazars regorgeaient de vêtements, d'armes, de bijoux et de marchandises venues des quatre coins du monde ; une pittoresque affluence d'hommes appartenant à toutes les nations encombrait ses rues : oublieux du Koran, les vicaires du Prophète se laissèrent entraîner par l'exemple.

[1] *Koran*, III, 12, 112 ; XVIII, 30 ; XLIII, 32 à 34, 71 ; XLV, 53 ; XLVIII, 19 à 21 ; LV, 54 ; LIX, 6 ; LXXVI, 12 à 16 ; CII. — A. von Kremer, *Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen*, t. I, p. 3 ; in-8°, Vienne, 1875.

[2] Kremer, *ouv. cit.*, p. 12. — Hoefer, *Biogr. générale*. — Khoudemyr. — *Mag. pitt.*, t. XXI, p. 243. Les successeurs d'Abd-el-Moumen enrichirent à l'envi cette reliure qui finit par être entièrement couverte de pierreries. — Reinaud, *ouv. cit.*, t. I, p. 320.

Sous Moawiah Ier, Amrou, le conquérant de l'Égypte, avait prêché dans la mosquée du Vieux-Caire vêtu d'un habit de brocart d'or, d'un surtout *(hollah)*, d'un kaftan *(gobbah)* et d'un turban [1]. Abd-el-Melek (685-705) érigea à Médine le tombeau de Mahomet en se servant d'ouvriers grecs demandés à l'empereur de Constantinople; celui-ci envoya 40 architectes, 40 maîtres maçons et environ 700 marcs d'or pour décorer le monument au plafond duquel pendaient des vases d'or gemmés. Walid Ier (705-715) dépensa 56 millions de francs en constructions, et sa cour étalait un luxe effréné. Soleiman (715-717) avait une telle passion pour le damas, que cette coûteuse étoffe, alors fabriquée surtout dans l'Yémen, à Kufa et Alexandrie, devint universellement à la mode. On portait des vestes, des kaftans, des pantalons, des turbans et des bonnets en damas; aucun employé de la cour n'eut osé paraître devant le Calife sans être ainsi habillé : le cuisinier même n'était pas exempt du cérémonial obligé. A la maison, à la mosquée, à cheval, Soleiman était toujours vêtu de damas, et, selon le désir qu'il en avait exprimé, on l'ensevelit dans un linceul de damas. Yézid II (720-724) fut un prince voluptueux, aussi Heshâm, qui monta sur le trône après-lui, chercha-t-il à réformer de nombreux abus, sans toutefois obtenir un grand succès. Les Califes avaient adopté les usages et l'étiquette des rois de Perse; avec ces mœurs, la coutume de boire du vin malgré les prescriptions du Koran s'était introduite chez le Prince des Croyants. Les femmes prenaient part aux orgies du palais, car on montrait naguère dans le trésor de Bagdad une énorme coupe de cristal montée en or qui servait à Omm-Hakym, l'épouse d'Heshâm, pour déguster son *rosaton* (vin grec). Walid II (743-746) se signala par des profusions insensées; il gaspilla les finances de l'empire, tant en gratifications militaires qu'en parfums et en bijoux destinés aux femmes de son harem; il portait au cou une chaîne d'or

[1] *Culturgesch. etc.*, p. 114, 115, 126, 139. — Aboul-Mahacen-ben-Taghry-Berdy, I, p. 81, d'ap. Ibn-Khallikan.

incrustée de pierreries et il la changeait tous les jours; enfin, lorsqu'il fût assassiné dans la forteresse de Nagrâ, il était vêtu d'un *kasab* (veste) en brocart d'or et de larges pantalons en épais damas [1].

L'habitation des califes de Damas était en harmonie avec la splendeur de leur costume. Moawiah I[er], chef de la dynastie ommiade, se bâtit un palais connu sous le nom de *Chadrâ* (palais vert); nous avons mentionné le génie constructeur de Walid I[er] : un ancien chroniqueur qui visita Damas à la suite du calife abbasside Mo'tasem-Billah (833-842) décrit ainsi les merveilles de la résidence du Souverain, probablement le *Chadrâ*.

Lorsque nous fûmes arrivés à Damas, nous visitâmes le palais des Ommiades. Nous vînmes dans un grand bâtiment entièrement pavé de marbre vert *(verde antico)*. Au milieu de la cour était un vaste bassin rempli d'eau jaillissante qui, en s'écoulant, arrosait un jardin orné de toute espèce de plantes et d'arbres, les plus beaux et les plus rares, jardin animé par une foule innombrable d'oiseaux dont le chant égayait les promeneurs.

Œuvres d'architectes byzantins, les demeures princières de Damas ou des environs, dit M. A. von Kremer, resplendissaient d'or et de marbre; d'admirables mosaïques en couvraient les murs et le pavé; des lambris polychromes, or et couleurs, en revêtaient les appartements [2].

Toutefois le goût des sciences, des lettres et par conséquent de l'esthétique, ne parvint à un développement complet chez les Arabes que sous le règne des Abbassides. En fondant Bagdad (762), Abou-Djafar-Abdallah-al-Mansour, deuxième calife de cette dynastie, transféra le siége de son empire sur un point plus rapproché de la Perse, et la nouvelle capitale, élevée sur l'ancien em-

[1] Chardin, *ouv. cit.*, t. IV, p. 178. — *Culturgesch. etc.*, p. 123, 135, 139, 148. — Goeje, *Fragmenta Historicorum Arabicorum*, I, p. 11 et 143. — Masoudy, V, 400. — A. von Kremer, *Culturgeschichtliche Streifzüge auf dem Gebiete des Islams*, p. 29; Leipzig, 1873. — Hoefer, *ouv. cit.* — Bouillet, *Dict. univ. d'hist. et de géog.*

[2] *Culturgeschichte etc.*, p. 134, 135 (Ghorar, fol. 68), 136.

placement de Séleucie et de Ctésiphon, se ressentit beaucoup, nous l'avons dit ailleurs, du voisinage sassanide; les Byzantins y cédèrent le pas à l'originalité iranienne et l'art musulman prit naissance. Aussi avare que zélé protecteur des savants et des poëtes, Al-Mansour laissa en mourant un trésor évalué à 700 millions de francs : son fils et son petit-fils en profitèrent [1].

Guerrier et littérateur, Mohammed-al-Mahdy (775-785) nous intéresserait médiocrement s'il n'avait pas imposé à l'impératrice Irène un tribut annuel de 70,000 dinars (près d'un million de francs) [2] qui dut entrer pour quelque chose dans les magnificences d'Haroun-ar-Raschid. De ces magnificences, sujet d'un cycle légendaire et qui le cédaient néanmoins à la générosité proverbiale des Barmécides, je ne citerai pour le moment qu'un seul trait : le compte de l'or, de l'argent, des étoffes, pierreries et parfums, donnés par Haroun à son vizir Djafar, atteignit dans une seule année au chiffre de 30 millions de dirhems [3].

Le *Tarikh-al-Abbas* raconte les splendeurs déployées aux noces du calife Al-Mamoun (813-833) avec Tourandokht, fille d'Hassan-ben-Sahad, gouverneur de la Babylonie. La princesse avait sur la tête une parure de perles variant de la grosseur d'un œuf de pigeon à une noisette; cette parure lui fut assignée pour son douaire. En 926, dit Ibn-Shohnah, vinrent à Bagdad des ambassadeurs de Constantinople ; parmi les objets précieux que le calife Moctader-Billah étala lors de leur réception, on distinguait dans la grande salle du palais un arbre d'or massif à dix-huit branches chargées d'oiseaux automates en métaux précieux. Le même Ibn-Shohnah rapporte que l'intempestif réformateur Mohtady-Billah dépouilla, en 869, la mère du calife Motaz de son trésor qui conte-

[1] Hoefer, *ouv. cit.* — Aboulféda, *Ann. moslem.*

[2] Aboulféda. — Ibn-al-Athir. — « Le dirham vaut environ 1 franc. D'abord 10 dirhams, plus tard 12, ensuite 15, répondaient à l'écu d'or, dinar, qui monte à passé 13 francs. La valeur du dirham changea encore dans cette proportion. » *Culturgesch.*, t. I. p. 15.

[3] Hoefer, *ouv. cit.* — *Bibl. orient.*, p. 389. -- Khondemyr.

nait 1 million de dinars, 1 boisseau d'émeraudes pesant 4 kil. 215 gr., et 1 kil. 215 gr. de rubis [1].

D'après Benjamin de Tudèle (XII[e] siècle), le palais de Bagdad était soutenu par des colonnes d'or et d'argent; il y avait dans les cabinets toutes sortes de pierres précieuses, et celles qui ornaient le turban de cérémonie du Calife valaient des sommes fabuleuses. Selon Marco Polo, le Calife possédait les plus grandes richesses qui fussent au monde en or, argent, pierres précieuses, et, ce qui n'est pas d'accord avec la version généralement accréditée, quand le Tartare Houlagou eut pris Bagdad (5 février 1258) il enferma l'avare et fastueux Mostasem-Billah dans son trésor où il le laissa mourir de faim [2].

Une tradition constante appuyée sur des documents historiques nous à transmis le souvenir de relations amicales entretenues par le calife Haroun-ar-Raschid avec l'empereur Charlemagne. En 801, le premier aurait envoyé au second une ambassade chargée de présents magnifiques dont quelques épaves ont résisté aux injures du temps et à la rapacité humaine. Je ne m'arrêterai pas au manteau impérial conservé dans la cathédrale de Metz, cette merveille de broderie s'éloigne trop de mon sujet [3]; une pièce d'orfévrerie a heureusement survécu.

[1] D'Herbelot, *ouv. cit.*, p. 436, 590, 644. — *Biog. gén.*

[2] Charton, *Voyag. anc. et mod.*, t. II, p. 190 272, 273. — *Biog. gén.*

[3] Einhard, *B. Caroli Magni vita*, c 16. — Monachus Sangallensis, *De gestis B. Caroli M.*, l. II, c. 11, 12. — D'Herbelot, *Bibl. orient.*, p 431. — *Biog. gén.* — Une tradition, étayée de preuves a posteriori assurément fort respectables, a toujours considéré la chape de Charlemagne comme provenant du grand empereur. Un savant a cru devoir rejeter cette attribution et faire du manteau de Metz une œuvre de broderie siculo-arabe, contemporaine du *paludamentum* impérial exécuté à Palerme en 1133 et conservé aujourd'hui à Vienne. Si M. le chanoine Bock était allé à Metz — je suis allé à Vienne où la bienveillance de S. M. l'empereur François-Joseph a rendu public l'accès de la *Schatzkammer* — il aurait pu s'assurer d'abord que la raideur archaïque du décor animal et végétal de la chape de Charlemagne n'avait rien de commun avec les ornements palermitains — lions terrassant des chameaux à droite et à gauche d'un palmier — qui appartiennent au style arabe le plus pur. Il aurait ensuite reconnu sur la chape

A la prière de l'un de ses conseillers, Alteus, abbé d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais), Charlemagne, ayant fait reconstruire l'église et les bâtiments de ce monastère, ajouta à son acte de munificence de nombreuses donations en terres et en objets d'art. Parmi les derniers, on range, sans preuves officielles toutefois, une aiguière dont j'emprunte la description à l'excellente monographie de M. E. Aubert.

Ce vase est en or fin couvert d'ornements ciselés ou filigranés, et décoré de plaques d'émaux cloisonnés d'une délicatesse infinie. Il se compose d'un pied cylindrique, d'une panse circulaire aplatie, d'un col prismatique octogone, d'un bec trilobé et d'une anse. Le pied, aujourd'hui dénudé, était jadis très-probablement couvert d'ornements en filigrane.... Chaque face de la panse comporte une plaque d'émail, bombée, circulaire moins un segment coupé à la base, et sertie d'une bordure de feuilles d'acanthe opposées, alternant avec huit gros saphirs cabochons. La tranche de la panse tournée en ferrure de roue est revêtue de bandeaux aussi émaillés, séparés par quatre saphirs cabochons dont l'un détermine le point d'attache de l'anse. Des huit pans du col, les quatre plus larges sont émaillés, les autres forment des montants en métal chargés d'enroulements filigranés. Le bec est empâté d'une lourde chape de cire qui empêche de bien voir comment se termine le vase. Cependant une bâte entourée de perles d'or et une faible partie du saphir qu'elle sertit se laissent apercevoir au sommet du pan qui regarde l'anse. Peut-on en

la présence de symboles particuliers à l'Asie, rosaces, lotus, croissants, griffons, oiseaux chasseurs ou enlevant des animaux dans leurs serres, symboles absents du manteau sicilien ; enfin, il aurait vu que la technique des broderies était complètement différente sur les deux monuments. Le *paludamentum* de Vienne est brodé au *passé ;* celui de Metz, au *couché* avec contours et détails arrêtés par des cordonnets de couleur tranchante, système employé sur le suaire de saint Lazare dont l'origine perso-musulmane sous les premiers Califes me semble incontestable. Voir C. Abel, *Desc. de deux vêtements de l'anc. trésor de l'abb. de S. Arnould*, ap. *Mém. lus à la Sorbonne, Archéol*, 1866, p. 289 et sq. F. Bock, *Die Kleinodien etc.*, pl. 6, 22 et texte. C. de Linas, *Rapp. sur les anc. vêt. sac. etc.*, 1853, ap. *Archives des miss. scientif.*, t. IV, p. 140, 141, pl. 2 ; 1856. A. de Caumont, *Abécéd. d'archéol.*, *Architect. relig.*, 5e édit., p. 121 et 123. *Catal. de l'Exposit. d'objets relig. à Lille*, 1874, 2e éd., p. 232. Cahier et Martin, *Mél. d'archéol.*, t. II, p. 262, pl. 38. Mgr Devoucoux, *Du culte de S. Lazare, à Autun*, ap. *Ann. de la Soc. éduenne*, 1858, p. 365.

déduire qu'un semblable décor régnait sur la monture entière? Le couvercle trilobé est bordé d'un cordon de perles qui percent çà et là la couche de cire où l'empreinte d'un sceau épiscopal est encore visible. L'anse, courbée en S, est garnie d'un double rang de feuilles d'acanthe gravées au trait; le poucier, placé contre l'usage au saillant de l'anse au lieu d'adhérer à la charnière du couvercle, consiste en une feuille d'acanthe élégamment ciselée.

L'une des grandes plaques émaillées représente deux griffons ailés, rampants, affrontés, sur un champ vert semé de disques inscrivant des rosaces; au dessous, une accolade avec lotus et fleurettes, analogue à certains ornements du manteau impérial de Metz : L'autre face offre des lions séparés par un *hom*. Ce *hom*, les disques, les rosaces et des cœurs se trouvent également sur le col[1].



Aiguière de Saint-Maurice.

[1] *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, in-4°, Paris, 1872, p. 29, 157

Que les émaux aient été fabriqués en Perse à une époque encore voisine de la conquête musulmane, il n'y a guère de doute; c'est l'opinion émise par M. Ch. Lenormant et qu'acceptent les archéologues versés dans l'antiquité asiatique : mais que la monture ait été exécutée par un orfévre byzantin ainsi qu'on l'a insinué, je me refuse à le croire. L'œuvre a été conçue d'un seul jet, tout y accuse une seule main ; le galbe de l'aiguière est oriental, il n'est qu'une transformation de l'*œnochoé* sassanide en argent de notre Cabinet des médailles inspirée par un art nouveau. Quant aux feuilles d'acanthe, on les rencontre aussi tant sur les sculptures de Tâk-i-Bostân que sur l'*œnochoé* précitée dont l'anse a malheureusement disparu : nous ferons connaître plus loin des vases analogues complets [1].

Mes lecteurs n'ont pas oublié les patères cloisonnées, *φιάλαι χρυσαῖ λιθοκολλῆτοι*, qui décoraient les habitations sabéennes ; les Arabes, ai-je dit, en fabriquaient encore deux siècles au moins après le triomphe de l'Islamisme. Une pièce d'orfévrerie conservée au Louvre me semble rappeler en petit les objets mentionnés par Agatharchides et Diodore. Elle consiste en une plaque d'or circulaire (diamètre, 0m 055m), découpée à arêtes vives et soudée à une autre plaque qui lui sert de fond. La silhouette des découpures représente un griffon ailé, passant, accosté de deux feuilles lancéolées. Dans les cuves ainsi obtenues, on a rapporté de minces

à 159; pl. 29-32, chromol. — Blavignac, *Hist. de l'archit. sac. dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, p. 156 à 158, pl. 15 et 16 ; atlas, pl. 26, fig. 1 à 14 : Paris, Didron, 1853.

[1] Aubert, *ouv. cit.*, p. 160. — « Or, ou ce vase était persan d'origine, ou les Arabes y avaient imité comme sur leurs étoffes de soie, les emblèmes religieux de la Perse; ou bien encore, ce qui est plus difficile à admettre, on avait copié en Occident des figures d'origine orientale. Ce qui me fait considérer cette dernière hypothèse comme la moins vraisemblable, c'est plutôt le style du monument que l'origine chaldéenne et mazdesnienne des symboles qui y sont représentés. » *Mél. d'archéol.*, t. III, p. 126 : *œnochoé* sassanide, ibid., p. 117. — Chabouillet, *Cat. cit.*, p. 467, n° 2880. — Flandin et Coste; *Voy. en Perse*, pl. 5 et 17. — Dimensions de l'aiguière d'Agaune : hauteur totale, 0m 303m; diamètre de la panse, 0m 163m.

lamelles d'or exprimant les détails et cloisonnant des agates en tables diversement nuancées, blanc, bleuâtre, verdâtre (Pl. V *bis*, fig. 3). Le lieu où cette curieuse pièce fut découverte est inconnu ; elle provient de la collection Campana et repose dans la vitrine des bijoux non classés, mais ses caractères suffisent pour lui assigner une date et une origine. On remarquera d'abord l'alliance du découpage et du cloisonnage; ensuite, l'animal figuré, à part d'insignifiants détails, et l'accessoire symbolique en moins, est identique aux griffons émaillés de l'aiguière d'Agaune, tandis



Griffon de l'aiguière d'Agaune.

qu'il s'éloigne typiquement du célèbre hippogriffe hispano-arabe de Pise. Il y aurait donc lieu de croire que notre disque a été fabriqué en Perse, vers le IXe siècle de Jésus-Christ, par un orfévre musulman, familiarisé avec les procédés que nous avons reconnus à Pétrossa et l'emploi d'autres matières incrustantes [1].

Les faibles dimensions de l'objet, sa surface plane, ne permettent de le regarder, ni comme un ornement d'architecture, ni comme un décor d'aiguière; était-ce une fibule ou une plaque de ceinturon? Je n'ai pu en examiner l'avers et m'assurer s'il portait

[1] Griffon de Pise : V. G. Rohault de Fleury, *Monuments de Pise*, in-fol.; *Mag. pitt.*, t. VI, p. 309. — V. encore l'*aquamanile* hispano-arabe en bronze représentant un lion, acheté par M. E. Piot à la vente Fortuny (*Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XII, p. 316, fig.). Cet objet, sorti de la même école que le griffon de Pise, ne ressemble en rien aux lions de l'aiguière de Saint-Maurice; j'en dirai autant d'un cerf de bronze conservé à Séville et signalé par M. P. de Gayangos : or, le griffon, le lion et le cerf précités datent du XIe siècle. (*Gaz. des Beaux-Arts* loc. cit., p. 315, art. de M. H. Lavoix.)

des rudiments d'attache. J'incline à penser qu'il faut voir là l'*umbo* d'un vase analogue à la coupe de Chosroès, sinon quelque *phalera* provenant d'un harnais de cheval [1].

Lorsqu'après avoir conquis l'Afrique, les Arabes eurent envahi l'Espagne et vaincu Roderic à la bataille de Guadalete (711), Tarik entra dans Tolède et s'empara des immenses trésors amassés par les rois goths. Les objets les plus précieux furent envoyés au Calife ; nous aurons à y revenir. Durant les premières années de l'occupation, tant que les Émirs qui gouvernaient le pays au nom du souverain résidant à Damas travaillèrent à asseoir la domination musulmane, l'histoire fournit peu de renseignements sur l'art et l'industrie des nouveaux maîtres de la Péninsule ; mais, dès que la dynastie ommiade, détronée par les Abbassides, eût fondé le califat de Cordoue (756), les écrivains arabes sont moins sobres de détails. Abderahman Ier bâtit la mosquée, aujourd'hui cathédrale, qu'acheva son successeur Heshâm Ier avec les dépouilles ennemies. La porte principale du monument était revêtue de lames d'or; trois sphères en métal doré, sommées d'une grenade d'or, amortissaient la plus haute coupole ; une énorme lampe d'or massif, merveilleusement ciselée, éclairait le sanctuaire (*mihrâb*) qu'ornaient des lambris incrustés d'ivoire, d'ébène et autres bois rares, maintenus par des clous d'or et rehaussés de pierreries. Le *makssûrah* (enceinte qui précède le *mihrâb*) était pavé d'argent; les fûts des colonnes incrustaient

[1] Le Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III (p. 93, nº 328) donne cette plaque comme une fibule émaillée du Xe siècle. J'ai cru aussi à la présence de l'émail et j'y croirais encore sans les judicieuses observations de M. V. Gay, textuellement reproduites ci-dessus. L'émail admis, le rédacteur du Catalogue a du être conduit à la date par une comparaison avec les animaux symboliques en émail cloisonné d'une boîte d'évangéliaire provenant du trésor de Saint-Denis. Ces figures du Xe siècle sont une imitation, le lion surtout, de types perso-musulmans. V. A. Darcel, *Notice des émaux etc.*, p. 6, nos 2 à 4 : L. de Laborde, *Notice des émaux du Louvre*, p. 95 : *Le Moyen-Age et la Renaissance*, ORFÉVRERIE RELIGIEUSE, pl. d'ensemble ; ORFÉVRERIE, détails, nº 1 : Labarte, *ouv. cit.*, pl. 42.

des métaux précieux et du lapis [1]. Ibrahim-el-Khatib raconte que le fastueux Abderahman II donna à son esclave favorite un collier d'or, de perles et de pierreries valant 10,000 dinars (environ 135,000 francs), prodigalité que critiquèrent fort les *wazirs* (officiers) du prince. Dans son palais de Medina-Azahrâ, Abderahman III entassa toutes les magnificences imaginables. Au milieu de la salle dite *du Calife* se trouvait un fontaine de jaspe, ornée — fait assez particulier vu la haute réputation dont jouissaient les orfévres de Cordoue — d'un cygne d'or fabriqué à Constantinople ; du plafond, pendait au-dessus de l'oiseau une admirable perle envoyée à Abderahman par l'empereur grec, Constantin X : les *alcatifas* (tapis velus), les courtines et les tentures, en tissus d'or et de soie, représentaient des fleurs, des forêts et des animaux au naturel. Muhamad-Almotamed, roi indépendant de Séville (1042), avait un autre genre de luxe ; il tenait à l'Alcazar, renfermée dans une riche armoire, une collection de coupes garnies d'or, d'hyacinthes, d'émeraudes et de rubis, faites avec les crânes des personnages marquants que son père ou lui avaient décapités de leur propre main [2]. Maîtres à leur tour de l'Espagne méridionale, les Almoravides, rois de Fez et de Maroc, se distinguèrent aussi par leur luxe ; chez eux, armes, vêtements, harnais, resplendissaient d'or, d'argent, de soie, d'ébène et d'ivoire. Les Almohades, qui chassèrent les Almoravides, suivirent leur exemple. On rapporte que Sanche VII, roi de Navarre, vint trouver à Séville l'Émir *al mumenim*, Muhamad-ben-Iacoub, avec le but apparent de lui offrir un exemplaire du Koran renfermé dans une cassette d'or parfumée de musc, recouverte d'une précieuse étoffe de soie verte à garniture d'or semé de rubis et d'émeraudes. Sanche tenait ce riche manuscrit de ses

[1] Conde, *Hist. de la dominacion de los Arabes en Espana*, t. I, p. 32, 40, 211, 225, 226 ; in-8°, Madrid, 1820. — Davillier, *Voy. cit.*, ap. *T. du Monde*, t. XVI, p. 343.

[2] Conde, *ouv. cit.*, t. I, p. 266, 415, 416 ; t. II, p. 53. — Davillier, *Voy. cit.*, ap. *T. du Monde*, t. XVI, p. 351.

ancêtres qui y attachaient une grande importance et s'en étaient vraisemblablement emparés à la suite de quelqu'expédition [1].

Bien que restreinte par les Chrétiens dont le territoire augmentait de jour en jour, la puissance des rois maures de Grenade, établis sur les ruines de l'empire almohade, n'en demeura pas moins considérable. Muhamad-Aben-Alhamar embellit sa capitale, y créa des établissements utiles, et jeta les fondements de l'Alhambra (1248), merveilleux édifice qui, malgré les ravages du temps et des hommes, fait encore l'objet d'une admiration générale. Muhamad protégea l'industrie, accordant des récompenses aux meilleurs ouvriers, tels qu'armuriers, tisserands, harnacheurs; il encouragea la production de la soie, tant que les étoffes grenadines finirent par l'emporter sur celles de Syrie : sous son règne, les mines d'or, d'argent et autres métaux furent habilement exploitées. Un cercueil d'argent reçut le corps de Muhamad lorsqu'il mourût en 1273. Muhamad IV s'armait d'une lance enrichie d'or et de pierreries. Jusef-ben-Ismaïl (1340), en paix avec les Chrétiens, put achever l'Alhambra et satisfaire son penchant pour les constructions auxquelles il employa des sommes immenses : ses sujets rivalisèrent avec lui dans ce genre de luxe. Lorsqu'Abou-Saïd, usurpateur du trône de Grenade, se présenta devant Pierre, roi de Castille (1362), il avait eu la maladresse d'apporter ses joyaux et ses meubles, consistant en une quantité d'émeraudes, rubis balais, perles, tissus d'or et de soie, étoffes précieuses, argent monnayé, harnais, armes de luxe, pensant ainsi obtenir l'aide des Castillans contre ses ennemis. Abou-Saïd ne réussit qu'à éveiller la cupidité du prince chrétien qui, au mépris des lois sacrées de l'hospitalité, l'assassina pour s'approprier tant de richesses. Pierre envoya la tête du malheureux au roi légitime Muhamad qui offrit en retour vingt-cinq chevaux de prix, dont dix splendidement harnachés, et des sabres garnis d'or et de pierreries. L'histoire a enregistré les magni-

[1] Conde, *ouv. cit.*, t. II, p. 150, 339, 351, 416.

fiques présents faits par Muhamad-Aben-Ozmin aux souverains de Castille, d'Aragon et de Navarre (1454), et, quelques années plus tard, à Ferdinand et Isabelle, par Abou-Abdallah-el Zaquir (Boabdil). Ce dernier, après la capitulation de Grenade (1492), sortit de la ville avec d'immenses trésors : deux épées mauresques, à l'*Armeria real* de Madrid, passent pour lui avoir appartenu ; poignées et fourreaux sont d'un admirable travail [1].

Le luxe déployé par les Musulmans en Asie et en Espagne n'était pas moindre chez les Arabes d'Égypte. Au VIIIe siècle un de leurs princes ayant donné à sa favorite Safia une robe chargée de pierreries, ce cadeau excita la verve satyrique du poëte Abou-Navas ; au IXe, le Thoulounide Khomaroïeh, fils d'Ahmed-Sultan, orna son palais de statues en bois couronnées d'or et de pierres précieuses. Sous les califes fatimites des Xe et XIe siècles, l'Égypte produisait de riches étoffes ; le trésor d'Abou-Jamin-Mostanser (1036-1094) contenait, dit Makrizy, des émeraudes, des rubis, des perles innombrables, une riche vaisselle d'or et d'argent, des tables en onyx ou autres pierres dures, des plats d'or émaillés et incrustés de toute espèce de couleurs, des vases de cristal gravés en relief. Enfin, quand le premier sultan Ayoubite, le Kurde Salah-ed-din (Saladin), eut renversé la dynastie arabe (1171), il s'empara des trésors du dernier Calife, Adhed-Ledin-Allah, où le commerce de l'Inde avait entassé des sommes énormes et des joyaux inestimables, parmi lesquels était un rubis pesant 46 grammes [2].

[1] Conde, *ouv. cit.*, t. III, p. 26, 37, 38, 55, 122, 130, 146, 147, 161, 163, 199, 239, 258. Les dames de Grenade, au XVe siècle, possédaient des écrins assez riches pour payer la rançon d'un noble cavalier. Id., *ibid.*, p. 264.— *Mag. pitt.*, t. XXVIII, p. 376 ; t. XLI, p. 9. — Voir sur l'ancienne orfèvrerie mauresque d'Afrique un article du *Magasin pitt.* (t. XXI, p. 243 et 282), intitulé *Les trois merveilles du Méchouar de Tlemcen*, d'après l'historien Mohammed-el-Tenessy, publié par M. l'abbé Bargès. — Une rue de Tlemcen porte encore le nom de *Rue des Orfèvres ;* les dames de cette ville se parent toujours du collier de perles, *cherka deldjouhar*, et de la chaîne d'or, *ambra*, terminée par une riche cassolette. *T. du Monde*, t. XXX, p. 324 et 362.

[2] D'Herbelot, *ouv cit.*, p 31, 742. Makrizy, *Desc. de l'Égypte*. Reinaud, *ouv. cit.*, t. II, p. 465.

ANCIEN TRESOR DE SAINT-DENYS



1, Plat en serpentine d'après J. Jacquemart.
2, Vase Arabe d'après la Gazette des Beaux-Arts.

On voyait jadis à l'abbaye de Saint-Denis quelques pièces de fabrication musulmane, entre-autres un *œnochoé* en cristal de roche semblable aux vases mentionnés par Makrizy. Cet objet, aujourd'hui au Louvre, est pyriforme; il mesure, 0m 25c en hauteur; sa panse est couverte de reliefs tels qu'oiseaux et plantes; on y lit l'inscription arabe : *Bénédiction et bonheur au propriétaire* [1]. (Pl. *Trésor de S. Denys*, fig. 2)

Un petit plat (diam. 0m 172m), également au Louvre, appartenait à la même abbaye. Il est en serpentine verte incrustant des poissons d'or; sa riche bordure exige une mention particulière. Un double rang de saphirs, émeraudes, améthystes et perles, sertis de bâtes surhaussées, court le long d'une plaque d'or formant cuve; entre chaque couple de gemmes se trouvent des cœurs, des lotus et des coquerelles à trois pointes recourbées, cloisonnant des grenats en tables; un cordon de grenats demi-cylindriques, cercle le pourtour extérieur (Pl. fig. 1) : Voici ce qu'en dit Félibien.

R. Calice et patène de l'abbé Suger. La coupe du calice est d'une agathe orientale très-bien travaillée. La garniture, sur laquelle est écrit SUGER ABBAS, est de vermeil doré enrichi de pierreries. La patène est faite d'une pierre précieuse nommée serpentine semée de petits dauphins d'or avec une bordure d'or semée de diverses pierreries [2].

J'ignore si le *calice* a échappé comme la *patène* au naufrage révolutionnaire, mais la gravure de Félibien permet de reconnaître dans le premier un vase antique, agrémenté au XIIe siècle de

[1] V. Félibien, *ouv. cit.*, p. 542 et pl. IV, G; l'objet est muni d'un couvercle en métal attaché par une chaînette : *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. II, p. 347; t. XII, p. 112 et 113. Ce vase, qui paraît du Xe siècle, a son analogue au musée d'histoire naturelle de Florence; M. Michele Amari en a envoyé à M. H. Lavoix la description suivante : « Forme de poire, anse rectiligne, bec bordé en or ou en métal doré. Hauteur, 0m 155m ; circonférence, 0m 30c. Une ornementation analogue à celle que l'on remarque dans l'inscription de la Kouba, à Palerme, court sur la panse où se détachent en relief deux cygnes affrontés; une légende arabe contient des vœux pour le propriétaire. »

[2] *Ouv. cit.*, p. 541, pl. III, R, R. — Le plat et le vase, qu'a gravés notre peintre à l'eau-forte, J. Jacquemart, ont été publiés par M. H. Barbet de Jouy, *Gemmes et joyaux de la Couronne*, in-fol , Paris, Chalcographie du Louvre, 1865.

deux anses, d'une bordure, d'un pied et d'un nœud de métal gemmé : au besoin, deux autres pièces de l'orfévrerie de Suger, conservées au Louvre, permettraient de le restituer. La première est une aiguière sur le compte de laquelle Félibien s'exprime ainsi :

E. Vase d'agathe dont le pied, l'anse et le couvercle sont de vermeil doré enrichi de pierreries. C'est un présent de l'abbé Suger, comme l'on voit par les deux vers qui y sont écrits :

Dum libare Deo gemmis debemus et auro,
Hoc ego Sugerius offero vas Domino[1].

En réalité, l'aiguière est une petite buire assez rustique (h. 0m 12c) où l'on a adapté, non sans adresse, un long col muni d'un couvercle, d'une anse en S et d'un goulot prismatique en cou de cygne; un pied godronné, à l'entour duquel on lit l'inscription ci-dessus, complète le système qui mesure 0m 308m en hauteur totale. L'anse et les bagues du col sont ornées de cabochons et de perles géminées ; sur l'anse et la bordure des lèvres, les pierres se relient entre elles par des filigranes d'un charmant dessin et d'une exquise délicatesse. Tout d'abord la tournure de notre aiguière accuserait une origine orientale, son pied ne semble pas de la même école que le reste, mais les apparences sont trompeuses, car sa monture offre un décor et un travail identiques à ceux des bandeaux de la seconde pièce, une burette en cristal de roche que Suger dit lui-même avoir fait garnir de vermeil et de pierreries [2].

[1] *Ouv. cit.*, pl. IV; E, p. 542. — Barbet de Jouy et Jacquemart, *ouv. cit.*

[2] « Vase de crystal de roche garni d'or et de pierreries, sur le pied duquel sont écrits ces deux vers :

Hoc vas sponsa dedit Anor regi Ludovico,
Mitadolus avo, mihi rex, sanctisque Sugerus. »

Félibien, *ouv. cit*, pl. IV, Z, p. 543.

— « Ce vase de cristal est couvert de petites élevures de forme ovoïde obtenues par la taille. La monture d'argent doré enrichie de pierres fines, de perles, de camées et de filigranes a été exécutée par ordre de Suger entre 1137 et 1147. » Labarte, *Hist. des arts indust.*, Album, t. I, fol. 50, 51, pl. 45 et 46; Texte, t. II,

Le *calice* et l'aiguière sont aussi mentionnés par Suger.

Comparavimus etiam præfati altaris officiis calicem preciosum de uno et continuo sardonice........ Vas quoque aliud huic ipsi materia, non forma persimile ad instar amphoræ adjunximus, cujus versiculi hic sunt. (Suivent les vers précités.)

Ils ont été montés comme la burette par l'orfévre qu'employait l'Abbé : *sicut etiam ornamentis aureis et argenteis peritum aurifabrum constituimus*. Autrement le col rapporté de l'aiguière qui montre un étranglement de 0^m 033^m n'aurait pu livrer passage à une petite fiole d'onyx (diam. 0^m 04^c), que Thibaud, comte de Blois, ou le roi de Sicile avaient introduite dans ce vase [1].

Du plat, que des raisons liturgiques empêchent d'avoir servi à l'usage de patène, Suger ne dit rien. Est-il compris dans la désignation générale :

Vasa etiam tam de auro quam preciosis lapidibus, ad Dominicæ mensæ servicium, præter illa quæ reges Francorum et devoti ecclesiæ ejusdem officio deputaverunt, beato Dyonisio debita devotione adquisivimus [2] ?

On doit le croire. Un fait positif, c'est que le décor central de l'objet, les poissons, est arabe. Le champ interne d'une coupe circulaire en laiton damasquiné de la collection du duc de Blacas est orné de poissons ; la bordure porte une inscription arabe ainsi traduite par M. Reinaud :

p. 247. — Vas quoque aliud, quod instar *justæ* (bouteille) berilli aut cristalli videtur, cum in primo itinere Aquitaniæ Regina noviter desponsata Regi Ludovico dedisset, pro magno amoris munere nobis eam, nos vero sanctis Martyribus Dominis nostris ad libandum divinæ mensæ affectuosissime contulimus. Cujus donationis seriem in eodem vase *gemmis auroque ornato*, versiculis quibusdam intitulavimus. (Suivent les vers cités par Félibien.) Suger, *De Rebus in administ. sua gestis*, ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. IV, p. 349. — Ce vase a été gravé par M. J. Jacquemart, *ouv. cit.*

[1] Suger, *loc. cit.* — Lagenam quoque præclaram, quam nobis comes Blesensis Theobaldus in eodem vase destinavit, in quo rex Siciliæ illud transmiserat, et aliis in eodem officio gratanter apposuimus. Id., *ibid.* Félibien, *ouv. cit.*, pl. III, N, p. 541. Cette fiole paraît être un *unguentarium* ou *alabastrum* que Suger fit monter en métal.

[2] Suger, *loc. cit.*

Son excellence haute et puissante, le grand émir, zélateur de la guerre contre les infidèles, pieux, savant, malékite, serviteur de Malek-Nasser.

Il est vraisemblable, sans toutefois certitude absolue, que le vase appartenait à un officier du sultan ayoubite de Damas et Jérusalem, Salah-ed-Din-Daoud-Mélik-el-Nasser (1227-1258), fils de Mélik-el-Moadham et petit-fils de Mélik-el-Adel Ier, sultan d'Égypte. Le fond intérieur du *sédrich* (bassin à ablutions) en cuivre rouge incrusté d'argent, dit *Baptistère de saint Louis* (Louvre) présente, au nombre près, un décor de poissons identique à celui de la *patène*. Ce bassin, suivant M. A. de Longpérier, date, comme la coupe précitée, de la fin de la première moitié du XIIIe siècle ; une légende gravée en caractères neskry se répète sur la lèvre et les accessoires ; en voici la traduction :

Fait par maître Mohammed, fils de Zein-ed-Din, à qui Dieu fasse miséricorde.

On retrouve encore la même ornementation, mais agencée d'une façon plus élégante et plus régulière, dans le *sédrich* en bronze damasquiné de Mohammed-ben-Qalâoun, sultan mamelouk du Caire en 1361 [1].

La technique et le décor de la garniture gemmée de notre plat n'ont aucun rapport avec la joaillerie de Suger ; à l'encontre, ils présentent une remarquable analogie avec certaines pièces du trésor de Pétrossa et la coupe de Chosroès. Les fleurons, les palmettes groupées en trilobes, que j'ai nommés lotüs et coquerelles, appartiennent à l'art musulman : si le travail du fond

[1] *Desc. des mon. musulmans*, t. II, p. 359 à 390, pl. 7 ; diam., 0m 17c : le graveur n'a reproduit que les figures des planètes. — *Biog. gén.;* Mélik-el-Nasser fut dépouillé de ses états par Frédéric II d'une part, Mélik-el-Kamel et Mélik-el-Aschraf, ses oncles, de l'autre. — Millin, *Abrégé des antiq. nat.*, p. 17, pl. XIX ; diam. du vase, 0m 55c environ. Piganiol de La Force, *Desc. de la ville de Paris etc.* Hurtaut et Magny, *Dict. hist. de la ville de Paris*. H. Lavoix, *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér.. t. XII. p. 423 à 426, fig. — Prisse d'Avènnes, *Art arabe*, Arabesques. — Le *sedrich* n'est pas sans analogie de forme avec certains vases sacrés du Danemark.

en serpentine est arabe, pourquoi l'exécution de l'ensemble, qui offre du reste une parfaite homogénéité de conception, aurait-elle exigé le concours de l'Orient et de l'Occident réunis ? J'inclinerais donc à croire jusqu'à preuve contraire que la prétendue patène de Saint-Denis est une œuvre d'orfévrerie syro-musulmane (Damas), venue en Europe au retour de la première ou de la seconde croisade ; plutôt de la première (XIe siècle).

Trois des dynasties turques qui gouvernèrent la Perse sous l'autorité nominale des Califes (Tahérides, Saffarides, Samanides) n'ont pas laissé de souvenirs artistiques intéressant notre sujet : une quatrième plus puissante, les Dilémites ou Bowaïdes, s'enrichit dans des circonstances particulières. Un souverain de cette famille, Adhad-ed-Daulah qui devint maître de Bagdad (978), trouva, disent les historiens, soit dans une grotte, soit dans son propre palais de Schiraz, un immense trésor de pierreries et de métaux précieux que Iakhout, lieutenant du calife abbasside Kaher, y avait enfoui. Les richesses d'Adhad eurent peut-être une source différente, mais il est certain qu'il en fit un noble usage. Après les Dilémites, les Ghaznévides ; Mahmoud le Ghaznévide, fondateur de l'empire musulman dans l'Inde, ramassa dans ses quatorze expéditions des sommes fabuleuses et des pierreries sans nombre : nous aurons à y revenir. Les Seldjoukides inscrivirent leur nom sur de splendides étoffes, aussi l'on peut croire qu'ils encouragèrent les autres arts industriels [1].

Les fils de Gengis-Khan, ensuite les Timourides ne furent pas moins magnifiques que leurs prédécesseurs : la cour des Sophis, que Chardin et Tavernier font connaître en détail, nous permettra d'apprécier le luxe des dynasties tartares. En établissant les Arméniens à Djoulfa (faubourg d'Ispahan), en protégeant les

[1] D'Herbelot, p. 58, 107, 533, 536. *Biog. gén.* Une expédition valut 70 millions, une autre 60, une troisième 400 : on parle aussi de 70,000 marcs de vaisselle d'or ou d'argent. — V. l'étoffe qui porte le nom de Kéi-Cobad (1219-1236) : *Revue de l'Art chrétien*, t. III p. 251 ; *Anc. vêtements sac.*, Ire série, p. 17, chromolith.

Chrétiens, Shah-Abbas Ier donna une impulsion considérable au commerce et à l'industrie ; Shah-Abbas II (1641-1666) aima la joaillerie jusqu'à dessiner lui-même les modèles des bijoux qu'il commandait à l'Europe. Dans les *khalat* (présents d'honneur) offerts par le souverain de la Perse, figurent toujours des sabres, des poignards, des harnais, des pièces grandes et lourdes en métal, rehaussés de pierreries : le trône royal avait des coussins et une housse brodés de perles et de gemmes ; son siége *(scourzy)*, petit tabouret d'or massif semé de rubis et d'émeraudes, était si lourd que deux hommes pouvaient à peine le porter. Le bonnet, les habits, les armes du monarque ruisselaient de pierres fines et de diamants : le poignard d'Abbas II, estimé 200,000 écus, montrait un diamant de 60 carats ; le *khandjar* qui parut au couronnement de Séfy-Mirza (Soliman-Shah) était tellement chargé de pierreries qu'on ne voyait pas la matière de son excipient. Les écuries royales avaient un mobilier d'or massif ; brides, selles et housses assorties brillaient, soit de diamants, soit de rubis, saphirs, émeraudes, turquoises ou grosses perles. En harmonie avec le reste, la vaisselle d'or des buffets étincelait, même les crachoirs, de gemmes et d'émaux : Chardin mentionne douze cuillers, longues d'un pied, cuilleron émaillé, manche couvert de rubis et terminé par un gros diamant; valeur de la douzaine, 16,000 écus. Le voyageur n'omet ni les flacons, ni les soucoupes, ni les coupes parmi lesquelles il range des vases « larges et épatés, tenant jusqu'à trois chopines et montés sur un pied de deux ou trois doigts de haut. » Le signalement de ces derniers s'applique très-bien à la cóupe de Chosroès, seulement Chardin ne dit pas s'il a vu quelqu'un s'en servir pour boire[1].

[1] « Dans sa résidence de Samarkand, Tamerlan cherchait à faire revivre une civilisation disparue ; il s'entourait d'artistes et l'histoire a conservé les noms de ses graveurs en pierres dures. » H. Lavoix, *loc. cit.*, p. 434. — *Univ. pitt.*, Dubeux, *Perse*, p. 348 et sq. — Chardin, *Voy. cit.*, t I, p. 360, 364, 376, 381 ; t. II, p. 309 ; t. III, p. 306, 370, 395 ; t. IV, p. 239, 241, pl. 79. — Tavernier, édit. cit., t. III, p. 83. — D'après Chardin (IV, 242), la couronne (*taag*), le

Énumérer les merveilles contenues dans le *Nazan-Khané* (trésor royal) du château de Kalah-Teberrouchk, à Ispahan, sous Abbas II, serait trop long; je me borne aux principales. Au milieu d'objets importés d'Allemagne, d'Italie, de Chine et d'autres pays, on voyait des armes splendides; des sacs de turquoises brutes; de grands miroirs encadrés d'or incrustant des rubis et des émeraudes; des bijoux sans nombre; une vaisselle d'un poids immense, émaillée ou gemmée; un rubis cabochon gros comme la moitié d'un œuf; enfin, une quantité de diamants du poids de 50 à 100 carats [1].

Le luxe de la famille royale et des seigneurs marchait de pair avec celui du maître : une sœur d'Abbas II paya Chardin avec les morceaux d'un bassin d'or pesant 25 kilogrammes. La même princesse avait pour 2 millions de joyaux : un tour de 38 perles orientales de 23 carats pièce, toutes égales et de la même eau; des pendants d'oreilles en rubis balais cabochons, achetés 120,000 écus à Constantinople; une admirable enseigne de diamants et rubis. Le vice-roi persan de Tiflis buvait dans une tasse d'or, garnie en dessous de rubis et de turquoises, le vin qu'on lui versait d'un grand flacon de métal émaillé; son buffet supportait une argenterie considérable; de simples officiers ornaient leur coiffure d'une aigrette en pierreries [2].

sabre (*chemchir*) avec son ceinturon, et le poignard (*khandjar*), qui servirent au couronnement de Soliman-Shah, estimés 5 millions, en valaient réellement le quart; cependant Chardin prise une seule aigrette du *taag* 500,000 francs, et le gros diamant du centre, 100,000. — Le luxe traditionnel des souverains de la Perse demeure toujours au même niveau; lors de son récent voyage en France, S. M. Nasr-Eddin-Shah portait une tunique, un bonnet, des armes, surchargés de diamants, rubis et émeraudes. V. *Monde illust.*, nos 847 à 850, Juillet 1873; *Illustration*, nos 1584 à 1586, même date.

[1] Chardin, t. II, p. 69, 70, 71; t. III, p. 357. — Des voleurs s'étant introduits dans le *Nazan-khané* en 1666, on arrêta l'un d'eux au moment où il allait vendre 8,000 écus à un joaillier hindou un manche de poignard qui en valait 30,000. — Le gros rubis, admirable de couleur, portait vers la pointe le nom gravé de Séfy Ier.

[2] Chardin, t. I, p. 195, 197, 223, 377, 380. — On voyait sur le buffet du Vice-roi des *cornes* garnies d'or émaillé ou gemmé.

Les dames persanes brodaient de perles le collet de leurs chemises; elles avaient des aigrettes, des diadèmes, des enseignes, des colliers, des bracelets et des bagues rehaussés de gemmes : certaines danseuses de la cour possédaient pour plus de 10,000 écus en bijoux. Les hommes passaient jusqu'à six anneaux gemmés à un seul doigt et suspendaient au cou dans une bourse ceux qu'ils ne pouvaient mettre aux mains; armes, ceinturons, coiffures, marchaient à l'avenant : aux jours fériés, on surchargeait les bonnets de cérémonie d'aigrettes en pierres précieuses[1].

En Perse, l'organisation des corps de métiers ressemblait beaucoup au système établi dans l'empire romain; elle paraît fort ancienne car un bas-relief sassanide de Châpour montre, non loin du roi triomphant, un groupe de forgerons armés de leurs marteaux : voici un aperçu de cette organisation. D'abord les établissements du souverain : à leur tête, au-dessus de tous, le *Nazir* (surveillant), premier ministre, surintendant des finances, du domaine, meubles et immeubles, manufactures et ateliers royaux. Les divers métiers se trouvaient réunis au palais, dans la Maison des armes (*Gebbé-Khané*), où chacun d'eux avait son logement spécial, *Kar-Khané* (maison d'ouvrage) : les ouvriers y étaient individuellement possesseurs d'une boutique où ils travaillaient, à moins d'avoir l'autorisation de se tenir à domicile. Leurs gages étaient annuels, variables suivant les capacités; plusieurs recevaient des rations de vivres; jamais on n'en renvoyait aucun; malades, on les soignait, et la paie arrivait toujours, qu'il y eût ou non de la besogne commandée; le fils obtenait la survivance du père s'il avait appris le même état. Ces généralités exposées, je passe à l'organisation particulière des orfèvres. Sous les ordres du Nazir étaient le directeur des monnaies (*Mayer-Bachi*), chef des essayeurs et des argentiers, et le *Zergher-Bachi* (chef des orfèvres metteurs en œuvre et des joailliers) auxquels

[1] Chardin, t. I, p. 226; t. III, p. 67 à 74. — Séfy II repentant d'avoir fait couper le poing à Nesr-Ali-Beg, son favori disgracié, lui donna une main d'or émaillé chargée de bagues en pierreries; le tout valait 50,000 livres. Id., . II, p. 273.

obéissaient à leur tour le syndic, le *mochref* (teneur de livres) et l'huissier du *Kar-Khané*. Certains grands seigneurs entretenaient des *Kar-Khanés* pour leur compte personnel[1].

La condition des orfévres libres différait un peu de celle des orfévres royaux. Les premiers n'avaient ni boutique ni établi; ils travaillaient assis par terre chez le client qui les appelait : bien que le souverain leur nommât un chef, ils ne formaient pas collége et ne se réunissaient jamais en assemblée. Le métier du reste était lucratif, au moins pour les patrons; Chardin vit à Ispahan, faubourg d'Abbas-Abad, la splendide résidence d'un joaillier enrichi. Les joailliers, orfévres et brodeurs étalaient leurs marchandises le long des parapets du *Kaisérieh* (marché impérial) de la capitale[2].

Chardin dit qu'en Perse les lapidaires entendaient assez bien la taille et la gravure à la roue des pierres tendres; que les orfévres y étaient *médiocres*, « ne sachant pas émailler du tout et encore plus éloignés de la peinture en émail. » Le voyageur convient pourtant qu'ils excellaient dans le filigrane et que les joailliers entendaient passablement la mise en œuvre des pierreries. L'appréciation de Tavernier n'est pas moins sévère : les orfévres ne faisaient que des anneaux d'argent pour les hommes; l'Asie, en peinture, sculpture, orfévrerie était au-dessous de l'Europe, qui n'admirait plus les étoffes persanes, tandis que les Persans estimaient fort les tissus de l'Occident; en architecture, rien à comparer au Louvre[3].

Il y a certainement chez les Asiatiques, comme chez tous les peuples en général, un engouement irréfléchi pour les produits

[1] Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 49, A. Chardin, t. I, p. 306; t. II, p. 18, 19; t. III, p. 328, 331, 357 et sq.; t. IV, p. 298. Tavernier, t. II, p. 165; t. III, p. 39.

[2] Chardin, t. II, p. 27, 95; t. III, p. 98, 99.

[3] Chardin, t. III, p. 115, 119. Tavernier, t. III, p. 39, 151. Le Koran interdit les bijoux d'or pendant la prière; afin de ne pas se donner la peine d'ôter et de remettre continuellement leurs bagues, les Persans en portent toujours d'argent : dès qu'Abbas II avait acheté un anneau d'or à Tavernier, il en faisait ôter la pierre pour la remonter en argent.

étrangers. Abbas II avait des ouvriers européens à son service ; il commandait à Paris des bijoux de prix et payait fort cher, tant à Chardin qu'à Tavernier, négociants voyageurs, les ouvrages de joaillerie parisienne qu'ils importaient non sans risques : les grands imitaient le souverain. On conçoit facilement qu'en telles circonstances deux Français, imbus des préjugés artistiques du siècle de Louis XIV, aient décrié l'industrie orientale qu'ils ne pouvaient comprendre[1].

Chardin, néanmoins, est forcé de rendre à l'art persan une justice méritée. Grâce à cet écrivain nous connaissons le *Magasin du vin*, au palais royal d'Ispahan, salon dont les murs et la coupole offraient des incrustations en cristal, onyx, cornaline, agate, jaspe, ambre, corail, porcelaine, pierres fines, or, argent, émail; les salles du harem d'*Hava-Begum* (la princesse Héva, fille d'Abbas Ier) marquetées d'ivoire, de bois précieux, de jaspe et d'albâtre ; le tombeau de Séfy Ier, à Kom, merveille en mosaïque de bois et d'ivoire, repercée sur un fond de brocart à champ d'or, et dont toutes les pièces de rapport — l'ouvrage se démontait à volonté — étaient rejointes par des tenons en or massif[2].

On rencontrerait peut-être en Perse et en Syrie la décoration murale en verre précédemment signalée à Rome. Benjamin de

[1] Chardin, t. I, p. 2, 335, 354, 356 ; t. II, p. 19, 311 ; t. III, p. 357. En 1666, Abbas II lui acheta pour 50,000 écus de bijoux. — Tavernier, t. II, p. 40, 43, 45, 160. Il avait vendu au roi des bijoux pour 40,000 écus ; la valeur des objets d'orfévrerie et de joaillerie qu'il importa en 1663 montait à 400,000 livres. Un peu auparavant, deux Français introduisirent en Perse quatre caisses de pierres fausses toutes montées; la fraude ayant été facilement reconnue, ces escrocs passèrent dans l'Inde avec leur marchandise.

[2] Chardin, t. I, p. 291; t. II, p. 33, 89 et pl. 38. — Un écrivain distingué, dans un article sur l'Exposition des arts industriels en 1869, a su apprécier tout le mérite des émailleurs persans : quant aux orfévres, je cite textuellement. « Pour terminer avec les métaux, convierons-nous les dames devant la vitrine où l'on a placé ces gracieux bijoux ?..... Que les artistes voient l'étroite relation qui unit de tels ouvrages avec les antiques de la collection Campana ; qu'ils étudient ces tissus à mailles déliées, ces gracieux motifs en strigiles rehaussés de pierres et animés par des pendeloques tremblantes ; il y a là mille causes d'inspirations neuves. » A Jacquemart, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér , t. II, p. 340, 343.

Tudèle, parlant d'une mosquée de Damas que l'on croyait être l'ancien palais du roi Ben-Hadad, ajoute : « On y voit une *muraille de verre* construite par art magique. Il y a dans cette muraille autant de trous qu'il y a de jours dans l'année solaire ; le soleil descendant par 12 degrés, selon le nombre des heures du jour, entre chaque jour dans l'un de ces trous, et, par là, chacun peut connaître à ces trous quelle heure il est. » Chardin rapporte que les parois intérieures du pavillon nommé *Tchehel-Seton* (les 40 piliers) étaient revêtues jusqu'à mi-hauteur de marbre peint et doré, le reste en chassis de cristal de toutes couleurs ; des entrefends analogues séparaient les chambres d'une habitation particulière à Ispahan. Je ne pense pas qu'il s'agisse ici des vitres peintes que Chardin et Tavernier désignent plusieurs fois nominativement ; le premier ne faisant remonter qu'à la fin du XVI[e] siècle l'introduction du verre à vitres en Perse, le témoignage de l'écrivain du XII[e] laisserait alors soupçonner une importation orientale dans les incrustations vitreuses mentionnées par les auteurs latins et si heureusement retrouvées par M. de Rossi [1].

Je ne prendrai pas les Ottomans à l'origine de leur puissance ; ce rameau de la grande famille turque, fondateur d'un état asiatico-européen sur les ruines de l'empire grec, fut gagné aussi vite que les autres tribus de sa race par le luxe des peuples qu'il soumettait. Enrichis, dès le XIV[e] siècle, au moyen du pillage, les Ottomans obéissaient à des souverains amis du faste. On sait que des gants de fauconnerie couverts de perles, des draps de Flandres, des toiles de Reims, voire des tapisseries d'Arras, entrèrent dans la rançon payée à Bajazet I[er] pour le comte de Nevers (Jean-Sans-Peur) fait prisonnier à la bataille de Nicopolis (1396) ; Amurat II avait d'immenses trésors sous sa tente rouge

[1] Charton, *Voyageurs anc. et mod.*, t. II, p. 181. Chardin, t. II, p. 34 40, 85, 96 e pl. 45 ; t. III, p. 117. Tavernier, t. II, p. 95. — On peut consulter avec fruit, pour connaître l'état actuel et l'avenir de la Perse, les *Souvenirs d'un voyage en Perse* par le comte J. de Rochechouart, 1867, et surtout une intéressante brochure de M. le comte de Croizier, *La Perse et les Persans*, in-8°, Paris, Dentu, 1873.

chamarrée d'or. Devenu maître de Constantinople, Mahomet II y déploya une magnificence inouïe; il accueillit favorablement à sa cour le peintre vénitien Gentile Bellin qui exécuta son portrait [1]. Au château des Sept-Tours était gardé le mobilier de la couronne, armes, harnais, argent monnayé, pierreries. Dans la chambre à coucher du Sultan, on voyait un lustre en cristal de roche et vermeil, semé de rubis, turquoises, émeraudes; un bassin et une aiguière d'or massif pareillement décorés : de même pour la vaisselle de table. Les vêtements de cérémonie d'Achmet Ier (1612), l'équipement de ses chevaux, les chaperons de ses faucons resplendissaient de diamants : il donna à sa fille, qui épousait Méhémet-Pacha, une coiffure, des patins, des bracelets, en or gemmé; un koran à reliure d'or et de diamants; un coffret en cristal renfermant pour 800,000 livres de pierreries; des étoffes et des broderies. A la circoncision de Mahomet III, sa mère reçut une couronne de pierres fines valant 100,000 écus. Quant aux particuliers, le Grand-Visir Nassouf-Pacha (1614) possédait environ 9 millions en numéraire; trois boisseaux de pierreries brutes, un de diamants non montés, deux de grosses perles rondes; mille sabres, dont un seul garni de diamants fut estimé 200,000 livres [2].

A l'exemple du Shah de Perse, le Sultan entrenait à Constantinople, dans la *seracyana* (sellerie), 4000 orfévres-joailliers qui travaillaient à l'ornementation des selles, brides, housses et étriers; Les orfévres et joailliers libres avaient leurs boutiques à l'intérieur et à l'extérieur du *bezestân* (halle); ils faisaient à l'occasion parade de leurs richesses [3].

[1] Chalcondyle, *Hist. des Turcs*, trad. de Blaise de Vigenère, in-fol., Paris, 1650, t. I, p. 6, 109, 177. — J. Froissart, *Chroniques*, l. IV, c. 53. *Livre des fais du bon Maréchal Bouciquaut*, part. I, c. 27. Éd. Buchon. — *Biog. gén.*

[2] Michel Baudier, *Hist. gén. du serrail*, p. 5, 20, 23, 30, 32, 53, 64, 73, 97, 136, 169; in-4°, Paris, 1624. — Guillaume Postel mentionne un pliant couvert de perles et valant 40,000 ducats offert, en 1532, au sultan par le commerce vénitien. *La République des Turcs*, in-4°, Poitiers, 1560.

[3] Baudier, *ouv. cit.*, p. 9, 14, 73. Une bride et une croupière, à la sellerie,

V.

L'Empire Mogol.

N'importe où l'on fera des recherches au sujet des pierreries, cette étude ramenera toujours à l'Inde leur pays natal. Les plus anciens livres sacrés de l'Inde mentionnent fréquemment l'or et les pierres précieuses ; j'ai déjà cité les textes où les Grecs et les Romains parlent de la joaillerie hindoue et j'aborde les documents postérieurs [1].

Abou-Zéid rapporte qu'au IX[e] siècle de notre ère les rois hindous portaient des colliers et des pendants d'oreilles en or, enrichis de pierres rouges et vertes. Ces rois estimaient les perles au-dessus de tout ; elles formaient leur principale richesse [2]. Le conquérant musulman de l'Inde, Mahmoud-le-Ghaznévide (997-1030), trouva dans la forteresse de Bohim (N. E. de Lahore) une immense provision de métaux précieux et 40 livres de pierres fines ; il pilla le grand temple de Tenassir (près Delhi) très-riche en rubis ; une statue de Krishna, qu'il fit briser, était en or et en argent incrustés de rubis et de saphirs ; 46 colonnes d'or massif couvertes de rubis et autres gemmes soutenaient la pagode de Sommenat (Guzarate), dont l'idole, creuse à l'intérieur, contenait près de 50 kilogrammes de pierreries. Dans l'ensemble du butin ramassé par Mahmoud on comptait un poignard au pommeau d'un seul rubis pesant 5 onces, et une tasse en turquoises de la capacité de deux pintes, objets rarissimes provenant d'un Rajah hin-

étaient estimées 1 million ; à la fête de la circoncision de Mahomet III, la corporation des joailliers du *bezestân* étalait sur ses habits pour 1 million de perles et pierreries.

[1] *Rig-Véda,* trad. cit., sect. I, lect. 1, hymne VII, 2, VIII, 1, 2 ; l. 4, h. X, 1, XI, 2 : s. IV, l. 5, h. XV, 38 : s. V, l. 6, h. XIV, 9 : s. VII, l. 3, h. XI, 39, 43 ; l. 4, h. VII, 1, 50 ; l. 5, h. XII, 2.

[2] *Voy. des deux mahométans,* ap. Charton, *Voy. anc. et mod*, t. II, p. 151.

dou [1]. Edrisi dit que le sceptre du roi de Ceylan consistait en une figurine d'or semée de pierreries d'une valeur inestimable. Selon Marco Polo, les idolâtres de Peshawer « portaient à leurs oreilles des anneaux et des boucles d'or, d'argent, de perles et de pierres précieuses. » Je citerai encore le même auteur.

Le roi (de Tandjour, Coromandel) va comme les autres, tout nu, sauf un peu de beau drap, et au cou un collier tout de pierres précieuses : ce sont des rubis, des saphirs, des émeraudes et d'autres pierres précieuses, de sorte que ce collier vaut à lui seul un grand trésor. Il a encore au cou une corde de soie bien longue d'un pas, où sont cent quatre grosses perles et rubis d'une moult grande valeur..... Le roi a aussi en trois endroits du bras des bracelets d'or tout parsemés de pierres précieuses et de perles moult grosses et d'une grande valeur ; de même il porte aux jambes trois autres bracelets d'or ainsi enrichis de pierreries. Enfin il a sur lui tant de perles et d'autres pierres que c'est merveille ; elles valent bien une bonne cité, et nul ne saurait dire le nombre de ce qu'il en possède, et il il n'y a pas à s'en étonner, puisque c'est dans son royaume qu'on trouve toutes les pierres précieuses. Nul homme, d'ailleurs, ne peut emporter aucune pierre de ce royaume ni aucune perle un peu grosse. Chaque année le roi fait demander par tout son royaume que tous ceux qui possèdent de belles perles ou pierres aient à les apporter à sa cour et qu'il les paiera le double de leur valeur : aussi les marchands et tous ceux qui possèdent de ces pierres les portent volontiers au roi parce qu'ils en sont bien payés. C'est comme cela que ce prince a tant de pierreries [2].

Une telle accumulation de richesses — chaque roi augmentait le trésor délaissé par son prédécesseur — finit par atteindre une valeur incalculable ; ce que les Ghaznévides enlevèrent fut bien vite remplacé, et, quand Baber fonda au XVI[e] siècle la domination connue sous le nom d'empire du Grand-Mogol, domination qui s'étendit à l'Hindoustan presqu'entier et à quelques territoires de la Perse orientale, les vides étaient largement comblés. D'autres

[1] D'Herbelot, p. 324, 533, 534. Mirkhond, *Raouzat-effala*. *Biog. gén.*

[2] D'Herbelot, p. 806. Charton, *ouv. cit.*, t. II, p. 292, 394. Polo ajoute : « Jamais les rois ne touchent aux trésors de leurs prédécesseurs, mais chacun recommence à s'en former un, ce qui fait qu'il y a moult grandissimes trésors en ce royaume. »

conquérants vinrent ensuite, tous s'en retournèrent les mains pleines ; néanmoins il y a encore des pierreries chez les princes hindous, la mine est inépuisable.

Le médecin Bernier, qui, pendant le cours du XVII[e] siècle, vécut plusieurs années dans l'Inde, Chardin et Tavernier nous initieront aux magnificences des souverains musulmans et à l'industrie des orfévres de ce pays.

Le Mogol Shah-Djahan I[er] (1627-1657) était fin connaisseur en pierres précieuses et grand amateur de joaillerie ; son trésor renfermait une immense quantité de pièces d'orfévrerie gemmée, de pierreries et de perles d'un volume considérable. Ce monarque fit faire un trône merveilleux dont j'emprunte la description à Bernier.

Ce trône était soutenu par six gros pieds qu'on dit être d'or massif, et tout semé de rubis, d'émeraudes et de diamants... les gros diamants entre autres y sont à confusion... Le trône serait estimé à 60 millions de livres ou environ. Chah-Jehan, père d'Aureng-Zeb, est celui qui le fit faire pour faire paraître tant de pierreries qui, par succession de temps, s'étaient amassées dans le trésor, des dépouilles de ces anciens *Patans* et *Rajahs* et des présents que les Omrahs sont obligés de faire tous les ans à certaines fêtes. L'artifice de ce trône ne répond pas à la matière; ce que j'y trouve de mieux pensé sont deux paons couverts de pierreries et de perles qui sont de l'artifice d'un Français, nommé ***, qui était un merveilleux ouvrier, et qui, après avoir trompé plusieurs princes d'Europe, se réfugia dans cette cour où il fit fortune [1].

Le meuble n'était pas terminé lorsqu'Aureng-Zeyb détrôna son père; Shah-Djahan refusa à ce fils rebelle les pierreries nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage et menaça même de les faire écraser au besoin sous le marteau [2].

Aureng-Zeyb, gorgé des trésors pris à Golconde, continua les

[1] *Voyages*, in-12, Amsterdam, 1699 : t. I, p. 305, 306 ; t. II, p. 52 et 53. — D'après Tavernier, t. IV, p. 118, le Grand-Mogol avait sept trônes : les uns ornés de diamants; les autres, de rubis, émeraudes et perles. V. encore le même, t. III, p. 205.

[2] Bernier, t. I, p. 170.

traditions de famille ; les voyageurs s'accordent à parler des armes gemmées qu'il offrait aux rois ou aux ambassadeurs étrangers, et des harnais d'or, enrichis de diamants, rubis, émeraudes, perles, qui couvraient ses chevaux de luxe : pour le costume qu'il portait en cérémonie, j'invoque encore le témoignage de Bernier.

Sa veste était d'un satin blanc à petites fleurs et relevée d'une fine broderie d'or et de soye, son turban était de toile d'or, et il y avait une aigrette dont le pied était couvert de diamants d'une grandeur et d'un prix extraordinaires, avec une grande topaze orientale qu'on peut dire sans pareille, qui brillait comme un petit soleil ; un collier de grosses perles lui pendait au col[1].

La richesse des autres princes était à l'avenant : Sultan-Soudjah, qui, traqué par son frère Aureng-Zeyb, avait demandé asile au Rajah d'Arrakan (Bengale), put donner à ce dernier nombre de pièces rares d'orfévrerie rehaussées de pierres d'un grand prix ; une vieille dame hindoue, sœur d'un Rajah du Dekkan et réfugiée en Perse, fit présent à Séfy II de pierreries inestimables[2].

Les ressources du pays ne contribuaient pas seules à alimenter le luxe des maîtres de Delhi et d'Agra : ils recevaient des souverains étrangers, notamment du Shah de Perse, de magnifiques cadeaux ; en outre, l'or et l'argent du monde entier venaient s'abîmer dans l'Hindoustan par les voies commerciales de la Turquie, de l'Égypte et de la Perse. Cette masse de métaux précieux, transformée en bijoux de toute espèce, chaînes, bagues, bracelets, anneaux, tissée dans les étoffes ou employée chez les brodeurs, subissait des refontes continuelles[3].

Tavernier mentionne parmi les joyaux d'Aureng-Zeyb : une rose de 290 carats qui en pesait 787 1/2 avant d'être fort mal taillée

[1] Bernier, t. I, p. 162, 172, 186 ; t. II, p. 52 et 53. Tavernier, t. IV, p. 28, 118. — En 1663, un ambassadeur d'Aureng-Zeyb apporta au Shah de Perse pour 4 millions de présents, dont 2 en étoffes et pierreries. Chardin, t. III, p. 378.

[2] Bernier, t. I, p. 152. Chardin, t. IV, p. 321.

[3] Bernier. t. I, p. 190, 273, 307.

par le vénitien Hortensio Borgis; une perle de 30 carats, ronde, blanche et sans défauts; enfin, le fameux diamant de 279 carats 9/16, connu sous le nom de *Koh-i-Noor* (montagne de lumière), qu'il estime 11,723,278 livres, 14 sous, 6 deniers, et dont une exagération moderne a poussé la valeur jusqu'à 50 millions[1].

L'élément persan obtint à la cour mogole une prépondérance marquée. Depuis le XVI[e] siècle une multitude de Persans venait chercher fortune dans l'Inde. Émir-Djemlah, homme illustre, qui joua un rôle considérable dans les affaires d'Aureng-Zeyb, et qui tenait à ferme les mines de diamants de Golconde, était Persan ainsi que beaucoup d'autres Omrahs ; les Rajahs musulmans, surtout à Golconde et à Visapour, avaient à leur service de nombreux individus de cette nation ; les joailliers priseurs d'Aureng-Zeyb étaient deux Persans; enfin la langue persane, devenue usuelle chez les courtisans, avait acquis une telle vogue qu'un noble se serait tenu pour offensé si on lui eût parlé hindoustani et n'aurait pas répondu [2].

A l'instar du Shah de Perse, le Grand-Mogol avait installé des *Kar-Khanés* dans son palais de Delhi ; les orfévres en possédaient un; les fils apprenaient l'état de leur père. Bernier juge avec une certaine impartialité le mérite des artisans hindous; il convient même avoir vu des pièces d'orfévrerie si merveilleusement exécutées par eux qu'on n'aurait pu réussir aussi bien en Europe. Toutefois la condition de ces ouvriers n'était pas brillante : les souverains et les hauts personnages entretenaient les meilleurs ; le reste pressuré par les Omrahs qui, après l'avoir fait travailler de force, le payaient quand et comme bon leur semblait, produisait peu, non faute d'intelligence, mais faute d'encouragements

[1] T. IV, p. 127, 147. – Le *Koh-i-Noor*, aujourd'hui propriété de l'Angleterre, figurait à l'Exposition universelle de Londres, en 1851. Il est flanqué de deux gros diamants poires, cerclés comme lui d'un pavé de petites pierres. V. *Mag. pitt.*, t. XIX, p. 304.

[2] Chardin, t. III, p. 5. Bernier, t. I, p. 23, 24, 196. Tavernier, t. III, p. 56, 254; t. IV, p. 19.

et de capitaux. Presque sans outils, sans maîtres ni modèles, l'orfévre hindou, accroupi dans un coin, savait néanmoins fabriquer de petits chefs-d'œuvre. On n'utilisait pas toujours ses talents et l'on recourait fréquemment à des étrangers ; aux exemples déjà cités, ajoutons-en un nouveau : Shah-Djahan, voulant revêtir d'argent la voûte d'une galerie, choisit pour cette besogne un orfévre de Bordeaux nommé Augustin [1].

L'infiltration de la langue et des usages persans dans le milieu hindou réagit nécessairement sur le goût du pays. Ces ouvriers, qui contrefaisaient assez bien les productions européennes pour qu'on n'y pût trouver de différence, imitèrent à plus forte raison les œuvres persanes, à tel point qu'il n'est pas toujours facile de distinguer au premier coup-d'œil un objet persan d'un objet hindou. On sait que les habitants de Cambaye (province de Bombay) « travaillaient les belles agates des Indes pour coupes, manches de couteaux, etc. [2] » Mais voici quelque chose de plus précis.

Le roi de Thibet fit présent à Aureng-Zeyb d'une pierre de jachen (jade), qui est d'un grand prix parce qu'elle est d'une taille extraordinaire. Ce jachen est une pierre verdâtre avec des veines blanches qui est si dure qu'on ne la travaille qu'avec la poudre de diamant, et qui est fort

[1] Bernier, t. II, p. 31 à 33, 37. Tavernier, t. III, p. 212. — Bernier prétend que l'on ne trouvait rien à Delhi ; il parle cependant de caravansérails où les marchands étrangers venaient déballer leurs marchandises (II, 70, 77). Un poëte hindou de la fin du XVIII[e] siècle, Mir-Haçan, célèbre ainsi le bazar de Faizabad : « De ce côté un changeur, ailleurs un orfévre. Il n'y a que perles et que rubis ; on voit pleuvoir les pièces d'or et d'argent ; elles sont placées sur les tables comme des bouquets de narcisses. Il y a des étoffes d'or et des dentelles d'argent qui brillent comme l'éclair. » *Mag. pitt.*, t. XIX, p. 55.

[2] « Toutes les contrées de l'Inde ont été momentanément occupées par des conquérants étrangers ; dans leurs incursions violentes, les Persans ont souvent emmené en esclavage une grande partie de la population des villes ; il ne serait donc pas surprenant que des artistes hindous eussent travaillé en Perse, ou que les Persans eussent imposé leur goût à des ateliers conquis. » A. Jacquemart, *Gazette des Beaux-Arts*, 2[e] pér., t. II, p. 336. — Bernier, t. II, p. 31. Tavernier, t. III, p. 185, 186.

estimée à la cour du Mogol. On en fait des tasses et autres vases comme j'en ai enrichis d'or en filets d'un travail tout particulier avec des pierreries [1].

Ce passage de Bernier nous renseigne sur l'âge de certaines incrustations hindoues et localise en même temps leur fabrication. L'exposition orientale de l'Union centrale des Beaux-Arts, en 1869, a fait connaître, outre des bracelets en pagode richement ornés, des oiseaux et des statuettes rehaussés de rubis, « des armes dont les poignées en cristal de roche disparaissent sous des végétations d'or et d'émeraudes s'épanouissant en fleurs de rubis, d'hyacinthe, de saphir ou de diamant, tandis que les lames ciselées laissent courir des perles dans leurs rainures à jour ». Parmi ces derniers objets figurait une poignée typique, appartenant alors au marquis de Hertford, aujourd'hui à Sir Richard Wallace (Pl. V A, fig. 2). La matière translucide qui la compose incruste de minces filets d'or formant des tiges ou cloisonnant des feuilles et des fleurs en tables de pierreries. Sobrement disposée, un peu raide de tournure et n'occupant qu'une faible partie du champ, cette ornementation accuse une œuvre indo-musulmane du XVII[e] siècle, peut-être même antérieure. Le galbe et le travail sont hindous, le décor est évidemment inspiré par l'art persan ; livré à ses propres idées, l'ouvrier hindou eût tassé les motifs au lieu de les dégager [2].

La bague du musée de Bruxelles est vraisemblablement plus ancienne, ses pierres n'étant pas taillées, sauf les rubis. Elle doit néanmoins appartenir aussi à une période musulmane, car son cercle pavé est identique à celui qui entoure le *Koh-i-Noor*. De plus les enroulements du revers et les arabesques de l'anneau sont caractéristiques ; ils ramènent droit à la Perse. Si l'histoire racontée par le vendeur à M. Hagemans méritait quelque créance,

[1] Bernier, t. II, p. 308.

[2] *Gazette des Beaux-Arts*, t. cité, p. 333 et 334. — N'y aurait-il pas quelque rapport entre ces filets de métal, incrustés dans la matière dure, et l'édicule cloisonné d'or de Ptolémée ou la maçonnerie du temple de Cyzique cités c. III, § 3.

l'objet pourrait remonter à la domination ghaznévide; on s'éloignera moins de la vérité en le rapprochant de trois siècles.

Je ne puis laisser en arrière un tableau hindou qu'on voit exposé dans le grand salon carré du Musée naval, au Louvre (nº 1), où il est trop négligé par les visiteurs bien que le journal l'*Illustration*, premières séries, lui ait accordé les honneurs de la gravure.

Cette peinture, exécutée à l'huile, représente Krishna (huitième incarnation de Vishnou) en compagnie d'une de ses favorites, probablement la belle Roukmini. Le dieu, à demi couché sur un lit, embrasse un vase d'or gemmé, ovoïde et analogue d'aspect au flacon à parfums reproduit pl. IV, fig. 5; son costume est pareil à celui du roi de Tandjour décrit par Marco Polo, uue nudité complète dissimulée sous des bijoux amassés en telle profusion que le personnage semble réellement vêtu.

La favorite porte le costume traditionnel des *Nautchni* (bayadères), une robe et une écharpe de riches étoffes; à l'exemple de son maître, elle est surchargée de bijoux dont les dimensions sont suffisantes pour qu'aucun détail n'y soit omis.

L'œuvre est moderne, mais, suivant la judicieuse observation de M. l'amiral Pâris, Conservateur du Musée, elle a été copiée sur un type ancien; or, circonstance qui a éveillé mon attention, tous les joyaux, coiffures, bagues, boucles d'oreilles, colliers, ceintures, bracelets, aussi le vase et l'ornementation des meubles, au lieu d'être plans, sont en relief, véritables fac-simile de pâte dorée incrustant des imitations de gemmes et de perles.

Je m'arrêterais longuement ici sur un travail d'orfévrerie cloisonnée qui réclame une étude sérieuse, s'il n'offrait pas comme technique ou disposition de curieux rapports avec certaines pièces de joaillerie trouvées en Hongrie et même avec d'autres de provenance byzantino-lombarde. On trouvera donc naturel que les détails relatifs à notre tableau soient renvoyés aux chapitres traitant de l'orfévrerie chez les Barbares.

L'invasion de Nadir-Shah (Thamasp-Kouli-Khan, 1738-1739)

dépouilla l'Inde d'une grande partie de ses richesses. Le butin enlevé à Delhi par le monarque persan est évalué à un milliard; il y avait entre autres le célèbre trône déjà mentionné et des éléphants d'or massif. Selon les écrivains anglais le dommage causé au pays représente trois milliards où le butin comptait pour 12 ou 1500 millions. Qu'on lise maintenant les relations des voyageurs modernes dans l'Inde, il semblerait que ce pays n'a jamais subi de ravages[1].

VI.

Les émeraudes.

Les Orientaux eurent toujours un goût prononcé pour les pierres de couleur, *joyaux ;* celles qu'ils employaient le plus fréquemment sont le rubis et l'émeraude. Je ne dirai rien du premier qui venait surtout de Ceylan[2], mais la seconde, dont je me suis déjà occupé, exige que l'on y revienne encore. Tavernier avance que l'émeraude ne se rencontre qu'en Amérique, et que toutes celles qui existaient en Asie avant la découverte du Nouveau Monde étaient importées du Pérou par la voie des Philippines : c'est aller fort loin. Le Pérou, en effet, produit la plus belle

[1] *Mag. pitt.*, t. IX, p. 169. Breton, *Voy. de Tavernier*, t. VI, p. 155, *Suppl.* — L. Rousselet, *Voy. cit.*, passim. — L'inventaire du trésor de Tippou-Saib porte à 2 milliards de francs la valeur des monnaies, joyaux et pierreries qui y étaient contenus. Ce prince paya aux Anglais pour frais de guerre une somme de 76 millions (16 mars 1792). *Biog. gén.*

[2] Chardin, t. II, p. 70; t. III, p. 74. *Ghiauer* persan. *giauher* arabe, d'où l'italien *gioia* et le français *joyau*. Une cité fabuleuse des Persans et des Turcs se nommait *Ghiauer-Abad* (ville des pierreries). Joaillier se dit *giavhari* en arabe et *gieuheri* en turc. *Bibl. orient.*, p. 386 et 399. — « Le roi de Ceylan a un rubis long d'une paume et gros bien comme le bras d'un homme. » Marco Polo, ap. *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 392. *Bibl. orient.*, p. 829. Tavernier, t. IV, p. 149. — Les rubis balais provenaient de la province de Balkh ; Marco Polo, loc. cit., p. 290 : *Bibl. orient.*, p. 166.

variété de corindon vert qui soit connue, mais il a pu exister dans l'Inde des mines d'émeraudes inexploitées aujourd'hui et que l'on retrouvera probablement un jour comme l'ambre natif s'est retrouvé en Phénicie[1]. Au IXe siècle, il y avait à Ceylan des gemmes rouges, *vertes* et jaunes, tirées de la montagne qui domine l'île ; de temps immémorial, l'Égypte et l'Éthiopie fournirent à l'Inde leurs émeraudes, mais les béryls cingalais et en particulier l'émeraude égyptienne, mate, chatoyante ou diversement nuancée, ne répondent pas à l'émeraude, dite *orientale*, qui brille d'un vert très-pur et dont la teinte est partout égale. Pline comprend sous la dénomination générale d'émeraudes douze espèces de pierres vertes dont neuf au moins appartiennent à la catégorie des minéraux opaques, tels que les jaspes, les prases, les malachites, les spath-fluor, les serpentines et même les gypses verts demi-transparents : les seules émeraudes scythiques et bactriennes pouvaient réunir l'ensemble des qualités qui distinguent les pierres américaines ; la limpidité parfaite et l'uniformité de ton. Dans la classe opaque devaient rentrer l'émeraude, longue de quatre coudées, large de trois, qu'un souverain de Babylone envoya au Pharaon, et l'obélisque, haut de 18^m sur 1^m 80^c d'épaisseur à la base et 0^m 90^c au sommet, qui décorait un temple de Jupiter en Égypte. Théophraste, dont Pline a extrait les documents ci-dessus, ajoute « qu'au moment où il écrit il y a Tyr, dans le sanctuaire d'Hercule, une grande stèle *(stelen amplam)* d'émeraude *(e smaragdo)*, si toutefois c'est une vraie émeraude ;

[1] Tavernier, t. IV, p. 150. — « Un archéologue suédois, M. Carls Landberg, a trouvé récemment l'ambre jaune à l'état naturel dans une ancienne mine à Djéba, à quatre heures du chemin de Sidon. L'ambre gît dans une couche de marne. Il est donc prouvé que les Phéniciens exportaient l'ambre et n'allaient pas, comme on l'a cru, le chercher dans d'autres pays. » *Polybiblion*, part. litt., t. XIV, p. 469, 1875. La curieuse découverte de M. Landberg pourra éclaircir certaines obscurités d'anciens auteurs mentionnés plus haut, mais le fait d'avoir de l'ambre sous la main détruit-il, chez un peuple trafiquant comme les Phéniciens, la possibilité d'en aller chercher dans la Baltique ? Du reste l'Inde aussi produisait de l'ambre : *Voy. des deux Mahométans*, ap. *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 99.

qu'en effet, on trouve de fausses émeraudes, et qu'on a vu en Chypre un bloc moitié émeraude, moitié jaspe, la cristallisation ne s'étant pas encore totalement opérée [1].

J'ai cité plus haut (chap. II, § V et VI), en cherchant à l'expliquer, un passage d'Hérodote relatif à la stèle tyrienne : Théophraste vivait un siècle et demi après le Père de l'histoire ; tous deux ont évidemment décrit le même objet; seulement, Hérodote a vu, tandis que le philosophe d'Eresus parle sur ouï-dire, puisqu'il ignore la véritable nature de la pierre. Or, le monument phénicien n'était pas rectangulaire comme je l'ai cru d'abord; les rochers sculptés d'Aradus et les écrits de Lucien démontrent péremptoirement qu'il s'agit d'un de ces *phallus* sacrés en forme de borne, érigés dans les temples asiatiques, et dont certains atteignaient la hauteur colossale de 55 mètres. Notre stèle n'avait pas de telles dimensions, Hérodote l'eût fait remarquer ; sa matière brillait avec intensité pendant la nuit, elle était donc diaphane, propriété que Pline reconnaît à l'émeraude de Chypre, île voisine où les Tyriens allèrent naturellement chercher ce précieux minéral [2]. Du passage de Théophraste ressort clairement qu'une gangue opaque enveloppait les émeraudes de Chypre, et l'histoire du tombeau d'Hermias nous apprend qu'on détachait des blocs les parcelles transparentes pour en incruster d'autres substances. Alors, de deux choses l'une : ou la stèle consistait en un monolithe brut, non désagrégé, dont quelques cristaux rendaient seuls un éclat nocturne; ou elle était formée de pièces limpides rapportées sur une monture métallique. Arrêté d'abord

[1] *Voy. des deux Mahom.*, p. 143, 154 ; le commerce des émeraudes et du corail entre l'Inde et l'Égypte avait cessé au XIIe siècle. Cosmas Indicopleustes, ap. *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 29. Reinaud, *Desc. des mon. musulm.*, t. I, p. 3. Pline, XXXVII, 16 à 19. Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, ÉMERAUDE.

[2] F. Kugler, *Geschichte der Baukunst*, p. 120, 121. Lucien, *De Syria Dea*, 28 et 29. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, p. 369, 370. — Dosque eorum est in colore liquido, nec diluto, verum ex humido pingui, quaque perspicitur, imitante translucidum maris : pariterque ut transluceat et niteat, hoc est ut colorem expellat et aciem recipiat. Pline, XXXVII, 17.

à cette dernière opinion, je ne trouve pas encore de motifs suffisants pour y renoncer[1].

[1] Ferunt in ea insula (Cypro) tumulo reguli Hermiæ,... marmoreo leoni fuisse inditos oculos ex smaragdis, ita radiantibus in gurgitem, ut territi refugerent thynni. Pline, *loc. cit.* — Un collier de perles et le *kosti* parent le *phallus* de Tengh-i-Saoulek; ceux d'Aradus, hauts de 17^{m} sur 5^{m} de diamètre, sont ornés de redents et d'annelures qui ont pu se traduire en incrustations sur des pièces moins grandes et plus précieuses. V. Weiss, *loc. cit.*, p. 369, fig. 168 *b*.

CHAPITRE V.

L'ORFÉVRERIE GEMMÉE A BYZANCE.

I.

Byzance et l'Orient.

La filiation de l'art byzantin présente une matière à controverses sur laquelle on n'a peut-être pas encore dit le dernier mot. Les uns rattachent directement cet art à la décadence gréco-romaine; les autres le font naître d'un principe oriental plus ou moins mélangé d'éléments occidentaux. J'ai manifesté ailleurs mes sympathies pour cette dernière opinion, et les raisons qui la combattent ne me semblent aucunement décisives; au rebours, les motifs allégués en sa faveur ont un caractère de vraisemblance incontestable. Lorsque le grand Constantin transféra le siége de son empire sur les rives du Bosphore de Thrace, Rome n'avait guère plus d'attraits pour des hommes habitués de longue date au luxe et aux séductions de l'Orient; ils désiraient se rapprocher des enchantements de ce pays, et, quand leur désir fut réalisé, ils subirent naturellement une influence à laquelle leurs mœurs et leurs goûts les avaient déjà préparés. Voici les conclusions d'un partisan à outrance des origines orientales de l'art byzantin.

Il faut se pénétrer de cette idée que Byzance n'a été que le grand entrepôt, le foyer puissant où apparut aux yeux de l'Occident cet art que la Perse, trop éloignée, trop séparée de l'Europe par ses montagnes ne pouvait montrer aux yeux de tous. En venant s'établir en Asie, les Romains y trouvèrent, on ne saurait le contester sérieusement, une civilisation brillante, des arts préexistants, une architecture depuis longtemps formée, où l'or, la mosaïque, la faïence, l'ivoire et les pierres précieuses ajoutaient à la beauté des formes l'éclat des couleurs. Tout était en harmonie, les riches tentures, les vêtements brodés, les bijoux, les meubles ; ce luxe inséparable de l'amour du beau a toujours existé dans les pays de la lumière. Au moment où l'empereur Constantin transporta la vieille Rome dans la jeune Byzance, l'ancienne dépouille romaine fut rejetée et l'Empire en revêtit une nouvelle tout imprégnée de l'Orient [1].

La transition de l'ancien système au nouveau ne put toutefois s'opérer brusquement. En ce qui regarde l'architecture, le complet abandon de la forme antique ne devient évident qu'à partir du règne de Justinien Ier. S'il ne reste aucune trace des édifices bâtis à Constantinople par le fils d'Hélène, les témoignages de l'histoire, les dépouilles des temples païens introduites en grand nombre dans les monuments civils de cet empereur, prouvent que le style général de sa construction demeura fidèle aux vieilles traditions romaines [2]. La joaillerie, avec ses tendances orientales incontestables, n'eut point à lutter comme l'architecture : en remontant vers la source où elle avait pris naissance, cette industrie ne subit que les modifications nécessitées par un changement de culte ; le type adopté pour les objets de parure put suivre les caprices de la mode, la technique ne varia pas. Quant à l'orfèvrerie pure, elle marcha de conserve avec les autres arts décoratifs.

Bien que l'ère byzantine ne s'ouvre historiquement qu'en 395, à l'heure où les héritiers de Théodose-le-Grand donnent à chaque moitié de l'Empire son autonomie réelle, le mouvement qui préci-

[1] Adalbert de Beaumont, *Les arts décoratifs*, ap. *Revue des deux mondes*, t. 65, p. 15, 1866.

[2] Zonare, *Annales*, XIII, 3. Jean d'Antioche, *Chronographia*, l. XIII, in-fol., Venise, 1733. Codin, *De origin. C. P.*, p. 8 et sq.; in-fol. Paris, 1655.

pita sans retour vers l'Orient les joailliers, les orfévres et les tisserands de la Rome du Bosphore s'accentue nettement dès Constantin Ier. Au chapitre précédent, nous avons vu, vers le milieu du IVe siècle, un César envoyer en Perse des émissaires chargés de copier les vases et les étoffes de ce pays que Claudien, un peu plus tard, caractérise par les ornements gemmés :

Gemmatosque humilem dispergere Persida cultus [1].

A mesure qu'on avance, l'Orient s'infiltre par degrés à Byzance dans les autres branches de l'art, jusqu'à l'entière absorption des éléments occidentaux. Les architectes de Sainte-Sophie, Anthémius de Tralles et Isidore de Milet, étaient des Asiatiques ; les constructeurs grecs employés au service des Califes devaient appartenir à la même race : un fait postérieur semble le démontrer. Lorsque Constantin Copronyme voulut, au VIIIe siècle, rétablir l'aqueduc de Valentinien ruiné par les Arabes sous Héraclius, il demanda au Pont et à l'Asie 2,000 maçons habiles, *οἰκοδόμοι*, et 200 crépisseurs, *χρίσται* : la Grèce, ses îles, la Thrace, ne fournirent à l'entreprise que des couvreurs, *ὀστραρίοι*, des manœuvres, *ὀπέραι*, et des briquetiers, *κεραμοποιόι* [2].

A la suite de nombreuses relations belliqueuses ou pacifiques entre les deux pays, le costume et l'étiquette perses s'introduisirent à la cour de Byzance, comme les tissus et la vaisselle de table : on me permettra d'ouvrir une parenthèse à l'endroit d'un aussi curieux sujet.

J'ai déjà dit qu'à la couronne de lauriers, Commode et Héliogabale substituèrent accidentellement une couronne gemmée. Cette dernière paraît n'être devenue que sous Constantin Ier la coiffure officielle des Empereurs ; elle est très appréciable sur les

[1] *De III Honorii cons. panegyris*, 204.
[2] Théophane, *Chronogr.*, a. 757. — Pour apprécier les tendances orientales de l'art byzantin, v. Labarte, *Hist. des arts industr.*, pl. 114, et surtout Texier, *L'architecture byzant.*, p. 1, 115, 232 ; pl. 5 et 30 : in-fol., Londres. 1864.

monnaies, et ses rosaces alternant avec des perles l'assimilent à l'antique diadème assyrien dont elle diffère à peine [1]. (Pl. III *bis*, 2.)

Les monuments du IV[e] siècle offrent parallèlement à la couronne, *στέφανος*, un second insigne royal aussi importé de l'Orient, le diadème ; mais la bande d'étoffe unie qui ceignait la tête des successeurs d'Alexandre se charge alors d'un double filet de perles arrêté sur le front par une enseigne de pierreries, *καμάρα* [2]. Vers le VI[e] siècle, l'enseigne supporte un appendice, *λόφος*, soit croix, soit aigrette triple, dressé au milieu [3]. Sous Justinien I[er] le diadème passe à l'état rigide et devient un carcan métallique gemmé qui reçoit le nom de *στέμμα* ; Codin ne laisse pas d'incertitude quant au sens du mot. Le *stemma*, dont les monuments byzantins offrent de nombreux exemples, était aussi parfois surmonté de la croix ou de l'aigrette [4] ; son champ émaillé affectait l'une des couleurs, blanc, rouge ou vert [5]. Or, j'ai rencontré sur les bas-reliefs sassa-

[1] Jean d'Antioche, *Chronogr.*, l. XIII : ἔθηκας ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ στέφανον ἐκ λίθου τιμίου. V. Du Cange, *Histor. Byzant.*, pl. 2 à 10, passim ; Sabatier, *Descript. générale des monnaies byzant.*, t. I, p. 57 et pl. VI. n° 7.

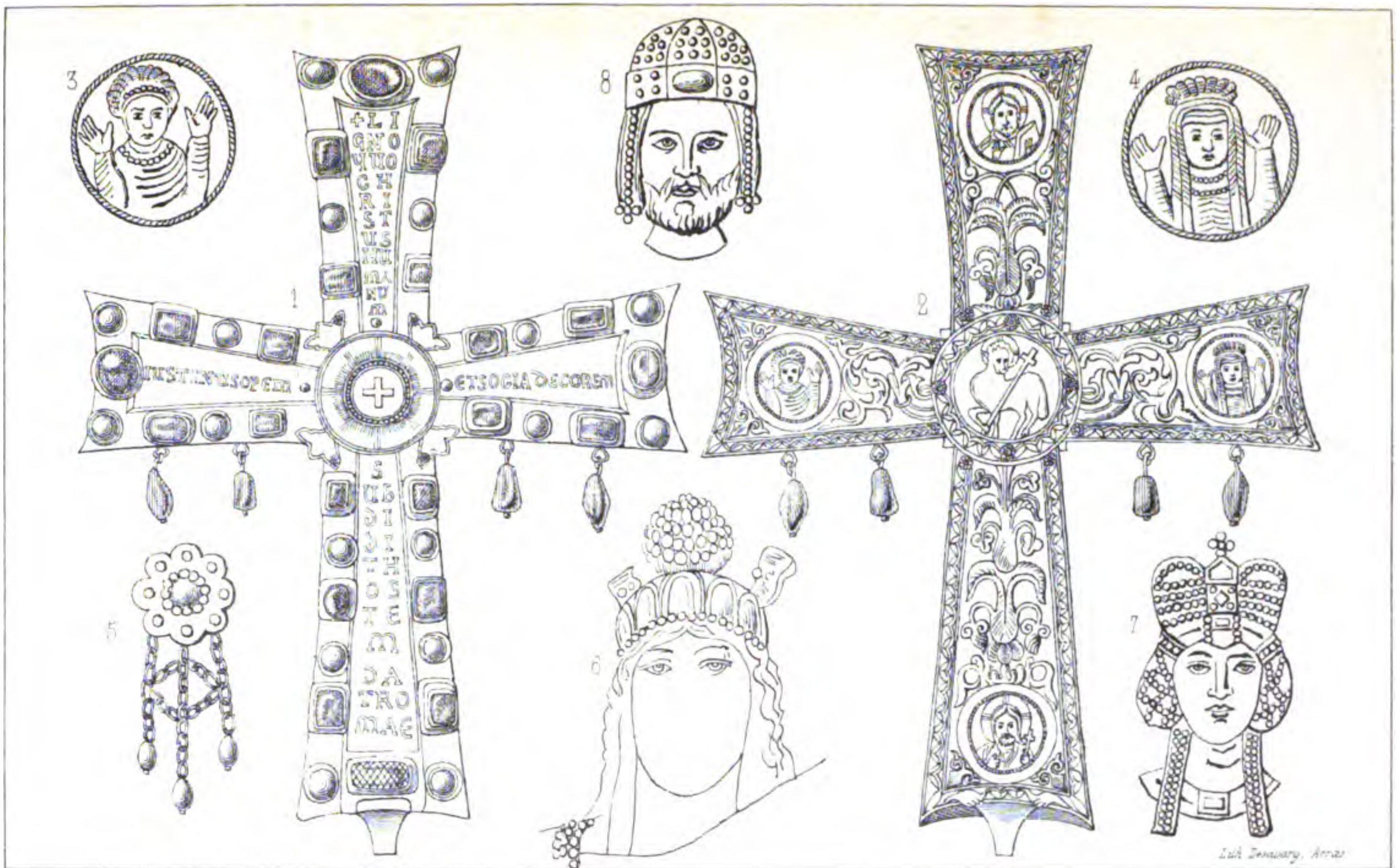
[2] V. Du Cange, *loc. cit.* : *Ann. archéol.*, t. XXI, p. 311, pl. ; C. Cahier, *Nouv. mélanges d'archéol.*, t. I, p. 66, pl., in-4°, Paris, 1874 ; *Mag. pittor.*, t. XXXIV, p. 101, fig. ; Delgado, Madrid, 1849 ; Bouclier commémoratif de Théodose-le-Grand, trouvé à Almendralejo (Estramadure) : Sabatier, *ouv. cit.*, pl. 3 à 13. — Codin, *De official. palatii C. P.*, c. XVIII, 4, dit que le στέφανος du despote fils de l'empereur avait par devant et par derrière καμάρας μικρὰς τέσσαρας, quatre petits cabochons sertis.

[3] V. Labarte, *ouv. cit.*, pl. 118 : Sabatier, *ouv. cit.*, pl. VIII, 19, 24 et sq. passim ; pl. XIII, 7, 13 ; Cedrenus, t. II, p. 717 ; Michel Glycas, *Annales*, part. IV, p. 311, in-fol., Paris, 1660.

[4] V. les photographies de la mosaïque de Saint-Vital à Ravenne ; toutes les gravures sont insuffisantes. — *De official. etc.*, c. VI, 23 : « L'objet qu'on appelle maintenant *stemma* se nommait jadis *diadema*, mais ce dernier était une bande d'étoffe etc. » — Labarte, *ouv. cit.*, pl. 82 et 85. — Les couronnes de Monza, de Guarrazar et de l'impératrice Cunégonde (XI[e] siècle), offrent divers spécimens de *stemma* : v. Bock, *Kleinodien etc.*, pl. 33, 36, 37 et 39.

[5] Constantin Porphyr., *De cerimon. aulæ Byzant.*, l. I, c. 37, n[os] 1 et 2 ; l. II, c. 15, p. 343 : éd. Reiske, in-fol., Leipzig, 1751.

BYZANCE.



Croix de Justin 1er : 1, face ; 2, revers ; 3, 4, détails. — 5, Fibule de Justinien 1er. — **Coiffures**. 6, Perse, IVe Siècle ; 7, Byzance, IXe Siècle, 2e moitié ; 8, id., Xe Siècle, 1ère moitié.

nides de Chapour une figure royale coiffée d'un carcan uni, mais de forme absolument pareille au *stemma* des Césars [1].

Le μοδιολος (*modiolus*, petit boisseau) était, autant qu'on en peut juger, une couronne plus haute que le *stemma* ordinaire et légèrement évasée ; le Prince du Sénat et le Préfet de la Ville l'offraient, suivant un vieil usage, à l'Empereur après le sacre : son origine perse me semble très-vraisemblable [2].

Des cordons terminés par un gland attachaient le diadème ; ils devinrent inutiles quand le *stemma* eut remplacé ce dernier : on les conserva néanmoins. Passés à l'état de simple ornement, on les fit en perles, et au lieu de les laisser courir sur la nuque, on les ramena sur les épaules ou on les accrocha sur les tempes : n'y aurait-il pas là une imitation du *kosti ?* (V. la pl. *Byzance*, fig. 4, 6, 7, 8.) Il en serait autrement que le caractère oriental de nos appendices resterait toujours établi : Julien, ambassadeur de Justinien Ier auprès d'Aréthas, roi d'Éthiopie, vit ce prince coiffé d'un turban d'où s'échappaient quatre chaînettes latérales. Constantin Porphyrogénète nomme les pendeloques des couronnes πρεπενδουλιά et κατασειστά Αὐγουστιακά ; Anne Comnène, ὁρμαθοί (chapelets) ; Codin, σεῖα [3].

Codin rapporte que le *stemma* de l'Impératrice différait de celui de l'Empereur : en effet, la mosaïque de Saint-Vital, à Ravenne, attribue à Théodora une coiffure relativement haute, sommée de trois aigrettes en pierreries. Les *cataseista*, très longs,

[1] Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 51.

[2] Const. Porphyr., *De cerim.*, l. I, c. 91, couronnement de Léon Ier (457) ; c. 94, cour. de Léon III (717) : μοδίολον, ἤτοι στέφανον, χρυσοῦν, κατὰ τὸ ἔθος. Le *modiolus* est remis à l'Isaurien préalablement ceint de la couronne impériale. Je crois reconnaître cette coiffure sur la tête du Justinien de la mosaïque de Saint-Apollinaire in Classe (Ravenne) et sur un bas-relief de Nakch-i-Roustam ; *Voy. en Perse*, pl. 186.

[3] Théophane, *Chron.*, a. 564 : λινόχρυσον φακιόλιον...... ἔχον ἐξ ἀμφοτέρον τῶν δεσμῶν σειρὰς τέσσαρας. *De cerim.*, l. I, c. 41, n° 2 ; l. II, c. 15, p. 335. *Alexias*, l. III, p. 78 ; in-fol., Paris, 1651. *De offic. etc.*, p. 13, 17, 222 ; éd. de Bonn. Sabatier, *ouv. cit.*, pl. XII, n° 6 ; pl. suiv., passim.

descendent des tempes sur la poitrine (V. l'ex. pl. *Byzance*, fig. 4.); ils s'échappent du réseau de perles qui maintient les cheveux de la princesse. Une figure de sainte, publiée par Gori (mosaïque du VIII[e] siècle environ), montre une couronne analogue à celle de Théodora; nous en reproduisons une autre (Pl. *Byzance*, fig. 7) d'après une miniature du IX[e] siècle [1].

L'importation orientale des coiffures en perles est possible, mais les preuves manquent et je ne m'y arrêterai pas plus longtemps. L'origine du *τυμπάνιον* (tambour) est moins incertaine. On nommait ainsi un bonnet de forme élevée, clos par le haut, cylindroïde du X[e] siècle au XII[e], et, à partir de là, s'évasant en tronc de cône. Le *tympanium*, généralement à l'usage des dames, était en or diapré de gemmes et de perles, il persista jusqu'à la chûte de l'Empire. Une réminiscence de la tiare ninivite



Khorsabad.

[1] *De offic. etc.*, XVII, 27. *Thesaurus vet. diptych.*, t. II, pl. 6. V. encore Sabatier, *ouv. cité*, t II, pl. 41, fig. 7 à 9, 12 et 13, Irène (VIII[e] siècle); pl. 41, fig. 8, Théodora et Thécla (IX[e] siècle).

modifiée ensuite par les Perses



Persépolis.

est ici évidente. Au reste les femmes turcomanes ont encore le *tympanium,* et ce n'est pas aux Grecs qu'elles l'ont emprunté [1].

[1] V. Cahier et Martin, *Mél. d'arch.*, t. II, pl. 34, figures symboliques de Rome et de Byzance : *Menol. Græcorum*, t. II, p. 34, in-fol., Urbin, 1727 ; cette reproduction du *Ménologe* de Basile II (XIe siècle), ms. de la Vaticane, offre ici l'image d'une impératrice du IXe-Xe siècle : Marie, femme de Nicéphore Botaniate (1078-1081), miniat. du ms. 79, G. de la Bibl. nat. : Du Cange, *Hist. Byz.*, p. 233, Théodora femme de Michel VIII (XIIIe siècle) : Texier, *L'archit. byz.*, pl. 66, Irène, mère, et Théodora, femme d'Alexis III (XIVe siècle), fresque de la *Panagia Théotocos*, près Trébizonde : Labarte, *ouv. cit.*, pl. 88, Hélène, femme de Manuel II (XVe siècle). — Nicétas Choniates, *Alexis*, I, 3, rapporte qu'Euphrosine, femme d'Alexis III (1195-1203) assistait aux réceptions officielles, coiffée du *tympanium* rehaussé de pierreries et de perles : λίθοις τε καὶ μαργάροις διαφανέσι τὸ τυμπάνιον ἀναδέουσα. — La *cidaris* de la Vénus Cypriote est copiée sur la tiare assyrienne.



Nimroud.

On rencontre en Assyrie une calotte hémisphérique que les Étrusques importèrent en Italie où elle resta la coiffure des campagnards, des ouvriers et de quelques prêtres [1]. Ce type arrondi parvint aux monarques de la dynastie arsacide qui le léguèrent aux Sassanides. (V. pl. *Byzance*, fig. 7.) [2]. Usitée chez les dames

— La coiffure des Turcomanes consiste en une forme en cuir, très-large du haut, recouverte d'étoffe rouge et munie de chaînettes en métal terminées par de petites losanges (*cataseista*) : des pointes et des boules placées au sommet la font ressembler à une couronne. *Tour du Monde*, t. XIII, p. 248, 257, 259, fig. 9; t. XII, p. 108 : H. de Blocqueville et Vambéry. — Le *taag* des Sophis est un véritable *tympanium*. Il en est probablement ainsi du προπολώμα attribué au jeune Constantin IX et à la *Patricia Zosté* (Grande-Maîtresse du Palais). V. *De cerim.*, I, p. 288 et c. 49.

[1] *Musée Napoléon III*, pl. 80, tombe de Cerveteri (*Cære*). Rich, *Dict. des antiq.*, APEX, SALII. Weiss, *Kostümk.*, I, fig. 373 et 382.

[2] Smith, *Dict. de biogr. mythol. etc.*, p. 95, 96, monnaies arsac. A. de Longpérier, *Essai sur les méd. sass.*, pl. 1, 2 (Ardeschir Babegan, 223-240); 3, fig. 1 (Bahram III, 296-297). Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 9, 32, 205.



XIVᵉ Siècle. _ 1, 2, Icone du Welfenschatz, détails. _ 3, Couronne d'Alexis III. _ 4, Couronne de Théodora. _ 5, **Μανιάκης** (maniaces, barme). _ 6, 7, **Στρεπτός** (Colliers). _ 8, **Ὅρμος** (Collier à pendants). _ 9, 10, 11, Bracelets d'humérus. _ 12, 13, Boucles d'oreilles. 14, Ceinture impériale : d'après la fresque de Trébizonde.

byzantines vers le V[e] siècle, la calotte orientale passa au VI[e] sur la tête des Empereurs et des membres de leur famille; on la nomma καμελαύκιον. L'erreur est impossible quant à la forme de l'objet. Il y a, dit Cedrenus, un autre genre de panier (σπυρίδος) que l'on met sur la tête en guise de chapeau (πίλου) ; les Italiens l'appellent κάμελα d'où est venu καμελαύκια. Constantin Porphyrogénète complète Cedrenus en nous présentant l'Empereur debout sous le *camelaucium* où le trône est placé; or nous savons que ce siége était abrité par un baldaquin dont la coupole reposait sur quatre colonnes [1]. Les manuscrits byzantins montrent fréquemment le *camelaucium* (bonnet) que rehaussaient des gemmes et des perles (Pl. *Byzance*, fig. 8); il variait d'ornementation, de forme et même de nom, suivant la qualité des personnages qui avaient droit à le porter [2].

Du *camelaucium* dériva naturellement la couronne fermée inaugurée par Alexis I[er] (1081-1118) : Anne Comnène la décrit en ces termes. « Le diadème impérial, en forme d'hémisphère bien arrondi, couvrait entièrement la tête. Il était orné de perles et de pierreries admirables, les unes faisant corps avec la coiffure où elles étaient incrustées, les autres saillantes ou suspendues ; car de part et d'autre retombaient des chapelets qui caressaient les joues [3]. » La couronne de Manuel Paléologue, reproduite par

[1] V. le portrait de Juliana Anicia, et non Julia comme il a été imprimé par mégarde, cité c. III, § 3. Les médailles d'Arcadius, Honorius et Théodose II (Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, pl. 3) ne me semblent comporter qu'un diadème mal rendu. Des autorités, assurément respectables ont vu le *camelaucium* sur des monuments antérieurs, mais je pense qu'elles l'ont confondu avec le casque gemmé. Le premier *camelaucium* impérial qui me semble admissible existe sur un bronze de Justinien I[er]; Sabatier, t. I, pl. 14, fig. 6. — T. I, p. 169. — *De cerim.*, l. I, 9, 4 ; 10, 2 ; 35, 2 ; 64, 6. — Charton, *Voy. anc. et mod.*, t. II, p, 169, d'ap. un ms. du IX[e] s. Bibl. nat.

[2] *De cerimon. etc.*, l. II, 27, p. 362, *camelaucium* du Despote (638).

[3] Βασιλικὸν διάδημα, καθάπερ ἡμισφαίριον εὔγυρον, τὴν κεφαλὴν διαδεῖ πανταχόθεν, μαργάροις κοσμούμενον, τοῖς μὲν ἐγκειμένοις, τοῖς δὲ καὶ ἐξηρτημένοις. ἑκατέρωθεν γὰρ τῶν κροτάφων ὁρμαθοί τινες ἀπαιωροῦνται διὰ μαργάρων καὶ λίθων καὶ τὰς παρειὰς ἐπιξέουσι. *Alexias*, III, p. 78.

M. Labarte d'après un manuscrit du XV_e siècle, est, sauf la croix qui la surmonte, en tout conforme à la description d'Anne Comnène ; mais la coiffure de l'Empereur de Trébizonde, Alexis III (fresque du XIV[e] siècle), ovoïde, sans croix, ressemble davantage aux tiares perses [1]. (V. pl. *Byz.* A, fig. 3.) Néanmoins le couvre-chef impérial tourna momentanément au polygone arqué, *πυραμίς*, type usité chez les Asiatiques [2].

La *τοῦφα* de Constantin Porphyrogénète, la *καλύπτρα* de Nicéphore Grégoras et le *6ασιλικός πῖλος* de Jean Cantacuzène devaient être, soit des *camelaucia*, soit des couronnes fermées. Nicéphore attribue au Grand-Logothète Muzalon (1233) une *calyptra* rebrassée d'or et de pourpre, or le Grand-Général Apocoque (1341) est peint avec une coiffure ronde, analogue au bonnet électoral de l'empire d'Allemagne [3].

Les rois ostrogoths d'Italie portaient le *camelaucium* : deux bronzes de Théodat (534-536) montrent ce prince ainsi coiffé, et, après la mort de Totila, Narsès envoya à Constantinople les insignes du monarque vaincu, dont un *camelaucium* gemmé [4]. Il n'est pas moins certain que les souverains de Byzance offraient la *calyptra* en présent à des chefs barbares [5].

Les siècles ont épargné un magnifique spécimen de *camelaucium* qui, s'il n'appartient pas directement à la fabrication byzantine, est cependant conforme en tout point aux modèles fournis par les peintres grecs. Lorsqu'en 1781, on ouvrit dans la cathédrale de Palerme les tombes des Hohenstaufen, on y trouva les

[1] Monuments cités dans une note précédente.

[2] Georges Acropolite, *Hist.*, 40 : καὶ τὸν περιμάργαρον πυραμίδα, εἰς ἣν καὶ λίθος ὑπερκάθηναι κόκκινος.

[3] Τὴν τοῦφαν ἤγουν τὴν τιάραν. *De cerim.* I, 10, 7. — *Hist. Byzant.*, VI, 2, 4 ; VII, 8, 6, la *calyptra* impériale ornée de pierreries et de chaînes en perles ; X, 8, 2 ; Notes. p. 777 et 781, pl. : in-fol., Paris, 1702. — *Hist.*, III, 27 ; in-fol., Paris, 1645.

[4] Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, pl. 18, fig. 24 et 25. — Théophane, *Chron.*, a. 542 : σὺν τῷ διαλίθῳ καμελαυκίῳ.

[5] Nicéphore Grégoras, VII, 5, 8.



Coiffure de l'Impératrice Constance II, XIIIe Siècle.
Cathédrale de Palerme.

Lith Desavary, Arras

restes d'Henri VI, de Frédéric II et de son épouse Constance d'Aragon (morte jeune à Catane le 13 juin 1222), encore revêtus des ornements impériaux dans lesquels ces princes avaient été inhumés. Un archéologue italien, Francesco Daniele, fit connaître au monde savant des objets pour la plupart en bon état, et sa grande publication est illustrée de nombreuses gravures sur cuivre [1]. La coiffure de Constance II, gardée depuis sa découverte au trésor de la cathédrale de Palerme, a été copiée à l'aquarelle par les soins de Mgr Gravina, abbé de Monreale [2], et reproduite en chromolithographie dans les *Kleinodien* de M. le chanoine Bock, auquel j'emprunte une description complétée à l'aide de mes propres souvenirs.

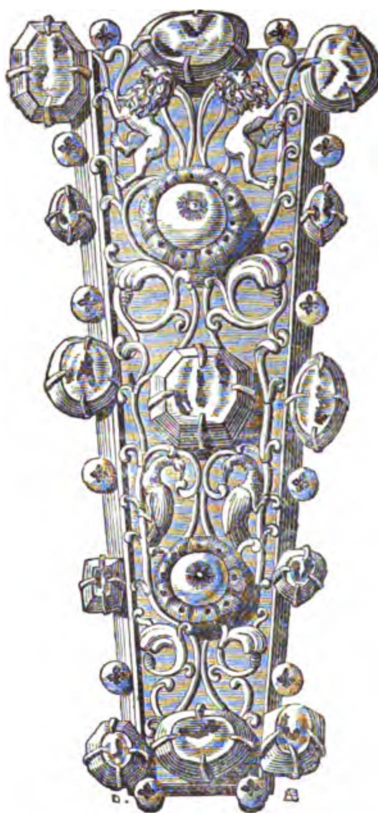
Notre *camelaucium* sicilien se compose d'une calotte hémisphérique d'or filigrané, doublée en épais tissu de soie. Les bandeaux en perles, qui forment l'entrée de tête, et les arcs de croisure sont ornés de quatrefeuilles en émail cloisonné chargées en cœur de grosses pierres, saphirs, topazes, rubis, grenats, taillées et haut-serties : des gemmes de même espèce et des perles mises en quinconce diaprent les quatre secteurs visibles de la calotte, qu'amortit une longue améthyste ovoïde cantonnée de perles. Les intervalles ménagés entre les quatrefeuilles sont aussi garnis d'émaux. Le bord inférieur de la coiffure est rebrassé d'un fort galon d'or semé de fleurs-de-lys métalliques au *pied nourri*, régulièrement disposées en *fasce*. Les élégants *cataseista* ou *præpendulia* qui retombaient sur les tempes consistent en trois bandeaux et deux rangs de losanges, le tout émaillé et suspendu à de fines chaînettes ; au bas, des glands sphériques et pyriformes : de distance en distance on voit de petits œillets en fil d'or dont l'usage reste indéterminé. (V. la pl.)

M. Bock pense que la couronne de Constance a été fabriquée

[1] *I regali sepolcri del Duomo di Palermo* ; Naples, 1784.

[2] Je ne saurais oublier le cordial accueil que me fit en 1858 cet illustre et savant Bénédictin, auteur d'un magnifique ouvrage sur le Dôme de Monreale.

en Sicile vers les dix premières années du XIII[e] siècle[1] ; je partage l'opinion du savant abbé. Les monuments venus jusqu'à nous prouvent que la culture des arts et de l'industrie, depuis la conquête normande jusqu'aux derniers Hohenstaufen, était arrivée dans cette île à un merveilleux degré de perfection. Le bijou, dont la gravure est ci-jointe, également trouvé sur le corps de la jeûne souveraine, donnera une idée du goût exquis qui caractérisait alors la joaillerie palermitaine[2].



Bijou de Constance II.

[1] *Kleinodien etc.*, p. 205 à 207, pl. 44.
[2] *Magasin pittor.*, X, p. 40.

Les anciennes couronnes impériales russes, conservées au trésor de Moscou (*Oroujeynaïa Palata*), tiennent toutes plus ou moins du *camelaucium*. Le bonnet, dit de *Monomaque*, en or filigrané, rehaussé de perles et de cabochons, offre certains détails techniques accusant un travail byzantin. L'orfévre, cependant, a donné à son œuvre un galbe plutôt oriental que grec, c'est bien la pyramide arquée des écrivains du Bas-Empire [1].

On rencontre encore aujourd'hui le *camelaucium*, avec ou sans *præpendulia*, chez les jeunes Turcomans des deux sexes et dans l'Inde septentrionale [2].

N'oublions pas une variété du *camelaucium*, la tiare ovoïde (σκιάδιον?), soit gemmée, soit unie, avec ou sans *cataseista*, des princes et des dignitaires byzantins; ces bonnets de grenadier coiffèrent longtemps auparavant les seigneurs de la cour sassanide .

Les Perses avaient deux sortes de colliers : l'un, filiforme, rigide ou même brisé, στρεπτός; l'autre, gorgerin, περιδέραιον, qui contournait la robe à la naissance du cou [4]. Les Byzantins adoptèrent ce dernier ornement, appelé chez eux μανιάκης

[1] *Les antiquités de l'empire russe*, t. II, pl. 1 et sq.; in-fol., Saint-Pétersbourg. A. Weltmann, *Le trésor de Moscou*, p. 25 et sq., pl. III. — « Dans tous les testaments des souverains de la Russie, la couronne héréditaire est nommée simplement *Bonnet d'or*. Ce n'est que depuis Ivan IV qu'on a ajouté l'épithète de *Monomaque*. Dans les inventaires du XVII[e] siècle, cette couronne est ainsi décrite : Le bonnet d'or ou filigrane, dit *Monomaque*, est surmonté d'une croix d'or uni, ornée aux extrémités de quatre perles ; au-dessus de la pomme, entre trois grains de perles, une topaze, un saphir et un rubis; sur la couronne même, quatre émeraudes, quatre rubis sertis d'or et vingt-cinq perles d'Ormuz tigées d'or. Le bonnet est bordé de zibeline et doublé de satin rouge. » Id., *ibid.*, p. 28, 29; in-4°, Moscou, 1861. Je ne serais pas étonné que la fourrure eût remplacé sous Ivan IV un cercle d'or gemmé.

[2] V. *Tour du Monde*, t. XIII, p. 259, fig. 12 et 13; t. XXV, p. 263 : H. de Blocqueville et Basile Vereschaguine.

[3] Peinture du ms. 79 déjà cité. *Voy. en Perse*, pl. 191, Nakch-i-Redjâb. Codin, III et IV, passim. V. surtout la savante note de Goar sur le § 1 du chap. III.

[4] Agathias, *De rebus gest. imper. Justiniani*, l. III : στρεπτοὺς παγχρυσούς καὶ περιδέραια. *Voy. en Perse*, pl. 33, 43, 191, 229, etc.

ou *μανιάκις* [1]. Les anciens *maniaces*, à Constantinople, ne diffèrent aucunement du modèle perse ; ils consistent en étroites bandes d'étoffe, jointes ensemble et chargées de pierreries. On en trouve néanmoins de plus larges, surtout dans les derniers temps ; ils ressemblent alors à une pèlerine close [2]. (Pl. *Byz.* A, 5.)

Le trésor de Moscou possède des *maniaces* (en russe *barme*), insignes impériaux formés d'un collet rabattu d'étoffe sur lequel on a cousu, soit des plaques d'or gemmé, soit des broderies. Je ne m'arrêterai pas au *barme* d'Alexis Mikhaïlovitch (1665), bien qu'il ait été fabriqué à Constantinople ; le nom de l'orfévre, Ivan Jouriew, restitue cette œuvre à l'industrie moscovite. Autre chose est du *barme* trouvé en 1822 dans les ruines de l'ancienne ville de Riazan (*Staraja Riazan*) avec des bijoux provenant d'un Grand-Prince et vraisemblablement cachés pendant une invasion des Tartares ; comme il est d'antique travail byzantin, j'en emprunte la description à l'ouvrage de M. Weltmann.

« Les onze plaques du collier sont rondes et en or pur, couvertes de filigranes, de pierres précieuses non taillées, de perles fines, de mosaïque (?) enfin d'images peintes et émaillées. Les quatre plaques du milieu représentent : 1, le crucifiement de N.-S. Jésus-Christ avec l'inscription en émail *ἰδού ὁ υἱός σοῦ — ἰδού ἡ μήτηρ σοῦ* ; 2, la Sainte Vierge ; 3, sainte Barbe ; 4, sainte Irène. Les deux grandes plaques doubles, ornées de pierreries et de perles fines, représentent un des Grands-Princes tenant une croix dans la main droite. La tête est nimbée ; de chaque côté se trouvent des lis [3]. »

[1] Théophane mentionne le μανιάκιν χρυσοῦν du roi Aréthas ; *Chronogr.*, a. 564. Les termes anciens sont μανιάκης ou μανιάκιον. Constantin Porphyr., *De cerim.*, I, 92, rapporte que le chef des lanciers arracha son propre *maniaces* pour le mettre sur la tête d'Anastase en guise de couronne, but qu'un objet rigide eût assez mal rempli. Μανιάκια ἠμφιεσμένα ἀπὸ λίθων τιμίων καὶ μαργαριτῶν μεγάλων. Id., *ibid.*, II, 15, p. 337. Κολόβια μανιακάτα λιτά ; Id., *Append.*, p. 271.

[2] V. les peint. du ms. 79 : Gori, t. II, pl. 6 : *Archit. byz.*, pl. 66 : Ciampini, *Vet. monim.*, t. II, pl. 29 : etc.

[3] *Ouv. cit.*, p. 36 et 37. *Les ant. de l'emp. russe*, t. II, pl. 30 et 31.

Le gorgerin du trésor de Pétrossa est vraisemblablement un *maniaces* oriental; le collier continu et à charnière des femmes turcomanes me semble appartenir à la même catégorie [1].

La ceinture, *ζώνη*, était une pièce d'habillement commune à l'Orient et à l'Occident ; mais l'usage de la garnir de pierreries est essentiellement asiatique : les bas-reliefs sassanides en offrent de fréquents exemples. Parmi les insignes octroyés par Justin I[er] à Tzathus, roi du Lazistan, pays récemment affranchi de la suzeraineté perse, figure la ceinture gemmée dont il n'est pas question à Byzance avant le VI[e] siècle. Constantin Porphyrogénète attribue la ceinture de pourpre semée de pierreries, *ζώνην διάλιθον ἀλουργῆ*, au Prince du Sénat; l'Empereur tissé sur l'étoffe de Gunther, à Bamberg, en est paré. La fresque de Trébizonde montre les effigies d'Alexis et de Théodora avec de larges ceintures en orfévrerie richement décorée de perles et d'émaux [2]. (Pl. A, 4.)

Un bijou universellement répandu, la fibule, agrafait le vêtement des anciens peuples de l'Europe et de l'Asie; je n'ai donc à étudier ici que la fibule byzantine, *περόνη, ἐμπερόνημα, φιβλίον*, dans ses affinités orientales. Procope nous apprend que les Satrapes héréditaires de l'Arménie attachaient leur chlamyde avec une fibule d'or sertissant une pierre précieuse d'où pendaient trois hyacinthes accrochées à des chaînettes flexibles du même métal. Justinien I[er] envoya un objet pareil au roi des Lazes et nous en possédons plusieurs modèles ; les uns sur le bouclier de Théodose, les autres sur les médailles de Justinien (Pl. *Byzance*, fig. 5.) Les couleurs se trouvent indiquées par la mosaïque de Saint-Vital : le

[1] Le collier turcoman est formé d'une lame flexible faisant le tour du cou et se fixant sur le côté au moyen d'une charnière ; à ce cercle est suspendue une sorte de losange ajourée, à quatre compartiments enchâssant chacun une cornaline ronde ou carrée. Des chaînettes munies d'appendices prolongent encore cette parure qui pèse 750 gr. ou plus. *Tour du Monde*, t. XIII, p. 247, 258, fig. 3; 259, fig. 3 bis.

[2] *Voy. en Perse*, pl. 9, 13, 182, 191, etc. Théophane, *Chronogr.*, p. 144. Jean d'Antioche, *Chronogr.*, l. XVII. *Chronicon paschale*, a. 522, p. 332; in-fol. Paris, 1668. *De cerim.*, I, c. 97. *Mél. d'archéol.*, t. II, pl. 32. *L'archit. byz.*, pl. 66.

cabochon central est un grenat qu'entourent des perles; que l'on compare ces rosaces polylobées avec la fig. 3 de notre pl. I et l'on saisira leur étroite parenté [1].

Les fibules sassanides des bas-reliefs sont toutes rondes, un cercle unique ou deux cercles accolés, forme simple qu'adoptèrent les monarques byzantins au moins à partir du X[e] siècle, sinon auparavant [2].

Les grandes bottes rouges semées de perles ou d'aigles brodés, *τζαγγία*, qui chaussaient les empereurs d'Orient, ont une filiation perse trop sûrement établie pour qu'il soit nécessaire de la prouver en détail [3].

Le Syrien Héliogabale se montra incidemment à Rome paré de la tunique perse rehaussée de pierreries ; Byzance fit une règle de cette exception : le nom et la coupe de plusieurs vêtements y furent empruntés à la Perse. Tels sont le *καβάδης* ou *καββάδιον*, le *τζιτζάκιον*, le *σκαράνικον* et le *σκαραμάγκιον*, qui pouvaient être en étoffes précieuses et brodés de perles. Le *scaramangium* était un manteau collant destiné à garantir du froid et de la pluie; les Assyriens le donnèrent à la Perse d'où il s'introduisit à Constantinople. La figure ci-jointe, représentant Cyrus d'après un bas-relief de Mourgâb (Passargade) porte le *scaramangium*, très-reconnaissable sur une miniature grecque du XI[e] siècle [4].

[1] *De Ædific.*, III, 1 : περόνη χρυσῆ τῇ χλαμύδι ἐπέκειτο, λίθον ἐπὶ μέσης περιφράττουσά τινα ἔντιμον ἀφ' οὗ δὲ ὑάκινθοι τρεῖς χρυσαῖς τε καὶ χαλαραῖς ταῖς ἁλύσεσιν ἀπεκρέμαντο. Agathias, III. *Nouv. mél. d'archéol.*, t. I, p. 67. Dethier, *Augusteon*, pl. II, fig. 5; in-4°, Pest, 1869. Cette figure me paraît reproduite d'après le médaillon d'or unique qui fut volé en 1832 au Cabinet de Paris, du moins leurs dimensions coïncident. V. Mionnet, t. II, p. 406 ; De Boze, *Mém. de l'Académie des Inscr.*, t. 26. *De cerim. etc.*, I, 47, 7.

[2] *Voy. en Perse*, pl. 33, 182, 191. Labarte, *ouv. cit.*, pl. 83. Ms. 79 cité.

[3] Procope, Agathias, Théophane, Jean d'Antioche, *Chronicon paschale*, loc. cit. Georges Pisidès, *In Heraclium*, v. 20 et 21. Léon Diacre, III, 4. Codin, III, 6; V, 21. Labarte, *ouv. cit.*, pl. 85. C. de Linas, *Anc. vêtem. sacerd.*, III, c. 3, pl. 9.

[4] Ἔσθημα ἐνυάλιον στρατιωτὸν τὸ εἷμα
ὅπερ καβάδης λέγεται ἀπὸ Καβάδου Πέρσου.
Tzetzès, *Chil.* 12, v. 792. 793.



Mourgâb.

Codin, III, 13; IV, passim; VI, 50 et 51 : Cyrus prit aux Assyriens le *scarani-cum* et le *cabbadium* qu'à son tour Alexandre emprunta aux Perses; Constantin et ses successeurs, regardés comme les héritiers d'Alexandre, adoptèrent ces vêtements. — *Scaramangium* est un mot perse qui signifie *vêtement de pluie;* en turc, *iagmurlik;* en hongrois, *kæpenyeg.* Du Cange, *Gloss.*, Σκαραμάγκιον. — J. Ménant, *Les Achéménides et les inscript. de la Perse*, p. 18, in-8°, Paris, 1872. Quand j'ai mentionné cette étrange figure (c. II, § 9, note) j'ignorais qu'elle représentât Cyrus. — Ms. 79 cité. — V. encore, *De cerim.*, I, 10, n° 7; 12, n° 1; 25, n° 3; 30, n° 4; 37, n° 1; etc. etc.; II, 15, p. 335 : *Alexias*, II, p. 68 : *Mél. d'arch.*, t. II, pl. 32.

Manuel Ier, lors de son entrée solennelle à Antioche, revêtit le κάνδυς gemmé, robe perse à larges manches, par dessus sa cuirasse. Un portrait de Marie, femme de Nicéphore Botaniate,



Darius Ier. — Bi-Sutoun.

montre aussi le *candys*, dont les fresques de Trébizonde dénoncent encore l'usage chez les empereurs grecs au XIVe siècle [1].

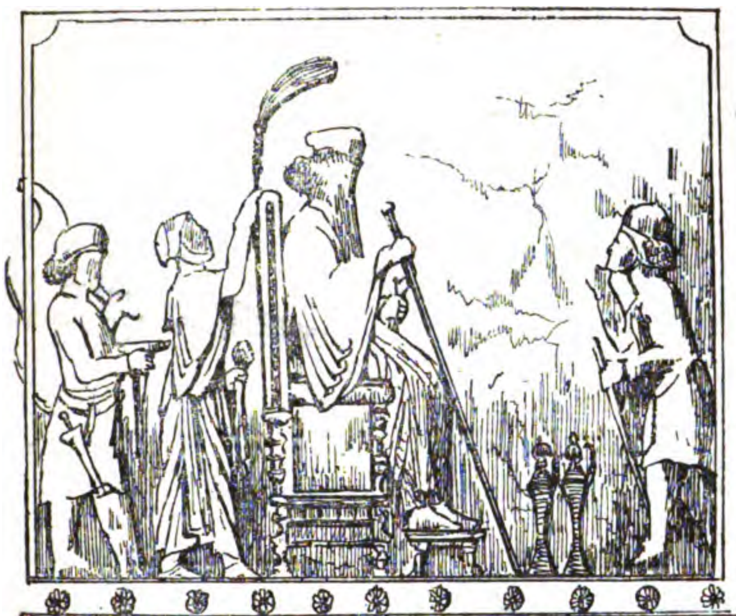
La *barbaromanie* — on dit bien anglomanie — favorisée en haut, avait gagné, dès le VIe siècle, les couches inférieures de la population byzantine ; un curieux passage de Procope révèle cette particularité : il s'agit de la fameuse sédition des *Verts* qui mit un instant en danger le trône de Justinien Ier.

Les partisans de la *Faction* arrangèrent leur chevelure en la taillant d'après une mode nouvelle et étrangère aux Romains ; car, depuis le menton et les autres parties velues où on laissait croître le poil suivant l'usage perse, ils se rasèrent le devant de la tête jusqu'aux tempes, et les cheveux ramenés sur l'occiput, comme les Massagètes ont coutume de faire, s'y partageaient irrégulièrement : de là cette coiffure reçut le nom d'hunnique (Οὐννικόν). Tous se munirent de costumes élégamment travaillés, et, pour se donner du relief, ils endossèrent les plus riches parmi ceux que d'odieuses rapines leur avaient fournis. Les manches de la

[1] Cinname, *Histor.*, IV. 21. Ms. 79 cité. *L'arch. byz.*, pl. cit.

tunique collaient strictement aux poignets, tandis qu'elles s'élargissaient outre mesure aux épaules. — Ils adoptèrent la blouse, les pantalons (ἐπωμίδες δὲ καὶ ἀναξυρίδες) et la plupart des chaussures des Huns en laissant à ces pièces d'habillement leur nom barbare [1].

La cuirasse imbriquée des Byzantins est une invention asiatique; Hérodote et Tzetzès en revêtent l'officier perse Masistius [2]. Il en est de même pour le fauteuil impérial à dossier et marchepied (θρόνος), siége couvert d'or et de pierreries toujours réservé



Xerxès. — Persépolis.

[1] *Hist. arcana*, c. 7. — V. Banduri, *Imper. orient.*, t II, pl. 12, fig. 27, costumes scythes.

[2] IX, 22.

Καὶ τὸν Μασίστιον αὐτὸν ὅνπερ καὶ πρώην ἔφην
λεπιδωτὸν τὸν θώρακα χρυσοῦν ἐνδυμένον.

Chil. 2, v. 3 et 4.

Labarte, *ouv. cit.*, pl. 85.

aux dieux seuls dans Rome païenne [1] ; aussi pour une spécialité orientale, les tapis que l'on étendait sur le sol [2].

Les prosternations, le baisement du pied et de la main, cérémonial ordinaire à Constantinople bien qu'auparavant inusité à Rome, viennent également de la Perse [3].

Je pourrais élargir ma parenthèse, les documents abondent; ce qui a été dit suffira. Quand un peuple emprunte à une autre nation, son costume, ses bijoux, ses meubles, ses usages, on n'est pas trop hardi d'affirmer qu'il a dû lui prendre encore davantage [4].

II.

La joaillerie.

Constantin agit dans sa nouvelle capitale comme il avait fait à Rome; il enrichit les églises de nombreuses pièces d'orfévrerie. Ces œuvres d'art, en métal précieux rehaussé de pierreries inestimables, sont mentionnées en bloc par Eusèbe de Césarée; elles consistaient surtout en vases, croix, couronnes et boîtes d'évangéliaires [5]. Le Musée Chrétien du Vatican possède deux *amulæ* d'argent (0^{m} 18^{c} de hauteur) qui peuvent faire apprécier les formes courantes du mobilier religieux au IVe siècle. Le premier objet est une *amphore* sans anses, le second une *hydrie* à couvercle,

[1] Eudoxie, femme de Théodose II, s'assit dans le sénat d'Antioche sur un siége d'or gemmé. *Chron. pasch.*, a. 444. — Nicétas Choniates, *Ann.*, 18 : θρόνος διαλίθος d'Alexis II. — Labarte, pl. 118. Charton, *Voy. anc et mod.*, t. II, p. 169. Ms. 79 cit.

[2] Athénée, II, 9, στρώτης, officier perse chargé d'étendre les tapis ; XII, 2, tapis du roi de Perse. Cicéron, *In Verrem*, act. II, l. IV, 26. Syméon, *Ann.*, *Léon l'Arménien*, 10. Constantin Porphyr., *Basile le Macédonien*, 76.

[3] *Esther*, I, 14; III, 2; VIII, 1, 3; IV, 11. Xénophon, *Anab.*, I, 8. Plutarque, *Thémistocle*, 27. Codin, XIV, 7 : etc. etc.

[4] Il y aurait un curieux parallèle à établir entre les bijoux sassanides (*Voy. en Perse*, pl. 9 et 13), byzantins (*L'arch. byz.*, pl. 66) et hindous (*Voy. dans les cinq parties du monde*, p. 335 : *Illustration*, 1846-49); tout cela est frappé au même type.

[5] *De vita imp. Constantini*, I, 31, 42 ; III, 38 à 50 ; IV, 58. Labarte, *Hist. des arts industr.*, t. II, p. 2 et 3.

qui, bien que copiées sur un modèle antique, tendent légèrement à s'effiler [1]. Le mobilier laïque, à la même époque, caractérise encore mieux cette propension des *vascularii* vers les galbes orientaux ; le coffret nuptial, découvert en 1793 sur le mont Esquilin, en offre la preuve : la coupole du nécessaire de toilette, un *alabastrum*, une *hydrie* polygonale, une écuelle godronnée, mêlés à des types purement romains, semblent arriver en droite ligne des bords de l'Oronte et de l'Euphrate [2]. Quant aux pièces gemmées, les pierres, serties de bâtes, y étaient sobrement et régulièrement disposées en ligne ou en croix (*aurum gemmatum*), genre de décor qui persista chez les Byzantins [3]. Les gemmes cependant ne manquaient pas alors dans l'Empire; le sarcophage de Marie, fille de Stilicon et femme d'Honorius (morte vers l'aube du V[e] siècle), trouvé au Vatican sous le pontificat de Paul III, renfermait un trésor d'une richesse inouïe. On retira 35 à 40 livres d'or des tissus qui enveloppaient le cadavre, à côté duquel était une cassette d'argent contenant de nombreux vases de cristal et autres pierres dures ; une lampe d'or et de cristal; de petits animaux d'agate ; cinq vases d'or, dont un gemmé. Une autre cassette plaquée en vermeil mit au jour plus de 150 anneaux d'or gemmés, des pendants d'oreilles, croix, colliers, boutons, aiguilles à cheveux, une petite sphère ouvrante, enfin une *bulla* d'or avec perles, émeraudes, saphirs etc. : cette dernière a seule échappé au creuset [4].

[1] Georgi, *De liturgia Romani Pontif.*, t. I, pl. à la p. LXXII, d'après F. Bianchini, t. II, p. 179. D'Agincourt, *Hist. de l'art*, t. I, p. 106. Comp. le vase sassanide du Cabinet des méd., ap. *Nouv. mél. d'archéol.*, t. I, p. 320.

[2] E. Q. Visconti, *ouv. cit.*, pl. VII, p. 7; pl. XV, fig. 1, 2, p. 12; pl. XVII, p. 13.

[3] Croix du baptistère de Pontien; Bottari, *Sculture e pitture sagre etc.*, pl. 44 : Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, p. 187. Évangéliaires : *Menol. Græc.*, p. 48, 50, 67, 109; Labarte, *ouv. cit.*, pl. 84.

[4] Cancellieri, *De secretariis vet. basilicæ Vatic.*, p. 995 à 1039; *Bullet. d'arch. chrét.*, 1863, p. 53 à 55 Le sarcophage de Marie, en granit rouge d'Égypte, était placé dans l'église Sainte-Pétronille, voisine de la basilique Vaticane. L'émeraude intaille d'une des bagues portait la tête d'Honorius. La *bulla*, analogue à un *Agnus Dei*, fut achetée il y a 70 ans par le M[is] Trivulzi, de Milan ; elle a été pu-

J'avais soupçonné un travail de cloisonnage sur la croix ornée de gemmes et de verres que Constantin érigea dans le Philadelphion, à Byzance ; c'était une erreur : il s'agit tout simplement de cabochons en faux. Les termes employés par l'Anonyme du XI[e] siècle et par Codin, *σταυρὸν κεχρυσωμένον διὰ λίθων καὶ ὑέλων*, ne laissent aucun doute quant à la technique du décor [1].

J'ai parlé ailleurs du luxe déployé à la cour de Constance, de Théodose et de ses fils. Pulchérie, fille d'Arcadius (414) offrit à l'église de Sainte-Sophie un autel d'or gemmé ; Théodose II, qui aimait et protégeait les arts, envoya à Jérusalem une grande croix d'or semée de pierreries ; Léon I[er] (457-474) donna à son église de Blachernes la robe de la Sainte Vierge placée dans une châsse d'argent [2]. La merveille de Saint-Démétrius, à Thessalonique, édifice bâti au V[e] siècle, était un *ciborium* d'argent ciselé qui recouvrait le corps du martyr ; le monument, de forme hexagonale, consistait en un pavillon clos, à six colonnes supportant une coupole sommée d'un globe crucifère orné de tiges de lis [3].

bliée par Mazzuchelli (*La bolla di Maria moglie di Onorio etc.*, Milan, 1819). — L'infatigable savant qui cherche tout et trouve tout, M. de' Rossi, a su découvrir dans un ms. de la fin du XVI[e] s. les dessins de cinq des vases contenus dans la caisse d'argent, dessins accompagnés de la note suivante : Ex achate quinque vascula in sepulchro Mariæ Honorii imperatoris uxoris, Stiliconis filiæ, in Vaticano dum fundamenta jacerentur novi templi, pontificatu Pauli III reperta. M. de' Rossi a fait graver ces vases ovoïdes, godronnés ou pansus qui me semblent appartenir à l'école gréco-égyptienne (*Bull.* 1863, p. 54) ; il les croit antérieurs à Honorius, et, d'accord avec Chifflet, Bosio, Lucius Faunus, Cancellieri, il y reconnaît les objets antiques placés par le fils de Théodose dans la corbeille de sa fiancée :

Jam munera nuptæ
Præparat, et pulcros, Mariæ sed luce minores
Eligit ornatus quidquid venerabilis olim
Livia, Divorumque nurus gessere superbæ.

Claudien, *Honor. et Mariæ epith.*, v. 10 à 13.

[1] *Orfév. méroving.*, p. 82. *Anonymi Antiq. C. P.*, pars I, lib. I, p. 19, ap. Banduri, *Imper. Orient.*, t. I ; Paris, 1711. *De Origin. C. P.*, p. 25 ; Paris, 1655.

[2] Sozomène, *Hist. eccl.*, IX, 1. Théophane, *Chron.*, a. 420. Zonare, *Ann.*, XIV, 1.

[3] Pseudo-Joannes, p. 117, 118, cité par Texier, *L'arch. byzant.*, p. 135.

J'attribuerai encore volontiers au Ve siècle, une bague de femme en or massif (diam. 0^{m} 015^{m}), trouvée à Wancourt (Pas-de-Calais) dans l'humus profond d'un mètre qui recouvre la craie. Ce bijou, récente acquisition de M. C. Le Gentil, juge au Tribunal Civil et membre de l'Académie d'Arras, est un anneau formé de quatre fusils; deux s'effilent en pointe vers le bas, les autres, plus larges, maintiennent un chaton hexagone sertissant un camée d'onyx à deux couches : on y lit le souhait philosophique *εὐτυχῶς προκόπτε*, *avance heureusement (en âge)*, entouré de la couronne de laurier fréquente sur les monnaies d'Arcadius et de Théodose II. L'habileté de l'orfévre se montre ici supérieure au talent du lapidaire. Une épave byzantine en Artois n'est pas assurément chose commune, il y a néanmoins plusieurs façons de l'expliquer.

Justin Ier, vers 519 et 523, envoya aux papes saint Hormisdas et saint Jean Ier de magnifiques présents dont Anastase nous a conservé le résumé succinct.

Sub hujus episcopatu multa vasa aurea vel argentea venerunt de Græcia, et Evangelia cum tabulis aureis, cum gemmis preciosis, quæ pensan. libr. 15; patenam auream cum hyacinthis, quæ pensan, libr. 25; scyphum aureum cum gemmis, pensan. lib. octo; scyphum aureum circumdatum regno, pensan. lib. octo; scyphos argenteos tres deauratos, pensan. sing. lib. quinque; patenas argenteas duas, pensan. libr. viginti quinque; *gabata electrina*, pensan. libr. 2; thecas Cyrei aureas duas, pensan. sing. libr. sex; pallia olovera blattea cum tabulis auro tectis de chlamyde, vel de stola imperiali succinctorium super confessionem beati Petri apostoli. Hæc omnia a Justino Augusto orthodoxo votorum gratia oblata sunt.

Item, hujus temporibus Justinus imperator obtulit patenam auream cum gemmis, pensan. libr. viginti; calicem aureum cum gemmis pensan. libr. quinque; scyphos argenteos quinque; pallia auro texta quindecim [1].

Me sera-t-il permis de supposer qu'un reste du premier envoi de Justin Ier existe encore au trésor de Saint-Pierre à Rome? Je veux parler de la célèbre *Crux Vaticana*, dont je dois offrir la

[1] *Lib. pont.*, *S. Hormisda*, n° 85; éd. cit., t. II, p. 475. *Ibid.*, *S. Joannes*, n° 89, p. 515.

description avant d'exposer les motifs qui m'engagent à émettre un avis contraire au système adopté par deux maîtres en fait d'archéologie.

Haute de 0m 33c, large de 0m 25c, la *Crux Vaticana* (Pl. *Byzance*, fig. 1 à 4) est en argent doré et ciselé; elle a la forme pattée des anciennes croix grecques. Sa face antérieure, orlée de perles et de gemmes sobrement distribuées, comporte au centre un médaillon circulaire, relativement moderne, qui abrite sous son cristal une parcelle de l'Instrument du Salut. Sur les quatre branches court une inscription métrique gravée en creux, lisible d'abord verticalement puis dans le sens horizontal.

+ LIGNO QUO CHRISTUS HUMANUM SUBDIDIT HOSTEM
DAT ROMÆ JUSTINUS OPEM ET SOCIA DECOREM.

La face postérieure, couverte d'enroulements, de palmettes et de fleurons qui dénoncent la transition de l'art romain de la décadence à l'art oriental, se distingue en outre par cinq cercles encadrant des figures. Au milieu, le symbolique Agneau crucigère; en haut et en bas, le Sauveur avec les attributs du livre ou de la croix ; à droite et à gauche, les donateurs du reliquaire en *orantes*. On ne saurait méconnaître le rang de ces derniers personnages; le diadème dont leur tête est ceinte, les longs *præpendulia* qui descendent sur la poitrine de la femme, accusent des effigies impériales. Toute l'ornementation, exécutée en relief, montre la main experte quoiqu'un peu lourde d'un habile orfévre. Des pendeloques en agate sont accrochées aux traverses.

La face illustrée a persisté intacte, mais il n'en est pas ainsi de la face gemmée qui a subi de graves altérations. L'écrin primitif de la Vraie Croix s'est changé en une ignoble capsule; des verroteries taillées à facettes ont remplacé dans les bâtes anciennes plusieurs pierres précieuses; enfin la base de la hampe a été maladroitement engagée sous une chape à tenon [1]. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette chape qui a son importance.

[1] Ces détails ont été partiellement omis sur notre planche réduite d'après un

Il est clairement établi que la *Crux Vaticana* fût un don offert à l'Église Romaine par un empereur du nom de Justin et par son épouse, mais quels sont ces personnages? Justin Ier et Euphémie; Justin II et Sophie : là gît la difficulté.

Le savant cardinal Étienne Borgia, et, après lui, M. le chanoine Bock, penchent pour l'attribution à Justin II; voici les raisons qui appuient leur système éminemment controversable [1].

Le terme *socia*, appliqué à la donatrice, doit désigner Sophie couronnée avec son mari et devenue maîtresse absolue des affaires de l'Empire. Les images du Sauveur et des *orantes* ressemblent à certains types des monnaies de Justin II. L'ornementation se rapporte au temps de ce prince. Les capitales A, E, G, M, Q, U de l'inscription ont leurs analogues dans la numismatique byzantine au VIe siècle.

Essayons de répondre.

Je ne m'arrêterai pas aux images du Sauveur qui ne prouvent absolument rien [2]. J'ai donné mon opinion sur le décor; il me semble antérieur au courant artistique de l'ère Justinienne. Ici *socia* signifie *épouse, compagne*, et non *associée* avec le sens féminin de *socius :* si le rédacteur avait eu Sophie en vue, il aurait écrit SOFIA, orthographe adoptée par les ateliers monétaires [3]; un F mis à la place du C n'eut pas altéré le style et la disposition de sa prose rimée. Le visage imberbe de l'homme convient autant à Justin Ier qu'à Justin II [4]; en revanche la physionomie angu-

calque de la chromol. des *Kleinodien* de M. Bock. Depuis, le gouvernement autrichien, grâce aux démarches de S. Exc. M. le baron de Helfert, a bien voulu m'accorder un ouvrage auquel j'avais tant soit peu collaboré. Quand l'exemplaire m'est parvenu, ma planche était faite, et, vu la petitesse de ses dimensions, je n'ai pas jugé opportun de la recommencer.

[1] *De Cruce Vaticana ex dono Justini Augusti Comment.*, in-4°, Rome, 1779. *Kleinodien etc.*, p. 111 à 114, pl. XX, fig. 27.

[2] L'ouvrage de Sabatier n'indique aucune monnaie byzantine du VIe siècle au type du Sauveur.

[3] Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, pl. 21, fig. 12 et 13.

[4] Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, pl. 9, fig. 21 et 23; pl. 21, fig. 1 à 4.

leuse et revêche que les médailles prêtent à l'impérieuse Sophie n'a aucun rapport avec la face arrondie de notre donatrice : malheureusement les points de comparaison manquent pour déterminer la modeste Euphémie que l'on y reconnaîtrait plus volontiers [1].

L'alphabet de notre inscription appartient à l'époque où les caractères grecs firent irruption dans la paléographie des légendes numismatiques (V^e^-VIe s.). Je rencontre l'A dès Arcadius, l'ϵ et l'u dès Basiliscus, le ϛ date de Théodose II; la forme q existe sur un *decanummium* de Justin Ier. L'm, il est vrai, ne se montre qu'à partir de Tibère II, successeur de Justin II, et l'on ne voit le ∂ sur aucune monnaie; mais ces deux dernières lettres ont déjà leur galbe arrondi sur les palimpsestes latins du IVe siècle [2].

Les types de l'inscription, sans rien nier ni affirmer, ne permettant pas de conclusion absolue puisqu'ils s'étendent au moins du Ve siècle à l'intégralité du VIe, je demanderai d'abord à l'histoire, ensuite à l'archéologie, les preuves de mes inductions tirées du mot *socia* et des deux effigies impériales.

Justin Ier fit des cadeaux aux Souverains Pontifes, on vient d'en lire le détail; Justinien en fit également, nous le verrons tout à l'heure : Justin II, non moins orthodoxe, aurait-il suivi l'exemple de son oncle et de son grand-oncle ? Anastase garde le silence sur ce point, mais il dit autre chose qui mène directement à la négative. La courte notice de Jean III mentionne une dénonciation en règle que les Romains adressèrent à Justin contre Narsès, la trahison du général grec et son entrevue avec le Pape [3]; Les dix

[1] Le seul bronze connu d'Euphémie lui donne une physionomie allongée dont l'expression est nulle vu les dimensions exiguës de la tête. Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, pl. 11, fig. 18. Pour Sophie, v. Id., *ibid.*, pl. 21, fig. 13.

[2] Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, pl. V, fig. 11, p. 143 à 145; p. 164, n° 36, DN. IVSTINVS. qq. AVϛ. et passim. *Le Moyen-Age et la Renaissance*, MANUSCRITS, pl., fig. 11.

[3] Tunc Romani invidia ducti suggestionem fecerunt Justino et Sophiæ, quia expedierat Gothis servire quam Græcis. Ubi Narses eunuchus imperat, et servitio non subjicit. Et piissimus princeps noster hæc ignorat..... Ut cognovit Joannes

lignes consacrées à Benoît Ier parlent du convoi de grains venu d'Égypte à Rome sur un ordre impérial. S'il avait été question de riches présents, le minutieux biographe n'eut pas manqué de les enregistrer; alors comme aujourd'hui une relique de la Vraie Croix valait plus que tous les sacs de blé du monde [1].

Aucun don de ce précieux Bois ne semble d'ailleurs avoir échappé aux écrivains; sainte Radegonde, par l'entremise de Sigebert, en ayant obtenu de Justin II une parcelle qu'elle destinait à son monastère de Poitiers, Fortunat célébra ainsi la générosité du prince grec :

Cujus prima fides orientis ab axe coruscans
Misit ad occasum fulgida dona Deo,
Regina poscente sibi Radegunde Toringa
Præbuit optatæ munera sacra Crucis.

L'auteur de la *Vie de sainte Radegonde* et Grégoire de Tours rappellent le même fait [2].

Une anecdote assez curieuse établit en outre que l'humeur de Sophie la poussait médiocrement à donner aux églises. « Le jour de Pâques, 26 mars 593, rapporte Théophane, Sophie, veuve de

papa, quia suggestionem suam ad imperatorem contra Narsetem misissent, festinus venit Neapolim, cœpitque eum Joannes papa rogare ut reverteretur Romam. Tunc Narses dixit etc. etc. *Liber pont.*, éd. cit., t. II, p. 623, n° 110. V. aussi Baronius, a. 567.

[1] Et dum cognovisset Justinus piissimus imperator, quia Roma periclitaretur fame et mortalitate, misit in Egyptum, et oneratas naves frumento transmisit Romam, et sic misertus est Deus Italiæ. *Lib. pont.*, t. cit., p. 633, n° 111.

[2] *Ad Justinum jun. imper. et Sophiam Aug.*, v. 55 à 58. Dans ce panégyrique louangeur jusqu'à la platitude, le nom de *Sophia* revient fréquemment, mais pas au sujet du don fait à la reine franque.— Obtinuit beatum lignum Crucis Domini auro et gemmis ornatum, et multas Sanctorum reliquias quas Oriens retinebat. *S. Radeg. vita*, l. 2, n° 18, ap. *Acta SS. Ord. S. Bened.*, t. I, p. 331 ; voir aussi n° 19. Cette Vie a pour auteur Bandonivie, religieuse de Sainte-Croix de Poitiers et contemporaine de Radegonde. — *De gloria martyr.*, I, 5. — Nous savons également que Basile-le Macédonien envoya à Louis-le Germanique un notable morceau de la Vraie Croix dans un reliquaire de cristal : Crystallum miræ magnitudinis auro gemmisque pretiosis ornatum cum parte non modica salutiferæ Crucis. Sigebert de Gembloux, *Chron.* a. 872.

Justin, et Constantine, épouse de Maurice, offrirent à l'empereur une incomparable couronne. Celui-ci, après l'avoir admirée, en fit présent à l'église et la suspendit au-dessus de l'autel par trois chaînettes d'or semées de pierreries. La dévotion de Maurice ne fut pas du goût des deux princesses, et Constantine passa le saint jour en récriminations contre son mari [1]. »

Croix processionnelle (*stationalis*), ensuite d'autel, la *Crux Vaticana*, nous apprend Borgia, était exposée deux fois l'an aux hommages des fidèles ; savoir, le Samedi Saint et le Jour de Pâques : la sagacité de M. Bock a découvert qu'elle avait eu primitivement un autre usage. En effet, le misérable rhabillage dont il a été parlé plus haut, ayant pour but spécial de ficher la croix au sommet d'une hampe ou sur un piédestal, on est logiquement amené à croire que, d'abord suspendue, elle faisait partie d'un système analogue aux couronnes votives de Monza et de Guarrazar [2] ; or la liste des présents de Justin Ier à saint Hormisdas comprend un objet de cette nature : la *gabata electrina*, pesant deux livres.

A l'époque de Domitien, la *gabata* était vraisemblablement un disque creux destiné au service de la table :

Sic implet gabatas paropsidasque,
Et leves scutulas, cavasque lances [3].

Elle avait des dimensions moindres que le *lanx*, également circulaire, et plus grandes que la *scutula* rhomboïdale : les témoignages lexicographiques cités par Du Cange s'accordent, malgré leurs obscurités, pour en faire une sorte d'écuelle ronde [4].

[1] *Chronog.*, à la date citée.
[2] *Kleinodien*, p. 114.
[3] Martial, *Epigr.*, XI, 32, v. 18 et 19; ailleurs :

Cum mensas habet fere ducentas,
Pro mensis habet Annius ministros :
Transcurrunt gabatæ volantque lances.
Id., *ibid.*, VII, 47, v. 1 à 3.

[4] *Gloss*, GABATA.

Introduite dans le mobilier ecclésiastique, la *gabata* changea d'aspect et d'attributions; on en troua le fond pour y placer des lampes coniques (οὐρίαχους) en verre, et on la réduisit à l'état de surface plane bordée d'un anneau. On fabriqua les *gabatæ* en métal précieux fondu au moule (*fundatus*), ciselé, orné de pierreries, ajouré, incrusté ou émaillé (*interrasilis, saxiscus, electrinus*, je reviendrai ailleurs sur ces termes); on les suspendait aux solives avec des chaînes, et, outre les lampes, on y accrochait des figurines et des croix [1]. De là une singulière analogie entre la *gabata* et la couronne (*regnum*) consacrée dans les églises.

Item fecit regnum quod pendet super altare majus ex auro purissimo sculptile cum gemmis, habens in medio crucem de auro cum gemmis fixis in eadem cruce, vitreas quinque, et quæ pendent inter vitreas numero quatuor, pensan. libras quinquaginta.

Fecit in ecclesia beati Petri apostoli doctoris regnum ex auro purissimo unum, cum diversis gemmis albis, prasinis, hyacinthinis, et in medio regni cruciculam auream pendentem unam cum catenulis suis [2].

Les seules différences qui pussent exister entre la *gabata* et le *regnum* résidaient dans le disque qui fermait la première et sa

[1] *Lib. pontif.*, éd. cit., t. II, n°s 418, 471, 382, 361, 195, 527, 531, 581, 85. — Gabathas ex auro purissimo quindecim, cum gemmis, pendentes in pergula ante altare pensan. libras sexaginta quinque et semis. *Ibid.*, n° 382, *Leo III* (VIIIe s.). — Item, gabatham saxiscam habet in modum Leonis IV, cum diversis historiis serpentium, et in medio stantem pineam, et quatuor leunculis exornatam qui pendent in catenulis 3 et uncino uno. *Ibid.*, n° 471, *Gregorius IV* (IXe s.). — Gabatas argenteas cum lampadibus obtulit et continuatim vigiliis ardere præcepit. *Ibid.*, n° 646, *Stephanus VI* (IXe s.). — Atque ibidem ejus beatitudo fecit *crucifixum* ex argento purissimo qui stat ante altare majus, miræ magnitudinis decoratum, pensan. libras quinquaginta duas; cui super fecit *gabathas* sex cum *cruce* ex argento purissimo, quæ pendent ante arcum majorem dextra lævaque, pensan. simul libras duodecim et semis. *Ibid.*, n° 389, *Leo III.*

Crucem corona lucido cingit globo,
Cui coronæ sunt corona Apostoli,
Quorum figura est in columbarum choro.

S. Paulin de Nole, *Epist.* 12.

[2] *Lib. pont.*, éd. cit., t. II, n° 536, *S. Leo IV;* n° 617, *Stephanus VI.* — IXe s.

circonférence plus étendue. Paul le Silentiaire décrit les *δίσκοι* en argent ajouré qui supportaient des lampes coniques de verre à Sainte-Sophie ; ils avaient l'aspect d'une couronne et on les suspendait aux voûtes avec des chaînes :

ἐκ δέ νυ σειρῆς,
ἀργυρέους στεφανηδὸν ἀπ' ἠέρος ἥψατο δίσκους.

Plus bas, le poète nomme ce même disque *στέφανος*; un écrivain postérieur, *κύκλος*. Paul le Silentiaire nous apprend en outre qu'il y avait parfois deux disques superposés et qu'une croix lumineuse était repercée dans les cercles (*πολυτρήτοισι δὲ νώτοις*). Ne croirait-on pas voir les *couronnes de lumière* d'Aix-la-Chapelle, de Comburg ou d'Hildesheim [1].

Tout compté, la *Crux Vaticana* fut-elle jadis associée à la *gabata* de Justin Ier, qui, émaillée, incrustée, ajourée, pouvait encore, dans ces conditions d'allégement, offrir, malgré son poids minime (2 livres), un assez vaste développement pour abriter un objet haut de 0m 33c? En cas d'affirmative, comment expliquer le mutisme d'Anastase au sujet d'une si notable relique? Il est facile de répondre à la dernière question ; au IXe siècle la croix déjà transformée en *crux stationalis*, sinon peut-être égarée [2], ne figu-

[1] *Descript. S. Sophiæ*, II, v. 401, 402 ; 405 à 411 ; 418 à 421. — *Constant. Porph. continuat.*, *Chronog.*, IV, 45 : οὐ μὴν δὲ καὶ ὁ εἰς φωταγορίαν κατασκευασθεὶς αὐτῷ κύκλος ὅπερ φασι πολυκάνδηλον. — Bock, *Karl's des Grossen Pfalzkapelle*, I, p. 122. 128, 130, fig. 52, 54, 55 ; in 8°, Aix-la-Chapelle, 1866. — On suspendait aussi à Byzance des couronnes dans les églises ; v. plus haut l'anecdote relative à Maurice. L'impératrice Eudoxie vint en pompe le jour de Noël restituer à Sainte-Sophie un *stemma* que Constantin Copronyme y avait dérobé. Théophane, *Chronogr.*, a. 773.

[2] On lit dans le *Liber Pontificalis*, éd. cit., *Sergius I*, n° 162 (687) : Hic beatissimus vir in sacrario beati Petri apostoli *capsam argenteam*, in angulo obscurissimo jacentem, et ex nigredine transactæ annositatis, nec si esset argentea, apparentem, Deo ei revelante, reperit. Oratione itaque facta sigillum expressum abstulit, locellum aperuit, in quo interius plumaceum ex holoserico superpositum, quod stauracis dicitur, invenit. Eoque ablato inferius *crucem diversis ac pretiosis lapidibus perornatam* inspexit, *de qua tractis quatuor petalis, in quibus gemmæ*

rait plus sur les inventaires à côté de son nimbe originaire : prétendre que j'ai résolu la première serait de ma part une folle outrecuidance. Néanmoins, la tournure presqu'antique du décor, l'authenticité des présents envoyés de Byzance à Rome en 519 et 523, la piété notoire d'Euphémie [1] doivent faire pencher la balance vers l'attribution de notre croix à Justin Iᵉʳ. Justin II, qui épuisa les trésors de l'empire pour payer les dettes de son prédécesseur, qui promulgua un édit de tolérance universelle peu favorable à Rome, qui, enfin, termina son règne dans l'avarice et la débauche, ne songea guère, bien que très-orthodoxe, à meubler le *sacrarium* pontifical. Quant à Sophie, j'ai donné la mesure de sa dévotion, et, à la perte de l'Italie, se joignait pour cette impératrice l'épuisement du trésor [2].

J'ai mentionné, chap. III, § 2, le principal autel de Sainte-

clausæ erant miræ magnitudinis, et ineffabilem portionem salutaris ligni Dominicæ crucis invenit. Quæ etiam ex die illo pro salute humani generis ab omni populo christiano die Exaltationis sanctæ crucis in basilica *Salvatoris* quæ appellatur *Constantiniana*, osculatur ac adoratur. Cette mention est presque textuellement copiée sur le *Martyrologe* de Bède (9 septembre), contemporain de Sergius, et le cardinal Borgia pense qu'elle désigne la croix de Justin ; la chose serait possible, car quatre fleurons gemmés cantonnant les angles de la *Crux Vaticana* ont du vraisemblablement exister. Mais l'inscription valait bien la peine d'être rapportée par Bède ou au moins par Anastase, et ils s'en sont abstenus ; en outre, l'objet retrouvé par Sergius ne demeura pas à Saint-Pierre et fut transporté dans la Basilique de Latran qui, consacrée d'abord sous le vocable du Sauveur, ne reçut que plus tard le nom de Saint-Jean emprunté au Baptistère voisin (Ciampini, *De sac. ædif. a Constantino const.*, p. 7, col. 1. Rome. 1693). Toutefois, si la découverte de Sergius ne jette aucune lumière sur les personnages dont nous cherchons à constater l'identité, elle nous apprend du moins qu'au VIIᵉ siècle une insigne relique et son précieux écrin, relégués dans un coin obscur, furent momentanément égarés. V. *De Cruce Vatic.*, p. 63 ; C. Rohault de Fleury, *Mém. sur les instrum. de la Passion*, p. 85, in-4°, Paris, 1870.

[1] Euphémie, nommée avant son couronnement Lupicia ou Lupicina, mourut vers 523. Honnête et pieuse, elle ne se mêla jamais des affaires publiques ; Justin voulut être inhumé près d'elle à Saint-Thomas. Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, p. 158 et 167. *Biog. gén.*

[2] Sophie contribua par ses imprudences à la perte de l'Italie ; elle acheta la paix aux Perses moyennant 45,000 *aurei*. Sabatier et *Biog. gén.*

Sophie où l'or se mariait aux gemmes et à l'émail; Justinien déploya pour le reste des ornements de son église une magnificence non moins grande. Le *ciborium* était d'argent, une croix d'or, semée des pierreries les plus rares, le surmontait. L'*ambon*, pareillement décoré avait aussi une croix pesant 100 livres, chargée de grenats et de perles rondes. Une croix, à la taille de N. S., fut garnie d'argent doré et gemmé. Le mobilier du *sacrarium* atteignit des proportions immenses. Le nombre des évangéliaires, bassins, aiguières, calices, patènes, plats, s'élevait à 42,000; on comptait autant de couvertures de vases sacrés, 36 encensoirs ou cassolettes pour brûler l'encens, 100 couronnes, 7 croix, 2 chandeliers portatifs, des voiles, des courtines; tout cela également en or, cristal, grenats, perles etpierreries. [1]

Justinien, comme son prédécesseur, adressa des offrandes à l'Église Romaine.

Ipsis diebus obtulit christianissimus imperator Justinianus Augustus beato Petro apostolo scyphum aureum circumdatum de gemmis prasinis et albis, et alios calices argenteos 2; scyphum pens. lib. 5; calices argenteos pens. sing. lib. quinque; pallia olovera auro texta quatuor [2].

L'historien Procope mentionne, sans en préciser la date une châsse de bois plaqué d'or gemmé, renfermant un morceau de la Vraie Croix et conservée dans l'église d'Apamée (Syrie) [3].

En 548, Bélisaire préleva sur les dépouilles des Vandales le métal nécessaire à la fabrication de riches pièces d'orfévrerie dédiées au Prince des Apôtres.

Tunc Belisarius patricius de spoliis Vandalorum veniens Romam, obtulit beato Petro apostolo per manus Vigilii papæ crucem auream cum gemmis, quæ pensat libras centum; in qua scripsit victorias suas. Ceros-

[1] Cette croix, son globe et ses appendices, également en or massif, pesaient ensemble 309 livres. V. *Anonymi antiq. C. P.*, l. IV, p. 74 à 77; ap. Banduri, *Imp. orient.*, t. I : Paul le Silentiaire, *Descr. S. Sophiæ*, II, passim.

[2] *Lib. pontif.*, éd cit., t. II, *Joannes II* (531), n° 93.

[3] *De bello Pers.*, II, 11 : θήκην αὐτοῦ ξυλίνην τινὰ πεποιημένοι κατέθεντο. ἣν δὴ χρυσῷ τε πολλῷ καὶ λίθοις ἐντίμοις ἐκόσμησαν.

tatas argenteas deauratas majores duas, quæ stant usque hodie ante corpus beati Petri apostoli [1].

Les mosaïques de Ravenne donneraient une trop faible esquisse du luxe qui régnait à la cour byzantine au VI[e] siècle, j'aime mieux citer un poëte contemporain. Corippus va nous mener d'abord aux obsèques de Justinien et décrire son vêtement mortuaire.

Et tulit intextam pretioso murice vestem,
Justinianorum series ubi tota laborum
Necto auro insignita fuit, gemmisque corusca.
Illic Barbaricas flexa cervice phalanges,
Occisos reges, subjectasque ordine gentes
Pictor acu tenui multa formaverat arte.
Fecerat et fulvum distare coloribus aurum.

Après les broderies funèbres de l'oncle, voici le costume du neveu à son couronnement ; la ceinture et le diadème :

Augustas vestes, pretiosaque cingula gemmis
Et capitis diadema sacri.

La chaussure orientale en cuir rouge :

Purpureo suræ resonant fulgente cothurno ;
Cruraque Puniceis induxit regia vinclis,
Parthica campago dederant quæ tergora fuco.

Le baudrier, la tunique, le manteau, la fibule :

Nobilibus gemmis et cocto lucidus auro
Baltheus effulgens lumbos præcinxit heriles ;
Substrictoque sinu vestis divina pependit
Poplite fusa tenus, pretioso candida limbo.
Cæsareos humeros ardenti murice texit
Circumfusa chlamys, rutilo quæ ornata metallo
Principis exertæ vincebat lumina dextræ :

[1] *Lib. pont.*, t. II, *Vigilius*, n° 102. *Ibid.*, Stephanus VI : Crux tamen illa famosissima quam Belisarius patricius ad honorem beati principis Petri apostolorum instituit. — On remarquera l'inscription dédicatoirè mentionnée ici par Anastase.

Aurea juncturas morsu præstrinxit adunco
Fibula, et a summis gemmæ nituere catenis :
Gemmæ, quas Getici felix victoria belli
Præbuit, atque favens Dominis Ravenna revexit,
Quasque a Vandalica Belisarius attulit aula.
Signa triumphorum, pie Justiniane tuorum,
Sospite Justino, mundumque regente manebunt.

Les tapisseries :

Alta superpositis radiabant stramina gemmis.

La vaisselle de table :

Aurea purpureis apponunt fercula mensis
Pondere gemmarum plus grandia. Pictus ubique
Justinianus erat.....
Ipse triumphorum per singula vasa suorum
Barbarico historiam fieri mandaverat auro,
Tempore quo captis injecit vincla tyrannis
Justinianus, ovans quarto cum consule princeps
Alta triumphali tereret Capitolia pompa.

Le dais (*camelaucium*) :

Nobilitat medios sedes Augusta penates,
Quattuor eximiis circumvallata columnis,
Quas super ex liquido præfulgens cymbius auro
Immodico, simulans convexi climata cœli,
Immortale caput, soliumque sedentis obumbrans
Ornatum gemmis, auro ostroque superbum,
Quattuor in sese nexos curvaverat arcus.....

Le trône :

Ædibus in magnis miro constructa paratu
Extabat sedes, auro gemmisque superba,
Lumen habens sine sole suum : lustratque propinquos
Gemmarum natura locos, rerumque colores
Mutans, et Phœbi radios fulgentis obumbrans.
Miscentur teretes quadris viridantibus albæ
Chrysolithi, mireque micant, flammasque pyropus
Afflans, et propria depellens luce tenebras.

Enfin les ornements consulaires :

Ipse autem Consul sacro diademate fulgens,
Ornatus trabea, gemmis ostroque nitebat [1].

Terminons le VI[e] siècle par la chambre nuptiale de Maurice et de Constantine, fille de Tibère ; les effigies encadrées des anciens empereurs, or et pierreries admirables, garnissaient les murs de cette pièce [2].

Parmi les joyaux conservés dans le trésor de l'église de Monza, et qui passent avec juste raison pour avoir été offerts par la reine des Lombards, Théodelinde (+ 625), figurent divers objets sortis des ateliers byzantins vers le VII[e] siècle : entre-autres l'*encolpium* de saint Grégoire-le Grand et la célèbre *couronne de fer*. L'*encolpium* est une croix pectorale d'or (h. 0^m 075^m, l. 0^m 065^m, ép. 0^m 01^c environ), orlée d'un cordon perlé prolongeant à l'intérieur un gros filigrane ; la tranche comporte des enroulements granulés ; l'ensemble montre un style lourd et peu gracieux. La face, bizeautée, incruste une lame de métal avec l'image du Divin Crucifié accompagné de la Sainte-Vierge, de Saint Jean, du soleil, de la lune et d'inscriptions grecques ; de fines tailles, remplies d'émail noir, rendent le dessin de ce monument qui a tous les caractères d'une haute antiquité. La couronne (carcan, *stemma*) se compose de six plaques d'or, chacune d'elles ornée de quatre rosaces métalliques en relief, partant d'un cabochon central de manière à former une croix cantonnée d'émaux bleus et blancs sur champ vert ; des montants garnis de trois gros cabochons verticaux séparent les plaques. L'intérieur incruste un étroit cercle de fer, forgé avec l'un des clous qui attachèrent Notre-Seigneur à l'instrument de la Rédemption [3].

[1] *De laudibus Justini minoris*, I, 276 à 282 ; II, 88, 89, 104 à 106, 114 à 127 ; III, 13, 111 à 113, 121 à 125, 194 à 200 ; IV, 114 à 121, 243, 244. — Une statue ailée de la Victoire amortissait la coupole du dais.

[2] Théophylacte, I, 10 : τῶν πρώτων μεγάλων τῶν βασιλέων σηκῶν, χρυσῷ καὶ λίθοις ἀγερώχοις κατακόσμος.

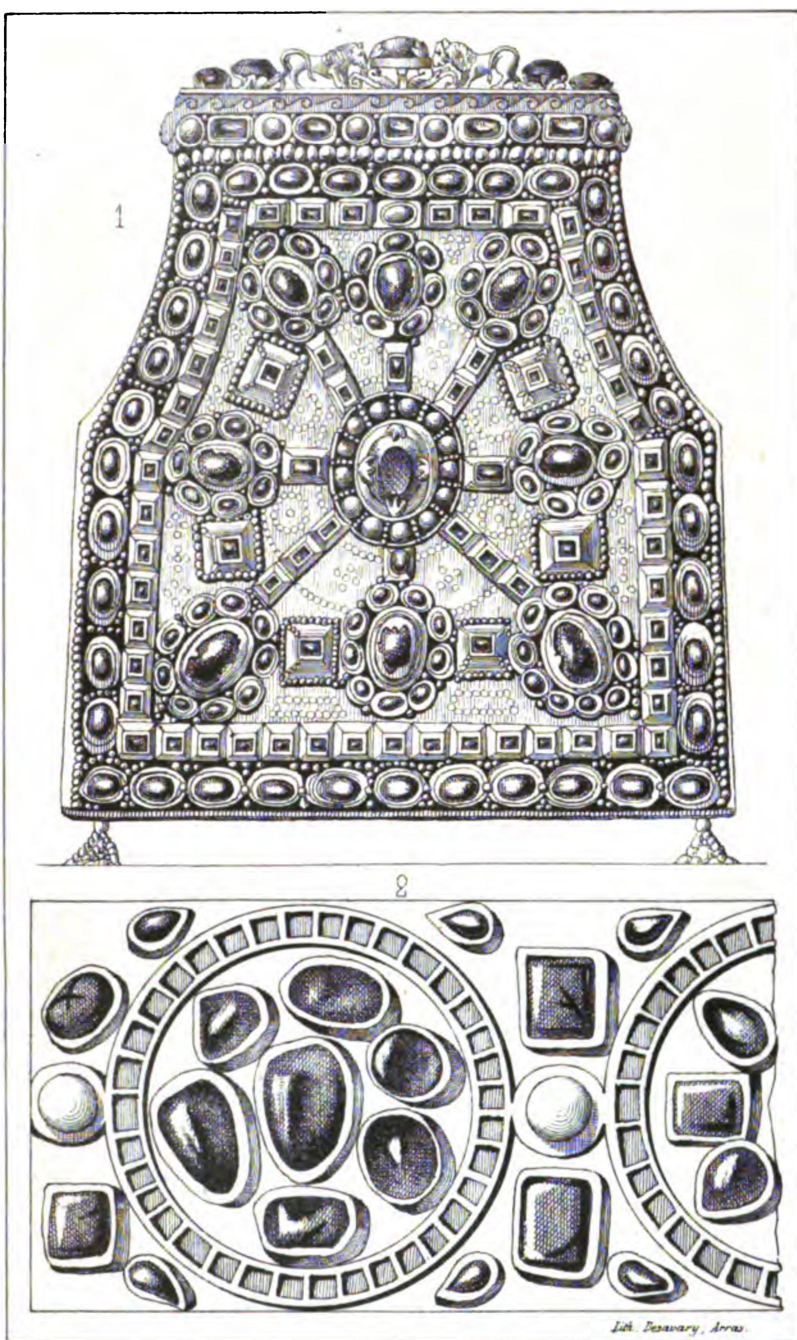
[3] V. Paul Warnefried, *De gest. Langobard.*, IV, 22. Muratori, *Rerum ital. script.*, t. I, p. 460 ; t. XII, col. 1069. Frisi, *Memorie stor. di Monza*, t. I, pl. 6 et

Une tradition respectable veut que la couronne lombarde ait été rapportée de Constantinople par saint Grégoire, légat en 586 du pape Pélage II. La Sacrée Congrégation des Rites ayant reconnu l'authenticité de la relique (7 août 1717, décret confirmé par le Saint-Siége le 10 du même mois), on l'exposa dans une custode en cristal de roche au-dessus de l'autel latéral à droite, d'où elle ne descendait que pour les privilégiés munis d'autorisations spéciales. Un prêtre en étole, accompagné de flambeaux, la montrait alors après des encensements et des prières; j'ai dû à une circonstance fortuite la possibilité de la voir un instant en 1858 [1].

J'attribuerai aussi à la joaillerie byzantine du VI[e]-VII[e] siècle le reliquaire de la dent de saint Jean-Baptiste, à Monza (V. la pl., fig. 1). Cette boîte d'or, plate et trapezoïdale, mesure 0[m] 25[c] en hauteur; quatre griffes d'oiseau la supportent ; deux lionceaux affrontés entre des pierres haut-serties amortissent le couronnement. La face antérieure est presque complétement recouverte par un décor radié et un double cadre, le tout en pierres fines très symétriques, bordées de cordons granulés. Le revers offre un crucifix accosté de la Sainte Vierge et de saint Jean; un Juif frappe Notre-Seigneur de la lance, un autre lui présente l'éponge

7, p. 161; t. II, p. 48. Du Sommerard, *Les arts au Moyen-Age*, atlas, série X, pl. 14. Bock, *Kleinodien*, pl. 33, fig. 49; *Anhang*, IV, 3, p. 35, fig. *a*. Labarte, *Hist. des arts industr.*, t. II, p. 56 à 65. Rohault de Fleury, *ouv. cité*, pl. 16. — Excellentissimo autem filio nostro Adulouvaldo regi transmittere phylacteria curavimus; id est crucem cum ligno sanctæ crucis Domini et lectionem sancti Evangelii theca Persica inclusam. Filiæ quoque meæ sorori ejus tres annulos transmisi, duos cum hyacinthis et unum cum albulo. S. Grégoire, *Epist.*, XIV, 12, ap. *Op. omnia*, t. II, col. 1270, in-fol., Paris, 1705.

[1] Avrei nondimeno bramato di far qualche riflessione sopra il donativo, che di questa Corona facesse Constantino Tiberio Augusto a S. Gregorio Magno, allora che, nel 586, lo ebbe presso di sè Legato del Papa, e cosi pure sopra il gran dono, che di essa facesse egli poi a Teodelindà per mezzo di Giovanni Abbate, ed Ippolito Notajo l'anno 593 o 594. Etc. etc. G. Allegranza, ap. Frisi, *ouv. cit*, t. I, *p*. 164, col. 2. Il y a ici erreur de personne, Tibère II mourut en 582 et c'est Maurice qui régnait en 586.



1, Reliquaire, Trésor de Monza — 2, Partie de l'encadrement gemmé du reliquaire byzantin de Limbourg-sur la Lahn.

au bout d'une hampe. Aucune inscription ; le Christ est nimbé ; ses bras sont étendus horizontalement ; ses pieds sont séparés. Quant aux procédés d'exécution, je laisse parler M. Labarte.

Le dessin de cette composition a été obtenu, sur la feuille d'or du fond, par un poinçon frappé au marteau ; ce poinçon figure un petit cercle. Malgré le mode fort imparfait employé pour reproduire le dessin du sujet, on s'aperçoit cependant que l'artiste qui a décoré le revers du reliquaire était un dessinateur assez habile. Les deux bustes du soleil et de la lune ont un cachet antique. La figure du Christ est plus grande que les autres, mais toutes les proportions sont exactes et les contours réguliers. On voit facilement que si l'artiste avait dessiné ses figures au trait avec un burin, il aurait produit une œuvre très-correcte. Ce dessin indique donc une bonne époque. Le fond est marqueté de petits ronds qui se joignent et qui ont été faits au poinçon, de même que les traits du dessin, mais, pour le laisser ressortir, l'artiste a ménagé autour des figures et de la croix une espace lisse que le poinçon a respecté [1].

La châsse est ainsi reprise sur les inventaires.

1275 : Alia (*cassa*) de auro cum gemmis ad honorem beati Johanis Baptistæ.

1345 : Vas reliquiarum ubi est dens beati Johannis. March. VIIIJ. Minus Unz. I.

1353 : Item tabernaculum unum ad modum unius bolze ornatum lapidibus pretiosis. In quo est unus de dentibus Beati Johannis Baptistæ.

On a cru longtemps que la *capsa aurea* de l'inventaire de la chapelle de Bérenger I[er] et notre reliquaire faisaient une seule et même chose, mais de savants archéologues, cités par M. Labarte, disent que « dans les anciens temps il n'était pas permis d'élever un temple sous l'invocation d'un saint sans en posséder quelque relique. Or, la basilique de Monza, édifiée par Théodelinde sous le vocable de S. Jean-Baptiste, n'aurait jamais possédé d'autres reliques du saint Précurseur que celles qui sont contenues dans cette boîte, d'où l'on devrait supposer qu'elle appartient à l'église depuis sa fondation [2]. »

[1] *Ouv. cit.*, t. II, p. 70, 71.

[2] Frisi, *ouv. cit.*, t. II, pièce CLIV, p. 133, col. I ; pièce CLXXXIV, p. 160,

Il y aurait peut-être d'autres motifs à alléguer en faveur de l'antiquité et du lieu de fabrication de notre monument. Les cordons perlés, qui distinguent toute l'orfévrerie de Théodelinde, ont disparu au temps de Bérenger; les postes de la frise ont une tournure hellénique prononcée; les pierres, serties en bâtes (*aurum gemmatum*), sont groupées de façon à tracer un dessin savant et complexe qui rappelle les effets du cloisonnage; les joailliers occidentaux de la fin du IX[e] siècle et du premier quart du X[e] se montrent bien inférieurs aux Byzantins dans ce genre de disposition.

Les vicissitudes religieuses ou politiques qui agitèrent l'empire d'Orient pendant le VIII[e] siècle, en particulier l'hérésie des iconoclastes montée sur le trône avec Léon l'Isaurien (716), dûrent entraver l'essor de l'orfévrerie byzantine. L'interdiction absolue de reproduire aucune image sacrée porta un coup terrible à l'industrie des émailleurs et des ciseleurs; la joaillerie fut moins négligée, car il fallait toujours des bijoux à l'Empereur et à sa cour. Nous savons en outre que le jour de son couronnement (2 octobre 811) Michel Rhangabé plaça des vases d'or gemmé sur le maître-autel de Sainte-Sophie [1]. Léon l'Arménien, successeur de Michel, fit une guerre implacable au mobilier liturgique, et pourtant, ce fut un autre iconoclaste, Théophile (829), qui donna un nouveau lustre à l'art des métaux. Passionné pour l'orfévrerie, il fit exécuter un certain nombre de pièces remarquables : Le trône d'or enrichi de pierreries et accompagné de lions qui rugissaient; la grande croix de même matière et de même travail; les arbres d'or semé de perles, chargés d'oiseaux mécaniques qui chantaient harmonieusement; les orgues d'or et d'argent, avec

col 2, sommaire de l'argenterie transportée à Avignon; pièce CLXXXVII, p. 164, col. 2; t. III, p. 72, col. 1. Une vieille peinture en détrempe, dans l'église de Monza, montre l'archevêque Jean Visconti restituant le trésor rentré d'Avignon; L'urna d'oro giojellata, che contiene le reliquie di san Giovanni Batista, est très-reconnaissable sur la mauvaise gravure de Frisi. *Ibid.*, t. I, p. 109; t. III, pl. 19. — *Hist. des arts industr.*, t. II, p. 72.

[1] Théophane, *Chronog.*, a. 805 (?).

gemmes et émaux cloisonnés. En outre, Théophile renouvela les insignes impériaux, et, pour les mettre à l'abri, commanda une magnifique armoire à cinq tours divisées en compartiments (*πενταπυργίον*), dans laquelle on voyait, à côté d'objets du plus haut prix, le lit d'apparât, une petite table et des assiettes d'or rehaussé d'émaux et de pierreries. L'artiste, auteur de ces merveilles, était parent du patriarche Antoine et se nommait Léon [1].

Michel III (842), que l'histoire a flétri du sobriquet l'*Ivrogne*, fut un étrange personnage. Au commencement de son règne, il offrit à Sainte-Sophie un merveilleux plateau (*δίσκος*) et une coupe (*ποτήριον*), le tout d'or enrichi de perles et de pierreries, plus une couronne de lumière (*κύκλος*) d'or pesant 60 livres. Plus tard, livré aux excès d'une vie crapuleuse et dissolue, Michel, pour suffire a de honteuses prodigalités, envoya au creuset la plupart des chefs-d'œuvre exécutés par l'ordre de son père Théophile ; mieux encore, il profana les vases sacrés et les remplit de vinaigre et de moutarde [2]. Ce même homme néanmoins fit aux papes Benoît III et Nicolas I[er] (855 à 867), des présents dignes du grand siècle de Justinien : ils méritent d'être signalés.

Michael, filius Theophili imperatoris....... misit ad beatum Petrum apostolum donum per manum Lazari monachi et pictoriæ artis nimie eru-

[1] *Anonym. Chronog.*, Léon V. – *De cerimon.*, II, 15, p. 330 à 344 et passim. *Const. Porph. cont.*, III, 43. Léon le grammairien, *Chronog.*, *Théophile*. Symeon, *Ann.*, *Théophile*, 2, 4. Michel Glycas, *Ann.*, IV, p. 289, Paris, 1660 Zonare, *Comp. hist.*, p. 129, Paris, 1686. — M. l'abbé Barbier de Montault a publié, *Ann. archéol.*, t. XVIII, p. 91, un dessin copié sur un ms. du XII[e] siècle de l'abbaye de Saint-Blaise. Ce dessin représente un arbre chargé d'oiseaux auxquels six soufflets adaptés aux racines donnent une voix d'emprunt ; on lit au-dessus : Arbor fusilis de qua in Alexandri gestis legitur quod in imis inspiratur et per ora avium dulces et diversas emittit voces. D'autre part, M. Van den Berghe a traduit (*Ibid.*, t. XVII, p. 293-294) la description d'un orgue en forme d'arbre, tirée du *Graal* allemand. Dessin et description me semblent rappeler les arbres de Théophile plutôt que ses orgues.

[2] *Constant. Porph. contin.*, IV, 21, 38, 45. *De cerim. etc.*, II, 31. *Vie de Basile I*, 21, 29. Constantin Manassès, *Compend. chronic.*, p. 103, C, Paris, 1655. Cedrenus, t. II, p. 544.

diti, genere vero chazai, id est Evangelium de auro purissimo cum diversis lapidibus pretiosis : calicem vero similiter de auro et lapidibus circumdatum, reticulo pendente de gemmis albis pretiosis miræ pulchritudinis decoratum, et vela duo de olovero, cum cruce de olovero, et lista similiter de chrysoclavo, et parva coopertoria ipsius calicis, sicut mos Græcorum est, similiter et vestem de purpura imperiali munda super altare majus, ex omni parte cum historia et cancellis et rosis de chrysoclavo magnæ pulchritudinis deornatam, etiam et velum de stauraci unum, cum cruce de chrysoclavo et litteris de auro Græcis.

Michael..... misit..... dona per episcopos quorum hæc sunt nomina : Methodius metropolitanus et Samuel episcopi, et alii duo depositi ab honore episcopatus....... Zacharias et alius Theophilus, et alius imperialis laicus nomine Arsavir protospatharius, id est patenam ex auro purissimo, cum diversis lapidibus pretiosis albis, prasinis et hyacinthinis. Similiter calicem de auro ex lapidibus circumdatum, et in circuitu pendentes hyacinthos in filo aureo, et repidis *(flabellum)* duobus in typo pavonum, cum scutis et diversis lapidibus pretiosis hyacinthis albis,..... similiter vero et vestem de chrysoclavo cum gemmis albis, habentem historiam Salvatoris, et beatum apostolum Petrum, et Paulum, et alios apostolos, arbusta et rosas, utraque parte altaris legentes de nomine ipsius imperatoris, miræ magnitudinis decore. Et alia multa dona porrigentes pontifici, legationis verba sibi injuncta protinus ediderunt [1].

L'avénement de la dynastie Macédonienne donna une impulsion plus vive encore aux arts déjà réhabilités par Théophile. Basile Ier construisit la Basilique-Neuve, au sanctuaire resplendissant d'or, d'argent, de perles et de pierreries ; les autels, en métaux précieux, fondus et ciselés, incrustaient de nombreuses gemmes ; des tentures de soie couvraient les murs ; des tapis sidoniens jonchaient le sol. L'oratoire, bâti par le même prince sous le vocable du Sauveur, étalait une magnificence inouïe ; le pavé était d'argent massif, battu et niellé (*ἐξ ἀργύρου σφυρηλάτου καὶ στιβαροῦ μετ' ἐγκαύσεως*) ; des lames d'argent doré et gemmé revêtaient les parois ; l'architrave, en or pur, chargé de tous les trésors de l'Inde, offrait en beaucoup d'endroits l'image émaillée

[1] *Lib. pontif.*, t. II, nº 574, *Benedictus III ;* nº 585, *Nicolaus I.* — Arsavir (?) probablement un Arménien ; de 742 à 743 régna à Constantinople un général arménien du nom d'Artavasde.

du Christ. Le mobilier du *sacrarium* se montrait à la hauteur du reste. Basile éleva en outre un corps-de-logis destiné à l'habitation des empereurs, le *Cœnurgion*, dont la chambre à coucher doit nous arrêter un instant. Les murs de cette pièce, pavée en marqueterie, comportaient un décor de verre polychrome à fleurs, et, au plafond, brillait une croix de verre vert sur champ d'or [1].

A son retour de la campagne contre les Pauliciens, Basile fit une entrée triomphale à Constantinople ; l'histoire fournit quelques détails sur les costumes impériaux dans cette solennité. Basile avait par dessus sa cuirasse une sorte de cotte d'armes tissue d'or, treillissée de perles fines, bordée au bas d'autres perles plus belles et plus grosses ; la lance d'or de Constantin, fils de l'empereur, était également couverte de perles ; tous deux montaient des chevaux blancs harnachés d'or gemmé. Les princes, avant d'entrer à Sainte-Sophie, remplacèrent leur habit militaire par un vêtement non moins riche ; on portait devant eux les vases sacrés, les étendards et une grande croix d'or chargée de pierreries inestimables. Il est à remarquer que la garde-robe impériale, au triomphe du Macédonien, l'emportait de beaucoup sur le luxe déployé par Théophile dans une circonstance analogue en 836 [2].

Un manuscrit des œuvres de saint Grégoire de Nazianze (nº 510 G, Bibliothèque nationale de Paris), écrit vers la fin du IXᵉ siècle, sous le règne de Basile Iᵉʳ, contient des peintures fort intéressantes au point de vue des costumes, du mobilier et des armes de cette époque. Le trône impérial, dont les montants antérieurs sont couronnés de grosses pommes, est placé sous un dais formé de quatre colonnes sommées d'aigles supportant une calotte ar-

[1] Constantin Porphyr, *Vie de Basile Iᵉʳ*, 82, 86, 88 : οἱ δὲ παρ' ἑκάτερα τοῖχοι, ὑάλου πολυχρόοις πλαξὶ περισκέπονται διαφόρων ἀνθέων δοκοῦντες μορφαῖς ὡραΐζεσθαι..... (ὀροφή) κατὰ τὸ μεσαίτατον φέρουσα τὸν νικοποιὸν Σταυρὸν, ὑάλῳ πρασίῳ διαμορφούμενον.

[2] *De cerimon. etc.*, éd. cit. *Append.*, p. 288 à 291. V. aussi *Mél. d'arch.*, t. II, pl. 32 et 34, costumes.

quée. Ce meuble et tous ses accessoires, d'autres siéges sans baldaquins, le lit impérial, sont en or semé de gemmes disposées avec goût et sobriété ; au contraire, les poignées, gardes et fourreaux des épées, couverts de pierreries et de perles, laissent à peine entrevoir le métal incrusté. Il est à croire que le trône et le lit du manuscrit représentent une partie des ouvrages attribués à Théophile ; en effet, les lions manquent au trône, et nous savons que Michel III les avait convertis en monnaie [1].

Au petit-fils de Basile Ier, à Constantin X (VII) Porphyrogénète revient la gloire d'avoir conduit l'art byzantin à son apogée. Monté sur le trône à l'âge de sept ans (913), écarté des affaires par Romain Lacapène son beau-père qui avait absorbé le pouvoir, Constantin ne fut réellement empereur que de 944 à 959, mais il sut employer dignement vingt années de tutelle et d'obscurité. Il consacra ses loisirs forcés aux beaux-arts et à la littérature, devint peintre éminent, orfévre habile, et les écrits qu'il a laissés forment toujours la base des études modernes sur les usages de la cour byzantine.

L'auteur anonyme de la *Vie de Constantin Porphyrogénète* mentionne, parmi les ouvrages que ce prince aurait exécutés de ses propres mains, les portes d'argent du *Chrysotriclinium*; une table à manger, aussi d'argent incrusté de plaques en matières polychromes gardant leurs couleurs naturelles; une fontaine ornée d'un aigle d'argent qui étreignait un serpent dans ses serres. En outre, il bâtit un palais et décora des églises qu'il enrichit de dons nombreux [2].

Sous un monarque à la fois artiste et esclave de l'étiquette, les officiers du palais devaient nécessairement avoir de magnifiques insignes : un *maniaces* ou un collier d'or gemmé, une épée des

[1] Willemin, *Monum. français inéd.*, pl. 14. E. Charton, *Voyageurs anc. et mod.*, t. II, p. 169. *Vie de Basile Ier*, 29.

[2] 14, 21, 23 : πολυχρόοισ ὕλαισ καὶ πλαξὶ καὶ αὐτοφυεῖ χροιᾷ καλλήνασ. 24, 26, 27, 28 : μεγάλοισ καὶ χρυσοτεύκτοισ καὶ μαργαρίταισ καὶ λίθοισ καὶ ὑφάσμασι ἐδοξιοῦτο καὶ ἀντημείβετο. V. encore Labarte, *Hist. des arts ind.*, t. II, p. 36.

mêmes matières, désignaient les écuyers; les huissiers portaient en main des verges d'or semées de pierreries [1].

J'aurai bientôt à m'arrêter sur une série d'œuvres contemporaines de Constantin X ou rayonnant autour de son époque; mais, avant de décrire ces épaves venues jusqu'à nous malgré les révolutions politiques et les caprices de la mode, il est juste de parler du luxe déployé au Xᵉ siècle par les souverains grecs dans leurs audiences solennelles. Je m'écarterai rarement de la joaillerie et de l'incrustation.

Lorsqu'en 946, Constantin reçut l'ambassade sarrasine d'Espagne, il fit, selon la coutume, exposer dans son palais le mobilier de la couronne et divers objets empruntés aux églises. Au milieu des étoffes les plus précieuses, certaines brodées en perles, et d'une argenterie splendide, on voyait suspendus trois *stemma* d'or, émaillés, un en vert, deux en bleu, avec des croix et des colombes; ils avaient été exécutés par ordre de l'empereur. Le *pentapyrgium* ouvert étalait des ceintures nuptiales (νυμφικὰ ζωνάρια) semées de perles et de pierreries; des *cataseista* et des corselets (πνικτάρια) en perles. Après le banquet d'apparât offert aux ambassadeurs, ils reçurent chacun 500 *miliaresia* dans une écuelle d'or gemmé. Le dessert du repas officiel donné à la princesse russe Olga fut présenté sur des assiettes d'or gemmé et émaillé [2].

Luitprand, futur évêque de Crémone, envoyé deux ans plus tard (948) à Constantinople, ne se montre guère enthousiaste de l'étalage byzantin dont il rend un compte détaillé :

« En face de l'empereur, dit-il, était un arbre de bronze doré chargé

[1] *De cerim. etc.*, l. II, c. 52, p. 410 : φραγέλιον χρυσοῦν ἐκ λίθων τιμίων κεκοσμημένον; p. 411 : μανιάκιον χρυσοῦ κεχαλασμένον κεκοσμημένον ἐκ περιλεύκιοσ..... Κλυὸσ χρυσοῦσ περὶ τὸν αὐχένα ἐκ λίθων τιμίων κεκοσμημένοσ. V. aussi *ibid.*, l. I, c. I, 4, 20; II, 15, p. 332.

[2] *De cerim. etc.*, l. II, c. 15, p. 336 et 338 : le *miliaresion* ou *milliarensis* était une monnaie d'argent au poids normal d'environ 6 gr. 72 (Sabatier, *ouv. cit.*, t. I, p. 60.); p. 345.

d'oiseaux divers, qui faisaient entendre chacun leur chant particulier. Le trône mécanique, d'abord à ras de terre, s'élevait peu à peu jusqu'à la voûte. J'ignore si la matière du siége démesurément grand était le bronze ou le bois, mais un placage d'or recouvrait les lions qui l'accompagnaient. Conduit devant le monarque en m'appuyant sur les épaules de deux eunuques, les lions qui rugirent et les oiseaux qui chantèrent à mon arrivée ne m'inspirèrent ni frayeur ni admiration, parce que j'avais été prévenu à l'avance. Après trois prosternations successives, je levai la tête et je m'aperçus que l'empereur, assis en premier lieu à une médiocre hauteur, avait changé de vêtements et touchait presque au plafond. Je n'ai pu deviner comment cela se faisait, à moins qu'on n'employât le cabestan qui met en mouvement l'arbre des pressoirs.

La vaisselle impériale trouve cependant grâce devant le scepticisme railleur du diplomate lombard ; il convient qu'elle était d'argent aux jours ordinaires, d'or aux grandes fêtes, et qu'elle pesait énormément [1].

Romain II (959) ensevelit le corps de sa mère Hélène, veuve de Constantin X, dans un cercueil d'or enrichi de pierres précieuses et de perles. Nicéphore Focas (963) reprit aux Tarsiens des croix d'or gemmé qu'ils avaient enlevées aux Grecs, et les déposa à Sainte-Sophie. Le même prince rapporta d'Édesse une

[1] Ærea sed deaurata quædam arbor ante imperatoris oculos stabat, cujus ramos itidem æreæ diversi generis deaurat æque volucres replebant, quæ secundum species suas diversarum avium voces emittebant. In primis vero solium hujusmodi erat arte compositum, ut in momento humile, excelsius modo, quam mox videretur sublime. Sed sedile quod erat immensæ magnitudinis, incertum utrum ærei aut lignei, verum auro tecti leones quasi custodiebant..... Quumque in adventu meo leones rugitum emitterent, aves secundum species suas perstreperent, nullo sum terrore, nulla admiratione commotus ; quoniam quidem ex his omnibus eos qui bene noverant fueram percontatus. Tertio itaque imperatorem pronus adorans caput sustuli, et quem prius moderatæ mensuræ a terra elevatum sedere vidi, mox aliis indutum vestibus penes domus laquear sedere prospexi. Quod qualiter fieret, cogitare non potui, nisi forte eo sit subvectus ergalio, quo torcularium arbores subvehuntur. *Hist.*, l. VI, c. 2, ap. *Vet. script. German.*, in-fol., Francfort, 1581. Cette mise en scène est encore un emprunt fait aux Sassanides (v. Tzetzès, *Chil.* 3, v. 41, 42.). Post cibum autem aureis vasis tribus sunt poma delata, quæ ob immensum pondus, non hominum manibus, sed purpura tectis vehiculis sunt allata. *Ibid.*, c. 3.

tuile empreinte, disait-on, de la face du Sauveur, et la renferma dans une châsse d'or rehaussée de pierreries qu'il offrit à l'église Sainte-Marie du Phare. Jean Zimiscès, vainqueur des Russes (972), reçut de la population de Constantinople, accourue à sa rencontre, des couronnes et des sceptres en joaillerie (ἐκ χρυσοῦ καὶ λίθων ἐξειργασμένοι). Ce prince confia aux orfèvres l'exécution de sa tombe ; elle était d'or couvert de nielles et d'émaux [1].

L'année où mourut Jean Zimiscès vit exécuter à Constantinople le plus précieux spécimen d'orfèvrerie byzantine qui soit arrivé jusqu'à nous, l'*antependium* (*vestis altaris*) donné à l'église Saint-Marc de Venise par le doge Pietro Orseolo. Cette pièce émaillée et gemmée, aujourd'hui comprise dans le magnifique retable vulgarisé sous le nom de *pala d'oro*, ne cessera jamais d'exciter l'admiration comme de faire le désespoir des gens du métier [2].

Basile II (976), au rebours de son frère Constantin XI dont la générosité pour son entourage nous a été transmise par l'histoire, se montra d'une avarice sordide. Il accumula dans des salles ou des fosses creusées en terre jusqu'à 200,000 talents d'or; il possédait des coffrets remplis de perles et de pierres fines, mais elles ne servaient, sauf de rares exceptions, qu'à orner les insignes impériaux aux jours solennels [3].

Romain III Argyre (1028) fit plaquer de métaux précieux les chapiteaux de Sainte-Sophie et de l'église de Blachernes. Constantin XII Monomaque (1042), dont Manassès exalte la libéralité et la protection qu'il accordait aux arts, offrit à l'église Sainte-Sophie des vases sacrés d'une beauté hors ligne, enrichis de

[1] Anonym. *Vie de Romain le Jeune*, 8. Léon Diacre, IV, 4, 10; IX, 12. Labarte, *ouv. cit.*, t. II, p. 51.

[2] V. Cicognara, *Fabbricche di Venezia;* Giov. Bellomo, *La Pala d'oro*, in-4°, Venise, 1847, 2 pl.; Labarte, *Rech. sur la peint. en émail*, p. 17 à 30, 1 pl.; *Hist. des arts ind.*, t. III, p. 397 à 419; J. Durand, *La Pala d'oro*, ap. *Ann. archéol.*, t. XX, passim.

[3] Zonare, *Annales*, XVII, 8, 10.

grosses perles et de pierreries [1]; mais nous possédons un témoignage encore plus direct de la magnificence de ce prince.

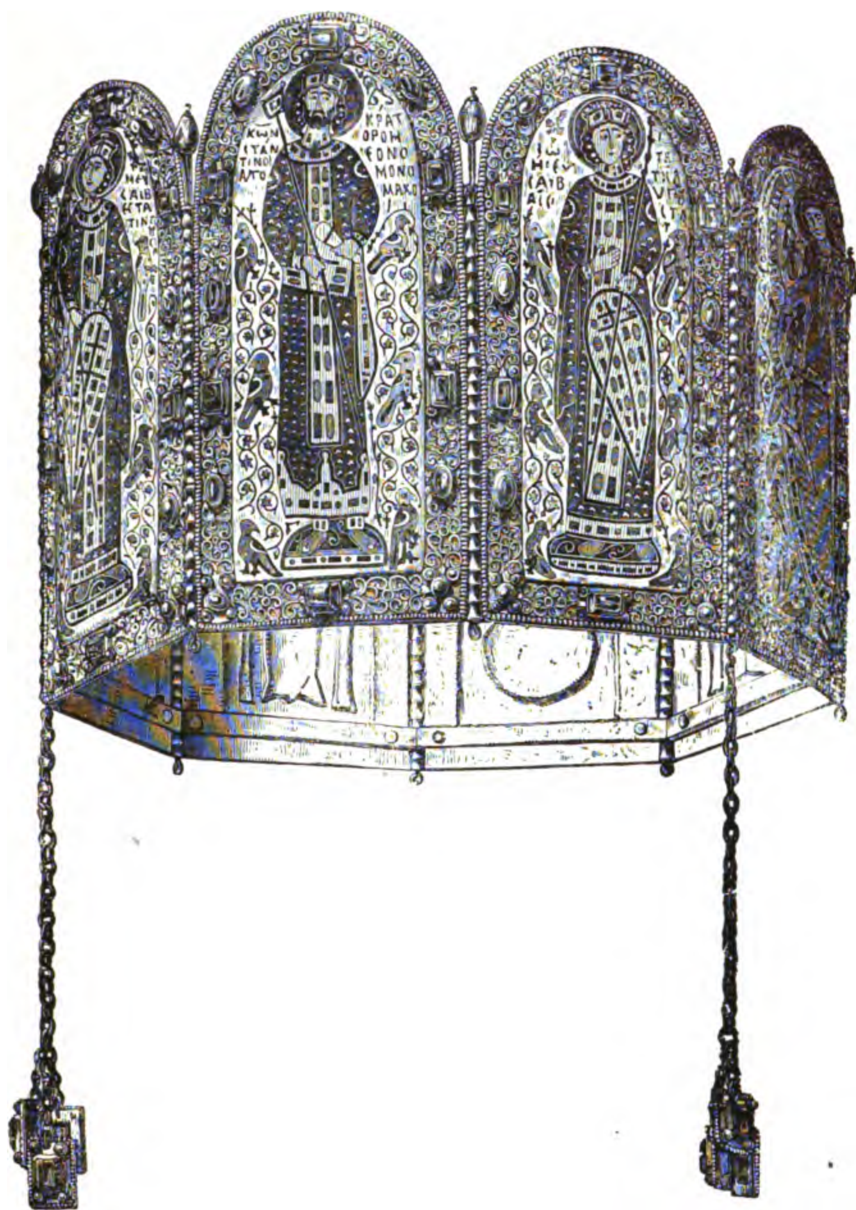
En 1860, on trouva dans un champ, à Nyitra-Ivanka (Hongrie), sept plaques d'or émaillé, merveilleusement belles et de dimensions variées, toutes arrondies au sommet. La plus haute représente Constantin Monomaque ; sur les suivantes on voit les impératrices Zoé et Théodora; puis, deux danseuses; enfin, les figures allégoriques de l'Humilité et de la Vérité. Les savants qui ont traité de ces objets s'accordent pour y reconnaître les débris d'une couronne articulée, dont les éléments étaient encadrés d'une bordure en pierreries. De nouvelles découvertes faites au même lieu corroborent une opinion généralement admise. Le Musée national de Pest, acquéreur des premières pièces, a successivement obtenu du maître du champ deux émaux ronds avec les bustes de saint André et de saint Pierre, plus un fragment de bandeau gemmé ; ces disques, qui appartenaient sans doute à une plaque de fermeture, et le morceau d'or sertissant une pierre, justifient pleinement la restitution tentée par M. Bock d'après la couronne impériale dite *de Charlemagne* [2]. (V. la pl.)

Ici trouve naturellement sa place un monument authentique de l'orfévrerie byzantine au XIe siècle, la couronne royale de Hongrie.

Cette couronne, dite de *saint Étienne* ou *corona sancta*, se compose d'un cercle (*stemma*) surmonté de deux arcs qui se croisent au sommet de manière à forme un dôme ; le tout en or émaillé et gemmé. Cercle et arcs se distinguent essentiellement

[1] Cedrenus, t. II, p. 729, 790. Constantin Manassès, *Compend. chronic.*, p. 127; Paris, 1655.

[2] Erdy et Mgr Arnold Ipolyi, évêque de Besztercze-Banya, *Archaeologiai Kozlemények* (Comptes-rendus archéol. de l'Acad. de Pest), t. II, p. 73, 286 et sq., 2 pl.; Pest, 1861. Bock, *Kleinodien*, p. 180 à 184, pl. 38. C. de Linas, *Notice sur quelques émaux byzantins*, 1 pl.; ap. *Lectures faites à la Sorbonne*, imprimerie impériale, 1868. *L'histoire du travail à l'Exp. univ. de* 1867, p. 121 à 126, 2 pl. E. Henszlmann, *Pécsnek kozéphori régiségei* (Antiquités du Moyen-Age), ap. *Magyarorsagi régészeti emlékek*, t. I, 2e liv , p. 331 à 336 ; in-4o, Pest, 1870.



COURONNE DE CONSTANTIN MONOMAQUE.

Restauration.

les uns des autres et ne sortent pas du même atelier. Le *stemma* ou diadème (h. 0^m 05^c, diam. 0^m 20^c) est divisé en seize rectangles encadrés de filigrane, où des émaux cloisonnés alternent avec d'énormes cabochons, rubis, saphirs et émeraudes. Les émaux, dont le style et les inscriptions sont byzantins, représentent en buste les archanges Michel et Gabriel, les saints Côme, Damien, Démétrius et George, enfin deux princes grecs et un roi de Hongrie que je désignerai bientôt. Un cordon de perles fines, retenues par un lien d'or encastré dans une gorge filigranée, prolonge le cercle au haut et au bas : des *cataseista*, chacun de trois chaînettes terminées par un trèfle en rubis montés à jour, pendent le long des tempes ; un semblable trèfle isolé descend sur la nuque. A la partie antérieure du diadème (v. la pl.) s'élèvent neuf appendices; quatre triangulaires, cinq arrondis. Dans le plus large qui occupe le milieu, on voit le Christ trônant entre deux arbres, soutenant le *Livre de Vie* de la main gauche et bénissant de la droite à la manière grecque; les sigles IC. XC. accostent la tête du Sauveur, dont la personne et les accessoires sont figurés en émail d'une merveilleuse beauté. Les huit autres rayons, amortis par des boutons pyriformes, rubis, saphirs ou perles, incrustent dans leurs cloisons, imbriquées et ajourées sans plaque d'excipient, une substance transparente, couleur vert-d'eau, que M. Bock regarde comme de l'émail translucide à double face : *esmalta clara, esmallium de plicqua per quod videtur dies, esmaulx de plicque par où l'on veoit le jour,* des anciens inventaires. J'avais précédemment nié la possibilité d'une telle fabrication et révoqué en doute la technique formulée par Benvenuto Cellini, artiste vantard, trop sujet à caution ; mais, un archéologue anglais, M. J. Weale, m'ayant affirmé qu'un *poculum* du XVe siècle, émaillé de cette manière, existait au Kensington-Museum, je ne me reconnais plus le droit d'infirmer le jugement du chanoine d'Aix-la-Chapelle et j'admets son assertion en toute sécurité.

A la partie postérieure radiée de grosses perles (v. la pl.), dans

un écusson correspondant au Christ et d'égales dimensions, se trouve le buste en émail d'un souverain grec avec l'inscription :

> Μιχ(αήλ) ἐν Χριστῷ πιστός βασιλεύς Ρωμαίων ὁ Δοῦκ(ας).
> *Michel Ducas, croyant au Christ, empereur des Romains.*

Or, on lit à côté du buste d'adolescent placé sur le bandeau à la gauche de Michel :

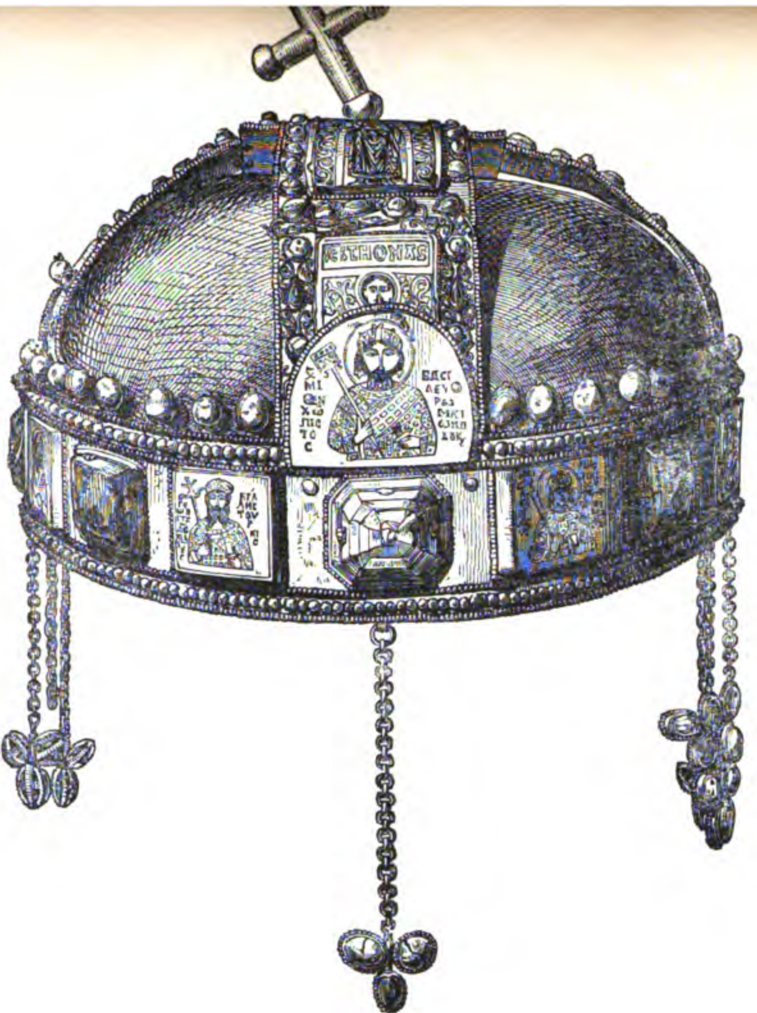
> Κων(σταντῖνος) βασιλεύς Ρωμαΐων ὁ Πορφυρογέννητος.
> *Constantin Porphyrogénète empereur des Romains.*

Et près du buste d'homme mûr, à droite :

> Γεωβίτζ δ(εσπότη)ς πιστός κραλής Τουρκί(α)ς.
> *Geovitch souverain croyant, kral* (roi) *de la Turquie* (Hongrie).

L'erreur est impossible; on reconnaît ici les portraits des donateurs et du donataire de la couronne, à savoir : d'une part, Michel VII (1071-1078) et son fils Constantin ; de l'autre, Geysa Ier. Le *Chronicon missalis Posoniensis* (commencement du XIIIe s.) et l'emprunt, fait par Jean de Thurocz à une Chronique du XIVe siècle, nous apprennent que, sous le règne de Michel Ducas, la Hongrie, alors gouvernée par le roi Salomon, fut en butte à une invasion de la part des Grecs réunis aux Bulgares. L'armée hongroise, habilement dirigée par Geysa et Ladislas, extermina les envahisseurs. Geysa montra tant d'humanité à l'égard des vaincus que Michel lui envoya une ambassade pour conclure paix et amitié. Cet événement doit être rapporté à la fin de la guerre, lorsque Geysa parvint au trône (1075), et le présent d'une couronne aurait accompagné les ambassadeurs. Des envois analogues, faits à des chefs barbares, alliés ou tributaires, sont mentionnés par les historiens depuis le VIe siècle jusqu'au XIVe inclus.

Les arcs du dôme ont pour éléments neuf plaques rectangulaires, assemblées au moyen de charnières à goupille de façon à pouvoir se démonter ; ces plaques, mises en ressaut sur le champ de l'arc dans une bordure de rubis, de perles et d'enroulements



Face postérieure.



Face antérieure.

COURONNE ROYALE DE HONGRIE.

en filigrane, comportent des figures émaillées, en pied. D'abord, au point d'intersection, un autre Christ assis, du même type que le premier, sauf qu'il bénit à la manière latine; puis descendent, superposés deux à deux sur les quatre pans, huit Apôtres, savoir : saint Jean et saint Barthélemy; saint Thomas et saint Jacques; saint Pierre et saint Philippe; saint Paul et saint André; tous accompagnés de leurs noms écrits en capitales latines. Le Christ de la croisure a été gâté par une ouverture ronde, violemment pratiquée dans le but de livrer passage au tenon d'une croix sans caractère, aujourd'hui inclinée. Plusieurs attachent un sens symbolique à cette obliquité, mais il est très-vraisemblable qu'elle a pour unique cause l'usure de la douille; peut-être date-t-elle de la submersion des *regalia* hongrois au fond des marais d'Orsova, accident dont les traces sont encore visibles.

Le bonnet arrondi qui garnit l'intérieur est en épais velours violet-pourpre, fabrication gênoise du XVIe siècle; il est doublé avec une étoffe de soie.

Des faits exposés ci-dessus, il résulte que la partie inférieure de la couronne est grecque et incontestablement datée, tandis que la partie supérieure devrait sortir d'un atelier occidental non déterminé. La dernière attribution est litigieuse et difficile à motiver. M. Labarte pense que les émaux des arcs sont grecs et que leurs inscriptions latines ont *pu* être *gravées* après coup sur la plaque d'excipient, hypothèse absolument inadmissible puisque ces inscriptions sont *émaillées* en rouge sur champ bleu-lapis. D'ailleurs le double mode de bénédiction indiqué sur les deux figures du Christ prouve que les artistes qui les exécutèrent, tout en se copiant mutuellement, ne suivaient pas le même rite. L'avis de M. Bock est différent; les pièces du procès seraient italiennes. Selon lui, une parfaite harmonie règne entre l'alphabet des légendes et le style ramassé des figures apostoliques qui rappelle les œuvres germanico-byzantines du temps des Othon (Xe siècle), telles que l'Évangéliaire d'Echternach, conservé au château ducal

de Friedenstein (Saxe Gotha), et les croix émaillées d'Essen. Aux preuves demandées à l'art, M. Bock joint des témoignages historiques. On lit dans une *Vie de saint Étienne*, écrite par l'évêque Hartwig au commencement du XII[e] siècle, que ce prince de Hongrie, ayant fait profession publique de christianisme, envoya l'évêque Astéric à Rome pour obtenir du Saint-Siége le titre royal et les droits y annexés ; l'ambassadeur, outre la bulle de confirmation, aurait reçu de Sylvestre II une couronne qui servit au sacre du nouveau roi. Le don du Pape (1000), remanié avec celui de Michel Ducas, à une époque inconnue formerait la couronne actuelle [1].

J'ai laissé jusqu'ici MM. Bock et Labarte en présence, sans intervenir dans le débat. Je n'ai pu voir les *regalia* du château de Bude, malgré les circonstances favorables où je me trouvais à Pest en 1870 ; M. Labarte aurait-il été plus heureux que moi ? A ma connaissance, M. Bock est le seul archéologue moderne qui ait été à même d'étudier la *corona sancta* d'après l'original, et ses opinions, qu'on les accepte ou qu'on les rejette, veulent être discutées avec une réserve que le savant auteur de l'*Histoire des arts industriels* semble avoir mise en oubli, puisque, dans la 2[e] édition de son remarquable ouvrage (t. I, p. 328-329), il a cru devoir maintenir une hypothèse détruite par la planche en couleurs annexée aux *Kleinodien* [2].

[1] Bock, *Die ungarischen Reichsinsignien*, VI, ap. *Mittheil. etc.*, t. II, p. 201 et sq., fig.; *Kleinodien etc.*, pl. 16, p. 76 et sq., fig. Labarte, *Hist. des arts indust.*, t. II, p. 92 et sq., fig. p. 1. Christ. Lackhner, *Coronæ Hungariæ emblematica descriptio*, ap. *De Sacri Romani Imperii septemviratu*, in-4°, Elwangen, 1615. Les deux fig. de la couronne, gravées p. 18 et 19, sont aussi fantaisistes que le texte est érudit. C. de Linas, *Orfévrerie mérovingienne*, p. 84 à 86. Labarte, *Rech. sur la peint. en émail*, p. 43 à 47. *Trattato dell' Orificeria*, c. III, p. 41, Milan, 1811. — V. Agathias, Théophane, Jean d'Antioche, le *Chron. pasch.*, cités plus haut ; Nicéphore Grégoras, *Hist. Byzant.*, VII, 5, n° 8 ; Georges Acropolite, *Histor.*, 40; Georges Pachymère, VI, 17.

[2] Grâce à l'intervention de quelques membres du Parlement et à la bienveillance de S. Exc. M. le comte Andrassy, alors ministre, la permission de voir les *regalia* de Bude m'avait été accordée par S. M. l'Empereur d'Autriche, roi de

Oserai-je, à mon tour, risquer de bien timides observations.

Les émaux de la couronne appartiennent indubitablement à deux ateliers distincts, mais l'ensemble du travail de joaillerie, sauf le gros saphir taillé qui remplaça sous Mathias II (1608) une pierre défaillante, est uniforme. Qu'il soit épais ou mince, qu'il se prolonge en bordures ou se contourne en ornements variés, le filigrane est toujours granulé, jamais tordu ; les pierreries du diadème, des arcs et des pendeloques, sont serties de bâtes identiques. Que conclure de là, sinon que les éléments plus ou moins désagrégés des dons originaires de Sylvestre et de Michel furent confiés à un habile ouvrier byzantin, pour les réunir sur un seul insigne royal, auquel la conformité des montures donna l'aspect d'une œuvre primesautière.

Il est très-douteux que les émaux latins de la *corona sancta* aient été fabriqués en Italie, car les raisons fournies par M. Labarte à l'appui de sa thèse négative ne manquent pas de justesse. Heureusement nous savons à qui Gerbert demandait les pièces d'orfévrerie que les Romains ne savaient pas faire ; la correspondance de l'illustre Pontife le montre en relations suivies avec les émailleurs Lotharingiens. Si M. Bock n'a pas commis d'erreur en classant dans une même famille le décor des arcs de la couronne hongroise et les émaux d'Essen, auxquels il aurait dû adjoindre l'autel portatif d'Egbert, c'est peut-être à cet archevêque de Trèves lui-même, et sûrement aux ateliers de son entourage, qu'il faudrait attribuer la paternité du don envoyé à saint Étienne par Sylvestre II [1].

Hongrie. Mais, pour ouvrir le coffre qui renferme ces précieuses antiquités, il faut sept clefs différentes, gardées par autant de Magnats, et l'on ne parvint à en réunir que quatre. J'ai donc été contraint de former mon jugement d'après l'admirable chromolithographie (grandeur d'exécution) des *Kleinodien*, qui paraît rendre tous les détails de la couronne avec une scrupuleuse fidélité.

[1] V. *Lettres de Gerbert*, 104, 106, 126. ap. *Gerbert, sa vie et ses ouvrages*, par Éd. de Barthélemy, in-12, Paris, 1868 : *Patrologie*, t. 137, *epist.* 27, col. 214; t. 139, *epist.* 106, col. 229; 126, col. 232; éd. Migne.

Le sceptre hongrois, autre insigne de la royauté, repose avec la couronne, le globe et le manteau dans un coffre de fer au château de Bude. Il consiste en une hampe creuse en or, terminée au bas par une petite sphère à bouton; un gros pommeau de cristal de roche amortit le sommet. La hampe et la monture du pommeau, également en or, sont couvertes de filigranes; cette dernière était en outre munie de vingt globules métalliques — il en manque plusieurs — suspendus à des chaînettes (h. totale, 0m 373m.)

Le pommeau, ovoïde (h. 0m 06c, l. 0m 07c), comporte sur trois faces l'intaille d'un lion accroupi, la queue redressée, dont le caractère oriental est frappant. L'animal appartient à la même école que les deux flacons orientaux, transformés en reliquaires, du trésor de Quedlinburg (Saxe); mais il est comme ceux-ci plus lourd de style que le magnifique épervier intaille du reliquaire de Solignac et que les *œnochoés* du Louvre et de Florence, décrites au chapitre IV, § 4, aussi je le crois d'origine persane et non arabe. Une double calotte, découpée en rose à dix lobes, embrasse l'œuf de cristal; trois cadres elliptiques de bandeaux contournant les lions y aboutissent [1].

Notre sceptre offre à première vue une certaine analogie avec le *buzogany* (masse d'armes hongroise et transylvaine) et le bâton de commandement (*bulawa*) des maréchaux (*Hetman*) polonais; M. Bock le rapporte à la seconde moitié du XIIe siècle sans rien préciser quant au lieu de fabrication. Si l'œuvre était magyare ou allemande, j'admettrais volontiers cette date; néanmoins je

[1] Bock, *Kleinodien*, p. 71 à 73, pl. XV, fig. 21. W. Steuerwaldt, *Die mittelalterlichen Kunstschætze der Schlosskirche zu Quedlinburg*, pl. 8 et 9; in-8°, Quedlinburg, 1855. Ce curieux album manque de texte, mais j'ai vu les originaux au Congrès archéologique de Bonn, en 1868; ils y avaient été apportés par M. le pasteur Weber. Bien que les cristaux de Quedlinburg soient taillés en camée, leurs oiseaux et leurs feuillages offrent une remarquable analogie avec le style cappadocien des lions hongrois (v. c. II, § 9, lion de Kalaba). *Annales archéol.*, t XX, p. 125; ce reliquaire, dont la monture date du XIIIe siècle, est aujourd'hui conservé dans l'église de Saint-Georges-les-Landes (Haute-Vienne).

pense qu'on peut la reculer jusqu'à Geysa Ier ou ses successeurs immédiats [1].



Développement de la calotte supérieure du sceptre hongrois.

En effet, le plus ancien des *buzoganys* reproduits par M. Bock (XIIIe s.), diffère beaucoup du sceptre bien qu'il en ait l'aspect ; sa tête mince n'outrepasse guère le diamètre de sa hampe, c'est une variété du *mogenstern* (masse à pointes) saxon et danois. D'autre part l'insigne attribué à Saint Étienne sur la chasuble

[1] *Kleinodien*, p. 73, fig. de *buzoganys*. A. Przezdziecki et Ed. Rastawiecki, *Monuments du Moyen-Age et de la Renaiss. dans l'anc. Pologne*, pl. des insignes conservés au trésor de Czenstochowa.

(aujourd'hui manteau royal), brodée et donnée en 1031 par la reine Gisila à l'église de Stuhlweissenburg, est une espèce de lance fleurdelysée, tandis que l'émail de la *corona sancta* place dans la main de Geysa une croix issant de deux ∽ en accolade. Un examen réfléchi des *labarum* du jeune Constantin, de Michel (couronne de Hongrie) et surtout de l'effigie impériale du suaire de Gunther, à Bamberg, convaincra peut-être que le sceptre hongrois n'est qu'une imitation réduite des premiers ; même tendance à la quadrature, même emploi des pendeloques[1]. Il est très-probable que l'auteur de notre insigne a choisi comme type le *labarum* byzantin, en s'écartant toutefois du modèle par convenances d'étiquette ; cet ouvrier était grec : l'entrelacs central de la rosace supérieure, le perlé des filigranes, leur dessin complexe, élégant et ferme, équivalent presque à une signature. Je sais bien que les Occidentaux ont de fort bonne heure travaillé le filigrane, et que le nœud précité a été copié en Allemagne ; mais, entre les œuvres byzantines, empreintes du cachet oriental, et leurs pastiches, existent des différences notables de technique ou d'agencement. Nos anciens filigranes, mérovingiens, karolingiens, voire d'époques relativement plus modernes, lisses, tordus ou granulés, offrent généralement un aspect lâche, soit irrégulier, soit gauchement symétrique. Je donne ici un spécimen de filigrane sicilien ou germanique à classer au milieu du XIIe siècle, car il appartient au manteau impérial brodé à Palerme en 1133.

[1] V. S. M. Frédéric VII, *Vestiges d'Asserbo et de Sæborg*, pl. IV, fig. 1, in-8°, Copenhague, 1855, Mémoire publié par la Soc. roy. des Antiquaires du Nord ; C. de Linas, *Les casques de Falaise etc.*, p. 83 et pl. à la p. 75, fig. 2 ; *Kleinodien*, pl. XVII. Cette chasuble est en soie violette brodée d'or, couverte d'ornements et de personnages tant en pied qu'en buste ; on lit sur un bandeau qui la coupe horizontalement par le milieu : *Casvla hec operata et data ecclesiae sanctae Mariae sitae in civitate Alba anno incarnacionis XPI MXXXI indiccione XIIII a Stephano rege et Gisla regina.* L'inscription fait corps avec le vêtement dont elle est indubitablement contemporaine. *Ibid.*, p. 77, fig. *e*, *f*, et 79, fig. *g*. *Mél. d'archéol.*, t. II, pl. 32.



Agrafe du manteau impérial de Vienne.

L'effet est lourd et peu gracieux : vers la fin du même siècle, le filigrane acquiert seulement en France et en Allemagne cette pureté de contours, cette correction de style, cette parfaite symétrie jusqu'alors apanage exclusif de Byzance et de l'Orient. Il y a donc lieu de croire, à mon avis, que notre sceptre suivit de près, s'il ne l'accompagna pas, le don de Michel Ducas [1].

La couronne hongroise prouve surabondamment qu'à la fin du XI[e] siècle l'orfévrerie de Byzance maintenait sa supériorité. Vers

[1] V. Baudot, *Sépult. des Barbares*, passim ; D. Haigneré, *Quatre cimetières mérov. du Boulonnais*, passim, in-8°, Boulogne-s.-Mer, 1866, les ouvrages de l'abbé Cochet ; Labarte, *ouv. cit.*, album, pl. 8, 34 36, 38, 39, 47 ; A. Darcel, *Trésor de Conques*, pl. 1, 2, 7, in-4°, Paris, 1861, et *Ann. arch.*, t. XVI, p 77, XX, p. 262, XXI, p. 43 ; E. Aubert, *ouv. cit.*, pl. 1, 2, 13 23, 25, 28, 30 ; *Kleinodien*, p. 144, fig. *b* ; E. Aus'm Weerth, *Kunstdenkmæler des christl. Mittelalters in den Rheinlanden*, t. II, p. 22 à 31, pl. 25, fig. 1 à 4, croix d'Essen (X[e] siècle) ; p. 130 à 133, pl. 39, fig. 1, croix de Lothaire, à Aix-la-Chapelle (IX[e] siècle) ; les filigranes de ces croix, inspirées par l'art byzantin, sont granulés et leur disposition est relativement symétrique ; t. III, p. 82, pl. 56, fig. 1 : reliquaire cassette à couvercle pyramidal tronqué, contenant les têtes apocryphes de sainte Hélène et de saint Matthias. La face antérieure est couverte d'entrelacs byzantins et de rinceaux filigranés, exquis bien qu'un peu maigres (XII[e]-XIII[e] siècle, trésor de la cathéd. de Trèves).

1068, Didier, abbé du Mont-Cassin, depuis pape sous le nom de Victor III, envoya quelques religieux à Constantinople pour s'y perfectionner dans l'art des métaux précieux. Didier confia au chef de la mission 36 livres pesant d'or qui lui servirent à exécuter un *antependium* décoré de pierreries et d'émaux représentant divers sujets pieux. Victor III légua à son monastère un grand nombre de pièces d'orfévrerie : plusieurs sont désignées sur l'inventaire que nous en possédons comme étant de fabrique grecque ; d'autres laissent soupçonner une pareille origine [1].

La dynastie des Comnène, qui occupa presque sans interruption le trône impérial pendant le XIIe siècle, sut continuer les traditions des règnes précédents. Alexis Ier bâtit et décora l'église de Sainte-Thécle, à Constantinople ; il adressa au César d'Allemagne Henri IV, dont il voulait s'assurer l'appui contre Robert Guiscard, des sommes énormes, de superbes étoffes, un *encolpium* (croix pectorale) en or et grosses perles, un coffret doré plein de reliques, une coupe de sardonyx avec son réfrigérant (?), un parasol cerclé d'or. L'accueil fait par Alexis à Bohémond de Tarente mérite d'être rapporté : on entassa dans une salle du palais toute espèce de richesses, si bien que le pavé disparaissait sous l'or et l'argent monnayé, et que les murs étaient cachés derrière un étalage de meubles, de vaisselle, de tissus, montant jusqu'au plafond de manière à laisser à peine un étroit passage. Introduit comme par hasard, le cupide Normand vit, admira et accepta ce qu'on fût charmé de lui offrir [2].

[1] Auream ibi (C. P.) in altaris facie tabulam, cum gemmis ac smaltis valde speciosis patrari mandavit, quibus videlicet smaltis nonnullas quidem ex Evangelio, fere autem omnes beati Benedicti miraculorum insigniri fecit historias. Quem certe nostrum confratrem imperator Romanos (Romain IV Diogène) nimis honorifice suscepit, et quandiu ibi mansit, honeste cum suis omnibus reverenterque tractavit, et quicquid ornamentorum inibi vellet efficere, imperialem ei licentiam tribuit. Léon d'Ostie, *Chronic Casin.*, l. III, c. 33. Fumigatorium (*cassolette*) græcum ; Crucem græcam ; diverses pièces émaillées ou niellées. Id., *ibid.*, c. 74.

[2] Anne Comnène, *Alexias*, l. III, p. 90, 94 : ἐγκόλπιον χρυσοῦν μετὰ μαργαριταρίων — θήκη διάχρυσοσ — χαυχίον σαρδωνύχινον καὶ ἐμπότησ χρύοσ — ἀστροπελέκην

Jean II (1118-1143), après avoir vaincu les Turcs, rentra dans sa capitale suivi d'un char d'argent constellé de pierreries sur lequel, à l'exemple de Zimiscès, il ne voulut pas monter ; le même prince donna à une église une lampe d'or pesant vingt talents[1].

Manuel I[er] (1143-1180) reçut magnifiquement le sultan Az-ed Din. Le trône impérial, tout en or, ruisselait de pierreries, grenats et hyacinthes ; on ne pouvait compter les perles, rondes et de premier choix. Manuel portait un vêtement pourpre, également chargé de grenats et de perles, non semés au hasard, mais disposés comme des fleurs sur une prairie. Une grosse pierre, de couleur rosée (*πυρσίζων μὲν ἅτε ῥόδον*), ayant à peu près la forme d'une pomme, était suspendue au cou de l'empereur par une chaîne d'or. Le prince turc emporta du numéraire, des vêtements, des vases en métaux précieux, de la toile fine et d'autres objets tirés du trésor[2].

Les règnes d'Alexis II et d'Andronic I[er] ne fournissent aucune particularité sur la joaillerie, mais Isaac II l'Ange (1185-1195), n'est pas à oublier. Luxueux jusqu'à exiger chaque jour des vêtements neufs, et se livrant aux plaisirs immodérés de la table, Isaac fut en outre un grand bâtisseur ; toutefois, pour élever et orner ses monuments, il ne recula pas devant la démolition d'anciens édifices, ni même en face du sacrilége. Des vases liturgiques volés aux églises, les calices d'or gemmé qui pendaient au-dessus des sépultures impériales, parurent aux orgies du souverain, qui ne craignit pas d'employer à son usage les admirables bassins destinés aux ablutions sacerdotales pendant les Saints Mystères. Malgré une semblable conduite, Isaac se montra très-libéral à

(ἀστροπλήξ, frappé par les rayons du soleil) δεδεμένον μετὰ χρυσαφίου. — *Ibid.*, l. X, p. 303.

[1] Nicétas Choniates, *Ann.*, *Jean Comnène*, n° 5 : καὶ ἦν τὸ ἅρμα θαυμάσιον γενομένον, καὶ λίθοι τῶν μὴ πανὺ τιμαλφῶν ἐνιαχοῦ αὐτὸ ἤγαλλον. Jean Cinname, *Hist.*, l. I, 10.

[2] Cinname, V, 6 : εἴργαστο μὲν ἅπασ χρυσοῦ, λίθων καὶ ἀνθράκων καὶ ὑακίνθων etc. Nicétas, *Manuel Comnène*, III, 6.

l'égard des établissements religieux, et il avait tant de vénération pour la Sainte Vierge qu'il enrichit d'or et de pierreries beaucoup d'images de la Mère de Dieu [1].

Un événement considérable marque le début du XIII[e] siècle ; le sac de Constantinople par les Latins, en avril 1204. Profond politique autant que saint pape, Innocent III voulait diriger les efforts de la IV[e] croisade contre l'Égypte, de tout temps nœud de la question d'Orient. L'intérêt personnel déjoua les projets de l'illustre chef du catholicisme, et poussa contre les Grecs chrétiens une armée chrétienne destinée à combattre l'islamisme [2]. Je ne rappellerai pas ici les horreurs de ces jours néfastes, des écrivains plus autorisés que moi les ont narrées, et l'on pourrait taxer leurs récits d'exagération si des faits modernes ne démontraient trop clairement hélas ! qu'à certaines heures l'homme, même très-civilisé, est en proie à des accès de folie destructrice. Toutefois, à côté des mains barbares qui allumèrent l'incendie, brisèrent à coups de hache l'autel de Justinien, à Sainte-Sophie, violèrent les tombes, et convertirent en monnaie le bronze des statues antiques, il se trouva des gens plus avisés qui se livrèrent à un genre de soustraction, ingénuement nommé *saint brigandage* par l'historien allemand Gunther [3]. Le zèle religieux des

[1] Nicétas Chon., *Isaac l'Ange*, III, 6, 7.

[2] V. P. Riant, *Innocent III et la quatrième croisade*, ap. *Revue des questions histor.*, t. 17 et 18. Nicétas, *Murzuphle*, 3. Villehardouin, *De la conqueste de Constantinople*, 107, 108, 131, 132, in-fol , Venise, 1729.

[3] *Hist. Constant. sub Balduino*, n° 19. — Un gentilhomme picard, nommé Robert de Clari, qui avait vu Constantinople dans toute sa splendeur avant le deuxième siége de 1204, parle des boutiques de changeurs, encombrées de piles d'or et d'argent, il examine le mobilier du palais et les bijoux du costume impérial avec un coup-d'œil de commissaire priseur. La chronique manuscrite de Robert de Clari, intitulée *Li estoires de chiaus qui conquisent Constantinople*, se trouve à la Bibliothèque royale de Copenhague, et complète Villehardouin par les détails dont elle fourmille. M. le comte P. Riant avait publié l'œuvre du Croisé picard avec un certain luxe typographique, mais, ayant appris qu'il faisait ainsi concurrence à un savant étranger, notre généreux compatriote a mis au pilon son édition presque entière ; un très-petit nombre d'exemplaires a seul échappé à la destruction.

empereurs avait centralisé à Constantinople les plus insignes reliques du monde chrétien renfermées dans des châsses magnifiques ; les livres sacrés, nous l'avons vu, étaient pareillement décorés : des laïques, des clercs, s'emparèrent de ces précieux trésors pour en doter leur patrie. Venise, Rome, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, eurent chacun une part du butin ; je vais en décrire quelques épaves, à la vérité différentes d'époque, mais toutes antérieures au XIII[e] siècle, et je chercherai autant que possible à leur assigner une date [1].

Venise obtint diverses pièces conservées au trésor de Saint-Marc ; l'incendie de 1231 dut en anéantir quelques-unes, néanmoins il en reste encore un assez grand nombre.

Les œuvres de métal gemmé figurent seules dans la nomenclature qui suit.

1° Tableau reliquaire, champ de vermeil encadré d'une bordure d'or chargée de pierreries ; un notable morceau de la Vraie Croix, cantonné de quatre personnages au repoussé, les deux archanges, Constantin et Sainte Hélène, occupe le fond. Une inscription grecque, gravée au revers, apprend que la pièce fut exécutée par ordre du patrice Constantin, général des galères (X[e] siècle).

2° Une *icone* d'or (h. 0[m] 46[c], l. 0[m] 40[c]) à l'image en demi-relief de saint Michel, sur champ d'émail bleu lapis semé de fleurettes rouges, vertes et blanches ; la tête, le cou et quelques accessoires sont aussi émaillés. Une large bordure d'or où les gemmes alternent avec des émaux encadre l'ensemble (X[e] siècle).

3° Un *stemma* d'or prolongé en haut et en bas par un fil de perles ; on y voit quatorze bustes cloisonnés dont la plupart représentent des saints. Un des médaillons offre un empereur avec

[1] V. P. Riant, *Les dépouilles religieuses enlevées à Constantinople par les Latins*, in-8°, Paris, et *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXXVI, 1875. Je devrais citer fréquemment un travail de patiente érudition et de critique éclairée, mais, comme il m'a maintes fois permis de recourir aux documents originaux, l'auteur m'excusera d'avoir renvoyé à ces derniers.

l'inscription Λέων δεσπ(ότης), vraisemblablement Léon VI le Sage, mort en 912.

4° Un grand calice de sardoine côtelée, monture en argent doré, avec émaux cloisonnés. On lit sur le pied :

Κύριε βόηθει Ρώμαν(ῳ) ὀρθόδ(οξῳ) δε(σπότ)ῃ.
Seigneur protége Romain empereur orthodoxe.

Le personnage ici désigné pourrait bien être Romain I[er] Lacapène (920-944).

5° Une boîte d'or renfermant des reliques (h. 0m 05c. long. 0m 27c, larg. 0m 235m). Le couvercle est entouré d'un cordon de pierreries; des bustes ciselés, des figures émaillées, décorent l'objet.

6° Une *icone* en or et vermeil (h. 0m 47c, l. 0m 35c). Au centre de la face, un buste de saint Michel au repoussé, vêtements gemmés et émaillés ; plus haut, deux médaillons cloisonnés avec le Christ et saint Simon, plus bas, trois autres médaillons analogues. Revers, une croix décorée de cinq bustes; bordures de bustes ou d'enroulements ; le tout en métal repoussé.

7° Reliure de livre décorée d'émaux très-soignés et d'un dessin correct; elle est bordée et divisée en compartiments par des bandeaux de cabochons ovales, saphirs, émeraudes, opales, posés en ligne. Des fils de perles encastrés dans une gorge filigranée prolongent les bandeaux (Xe siècle).

8° Autre reliure : le Christ en pied entouré de douze bustes de saints, le tout émaillé. Cadre de rubis et d'émeraudes sertis de bâtes alternativement ovales et rectangulaires. Les perles enfilées qui bordent le cadre et les émaux sont maintenues de distance en distance par des arrêts métalliques (XIe siècle) [1].

[1] Labarte, *Hist. des arts ind.*, t. II, p. 75 à 81 ; t. III, p. 424, pl. 102 et 103. J. Durand, *Le trésor de Saint-Marc à Venise*, ap. *Ann. archéol.*, t. XX, XXI et XXII, passim ; ces articles forment un catalogue descriptif complet. Bock, *Der Schatz von St-Marcus in Venedig*, ap. *Mittheil.*, t. VI, p. 193 à 200. J'ai aussi visité le trésor vénitien en 1858, pendant la mission dont m'avait alors chargé S. Exc. notre Ministre de l'Instruction publique.

Gori a publié un reliquaire de la Vraie Croix, donné en 1212 à l'abbaye de Saint-Michel de Murano; c'est un rectangle d'argent doré comportant des anges, les symboles évangélistiques et les figures debout de Constantin et d'Hélène; huit grosses perles cantonnent les branches de la double croix qui occupe le milieu. L'objet, dont les caractères accusent le XI[e] siècle, doit provenir comme les précédents du butin ramassé à Constantinople par les Vénitiens en 1204 [1].

Le lot dévolu aux provinces allemandes des bords du Rhin fut remarquable : haut prix des reliques, goût exquis, valeur intrinsèque, distinguaient les pièces d'orfévrerie que rapporta un simple chevalier du pays de Trèves, Henri d'Uelmen. Citons d'abord la croix en or, argent et pierreries du monastère de Saint-Pantaléon à Cologne; le riche vase de l'abbaye de Laach contenant une parcelle de la Vraie Croix, avec cette dédicace :

Vir meritis clarus Henricus in Ulmena natus,
Contulit hoc lignum nobis veneramine dignum,
Quod Græcis victis advexit partibus istis.
Albertus claustro quo tempore præfuit auro
Sic exornavit, Deus hoc quod glorificavit.

A l'église des SS.-Martin et Sévère, à Munstermayfeld, échut un tableau à volets (*triptyque*) qui renfermait également une portion de l'Instrument du Salut, accompagnée des archanges Michel et Gabriel, de Constantin et de sainte Hélène; sur les volets, l'image des Apôtres, Thomas, Barthélemy, Jacques, Pierre et Paul, les quatre Évangélistes, les saints Nectaire, Démétrius, Mercure, Auxence, Eustathe, Macaire et Georges. En outre, l'Annonciation et le salut angélique, *χαῖρε κεχαριτωμένη ὁ Κύριος μετὰ σοῦ* (*Ave gratia plena Dominus tecum*) ; le crucifix accosté de la sainte Vierge, de saint Jean et des inscriptions grecques traditionnelles.

Nulle des œuvres précitées n'égala toutefois l'admirable mor-

[1] *Thesaurus veter. diptych.*, t. III, p. 137 à 141; pl.

ceau donné par Henri d'Uelmen au couvent des religieuses de Stuben. Lors des guerres contre la France révolutionnaire, ce monument fut mis en sûreté dans la forteresse d'Ehrenbrenstein avec le trésor de la cathédrale de Trèves où on l'avait déposé depuis 1788. Héritier, en 1815, des richesses particulières du dernier Électeur, le duc de Nassau fit transporter à Wiesbaden le pieux larcin d'Henri d'Uelmen et l'octroya, en 1827, au nouvel évêché de Limbourg-sur-la-Lahn dont il orne aujourd'hui l'église cathédrale. J'ai étudié, à l'exposition archéologique du Congrès de Bonn (1868), le reliquaire de Limbourg, et je vais en essayer la description d'après mes souvenirs puissamment aidés par les chromolithographies in-folio de M. E. Aus'm Weerth [1].

Un coffre plat et quadrangulaire, en bois noirâtre très-dur (h. $0^{m}\,60^{c}$, l. $0^{m}\,45^{c}$, ép. $0^{m}\,08^{c}$), que ferme un couvercle à coulisses, est partiellement revêtu de lames d'argent doré et repoussé. Des bandeaux de feuillages et d'enroulements, genre oriental, prolongent les faces à l'extérieur. Le revers offre une croix pommetée à double traverse dont le piédestal supporte une accolade d'acanthes élégamment contournées, du même style que les motifs des bordures. Autour de l'encadrement fixe, qui reste en surélévation lorsqu'on retire le couvercle, court une inscription métrique en capitales grecques dont voici le sens.

Suspendu à la croix Jésus n'avait aucune beauté, étant Dieu en effet, il souffrit dans la nature mortelle. Rempli de vénération le proèdre Basile a décoré la custode du bois sur lequel le Christ étendu attira à lui toute créature [2]. Le Christ mourant n'avait pas la beauté convenable, mais il ornait le hideux aspect de mon péché.

L'opercule enlevé permet de voir la relique enchâssée dans une

[1] E. Aus'm Weerth, *Das Sieyeskreuz der byzant. Kaiser Constantinus Porphyr. und Romanus II etc.*, pl. 1 à 3, chromol., illustrations dans le texte; in-fol., Bonn, 1866. Didron et Ibach, *Le reliquaire byzantin de Limbourg*, ap. *Ann. arch.*, t. XVII, p. 337; XVIII, p. 42 et 124, 3 pl. Labarte, *ouv. cit.*, t. II, p. 83 à 92.

[2] ὃν Βασίλειοσ ὁ προέδροσ, ἐξόχωσ
σέβων, ἐκαλλώπισε τὴν θήκην ξύλου.

caisse d'or en forme de croix à double traverse (h. 0^m 38^c, l. du grand croisillon 0^m 23^c, id. du petit 0^m 08^c), au milieu d'un champ de plaques émaillées représentant des archanges, des tétramorphes et des anges hexaptères, désignés, tantôt par *ἀρχαίε* (*ἀρχαί*, *principautés*), tantôt par *ἐξουσίαι* (*puissances*). Un riche bandeau de rosaces polychromes variées sépare le Bois Saint de la milice céleste qui l'environne. Une bâte rectangulaire géminée, sertissant deux saphirs, amortit le sommet de la croix ; les espaces demeurés vides aux autres extrémités prouvent qu'elles comportaient chacune un ornement semblable [1]. Au point d'intersection de la hampe et des bras supérieurs, un petit disque d'or cloisonne une croisette pattée de rubis en tables sur fond d'émeraudes pareillement taillées ; un rubis cabochon ovale occupe le centre. La même croisette devait se répéter plus bas sur la grande traverse, elle a été remplacée par une croix latine de métal doré, chargée des capitales A — N, X, X, R, en gothique du XIVe siècle. Huit goupilles mobiles, fichées dans les angles, permettent d'ôter à volonté la caisse de son écrin ; on lit alors sur le dos une seconde inscription métrique que je crois pouvoir traduire ainsi.

Dieu assurément étendit les mains sur l'arbre dont il fit jaillir les forces de la vie. Constantin et Romain empereurs ornèrent d'une réunion de pierres translucides et de perles ce bois miraculeux [2], et, comme jadis par lui, le Christ ayant brisé les portes de l'enfer ressuscita les morts, aujourd'hui ses décorateurs couronnés l'emploient à écraser l'audace des Barbares.

J'ai réservé en dernier le plat externe du couvercle, parcequ'il est le plus riche et surtout le plus intéressant à mon point de vue. Au milieu se trouve un échiqueté de neuf rectangles déter-

[1] Les demi-cercles, qui cantonnent les 8 angles formés par la rencontre de la hampe et des croisillons, sont également vides ; un exemple offert plus loin prouvera que ces creux devaient être occupés par de grosses perles.

[2] Κωνσταντῖνοσ δὲ καὶ Ρωμανὸσ δεσποταί
λίθιων διαυγῶν συνθέσει καὶ μαργάρων
ἔδειξαν αὐτὸ θαύματοσ πεπλησμένον.

miné par des filets de rubis en tables, carrés et cloisonnés; une pierre blanche et quatre émeraudes, dessinant une croix à branches égales, marquent les intersections. Chaque rectangle encadre une plaque émaillée à personnages ainsi disposés: au centre, le Christ assis sur un trône magnifique; à droite, saint Gabriel et saint Jean-Baptiste; à gauche, la Sainte Vierge et saint Michel: les archanges, revêtus du costume impérial, tiennent le *labarum* en main : sur les six plaques restantes, au-dessus et au-dessous, on voit les douze Apôtres deux par deux. Une baguette de losanges coloriées, rouge, bleu et vert, fond blanc, contourne l'échiqueté; elle est comprise elle-même dans un cadre de huit bandeaux gemmés et filigranés, interrompus par autant de bustes de saints en émail. En haut et en bas, une plaque oblongue chargée de trois cercles, posés en fasce, de rubis cloisonnés avec un semis de pierres fines (V. la pl. *Reliquaire de Monza,* fig. 2). Enfin, une large bordure losangée, polychrome, règne autour de l'ensemble.

Les filigranes, déliés et granulés, se courbent en fleurons ou volutes symétriques très-élégants : ils cerclent les bâtes des bandeaux ; celles des deux plaques oblongues et de la croix sont lisses. Les gemmes employées offrent une grande variété de genres et de tons ; il y a des rubis, des émeraudes, de la malachite, des saphirs, des topazes, des améthystes, des opales, et aussi de grosses perles. La plupart des pierres sont brutes, d'autres sont taillées à facettes ou biseautées : je fais une réserve pour les cloisonnages de *rubis* et d'*émeraudes* en tables ; jusqu'à l'arrêt motivé d'un joaillier, j'y soupçonnerai le verre coloré.

Les savants archéologues qui ont décrit le reliquaire de Limbourg, appuyés sur des témoignages historiques, reconnaissent, dans les personnages désignés par les inscriptions, Constantin X et Romain II d'un côté, Basile II pendant sa minorité de l'autre. L'enveloppe immédiate de la Vraie Croix aurait alors été fabriquée entre 948 et 959; la cassette, avant 976, année où Basile devint réellement empereur. Ces dates concordent avec les ren-

seignements que les textes nous fournissent sur le luxe byzantin au X[e] siècle [1].

Les reliques échues à la France sont nombreuses, mais leurs écrins ont disparu et il faut en chercher la mention dans les inventaires; beaucoup d'entre-elles étant d'ailleurs arrivées nues, on les habilla sur les lieux. Philippe-Auguste eut une croix admirable et un rubis d'une grosseur extraordinaire; Corbie, Longpré-les-Corps-Saints (près Abbeville), Saint-Pierre-lez-Sélincourt, Lyon, Saint-Denis, la Sainte-Chapelle de Paris, reçurent des parts plus ou moins notables [2]; toutefois, l'abbaye de Clairvaux semble avoir été la mieux lotie en fait d'orfévrerie byzantine. Des richesses possédées jadis par le célèbre monastère bernardin, il reste juste un souvenir écrit; qu'il nous soit permis d'y puiser.

On lit dans l'inventaire de 1405 :

Vas sancte Helene opere greco compositum.

Tabula in quo continetur lapis niger in superiori parte, in quo lapide sculptus est Crucifixus.

Tabula parva cum portis, rubea, in qua est parva crux de ligno Domini.

Tres alie parve tabule, opere greco composite, quorum una continet quamdam pulcram crucem de argento cum reliquiis sanctorum.

[1] Une croix d'or à double traverse, gemmée et filigranée, renfermant une parcelle de la Vraie Croix, serait, d'après M. Aus'm Weerth, l'œuvre personnelle de Constantin X. Cet objet, provenant d'une église de Cologne (*S. Maria ad Gradus*) démolie en 1817, fut donné à l'archevêque Clément-Auguste de Droste-Vischering, de glorieuse mémoire, qui l'offrit à sa cathédrale. Le revers porte une inscription mutilée où on lit, d'abord une invocation religieuse, ensuite une dédicace ainsi restituée :

Κονσ(ταντῖνοσ) ἐγγόν(ῳ τοῦ δ)εσπότου.
De Constantin empereur à son petit-fils.

Il y a entre les croix de Cologne et de Limbourg une similitude complète; la première a encore 8 grosses perles qui cantonnent ses angles rentrants, d'où l'on peut conclure que la seconde possédait un ornement analogue. *Das Siegeskreuz*, p. 12 et 13. fig.

[2] Rigord, *De gest. Philippi Aug.*, ap. D. Bouquet, t. XVII, p. 59, 65. Riant, *Les dépouilles relig.*, p. 47, 153, 170, 180, 184, 186. Du Cange, *Le chef de S. Jean-Baptiste*, p. 149. Félibien, *Hist. de l'abb. de Saint-Denys*, p. 215 à 223, 536. Rohault de Fleury. *ouv. cit.*, p. 358.

Parva crux composita opere greco, cum pede argenteo deaurato.

Caput beati Marci euvangeliste, in vase argenteo ad modum turris quadrate, XX marcharum.

Dans l'inventaire de 1504.

Tabula que facta fuit tempore domini Radulphi, XVi abbatis et nonni Drogonis, sacriste Clarevallis, in cujus medio insertum est philaterium, quod attulit nonnus Artaudus, in quo continentur reliquie viginti quatuor sanctorum, sub viginti quatuor cellulis, Sub eodem philaterio continetur portio ligni Dominici quam attulit idem Artaudus.

Tabula in qua fuit olim crux magna, in qua sunt reliquie plures ; et in medio hujus tabule inserta est pars capitis S. Minas archiepiscopi et martyris quam attulit nonnus Artaudus, postea cellarius Clarevallis. Et sunt in eadem tabula IX marche argenti.

Vas argenteum quod fieri fecit S. Helena, de predicto thesauro sumptum et a domino Henrico imperatore per eumdem Hugonem Claramvallem missum, opere greco mirabiliter et multum artificiose compositum, in cujus parte anteriori, sub esmaldis de auro mirabiliter fabrefactis, honorifice condita est portio Dominice crucis in cruce ex auro mirabiliter fabrefacta, in qua sunt quatuor lapides praxini et duo alii lapides in sex angulis, sex esmaldis miro opere decorati. Etc., etc. [1].

Tabula parva quam attulit nonnus Artaudus etc., in quo continentur de ligno Domini. Et in eadem apparent ossa sanctorum nuda quorum nomina grecis litteris exprimuntur.

L'inventaire dressé en 1741 par Dom Guyton, religieux de l'abbaye, est heureusement plus explicite.

Table faite du temps de dom Radulphe, XVe abbé de Clairvaux. Il a été placé dans le milieu de cette table un philactère ou reliquaire quarré, couvert d'une lame de vermeil, laquelle se lève et se baisse comme une

[1] « Les anciens inventaires portaient sous le n° 3 une grande croix d'or prise à Constantinople dans le trésor de l'église Sainte-Hélène. L'empereur Henri, successeur de son frère Baudoin, la donna lui-même pour l'abbaye de Clairvaux à Hugues, abbé de Saint-Ghislain. — Cette croix, au temps du sacristain Drogon (1217-1225), fut renfermée dans une autre croix d'or pesant 21 marcs, ornée de 4 camées, 30 prases et émeraudes, 53 saphirs, 50 rubis balais et d'une quantité de perles. Elle était posée sur un pied d'argent cantonné des quatre Évangélistes. » D'Arbois de Jubainville, *Inventaire de Clairvaux*, ap. *Rev. des Soc. sav.*, 5e série, t. V, p. 497.

coulisse. Dom Artaudus, chevalier du Temple, puis moine et cellérier de Clairvaux y apporta ce philactère qui contient un morceau du bois de la Vraie Croix, à nud, sous la forme de croix patriarchale à deux croisons, et vingt-quatre petites cellules avec des reliques..... Cette table a un pied et demy de haut (0^{m} 50^{c}) un pied, un poulce et demy de large (0^{m} 37^{c}). Elle a dans le haut une pierre violette sculptée (en camée)..... S'ensuivent les vingt-quatre cabinets du milieu ou philactère d'Artaudus et la plaque qui les couvre, dont les inscriptions sont en grec et chacune précédée d'une croix; lesquelles ont été interprétées de la manière qui suit par un évêque grec. Au haut du Christ de la tablette quarrée qui couvre les vingt-quatre cabinets : ἱστορίς (*memoratio*) ; ἴδε ὁ υἱός σοῦ (*ecce filius tuus*); ἰδού ἡ μήτηρ σοῦ (*ecce mater tua*). — Suivent les noms des saints dont les reliques sont contenues dans les cellules. — Sur la pierre bleue gravée (saphir oriental) qui est au haut de la table, Ἰήσους Χριστός ὁ ἐν οὐρανοῖς (*Jesus Christus qui est in cœlis*).

Table haute de deux pieds, trois poulces, six lignes (0^{m} 76^{c}), large d'un pied et demy, huit lignes (0^{m} 518^{m}). Ouvrage grec. Elle a neuf marcs d'argent. C'est Artaudus..... qui a apporté les reliques et le reliquaire d'Orient, il les avait reçus de Louis, comte de Blois. Il paraît que dans le milieu de la table il y a eu une grande croix qui n'y est plus depuis fort longtemps, puisque nos dits inventaires les plus anciens disent que l'on croit qu'elle a été engagée pour les intérêts de Clairvaux. On y a mis en place, dans le milieu, des reliques de saint Mennas..... Au-dessus de la dite table sont trois reliques..... Du côté droit de ces reliques est une croix, le Christ dessus, deux femmes à droite, deux hommes à gauche. Au-dessus du croison deux anges (Μιχαήλ, Γαβριήλ). Au haut de la croix, deux lignes l'une sur l'autre écrites en grec (Ἰήσους Χριστός — σταύρωσις, *crucifixio*)..... De l'autre côté est une descente de croix : trois personnes, savoir deux femmes, un homme à droite; une femme, un homme, une échelle à gauche. Au-dessus, de chaque côté, les archanges Michel et Gabriel; sur la tête du Christ, ἡ ἀποκαθήλωσις etc. (*le déclouement*)..... Dans le bas de la table, à droite une femme couronnée (ἅγια Ηλένη); à gauche, un homme en costume impérial (ὁ ἅγιος Κωνσταντῖνος μέγας). Il y a sur cette table trente-six petites châsses à pierreries, dont trente-et une sont remplies de leurs pierres brillantes. Et en outre seize petites perles montées sur des petits poinçons, hauts presque d'un travers de doigt. Sur les bords latéraux du reliquaire, onze figures en long; plus à côté de l'occiput huit médaillons portant fleurs ou compartiments (entrelacs). Tout cet ouvrage est à la façon grecque, en vermeil et filigrane.

Le vase de sainte Hélène, autrement l'écusson ou l'oratoire du grand

Constantin..... qui est d'argent doré. Haut d'un pied de roy (0^m 33^c), large de neuf poulces (0^m 246^m), il a d'épaisseur deux poulces neuf lignes (0^m 077^m). Il a deux faces. A celle de devant, il y a quatre portes, savoir deux extérieures et deux intérieures. Les deux dernières couvrent et renferment le précieux bois de la Vraye Croix, avec cette inscription IC-XC τίμιον ξύλον (*Jesu Christi venerabile lignum*) ; et au bas de la croix un morceau du fer de la lance qui perça le côté de N. S. J. C. avec cette inscription :

ὢν σάρξ πέπονθας, ὢν θεός παθῶν ἄφες.
Comme chair tu as souffert, comme Dieu délivre-nous du mal.

Cette croix a deux croisons. Elle est longue de huit poulces, cinq lignes (0^m 232^m); large de huit lignes (0^m 018^m) ; épaisse de quatre lignes (0^m 009^m). Le croison supérieur a deux poulces, trois lignes d'étendue (0^m 062^m); le croison inférieur, quatre poulces, quatre lignes (0^m 12^c). Cette croix qui contient le vray bois est d'or, bien et artistement ouvragée. Les six bouts sont d'un émail admirable. Elle est accompagnée de six cabinets qui contiennent différentes reliques..... Sur le dessus ou dehors des deux portes intérieures il y a au milieu un crucifix en bel émail, entre la Vierge et saint Jean, avec diverses images, pierres et bordures de perles. — Saint Michel; ὁ εὐαγγελισμός (*annuntiatio*) ; γένεσις (*nativitas*); saint Jean-Baptiste, ὁ θεῖος πρόδρομος (*divinus præcursor*); μήτηρ θεοῦ (*mater Dei*); ἡ ἀπάντησις (*accursus Simeonis ad Christum*); ἡ βάπτισις (*baptismus*). — Le dedans des portes extérieures est d'un ouvrage semblable. — Constantin, εἰκών Κωνσταντ(ίνου); la Descente de Croix ; la mort de la Vierge, ἡ κοίμησις τῆς Παναγίας ; l'Ascension, ἡ ἀνάληψις ; Saint Thomas touchant le Christ, ἡ ψηλάφησις ; la Résurrection, ἡ ἀνάστασις. — Le dehors de ces portes extérieures représente en bosse : la Descente de Croix ; la Transfiguration, IC XC ἡ μεταμόρφωσις; la Mise au tombeau, IC XC ἡ κοίμησις, J. C. couché, la S. Vierge entourée de 13 apôtres et d'anges, un apôtre tient un encensoir ; l'Ascension, l'Apparition de N. S. à saint Thomas ; J. C. aux Limbes délivrant les âmes des Patriarches. Au-dessus et entre ces deux portes est la figure en émail du grand Constantin, son nom y est en grec (ὁ Κωνσταντῖνος). — Des images de saints au repoussé, en pied ou en buste, avec leurs noms inscrits en grec ornaient les autres parties de l'objet.

Un reliquaire d'argent et un d'or où est le chef de saint Marc l'Évangéliste..... L'occiput du saint est renfermé immédiatement dans une feuille de vermeil qui a la figure convexe et concave du dit ossement. La face de saint Marc est au convexe ayant écrit à sa gauche : Μάρκος ; au concave il y a deux lignes d'écriture en grec où on n'a pu démêler que

τοῦ Μάθεος et τοῦ Μάρκου. La susdite boëte qui est en filigranc, ronde, est accompagnée de côté et d'autre de filigrane chargé de pierreries, qui lui donne la forme d'une croix.

Table haute d'un pied, deux poulces, dix lignes (0^m 409^m), large d'un pied moins une ou deux lignes. — Parmi de nombreuses reliques disposées en cinq colonnes avec les noms des saints en lettres grecques, on distinguait sur cette table : un morceau de la vraie croix (τίμιον ξύλον Ἰησοῦ Χριστοῦ) et probablement quelques gouttes du Précieux Sang (ἐκ τοῦ ἁγιοῦ αἵματος Χριστοῦ θυήληματος).

Des articles ci-dessus, trois appartenaient au genre du reliquaire de Limbourg ; un autre était un tableau à doubles volets ; la forme de la châsse de saint Marc n'est pas trop difficile à comprendre.

Dans le reliquaire du XIII[e] siècle, dit *Table d'Almaricus* parce qu'il contenait un morceau de la Vraie Croix, présent d'Amaury, roi de Jérusalem, à Clairvaux, on avait fait entrer cinq émaux byzantins à figures, plus une intaille et un camée antiques. Sur une autre *table*, au même monastère, on voyait un grand camée d'agate ou d'onyx (0^m 07^c en carré) représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean avec l'inscription IC XC. *σταύρωςισ* [1].

Le trésor métropolitain de Gran (Hongrie) possède un reliquaire de la Vraie Croix, nommé par les anciens auteurs *tabula itineraria* (autel portatif). Il consiste en une table rectangulaire de chêne (h. 0^m 35^c, l. 0^m 25^c, ép. 0^m 025^m), recouverte par derrière d'un riche damas de soie à dessins ; la face offre des émaux et des ciselures dont suit le détail. Au centre d'une épaisse lame d'or (h. 0^m 26^c, l. 0^m 17^c) est creusée une croix grecque à double croisillon, cantonnée de quatre disques d'émail bleu avec l'hiérogramme X, et bordée de flanchis [2] sur champ également bleu. Le

[1] D'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, p. 490 et sq. C. Lalore, *Le trésor de Clairvaux*, p. 18 à 20, 24, 39 à 44, 50, 59, 63, 68, 98, 99, 111, 136 à 141 ; in-8°, Paris, 1875. J'ai parfois tronqué ou condensé le texte de Dom Guyton, et j'y ai intercalé ses notes ; mes modifications n'ont pas été plus loin.

[2] Le *flanchis*, figure héraldique, est un petit sautoir alésé.

même motif prolonge trois côtés de la plaque, divisée en compartiments inégaux par d'étroites bandes horizontales losangées. Au sommet, deux anges à mi-corps ; à droite de la croix, Constantin (ὁ ἅγιος Κονσταντῖνος) ; à gauche, sainte Hélène (ἡ ἅγια Ελένη) ; au bas, Jésus conduit au supplice (ἑλκόμενος ἐπί σταυροῦ) et la Descente de Croix : toutes ces figures sont cloisonnées sur fond d'or. Une bordure (l. 0m 04c), où des bustes et des saints en pied, au repoussé, alternent avec d'élégants entrelacs émaillés, encadre l'ensemble (XIe siècle) [1].

Quelle voie conduisit notre reliquaire à Gran ? on ne l'a pas recherché jusqu'ici : le fait est cependant explicable. Une lettre d'Innocent III (27 juillet 1205) réclame au roi André II divers objets précieux ravis au cardinal de Porto, Benoît de Sainte-Suzanne, lorsqu'il traversait la Hongrie à son retour de l'Orient. Parmi ces objets, le Pape mentionne une croix d'or renfermant un morceau de la Vraie Croix. Qu'est devenu l'objet en question ? nul ne paraît le savoir ; aussi je soupconne fort son identité avec la *tabula itineraria* de la métropole magyare [2].

Des pièces envoyées dans les Pays-Bas, quelques-unes ont échappé à la destruction. D'abord la belle croix qui, de l'abbaye d'Oignies, où elle avait été déposée par Jacques de Vitry, évêque de Ptolémaïs, est passée au couvent des Sœurs-Noires, à Namur.

[1] Bock, *Der Metropolitankirche zu Gran*, pl. 2, ap. *Jahrbuch der K. K. Central-Comm.*, t. III, p. 140 à 144, in 4o, Vienne, 1859. Labarte, *ouv. cit.*, t. II, p. 96.

[2] Quinque baldachinos, duo examita, unum rubeum et alium hyalinum, et aliud examitum auro contextum, duo pallia, quinque carpetas (*tuniques à longues manches*), tres ampullas balsami plenas, tres sacculos de ligno aloes, quinquaginta et tres buccararios (*bougran ?*), quinquaginta et duos camelotos (*camelots*), chirothecas, marsupia et margaritas, grammata, pannos saracenicos, et unum scrinium ubi erant reliquiæ, et crux aurea, in qua erat de ligno Domini, duodecim vasa eburnea, duo texta Evangelii de argento, in quibus erant reliquiæ, viginti et quinque annulos, quorum unus magnum hyacinthum habebat, quingentos mazamutinos (*maymondins*, monnaie d'or des Arabes d'Égypte) et alios pannos. *Epist.*, l. VIII, 127, éd. Migne. Le tableau synoptique, qui suit le mémoire cité de M. le comte P. Riant (p. 193, colonne *Sort des objets*), met un ? aux trésors pris au cardinal par les nobles Hongrois, Georges, frère de Savin, Rodomine et Gojan.

Ce reliquaire, en forme de croix pattée à double traverse (h. 0^{m} 569^{m}, l. grande trav., 0^{m} 21^{c}, petite id., 0^{m} 138^{m}), enchâsse des morceaux de la Vraie Croix ; un double filigrane cordelé borde l'ensemble et les détails. Les minces feuilles d'argent doré, appliquées sur l'âme en bois de chêne de la croix, comportent en face huit médaillons d'émail cloisonné, à savoir : saint Jean, saint Marc, saint Matthieu, saint Pierre, saint Paul, saint Pantaléon, l'ange Gabriel, enfin l'autel surmonté d'une croix et chargé d'un coussin avec le livre des Évangiles (+ ETHMACIA, *ἑτοιμασία*, Préparation) sujet affectionné des Grecs. Le reste du champ est semé de quatrefeuilles, de rosettes, et orlé de trente-six pierres fines, rubis, turquoises, jargons, haut-serties, carrées ou ovales. Le revers montre des ornements repoussés et filigranés, d'une grande délicatesse et d'un caractère authentiquement byzantin. La belle exécution des émaux accuserait peut-être le Xe-XIe siècle, mais le pied et le nœud sont de travail occidental et du XIIe [1].

J'ai vu et admiré dans l'église Notre-Dame, à Maestricht, un *encolpium* rapporté de Constantinople en 1206 par un clerc inconnu. Cette boîte rectangulaire d'argent (h. 0^{m} 09^{c}, l. 0^{m} 073^{m}, ép. 0^{m} 017^{m}) offre d'un côté la Vierge à mi-corps, (MP ΘΥ), tendant les mains au Verbe (IC XC) placé à l'angle supérieur du tableau au milieu d'un ciel étoilé ; représentation symbolique du mystère de l'Incarnation. La scène est figurée en émail cloisonné polychrome sur or ; une inscription grecque, blanc sur bleu, illisible aujourd'hui, l'encadre ; une autre inscription, derrière la Vierge, a presque entièrement disparu. La deuxième face à moins souffert, on y voit l'Annonciation au repoussé — *ἀρ(χάγγελος)* Γαϐ(ρι)ή(λ) ; *χέρε κεχαρητομένη ὁ Κύ(ριος) μετὰ σοῦ*, *la Salutation angélique*. — La couleur des émaux est splendide ; leur dessin,

[1] Didron aîné, *Ann. archéol.*, t. V, p. 320, 2 pl. Labarte, *ouv. cit.*, t. II, p. 99. J'ai visité, en 1868, le trésor de Namur où M. le chanoine Cajot m'avait introduit ; le dérangement causé aux Religieuses a été grand, mais elles l'ont enduré avec trop de bonne grâce pour que j'oublie de les remercier ici.

un peu lourd, rappelle la Vierge de Cambrai et les madones de l'école greco-italienne primitive ; le style des figures au repoussé est magistral (XIe-XIIe s.) [1].

On conserve à Saint-Pierre du Vatican, à Rome, un *encolpium* d'or à volets (h., anneau compris, 0^m 12^c ; l. 0^m 08^c), renfermant une portion de la Vraie Croix. Chacun des volets présente à l'intérieur quatre figures saillantes en pied : à droite, N. S. Jésus-Christ, saint Démétrius, saint Barnabé, un nom effacé ; à gauche, la Vierge, saint Pantaléon, saint Timothée, saint Timon ; les inscriptions grecques burinées sont verticales. L'extérieur a perdu les huit images qui devaient primitivement s'y rencontrer ; il est bordé de filigranes granulés ; une gorge horizontale, encastrant cinq perles réunies par un fil d'or, le coupe ; trois pierres taillées, serties le long des charnières, correspondent au haut, au bas et au milieu. (V. la pl.) Les extrémités de la tablette médiane sont arrêtées par un bandeau creux granulé, orné de dix perles alternant avec trois rubis cabochons. Au centre trône la relique, recouverte de cristal, dans une croix à branches inégales, pommetée et légèrement pattée ; un filet strié, que contourne une étroite bordure émaillée de rhombes blancs sur fond bleu, encadre la croix. Les quatre disques de pommetage, champ d'émail bleu orlé de rouge, offrent en capitales blanches une inscription ainsi partagée.

ὅρα τι καινὸν θαῦμα
καὶ ξένην χάριν
χρυσὸν μὲν ἔξω
Χριστὸν ἔν δὲ σκόπει.

Vois quel nouveau prodige et quelle grâce inouïe ; fais donc abstraction de l'or mais regarde le Christ seul.

[1] Riant, *Les dépouilles relig.*, p. 209. Labarte, *ouv. cit.*, t. II, p. 102. Bock, *Die mitterält. Kunst und Reliquienschætze zu Maestricht*, p. 149 à 152, fig. 59, 60; in-8°, Cologne, 1872. M. Willemsen, *Antiq. sacrées de Saint-Servais et de N. D., à Maestricht*, p. 229 à 231, fig. 60, 61; in-8°, Maestricht, 1873. J. Weale, *Bullet. de la Gilde de S. Thomas et S. Luc*, n° 4, p. 57, pl. 11 et 12; in-4°, Bruges.



ENCOLPIUM DE CONSTANTIN.
Face postérieure.

Quatre grosses perles garnissent les angles rentrants; huit poires d'émail blanc cerclé de bleu prolongent les saillies. Au sommet, une charnière accostée de deux perles et surmontée d'un polyèdre à claire-voie [1].

Des figures traditionnelles en métal qui cantonnaient jadis la croix, trois ont disparu, les anges et sainte Hélène ; Constantin seul a persisté. La planche ci-jointe m'exempte de décrire la face postérieure de l'objet; on remarquera cependant son champ papelonné, ses rosaces de la décadence, la sertissure grossière de ses gemmes, enfin son accolade de feuillages, lourde imitation de l'ornement analogue qu'on voit sur le reliquaire de Limbourg.

L'examen le plus superficiel démontre que notre *encolpium* se compose de deux parties distinctes : 1° la croix, *encolpium* proprement dit; 2° une custode destinée à l'abriter. La croix semble fort ancienne et pourrait être, sans inconvénients majeurs, rapportée au VIIe siècle; l'écrin date vraisemblablement de la fin du XIe, mais l'orfévre a cherché à l'harmoniser avec les formes générales du bijou [2].

On attribue depuis longtemps à Constantin-le-Grand le précieux triptyque du Vatican; serait-il téméraire de penser que cette attribution doit son origine à l'effigie constantinienne restée dans un coin du tableau central, et que le joyau arriva en Italie au commencement de 1205? En effet, une lettre d'Innocent III (12 novembre 1204) demande aux Gênois la restitution d'objets saisis à Modon par Henri Belamuto et son équipage, objets que l'empereur Baudoin avait confiés à Barozzi, Maître du Temple en Lombardie, pour les offrir tant au Pape qu'à l'Ordre. Or, la

[1] Ce polyèdre, qui traverse l'écrin (v. la pl.), a pu servir de moyen de suspension, mais il ressemble tellement au collier antique, pl. IV, fig. 1, et à d'autres bijoux d'origine barbare, reproduits pl. VIII, fig. 4 et 7, que je le soupçonne d'avoir cloisonné primitivement du cristal ou du grenat : une bélière supprimée devait alors l'amortir.

[2] Il y a au revers de la croix une inscription qui en fixerait peut-être la date; elle a été lue par le docte cardinal Maï, mais j'ignore si on l'a publiée depuis. — Bock, *Kleinodien*, p. 115 à 117, pl. XX, fig. 28.

missive pontificale spécifie une *icone* d'or gemmé, pesant 3 marcs et contenant du bois de la Vraie Croix, *icone* qui me paraît identifiable avec l'*encolpium Constantini magni*, bijou assez massif pour atteindre, en tenant compte des onze figurines perdues et d'une chaîne absente, le poids de 735 grammes. On répondra que l'*icone* appartenait aux Templiers, et que l'*encolpium* associe le vermeil à l'or ; mais l'intégralité de la capture prit vraisemblablement le chemin de Rome, où les Chevaliers, en reconnaissance de l'efficace intervention du Pape, ont pu donner à ce dernier une de leurs *icones* — il y en avait deux — : je ne m'arrête pas à la question des métaux, elle est par trop secondaire [1].

Un Français, qui visitait les gorges inexplorées du Caucase, a découvert, dans le monastère abandonné de Saint-Quirique (Souanétie) un monument d'orfévrerie byzantine empreint des caractères du Xe-XIe siècle. Il me paraît utile de signaler cette œuvre inconnue, et je copie M. R. Bernoville dont la description est accompagnée de deux bonnes gravures.

Boîte rectangulaire en argent (h. 0^{m} 31^{c}, l. 0^{m} 25^{c}). La face antérieure est ornée d'un Christ sur la croix entre la sainte Vierge et saint Jean. Deux anges semblent descendre du ciel. Ces cinq figures sont en émail cloisonné et se détachent en relief sur un fond d'argent uni. Bien qu'en fort mauvais état, elles peuvent rivaliser comme perfection de procédé avec les plus belles pièces de ce genre. Ce tableau est encadré par une bande en argent repoussé, avec guirlandes en filigrane, moulures d'acanthe ou de demi-oves, enrichie de pierres précieuses non taillées, dis-

[1] Carbunculum unum emptum, ut asserit, mille marc. argenti, unum annulum pretiosum, examita quinque, palliumque peroptimum ad altaris ornamentum ; et per eumdem ad opus Templi transmitteret duas iconas, unam habentem tres marcas auri, et aliam decem marcas argenti, cum ligno Vivificæ Crucis et multis lapidibus pretiosis, duas cruces aureas, et inter topazios, smaragdos, et rubinos pene ducentos, unam crystallinam ampullam, et duos scyphos argenteos, unam sacellam desuper deauratam, duas capsellas, et unam ampullam argenteas, et insuper quinquaginta marcas argenti. *Epist.*, l. VII, 147, éd. cit. — Le « Lignum Sanctæ Crucis auro et gemmis conclusum », donné par Constantin à S. Sylvestre (v. c. III, § 3), ne peut s'opposer à ma thèse. Ce morceau devait être bien autrement considérable que la petite relique de l'*encolpium*.

posées en sautoirs et en quinconces, une inscription grecque presque indéchiffrable est placée au-dessous des personnages. Le revers est occupé par une Résurrection de Lazare avec cette inscription (en belles capitales du Xe siècle) + H ANACTACHC, *la Résurrection*. La scène ne manque ni de mouvement ni de caractère. Les groupes d'hommes et de femmes ont de l'expression, et les physionomies sont traitées avec intelligence. Le dessus s'enlève au moyen d'une coulisse, et laisse à découvert la distribution intérieure de cette custode qui a dû servir de reliquaire, à en juger par la case vide cruciforme qui occupe le milieu. Aux quatre angles, des cases rectangulaires dont les couvercles représentent S. Pierre, S. Paul, S. Jean-Baptiste, S. Elie. Le travail en est très-fini. Dans chacune d'elles se trouvent une ou deux boîtes de 0m 02c à peine de longueur en émail cloisonné. Tout l'intérieur est en vermeil [1].

Le sac de 1204, les cadeaux faits à l'Occident par les empereurs latins, n'avaient pas été seuls à dépouiller Constantinople de ses trésors religieux. En 1191, la déroute d'Isaac II, à Béroé, livra aux Bulgares un certain nombre d'objets de haut prix ; en 1197, Alexis III pilla les tombes impériales pour payer la taxe alemannique ; en 1203 la fonte des vases liturgiques solda l'argent stipulé dans le traité de Zara. Mais ces Grecs chamarrés, que les Francs comparaient à des prés fleuris ou à des paons, étaient difficiles à épuiser ; Alexis fuyant l'orage put emporter 1000 livres d'or et les insignes souverains couverts de pierreries et de perles [2].

Dès qu'il eût repris Constantinople (1261), Michel VIII s'appliqua à combler les vides occasionnés par un siècle de catastrophes. Le patriarche Arsénius remit en état le mobilier de Sainte-

[1] *La Souanétie libre*, p. 110 à 112, fig. 10 et 11. Cette boîte, analogue aux reliquaires de Limbourg et de Clairvaux, a dû contenir une parcelle de la Vraie Croix ; le gouvernement russe agirait prudemment en lui donnant asile dans un musée.

[2] Georges Acropol., c. XI. Nicétas, *Isaac*, III, 3 ; *Alexis*, III, 10.—Id., *ibid.*, I, 8 : περιανθίζονται, οὐδ' οἰδαίνονται πρὸσ ἦθοσ ἀγέρωχον μαργάρων σφαιρώμασιν πρὸσ φῶσ διαγελώντων σελήνησ, ἢ ταῖσ ἐν θυάσοισ μεθύουσι λίθαξιν, αἵ ὡσ ἀλαζὼν ὄρνισ ὁ Μηδικὸσ, πορφύρᾳ καὶ χρυσῷ περιχρώζονται.

Sophie et la dota de vases sacrés d'une rare élégance; Michel subvint aux frais de réparation et envoya au Pape des robes talaires, des *icones* plaquées d'or (κατάχρυσα εἰκονίσματα), de l'encens arabique, une chasuble (ἐνδυτή) rouge constellée d'or (ἐκ χρυσοπάστου ὀξείας) et de perles [1].

Bien que retenus dans les liens d'un étroit hiératisme qui les condamnait à copier toujours le même modèle, les orfévres byzantins, s'ils n'inventaient plus au XIV[e] siècle, n'en restaient pas moins des praticiens hors ligne. La preuve du fait est fournie par une merveilleuse *icone* du *Welfenschatz* (trésor de S. M. le roi de Hanovre, exposé en 1870 au Musée d'art et d'industrie, à Vienne). J'ai dessiné la pièce et je regrette de ne pouvoir publier ici tous les croquis de mon portefeuille.

Un panneau carré en bois de chêne (0[m] 18[c] de côté) est recouvert d'une mince lame d'or repoussé; une bordure (l. 0[m] 02[c]) de rinceaux, fond pointillé, encadre le sujet dont le champ bleu-turquoise offre des enroulements continus en filigrane cordelé, contournant des fleurons émaillés, bleu-lapis, bleu-turquoise, vert, blanc, avec quelques oves rouges saillants; les alvéoles obtenus par le procédé expéditif de l'estampage terminé au burin. Au centre se détache en relief un cavalier armé, la tête de face; visage et mains émaillés de carnation; cheveux de noir; manteau de vert; sa tunique de dessous, également verte, est frangée de bleu-lapis. Le métal de la cuirasse imbriquée et du *cinctus* (jupon) apparaît nu; on doit croire qu'il n'a jamais été couvert. Le personnage est chaussé de hautes bottes à manchettes pointillées, doublées en bleu-turquoise; sa tête est environnée d'un nimbe chargé d'émaux verts, rouges, blancs, cerclé de perles fines et rayonnant de cinq rubis balais haut-sertis. Le harnachement et la crinière du cheval sont colorés de blanc et de deux nuances bleues. A droite et à gauche du nimbe deux cartouches rectangulaires inscrivent le nom du cavalier, saint Démétrius, ὁ ἅ(γιος)

[1] Georges Pachymère, *Michel*, III, 2, V, 17.

1



2



Lith Desavary-Dutilleux Arras — C. Berrard lith

1. Musée de Pest; 2, Musées de Pest et de Munich: grandeur de l'original.

Διμίτριος, en capitales grecques du XIV[e] siècle, or sur champ bleu-lapis [1]. (V. la pl. *Byzance* A, fig. 1 et 2.)

Un damas de soie orangé, fabrication italienne, fin du XV[e] siècle, cache le revers du panneau.

Le dessin des figures est assez médiocre, en revanche les émaux sont de premier choix, vert-émeraude translucide; bleu-lapis sans jaspures, jouant le saphir ; bleu-turquoise et blanc, imitant les gemmes opaques. A ces qualités essentielles, il faut en ajouter une autre, la rareté : l'émail byzantin estampé ou sur relief n'est pas très-commun.

Les joailliers grecs du XIV[e] siècle avaient au reste conservé les traditions orientales; leurs bijoux, colliers, *maniaces*, boucles d'oreilles, bracelets, ceintures, couronnes, prouvent une remarquable entente dans l'art de grouper les gemmes et de les marier au métal. L'orfévrerie italienne de la Renaissance s'est fréquemment inspirée, en ce genre de travail, des modèles venus de Constantinople [2]. (V. la pl. *Byzance* A, fig. 3 à 14.)

On voit, au Musée National de Pest, deux bracelets en or gemmé, à double charnière s'ouvrant au moyen d'une goupille; ils ne sont pas tout-à-fait semblables, mais leur travail est identique et ils ont dû appartenir à une même parure. Le premier (h. $0^m\,027^m$, diam. $0^m\,062^m$) est formé d'un carcan uni compris entre deux bandeaux de torsades que prolongent, à l'extérieur un filet strié; à l'intérieur, un filet cordelé. Six bossettes hémisphériques en filigrane, sertissant des cabochons, alternent dans

[1] Le plus ancien spécimen que je connaisse de ces caractères appartient aux magnifiques émaux d'une reliure de la bibliothèque de Sienne, émaux difficiles à reculer au-delà des dernières années du XII[e] siècle, tant leur dessin est dur et incorrect; mais l'inscription de notre *icone* offre des ligatures qui lui assignent une date relativement moderne. V. Labarte, *ouv. cit.*, pl. 101.

[2] V. Texier, *L'arch. byzant.*, pl. 66, fresques de Trébizonde. — Il faut étudier l'Inde, et même aujourd'hui la Kabylie, pour retrouver ces fils de perles aux tours multiples, ces colliers à plaques et pendants, qui ruisselaient sur la poitrine des monarques byzantins au XIV[e] siècle. V. *Illustr.*, 16 sept. 1876, p. 188, Femme kabyle d'après une photographie; l'analogie est frappante.

le champ avec un pareil nombre de pyramides tronquées, chargées au sommet de cinq perles d'or; au haut et au bas, d'autres perles se correspondent dans les intervalles des ornements.

Le second bracelet (h. 0m 031m) a quatre bossettes seulement et six pyramides; les espaces intermédiaires sont occupés par deux rangs de rosaces à sept lobes, et une ligne interrompue de granules court parallèlement aux extrémités horizontales des pyramides. (V. la pl. ci-jointe.)



Bracelet (Pest et Munich).

Ces bijoux furent certainement appariés jadis : j'ai découvert au Musée National de Munich le duplicata du n° 2; ses bâtes sont encore veuves de leurs pierreries que l'on n'a pas remplacées comme à Pest[1]. On ignore où a été trouvé l'exemplaire bavarois; quant à ceux de Hongrie, le catalogue de la collection Iankowich, à laquelle ils ont appartenu, porte la note suivante :

Nos 249-250. — Armilla aurea priore latior, pluribusque ornatibus operis filigrani decorata, proinde a priori diversa, videtur tamen artificio ejusdem sæculi elaborata esse. Utraque occasione effossionis ruderum veteris ecclesiæ Magno-Varadinensis (Gross-Wardein) reperta et per canonicum ejusdem ecclesiæ Varadinensis Kende redemta, ac impositis novioribus lapidibus vitreis restaurata. Post fata ejusdem ab heredibus pro florenis trecentis octuaginta procurata. Possessor armillas has ex vetusta traditione ad Mariam I, reginam Hungariæ, pertinuisse referebat, quæ

[1] Salle du Moyen-Age, rez-de-chaussée; don de M. Albert de Hirsch.

occasione excidii arcis cum aliis dictæ reginæ aureis reliquiis in puteum proximum injectæ et deversæ fuerunt [1].

Cette note explique très-bien l'origine du bracelet de Munich: le chanoine Kende n'ayant pas acquis l'intégralité des objets découverts au fond du puits comblé de Gross-Wardein, le reste tomba entre les mains des brocanteurs et fut dispersé çà et là. D'autres épaves du même trésor peuvent exister inconnues dans les collections publiques ou privées de l'Europe ; la somme, alors considérable, payée pour deux pièces, prouve que l'on sut bien vite apprécier leur valeur [2].

Si l'on accepte la tradition — et rien ne s'y oppose — qui attribue nos bracelets à Marie d'Anjou, morte à vingt-cinq ans (1395), ils dateraient de la dernière moitié du XIVe siècle; comme, par leur style et leur technique, ils s'éloignent beaucoup de la manière occidentale à l'époque précitée, on doit croire qu'ils ont été fabriqués en Orient. L'habileté reconnue des orfévres iraniens dans le travail du filigrane permettrait de mettre à leur compte des œuvres où l'élégance de la forme le dispute au fini de l'exécution, mais la pyramide rectangulaire qui accompagne les bossettes n'a rien du goût persan. Au contraire, les joailliers grecs des derniers temps de l'Empire affectionnaient l'alliance du cercle et du carré; de plus, ce qui est parvenu jusqu'à nous d'anciens filigranes byzantins témoigne de la perfection obtenue à Constantinople dans un genre d'industrie que Venise cultivait également. Peut-être serait-il moins hasardé de rapporter à la ville de Saint-Marc les bijoux des musées de Pest et de Munich ? Alors même, la question changerait peu de face, le débat s'agitant entre les maîtres et les élèves [3].

[1] Je dois la communication de ce document à l'obligeance de M. le Dr F. Romer, conservateur de la section archéologique du musée de Pest.

[2] 380 florins d'Allemagne équivalent à 872 francs, et l'acquisition de M. Iankovich remonte déjà loin.

[3] V. Bock, *Das ungarische National-Museum in Pest*, ap *Miltheil. etc.*, t. XII, p. 100; *Kleinodien etc., Anhang*, p. 28, n° 1, fig.

Les incendies, les pillages, les tributs exigés par l'invasion étrangère, n'avaient pas si bien tari les sources du luxe byzantin qu'il n'en restât encore quelque chose au XV[e] siècle. Les Turcs trouvèrent dans les églises de Constantinople un riche mobilier liturgique que Mahomet II transforma en numéraire[1].

III.

Le cloisonnage. — Le filigrane. — Les orfévres.

Les termes χρύσεος λιθοκόλλητος ou λιθοκόλλητος seul, — *orfévrerie cloisonnée,* je crois l'avoir démontré — sont toujours appliqués par les Anciens à des œuvres d'origine étrangère, égyptienne assyrienne, arabe, hindoue et perse. On trouverait peut-être une exception dans le passage de Ménandre, cité c. III, § 3, passage isolé, dont nous ne possédons pas le contexte, ou dans le char d'Arcadius mentionné par saint Jean Chrysostôme (*ibid.*), mais ce véhicule était oriental aussi bien que le candélabre *factum e gemmis* d'Antiochus et les *arma gladiatoria gemmis auroque composita* de Julius Capitolinus. Quant au trône de Jupiter Olympien, ouvrage de Phidias, Pausanias ne me paraît laisser aucun doute sur sa technique : ποικίλος χρυσῷ καὶ λίθοις (bigarré d'or et de pierreries ; semé de gemmes serties en bâtes ; *aurum gemmatum)*[2].

L'application des termes qui nous occupent ne changea pas à Byzance, où leur usage est d'ailleurs très-rare. Théophylacte, on

[1] L'histoire byzantine enregistre un si grand nombre d'incendies considérables que je ne m'arrêterai qu'au plus récent : le 29 janvier 1434, le feu consuma l'église de Blachernes. Georges Phranzès, *Chron.*, l. II, c. 10, in-folio, Venise, 1733. — Pour les détails relatifs à la prise de Constantinople en 1453, v. Id., *ibid.*, III, 11 ; *Hist. byz.*, c. 39 et 42 ; etc. etc.

[2] V. c. II, § 3, 6, 7 ; c. III, § 3 ; c. IV, § 2 : citations d'Hérodote, Clitarque, Agatharchides, Diodore, Athénée, Arrien, Pseudo-Callisthènes, Cicéron, etc. etc

l'a vu (c. IV, § 3), les emploie pour spécifier les ceintures et les tiares sassanides ; Zonare dit que les vases à boire, conquis sur les Vandales et rapportés d'Afrique par Bélisaire, étaient en orfévrerie cloisonnée (χρύσεά τε καὶ λιθοκόλλητα) ; Tzetzès, amplifiant Xénophon, coiffe le Susien Abradate d'un superbe casque de même travail :

καὶ κράνον λιθοκόλλητον, χάριν πολλὴν ἀστράπτον [1].

Anne Comnène, il est vrai, parle, au sujet d'Alexis Ier, d'un διάδημα λιθοκόλλητον : ici le contexte aplanit toute difficulté. « Alexis ne pouvait se consoler avec la pourpre, le *diadème cloisonné*, les vêtements brodés d'or et de perles », est une simple réflexion philosophique, faisant allusion aux magnificences orientales [2].

On fabriquait cependant de l'orfévrerie cloisonnée à Constantinople, bien qu'on s'y attachât de préférence à l'*aurum gemmatum* et à l'émail. Le reliquaire de Limbourg fournit un spécimen du cloisonnage byzantin au IXe siècle, je vais en montrer un autre assurément plus ancien. Agathias compte au nombre des insignes envoyés, *veteri more ac ritu*, par Justinien Ier au roi des Lazes, une robe talaire garnie d'or cloisonnant des gemmes, λιθοκόλλητον χιτώνιον ποδήρες ὑπόχρυσον, et une fibule impériale à pendeloques (λίθοις ἐκκρεμέσι). L'ἐμπερόνημα destiné au prince barbare correspondait-il au *maniaces* cloisonné de la robe, ou ressemblait-il aux bijoux de Justinien et des satrapes arméniens (pl. *Byzance*, fig. 5) [3] ? Le premier cas est admissible. A Nagy-Mihaly (Comitat d'Unghvar, Hongrie) fut découverte en 1852 une intéressante fibule, aujourd'hui à l'*Antiken-Cabinet* de Vienne. Elle consiste en un massif triangulaire cloisonnant des grenats symétriques en tables ; au centre un onyx poli : à l'entour, une épaisse bordure de grenats demi-cylindriques que pro-

[1] *Annales*, XIV, 7. *Chil.* III, 703 ; *Cyrop.* VI, 4.
[2] *Alex.*, III, p. 80.
[3] *De rebus gestis etc.*, III. Procope, *De Ædif.*, III, 1.

longe en retrait une seconde bordure d'hyacinthes et d'améthystes cabochons, de grenats plans et de pâtes vertes, sertis d'un élégant réseau. Derrière, un ornement végétal saillant et un ardillon vertical dont la pointe s'engageait dans une gaîne bombée, en grenat. Au bas pendent trois chaînettes que relie entre elles un nœud de quatre grenats aboutissant à une améthyste; des hyacinthes pyriformes les terminent (Pl. VII) [1].

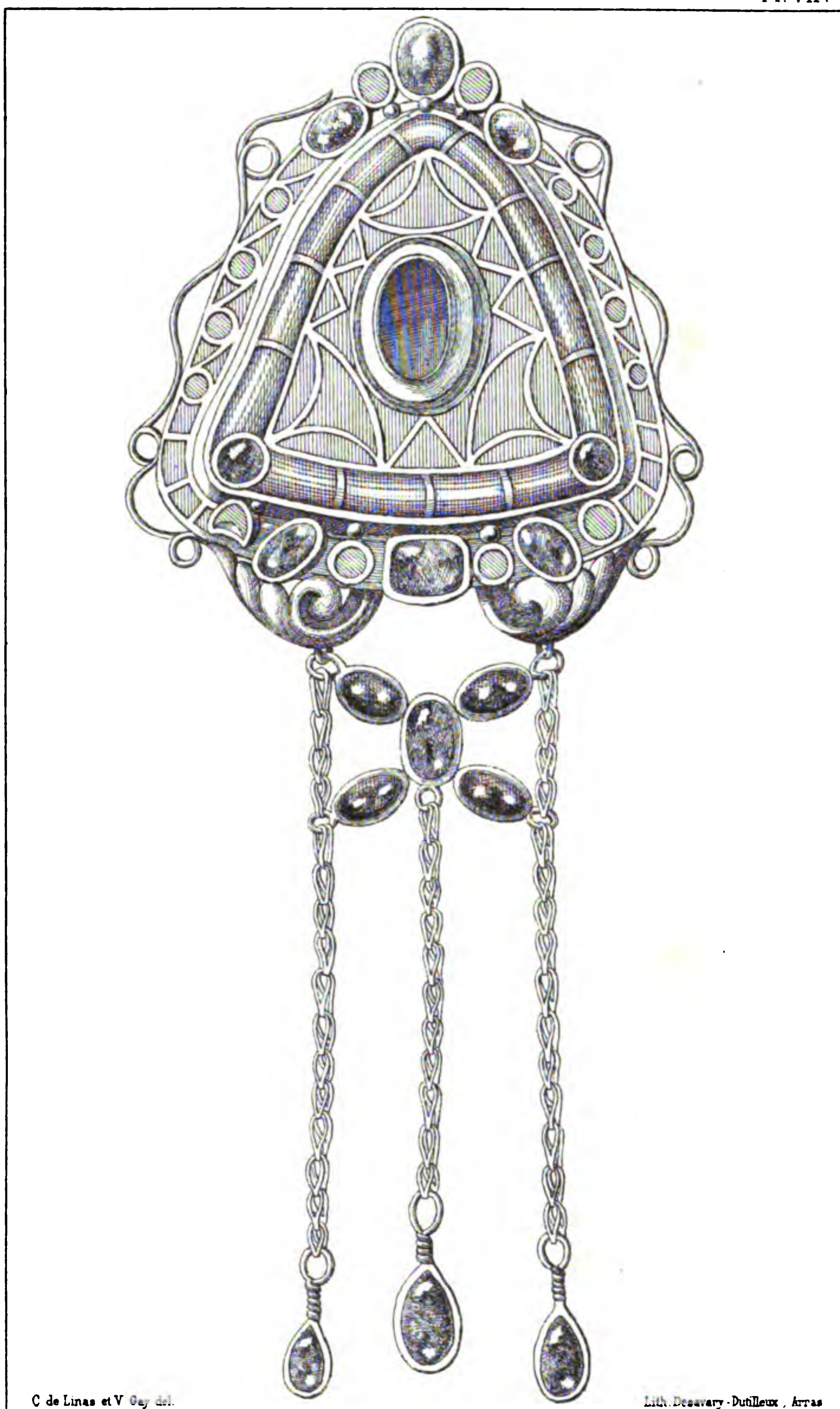
Le chevalier Arneth et M. le baron Ed. de Sacken reconnaissent un travail byzantin dans la fibule de Nagy-Mihaly; qui contredirait ces deux savants ? Le style de l'objet, les descriptions des anciens auteurs, les monuments figurés, s'accordent pour leur donner raison. Il est en outre vraisemblable que le bijou fut au plus tard exécuté aux environs du VII[e] siècle, car, après Justin II, on ne rencontre aucune trace de fibules à pendeloques [2].

Constantin Porphyrogénète, qui spécifie très-bien les émaux, *χειμευτά*, et désigne *l'aurum gemmatum*, soit par *διάλιθος*, soit par une périphrase, garde le silence au sujet du cloisonnage. Ce dernier genre de joaillerie était donc, au temps de l'impérial écrivain, devenu trop secondaire à Constantinople pour qu'on le mentionnât, mais en avait-il toujours été ainsi ? Les formes insolites de notre bijou accusent une fabrication particulière dont un chroniqueur du XI[e] siècle pourrait, à la rigueur, faire soupçonner l'origine; Cedrenus ajoute les détails suivants à l'histoire de l'aventurier perse, ébauchée chap. IV. § 1 :

Métrodore, sous un prétexte religieux, s'introduisit dans les sanctuaires de l'Inde où il déroba beaucoup de gemmes et de perles ; il en obtint aussi du roi de ce pays pour les remettre à l'empereur. Rentré à Byzance,

[1] Ed. de Sacken et F. Kenner, *Die Sammlungen der K. K. Munz-und Antiken Cabinet*, salle 5, vitrine 9, n° 81, p. 352, 353 ; in-8°, Vienne, 1866. M. Arneth a publié cette fibule ; notre dessin, grandeur d'exécution, force un peu la perspective afin de ne cacher aucun détail.

[2] Je n'ai trouvé à ce sujet rien de postérieur aux vers de Corippus cités plus haut. Constantin Porphyr., *De cerim.*, II, 52, p. 410, mentionne, sans le décrire, le φιϐλατώριον, insigne des *vestitores* impériaux ; au X[e] siècle les fibules grecques manquaient certainement de pendeloques : V. Labarte, *ouv. cit.*, pl. 82, 83, 85.



Fibule trouvée à Nagy-Mihály (Hongrie).

le voyageur offrit, comme étant sa propriété, le tout à Constantin qui manifesta une grande surprise. Métrodore dit alors avoir rapporté bien d'autres richesses que les Perses lui avaient enlevées. Le César adressa à Sapor (II) de vives réclamations auxquelles on ne put se conformer, et la paix cessa. Avec les pierreries susdites, Constantin fit exécuter un bijou qu'il envoya aux peuples habitant au delà du Danube, et une inscription déclara que cet ouvrage était supérieur à tout autre. L'épigraphe porta malheur aux donataires [1].

Les peuples qui occupaient la Dacie au IV[e] siècle étaient les Goths; aussi le bijou de Constantin put-il être orné, suivant le goût barbare, de grenats en tables que Métrodore aurait pris dans l'Inde. L'usage d'envoyer de semblables présents aux chefs alliés ou tributaires date-t-il du premier empereur chrétien; les ateliers impériaux possédaient-ils alors des ouvriers spéciaux, employés à copier les modèles étrangers? La seconde question a été résolue affirmativement (c. IV, § 3), je pose l'autre sans essayer d'y répondre.

Le filigrane décore un grand nombre de bijoux grecs ou étrusques; il apparaît également à Byzance [2] : néanmoins le terme ancien qui précisait ce délicat travail d'ornements soudés est assez dificile à établir. Le choix flotte entre divers mots que je vais soumettre à l'appréciation du lecteur. D'abord l'adjectif *χρυσόκολλος, plaqué d'or,* aurait peut-être le sens de filigrane dans Sophocle :

καὶ κοῖλα χρυσόκολλα καὶ πανάργυρα ἐκπώματα.

Aussi dans Euripide :

κώπην χρυσόκολλον [3].

[1] Cedrenus, t I, p. 295 : ἐκ τούτων οὖν τῶν λίθων ἔργον ποιήσας ὁ βασιλεὺς, ἀπέστειλε τοῖς πέραν τοῦ Δαννουβίου ἔνθεσι, ἐπιγράψας τῷ μείζωνι τὸ δῶρον · ὅπερ γέγονεν αὐτοῖς ὀλέθρου αἴτιον διὰ τὴν ἐπιγραφήν. Voir aussi Zonare, *Ann.*, III, *Constantin-le Grand.*

[2] Aux œuvres byzantines déjà citées, ajoutons le reliquaire en filigrane d'or enrichi de cabochons, conservé au monastère arménien de Narik. Deyrolle, *Voy. dans le Lazistan et l'Arménie*, ap. *Tour du Monde*, t. XXXI, p. 398.

[3] *Fragm.*, éd. Didot, p. 333, v. 467. *Palamède,* trag. perdue, ap. Pollux, *Onomast.*, X, 31, n° 145.

Des vases, des poignées d'armes filigranés, se comprennent aisément ; je n'insiste pas toutefois, car le participe χρυσοκόλλητος acquiert chez les Byzantins une remarquable clarté. Ce vers de Paul-le-Silentiaire,

Χρυσεοκολλήτους δὲ τέγος ψηφῖδας ἐέργει,
La voûte emprisonne des cubes d'or soudés [1],

désigne incontestablement le champ doré de la mosaïque justinienne, et, d'autres objets pourvus du même qualificatif, tels que le cercueil de l'impératrice Hélène, le char de Jean Zimiscès, les harnais bactriens, étaient à coup sûr recouverts de lames d'or [2]. Χρυσοστοιβάστος exprime certainement la damasquinure [3]. Quelques savants acceptent ἐμπαιστικη, s. ent. τέχνη (rad. παίω, *percutio*) comme équivalent de filigrane ; le terme en effet correspond à *estampage, frappe*, l'art d'obtenir un relief au moyen de matrices ou de coins gravés en creux, et beaucoup de filigranes, notamment les granules, ont dû être fabriqués par cette méthode expéditive. Néanmoins l'adjectif διάχρυσος *(strié d'or)*, appliqué à l'orfévrerie, me semble convenir plus exactement encore au genre de travail qui nous occupe ; on ne saurait comprendre les vases (σκεύη διάχρυσα), profanés par Michel III, et les garnitures de selle que mentionne Constantin Porphyrogénète si l'on y méconnaît l'emploi du filigrane [4].

Grâce au luxe effréné qui régnait à Constantinople, les orfévres s'y multiplièrent rapidement, J'ai cité (c. III, § 3) les éloquentes invectives de saint Jean Chrysostôme à l'endroit de ces industriels ; en 400, lorsque Gaïnas, chef des Goths mercenaires, voulut mettre la Ville au pillage, les magasins d'orfévrerie regor-

[1] *Descript. S. Sophiæ*, II, 251.

[2] Anonym., *Romain le Jeune*. Léon Diacre, IX, 12. Théophylacte, VII, 9.

[3] *De cerimon.*, II, 52, p. 449 : σταυροὺσ χρυσοστοιβάστουσ, croix *rembourrées*, incrustées d'or, damasquinées ; r. στοιβάζω.

[4] Const. Porphyr. contin., *Chronogr.*, IV, 38. *De cerimon.*, Appendix, p. 270 : ἐπιστρώμματα διάχρυσα κοπτά, garnitures de selle striées d'or ciselé (filigrane granulé).

geaient de marchandises exposées en public. Contre la basilique *Cisterna*, près du *milliaire d'or*, demeurait le ciseleur (ἀργυροκόπος) Carcinelos, qui vendait à faux poids et dont un éléphant ravagea la boutique. La sédition de 532 incendia les ateliers d'orfévres (ἀργυροπρατεῖα) situés aux abords de l'hippodrome, dans un lieu nommé le *Portique des Argentiers* ; on se contenta de les spolier en 542[1].

Sous le règne d'Anastase 1er, l'an 499, parut à Antioche un habile fondeur arménien, insigne charlatan nommé Jean Isthmeos, qui colportait secrètement chez les orfévres, des mains et des pieds de statues, des figurines d'animaux en or, affirmant, les avoir trouvés dans une cachette souterraine. Le contrefacteur trompa ainsi beaucoup de monde, et son métier lui rapporta une forte somme, ce qui l'engagea à venir à Byzance où il continuait à faire des dupes. Mandé par l'empereur, Jean offrit au prince un frein d'or massif semé de perles. Anastase ne s'en laissa pas imposer et l'Arménien fut relégué à Petra[2].

La corporation des orfévres, conjointement avec celle des tailleurs (βεστιοπράται), était chargée de décorer la tribune impériale aux processions solennelles[3].

La production et la mise en œuvre des métaux précieux se réglaient à Constantinople absolument comme à Rome ; le nom seul des fonctionnaires changea. On trouve d'abord le Directeur général des Mines, κόμης τῆς λαμίας, placé sous les ordres du *Logothète génique* (Ministre du trésor public) ; du *Logothète du*

[1] Sozomène, *Hist. ecclesiast.*, VIII, 4, p. 616; Paris, 1686. Anonym., *Antiq. C. P.*, l. II, p. 29; *Enarrat. chronogr. antiq. C. P.*, l. V, p. 90; ap. Banduri, *Imper. orient.*, t. I. Codin, *De orig. C. P.*, p. 22. Théophane, *Chronogr.*, a. 532 et 542. Du Cange, *Constant. christ.*, p. 111.

[2] Théophane, p. 128. Jean d'Antioche, *Chronogr.*, l. XVI. J'ai cité l'anecdote entière pour prouver que le métier de *truqueur* n'est pas nouveau. Jadis on exilait les *truqueurs* en Arabie, aujourd'hui on les condamne quelquefois en Police correctionnelle; peut-être la perspective d'un voyage forcé en Océanie entraverait-elle momentanément leurs opérations commerciales.

[3] *De cerimon.*, I, 1, 6, p. 8.

trésor privé dépendaient les chefs et les inspecteurs des manufactures (τῶν ἐργοδοσίων ἄρχοντες, ἑβδομάριοι καὶ μειζότεροι). Aux bureaux du gérant des Affaires ecclésiastiques (χαρτουλάριος σακελλίου) était attaché le ζυγοστάτης qui constatait le poids des monnaies ; à ceux du *Chartularius Vestiarii*, l'Ἄρχων τῆς χαραγῆς, préposé à la frappe. L'eunuque en second (Δεύτερος) des palais impériaux avait soin des trônes, des couronnes, des armes de luxe et de la garde-robe ; il exigeait que les tailleurs de la cour et les orfévres assistassent aux processions [1]. On comptait encore le *spathaire* affineur d'or (σπαθάριος χρυσοεψητής) ; un *spathaire* portait la coupe gemmée que Michel III offrait à Sainte-Sophie ; un *silentiaire*, le couvercle [2].

La conquête latine encouragea, plutôt qu'elle ne l'affaiblit, l'industrie des orfévres à Constantinople ; aux mauvais jours du désastre de 1204, les Croisés trouvèrent des ouvriers pour leur fabriquer des bracelets avec l'or et l'argent retirés de la fonte des vases sacrés : de nombreuses acquisitions suivirent vraisemblablement le retour du calme [3].

Les métaux précieux qu'employaient les Anciens recevaient diverses épithètes désignant leurs qualités ou leur provenance [4].

[1] *Ibid.*, II, 52, p. 416, 417, 420.

[2] *Ibid.*, II, 32, p. 364.

[3] *Epist. Græcorum ad Innocent. III*, n° 70, ap. Riant, *Les dép. relig.*, p. 60.

[4] Or natif, ἄπυρος ; pur, ἀκριβής, εἰλικρινής, ὄβρυζον ; sans alliage, ἀκήρατος, ἀκραιφνής ; recuit, ἄπεφθος ; perse, Δαρεικὸς ; lydien, Γυγάδας. Argent pur, καθαρὸς ; brillant, διαφανής ; exempt de cuivre, γῆ ὑπόχαλκος ; aryandique, Ἀρυανδικὸς. Pollux, *Onomast.*, VII, 23. — V. encore Simon Portius, *Dict. latin., græco-barbar. et litter.*, in-4°, Paris, 1635.

APPENDICE

AU CHAPITRE III, § 2,

L'*Electrum*.

Au moment où la *Revue de l'Art chrétien* (n° de juillet-août 1875) publiait ma dissertation sur l'*electrum*, j'appris que M. J. P. Rossignol, professeur de littérature grecque au Collége de France, avait précédemment traité le même sujet [1]. Deux motifs m'empêchèrent alors de consulter l'ouvrage de M. Rossignol : d'abord l'accusation de plagiat dont j'ai une frayeur extrême, ensuite je craignais que les opinions d'un savant helléniste, membre de l'Institut, n'influençassent les miennes au point d'en aliéner l'indépendance. Je me suis donc abstenu de lire, et par contre de citer, un travail qui m'aurait fourni d'utiles renseignements. Aujourd'hui *mon siége est fait*, les obstacles n'existent plus, et la profonde érudition de mon devancier, jointe à de nouvelles recherches sur la matière, va m'aider à combler certaines lacunes.

Une grave question a été résolue par M. Rossignol et par moi d'une manière identique : le terme *electrum* ne se trouve appliqué à l'alliage d'or et d'argent qu'aux environs de l'ère chrétienne. En dehors de cette question nous ne marchons plus d'accord, mais, si nos conclusions diffèrent, les textes, mis en avant par le docte professeur, me semblent argumenter puissamment en faveur de ma thèse. Le lecteur va en juger.

J'ai dit, qu'au temps d'Hérodote, et bien avant lui, ἤλεκτρον, ἤλεκτρος,

[1] *Les métaux dans l'antiq.*, in-8°, Paris, 1863; *Append. sur les substances que les Anciens appelèrent électre.* — V. encore, sur l'ambre des Anciens, une savante note de M. d'Arbois de Jubainville, insérée dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 3e trim. 1876, p. 134 à 142.

ne pouvaient désigner que l'ambre ou d'autres matières sur la nature desquelles on s'entend peu ; soit l'incrustation à froid. Voici l'opinion de M. Rossignol à cet égard. « A côté de la métallurgie terrestre et réelle, il y eut dans l'antiquité une métallurgie tout idéale, éclose du cerveau des écrivains. » L'*electrum* est une invention poétique ; Homère et Hésiode n'ont pas connu l'ambre, substance dont on attribue la découverte à Thalès (639 av. J.-C.), et qu'en définitive Hérodote a signalée le premier [1].

Si Homère et Hésiode ignoraient les procédés du cloisonnage, ce qui n'est aucunement démontré, ils ont en revanche fort bien pu connaître l'ambre. M. Carls Landberg a récemment trouvé l'ambre fossile au cœur de la Phénicie [2], et l'un des objets en *electrum*, signalés dans l'Odyssée, appartient aux Phéniciens. Or, serait-il invraisemblable que la mine de Djéba, exploitée à l'époque homérique, eût été abandonnée depuis, à la suite d'opérations commerciales plus lucratives au Nord ? Hérodote, auquel il faut toujours recourir et que l'on ne saurait compulser avec trop de soin, rapporte que l'*electrum* (succin) se récoltait aux bords d'un fleuve appelé *Éridan* par les Barbares, fleuve qui se jetait dans l'Océan boréal, et il ajoute :

A la vérité, le nom même Eridan, qui est grec et non barbare, prouve qu'il a été inventé par quelque poëte. Mais, bien que je l'aie recherché avec soin, je n'ai pu apprendre de quelqu'un qui l'ait vu personnellement comment la mer se trouve au-delà de l'Europe. Donc l'étain et l'*electrum* nous viennent d'un point très-éloigné [3].

Que la véritable patrie du succin soit restée obscure pour l'historien grec, il n'y a guère à s'en étonner ; mais, cette substance résineuse, originaire de la Baltique, dont, deux siècles auparavant, Thalès avait déterminé les propriétés [4], lui était certainement familière. Les recherches d'un érudit Suédois, M. le professeur Wiberg,

[1] *Ouv. cit.*, p. 334, 337, 347.

[2] V. la note, c. IV, § 6.

[3] III, 115 : Οὔτε γὰρ ἔγωγε ἐνδέχομαι Ἠριδανὸν καλέεσθαι πρὸσ βαρβάρων ποταμὸν, ἐκδιδόντα ἐσ θάλασσαν τὴν πρὸσ βορέην ἄνεμον, ἀπό τευ τὸ ἤλεκτρον φοιτᾷν λόγοσ ἐστὶ. Etc. etc.

[4] Diogène Laërce, I, 24. Schol. de Platon, *In rempubl.*, X, t. II, p. 600, éd. H. Estienne.

de Gefle, confirmeraient au besoin une assertion difficile à révoquer en doute.

A partir de la Vistule, l'ambre jaune travaillé se retrouve, comme d'étapes en étapes, associé à des monnaies grecques, le long d'une grande voie qui, suivant la vallée du Dniéper, conduit par Kiev à la ville d'Olbia et aux côtes de Crimée, d'où, par la Mer Noire, les trafiquants communiquaient à la fois avec les îles de la Grèce et la vallée du Danube. Quelques unes de ces monnaies datent du VI[e] ou VII[e] siècle avant notre ère; les dernières sont de l'époque romaine. Le commerce de l'ambre a donc été persistant dans cette direction pendant plus de *six siècles*, sans que nous puissions affirmer d'ailleurs, que cette voie de communication n'était pas suivie déjà auparavant [1].

La carte, dressée par M. Wiberg à l'appui de ses observations, prouve que l'ambre jaune fut importé chez les Grecs dès une époque notablement reculée; elle contribue en outre à éclaircir la question de l'*electrum sardéen* mentionné par Sophocle, question fort embarrassante pour les érudits [2]. A mon avis, le cabotage amenait sur les côtes de l'Asie Mineure la marchandise embarquée à Olbia, puis on la conduisait par voie de terre à Sardes où les négociants la revendaient en détail. Hérodote nous apprend que les Lydiens s'adonnaient tout particulièrement au brocantage [3], or ce genre de commerce implique, au centre du pays, un vaste entrepôt de denrées parmi lesquelles devait figurer le succin.

Aux nombreux écrivains qui attribuèrent l'ambre aux pleurs des Héliades, et le firent naître sur les bords de l'Éridan, j'ai omis de

[1] V. Al. Bertrand, *Congrès de Stockholm*, ap. *Archéol. celtique et gauloise*, p. 42, in-8°, Paris, 1876. Le savant Conservateur du Musée de Saint-Germain ajoute à ce résumé de la communication du professeur de Gefle : « C'est en tout cas une route de commerce fort ancienne. La carte des découvertes d'ambre jaune et de monnaies dressée par M. Wiberg donne à son opinion le caractère de la certitude ; cette carte est très-éloquente dans son laconisme. Les signes qui marquent les découvertes de monnaies grecques associées à l'ambre s'arrêtent sur la rive droite de l'Oder. »

[2] Au sentiment de plusieurs, l'électre de Sardes aurait été simplement de l'or. V. Rossignol, *ouv. cit.*, p. 359 et 360 : Eustathe, *Ad Iliad.*, II, 865, p. 366 ; *Ad Odyss.*, IV, 73, p. 1483 : Demetrius Triclinius, Schol. de Sophocle, *Ad Antig.*, 1037; καλεῖ γοῦν τὸν χρυσὸν ἤλεκτρον διὰ τὸ καθαρόν · τοιοῦτος γὰρ ὁ ἤλεκτρος.

[3] V. c. II, § 9.

joindre Apollonius de Rhodes (270-196 av. J.-C.), Quintus de Smyrne (ép. incert.) et Nonnus (Ve siècle de notre ère) [1]. La fable de l'*electrum* héliadique, dont Euripide est pour nous le plus ancien vulgarisateur, a pris vraisemblablement sa source dans une assonance de mots et une prononciation défectueuse : tel est le sentiment de Wesseling. Suivant ce commentateur d'Hérodote, l'ambre était recueilli le long du *Rhodaune*, affluent de la Vistule près de Dantzig, et Ῥούδων, altéré en passant de bouche en bouche, serait devenu pour les Grecs Ἠριδανός [2].

Le changement du *Rhodaune* en *Éridan* ne laisserait-il pas soupçonner une réminiscence lointaine des navigations primitives de la Mer Noire? On a vu la gêne d'Hérodote en face d'un nom réputé barbare bien qu'il fut grec; plus tard, Pline cherche à excuser Eschyle d'avoir placé l'Éridan en Ibérie, c'est-à-dire en Espagne, et prétendu qu'il s'appelait Rhône.

Nam quod Aeschylus in Iberia, hoc est in Hispania Eridanum esse dixit, eumdemque appellari Rhodanum [3].

A mon avis, l'ignorance du tragique est ici moindre qu'on ne pourrait le croire. Eschyle a voulu désigner, non l'Espagne, mais l'Ibérie caucasienne, et son Ῥοδανός, dont on n'a plus la véritable orthographe, serait une rivière septentrionale. Le nom de cette rivière, articulé dans un port de l'Euxin par quelque Scythe no-

[1] *Argonaut.*, IV, v. 597 et 626. *Hom. paralip.*, V, v. 623, 625. *Dionys.*, XI, XV, XXIII et surtout XXXVIII.

[2] Electrum sive *succinum* auditione acceperat in ultimo septentrione erui ad flumen, cui *Eridano* nomen, atque hinc in Græciæ et Asiæ oras importari. Id recipere se negat, quoniam amnis titulus Græcum quid redoleat : haud quidem imprudenter in illa Europæ tum caligine. Nec male tamen mercatores, sive Phœnices illi, seu aliunde fuerint, de amne. In ore illis erat flumen *Rhodaune*, quod Vistulæ haud longe Gedano miscetur : succini isthic esse uberem copiam, quæ in Prussiæ maritimis adhuc dum redundat. Fluvii varie pronuntiatum nomen dedit Ἠριδανὸν, terminatione Græca, non natalibus. Id fugere sollertissimum potuit. *Ad Herodot.*, III, 115, note 45, p. 254, in-folio. Amsterdam, 1763. — Les Vénèdes (Wendes), peuple voisin de la Baltique (Tacite, *German.*, XLVI), ont pu également être confondus avec les Vénètes de l'Italie qu'on croit appartenir à la même race. Rossignol, *ouv. cit.*, p. 355. V. encore Pline, IV, 27.

[3] XXXVII, 11.

made, et saisi au vol par les négociants hellènes, aurait été introduit en Grèce, où le manque de connaissances géographiques fit d'abord jaillir le *Rhodaune* du Caucase, puis ensuite couler en Italie.

Une seconde hypothèse cadrerait aussi bien avec les découvertes de M. le Dr Wiberg ; comme celle de Wesseling, elle est fondée sur l'assonance, et je ne la risque que sous bénéfice d'inventaire. Pline mentionne le fleuve *Rhode* qui se jette dans la Mer Noire entre le Tyras (Dniéster) et le Borysthènes (Dniéper, Bug?) ; *Rhodaune, Rhode*, offrent assez d'analogie pour qu'une oreille inaccoutumée aux sons gutturaux du Nord pût indistinctement les transformer en *Éridan*. Or, si le *Rhodaune* traverse la région où l'on recueille l'ambre, le *Rhode*, dont l'embouchure fut peut-être jadis un port de cabotage, n'est pas trop distant d'Olbia, principal entrepôt de cette marchandise [1].

Tacite, à propos des Æstyens de la Baltique, parle du succin dont il devine la formation avec une remarquable sagacité.

Ils (les Æstyens) fouillent aussi la mer, et seuls d'entre tous, ils recueillent dans les bas-fonds, et jusque sur le rivage, le succin appelé par eux gless (*succinum quod ipsi glesum vocant*). Ce n'est pas que ces Barbares aient cherché et trouvé la nature de ce produit marin, ni quels en sont les germes. Longtemps il resta confondu avec les algues que rejette la mer, jusqu'à ce que notre luxe lui eût donné un nom. Ils n'en font aucun usage ; ils le recueillent brut, l'apportent en blocs (*informe perferetur*), et en reçoivent le prix avec étonnement. On pourrait croire que c'est un suc des arbres, car on y distingue au travers quelques insectes rampans ou même ailés qui, embarrassés dans cette matière, quand elle était liquide, y sont restés enfermés quand elle s'est durcie. Je penserais, quant à moi, que, comme certaines régions de l'Orient qui distillent l'encens et le baume, les îles et les terres de l'Occident sont couvertes de forêts exubérantes, dont les sucs extraits par l'ardeur du soleil, s'écoulent dans la mer voisine, et sont envoyés par la tempête sur les rivages opposés [2].

[1] Clarus amnis Tyra..... Mox Axiacæ cognomines flumini, ultra quos Crobyzi : flumen Rhode, sinus Sagaricus, portus Ordesus. Et a Tyra centum viginti millibus passuum flumen Borysthenes, lacusque et gens eodem nomine, et oppidum a mari recedens quindecim millibus passuum : Olbiopolis et Miletopolis, antiquis nominibus. IV, 26.

[2] *German.* XLV, trad. Dureau de la Malle.

M. Rossignol admet qu'*electrum* ait été pris dans le sens de *verre*, l'un des éléments de l'orfévrerie cloisonnée, et il croit que le passage des Géorgiques,

Purior electro campum petit amnis,

s'applique au verre et non à l'ambre. Deux siècles avant Virgile, Callimaque employait la même comparaison.

τὸ δ' ὥσε ἀλέκτρινον ὕδωρ
ἐξ ἀμαρᾶν ἀνέθυε.

Que l'eau jaillisse de sa source semblable à l'électre [1].

Lucien associe l'ambre au verre :

Et le reste du corps (de la femme) brille, comme on dit, avec plus d'éclat que l'électre ou que le verre de Sidon [2].

Le scholiaste d'Aristophane affirme qu'ἤλεκτρος doit prendre le sens de verre dans l'Odyssée, le terme ὕαλος étant inconnu à Homère et aux anciens poètes [3].

M. Rossignol traduit ainsi le dernier membre du passage de Julien relatif à l'*electrum* :

C'est ce que Mercure ne pouvait m'expliquer bien clairement, à en juger d'après les métaux naturels [4].

Cette interprétation est assurément plus correcte que la mienne, mais qu'il s'agisse de *métaux* ou de *minéraux*, l'expression du doute n'en reste pas moins.

Quelques citations relatives à l'électre métallique.

Silius Italicus précise l'alliance de l'or et de l'argent pour former un *electrum* naturel :

Electri gemino pallent de semine venæ.

Tertullien dit encore :

Et electrum, licet ex auro et argento fœderatum, nec argentum tamen nec aurum appellabo, sed electrum [5].

[1] *Hymn. in Cer.*, 29, 30.

[2] *Amor.* c. 26 : ἠλέκτρου, φασὶν, ἢ Σιδωνίασ ὑέλου διαφεγγέστερον ἀπαστράπτει.

[3] Ὅμηροσ δὲ οὐκ οἶδε τὸ ὄνομα, ἀλλὰ παρ' αὐτῷ καὶ τοῖσ ἀρχαίοισ ἤλεκτροσ μέν ἐστὶν, ὕαλοσ δὲ οὔ. *Ad nubes*, 768.

[4] *Ouv. cit.*, p. 368.

[5] *Bel. Pun.*, I, 229. — *Adv. Hermog.*, p. 242, éd. Rigault.

Le lexique de Zonare définit l'électre « cuivre épuré ou or altéré »: ἭΛΕΚΤΡΟΝ · χάλκωμα καθαρὸν, ἢ ἀλλότυπον χρυσίον. Enfin, Vincent de Beauvais avance que le laiton porte fréquemment le nom d'*electrum* dans les Saintes Écritures, parce que sa couleur ressemble à celle de l'ambre [1].

L'application du terme *electrum* au métal émaillé, pendant le Moyen-Age, est clairement établie par le texte suivant qui mentionne un riche calice donné à l'abbaye de *Dahales* par Hugues de Saint-Calais, évêque du Mans (1135-1142).

Aureum quoque calicem, factis ex electro politis monilibus, smaraudis et topaziis, multisque preciosissimis redimitum lapidibus, cujus pondus cum patena IIII marcarum [2].

Les découvertes de M. Landberg tendent à prouver que l'*electrum* d'Homère et d'Hésiode était, non une fiction, mais une réalité ; les recherches de M. Wiberg, que le succin fut connu en Grèce à une époque perdue dans la nuit des âges. Quant aux nouveaux textes produits, ils ne modifient aucunement les conclusions de mon travail primitif.

Encore un détail pour ne rien négliger.

Outre l'ambre sidonien, dont j'ignore la couleur véritable, et le succin jaune de la Baltique, les Anciens possédaient d'autres résines également comprises sous la dénomination générale *electrum*. En premier lieu, l'ambre italien, substance quelque peu douteuse [3], puis l'ambre de l'Inde sur lequel Ctésias fournit d'amples renseignements.

Interlui quoque Indiam flumine non ita magno, lato videlicet duo fere stadia. Hyparchus Indis esse fluvio nomen, quod Græce efferas, φέρων πάντα τὰ ἀγαθὰ, *id est,* adferens bona omnia. *Triginta diebus hunc per annos electrum in undis vehere. Narrari enim in montibus, qui et ipsi alluantur aqua,*

[1] Hoc aurichalcum frequentius Scripturæ vocant *electrum;* et hoc propter colorem *electro* prope consimilem. *Spec. natur.*, VII, 36.

[2] *Acta pontif. Cenoman.*, ap. Mabillon, *Vet. analecta*, t. III, c. 37, p. 354; in-8°, Paris, 1682.

[3] « S'il se trouve de l'ambre en Italie et en Sicile, cet ambre n'est pas jaune, il est brun. — En vain M. Capellini a réclamé au nom de l'ambre italien; sa cause était perdue d'avance. » Al. Bertrand, *ouv. cit.*, p. 41 et 43.

exstare ex aqua arbores, quæ certo anni tempore, maximeque per triginta continuos dies, amygdalæ, pinus, similisque arboris in morem, lacrymas emittant, quæ in profluentem delapsæ concrescant. Vocari eam arborem Indica lingua, Siptachora, *quæ vox Græce significet,* γλυκὺ *vel* ἡδύ, *id est* dulce, suave ; *hinc itaque electrum suum Indos colligere. Vitis item instar racemos ferre arbores pro fructu, earumque acinos Ponticæ nucis magnitudinis esse* [1].

Il serait difficile de méconnaître ici le *copal*, suc résineux, solide, cassant, transparent, d'un blanc jaunâtre plus ou moins foncé, insoluble dans l'eau, qui découle de plusieurs conifères, et dont le meilleur nous arrive de l'Inde.

LA CROIX DE JUSTIN.

La *Crux Vaticana* a été publiée dans les *Annales archéologiques*, t. XXVI, avec deux planches. L'une, p. 23, illustre incidemment un article de M. Grimouard de Saint-Laurent ; elle représente, d'après une photographie, la face postérieure de l'objet, dont l'énergique burin de M. Léon Gaucherel rend scrupuleusement tous les détails : le grossier rhabillage du pied y est nettement accentué. La physionomie de la donatrice diffère quelque peu de celle que lui prête le dessinateur des *Kleinodien ;* on reconnaît sur l'eau-forte du graveur parisien les traits durs et anguleux d'une femme mûre, or Euphémie ne devait plus être jeune quand elle arriva au trône. Pour ce qui concerne l'ornement végétal, son exécution rude et indécise accuse les tâtonnements d'un art en décadence à la recherche d'un art nouveau. La seconde planche (face antérieure) accompagne une courte notice explicative de M. l'abbé Barbier de Montault, p. 272 à 276. Ici, bien que généralement exact, le graveur, M. Martel, me semble avoir tenu un trop grand compte des fantaisies de l'estampe jointe à l'ouvrage du cardinal Borgia ; jamais le médaillon central ne fut tel que l'a figuré le dessinateur italien. Un simple coup-d'œil,

[1] Photius, *Bibliotheca*, trad. lat. p. 58, in-fol. Augsbourg, 1606. Les Hindous mangeaient le fruit du *siptachora*, et ils apportaient annuellement à leur roi mille talents (26178 kil.) d'*electrum*. *Ibid.*, p. 59. Pour le texte grec, voir *Ctesiæ fragmenta*, LVII, 16, 19, 21, 22, éd. Didot. — Pline, XXXVII, 11, et Ælien, *De animal.*, IV, 46, mentionnent aussi l'*electrum* de l'Inde.



REVERS DE LA CROIX DE JUSTIN
Réduction héliographique de la gravure de M. Léon Gaucherel,
Annales archéologiques, t. XXVI.

Lith. Desavary, Arras.

jeté sur la planche des *Kleinodien* et même sur la nôtre, convaincra que, ne voulant pas gâter son travail en y reproduisant une dégradation fâcheuse, ce dessinateur a corrigé son modèle avec le goût douteux et la légèreté habituels aux archéologues iconographes du XVIIIe siècle.

M. de Montault, qui paraît avoir vu et consciencieusement étudié la *Crux Vaticana*, a publié le résultat de ses observations dans les *Antiquités chrétiennes de Rome* (in-fol. Rome, 1864, 2 phot.), *Les souterrains et le trésor de Saint-Pierre-du Vatican* (Rome, 1865) et divers recueils. Le docte chanoine d'Anagni se montre partisan déclaré de l'attribution à Justin II, et il affirme que la croix n'offre aucune trace de suspension, ni au sommet, ni ailleurs. Comme on ne peut révoquer en doute l'existence d'un tenon maladroitement introduit après coup dans la hampe, il faut bien admettre aussi que le don impérial n'était pas primitivement destiné à être fiché sur un pied. N'y reconnaîtrait-on pas alors une croix épiscopale portative, identique à celle que tient en main l'évêque Maximianus sur la mosaïque de Ravenne?

Quoiqu'il en soit, mes arguments n'ont pas convaincu M. de Montault, et les siens modifient peu ma manière de voir; la question, que j'ai au reste prudemment réservée, attendra donc encore, je le crains, une solution définitive.

FIN DU TOME PREMIER.

CLASSEMENT DES PLANCHES

DU TOME PREMIER

———

BOIS INTERCALÉS DANS LE TEXTE

TABLE SOMMAIRE

DU TOME PREMIER

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais.



DATE	ISSUED TO